This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 986,809

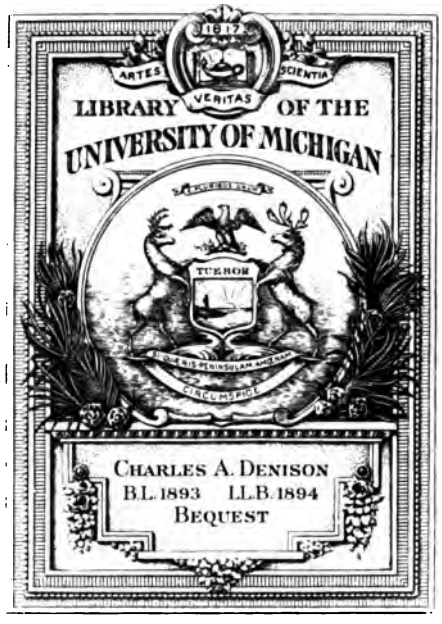
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

L
2 1 6
.N 7 7 .
1 : 0 1

FRÉDÉRIC MASSON

NAPOLÉON

ET

SA FAMILLE

IV

(1807-1809)

Cinquième Édition.

PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1902

Tous droits réservés.

NAPOLÉON

ET

SA FAMILLE

OUVRAGES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

Mémoires et Lettres de François-Joachim de Pierre Cardinal de Bernis (1715-1758) . . . . . 2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794) 1 vol. in-8°.
Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy . . . . . 1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804 . . . . . 1 vol. in-8°.
Le marquis de Grignan, petit-fils de M^me^ de Sévigné. 1 vol. in-12.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

Napoléon inconnu. — Papiers inédits, (1786-1793), publiés en collaboration avec GUIDO BIAGI, *accompagnés de Notes sur la Jeunesse de Napoléon* (1769-1793). . . . . 2 vol. in-8°.

La série est complète en deux volumes.

Napoléon et les Femmes. — L'Amour. . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796 . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809) . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814) . . . . . 1 vol. in-8°.
L'impératrice Marie-Louise (1809-1815) . . . . . 1 vol. in-8°.

Napoléon et sa Famille . . . . . 6 vol. in-8°.

L'ouvrage complet formera dix volumes.

Napoléon et son fils . . . . . 1 vol. in-8°.

Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries . . . . . 1 vol. in-8°.

En préparation :

La Maison de l'Empereur.

La série comprendra six volumes.

Cavaliers de Napoléon . . . . . 1 vol. in-8°.

La série comprendra six volumes.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays, y compris la Suède, la Norvège, la Hollande et le Danemark.

S'adresser, pour traiter, à la librairie PAUL OLLENDORFF, 50, Chaussée d'Antin, Paris.

FRÉDÉRIC MASSON

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NAPOLÉON

ET

SA FAMILLE

IV

(1807-1809)

Sixième édition

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Librairie Paul Ollendorff

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1904

Tous droits réservés

DC
216
.M42
1904

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART

Vingt-cinq exemplaires sur papier de Hollande

numérotés à la presse.

Denuelle
Poussin
5-6-38
36150

NAPOLÉON
ET SA FAMILLE

XXI

RÈGLEMENTS DE COMPTES

(Mai 1807 — Janvier 1808.)

Naissance de Léon. — Mort de Napoléon-Charles. — Corrélation des deux événements. — Sentiments pour le petit Napoléon. Impression causée par sa mort. — Le divorce. — Tilsit. — Le mariage russe. — Les comptes à régler. — La Famille. — Les Beauharnais. — Annonce du divorce. — Nécessité du voyage en Italie. — *Eugène.* — Sentiments de Napoléon pour lui et pour Auguste. — Règlement de la situation d'Eugène. — *Élisa.* — Qu'arrivera-t-il de la Toscane ? — Questions des limites. — Comme Elisa les traite. — Ses espérances. — Ses désillusions. — *Lucien.* — Son attitude depuis juin 1805. — Démarches réitérées auprès de lui. — Sa menace de partir aux Etats-Unis. — Vie à Rome. — Démarches de l'Empereur en 1806. — La tragédie au Palais Nunez. — Le poème épique. — Manque d'argent. — Négociation en 1807. — Le Pape, parrain de la fille de Lucien. — L'Entrevue de Mantoue. — Ultimatum de Napoléon transmis par Joseph. — Réponse définitive de Lucien.

Le 13 décembre 1806, rue de la Victoire n° 37, une demoiselle Eléonore Denuelle, âgée de vingt ans,

accouche d'un enfant mâle, né de père inconnu, auquel est donné le nom de Léon.

Le 5 mai 1807, au Palais royal de La Haye, Napoléon-Charles, fils aîné de Louis et d'Hortense, est emporté par le croup, à l'âge de quatre ans et sept mois.

Ces deux très petits faits, la naissance d'un enfant, la mort d'un autre, changent les destinées de l'Empire et de l'Empereur.

Ce Léon, c'est le fruit d'une passade de Napoléon avec une lectrice de sa sœur Caroline. Ce qu'est la femme, peu importe[1]; mais l'enfant! Voici donc que, sûrement (car la lectrice a été surveillée comme dans un harem), il est père; il est certain d'avoir eu un fils, donc d'en procréer d'autres; le doute qui, constamment, depuis sa jeunesse, l'a étreint, est dissipé. Ce doute, Joséphine a tout fait pour l'accroître, car sa fortune en dépendait; la Famille n'a rien fait pour le dissiper, car l'héritage y était attaché. Et maintenant, voici tombée l'unique barrière que le sort avait mise à son ambition. Il avait le présent, l'avenir lui échappait; c'en est la conquête. A sa race, sa propre race, la race sortie de lui, il laissera son Empire, l'Europe, le Monde. Plus de discussion sur l'hérédité, plus de délibération sur le divorce : il ne s'agit plus que de choisir la femme qu'il s'associera pour fonder la Quatrième dynastie : le choix fait, la nouvelle épouse trouvée, ce sera fini de Joséphine.

[1] Cf. *Napoléon et les femmes*, 3e édition Ollendorff, p. 163.

Une seule considération, sentimentale celle-là, aurait pu le retenir : sans être l'enfant de sa chair, Napoléon-Charles, le fils de Louis et d'Hortense, est à ce point le produit de sa race, en porte tellement tous les traits, en accuse à ce point les qualités que, comme à un être qu'il eût engendré, il s'est attaché à lui. Cet enfant, il l'a voulu près de lui aux heures des grandes résolutions et des graves pensées ; car, en toute circonstance, il se distrayait, s'égayait à sa présence : point de ses lettres du bivouac où il ne lui donne un souvenir et lui envoie un baiser. Pour lui, il descend jusqu'à l'extrême détail des attentions ; allouant sur la grande cassette à sa nourrice, Mme Rochard, une pension de 2 400 francs ; faisant par Isabey, le 19 frimaire an XIII, peindre expressément son portrait pour le lui donner ; lui attribuant un traitement particulier et indépendant de 120 000 francs par année ; tout a été combiné en vue de lui dans la constitution même de l'Empire, et son adoption immédiate a tenu, deux années durant, l'Europe en suspens. Il a été jusqu'ici le successeur désigné et l'héritier nécessaire. L'Empereur a pour lui toutes les gâteries, toutes les faiblesses d'un grand-papa. Pour écouter son rire, entendre ses fables, jouer sur le tapis près de lui, il interrompt son travail, s'amusant à le voir se parer de son épée et s'affubler de son chapeau. Pour le garder près de lui, il a imaginé toutes les combinaisons et supporté toutes les querelles. Et, à présent, il est mort.

La nouvelle vient frapper Napoléon à Finckenstein.

A en croire certains qui se disent témoins, il ne laisse voir aucune impression. Il dit à Talleyrand qu'il n'a pas le temps de s'amuser à sentir et à regretter comme les autres hommes. Bien mieux : « Lorsque la nouvelle de cette mort arriva *à Berlin*, dit Mme Rémusat, Bonaparte se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : « Vous oubliez qu'il est arrivé un « malheur dans votre famille et que vous devez pa- « raître un peu triste. — Je ne m'amuse pas, lui « répondit-il, à penser aux morts. »

Peut-être l'a-t-il dit, quoique, à coup sûr, pas à Berlin. Mais *la présentation*, l'enchâssement du mot, lui donne seul son caractère. Du 15 mai, où il reçoit la nouvelle, au 4 juin, toutes ses lettres attestent comme il est ému. Le 15, il l'annonce à Jérôme; le 16, il en écrit à l'Impératrice — et, tous les jours désormais, il lui en parlera; — le 18, à Fouché; le 20, à Monge et encore à Fouché. A tous, que dit-il, en dehors des paroles de consolation à sa femme et à sa belle-fille? A Fouché. « J'ai été très affligé du malheur qui m'est arrivé. J'avais espéré une destinée plus brillante pour ce pauvre enfant. » A Monge : « Je vous remercie de tout ce que vous me dites sur la mort du pauvre petit Napoléon : C'était son destin! » A Fouché : « La perte du petit Napoléon m'a été très sensible. J'aurais désiré que ses père et mère eussent reçu de la nature autant de courage que moi pour savoir supporter tous les maux de la vie; mais ils sont plus jeunes et ils ont moins réfléchi sur

la fragilité des choses de la vie! » C'est là sa philosophie. Il est fataliste et n'éprouve pas de révolte contre l'irrévocable, l'irrémédiable de la mort. Il y est constamment préparé, car, chaque jour, à chaque minute, il l'affronte, et son imprévu ne le déconcerte pas. Il porte en face d'elle un cœur sinon joyeux, du moins égal, comme devant l'habituelle compagne du soldat. Les manifestations de douleur ne lui sont pas permises à lui qui, par métier, par devoir, fait, au moindre signe, s'entretuer des milliers d'hommes. A ceux-là que tous ses efforts tendent à sublimer au mépris de la vie, ira-t-il montrer ses larmes pour un enfant mort? A Louis, jadis, en Italie, il indiquait le point du combat où courir, convaincu qu'il ne reviendrait pas. Louis tué, il eût fallu qu'il en reçût l'annonce sans broncher; Louis sauvé, il n'eut qu'un geste et qu'il ne put retenir. Par tout le tendre de ses fibres, il est attaché à « ce pauvre petit Napoléon »; mais, depuis six mois — et que sont ces six mois dans sa vie militaire! — combien de morts pour sa querelle, sur qui il n'a pu, il n'a dû pleurer! Certes, « il n'a pas le temps de s'occuper des morts »! Quand, dans la bataille, un régiment, un corps d'armée, s'abat fauché — mille, quatre mille, dix mille vies d'hommes — il pense à boucher le trou dans sa ligne, il ne se lamente pas, il n'a pas le temps : et pourtant il les aime, ses soldats. « Ce pauvre enfant » est mort; « j'avais espéré pour lui une destinée plus brillante », mais la voici remplie. La face impassible qu'il montre aux balles, pourquoi la faire grimacer devant le

croup? N'est-ce pas toujours la Mort? Mais, de l'enfant, il veut avoir constamment sous les yeux un souvenir : il commande à Cartelier son buste en marbre (payé le 30 novembre 1807). Lui-même règle les obsèques, — point le deuil; on ne porte point le deuil d'un enfant de moins de sept ans — et, en attendant qu'à Saint-Denis, soit disposée la sépulture de la Quatrième dynastie, il indique en quelle chapelle de Notre-Dame le petit corps sera déposé. Le temps passe ; il n'oublie pas : dans les comptes de la Petite cassette, à la date du 18 février 1809, on lit : *Remis à Sa Majesté qui a chargé le prince Napoléon de le porter à la nourrice de feu son frère le prince Napoléon-Charles :* 3 000 francs.

De cet enfant qu'il a perdu, sa pensée s'envole à tous les enfants de l'Empire, ses enfants aussi, que le croup décime. Son malheur privé doit engendrer le bien national. « Monsieur Champagny, écrit-il le 4 juin au ministre de l'Intérieur, depuis vingt ans il s'est manifesté une maladie appelée *croup* qui enlève beaucoup d'enfants dans le nord de l'Europe. Depuis quelques années, elle se propage en France. Nous désirons que vous proposiez un prix de 12 000 francs, qui sera donné au médecin auteur du meilleur mémoire sur cette maladie et sur la manière de la traiter [1]. »

Il ne peut pourtant s'arrêter hypnotisé devant cette

[1] Les résultats du concours furent rendus publics par un rapport du ministre de l'Intérieur du 13 décembre 1811. Le prix fut partagé entre MM. Jurine, de Genève, et J.-A. Albers, de Bremen, MM. Vieusseux, de Genève, Caillaux, de Bordeaux et Double, de Paris, obtinrent des mentions honorables. Le rapporteur était M. Royer-Collard.

mort : lui aussi, ses destinées l'entraînent. Le 5 juin, le lendemain de cette lettre à Champagny, c'est la campagne recommencée par l'agression de l'armée russe : le 6, on se bat à Deppen, le 9 à Guttstadt, le 10 à Heilsberg, le 14 « l'anniversaire de Marengo », à Friedland ; le 18, les hostilités sont virtuellement suspendues ; le 21, l'armistice est signé ; le 25, les deux empereurs se rencontrent sur le radeau de Tilsit.

Dans l'esprit de Napoléon, la pensée est-elle déjà formée qu'il pourrait trouver, dans la maison impériale de Russie, la compagne de sa nouvelle fortune ? Des trois sœurs de l'empereur Alexandre, une seule est mariée : la deuxième, Catherine Paulowna, née en 1788, conviendrait fort. Pour qu'il ne le sût point, il faudrait croire que lui, l'homme des statistiques et des renseignements, n'a jamais feuilleté l'almanach, n'a jamais, par un naturel retour sur lui-même, calculé quelles princesses en Europe sont nubiles, quelles désirables pour lui ou ses frères : cette liste, il l'a fait dresser tout à l'heure, il l'a sous les yeux. D'ailleurs, à Tilsit, s'il n'y pensait point, on se chargerait de l'y faire penser : c'est Alexandre qui lui propose pour Jérôme la main de la grande-duchesse : Napoléon décline, vu les engagements antérieurs avec le Wurtemberg, mais peut-il croire qu'on lui refusera à lui-même ce qu'on offre spontanément à Jérôme ? Peut-il penser qu'Alexandre ne s'est ainsi mis en avant que parce qu'il est certain d'être refusé ? Peut-il savoir que, à ce moment même, Kourakin est parti pour Vienne avec les

pleins pouvoirs de l'Impératrice mère et de la grande-duchesse Catherine, en vue d'y négocier un mariage avec l'empereur d'Autriche, à son défaut avec un des archiducs, même avec le prince de Bavière ou le prince de Wurtemberg, et que Marie Feodorowna est si pressée de soustraire ses filles au meurtrier du duc d'Enghien qu'elle essaie du même coup de marier les deux qui lui restent à deux princes de la maison d'Autriche? N'importe qui, n'importe quoi — mais pas lui! Napoléon qui va droit son chemin, et qui, en politique, compte peu l'avis de ses femmes, n'a nul soupçon qu'on veuille le tromper ou même qu'on lui puisse résister. L'offre est faite, acquise, enregistrée : c'est assez maintenant et, pour reprendre la conversation, il faut attendre que la situation soit liquidée et certains préliminaires remplis.

De cette situation étrangement complexe, une part doit être réglée ici même, à Tilsit, où les deux arbitres de l'Europe traitent face à face.

Il y a Joseph : il n'est reconnu par la Russie qu'en qualité de roi de Naples; Alexandre s'engage à le reconnaître comme roi des Deux-Siciles, aussitôt que Ferdinand IV aura reçu une indemnité telle que les Baléares ou Candie.

Il y a Louis : non seulement il est reconnu, mais il reçoit, de la Russie même, un accroissement de territoire : la seigneurie de Jever dans l'Ost-Friese qu'Alexandre tient de la maison d'Anhalt-Zerbst et dont la princesse d'Anhalt est administratrice à vie en vertu d'un ukase de Catherine II.

Il y a Caroline : l'existence du grand-duché est officiellement reconnue comme celle de tous les États de la Confédération et, de plus, le grand-duc est destiné à recevoir une part importante des dépouilles de la Prusse.

Il y a Jérôme : il est roi de Westphalie et l'Empereur a pleine autorité pour régler ses États.

La Famille est donc hors de cause : ses membres sont pourvus ; ils ont reçu le sacrement — si l'on peut dire — qui leur manquait. Restent les Beauharnais.

Durant le voyage d'automne à Fontainebleau, Napoléon n'est pas sans avancer ses affaires. Il pose nettement la question du divorce. Dans une première explication qu'il a avec Joséphine, il lui demande de prendre l'initiative, de décider elle-même sa retraite. Elle s'y refuse, disant qu'elle obéira à des ordres, qu'elle n'en préviendra aucun. Peut-être sans s'être concerté avec l'Empereur, croyant entrer dans sa pensée et le servir malgré lui-même, Fouché intervient maladroitement, et, soit pour calmer Joséphine, soit parce qu'il n'aime point que le ministre de la Police se mêle ainsi dans son intimité, l'Empereur le rabroue vivement ; mais Fouché n'est point homme à lâcher pour si peu l'idée qu'il a mûrie ; il a les journaux, il fait l'opinion et il en rend compte. Il saura multiplier les coups de cloche, introduire dans l'esprit de Napoléon la conviction que la nation entière attend et désire le divorce ; cette croyance venant redoubler son impression, la conclusion n'est plus qu'affaire de jours et question d'opportunité. Si,

grâce à l'ancien amour, grâce à des alliances inattendues, Joséphine a encore triomphé ; si elle a écarté l'immédiate déchéance, elle a acquis la certitude que de gré ou de force, tôt ou tard, il faudra qu'elle s'incline. Il ne peut lui être indifférent que la situation de son fils en Italie se trouve définitivement réglée ; l'Empereur a pris à ce sujet, à Munich, des engagements qu'il n'a encore tenus qu'en partie et dont il ne peut se dégager que sur place. A Fontainebleau même, il vient de signer avec l'Espagne un traité qui, promettant en Portugal, le royaume de la Lusitanie septentrionale au jeune roi d'Etrurie, rend libre la Toscane qui lui est cédée en toute propriété et souveraineté : de ce chef, il a peut-être des arrangements à prendre avec Elisa qui pense enfin qu'elle touche à son but, avec Lucien qu'il tentera et qu'il doit s'assurer pour d'autres desseins. Il désire rencontrer Joseph pour arrêter certains projets, au moins échanger des vues. En même temps, rendez-vous étant donné, à Milan, à la famille royale de Bavière, ne peut-il tout de suite tirer au clair si, de ce côté, un mariage ne serait pas possible ? La prise de possession des départements vénitiens, la création de nouveaux organes constitutionnels dans le royaume, l'inspection des travaux commandés, les revues à passer de l'armée et de la marine, l'œil du maître à promener partout, que de motifs différents pour ne pas ajourner le voyage d'Italie !

Les sentiments que l'Empereur portait à Eugène

se sont développés, depuis deux années, d'une façon inattendue. D'abord, il a trouvé, chez ce jeune homme, l'exécuteur le plus ponctuel et le plus intelligent de ses ordres. Jamais une observation, sauf celles inspirées par l'*Esprit de la chose;* point de déclamations ; nulle vanité; une entière et respectueuse obéissance, une constante application au bien public, une application qui va jusqu'à l'excès, jusqu'à compromettre la santé : « Mon fils, vous travaillez trop! » lui écrit-il, et n'est-ce pas beau, de sa part, un tel reproche? N'est-ce pas intéressant de le voir combiner des distractions pour ce jeune homme, pousser à quelque délassement de chasse ou de théâtre ces vingt-cinq ans trop sages, régler paternellement les heures pour le travail et le repos, la représentation et les divertissements? Si, comme chef d'armée, la compétence d'Eugène est encore médiocre, il a porté son attention sur toutes les parties du militaire et s'est montré un organisateur et un instructeur de premier ordre. Il a les bonnes traditions, a su servir et sait faire servir. Sans se plaindre, il a supporté, durant la campagne de l'an XIV, que le commandement de l'armée fût donné à Masséna. Il a aidé le maréchal de tous ses moyens et ce n'est pas lui qui a dénoncé les exactions. Toutefois, pour lui faire rendre gorge, il n'eût pas hésité ; il a en horreur le pillage et les pillards. En prenant des justes mesures pour mettre l'Italie à l'abri d'une incursion anglo-russe, il s'est trouvé constituer à Bologne, en seconde ligne, une armée qui, soit qu'elle se portât

en Allemagne, soit qu'elle subit le choc des Napolitains et de leurs alliés, n'était point pour peser d'un poids médiocre dans la balance. L'année suivante, les régiments qu'il avait formés ont pris une part honorable à la conquête du royaume de Naples. Au siège de Colberg, à l'assaut de Stralsund, dans tous les combats victorieux en Poméranie, une de ses divisions (1er et 4e d'infanterie, 1er et 2e léger) s'est immortalisée et Teulie, qui la commandait, est tombé au champ d'honneur.

Tout reste d'accord chez Eugène : il porte au gouvernement, avec une intelligence qui se développe et s'éclaircit chaque jour, une communion avec l'Empereur qui lui fait prévoir les ordres et qui établit, entre les deux esprits, comme un courant électrique. S'il diffère d'opinion, il expose sa pensée, ne discute point et, l'ordre réitéré, obéit. Avec les ministres du royaume qui sont — certains, au moins, comme Caffarelli qui a la Guerre et la Marine — les ministres personnels de l'Empereur-Roi, une bonne entente qui rend toutes les affaires faciles et, dans le commun effort pour le bien du service, aplanit les chemins et supprime les obstacles. En vérité, l'homme vaut d'être remarqué et mis à part : s'il n'est point du premier ordre, au moins est-il le collaborateur le plus attentif et le plus dévoué que l'Empereur ait rencontré. Il attire l'estime et la mérite.

Mais, à partir du moment où Eugène a épousé Auguste de Bavière, le sentiment qu'éprouve l'Empereur à son égard, se double d'une sorte de tendresse

inattendue. Napoléon a-t-il été séduit par l'exquise beauté « de la plus belle princesse des Cercles », par ce col long et flexible, cette tête petite qu'éclairent de grands yeux bruns, cette sveltesse de taille qui donne à tous les mouvements un charme sans égal ? Prétend-il faire oublier à la princesse la contrainte qu'il a exercée sur elle en l'arrachant à son fiancé et en la jetant aux bras d'un Beauharnais ? Éprouve-t-il, pour ce jeune ménage dont il a fixé les destinées et dont il croit assurer le bonheur, cette affectueuse inquiétude qu'on porte à un ouvrage souhaité ? En tout cas, si l'on a entendu de lui des paroles de passion autrement vives et brûlantes, jamais d'une telle douceur, d'une si jolie et attentive tendresse : « Ma fille, lui écrit-il le 19 janvier 1806, presque en la quittant, la lettre que vous m'avez écrite est aussi aimable que vous. Les sentiments que je vous ai voués ne feront que s'augmenter tous les jours ; je le sens au plaisir que j'ai de me ressouvenir de toutes vos belles qualités et au besoin que j'éprouve d'être assuré fréquemment par vous-même que vous êtes contente de tout le monde et heureuse par votre mari. Au milieu de toutes mes affaires, il n'y en aura jamais pour moi de plus chères que celles qui pourront assurer le bonheur de mes enfants. Croyez, Auguste, que je vous aime comme un père et que vous aurez pour moi toute la tendresse d'une fille. Ménagez-vous dans votre voyage ainsi que dans le nouveau climat où vous arrivez, en prenant tout le repos convenable. Vous avez éprouvé bien du mou-

vement depuis un mois. Songez bien que je ne veux pas que vous soyez malade. Je finis en vous donnant ma bénédiction paternelle. » Il ne se tient pas à ce ton qui a de la majesté; mais, dans les lettres les plus familières, celles où il entre le plus avant dans l'intimité du ménage, où il parle bibliothèque et modes, santé et enfants, théâtre et chasse, une note tout à coup sonne qui relève l'âme et l'emporte à sa hauteur : « Je finis en vous recommandant mon peuple et mes soldats. Que votre bourse soit toujours ouverte aux femmes et aux enfants de ces derniers. Vous ne pouvez rien faire qui aille plus à mon cœur. » Point d'attention qu'il ne prenne. Il lui envoie son portrait « comme une preuve de son estime et de son amitié » ; il choisit les livres qui formeront son esprit, comme Joséphine les robes qui pareront son corps ; il la suit au travers des fêtes qu'on lui donne, augmentant l'éclat de son cortège par des nominations de dames et de chambellans et la création d'une école de pages ; il s'inquiète de la vie trop sédentaire qu'elle mène à l'exemple de son mari : « Il faut avoir plus de gaîté dans votre maison, écrit-il à Eugène, cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé... Je mène la vie que vous menez, mais j'ai une vieille femme qui n'a pas besoin de moi pour s'amuser, et j'ai aussi plus d'affaires, et cependant il est vrai de dire que je prends plus de divertissement et de dissipation que vous n'en prenez. Une jeune femme a besoin d'être amusée, surtout dans la situation où elle se trouve. Vous aimiez jadis assez le

plaisir. Il faut revenir à vos goûts; ce que vous ne feriez pas pour vous, il faut le faire pour la princesse. » Pour les avoir près de lui aux fêtes triomphales du mois de mai 1806, il leur annonce qu'il a fait arranger pour eux le premier étage du Pavillon de Flore. C'est la grande marque de faveur, et il faut faire état de qui est ainsi logé. Eugène préférerait sans doute son hôtel de la rue de Lille, arrangé, peint, meublé, décoré avec tant d'art et de goût, mais Napoléon en a disposé pour lui-même.

Eugène a-t-il des inspections à faire et des voyages pour l'organisation des six nouveaux départements acquis par le traité de Presbourg (Adriatique, Brenta, Bacchiglione, Tagliamento, Piave, Passariano, Istrie), c'est l'Empereur qui console sa belle-fille : « Je sens, lui écrit-il, la solitude que vous devez éprouver de vous trouver seule au milieu de la Lombardie, mais Eugène reviendra bientôt et l'on ne sent bien que l'on aime que lorsqu'on se revoit ou que l'on est absent. On n'apprécie la santé que lorsque l'on a un peu de migraine et qu'elle vous quitte. Il est d'ailleurs utile pour toutes sortes de raisons de voir un peu de monde et de se dissiper... J'apprends avec plaisir que tout le monde vous trouve parfaite. » Mais, ne s'aiment-ils pas trop à présent? Certes, il reçoit avec une satisfaction très vive « les assurances du bonheur dont ils jouissent »; d'avance, il était certain qu'Auguste serait heureuse, « sans quoi, dès qu'il l'a connue, il eût sacrifié son intérêt politique à lui à ses convenances à elle »; mais, maintenant, il lui

faut des enfants et, pour cela, il n'est point mal qu'Eugène s'absente de temps en temps. Il n'eût peut-être pas osé le dire lui-même, mais Joséphine est là pour l'insinuer et lorsque Eugène annonce enfin la grossesse de sa femme, n'est-ce point une allusion lorsqu'il écrit : « Je dois un peu de ce bonheur à une absence de dix jours que j'ai faite. » La grossesse est maintenant certaine : « Ménagez-vous bien dans votre état actuel, écrit l'Empereur à Auguste, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur. » De ces sentiments, n'est-il pas une preuve d'autre genre et décisive? La guerre engagée avec la Prusse, Auguste a écrit à l'Empereur pour lui demander de ménager les États de sa grand'mère et elle a osé même plaider pour sa tante, la reine de Prusse. « Pour l'amour de vous, lui répond-il, j'ai ordonné qu'on ménageât toute la maison de Strélitz. Votre grand'mère y est tranquille : cependant votre tante, la reine de Prusse, s'est si mal comportée ! Mais elle est aujourd'hui si malheureuse qu'il n'en faut plus parler. Annoncez-moi bientôt que nous avons un gros garçon, et, si nous avons une fille, qu'elle soit aussi aimable et aussi bonne que vous. » Et il signe : « Votre affectionné père », et, le même jour, il expédie les ordres au maréchal Mortier en faveur « de la grand'mère de la princesse Eugène ».

Elle accouche le 14 mars, et c'est d'une fille : « Mon fils, écrit l'Empereur à Eugène, je vous féli-

cite sur l'accouchement de la princesse. J'ai bien de l'impatience d'apprendre qu'elle se porte bien et qu'elle est hors de danger. J'espère que votre fille sera aussi bonne et aussi aimable que sa mère. Il vous reste à présent à faire en sorte d'avoir l'année prochaine un garçon... Faites appeler votre fille Joséphine. » Elle se nomma Joséphine-Maximilienne-Auguste-Eugénie-Napoléon, réunissant ainsi les prénoms de sa grand'mère, de son grand-père, de sa mère et de son père[1].

Telles sont donc ses impressions au moment où il entre sérieusement dans l'idée du divorce ; la résolution qu'il médite, loin d'y porter atteinte, lui fait un devoir de les exprimer authentiquement, car, purement politique, cette séparation n'influence pas les sentiments intimes ; Eugène n'en doit pas être atteint ; même, les faveurs que Napoléon lui attribuera, d'accord avec la justice, ne pourront qu'adoucir pour Joséphine le terrible passage, l'amener peut-être d'elle-même à se résigner. Enfin, s'il arrive que l'Empereur contracte avec la maison de Bavière des liens personnels, il n'est point indifférent qu'Auguste se trouve satisfaite.

Lorsqu'il arrive à Milan, la vice-reine est retenue à Monza par les suites d'une fausse-couche. Tout de suite, il va la voir et c'est avec les démonstrations de la plus vive tendresse. Au retour du voyage de Venise, durant lequel il a constaté les bons résul-

[1] Elle épousa le 19 juin 1828 le prince royal de Suède, fils aîné de Bernadotte, plus tard roi sous le nom d'Oscar Ier.

tats de l'administration d'Eugène, les faveurs pour lui vont au comble. Par le IVe statut constitutionnel (20 décembre), il ne fait à la vérité que proclamer et rendre légales en Italie les dispositions qu'il a, près d'une année auparavant, communiquées au sénat de l'Empire et qui ont été les conditions du mariage (adoption, honneurs de l'adoption, hérédité du royaume d'Italie); mais il y ajoute le titre de prince de Venise en faveur de « son bien-aimé fils le prince Eugène-Napoléon, son héritier présomptif à la couronne d'Italie », et, en faveur de la princesse Joséphine, le titre de princesse de Bologne qu'il se réserve de doter par la suite [1].

Il fait mieux : le jour où, à Milan, en présence des trois collèges réunis de la nation — possidenti, dotti, negocianti — il proclame les droits qu'il confère à Eugène, l'assemblée éclate en acclamations : le vice-roi restait impassible près du trône gardant son attitude militaire : « Remerciez donc, Eugène, dit l'Empereur, c'est vous qu'on applaudit ! » Voilà pour le civil, et, pour le militaire, au lendemain du retour en France (3 janvier 1808), il lui écrit : « Je vous envoie, pour votre présent de bonne année, un sabre que j'ai porté sur les champs de bataille d'Italie. J'espère qu'il vous portera bonheur et que vous vous en servirez avec

[1] Ce ne fut que le 18 mai 1813, à Dresde, que l'Empereur s'acquitta de sa promesse en érigeant en duché, en faveur de la princesse, la terre de Galiera, devant rendre 200 000 livres de rente à placer annuellement en augmentation de capital, et en lui attribuant le palais de Bologne.

gloire si les circonstances vous obligent à le tirer pour la défense de l'Italie. »

Que peut désormais souhaiter Joséphine pour rendre « stable et ferme à jamais » la position qui a été faite à son fils ? Nul mode plus solennel, nul pacte plus sacré : contrat d'empereur à roi, communication au Sénat, proclamation devant les États généraux du royaume, insertion formelle dans la Constitution, rien n'y manque. L'Empereur a tenu tout ce qu'il a promis, plus même qu'il n'a promis, et, si les services rendus ont été grands, la récompense est immense. L'Impératrice, au moins de ce côté, doit être satisfaite.

De Milan, le surlendemain de son arrivée, l'Empereur a convoqué à Venise, pour le 2 décembre, le roi de Naples et la princesse de Lucques. Joseph connaît déjà les stipulations qui le concernent dans l'article IV du traité de Tilsit : huit jours avant que l'instrument ne fût signé, Talleyrand lui en a fait connaître le principal : « Ne paraîtrait-il pas à la bonté de Votre Majesté, a-t-il ajouté, que c'est là l'époque à laquelle elle avait bien voulu renvoyer les affaires de Sainte-Sophie. J'espère que c'est le moment où elle voudra bien se laisser aller à toute sa bienveillance. » Talleyrand avait la grande tradition et savait que, pour obtenir, il faut demander. Mais Joseph a d'autres affaires ; il a à rendre compte à l'Empereur des débuts de son règne, à tirer de lui diverses grâces ; il a trop vivement sollicité que l'Empereur vînt à

Naples pour qu'il puisse se refuser de le joindre à Venise. Napoléon, de son côté, a besoin de causer avec son frère des perspectives diverses qu'ouvre l'entrevue de Tilsit, du divorce prochain, des projets auxquels donne lieu le récent traité avec l'Espagne; — Mais c'est l'avenir.

Pour le moment, Élisa est la plus directement intéressée. Il semble qu'elle triomphe et le rayonnement de sa physionomie atteste qu'elle ne doute pas de sa victoire. Ayant rejoint l'Empereur à Fusina, le 26 novembre, malgré les tempêtes et les inondations, entrée à Venise à sa suite dans la péote de la ville, elle paraît, le 3 décembre, au bal de la Fenice, « mise de manière à faire beaucoup d'effet », couverte de diamants et l'air de la joie sur le visage. Son adversaire, la reine d'Etrurie, disparaît d'Italie : à la vérité, rien ne prouve encore qu'elle doive la remplacer, mais elle a bon espoir.

Certes, elle n'a rien ménagé pour provoquer cette chute. A partir de septembre 1806 où M. d'Aubusson-La Feuillade, chambellan de l'Empereur, a, comme ministre de France, remplacé, à Florence, M. de Beauharnais, elle a pu compter sur un agent exactement dévoué qui l'a tenue constamment renseignée de ce que tentent, pensent, souhaitent les ennemis de la France, de ce que rêvent les Espagnols qui, sous les ordres de O'Farril, occupent Livourne, de ce que projette, en son pauvre cerveau, la reine régente. Par les amis qu'elle a près de l'Empereur, par Talleyrand surtout, « son cher

prince », à qui, par chaque courrier, elle envoie « les assurances de son affection et de son amitié », elle a des moyens à elle de présenter ces rapports et d'y donner de l'importance. Entre les deux femmes, la guerre continue; Marie-Louise fait des avances, lance des invitations, prie la princesse de Lucques à des fêtes ; puis, par une saute brusque, fait fouiller à ses frontières les fourgons de bagages d'Élisa et amène ainsi des incidents diplomatiques. Tandis que, selon les frasques de son tempérament et l'inspiration du jour, elle passe de l'extrême courtoisie aux vilains procédés, l'autre, les yeux sur son but, ne lâche pas un instant la voie, jette le cri d'alarme au bon moment, se couvre toujours d'un ordre de l'Empereur, sollicite juste quand il faut, reçoit les honneurs avec une dignité froide, ne se compromet jamais et tire du flux de paroles que lâche l'Espagnole aux entrevues, les éléments d'un réquisitoire.

Pourtant, le grand projet de la Toscane ne l'empêche pas de suivre ses affaires avec la même ténacité. Elle a, depuis des mois, sollicité une rectification de frontières ; elle croyait la tenir lorsque la guerre a éclaté. L'Empereur est parti pour Mayence sans rien signer. Elle attend un mois : « Sire, écrit-elle le 12 novembre, je n'ai pas voulu distraire Votre Majesté des grands événements d'une campagne si glorieuse pour l'occuper de mes petits intérêts ; mais, aujourd'hui que les ennemis sont vaincus, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir la fixation des limites de Lucques et de Piombino sans laquelle

mon administration serait encore entravée pour l'année prochaine.

« Quels que soient, Sire, vos projets futurs pour vos États d'Italie, ces dispositions doivent être ordonnées même provisoirement ainsi que vous l'avez décidé depuis longtemps, car il n'appartient qu'à vous de régler les limites, les intérêts et les convenances des peuples.

« Ce décret impérial signé à Berlin serait un monument éternel de vos bontés pour moi et de votre infatigable surveillance pour les plus petits détails d'administration d'un si vaste empire. »

Puis, ses habituelles formules de salutation.

L'Empereur, qui est à Posen, renvoie au prince de Bénévent pour lui faire un rapport : Talleyrand est prévenu : « Je compte sur votre attachement, » lui a écrit Élisa qui l'a assuré encore « de toute son affection ». Néanmoins, il est embarrassé : l'Étrurie, vaille que vaille, est indépendante et, pour faire plaisir à la princesse de Lucques, détacher par décret un morceau de l'Étrurie sans offrir à la reine aucune compensation, cela peut paraître hors des usages. Élisa, qui multiplie ses lettres d'adulation, qui célèbre par des fêtes où elle emploie tout son génie, où elle dépense son argent sans compter, « les nouveaux miracles de son frère » ; qui, pour la nouvelle année lui écrit : « Il ne me restera rien à désirer si, au milieu de vos immortels travaux, votre cœur paternel conserve un souvenir de bienveillance pour ma fille et pour moi, » n'est point si mal avisée que de revenir

directement à la charge ; c'est Talleyrand qu'elle tourmente et, le 4 janvier, elle obtient qu'enfin le rapport et le projet de convention seront soumis à l'Empereur. Convention, non décret : ce n'est donc point ce qu'elle souhaite. L'Empereur a beau lui écrire et lui annoncer qu'il s'occupe d'elle ; de fait, il a reculé devant des procédés qui ne sont de mise qu'en pays conquis. L'affaire doit se traiter à Florence et d'Aubusson en est chargé. Vite, une lettre : « Je vous écris la présente pour vous prier de suivre avec ardeur l'affaire qui me concerne. Je sais que vous avez pour moi de l'amitié et que vous ne désirez rien tant que de m'en donner des preuves. Croyez que si les choses vont très bien, je saurai et je n'oublierai jamais que vous y avez eu beaucoup de part... J'ignore les projets de Sa Majesté. Je sais qu'il veut agrandir mon petit territoire et, vraiment, j'en ai bien besoin, car je suis de tous côtés coupée par des voisins qui me ruinent. Je n'ai pas de palais de campagne. Il est impossible d'en avoir un comme le prescrit la Constitution. Il faudrait ruiner le pays. Un concordat comme celui de France, ou à peu près, arrangerait bien des choses. Enfin, je m'en rapporte entièrement à votre zèle pour arranger tout au mieux et je sais qu'elles sont en bonnes mains. »

Néanmoins, malgré sa complaisance, d'Aubusson n'aboutit pas. La reine d'Étrurie ne peut vraiment abandonner pour rien une part des États de son fils, et la compensation ne peut se trouver que dans les Etats pontificaux, sur lesquels l'Empereur a

dèjà étendu la main et dont il ne se soucie pas de céder une part. Sans doute, les embarras croissent pour la régente : à chaque instant, elle donne prise; malgré le blocus continental proclamé, les importations anglaises continuent presque ouvertement par Livourne, et c'est en Toscane que Marie-Caroline entretient, de Sicile, ses correspondants les plus affidés. Eugène surveille, d'Aubusson rend compte, Elisa dénonce. Impossible qu'en une telle crise, l'Empereur n'intervienne pas. Voici, en septembre, Livourne occupée par une division française que commande Miollis et la Toscane taxée à 60 000 francs par mois pour l'entretien des troupes. C'est la ruine, et pour trouver l'argent nécessaire, la reine est acculée aux pires expédients ; mais elle n'a pas même à les mettre en pratique. Sans qu'elle s'en doute, son sort se règle à Fontainebleau ; elle échange son beau royaume toscan contre un territoire que l'Empereur conquerra peut être, entre Minho et Douro, et elle aura pour capitale Oporto au lieu de Florence : le traité est signé le 27 octobre et, le 23 novembre, Marie-Louise en reçoit le premier avis de d'Aubusson qui l'invite à partir sur-le-champ.

Elisa va-t-elle enfin obtenir la Toscane ? Il ne semble pas que l'Empereur soit disposé à la lui donner. Son intention, qu'il a communiquée à Eugène le 11 novembre, est alors de la réunir au royaume d'Italie, mais bientôt il se ravise, et ce ne sont pas les Italiens qui marchent, mais les Français. Sans doute, d'Aubusson affirme qu'on s'attend, à Flo-

rence, à la princesse de Lucques comme reine ou grande-duchesse, mais Napoléon n'a que faire de cet avis. A défaut d'autre, Elisa peut entrer en ligne, mais seulement si une certaine combinaison échoue. Puis, en ce moment, il a des raisons d'être mécontent : elle a, comme Jérôme, continué à « communiquer avec ce misérable Hainguerlot », c'est assez pour qu'il la menace « si elle conserve quelque intelligence avec cet intrigant » de la perte de son estime.

Elisa n'est point si sotte de réclamer directement un si gros lot. L'Empereur connaît ses désirs, et près de lui, elle a des gens qui la serviront. A Venise, elle se contente d'insister pour la rectification de ses frontières. Sur une carte qu'elle envoie à Champagny, elle a tracé « avec du fil noir » les limites qu'elle souhaite. « J'insiste beaucoup, écrit-elle, pour une augmentation du territoire; ne pouvant vivre auprès de Sa Majesté à Paris, je désire avoir un Etat qui ne soit pas indigne de m'appartenir. Je n'ai que peu d'ambition, mais, étant la sœur de l'Empereur, je dois désirer et prétendre à plus de 150 000 habitants qui forment la principauté de Lucques. » Et en post-scriptum : « Sa Majesté a eu la bonté plusieurs fois de me promettre une grande augmentation de territoire. C'est le moment de me faire ressentir les effets de sa bienveillance. » Que demande-t-elle après tout? De s'étendre du côté de Pise? — C'est dans l'intérêt d'un grand travail de desséchement qu'elle a commencé et dans le but de trouver à la Chartreuse

de Pise une agréable maison de campagne, dont les terres rapporteront par an 200 000 livres. De s'étendre du côté de Prato ? — C'est dans l'intérêt bien entendu du commerce. Pour les limites nouvelles de Piombino, point de doute : l'Empereur se doit de les accorder. Ensuite, elle changera la constitution de ses États « abolie par le fait de l'augmentation de territoire » ; elle ne l'a jamais appliquée, c'est vrai ; elle l'a suspendue depuis l'acquisition de Massa ; mais ne vaut-il pas mieux s'en défaire une bonne fois ? Champagny est bien disposé, mais Élisa a trop fait montre de ses carrières de Carrare : « Les grands ouvrages de sculpture que Votre Majesté a commandés, écrit Champagny à l'Empereur, les ouvrages sans nombre qui seront destinés à consacrer les merveilleux événements de son règne, exigent que Carrare soit français. » Élisa garderait Massa ; elle recevrait en outre les enclaves de Pietra-Santa et de Barga, le vicariat de Pescia, la ville de Pise et son territoire ; elle aurait, pour Piombino, les frontières rêvées avec les villes de Grosseto, de Castiglione et de Massa-della-Marenna. Mais perdre Carrare, cela est-il possible? cela se peut-il supporter? et, après avoir tant désiré la chute de la reine d'Étrurie, faudra-t-il la regretter? Après avoir tant travaillé pour acquérir les enclaves, que faire pour arrêter le décret qui les accorde? De fait, après avoir tout espéré du voyage de l'Empereur, Élisa n'en tire que quelques promesses d'argent et Napoléon croira les avoir remplies lorsque, le 13 mars 1808, il annoncera à sa

sœur qu'elle aura, en Toscane, un beau domaine rendant 2 à 300 000 francs de revenu net; et ce qu'il donne, en réalité, ce n'est que la moitié : des biens, dans le département du Taro, rapportant 150 000 francs; encore n'est-ce point à Elisa, mais à sa fille; et l'on ne touchera, pour la petite princesse, que 30 000 francs par année, le surplus devant être capitalisé et employé en rentes sur le Grand-livre. En même temps, il signifie à Élisa qu'elle ne doit plus compter sur son hôtel de la rue de la Chaise; il le lui achète pour 800 000 francs qu'il place encore sur le Grand-livre, de façon à en faire 50 000 francs de rente. Et aussi, Bacciochi ne touchera plus son traitement de sénateur, mais le laissera à la masse de la dotation sénatoriale.

Ainsi, plus rien en France, ni hôtel, ni traitement; des principautés en Italie qu'on n'a pu arrondir à son goût, une vie qui semble condamnée à demeurer étroite, une ambition qui a perdu son but, — tout le monde se découragerait; Élisa est pleine de confiance. Les destinées de la Toscane ne sont pas encore fixées; tout reste dans le mystère; quand il le faut, la princesse sait être patiente : elle attendra.

Aussi bien, avant que l'Empereur ait quitté l'Italie, elle va être fixée sur le rival le plus sérieux qu'elle rencontre : Lucien.

Depuis le mois de juin 1805, depuis l'échec définitif de la négociation qui avait donné tant d'espérances à la famille, il eût pu sembler que les posi-

tions étant prises et le défi jeté, il fût inutile de continuer les pourparlers; mais, d'une part, l'Empereur persistait à vouloir employer Lucien, l'homme qu'il jugeait le plus capable de le bien servir, et Lucien, de son côté, n'abandonnait pas volontiers toute idée de jouer un grand rôle. Certes, il donnait à sa résistance un mobile d'honneur qui l'ennoblissait; il était sincère en l'alléguant, mais, sous la générosité de l'attitude maritale et paternelle, se laissait voir l'obstination taquine, accentuée à proportion que les démarches pour le faire sortir de sa retraite se rendaient plus pressées et plus instantes. Chacune l'enfonce dans la certitude qu'on a plus besoin de lui et, comme il demeure, par la vie, l'enfant gâté et inconscient qu'il s'est toujours montré, comme, jusqu'ici, chacun lui a cédé et que son frère s'est toujours trouvé pour le tirer des pires situations où il s'est placé, il s'étonne, il s'indigne même qu'on ne lui cède point, qu'on ne lui prépare point, sans conditions, le trône où il a droit de monter. A sa famille qui s'évertue à le réconcilier avec l'Empereur, il répond en élevant ses prétentions et en accentuant son hostilité; avec les étrangers, il multiplie ses correspondances, aigrit ses monologues, glisse aux confidences, et, en cette forme d'opposition ironique qu'il a adoptée, arrive, excédant peut-être sa propre pensée à devenir un espoir pour les factieux de l'Empire aussi bien que pour les ennemis de la France.

A la fin de l'an XIII (fin septembre 1805), une nou-

velle démarche a été tentée près de lui avec l'aveu et le consentement de l'Empereur. Joseph a dépêché à Rome ce Paroisse qui avait été des intimes du Plessis, qui avait suivi Lucien en Espagne et en Italie et était très avant dans sa confidence. Les propositions dont il était porteur devaient être sensiblement telles que celles présentées par Fesch et Talleyrand. Elles eurent le même succès : le 9 vendémiaire (1er octobre) Joseph écrit à l'Empereur à Louisbourg : « M. Paroisse n'a pas réussi quelles qu'aient été mes lettres et mes recommandations. Lucien me répond en me chargeant de vous demander des passeports. Je m'acquitte de cette pénible commission. » De Rome, Fesch écrit : « Lucien m'a communiqué la lettre du prince Joseph. M. Paroisse qui en était le porteur, lui a dit ce dont il était chargé. Je suis revenu à la charge, mais inutilement. Il préfère la mort, dit-il, plutôt que de se déshonorer en quittant femme et enfants. Ainsi il est décidé à partir pour les États-Unis d'Amérique. Il serait même déjà parti, sous un nom inconnu, avec le passeport du secrétaire d'État de Sa Sainteté, visé par les ministres d'Autriche et de Prusse, pour Hambourg, qu'il avait déjà, si l'attente de la réponse du prince Joseph ne l'avait conduit jusqu'à ce jour. Je m'unis donc à lui pour prier Votre Majesté de lui accorder les moyens de partir avec sûreté le plus tôt possible. »

Est-il sincère ? veut-il réellement partir ? n'est-ce qu'une taquinerie nouvelle de faire viser ses passeports par le ministre d'une puissance en guerre avec

la France ? n'est-ce là qu'une menace destinée à ménager un marchandage ? S'il avait voulu quitter l'Europe, il l'eût fait sans tant de discours, mais il n'en a pas la moindre intention : le 29 septembre, il a écrit à Masséna, commandant en chef l'Armée d'Italie : « Je suis à Rome ; dans le cas où les ennemis dirigeraient leur marche vers cette ville, j'en partirais ; dans tout autre cas, j'y reste ; je n'ai pas besoin de vous prier de m'expédier un courrier dans le cas où je pourrais courir quelques dangers à Rome, je m'en rapporte à votre amitié. » Est-ce là du banal et a-t-il intérêt à tromper Masséna, un ami du premier degré ? En juin 1805, a raconté Mme Lucien, « l'un de ces généraux, le plus ardent dans le projet d'accepter à tout prix la couronne d'Italie, avait bien payé et avec grande renommée sa dette à la France, mais, *né Italien*, il se serait cru heureux d'assurer le bonheur de la France en faisant celui de sa patrie primitive. Aussi ne cessa-t-il de crier à Lucien : Oui, acceptez, acceptez, et vous le sauverez et nous le sauverons. » C'est bien de Masséna qu'il s'agit, n'est-il pas vrai ? Et qu'on pèse à présent les mots qui terminent la lettre du 29 septembre : « Adieu, mon cher Masséna, au milieu des dangers, souvenez-vous que votre vie est précieuse à vos amis et surtout à moi. Modérez votre ardeur. — Les hommes de votre trempe sont si rares !... Nous chercherions en vain quelqu'un qui pût remplir le vide que vous causeriez dans notre cœur, » est-ce là l'homme que Lucien voudrait tromper, à l'heure où il aurait le plus besoin de lui, car, pour aller de

Rome à Hambourg, il devrait bien traverser la haute Italie et les postes de l'armée française ? Il y a entre eux quelque chose de plus que la sympathie et, s'ils ont causé de l'Italie, n'ont-ils pas aussi parlé de la France ? Après Caldiero, Masséna écrit à Lucien pour lui annoncer sa victoire, et le 2 novembre, Lucien répond : « Votre amitié m'était connue, mais la manière et le moment où vous m'en donnez des preuves ajoutent encore à l'idée que j'avais de votre caractère chevaleresque si rare de nos jours. Croyez, mon cher Masséna, que je sens pour vous une amitié non moins forte et que si le sort m'amène à pouvoir vous le prouver, je me croirai bien heureux de vous le témoigner autrement que par des paroles. » Sont-ce là uniquement des mots? N'est-ce pas le moment où courent à Rome les bruits les plus alarmants sur la Grande armée et ne faut-il pas croire que Lucien prend ainsi les précautions avec le chef de l'Armée d'Italie ? En tout cas, pas plus ici que là, il ne fait mention de son prétendu départ.

Au moment où il écrit, Lucien ne s'attend pas au nouvel incident qui va se produire : l'embarquement, à Corfou, pour une destination inconnue, d'un corps anglo-russe, en jetant la panique dans toute l'Italie française, produit à Rome une exaltation singulière, surtout lorsqu'on apprend que les Alliés ont débarqué à Naples. Lucien, ne se croit plus en sûreté ; il veut partir pour Florence, il l'écrit à Joseph en le priant de faire passer une lettre à l'Empereur. L'on peut croire qu'il est radouci : « Lucien, écrit

Joseph, avait prédit et a reçu avec transport de joie les nouvelles des triomphes de Votre Majesté. Elle me permettra que je lui dise que, d'après tant de prospérité, il espère qu'il ne sera plus forcé de quitter l'Europe » (12 frimaire-2 décembre). Qui donc l'y forçait? N'est-ce pas de lui seul qu'est venue la menace? Et ne doit-on pas ici voir le désir de tenir une négociation ouverte?

Au retour de l'Empereur à Paris, Lucien reçoit de la famille des assurances qui le déterminent à compléter son installation à Rome. Dans le Palais Nuñez qu'il a acheté, il installe les tableaux qu'il possédait, augmentés des principaux chefs-d'œuvre de la Galerie Justiniani, « trois grands Carrache, *Jésus devant Pilate*, la fameuse *Minerve* d'Athènes, un bas-relief antique de l'*Éducation de Jupiter* ». Il fait des embellissements considérables, établit une naumachie à l'antique « pour apprendre à nager à sa femme et à ses enfants », installe un théâtre où il pourra donner à son gré la tragédie ou la comédie. C'est la tragédie qui le séduit surtout : Zingarelli est chargé de lui mettre en musique les chœurs d'*Athalie* où M^me^ Stamaty, la femme du consul de France à Civita Vecchia, chantera les soli : mais le printemps interrompt à Rome les représentations et c'est à Frascati qu'on transporte le théâtre (mai 1806). Non content des dépenses qu'il fait partout, il se croit assez argenté pour proposer au Pape de lui prêter une grosse somme d'argent, en cas qu'il se décide à quitter Rome comme on dit qu'il y pense. Le Pape

n y consent qu'à la condition de donner en échange, la terre de Canino, ancienne dépendance du duché de Castro, rentrée dans les possessions de la Chambre apostolique après l'extinction des Farnèse[1]; il n'en témoigne pas moins sa gratitude par des lettres autographes que Lucien classe soigneusement dans ses archives et qui ne manqueraient point de le déterminer en faveur du Saint-Siège, si le fait que l'Empereur est l'adversaire de Pie VII n'y suffisait amplement.

Lucien vient, de Frascati, reconnaître sa propriété nouvelle; il y arrange une belle habitation, fait présent à la cathédrale d'un tableau d'Albertinelli, remet en activité les usines à fer pour lesquelles il prend son minerai à l'île d'Elbe; restaure les bains minéraux qui ont, d'antiquité, une réputation et commence des fouilles qui deviendront l'une de ses passions majeures et d'où il sortira des trésors d'art. Sa femme accouche à Canino le 14 juin 1806, de son troisième enfant qui reçoit les prénoms de Joseph-Lucien[2]. Joseph qui n'a pas manqué de voir son frère en se rendant à Naples, est le parrain.

[1] C'est en 1806 que, dans ses notes manuscrites, Lucien place l'acquisition de Canino ; toutefois, dans une très rare *Notice historique sur la Terre de Canino*, P. E. Visconti affirme que le contrat fut signé par-devant Nardi, secrétaire et chancelier de la Chambre apostolique le 27 février 1808 : seulement le terme dont il se sert est ambigu : *Diede solennita di contratto alla vendita fatta da essa R. C. della terra di Canino.* La vente pourrait donc être antérieure, avoir été faite réellement en 1806 et seulement revêtue des formes légales en 1808.

[2] Mort à Rome le 15 août 1807.

L'air est malsain, l'été, autour de Canino. Lucien en part et va, pour une saison, aux bains de Lucques, puis il se rend à Florence. Sa femme et ses enfants l'accompagnent et, de Lucques, Elisa vient leur faire visite en secret. Sans doute, est-elle chargée aussi de recommandations et d'avis : on sait l'Empereur disposé à faire quelque chose, mais Lucien, rentré à Rome, parle beaucoup et peut tout gâter : « Tu dois, lui écrit Madame, de Pont, le 7 septembre, user de la plus grande discrétion et réserve, tant dans les conversations que tu peux avoir que dans les lettres que tu écris à qui que ce soit. » A ce moment même, Napoléon se décide à tenter encore une démarche. Le 12 septembre, il écrit à Joseph : « Comme pour Jérôme, je serai obligé de provoquer un plébiscite... je désirerais que Lucien ne laissât pas échapper cette occasion. » Nouvel échec. « Sire, répond Joseph le 29 septembre, j'ai écrit à Lucien, mais il persiste dans la résolution de ne rien changer à ses rapports avec sa femme et ses enfants. Il me mande qu'étant inébranlable dans ce parti, il ne veut plus s'exposer à me faire essuyer des refus auxquels il était décidé. Il est donc resté tranquille à Rome. »

L'effort n'a point été isolé : toute la famille s'y est employée, surtout Madame et Fesch. A Fesch, Lucien répond de bonne encre (6 octobre) : « Vous avez donc oublié l'honneur et la religion... Ayez au moins assez de bon sens pour ne pas m'assimiler à Jérôme et pour m'épargner la honte inutile de vos lâches conseils. En un mot, cessez de m'écrire jusqu'à ce que la

religion, l'honneur que vous foulez aux pieds aient dissipé votre aveuglement... Cachez au moins sous votre pourpre la bassesse de vos sentiments et faites votre chemin en silence dans la grande route de l'ambition. » C'est Madame qui, le 2 novembre, réplique pour son frère : « Fesch, dit-elle, m'a communiqué la réponse qui lui a été faite. Je ne puis m'empêcher de te dire que tu l'as trop maltraité. Je sais comme tu dois connaître combien il t'aime. Tout ce qu'il peut t'avoir dit ne partait certes que de ce sentiment et du désir qu'il a de te voir content et heureux à l'égal de tes autres frères. Il ne mérite pas d'être traité de cette façon ; tu devrais chercher une occasion d'adoucir le chagrin que tu lui as causé... » Quant à ramener son fils, elle y renonce : « Le Seigneur le veut ainsi ; je suis destinée à passer ma vie dans la tristesse et la désolation ; j'ai fini de te parler jamais sur cet objet et, à l'avenir, je me bornerai à déplorer dans ma conscience ta disgrâce et la mienne. »

De sa disgrâce, Lucien semble prendre fort bien son parti, — si bien que son attitude tourne en bravade. Son palais où s'empressent tous les étrangers de marque encore nombreux à Rome, où s'arrêtent tous les généraux mécontents, — et il n'en manque pas à l'armée de Naples, depuis Masséna, obligé tout à l'heure de restituer les fruits de sa campagne vénitienne, jusqu'à Saint-Cyr, jusqu'à Malet, Herbin et Bron, — ce palais où, avec un luxe qui étonne, selon une étiquette qui n'a rien de républicain, M^me^ Lucien

trône, se levant à peine pour les têtes couronnées, où le sénateur Lucien alterne les monologues, peut-être improvisés, de haute politique et les récitations, longuement calculées, de morceaux tragiques ; ce palais que couvre et que désigne le nom de Bonaparte, semble une forteresse d'où le frère de l'Empereur dirige, contre l'Empereur et l'Empire, le feu continu de ses épigrammes et de ses vitupérations. Tout est prétexte : les représentations théâtrales d'abord, où Lucien et Alexandrine se distribuent comme de juste les principaux rôles. La troupe, qui s'est perfectionnée à Frascati où elle a recruté Edouard Lefebvre, secrétaire de la légation de France à Naples, a, dans son répertoire, *Mithridate*, *Alzire*, *Athalie ;* « la compagnie est bonne et quoique nous ayons affaire, écrit Lefebvre, à des oreilles étrangères, elles saisissent les endroits les plus délicats avec une finesse surprenante ». C'est le dimanche 5 avril, jour de Quasimodo, la grande représentation. On joue *Zaïre*. M^me^ Lucien est Zaïre, Lucien Orosmane, et quel enthousiasme, quel délire dans la salle, quand, de sa voix profonde et pleine, aux vibrations de métal, Lucien détaille ces vers :

> Pour Zaïre, crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
> Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance.
> Tes chevaliers d'Europe et tous leurs souverains
> S'uniraient vainement pour l'ôter de mes mains !

Ambassadeurs et cardinaux, Monsignors et ministres, grandes dames curieuses et cosmopolites avertis,

tout le parterre du palais Nuñez est debout, saluant d'une triple salve d'applaudissements le sénateur Lucien qui, prenant ces planches pour un piédestal glorieux, reprend d'une voix plus haute encore, mieux timbrée, toute sonnante de défi, le quatrain qu'il estime vengeur.

Ce soir-là, Edouard Lefebvre, qui faisait Lusignan, comprit que, même à jouer la tragédie avec les grands, les comparses n'ont que des coups à gagner.

En carnaval, les bals masqués succèdent aux bals parés, et, comme on n'a guère occasion de s'amuser, c'est un empressement à ne pas croire pour obtenir des invitations ; Lucien ne les donne qu'à bon escient et on l'approuve de se montrer difficile. D'ailleurs, tout est parfait : livrée en nombre royal, illuminations comme en une facciata, buffet où les Romains se nourrissent pour trois jours, et l'orchestre, et les danses, et les toilettes de Madame et de ses dames de suite.

En carême, ce sont les visites chez les artistes ; chez Canova, on s'arrête longtemps devant la statue de l'Empereur. « C'est un Attila, un Genséric, un Tottila, un héros flagellateur, » dit Mme Lucien, qui a pris des lettres, et Canova, d'un geste, découvre et désigne sa signature : CANOVA DE VENISE.

Puis, divertissement permis, c'est un poème que Lucien compose, *Charlemagne ou l'Eglise sauvée ;* le premier chant est écrit ; l'auteur se plaît à en donner la lecture aux cardinaux, et Pie VII lui-même demande

une audition. Comme à *Zaïre*, Lucien fait vibrer la strophe LXXIII :

Le Très-Haut va parler et sa voix souveraine
Fait tressaillir au loin les parvis éternels :
« Ni les portes d'enfer, ni les faibles mortels
Ne prévaudront jamais sur l'Église chrétienne. »
Ces mots ont dissipé les tristesses du ciel
Et l'hymne solennel,
L'hymne de la victoire en longs accords résonne.
L'espoir a ranimé le pontife romain
Il se lève... et l'on voit sur sa triple couronne
Rayonner par trois fois l'éclat d'un feu divin.

Ce n'est rien encore : de tous les habitués du palais Nuñez, un des plus assidus est Guillaume de Humboldt, qui récemment nommé ministre de Prusse près de Joseph, n'a pu joindre son poste avant l'ouverture des hostilités et est resté à Rome. C'est un érudit, un chercheur, un écrivain, surtout un politique, l'un des ennemis les plus acharnés, le détracteur le plus passionné qu'ait la France. Loin de l'éloigner, Lucien l'attire : avec lui, il déplore les désastres de la Prusse; avec lui, il épingle la carte du théâtre de la guerre et, « quand il ne peut douter des succès de son frère, il les atténue du moins et présage des revers ». Tout en lui est tourné à l'opposition, comme pour piquer l'Empereur au vif et le porter aux extrêmes. Heureusement, il est loin et les agents français ont assez de la lutte engagée avec le Pape, laquelle, déjà, rend si difficile leur vie mondaine, pour n'en pas provoquer une autre. Ce frère qu'on dénoncerait peut, un beau matin, se trouver tout-puissant; d'ailleurs, en l'atta-

quant on mettrait contre soi la Famille et n'a-t-on pas l'exemple de Jollivet poursuivi à outrance par Jérôme pour avoir jadis écrit des vérités sur Lucien ? Sans doute, peu à peu, Lefebvre, trop avancé, se retire de la troupe tragique, mais Alquier ne manque aucune fête, il soumet au visa du Sénateur les dépêches où il parle de lui et pousse la complaisance jusqu'à mettre à ses ordres les courriers du département et à servir d'intermédiaire pour ses correspondances.

Cette vie princière, avec ce luxe d'habitations somptuaires : la terre de Canino, la villa de Tusculum et la Ruffinella à Frascati, la villa Mécène à Tivoli transformée en usine à fer, une villa à Rocca-Priora, une à Dragoncella, une à Bagnaja, une à Croce del Baccio, sans parler des terres de Bassano et des trois installations à Rome ; cette vie où, avec une incurie sans égale, un dédain de compter sans pareil, Lucien semble s'être donné à tâche de tenir, d'un train impérial, en ce carrefour de l'Europe, non plus, comme disait Bernis, l'auberge de France, mais son auberge à lui, l'auberge du Proscrit volontaire ; cette vie constamment en éveil, en voyages, avec des déplacements à l'antique qui ont l'air de migrations de peuples, tant est nombreux le personnel et multipliée la domesticité ; cette vie à achats de tableaux et d'objets d'art, à gratifications somptueuses et dignes d'un roi, à fantaisies d'art, à bals costumés, à représentations, cette vie par tous les bouts finit par épuiser la bourse la mieux garnie, le fût-elle de diamants des Indes et du Brésil. Dès le mois de mai 1807, Lucien est à

court d'argent : il pense à vendre ses tableaux, les fait proposer à ses frères, mais ceux-ci reculent : « Je voudrais les acheter pour lui faire plaisir, dit Louis, mais, dans la pénurie où je suis, on me blâmerait de faire une pareille dépense et on aurait raison. »

Cela n'est point sans donner quelque espoir qu'il pourra capituler, et, aussitôt, des négociations sont reprises. Qui en a la charge, quelles concessions sont faites, comment les choses sont présentées, on ne le saurait dire ; mais la tentative est attestée par cette lettre qu'Élisa lui écrit, de Marlia, le 20 juin 1807 : « L'on te fait des propositions que tu aurais trouvées convenables il y a un an et que tu aurais sur-le-champ acceptées pour le bonheur de ta famille et de ta femme. Aujourd'hui, tu les refuses. Ne vois-tu pas, cher ami, que le seul moyen de mettre obstacle aux adoptions, c'est que Sa Majesté ait une famille dont elle puisse disposer? En restant près de Napoléon ou en recevant un trône de lui, tu lui seras utile, il mariera tes filles et, tant qu'il trouvera dans sa famille la possibilité d'exécuter ses projets et sa politique (qui doit être tout pour lui), il ne choisira pas des étrangers. Il ne faut pas traiter avec le maître du monde comme avec son égal. La nature nous fit les enfants d'un même père et ses prodiges nous ont rendus ses sujets. Quoique souverains, nous tenons tout de lui. Il y a un noble orgueil à l'avouer et il me semble que notre seule gloire doit être de justifier, par notre manière de gouverner, que nous sommes dignes de lui et de notre famille. Réfléchis donc de nouveau aux propo-

sitions qu'on te fait. Maman et nous tous, serions si heureux d'être réunis et de ne faire qu'une seule famille politique. Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que mon frère te donnera à gouverner et dont tu feras le bonheur. »

Pour être confirmé dans sa résistance, Lucien n'a pas besoin d'auxiliaires; il en trouve pourtant un d'importance en la personne de Pie VII : M^me^ Lucien étant, le 22 juillet, accouchée d'une fille à Canino, le Pape, aussitôt informé, accepte d'être le parrain de l'enfant et annonce qu'il donne à sa filleule le nom de Jeanne qu'a porté sa mère, Jeanne Ghini. C'est une grande joie et une explosion d'orgueil. A défaut de l'approbation de l'Empereur, l'union de Lucien avec M^me^ Jouberthou reçoit ainsi, du chef de l'Église, la plus éclatante bénédiction. Ce qu'il refuse à des rois, le Pape l'offre à Lucien et, sous une forme choisie à dessein si tendre, si intime, si familiale qu'on n'eût pu la rêver plus respectueuse pour Alexandrine, par suite plus hostile contre Napoléon. Seul, un prêtre, et Italien, et Romain, a pu trouver une telle combinaison et, par un simple nom de baptême, mettre en échec le Grand empereur, signifier tous ses sentiments, prendre parti dans la famille, encourager toutes les rébellions et rendre désormais la réconciliation presque impossible.

Lucien ne manque pas de répandre partout la nouvelle et il faut bien que chacun de la Famille lui fasse son compliment. Toutefois, on s'efforce de ne pas comprendre quelle force nouvelle lui donne ce bap-

tème et on traite légèrement le parrainage. Contre toute espérance, les frères et les sœurs veulent encore espérer et chaque occasion amène de leur part l'exposé des mêmes arguments. C'est, au moins extérieurement, le seul profit que Lucien en tire cette fois encore, mais il laisse tomber les supplications de Jérôme (26 août 1807), comme il a fait des arguments d'Élisa.

Rentré pour la cérémonie du baptême à Rome où il a la douleur de perdre son deuxième fils, né l'année précédente, il termine l'été à la Ruffinella d'où il revient s'installer au palais Nuñez.

Telle est donc la situation lorsque, en décembre, Napoléon arrive en Italie, déterminé cette fois à en finir et à mettre Lucien au pied du mur. Depuis près de quatre ans qu'il ne l'a vu, peut-être pense-t-il que tant de victoires, une telle puissance, l'Europe courbée devant lui, la Famille entière soumise à ses desseins, une gloire que nul ne conteste, le monde attentif à ses moindres paroles, lui vaudront de reprendre enfin ce frère auquel il s'attache désespérément et qu'à tout prix il veut reconquérir. Depuis 1804, quatre fois au moins, en mai et en octobre 1805, en septembre 1806, en mai 1807, il a autorisé des négociations et ordonné des tentatives. Il a multiplié les promesses et, à chaque fois, dans le marché, élevé le prix qu'il propose. Le seul point sur lequel il se refuse à transiger intéresse, selon lui, l'honneur de la Famille et l'avenir de la Dynastie. A présent encore, il arrive avec une solution mûrement réfléchie, qu'il estime

pour satisfaire Lucien et qui n'a pas dû coûter médiocrement à son orgueil.

Qu'il croie avoir besoin de son frère, nul doute. Le système d'adoption qu'il a essayé d'appliquer, à défaut du régime familial, ne lui paraît point si sûr qu'il puisse s'y fier. D'ailleurs, la matière adoptable lui fait défaut, puisque, ne voulant pas étendre à l'infini les élections, il s'est restreint à la famille de Joséphine, à des femmes, à des nièces, et qu'il ne saurait, sans des inconvénients qu'il prévoit, prendre, comme il pense, dans les cousines. A Milan, il a trouvé une lettre de Charles IV demandant une épouse pour le prince des Asturies. D'autres mariages sont en perspective, pour lesquels il ne peut raisonnablement compter sur les filles de Joseph, des gamines de cinq à six ans, dont une est nouée. Gagner cinq ans, c'est gagner tout. A la rigueur, selon les usages monarchiques, une fiancée de douze ans est présentable. Le code de la Convention fixait à quatorze ans l'âge légal. Lolotte a douze ans du 22 février 1807. On peut y penser. Ce n'est pas d'ailleurs tout ce qu'il veut de Lucien ; il entend le gagner lui-même, lui donner une place dans le Grand empire, rendre ses talents utiles et compléter grâce à lui le système.

Toute la famille s'emploie pour que Lucien accepte la rencontre avec l'Empereur. A l'en croire, il a « refusé des conditions un peu mitigées, mais toujours indignes » ; puis, sur « les lettres qu'on a fait signer à sa mère », devant la volonté formelle de Napoléon

il s'est rendu aux prières de tous les siens et a consenti. De fait, s'il n'a point sollicité l'entrevue et si on la lui a offerte, au moins en a-t-il eu le très vif désir : préalablement, il a accepté formellement de confier à l'Empereur l'établissement de sa fille aînée, et c'est le remercîment à adresser de ce chef qui motive l'audience. Il compte en tirer mieux, mais, tout au moins, c'est là le prétexte qu'il a saisi spontanément, car il n'a reçu nulle invitation nouvelle, lorsque, le 7 décembre, il est parti de Rome, se rendant à Milan pour y voir l'Empereur. En route, à Modène, le 10, il a rencontré Joseph venant de Venise qu'il a quittée le 8, et le 11, Joseph rend ainsi compte de son état d'esprit : « Sire, écrit-il, j'ai rencontré Lucien à Modène : il était fort empressé de se rendre auprès de vous, surtout d'après les dispositions de bonté dans lesquelles je lui ai dit que vous étiez pour lui et pour celle de ses enfants en âge d'être établie. Il vient vous en remercier et il est décidé à l'envoyer à Paris dès que vous le jugerez nécessaire.

« Il persiste dans les assurances qu'il m'avait déjà données à mon passage à Rome, que, content de son état, il ne désirait en sortir qu'autant que cela pouvait être utile aux vues de Votre Majesté sur sa dynastie, et compatible avec le devoir qu'il s'est imposé de ne point abandonner une femme qu'il ne dépend plus de lui aujourd'hui de ne pas avoir, qui lui a donné quatre enfants et dont il a à se louer infiniment depuis qu'il est avec elle.

« Quelles que soient les observations que je lui ai fai-

tes, quelque fortes que m'aient semblé les raisons que je lui ai données, je n'ai pu en tirer autre chose, sinon qu'il avait mis son honneur à ne désavouer ni sa femme, ni ses enfants, et qu'il lui était impossible de se déshonorer, ne fût-ce qu'à ses propres yeux. Du reste, prêt à saisir tous les moyens qu'il vous plairait de lui offrir pour sortir de l'état de nullité dans lequel il est, il trouve juste que vous ne lui reconnaissiez aucun droit à l'hérédité en France, puisque vous ne reconnaissez pas les enfants nés de son mariage ; mais qu'il lui semblait que, dans un établissement étranger, les considérations politiques n'étaient pas les mêmes et que votre indulgence pourrait bien lui laisser partager cet établissement, quel qu'il fût, à sa femme et à ses enfants. Sur ce qu'il m'a dit qu'ils étaient sur le point de se mettre en route pour aller se jeter à vos pieds, je l'en ai dissuadé et l'ai engagé à envoyer un courrier qui suspendît leur départ. »

Ainsi, voici les bases sur lesquelles Lucien se déclare prêt à traiter : remise de Lolotte à l'Empereur ; refus d'abandonner sa femme et ses enfants ; renonciation à toute prétention à l'hérédité en France ; demande d'un établissement à l'étranger auquel sa famille participera et dont elle héritera. Si ces prétentions peuvent paraître excessives, au moins l'Empereur les connaît-il et peut-il penser qu'on a gagné enfin un terrain ferme de négociation.

Mais lorsque, à Mantoue, dans la nuit du 12 au 13, Lucien est introduit dans le cabinet de Napoléon, ce

n'est plus, autant qu'on en peut juger[1], sur ces points que s'engage la discussion. D'abord, du fait de l'Empereur, elle s'égare en récriminations contre le mariage Jouberthou, en souvenirs du Dix-huit Brunaire, en réminiscences sur les hommes et les choses. On arrive enfin aux propositions nettes : l'Empereur se déclare disposé à adopter et faire entrer dans sa Famille impériale les filles de Lucien, aussi bien celles nées de son premier mariage — Charlotte et Christine — que celles nées du second — Lætitia et Jeanne — mais ce, sous la condition que, préalablement, Lucien ait divorcé. Il tient le mariage pour légal, il renonce à le considérer comme nul, — au contraire de ce qu'il a fait pour Jérôme ; il reconnaît aux enfants, conçus et nés postérieurement à la célébration, l'état d'enfants légitimes, mais il se refuse à reconnaître la femme comme princesse impériale et il exclut le fils qu'elle a eu avant qu'elle fût mariée. Lucien divorcé rentrera dans l'ordre de la dynastie avec tous les droits conférés à ses frères ; il recevra un royaume — celui de Portugal par exemple — et pourra, s'il lui plaît, continuer de vivre avec sa femme, mais hors de France, inostensiblement, et sans qu'elle participe aux honneurs de la royauté.

Lucien se refuse au divorce ; il se refuse à séparer ses enfants : puisque l'Empereur « tient à ce que

[1] Il existe, de fait, trois versions de l'entrevue, la première de Napoléon presque immédiate (17 décembre), la seconde de Lucien du 29 décembre, la troisième, aussi de Lucien, mais postérieure de cinq années et rédigée avec des exagérations et des rancunes évidentes.

ses enfants soient compris dans l'ordre de l'hérédité, il ne faut, dit-il, qu'un sénatus-consulte par lequel l'Empereur déclarera tout simplement que *les enfants de son frère Lucien, quoique nés d'un mariage qui n'a pas eu le consentement de Sa Majesté, deviennent aptes à succéder* ». C'est là son dernier mot et l'unique expédient qu'il propose.

Dans cette longue conversation qui dure plus de six heures entre deux interlocuteurs, deux frères qui ne se sont pas vus depuis tant de mois, il est impossible qu'il n'y ait pas des digressions, que les chocs de paroles n'amènent pas des colères, auxquelles, sur des souvenirs évoqués, succèdent des attendrissements. Napoléon et Lucien ont bonne envie de se convaincre ; chacun cherche à émouvoir l'autre, à l'attirer, à le séduire et, par le pathétique de la situation, à le reprendre et à l'attacher. Napoléon parle beaucoup et entremêle les brutalités et les douceurs, expose des projets, dévoile des desseins, ouvre brusquement des horizons d'histoire où, à pleines mains, il remue des peuples et, étalant la carte du monde dont il se sent maître, il dit à Lucien : « Prenez votre part. » Il est gai, il plaisante, il rit, il caresse, il étonne, il enveloppe ; il saute d'un sujet à l'autre, du passé à l'avenir, des misères de jadis aux éblouissantes fortunes : mais, malgré l'apparence de ses abandons expansifs, il vise à son but, ne s'en laisse détourner qu'autant qu'il veut et, lorsqu'on l'en croit le plus éloigné, il s'y retrouve.

Lucien, qui, avant d'entrer, s'est fait une attitude,

s'est disposé à l'oratoire et au tragique, se décontenance aux gaîtés, se reprend aux violences, s'attendrit presque à des moments, mais est trop partagé entre son ambition et son amour-propre pour avoir sa pleine liberté d'esprit. A des moments, il supplie : « Sire, rendez-vous à mes instances, vous n'aurez pas de plus fidèle serviteur que moi. Toute ma vie sera employée à vous prouver ma reconnaissance ; » à d'autres, il menace presque ; il emploie toutes ses ressources, mais la bataille qu'il livre est vraiment trop hasardeuse pour qu'il l'emporte. Comme lui dit l'Empereur : « Vous triompheriez de moi, c'est fort bien, je conçois que cela vous convienne ; je ne puis pas vous céder sans transition, sans même une satisfaction nécessaire ; » mais il ne lâche rien et il veut tout.

Après cette longue passe d'armes, Napoléon qui n'a encore rien gagné sur Lucien, ne veut pas pourtant désespérer : « Vous devriez, lui dit-il, rester avec moi ces trois jours : je vous ferais dresser un lit auprès de ma chambre à coucher. » Mais Lucien, qui craint de se laisser séduire, prétexte des affaires, un enfant malade et part. Avant, cet homme qui vient de refuser un trône demande le Grand cordon de la Légion d'honneur « comme un témoignage éclatant de la bienveillance de l'Empereur ». Qu'est-ce à dire ?

De fait, on n'a rien conclu, même pour Lolotte ; il faut donc que Lucien précise et c'est pourquoi, le 17, de Milan, Napoléon écrit à Joseph : « Mon frère, j'ai vu Lucien à Mantoue. J'ai causé avec lui

pendant plusieurs heures ; il vous aura sans doute mandé la disposition dans laquelle il est parti. Ses pensées et sa langue sont si loin de la mienne que j'ai eu peine à saisir ce qu'il voulait ; il me semble qu'il m'a dit qu'il voulait envoyer sa fille aînée à Paris auprès de sa grand'mère. S'il est toujours dans ces dispositions, je désire en être sur-le-champ instruit, et il faut que cette jeune personne soit dans le courant de janvier à Paris, soit que Lucien l'accompagne, soit qu'il charge une gouvernante de la conduire à Madame. Lucien m'a paru être combattu par différents sentiments et n'avoir pas assez de force pour prendre un parti. Toutefois, je dois vous dire que je suis prêt à lui rendre ses droits de prince français, à reconnaître *toutes ses filles* pour mes nièces, toutefois qu'il commencerait par annuler son mariage avec M^me^ Jouberthou, soit par divorce, soit de toute autre manière. Dans cet état de choses, tous ses enfants se trouveraient établis. S'il est vrai que M^me^ Jouberthou soit aujourd'hui grosse [1] et qu'il en naisse une fille, je ne vois pas d'inconvénient à l'adopter ; si c'est un garçon, à le considérer comme fils de Lucien, mais non d'un mariage avoué par moi, et, celui-là, je consens à le rendre capable d'hériter d'une souveraineté que je placerais sur la tête de son père, indépendamment du rang où celui-ci pourra être appelé par la politique générale de l'État, mais

[1] Ce n'était sans doute qu'un argument supplémentaire de Lucien : ce ne fut qu'en février 1808 qu'Alexandrine put être enceinte de Paul-Marie, né à Canino le 3 novembre 1808.

sans que ce fils puisse prétendre à succéder à son père dans son véritable rang, ni être appelé à la succession de l'Empire français. Vous voyez que j'ai épuisé tous les moyens qui sont en mon pouvoir de ramener Lucien (qui est encore dans sa première jeunesse [1]), à l'emploi de ses talents pour moi et pour la patrie. Je ne vois pas ce qu'il pourrait actuellement alléguer contre ce système. Les intérêts de ses enfants sont à couvert. Ainsi donc, j'ai pourvu à tout. Le divorce une fois fait avec Mme Jouberthou, et Lucien établi à l'étranger, Mme Jouberthou ayant un grand titre à Naples ou ailleurs, si Lucien veut l'appeler près de lui, pourvu que ce ne soit jamais en France, qu'il veuille vivre avec elle et dans telle intimité qui lui plaira, je n'y mettrai point d'obstacle, car c'est la politique seule qui m'intéresse ; après, je ne veux point contrarier ses goûts ni ses passions. Voilà mes propositions : s'il veut m'envoyer sa fille, il faut qu'elle parte sans délai et qu'en réponse, il m'envoie une déclaration que sa fille part pour Paris et qu'il la met entièrement à ma disposition ; car, il n'y a pas un moment à perdre : les événements se pressent et il faut que mes destinées s'accomplissent. S'il a changé d'avis, il faut que j'en sois également instruit sur-le-champ, car j'y pourvoirai d'une autre manière, quelque pénible que cela fût pour moi; car, pourquoi méconnaîtrais-je ces deux jeunes nièces qui n'ont rien à faire avec le jeu des passions dont

[1] Trente-deux ans.

elles ne peuvent être les victimes? Dites à Lucien que sa douleur et la partie de sentiments qu'il m'a témoignées m'ont touché et que je regrette davantage qu'il ne veuille pas être raisonnable et aider à son repos et au mien... J'attends avec impatience une réponse claire et nette, surtout pour ce qui concerne Lolotte. »

Pendant que toute la famille se réjouit de la réconciliation assurée et que la nouvelle des grandeurs promises à Lucien se répand, un peu comme une menace, dans les cours étrangères — car sait-on quel trône on lui destine? — Joseph, qui a reçu le 26 la lettre de l'Empereur, charge son premier écuyer, Girardin, d'aller à Rome la lui porter et la lui faire lire, sans lui laisser l'original. Le 29, Girardin est reçu par Lucien qui lit rapidement la lettre, témoigne à diverses reprises son impatience et finit par dire. « Il n'y a pas là une proposition nouvelle, toutes m'ont été faites dans l'entretien que j'eus avec lui à Mantoue, le 12 de ce mois; » et il se met à raconter ce que l'Empereur lui a dit, ce que lui, Lucien, a répondu. Girardin essaie de discuter, d'obtenir surtout une réponse nette quant à Charlotte, mais lorsqu'il insiste, lorsqu'il dit à Lucien : « Vous avez promis vos filles à l'Empereur lorsqu'elles seraient en âge d'être mariées, » Lucien répond : « Il fallait me tirer de là; d'ailleurs, je lui enverrais l'aînée si elle était en âge d'être mariée et que ce ne fût pas avec le prince des Asturies. » Ce qu'il dit là il ne le pense point; il s'est engagé, ne peut ouvertement se dédire; mais, lorsqu'il s'écrie : « Croyez-vous que je

puis consentir à laisser établir la division dans ma famille et puis-je envoyer ma fille dans une cour où on lui dira sans cesse que ma femme est une concubine et son frère un bâtard? » voilà sa véritable pensée : On a joué sur lui de sa haine contre Joséphine, et on a repris facilement le très petit avantage que l'entrevue de Mantoue avait laissé à Napoléon. Au reste, sans prévenir, ni se faire annoncer, quoiqu'elle sache son mari en affaires, Alexandrine survient, et Girardin, qui la connaît de longue date, n'a pas de peine à deviner d'où vient le changement d'attitude. Toutefois, soit que la menace contenue dans une des dernières phrases de la lettre de l'Empereur agisse sur Lucien, soit qu'il ne veuille pas achever de se brouiller en retirant sa parole, les choses demeurent, en apparence, telles qu'elles sont convenues et le voyage de Lolotte semble décidé. Lucien ne profitera pas de l'autorisation que son frère lui a donnée de conduire lui-même sa fille à Paris ; il la mènera seulement à Pesaro où il la remettra à la personne que l'Empereur aura chargée de l'accompagner à Milan. Seulement, point de date fixée, et que de choses peuvent se passer d'ici le départ! Quant au reste, il est inébranlable : « J'ai fait inutilement l'impossible, écrit Joseph, pour obtenir davantage de lui pour son propre bien, pour celui de sa famille et pour répondre aux intentions de Votre Majesté. »

L'Empereur avait pensé à Charlotte dans deux hypothèses : la faire épouser au prince des Asturies ou l'épouser lui-même. Dans un cas comme dans

l'autre — et à Mantoue, il avait indiqué l'alternative à son frère — quelles conséquences ! Charlotte tardant à venir, puis, sur les événements qui se passent à Rome, ne venant pas, l'Empereur retourne quantité d'autres combinaisons, songe à reprendre Stéphanie à la maison d'Arenberg, pour la donner à Ferdinand, elle ou la petite La Rochefoucauld, ne s'arrête à rien en ce qui concerne le prince des Asturies, continue pour lui-même à suivre la chimère d'un mariage russe... Puis c'est le voyage à Bayonne et « les destinées s'accomplissent ».

XXII

LES ROIS EN FONCTIONS

(Septembre 1806 — Mai 1808.)

Le Grand Empire en exercice. — Type romain. — Application à des peuples modernes. — Dilemme : Rois ou Peuples en révolte.

Joseph. — Le gouffre de Naples. — Opinion de Joseph sur son règne. — L'entourage aussi satisfait. — La chasse. — La galanterie. — Les palais. — La cour. — Les gens de lettres. — Le théâtre. — L'armée française. — Etat d'esprit. — Les généraux. — Les aides de camp. — L'argent français. — Où passe-t-il ? — L'opinion contemporaine. — L'opinion historique. — Le bonheur de Joseph. — Son caractère. — Il est Corse. — Points distinctifs et exemples. — La vanité. — La cachotterie. — La comédie du voyage de la Reine. — Pourquoi Napoléon maintient Joseph à Naples.

Murat. — La campagne de Prusse. — Le trône de Pologne. — Caroline à Paris. — Le retour de l'Empereur. — La cession de Wesel. — Questions de préséance. — Cinq mois de négociations. — Agrandissement du grand-duché. — Murat envoyé en Espagne. — Caractère de Murat.

Louis. — Son rôle dans la campagne de 1806. — L'affaire de Cassel. — Tentatives d'annexion. — Louis rentre en Hollande. — État mental de Louis. — Le délire des persécutions. — Ses actes, une fois rentré en Hollande. — Sentiments de Napoléon. — Querelles avec la reine. — La reine à Mayence. — Elle rentre en Hollande. — Mme Huyghens. — Intervention de Napoléon. — Mort de Napoléon-Charles. — Douleur d'Hor-

tense. — Attitude de Louis. — Arrivée de Caroline. — Départ pour les eaux. — Consolations de l'Empereur. — Hortense à Cauterets. — Louis aux Eaux-Bonnes, puis à Saint-Sauveur. — Rapprochement du ménage. — La vie à Cauterets. — Louis à Usson. — Verhuell. — Decazes. — Voyage de retour. — Arrivée à Saint-Cloud. — Nouvelle rupture. — Hortense à Fontainebleau. — Traité au sujet de Flessingue. — Agrandissement de la Hollande. — Le blocus continental. — Importations et exportations. — Mesures violentes de l'Empereur. — Louis tout Hollandais. — Les Français renvoyés. — Instabilité. — L'Ambassadeur de France.

JÉRÔME. — Les dettes. — Constitution du Royaume. — Avis de l'Empereur. — La Régence. — Recrutement de la cour. — Voyage de noces. — Arrivée à Cassel. — Premières mesures. — Renvoi des agents de l'Empereur. — Première querelle avec Napoléon. — Comment Jérôme comprend la Royauté. — Les fêtes. — Nouveaux emprunts. — Les juifs. — Perspectives qu'ouvre l'Empereur. — Le corps diplomatique westphalien. — La Garde. — Silence de l'Empereur.

L'Europe napoléonienne en mai 1808.

Voici près de deux années que le système fonctionne, que Joseph à Naples, Murat à Dusseldorf, Louis à la Haye, Jérôme tard venu à Cassel, règnent et gouvernent. On peut commencer à juger par les résultats la conception du Grand empire, à constater si les États feudataires apportent à l'Empire français une force ou une faiblesse, à déterminer les responsabilités et à évaluer les chances de durée.

Napoléon n'a pas imaginé le Grand empire comme une fédération d'États, divers d'organisme, de constitution et de législation, unis par une pensée politique et se proposant un but déterminé par leurs intérêts communs. Là rien de neuf : c'eût été ce

qu'ont tenté, suivant les temps, la maison de Valois, la maison de Bourbon, la maison d'Autriche. Il l'a conçu tel que les Romains l'ont réalisé, avec la réduction des États conquis, soumis ou alliés, à un type administratif, financier, judiciaire, militaire, religieux, créé pour l'usage du peuple victorieux, appliqué pour sa domination, sans souci des intérêts particuliers des peuples subordonnés.

Ce type, Rome l'imposait à des nationalités embryonnaires, à des peuplades la plupart dénuées de culture, de civilisation, d'organisation même, luttant seulement pour une indépendance matérielle, comme la bête se refuse à être capturée. Le type français, tel que Napoléon l'a combiné, en mélangeant les institutions traditionnelles de la Monarchie et les formules philosophiques de la Révolution, il faut l'imposer à des nationalités constituées par dix siècles d'histoire, de vie sociale, de pensée collective, de souffrances communes, d'habitudes acquises, d'intérêts successifs. Outre le souverain, il faut, en chaque pays, déposséder les deux classes dominantes, clergé et noblesse ; abolir tout le passé, transformer tout le présent, en vue d'un progrès qui ne peut s'acheter que par des souffrances, qui semble incertain et qui, infligé par l'étranger, est, par là même, haïssable.

Ces peuples n'ont pas tous été conquis ; plusieurs se sont donnés, ont posé leurs conditions, exigé un contrat, obtenu de l'Empereur une solennelle garantie de leur constitution et de leurs lois. Les nou-

veaux souverains ont donc des obligations et des devoirs vis-à-vis de leurs peuples. Si Napoléon, se plaçant au-dessus et en dehors des intérêts particuliers des États vassalisés, envisage uniquement l'intérêt de sa politique et l'intérêt de la France, qu'arrivera-t-il si ces forces accidentellement groupées par l'effort de sa fortune, constamment sollicitées par des traditions, des besoins, des passions contraires, se dérobent ou se révoltent ? Dans un cas, c'est la lutte contre les Gouvernés, dans l'autre, la lutte contre les Gouvernants, mais il est impossible que ce ne soit pas l'une ou l'autre. Ou les rois qu'il impose aux peuples se feront les exécuteurs aveugles et muets de ses desseins et ils ne régneront qu'avec la continuelle assistance de ses armées et de son trésor; — ou les rois se rendront les interprètes de leurs sujets; ils deviendront *nationaux*, et, dès lors, ils cesseront de concourir au système, ils chercheront à s'en libérer et, ouvertement ou non, lui feront la guerre.

Tel est le dilemme où il est enfermé, mais il semble qu'il n'en aperçoive ni qu'il n'en craigne aucun des termes.

Qu'il y ait des révoltes, il y compte : mais, l'accès passé, les peuples recevront le pli qu'il prétend leur donner; il leur donnera « le beau idéal de la civilisation : l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des vues et des intérêts », et « quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances et de prospérité ! Quel beau et magnifique spectacle ! »

Quelque expérience qu'il ait faite de l'esprit de famille, c'est uniquement sur l'esprit de famille qu'il compte pour opérer au milieu des dissidences des peuples la fusion des volontés des rois, plutôt leur subordination à sa volonté devenue la directrice absolue, sans contrôle et sans appel, des destinées de l'Empire.

Comment les faits ont répondu dans un sens et dans l'autre aux axiomes qu'il a posés, c'est ce que montrera seulement un exposé sincère de la situation.

Naples — ou du moins le roi de Naples — est ce qui donne le plus de satisfaction, et pourtant Naples est un gouffre où Napoléon verse sans cesse des hommes et de l'argent sans qu'il en sorte pour sa cause le moindre profit. A regarder Joseph et ses courtisans, à l'entendre lui, ou les favoris qui composent sa maison et son ministère, on ne se douterait guère de ce qui se passe dans le royaume : Le roi n'est occupé que du bien public; il travaille au point de se rendre malade; le dimanche seulement, il se donne un moment de repos et il l'emploie à penser à sa femme : « Je suis venu passer le dimanche ici, écrit-il à Julie, de Sainte-Lucie, le 26 avril 1807; il est assez remarquable que ce sont les jours de fête que je choisis pour me promener un peu. Cela te prouve que je suis obligé d'employer les autres jours au travail du cabinet. Au reste, la réponse à tout, c'est ce qui se passe ici ; les billets de banque de Naples qui

perdaient 25 p. 100 à mon arrivée, sont aujourd'hui au pair. J'ai, avec mes propres moyens, fait la guerre et le siège de Gaëte qui a coûté six millions de francs; j'ai trouvé le moyen de nourrir et de solder 90 000 hommes; car j'ai, outre 60 000 soldats de terre, 30 000 hommes au moins, invalides, pensionnés de l'ancienne armée, gardes-côtes, canonniers littoraux, et j'ai quinze cents lieues de côtes, toutes entourées, bloquées et attaquées souvent par l'ennemi. Et, avec tout cela, je n'ai pas assez surchargé les impôts pour que les propriétaires fonciers et le peuple soient mécontents; ils le sont si peu que je puis, sans imprudence, voyager presque partout ; que Naples est aussi tranquille que Paris ; que je trouve à emprunter ici ce que l'on peut me prêter ; que je n'ai pas une classe de la société mécontente et que l'on sait généralement que, si je ne fais pas mieux, ce n'est pas ma faute ; que je donne l'exemple de la modération, de l'économie ; que je n'ai pas de luxe ; que je ne fais aucune dépense pour moi ; que je n'ai ni maîtresses, ni mignons, ni favoris, que personne ne me mène, et que l'on est, dans le fait, si bien ici que les officiers français que je suis obligé de renvoyer se plaignent, quand ils sont dehors, de n'être pas restés à Naples.

« Lis donc ceci, ma bonne Julie, à maman et à Caroline puisqu'elles ont de l'inquiétude, et dis-leur que si elles me connaissaient mieux, elles seraient plus tranquilles. Dis-leur que l'on ne change pas à mon âge ; rappelle à maman qu'à toutes les époques

de ma vie, citoyen obscur, cultivateur, magistrat, j'ai toujours sacrifié avec plaisir mon temps à mes devoirs. Ce n'est pas moi certes qui prise peu les grandeurs, qui puis m'endormir dans leur sein ; je ne vois dans elles que des devoirs et jamais de droits. »

Voilà un homme satisfait ; et, autour de lui, on ne l'est pas moins. Tous ses amis de Paris qui l'ont joint ne cessent de s'extasier. Songez qu'on a le divin Méot pour chef des cuisines et que nul ne s'entend comme lui à juger si la viande est à point : s'il a des doutes sur un quartier de chevreuil, il tire la courte épée qu'il porte au côté, la plonge dans la viande, goûte et juge. Quel homme ! On a de la chasse : En un jour, à Venafro, chanté par Horace, Sa Majesté a tué cent sangliers ; près des ruines de Minturne, on tire, en une promenade de huit milles sur les canaux, deux mille coups de fusil sur du gibier d'eau ; on a des bécasses tant qu'on en veut à Pestum, autant de canards sur le lac d'Averne ; des sangliers et des chevreuils autour de Capoue, des cailles à Naples, des faisans à Caserte, des sgarolles à Portici. Cela vaut bien Mortefontaine où, dans sa journée, un chasseur bien servi — tel l'Empereur — abat ses vingt lièvres.

« Point de mignons », sans doute, mais « point de maîtresses », cela est pour Julie. C'est un grand amoureux que Joseph ; il s'entend aux déclarations, aux galanteries, aux attentions, et porte les délicatesses de ses quarante ans à cueillir agréablement des fleurs dédaignées. Chaque soir, dans le salon de Sa Majesté, viennent, sur invitation, les dames les mieux

nées, et surtout les plus aimables et les plus jeunes : il les a dispensées de lui baiser la main, comme le voulait l'étiquette. Lorsqu'il entre, c'est lui qui salue chacune par quelque phrase noble, touchante et délicate : « Il a toute la galanterie d'Henri IV, » dit un brave soldat qui fut de sa maison ; — mieux élevé pourtant. Il est pressé, mais il a une façon de le dire qui ne déplaît pas : « Depuis que je te connais, écrit-il à une de ses passions, il s'est passé autant de mois que de jours ; depuis hier, chaque heure me semble composée de soixante mois ; » et n'est-ce pas d'un joli tour encore : « Il est indispensable pour mon repos que je ne te voie pas avant ta réponse, que la première fois que je lèverai les yeux sur toi, je puisse, sans contrainte, me défendre de l'injure de tes soupçons devant toi seule, mon unique arbitre et, quelle que soit l'injustice de ton cœur, ma tendre amie, ma divine et cruelle amante... »

Mais il est roi, et il en coûte cher à un roi pour être galant, même s'il est, comme Joseph, de caractère aimable, de belle figure et de noble taille. D'ailleurs, n'est-il point magnifique en tout ce qu'il imagine et, pour ce qu'il aime, peut-il descendre à lésiner ?

Ces palais où il passe, si multipliés par le caprice des rois Bourbons, si glorieux déjà par leurs architectures et où il ne manque qu'un tour français pour les rendre tout à souhait, Naples, Persano, Sainte-Lucie, Caserte, Capo-di-Monte, Castellamare, Venafro, Portici, il faut bien que l'amateur de jardins, propriétaire de Mortefontaine, trouve à s'y distraire, surtout

que, pour embellir le pittoresque, il a de plus les ressources de la flore méridionale.

Et comme il s'entend à les remplir, ces palais, pour qui Jacob Desmalter a envoyé ses merveilles ! Quel peuple de valets de pied, de valets de chambre, d'huissiers, de suisses, de maîtres d'hôtel, de contrôleurs ! Quelle multitude de chambellans, d'écuyers, de maîtres des cérémonies, de pages, de dames du Palais ! Quel champ ouvert à la vanité ! Quel coup d'œil pour l'ostentation ! Comme aux Tuileries, ce sont livrées toutes galonnées d'or, costumes étincelants d'argent : du bleu foncé, du bleu clair, du vert, du rouge, du violet, toutes les couleurs du prisme, et, pour faire fonds au tableau, des gardes du corps et des chevau-légers, des grenadiers et des voltigeurs, l'élite des régiments français qui ont passé dans le royaume.

Pour sa maison, Joseph ne prélève à la vérité que cent mille ducats par mois, ce qui, par année, ne fait guère plus de cinq millions; même, il ne réclame point l'arriéré, le laisse en réserve, comme dette contractée par l'État vis-à-vis de lui ; mais le domaine royal est immense et d'un grand rapport, et l'Empereur laisse à son frère l'entière jouissance des parties qu'il s'est réservées ; mais les biens confisqués des émigrés et des moines fournissent de belles occasions d'être généreux et Joseph se pique de l'être, comme il se pique d'aimer la littérature. Il prétend en être à Naples le restaurateur et, pour débuter, il a fondé une académie royale d'histoire et d'antiquités qu'il a dotée de dix mille ducats de rentes ; il décrète une

Université du Royaume, et une Université de Naples, des collèges et des écoles partout; il appelle à sa cour Monti qui lui a dédié les *Pythagoriciens* en attendant la *Palingénésie politique*, et c'est une pension de 3 000 francs qu'il lui offre; mieux à Païsiello qui met les *Pythagoriciens* en musique; autant à Ardit, directeur du musée et des fouilles, à Daniele, secrétaire perpétuel de l'Académie. Cela ne nuit point aux gens de Paris : l'abbé Morellet a une pension de 3 000 francs pour une correspondance littéraire qu'il n'envoie pas, vu la faiblesse de ses yeux; De Laulnaye, qui s'entend si bien aux sciences occultes, en a une pareille pour écrire l'histoire des religions, Chardon pour disserter de l'antiquité et Andrieux une de 6 000 : autant reçoit Bernardin de Saint-Pierre et le roi lui écrit : « J'ai fait lire votre *Paul et Virginie* à quelques dames de ce pays que je vois habituellement. Elles avouent que la langue du Tasse n'a rien produit de si doux. Je leur ai dit que le père de Paul était de mes amis et qu'il était possible qu'il fît un voyage dans le pays où Virgile et le Tasse ont pris les originaux des tableaux dont ils enchantent le monde depuis tant de siècles; » l'invitation n'est-elle pas galante, surtout accompagnée d'un rouleau de doubles où l'on voit à l'avers l'effigie de Sa Majesté avec la légende *Joseph. Napol. D. G. Utr. Sicil. Rex* et au revers les armoiries du royaume avec l'exergue : *Princ. Gallic. Magn. Elect. Imp.*, car il n'égare nul de ses titres.

A M^me^ de Staël, point d'argent, mais quelles

jolies lettres lorsque tarde d'arriver *Corinne*. Et les théâtres, quelle affaire ! Surtout le français, théâtre de la Cour. Qu'on y songe ! « Sa Majesté a le second théâtre français de l'Europe », elle a une troupe que Larive a recrutée et qui, mis à part le directeur et le régisseur, ne coûte pas, pour les cinq premiers sujets, moins de 48000 francs par an. Il est vrai qu'on a ainsi la tragédie tant que l'on veut et qu'on y fait alterner Mlle Léon, Mlle Ribou et Mme Barrière ? celle-ci est-elle plus laide encore que la Duchesnois : c'est une question que se posent les courtisans, mais la Barrière est du choix de la reine et l'on s'incline.

Cependant, en Calabre, d'autres Français, moins richement dotés et moins galamment applaudis, jouent, pour Sa Majesté, la tragédie au naturel. Devant Amantea, une bicoque que défend un simple chef de bande, le général Verdier, en décembre 1806, livre trois assauts, fait tuer 150 hommes, et bat en retraite emmenant à grand'peine 400 blessés ; on recommence en janvier, et il faut un mois de combats et 600 morts pour qu'Amantea capitule : encore, tous les bandits qui y sont enfermés ont-ils le choix d'aller en Sicile ou de rentrer dans leurs foyers. On bataille autour de chaque village ; on brûle, on fusille, on pend ; mais les représailles sont terribles ; des compagnies entières disparaissent, comme si le sol s'était ouvert, et traîner c'est mourir. En mai, le prince de Hesse-Philipstadt débarque de Sicile avec 5 ou 6000 hommes : ce sont des troupes réglées, et, avec 3000 soldats qu'il ramasse, Reynier

les bat sans coup férir, en tue 500, en prend 2000, mais, après, il faut assiéger Cotrone où un millier de forçats et de miliciens tiennent un grand mois et, à la fin, s'évadent par la mer. Et, devant Cotrone, par le feu d'abord, par la fièvre ensuite, Reynier a perdu les deux tiers de son effectif. A la fin de 1807, les Bourboniens gardent encore Reggio et Scylla[1]. Les troupes françaises, harassées par les marches, anémiées par la fièvre, exaspérées par de continuels assassinats, dépourvues de tous moyens, car la solde est en retard de six mois et on ne paye même pas les états de perte, ont beau recevoir des contingents de plus en plus forts de conscrits, elles fondent, elles se délitent en ce pays où tout buisson cache un assassinat, tout village un guet-apens, tout boqueteau une embuscade. Il y a là, d'employés, dix régiments d'infanterie française à deux bataillons, 25 000 hommes, plus le régiment d'Isembourg et le régiment de La Tour d'Auvergne; deux bataillons italiens (2520 hommes), un régiment suisse et la légion Polacco-Italienne; plus, de Français encore, un régiment de pontonniers, un bataillon du train, deux régiments d'artillerie, deux de dragons et deux de chasseurs à cheval. Cela va à 40 000 hommes. Rien que pour tenir au complet les dix régiments d'infanterie, il faut chaque année 7000 hommes de recrues sans compter les sortis des hôpitaux : pour l'ensemble, c'est

[1] Reggio n'est pris par Reynier que le 2 février 1808 et, le 17, Scylla est évacuée par sa garnison qui s'embarque pour la Sicile.

au moins 15 000 hommes : voici trois ans ; Naples a mangé plus de 45 000 Français.

L'état d'esprit de ces gens — généraux, officiers, soldats — quel peut-il être ? L'Empereur tient que la guerre qu'ils font n'est pas sérieuse : « C'est une mauvaise plaisanterie, écrit-il à Joseph, de nous comparer à l'Armée de Naples, faisant la guerre dans le beau pays de Naples où l'on a du pain, du vin, de l'huile, du drap, des draps de lit, de la société et même des femmes. » Les chefs français qui les mènent au feu, ne sont ni en mesure, ni en humeur de les défendre, même de les protéger et de leur faire donner ce qui leur appartient. Masséna les commandait. Joseph a exigé son rappel, sous prétexte qu'il coûtait trop cher, et, à celui-là qui lui a conquis son royaume, malgré l'insistance presque hors de mesure de l'Empereur, il n'a rien donné, ni un titre, ni un duché, ni une dotation — rien ! Pour remplacer Masséna, l'Empereur a offert Macdonald « un homme habitué aux grands événements », (18 janvier 1807) ; voyant que Joseph ne se décidait pas, il l'a offert de nouveau le 22 février, demandant pour lui 140 000 francs de traitement, annonçant qu'il lui laisserait le grade de général français ; Joseph a fait présenter la proposition de telle sorte que Macdonald l'a repoussée avec hauteur. « Mon sang, a-t-il écrit dix années plus tard, frémit encore d'indignation et toutes mes facultés se soulèvent pendant que je trace ces lignes, en songeant à l'abaissement où j'aurais été jeté et serais tombé, à la condition de commander des soldats napolitains ! »

Macdonald ne vient donc pas ; nul ne vient, ni ne veut venir des hommes du premier rang ; au contraire, ce qui reste part, écœuré ou renvoyé : ainsi Reynier, qui, s'il a été battu à Sainte-Euphémie, n'en a pas moins conquis deux fois les Calabres, qui seul a achevé l'œuvre et préservé Joseph des déroutes déshonorantes. Et lui aussi part sans même être remercié, et, pour les expéditions qu'on médite, il est remplacé par le général Maurice Mathieu ou Mathieu Maurice, celui-là qui, à la Restauration, se fit le comte de la Redorte. A la bonne heure, c'est un homme qui a su se rendre Napolitain et qui n'a point les scrupules d'un Macdonald : allié au roi, comme on a vu, colonel général de sa garde, « c'est un homme précieux », Joseph l'atteste en demandant la Légion pour le frère de Maurice Mathieu qui se nomme Bernard-Saint-Affrique. Avec un général napolitain pour commander les troupes françaises, l'on n'aura plus à craindre que quelque plainte parvienne à l'Empereur.

Pour les parades et rien que pour cela — car il n'est bon à rien et, depuis dix ans, l'a amplement prouvé — l'on conserve Jourdan. A celui-là, l'on n'a pu imposer de broder les *valets* de Sicile sur son bâton de maréchal d'Empire, mais il est si dévoué, se courbe si bas devant le roi ; il est si bien porté à exécuter tous les désirs, toutes les velléités d'impressions de Sa Majesté, que, restant Français de nom, il est en vérité bien plus utile que s'il se disait Napolitain. Napolitain, d'ailleurs, il faudrait le garder ; Français, lorsqu'on aura tiré de lui tout ce qu'on

peut, on s'emploiera à le faire partir et Joseph saura le demander (29 janvier 1807).

Grâce à Jourdan, gouverneur de Naples, grâce aux officiers généraux français qui font en même temps partie de la Maison du roi ou qui sont de sa familiarité, on a sans opposition prélevé l'élite des régiments français (5000 hommes) pour en former les cadres des régiments de grenadiers et de voltigeurs de la Garde, du 1er régiment d'infanterie dit du Roi, du 2e, dit de la Reine, du 1er régiment d'Infanterie légère, du 1er et du 2e régiment de Chasseurs à cheval ; on a, au mépris de toute loi, fait passer, du service de France au service de Naples, la Légion corse, formée en 1804, forte de cinq bataillons et uniquement composée de Français. A cette légion, on n'a pas même laissé son organisation et ses habitudes de manœuvres de façon qu'officiers et soldats pussent encore se croire Français et se réclamer de la France; on l'a débaptisée en régiment Royal-Corse et, de même, les nègres de Saint-Domingue, employés devant Gaëte en bataillons de Pionniers noirs, sont devenus Royal-Africain ; et pas plus que les Corses, on ne les a consultés ; c'est ici une traite d'un nouveau genre, et ce sont des Français que l'on vend.

Cela est l'exception ; la plupart se vendent eux-mêmes. Après le traité de Presbourg, dans l'armée, on a cru à la paix; on y croit bien mieux après Tilsit, et, dès lors, quiconque a connu le citoyen Joseph ou le prince Joseph s'empresse d'offrir ses services au roi Joseph. Quelques-uns sont de braves

gens ; tous sont des hommes braves, mais n'ayant de métier que la guerre, la faisant depuis quinze ans et dans les petits grades. En France, ils trouvent les avenues bouchées, resteraient capitaines, chefs de bataillon, au plus majors : en fin de carrière, un commandement de place, c'est le mieux qui les attend. Au premier coup, à Naples, ils prennent l'essor, deviennent colonels, aides de camp du roi, reçoivent des étoiles sur leurs épaulettes. Pour plaire à Joseph, ils ont cette qualité majeure de déplaire à l'Empereur car la plupart, venant de l'Armée du Rhin, sont par quelque endroit, des suspects. Leur républicanisme qui, d'ailleurs, n'eût demandé en France qu'à se rendre, se fera tout de suite si traitable à Naples que Joseph ne trouvera nuls serviteurs plus dévoués et, plus tard, nuls apologistes comparables. Encore leur pardonnerait-on à eux : ils ont fait la guerre et la savent ; ils ont des actions d'éclat qu'on cite et qui leur valent le respect ; mais, en même temps, d'autres sont venus, freluquets évadés du collège, émigrés rentrés, Toulonnais ou Marseillais évadés, les uns à nom sonore, les autres bourgeois tout rondement, mais tous recommandés, appuyés, s'épaulant, faisant une clique. C'est pour eux les étoiles de la Légion que l'Empereur croit donner à des soldats — au point qu'il veut rapporter les décrets qu'on lui a surpris, rayer ces noms, reviser les promotions. — Et pour eux aussi les grades, non seulement dans l'armée napolitaine, mais dans la française, et l'on voit ainsi des garçons partis sous-lieutenants de leur

régiment, devenus à Naples chefs de corps, franchir, dans les cadres français, jusqu'à deux grades en une année, devenir, sans jamais s'être battus, les égaux, les supérieurs de vieux capitaines qui ont dix campagnes.

Joseph, qui ignore tout du militaire, a recruté là des aides de camp. Pour les prendre, peu lui importe le grade : il en a qui sont tout juste lieutenants, d'autres capitaines ou chefs d'escadron, et, sans même les accréditer par une lettre, il les envoie inspecter et commander des officiers supérieurs français, même des officiers généraux. Il est, à la vérité, lieutenant de l'Empereur et, nominalement, commande en chef l'armée française ; mais, dans l'armée, nul ne le prend au sérieux, nul ne le tient pour un chef, nul n'est disposé à lui obéir directement et sans que les ordres qu'il donne aient été transmis par la voie hiérarchique. De là, conflits à tout moment. Les mots sifflent comme des épées, et quand c'est Paul-Louis qui les manie, qu'on juge s'ils entrent dans la chair. Celui-là n'est point de ceux qui se rendent aimables ; il est officier d'artillerie et a le caractère de l'arme ; de tempérament, c'est un mécontent et, de nature, un va de l'avant, mais comme on le sent soutenu par tous, ses camarades et ses chefs, et, aux misères qu'il conte, si gaîment parfois, comme on comprend ses ironiques colères ! Pour endurer sans plainte des souffrances qui n'ouvraient même pas l'espoir d'un avancement, il fallait à ces hommes ou le sentiment du devoir, hautain et silencieux, qui élève à l'hé-

roïsme la servitude militaire, ou le déchaînement de l'appétit, le goût de se battre pour le plaisir, la volonté de piller, la ferme volonté de s'enrichir. Combien de chefs auraient dit, comme Masséna : « Tous les guerriers depuis Romulus ont fait leur fortune en versant leur sang pour leur pays » et auraient trouvé là leur justification suffisante. Et pas même cela : défense de piller, défense de lever des contributions, défense de se garnir le moindrement les poches ; et volés partout, partout dévalisés, les officiers et leurs hommes, sans solde, sans pain, sans habit, sans souliers, doivent continuer tous les jours à se battre à mort pour le compte de ce roi qu'ils ne peuvent ni connaître, ni aimer, ni même estimer, car il n'a jamais paru au feu sous lequel ils vivent. Aussi, plusieurs n'attendent pas qu'on leur fasse leur part et si, en des parties du royaume, la guerre se prolonge comme elle fait, c'est sans doute que les Polonais, les Suisses, les Allemands, même des Français, ont la main lourde et la conscience légère, mais comment en serait-il autrement ?

Pourtant, de France, il vient de l'argent, il en vient beaucoup, car, outre les millions — et c'est trente pour le moins — envoyés de Paris et de Turin, outre l'argent fourni par le Trésor impérial et par le Trésor de la Couronne, c'est la France qui, sur la Caisse d'amortissement, fournit à Naples les fonds de l'emprunt soi-disant contracté en Hollande : mais, soit qu'il en faille en réalité bien plus pour solder à la fois l'armée d'invasion, une armée napolitaine et une cour qui, chaque

semaine, croît de luxe et de nombre ; soit que la prétention de ne point charger les peuples et d'établir les budgets de recettes sur le pied de paix empêche de tirer du pays les ressources qu'on y pourrait trouver ; soit encore et plutôt, qu'on préfère se former à Naples une réserve, solder les budgets en excédent et fournir à l'extraordinaire en tirant sur l'Empereur, c'est à lui qu'on revient sans cesse, et c'est lui qui doit incessamment fournir des moyens. Sans doute, il se défend, mais bien moins que contre d'autres ; il oppose des raisons, établit des principes, explique ses projets, dit ses ressources et ses dépenses, se plaint, s'indigne... et paye. Par cette plaie ouverte de Naples, coule sans fin de l'or et du sang. On n'est point fixé sur les chiffres ; il faut renoncer même à les évaluer ; mais l'ensemble apparaît formidable, et pourtant les contemporains n'en ont rien vu et la postérité ne s'en doute point. Pour les contemporains, Naples était loin ; dans les journaux, les correspondances, savamment organisées, réglaient le ton ; les lettres ne passaient point ; pour écrire sûrement, les ministres du roi attendaient des occasions. Dans les comptes, rien. Partie de l'argent venait des contributions de guerre, de la Caisse d'amortissement, d'autres caisses ; partie du budget ordinaire, mais point de chapitre spécial : l'on prenait sur tous et comment le saurait-on? Depuis, ça été mieux : Sur ce règne à Naples, Miot a écrit — et c'est le ministre de l'Intérieur, — Dumas — et c'est le ministre de la Guerre, — Rœderer — et c'est le ministre des Finances

— Gallo — et c'est le ministre des Affaires étrangères ; dans le militaire, des aides de camp ou des favoris ; à la Cour, pareillement : rien que des intéressés et, par suite, concert unanime, satisfaction entière ; quel royaume et quel règne ! Cela sied à Joseph et c'est l'attitude qu'il a prise.

Faut-il même penser que ce soit une pose adoptée et non pas la nature même? Depuis qu'il existe, sans qu'il ait pris la peine de s'agiter et pourvu qu'il se laissât vivre, tout lui a réussi ; il n'a point eu à gravir les échelons, ils se sont abaissés sous ses pieds. Même aux pires jours, quand la famille manquait de tout, lui, trouvait un nid duveté à souhait et un garde-manger bien garni. Après, les légations, les ambassades, l'immense fortune, les honneurs de la députation ; après, la partie des négociations dans le Consulat, avec tous les agréments qu'elle comporte — et il n'en laissa point sa part ; — après, les dignités souveraines, le partage, sinon du pouvoir, au moins de la représentation ; enfin, un trône. Tout cela est venu de soi, sans qu'il fît un effort et même, l'étrange est que, lorsqu'il a prétendu monter plus vite, lorsqu'il s'est intrigué pour parvenir, la marche s'est dérobée. Il n'a rien acquis par lui-même, il a fallu que tout lui vînt : comment douterait-il, dès qu'il est roi, qu'il soit un bon roi et un grand roi, que ses sujets soient heureux, que son royaume soit paisible et, s'il a besoin de soldats et d'or, que son frère ait à lui en fournir ? Ce dernier article n'entre pas dans la ligne de ses comptes : non seulement il n'y regarde

point, mais il semble qu'il n'en a point connaissance. C'est le mieux qu'on peut croire après sa lettre à sa femme.

De là, peut-on croire, des vertus : il n'a point de mauvaise volonté, il n'est nullement sanguinaire, il est plein de bonnes intentions ; il est aimable ; il a du bon sens ; il est libéral ; il s'entend à représenter et, en ses habits royaux, il est à l'aise. Le long manteau herminé lui sied et il sait mieux le porter que des rois, après dix générations. Entre lui et le Bourbon qui règne à Palerme, quel semble le parvenu ! Il est galant, mais sans scandale ; il n'a nul vice dont on se cache, et, s'il est magnifique en ses fêtes, n'est-ce point royal ? Il n'aime point aller à la guerre et laisse les Français se battre pour son compte ; mais il veut peut-être ignorer qu'il a encore des sujets qui le méconnaissent ; puis, depuis, Charles III, les rois de Naples ne font point campagne : cela est de tradition.

Tout naturellement, Joseph se marque, s'établit très prince, très roi, et sans effort, sans hauteur, comme si cela devait être ainsi, l'eût toujours été. Tout ce qui fut de son intimité le sent, prend les distances, se tient à l'étiquette et, chez lui, la seconde nature, formée ainsi aux environs de la quarantaine, prime l'autre — à moins que cette seconde nature n'ait toujours été la vraie et que la première ne fût qu'à l'usage des Français, produit de l'éducation française et rendue obligée par le milieu français ; que, en tout Corse chef de famille, ce sens, si l'on

peut dire, de la *Principauté*, ne dorme, prêt à s'éveiller à l'occasion et, à défaut d'un peuple, ne s'étende sur un clan, deux pêcheurs, un bandit et trois pâtres? Vraisemblablement, c'est ainsi et du reste, à le regarder de près, comme il porte en lui tous les traits génériques de sa race!

D'abord, la paresse. A chaque lettre, il pousse cette lamentation : « Je travaille... Je me tue de travail.. Je ne pense qu'au travail... » et qu'on se rappelle à qui il dit cela! Nul comme un paresseux pour vanter le travail qu'il fait : pour lui, c'est un accident qui coûte : ailleurs, la vie même.

Puis, la vanité : comme autrefois avec Zia Gertrude il parcourait les terres familiales, à présent c'est son royaume; les excursions lui plaisent; il les multiplie sans utilité et les seuls lieux qu'il évite sont ceux où l'on se bat; il change à chaque instant de place, il reçoit les baise-mains, il répand des grâces, il accorde à l'aveugle des pardons aux pires bandits, il se rend populaire, mais toujours d'un air de prince, avec gestes de dignité qui ne sont point étudiés, mais de nature et de fond. La vanité — quoiqu'il dise pour accréditer qu'il est philosophe — est un des traits les plus nets, les plus décidés de son caractère et qui dira que ce n'est point corse? Comme jadis à sa généalogie, comme à l'ordre de Saint-Etienne, il s'attache à présent aux ordres dont il entend être fondateur et grand maître. Dès ses premiers jours de règne (10 mai 1806) il a voulu ressusciter l'ordre de Saint-Janvier et l'Empereur a dû le prier d'attendre (21 mai); mais

cette attente lui pèse si fort qu'à chaque instant, il revient sur ce sujet. Toute réflexion faite, il renonce à faire revivre un ordre bourbonien et il en préfère un de sa façon. Le 26 janvier 1807, il adresse à l'Empereur, en Pologne, les modèles de décorations. C'est une étoile à cinq rayons, émaillée de rouge, suspendue à un aigle, attachée par un ruban bleu « couleur de la monarchie fondée dans ce pays par les princes normands ». Au centre de l'étoile, d'un côté le cheval de Naples avec la devise *Patria rinnovata*, de l'autre l'effigie du roi et en exergue : *Istituito da Giuseppe Napoleone re delle Due Sicilie*. Il y aura cinq cents chevaliers avec l'étoile en argent, cent commandeurs avec l'étoile en or, cinquante dignitaires avec un grand cordon et une étoile de première grandeur. Selon le rang, pensions prises sur les biens de l'ordre de Malte et de l'ordre Constantinien; il n'en coûtera que 250 000 francs par an. C'est un besoin de toute urgence « pour récompenser les personnes qui servent bien l'Etat ». — « Ne faites point d'ordre, » répond l'Empereur le 1er mars, et il faut encore rouler les rubans bleus et décrocher les étoiles rouges; mais, à l'entrevue de Venise, Joseph arrache l'autorisation. A peine rentré à Naples (15 janvier 1808), il adresse à l'Empereur deux décorations à choisir, avec une note explicative. D'ailleurs, dit-il, « je suis bien décidé à laisser là tout cela si je n'ai pas l'assurance que Votre Majesté voudra bien acccepter la grande décoration ». — « J'accepte votre ordre avec plaisir, répond Napoléon le 26. Il me semble que le projet de

décoration avec les trois valets de Sicile est ce qu'il y a de mieux, parce que cela dit quelque chose, » parce que, aussi, cela remplace l'effigie du roi et que l'Empereur n'aime point que ses frères se donnent cette licence. Là-dessus, tout de suite, décret rédigé. On met les devises en latin : *Joseph Napoleon Siciliarum rex instituit*, puis *Renovata patria;* on règle les détails : dotation de l'ordre à 100 000 ducats ; pension de chevalier à cinquante ; huit dignitaires à 3000 ducats résidant chacun dans un département ; ruban bleu céleste sans liséré, à la boutonnière pour les chevaliers, en sautoir pour les commandeurs, au corps pour les dignitaires avec le crachat en plus sur l'habit. Il ne reste qu'à nommer les heureux, mais c'est ici que Joseph s'embarrasse. Combien de décorations donnera-t-il aux officiers français? Qui les choisira? Impossible de faire des nominations jusque-là : « Je mécontenterais toute l'armée, écrit-il, je discréditerais mon ordre dès sa naissance; j'établirais une division préjudiciable au bien du service ; j'aurais bientôt les rouges et les bleus, et les bleus seraient décriés et les rouges mécontents. » Les rouges, ce sont les légionnaires et, ainsi, c'est à la Légion que Joseph égale son ordre avant même qu'il soit distribué!

Mais quoi ! de la vanité où n'en met-il pas? Ne voilà-t-il pas que pour la hampe de ses drapeaux, il veut l'aigle — au repos, il est vrai ; c'est une concession ; puis, sur les couleurs tricolores françaises, il prétend « mettre l'arme de Naples au milieu » Fort justement, l'Empereur lui fait observer que, ni

l'aigle, ni les couleurs de France, n'ont rien à faire avec Naples, mais le roi ne se tient pas pour battu : à défaut du bleu, il prend le noir avec le rouge et le blanc. De loin, c'est pareil.

Parce que Masséna a reçu directement, du grand chancelier, des étoiles de la Légion pour son armée, ce sont des plaintes, comme si Lacépède lui eût directement manqué; bien pis, lorsque, en son nom personnel, Reynier reçoit la capitulation de Reggio, lorsque Cavaignac, recevant une autre capitulation, omet, dans l'intitulé son titre d'écuyer du roi; lorsque M. d'Aubusson-La Feuillade présente des lettres de créances adressées au *Roi de Naples :* grosse querelle, qui, aux Relations extérieures, à Paris, fait casser le comité du Protocole; Sa Majesté ne plaisante pas sur ses grandeurs; il les lui faut toutes, même les royautés de Sicile qu'elle ne possède qu'en espérance.

Puis, c'est ce mystère, cette passion de la cachotterie qu'on a là-bas. A ses meilleurs amis, aux serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués, il dissimule toujours une part de sa pensée ; il donne et retire des marques de confiance; il annonce des faveurs, puis reste des semaines sans en parler, faisant désirer, attendre, espérer et craindre. Il n'est plus de ceux qu'on interroge et, aux allusions, il reste muet, car il est froid d'ordinaire, se communique peu, ne trouverait pas cela royal.

Pour les rancunes et les méfiances, nul ne l'égale : d'un homme qu'il hait, il tire toute l'utilité dont il

peut être, puis, sans façon, il le supprime, lui donne son congé — rien avec — et le renvoie. Quiconque a cessé de plaire, quiconque a montré des velléités d'indépendance, quiconque se permet des discours, des lettres critiques, renvoyé, non tout de suite, sur un premier mouvement, mais après deux, trois, quatre mois, un an, où le patient ne s'est en rien aperçu de sa défaveur; alors, la lettre de service écrite simplement, d'un ton tout uni, comme, sanguinaire, il eût fait poignarder l'homme ou l'eût fait jeter aux oubliettes. Avec des airs de bonhomme, nul plus calculé, bien que ces calculs n'aillent point au grand, ne soient tournés ni vers la politique majeure, ni vers l'ambition magnifiée : des petits moyens pour des très petits buts, des buts invisibles, des questions de préséance, des places de chambellan ou de dame pour accompagner, et, alors, des croisements de paroles, des alternatives, des combinaisons, des retraites, des pièges où les gens se prennent, des mécontentements donnés aux plus intimes, aux plus fidèles, aux plus nécessaires. Pourquoi? Pour rien.

Où il faut le voir double et triple, c'est avec l'Empereur, sur ce qui demande de la précision, questions d'effectifs et questions d'argent. A ses chiffres, impossible de se confier le moins du monde. Pour son armée, c'est 5 000 Français qu'il annonce avoir pris; puis c'est 2 000, c'est 1 500 ; ce n'est rien du tout, si on le pousse. Si on ne lui envoie trois millions, par mois, il n'a qu'à mettre la clef sous la porte et le royaume va sauter; puis, c'est à deux qu'il se res-

treint, puis à un, puis à 500 000 francs. Quel besoin avait-il alors de six fois plus ? Il lui faut des généraux ; l'Empereur le lui dit, il en convient, il l'affirme : jamais il n'a pensé à renvoyer tel ou tel ! Bien mieux, il le comble ! Huit jours après, c'est chose faite, et il annonce tout simplement que Un tel est parti. Par un travail singulièrement habile, il élimine l'un après l'autre tout ceux qui ne se sont pas faits ses créatures ; cela lui est aisé puisqu'il commande en chef, mais ce n'est pas d'autorité qu'il agit ; l'Empereur en prendrait ombrage ; il s'arrange seulement pour mettre en mauvaise posture les grincheux, pour les contraindre à demander leur changement : il n'y est pour rien ; il n'a fait que suivre leur désir. Malgré tous les désagréments, s'obstinent-ils à rester, alors, des plaintes pleurardes sur le nombre de généraux inutiles qu'il faut chèrement payer, des plaintes renouvelées jusqu'au jour où l'Empereur consent qu'on en renvoie quelques-uns. Aussitôt, la balle prise, ceux qui déplaisent expédiés, et, sans s'inquiéter de la contradiction, instances pour en obtenir d'autres dont on se croit sûr.

Mais la plus belle et la plus rare comédie — parce qu'elle est à sept ou huit personnages et qu'elle comporte des rôles de femmes — est celle qui se joue autour de la venue à Naples de la reine Julie. Il est des scènes qui échappent, peut-être des actes entiers, il est des caractères qui se dessinent mal et des acteurs qu'on devine seulement, mais ce qui reste a tant de saveur !

Au mois de juin 1806, les choses semblent réglées ; l'on est d'accord ; la reine arrive ; le général Lafon-Blaniac est parti pour l'aller chercher ; mais Julie prétexte sa santé ; d'ailleurs, est-ce bien à Naples qu'elle trouvera la tranquillité nécessaire ? On remet donc.

Le 30 octobre, Joseph expédie à l'Empereur son aide de camp, Marius Clary : « Si les événements qui se passent avec tant de rapidité, écrit-il, étaient tels que Votre Majesté pensât que ma femme pût venir ici sans se trouver au milieu de la guerre, je charge Marius de recevoir les ordres de Votre Majesté et de les porter à ma femme à Paris. » De Berlin, le 16 novembre, l'Empereur réplique : « Je ne réponds pas encore à la question que vous me faites si Julie doit venir vous rejoindre. Je me déciderai dans quelques jours. » En effet, le 5 décembre, il écrit de Posen : « Quoique les explications de l'Autriche soient pacifiques, cependant je n'ai pas voulu donner directement des ordres à la reine d'aller vous rejoindre à Naples. Vous êtes cependant le maître de faire là-dessus ce que vous voudrez, mais elle est si bien à Paris et il me répugne tant de voir des femmes et des enfants courir au milieu des séditions et des révoltes, qu'en vérité, je ne vois pas pourquoi elle ne retarderait pas encore son voyage. Je lui ai écrit que vous l'aviez appelée, mais que je pensais qu'elle devait encore passer une partie de l'hiver à Paris. »

Cela n'empêche point qu'on ne fasse état à Naples de la venue prochaine de la reine, et pour rendre le

bruit certain, Joseph, en décembre, donne des ordres pour qu'on prépare sans délai les appartements de Sa Majesté. « Cette hâte supposerait qu'elle peut être ici dans un mois ou six semaines. »

L'hiver entier passe. A l'Impératrice rentrée à Paris, les princes de l'Empire, les princesses de la Famille offrent des fêtes, par ordre, pour faire aller le commerce. Seule, la reine de Naples n'en donne pas. Le palais qu'elle occupe au Petit Luxembourg est beau, Cambacérès le lui emprunte pour un grand bal. Colère de Joseph : « Votre Majesté sait la situation d'esprit, de corps dans laquelle ma femme se trouve : j'aurais voulu que M. l'Archichancelier eût trouvé un autre local ou que ma femme eût donné la fête. Ceci a paru assez bizarre ici. » L'Empereur, pour lui faire plaisir, répond qu'il a trouvé cela ridicule ; il l'a su trop tard ; il l'aurait empêché. N'ayant pu le faire à temps, il l'a laissé passer et n'a rien dit. Il faut faire de même. « C'est la faute de la reine qui est trop bonne : Elle aurait dû dire que cela ne lui convenait pas. » (18 avril 1807.)

L'Empereur revient; tout à présent est pacifié en Europe. Le temps est beau, l'été a reparu. Pourquoi Julie ne part-elle point à Naples, au lieu de venir à Mortefontaine? « Le sentiment dont tu t'aperçois, lui écrit Joseph, en arrivant dans ce beau lieu où nous avons été heureux si longtemps et à si peu de frais, n'a pas besoin de causes surnaturelles pour être expliqué : tu sens que tu y as été mieux que tu n'y es ; que tu n'y seras pas longtemps. Le bonheur qui

t'y a accompagnée est sûr comme le passé ; celui qui t'est destiné ici est incertain comme l'avenir. La vie de Mortefontaine est celle de l'innocence et de la paix ; la vie de Naples est celle des rois ; c'est un voyage sur une mer souvent calme, parfois orageuse. La vie de Mortefontaine était une premenade aussi douce que ses eaux ; elle y coulait sans bruit comme la nef légère qu'un petit effort des rames de Zénaïde suffit pour pousser autour de Molton.... » Et c'est un parallèle philosophique qui, indéfiniment se déroule, pour démontrer à Julie, qui certes en est persuadée, les agréments de la vie bourgeoise. Sans doute, si c'est ainsi qu'il l'engage à le rejoindre et à venir régner, c'est qu'il n'a point un violent désir qu'elle s'y rende : toutefois, il a fait le simulacre et il peut dire à l'Empereur qu'il a appelé sa femme.

Napoléon, qui parle à la sienne d'un autre ton, s'étonne que Julie retarde ; elle, qui n'y entend point malice, ne s'avise pas qu'il faut au moins avoir l'air de se préparer et donner le change. Elle reste bien tranquille et jouit de sa campagne. Alors, le 2 septembre, un coup de hache, cette lettre : « Madame ma sœur et belle-sœur, je désire que vous partiez pour Naples. La saison actuelle est la meilleure. Je pense donc que vous devez partir le 15 septembre, afin d'arriver le 23 ou le 24 à Milan et d'être rendue à Naples du 1er au 10 octobre. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Madame ma sœur et belle-sœur, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » C'est la lettre de cachet et il n'y manque que l'exempt : si elle

résiste, Julie va-t-elle être conduite à son trône de brigade en brigade? Mais Joseph est là pour parer.

« Ma femme, écrit-il à l'Empereur, me mande qu'elle a reçu la lettre de Votre Majesté et qu'elle allait se mettre en route. Il paraît que sa santé n'est pas encore bien raffermie. Je lui envoie le général Lafon-Blaniac qui l'accompagnera. » Soumission apparente, réserve opportune sur la santé, temps gagné par le voyage de l'écuyer, tout y est. Lafon-Blaniac est donc expédié, mais, à peine à Paris, il donne de si tristes informations sur l'état de la reine que, sous peine de compromettre une existence si chère, il faut renoncer au voyage. « Sire, écrit Joseph le 25 octobre, la santé déplorable de ma femme ne me laisse pas d'espérance qu'elle puisse faire le voyage de Naples. Si elle l'eût pu, elle serait arrivée dans le terme fixé par Votre Majesté qui avait bien calculé que le mois d'octobre devait être celui de son voyage. L'hiver commencé, elle ne peut entreprendre ce voyage que dans le mois de septembre prochain; » c'est donc toute une année encore pour l'impatience de Joseph et il demande un *congé* — le mot y est et il étonne d'un tel roi — afin de venir embrasser sa femme et se présenter à son frère. Mais comme, à ce moment, Napoléon prépare son voyage en Italie, il ne veut pas se croiser avec Joseph et ne se soucie point qu'il soit à Paris. Il le lui fait sentir (2 novembre) et se réserve de lui fixer un rendez-vous à Milan ou à Venise.

Julie qui croit avoir partie gagnée, fait alors l'im-

prudence de se présenter à Fontainebleau : « Votre femme est venue me voir hier, écrit l'Empereur à Joseph; je l'ai trouvée si bien portante que j'ai été scandalisé qu'elle ne partît pas, et je le lui ai dit, car je suis accoutumé de voir les femmes désirer d'être avec leurs maris. » Cette fois, l'avertissement est trop brutal, l'allusion à Joséphine trop directe pour qu'il ne faille pas avoir l'air de faire quelque chose. Joseph répond que la reine va partir et qu'il envoie son aide de camp Rœderer pour l'attendre à Bologne. Julie n'en est nullement prévenue et Rœderer n'est point dans le secret. Il arrive à Bologne ; comme de juste, n'y trouve point la reine, croit bien de pousser au-devant d'elle, à Turin, puis à Lyon, puis à Mortefontaine, où, sur l'annonce qu'il vient la chercher, elle tombe raide évanouie sur le parquet. « Pas de zèle ! » disait Talleyrand ; Rœderer, à son retour à Naples, en fit quinze jours d'arrêts.

Pourquoi, de la part de l'Empereur, cette volonté rigide, presque implacable? Bien des causes, et très diverses : d'abord la conception simpliste du devoir conjugal, la volonté que l'exemple des ménages unis — ou au moins réunis — vienne de la Famille impériale; l'utilité qu'une reine tienne la cour de Naples et, y amenant les modes françaises, y ouvre un débouché à l'industrie ; les obstacles que la présence de Julie mettrait aux galanteries du roi ; puis — et c'est un second ordre d'idées — le médiocre secours qu'apporte la reine aux pompes impériales, son abstention volontaire de toutes les réunions de famille,

même des obligatoires dîners du Dimanche; sa vie en dehors de la Cour, uniquement entre les Clary et les alliés Clary, en opposition prononcée avec Joséphine, avec Caroline, avec Hortense — presque une opposition politique, car la princesse de Ponte-Corvo mène sa sœur et jusqu'où la mène-t-elle ? Enfin, petit côté, peut-être le désir de se libérer du million qu'il continue à lui payer, la volonté de reprendre ce Luxembourg, où vraiment, dit-on après la fête de l'Archichancelier, il est fâcheux qu'on ne représente pas mieux, et puis, à n'en pas douter, le dévolu jeté sur Mortefontaine. Dès ce moment et longtemps après, il poursuivra cette idée de constituer, avec Mortefontaine pris ou acheté à Joseph, Ermenonville acheté aux Girardin, Chantilly, propriété nationale, un immense domaine, le plus beau à coup sûr et le plus rare qu'aurait possédé un souverain : les forêts de Carnelle, de Bonnet, de Coye, du Lys, de Chantilly, de Pontarmé, d'Ermenonville, d'Halatte, auxquelles se joindraient au nord la forêt de Hez, au sud les forêts de l'Isle-Adam et de Montmorency, feraient, d'un tenant presque, le plus magnifique et le plus agréable terrain de chasse. Lorsque le 8 février 1808, il écrit à Joseph : « J'ai chassé aujourd'hui à Mortefontaine depuis une heure jusqu'à quatre... La maison m'a paru encore plus laide et moins habitable qu'il y a quatre ans, » c'est un de ses procédés habituels de marchandage, et il dénigre ainsi ce dont il a le plus envie. Mais, cette fois, il a affaire à forte partie et Joseph ne se laisse pas prendre. Il répond qu'il a

donné ordre qu'on réparât la maison de Mortefontaine afin que Sa Majesté pût y être mieux une autre fois, et il s'extasie sur le plaisir qu'il prendra à y recevoir l'Empereur « lorsque les affaires de l'Europe lui laisseront quelque repos ». Cette fois, il a sauvé sa mise.

Cette chasse n'a lieu qu'au retour d'Italie, au moment où, formellement, il a ordonné le départ sans attendre que les neiges du Mont-Cenis, où lui-même a failli périr, laissent le passage moins dangereux. C'est vainement que Joseph a essayé de gagner quelques jours en écrivant le 25 février : « Ma femme, avant de partir, prendra les ordres de Votre Majesté ; je voudrais que son arrivée ici suivît et ne précédât pas les affaires de Sicile ; ayant attendu deux ans, je puis attendre un mois ou deux ; » ce n'est pas dans un mois, c'est tout de suite qu'il faut qu'elle parte et Julie ayant épuisé tous les prétextes, doit se mettre en route le 13 mars.

Ces dates ont une importance qu'on verra ; mais ici ce n'est qu'aux traits de caractère qu'on s'arrête : Chacun se montre dans son tempérament, y suit son intérêt et se dévoile : Joseph, aux premiers jours, désirant assez la venue de sa femme, puis, à proportion du temps, moins et plus du tout, mais jouant double jeu avec elle et avec l'Empereur ; Julie obstinée dans son incommutable volonté de ne pas quitter Paris où elle a pris goût, on ne sait pourquoi, car ce ne sont ni les modes, ni les salons, ni les théâtres, ni la cour qui la retiennent, mais elle a attiré son petit

monde, a fait comme une Cannebière de la rue de Vaugirard ; puis, elle redoute si fort les ennuis d'étiquette, de représentation qu'elle aura là-bas, enfin, peut-être, les souvenirs. Comme écrit Marie-Caroline à sa fille l'impératrice Thérèse : « Son frère a été pendant bien des années notre très humble et obéissant consul à Marseille, correspondant *de devoir* avec un officier de bureau, le secrétaire d'Etat croyant au-dessous de lui d'écrire à des espèces pareilles ; » elle-même, en 95 se bornait à ce rêve de venir, avec Joseph consul de la République, vivre en quelque petit port du royaume, et c'est là qu'elle arrive en reine? L'écart est trop grand pour sa modestie, trop effrayant pour son humilité ; la situation la dépasse, elle le sent et n'en veut pas. Ainsi, du 2 septembre 1807 au 13 mars 1808, l'Empereur est tenu par elle en échec et, pour en sortir, il doit imposer sa volonté par un coup de force : six mois durant, il est dupé par Joseph et Julie ; à Naples, n'est-ce point l'habitude : on y est double à son égard, mais, n'a-t-il pas lui aussi, en ce qui regarde Joseph, des idées de derrière la tête et des façons de penser qu'il ne s'avouerait pas à lui-même?

Certes, sa politique est intéressée à ce qu'il le maintienne : d'abord, le pas est fait et on ne peut reculer. Puis, pour prononcer la marche vers l'Orient, le royaume de Naples est la base d'opérations nécessaires : soit que l'on commence par faire de l'Adriatique un lac français, soit qu'on reprenne tout de suite le projet sur l'Egypte, c'est de là qu'il faut partir. Préparé

dès 1806, par des reconnaissances minutieuses, le plan d'action contre la Turquie est devenu, depuis Tilsit, d'une réalisation immédiate. D'ailleurs, le blocus continental ne se rendra effectif en Italie que par la conquête de la Sicile, devenue l'entrepôt des marchandises anglaises ; de là, quelle facilité pour assiéger Malte, pour menacer et occuper les Régences, pour réaliser définitivement dans la Méditerranée le système français ! Naples est indispensable à l'Italie, unifiée, confédérée ou vassalisée : la péninsule ne peut acquérir l'unité politique que par l'unité d'administration ; plus tôt ou plus tard, l'agglomération italienne sera faite par lui ou se fera d'elle-même. Enfin, c'étaient ici des Bourbons et ce sont à présent des Bonapartes.

Puis, à Paris, que ferait-on de Joseph ? Ne gênerait-il pas, ne tiendrait-il pas une place ? Ne ferait-il pas penser à un successeur ? Il y a noué bien des intrigues, n'en nouerait-il pas de pires ? En tout cas, conscient ou non, il servirait de noyau à un parti d'opposants, grouperait autour de son nom, sinon de sa personne, les ambitieux et les mécontents, semblerait quelque chose de l'avenir, quand, à soi seul, Napoléon entend être et le présent et l'avenir.

Acheter 40 000 hommes et une dizaine de millions de francs sa tranquillité d'esprit, l'Empereur ne trouve pas que ce soit trop cher et Joseph semble penser qu'il le vend bon marché. Telle la pensée intime, qu'aucun ne formule, mais qui s'impose au point que jamais, pour ainsi dire, l'un ne répugne à

demander, l'autre ne se refuse à donner. Un accord les lie en ce jeu muet. Donc, nulle grosse difficulté, au moins à ce qu'il semble; nul choc violent, point d'éclat. A des jours, l'Empereur gronde, quand les sottises sont trop grosses, que les actes de gouvernement sont au rebours de ses idées et au contraire de sa politique; mais ce n'est pas à Joseph que vont les reproches, c'est aux sous-ordres, aux employés, aux ministres. Des Idéologues ! Il n'en faut point à Naples ils y gâteraient tout. Un temps passe : ces hommes qu'il a refusés, il les donne; ces lois qu'il critique, il les laisse paraître : bien mieux, il comble de ses faveurs les auteurs de ces lois. A Naples, il est constamment en contradiction avec ce qu'il fait ailleurs : il tolère, il admet, il approuve ce qu'il ne supporte nulle part : maintien de la noblesse, maintien des ordres mendiants, inapplication du système décimal et du système monétaire; retard indéfini à la promulgation des codes. Joseph, non seulement est maître de son royaume, où, de fait, il règne et gouverne à sa fantaisie; mais il est maître d'une armée française dont il use et abuse à son gré, qui ne reçoit que par son canal les récompenses et les faveurs; où chacun, si haut qu'il soit monté, apprend à dépendre de lui et est certain d'être brisé s'il fait seulement mine de résister. De cette façon il n'y a pas de conflits : partout, toujours, sur tout, le cadet cède à l'aîné.

Ailleurs, il n'en va pas de même. Certes, jamais les Murat n'ont paru plus en faveur; mais c'en est la monnaie qu'ils reçoivent, les grosses pièces leur échappent.

Dans la grande chasse qu'il a appuyée sur les Prussiens après Iéna, le grand-duc de Berg s'est montré un veneur incomparable et, dans la campagne de Pologne, il a prouvé des qualités militaires qui le sortent du commun. S'il a profité de ses succès pour diriger sur Dusseldorf « plus de drap blanc pour son infanterie, de drap bleu et vert pour sa cavalerie qu'il n'en eût fallu pour habiller dix mille hommes » ; si, dans son état-major, quelque officier, grisé par l'ambition, s'est montré assez peu scrupuleux pour fournir un faux état de blessures et en écrire même directement à l'Empereur ; si, à des jours, des contributions de guerre ont, sur ses ordres, pris une voie qui n'était point régulière, ce ne sont point ces vétilles que reprochera l'Empereur au commandant en chef de la réserve de cavalerie, au *Magister Equitum* de la Grande armée.

Mais à Varsovie, Murat a fait un rêve : il s'est vu échangeant sa selle pour un trône. Il ne s'est point retenu d'en parler et l'échec de ses tentatives près des belles dames lui en a laissé le loisir. Les hommes qui savent comme il se montre sur un champ de bataille, et qui, attendant de l'Empereur seul la reconstitution de leur patrie, demandent un roi de sa famille pour être assurés de sa protection, accepteraient avec plaisir ce paladin gascon, qui, mieux que soldat au monde, mènerait à la charge les uszars des anciens jours. On écoute donc Murat rapprocher sa fortune de celle de Sobieski ; et on peut l'écouter souvent, car « c'est là sa conversation favorite ; il y revient sans cesse et se

fait raconter tout ce qui a trait l'élévation de ce soldat-roi ». Dans les salons de la haute aristocratie, on se moque de sa grande tenue, de ses prétentions, de « ses airs majestueux de comédien qui joue les rois ». Une grande dame ne manque pas de conter sous l'éventail les propositions à la Bonneau que lui a faites Janvier, le secrétaire, et la phrase qu'ensuite le grand-duc lui a dite du haut de la tête : « Madame Alexandre, vous n'êtes pas ambitieuse ; vous n'aimez pas les *prreinces*, » et elle fait, comme il faut, sonner l'accent cadurcien qui empanache les mots et leur donne une drôlerie irrésistible, mais combien comprennent? Ce que les petits nobles voient en cette grande tenue de Murat, c'est l'habit, les bottes, la toque, la ceinture *à la polonaise*, le costume national superbement porté en tête des escadrons et, devant ce soldat Polonais, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes fuyant comme des lièvres. Il ne manque qu'un sabre, et c'est Poniatowski lui-même qui l'offre, et c'est le sabre d'Etienne Bathori. N'est-ce pas un sceptre, ce sabre d'un roi? Bathori, prince de Transylvanie, était-il plus grand que Murat, grand-duc de Berg? Amurat III, qui fit Bathori roi de Pologne, plus puissant que Napoléon Ier? Et pour reconquérir la Courlande et la Livonie, ce sabre peut-il être en meilleures mains? Murat est donc tout soulevé d'espérances, il croit tenir son royaume, quand, à Tilsit, il apparaît en grande tenue polonaise pour l'entrevue sur le Niénem. « Allez-vous-en mettre votre uniforme de général, lui dit l'Empereur, vous

avez l'air de Franconi ! » Et sur ce mot, voilà le dormeur éveillé.

Au moins, puisque, semble-t-il, la Pologne est destinée à Jérôme, ailleurs Murat ne recevra-t-il pas une compensation ? Tout autour du grand-duché de Berg, il y a de belle provinces, prussiennes les unes, hessoises les autres, qui le compléteraient à merveille. Le comté de la Marck d'abord, puis la Westphalie feraient l'affaire et, en attendant mieux, cela serait un gentil royaume. Certes, mais la Westphalie est pour Jérôme, à qui l'on retire la Pologne. Qu'aura donc Murat ? Pour le moment, le grand cordon de Saint-André et l'amitié du grand-duc Constantin : Cela est flatteur sans doute, mais, à part, comme il préférerait du solide. « Vit-on jamais monarque plus infortuné ! »

Jamais il n'a mieux servi, jamais il ne s'est autant prodigué et si quelqu'un a droit à des récompenses, c'est lui : mais Varsovie n'est pas si loin de Paris que l'Empereur ignore ce qui s'y passe et, si Murat n'est pas bien traité, n'est-ce pas que, de son côté, Caroline a prétendu, elle aussi, aux gros morceaux? Elle n'a eu garde de quitter l'Elysée, et, durant qu'à Mayence, Joséphine guettait les nouvelles, espérant toujours qu'on l'appellerait, Caroline, ouvrant ses salons tout neufs (2 décembre 1806), y a appelé et reçu les ambassadeurs, les étrangers, les nationaux, la Cour et la Ville. Car, chez elle, l'ancienne gouvernante de Paris, si haute de sa vraie nature — M^me^ Vigée-Lebrun en sut quelque chose — les accès

sont plus faciles, les listes plus étendues, l'étiquette en apparence moins sévère. Aux grands jours, n'entrent pas seulement les gens présentés, mais les officiers de la garnison, de vagues gardes nationaux, les corps de Ville, du petit monde. Pas un bal qu'on offre aux princesses, où Caroline ne se fasse un devoir de paraître, de danser, de rester presque la dernière; pas une cérémonie où elle n'assiste, faisant les honneurs de ses belles toilettes, de son charmant visage, de son joli sourire à dents brillantes, aux bourgeois de Paris. Il faut être populaire et se rendre tel, car la Pologne est loin, la guerre est meurtrière, un accident est tôt arrivé et il convient d'être en mesure. Le gouverneur de Paris, Junot, n'a rien à refuser à la princesse et le ministre de la Police a fait ses accords avec elle : il est vrai qu'il les a faits sans doute aussi avec Joseph, mais Joseph est à Naples, elle à Paris, et si la carte maîtresse vient à tomber, Caroline est assurée des valets. Est-ce vrai, comme on dit, que l'affaire est conduite par une de ses dames, M^lle^ Adélaïde de la Grange, celle qui fut M^me^ de Curnieux? Caroline n'est-elle donc plus femme à se débrouiller en une intrigue, et est-elle de celles qu'on mène? Elle n'avait point de conseiller quand, toute jeune mariée, elle prenait son parti entre Bonaparte et Beauharnais; point, à Milan, quand elle conciliait Murat et Melzi; point, à Paris, quand, inaugurant l'hôtel Thélusson, elle préparait le terrain qu'elle cultive à présent. Et toute pareille elle se montre, avec les années et l'expérience en plus, s'étant mise au jeu

de sa personne et de ses agréments, car, en ses liaisons, elle sait peser l'utile.

Nulle comme elle pour faire bonne figure aux gens qu'elle hait le mieux : l'Impératrice revenue, elle ne manque pas un cercle et elle s'y montre, jolie comme un cœur, toute rose, toute fraîche, d'un éclat de peau qui n'a nul besoin de fard, en robe de crêpe rose brodée en argent et garnie de guirlandes de roses, un diadème d'émeraudes et de diamants dans les cheveux, avec des roses encore au-dessus du peigne. Elle imagine des divertissements pour Sa Majesté et, à la Saint-Joseph, lui donne la comédie à Malmaison ; elle y chante faux, mais c'est en un duo avec Junot, et elle y prend plaisir, plus peut-être que l'Impératrice, qui pourtant doit faire bonne mine et rendre grâce de l'intention ; et combien plus, lorsque, sur la nouvelle de la mort du petit Napoléon, elle part sur l'heure, à la Haye, pour consoler Louis qu'elle aime peu et Hortense qu'elle abhorre. Elle est la femme de toutes les occasions, toujours prête, toujours allante, portant, dans les fêtes ou les deuils, la même activité propice, tenant tête à tout, menant tout de front et n'oubliant rien de ce qui la peut servir. Mais Tilsit met fin à tout le travail : encore une fois l'Empereur a échappé. Seulement, des préparatifs de sa chère sœur, la surveillante attentive de son Léon, n'a-t-il pas su quelque chose ?

Au retour, il ne marque rien, mais il ne parle pas plus des avantages à faire à Murat. Le 3 août seulement, au moment où se préparent les fêtes du mariage de

Jérôme, il fait annoncer par Talleyrand qu'il prétend régler définitivement tout ce qui tient aux intérêts du grand-duché de Berg et à ses rapports avec l'Empire. Sans doute, il va arrondir le grand-duché, mais ne voudra-t-il pas aussi retenir Wesel? Murat se consulte avec sa femme. Quelle tactique adopter? Gagner du temps, accepter les annexions, garder Wesel, cela est bien sûr. A la lettre du 3, il ne répond que le 12, en proposant pour défendre ses intérêts, son ministre des Finances, le sieur Agar, membre du Corps législatif de France. Tout net, l'Empereur refuse Agar, qui ne saurait être en même temps ministre à Dusseldorf et député à Paris : qu'il choisisse. Il faut des réponses, cela prend du temps.

Dans l'intervalle, Murat a élevé une nouvelle prétention. L'Empereur vient de donner sa décision sur les rangs que prendront à la Cour les princes étrangers, mais convient-il qu'en famille, un grand-duc régnant tel que Joachim, passe après un prince romain tel que Borghèse. L'affaire est d'abord déjà portée au Grand maître des Cérémonies qui la soumet à l'Empereur. « J'ai dit à l'Empereur, écrit Ségur le 21 août, qu'il y avait deux décisions contraires à cet égard. La première donne à S. A. Monseigneur le prince Borghèse le rang de la princesse son épouse; la seconde qui se trouve dans le traité qui accorde aux Grands-ducs de la Confédération du Rhin le rang et les honneurs royaux. J'ai ajouté que c'était comme souverain que Votre Altesse réclamait la préséance et qu'il m'était indispensablement nécessaire de con-

naître l'intention définitive de Sa Majesté, et, après l'avoir directement reçue, d'être autorisé à la faire connaître à Votre Altesse. L'Empereur m'a dit qu'il persistait dans sa décision qu'en famille, M. le prince Borghèse aurait toujours le rang de la princesse son épouse et qu'ainsi je devais le placer avant Votre Altesse. »

L'échec est formel : pour qu'on n'en ignore à l'avenir, la lettre du Grand maître est consignée au registre des Cérémonies ; mais Murat est-il homme à se tenir ainsi battu ? Il en écrit tout droit à l'Empereur. « Votre rang dans mes palais, lui répond Napoléon [1], est fixé par le rang que vous avez dans ma famille, et votre rang dans ma famille est fixé par le rang de ma sœur. Je ne puis vous accorder d'avoir dans ma cour le rang de prince étranger... Un prince étranger n'est jamais à Paris que par occasion, et il n'y réside point habituellement. Je le veux d'autant moins que, si vous étiez traité comme grand-duc, vous y perdriez, vu que j'ai décidé que l'usage établi de tous les temps en France serait suivi et que les frères et sœurs de l'Empereur passeraient avant les grands-ducs et

[1] M. le comte Murat qui a publié cette lettre, — mais qui malheureusement ne l'a point donnée entière en sorte qu'on peut craindre des suppressions regrettables, — lui assigne la date d'août 1806. Sans doute, le traité de la Confédération du Rhin est du 21 juillet, mais la lettre sur Wesel est du 30; pendant tout août, Murat est à Dusseldorf et il n'aurait point élevé de prétention contre Borghèse en pleine faveur, accompagnant alors l'Empereur à Rambouillet. D'ailleurs, la lettre de Ségur que je publie ici est du 21 août 1807, le règlement de rang des princes étrangers, du 22 août 1807, et c'est à cette affaire uniquement que se rattache la lettre de l'Empereur. Elle ne peut donc être que de 1807, et du 22 au 23 août.

les grandes-duchesses. Une décision différente serait contraires aux prérogatives de la France et à la dignité de ma couronne. Les grands-ducs ont remplacé les électeurs et les électeurs passaient toujours après la Famille royale... Vous êtes trop attaché à la gloire de ma famille pour ne pas sentir combien il serait choquant pour les Français de voir la grande-duchesse de Hesse-Darmstadt, le grand-duc de Wurtzbourg, le margrave de Bade passer, à Paris, avant ma famille. Cela est tellement absurde que cela n'est entré dans la tête de personne et le titre de frère et de sœur que je leur donne n'est qu'une assimilation qui les fait passer après les véritables. »

Quoique l'Empereur soit entré dans de tels détails — et sans doute dans bien d'autres — Murat ne se trouve point convaincu; céder le pas à Borghèse, même à Bacciochi, cela se peut-il supporter? Toutefois, selon son habitude, il renfonce sa rancune pour s'empresser à Rambouillet du 7 au 17 septembre, pour se rendre aimable à tous à l'Elysée en l'inoubliable fête que Caroline offre à sa nouvelle belle-sœur Catherine, surtout pour tenir à Fontainebleau, durant le voyage, train de roi. Quel luxe là et quel déploiement de grâce! C'est la table toute en vermeil — ce qui n'est point de mise chez l'Empereur! — la plus raffinée et la mieux servie, où, chaque soir, par fournées, sont conviés tous les habitants du palais et tous les voyageurs de marque; c'est un peuple de laquais en livrée rouge et or faisant la haie; ce sont des bals avec de miraculeuses inventions de fleurs; ce sont

des quadrilles où les danseurs sont en Espagnols et les danseuses en Polonaises et que conduit Despréaux ; c'est, de la part du ménage, la plus étonnante dépense non seulement d'argent, mais de gaîté et d'amusements. Au milieu de ces splendeurs qui font de ses appartements le rendez-vous de toute la Cour, le seul lieu dans Fontainebleau où l'on ne s'ennuie pas à mourir, Caroline pousse sa pointe, car le plaisir ne lui fait jamais oublier les affaires : très liée avec Metternich qui déjà, dit-on, a succédé à Junot, elle se rapproche de Talleyrand, elle se conserve Fouché qu'elle encourage à parler du divorce, elle caresse aussi Maret qui rapporte à l'Empereur des éloges répétés de l'esprit de sa sœur; même, elle s'adoucit vis-à-vis de Champagny, et il n'est point un ministre qui n'ait part à ses sourires. Tout cela lui vaudra-t-il à la fin un bon trône, un vrai trône, un trône royal? Elle y compte bien.

Pour Murat, son jeu est à retenir. Après avoir tant souhaité une augmentation de territoire, il n'a plus l'air de s'en soucier. De ce traité dont il veut éviter certaines clauses, il ne parle plus et il se flatte ainsi d'en avoir écarté le péril; mais voici l'Empereur qui se charge de le rappeler. Il faut bien négocier, puisque l'Empereur le veut, et, de nouveau, Murat propose Agar entré décidément à son service. D'avance, il s'incline : « Sire, écrit-il le 30 septembre, les stipulations que vous voudrez faire ne sauraient rencontrer aucune difficulté; il vous appartient de décider sur tout ce qui me concerne, je ne puis attendre de Votre Ma-

jesté que des vues bienfaisantes et jamais je ne regarderai comme contraire à mes intérêts ce qui sera conforme à ceux de Votre Majesté ; » mais il a des façons à lui de s'incliner : « L'Empereur demande que le grand-duché lui cède Wesel en échange du duché de Nassau et de la principauté de Dissembourg. Murat hésite longtemps. Une telle place dans ses Etats relève son importance, et, en exagérant le prix de cette acquisition pour la France, il demande des retours énormes. Les négociateurs de cette grande affaire ont soin de ne parler à l'Empereur qu'avec beaucoup de discrétion des difficultés où son beau-frère se plaît. Cependant, on ne peut lui dissimuler les retards et l'Empereur ennuyé prononce son dernier mot. Le maréchal Murat se montre furieux et dit hautement qu'il ne lui reste plus qu'un parti à prendre : celui de se jeter avec son armée dans la ville de Wesel et de s'y défendre. On verra si l'Empereur aura le front d'en venir faire le siège aux yeux de l'Europe et, quant à lui, il saura le soutenir jusqu'à la dernière extrémité. »

Ces fanfaronnades gasconnes qu'il jette ainsi à sa cantonnade ne l'empêchent point de rester à Fontainebleau, d'y faire bonne figure à l'Empereur et de protester que, si l'on ne signe point, ce n'est pas sa faute : il a donné ordre « de se conformer à tout ce qui sera présenté comme l'expression des intentions de l'Empereur », mais Champagny a ajourné; l'Empereur même a dit de surseoir (3 novembre), et Murat n'a point laissé tomber le mot.

Ce qui lui donne quelque avantage, c'est que, à ce

moment même, l'Empereur, négociant avec Louis, vient de lui confirmer la cession des territoires de Sevenaër, Huyssen et Malbourg, qui, dès le 23 mai 1802, avait été consentie par le roi de Prusse à la République batave et n'avait point alors été remplie. Ces territoires, bien qu'enclavés dans les États hollandais, ont, lors de la création du grand-duché, suivi la destinée du duché de Clèves dont ils relevaient. L'Empereur veut qu'ils appartiennent définitivement à la Hollande, et le traité qui les attribue à Louis, important à d'autres égards, à cause de Flessingue, est signé le 11 novembre, alors que rien n'est encore conclu pour Murat.

Laissant Agar filer la corde, il accompagne l'Empereur en Italie ; au retour, il le précède et arrive le 30 décembre à Paris. Là, les choses sont toujours au même point; mais, à Dusseldorf, est arrivé un commissaire du roi de Hollande chargé de réclamer la mise en possession des territoires cédés à son maître, et, en attendant, de demander qu'on y suspende les opérations de la conscription pour le grand-duché. « Je ne crois pas, écrit Murat à Champagny le 3 janvier (1808), que l'intention de Sa Majesté l'Empereur et Roi soit de me priver de la possession de ces districts et du droit de souveraineté avant la confirmation du traité par lequel Sa Majesté veut bien me donner le pays de la Marck et de Munster en échange de Huyssen, de Sevenaër et de Malbourg et des ville et citadelle de Wesel... Je crois devoir vous faire observer, ajoute-t-il, que la réunion des territoires

dénommés à la Hollande me paraît ne devoir pas être effectuée avant que les différents intérêts qui subsistent entre la Hollande et le grand-duché ne soient définitivement réglés. » Il envoie en conséquence les ordres les plus formels à ses ministres : peu s'en faut qu'il ne mobilise ses deux régiments de fantassins blanc et rouge et même ses chevau-légers vert et bleu. Le 15, nouvelle réclamation, mais, cette fois, contre l'Empereur même : « On s'empare successivement de toutes les différentes branches de revenus de Wesel et je ne crois pas que ce soit là l'intention de l'Empereur, puisque la cession de Wesel avec tous ses droits tient à un traité qui n'est pas encore ratifié par Sa Majesté. » Et, pour précipiter les choses, il fait arriver à Paris des députés de Munster, la Marck, Lingen et Tecklenbourg qui, spontanément, viennent supplier Sa Majesté de les ranger sous le sceptre paternel du grand-duc. Tout est en souffrance : le budget de 1808 n'est pas arrêté; on ne peut lever la conscription, ni achever d'équiper un régiment de cavalerie de 400 hommes montés, que le grand-duc « n'a levé que sur la promesse formelle que ces pays lui appartiendraient ».

Enfin, le 20 janvier 1808 — cinq mois et dix-sept jours après l'ouverture de la négociation — l'instrument va être signé; mais l'Empereur ne veut point de la signature d'Agar : heureusement a-t-on sous la main Son Excellence le comte de Westerholdt-Gysemberg qui tout récemment a été honoré de la double charge de grand écuyer du grand-duché et de che-

valier d'honneur de Son Altesse Impériale la Grande-Duchesse. Celle-ci a sa part : car, survenant la mort du grand-duc, elle lui succédera, sous les mêmes titres, dans ses pouvoirs et sa souveraineté, et gardera, sa vie durant, l'exercice entier du gouvernement. Par les autres articles, le grand-duché se trouve accru, d'abord des seigneuries ou anciennes abbayes d'Elten, Essen et Werden — celles-là qui, en 1806, ont été l'occasion de si grands troubles et qui, puisque l'Empereur les cède et que Murat les accepte, appartenaient bien alors à la Prusse ; — puis, du comté prussien de la Marck avec la ville de Lippstadt, la ville devant être possédée en commun avec les comtes de Lippe-Detmold ; de la partie prussienne de la principauté de Munster, acquise par la Prusse au recès de 1803 ; du comté de Tecklenbourg acheté, par la Prusse, en 1707, des comtes de Solms ; enfin, du comté de Lingen que la maison de Brandebourg a hérité, en 1702, de la maison d'Orange : c'est, au total, 146 mille carrés et 362 000 habitants : en sorte qu'à présent, le grand-duché de Berg forme un État d'environ cinquante lieues de longueur sur une largeur variant de trente à dix-huit lieues, et renferme une population de 1 200 000 âmes. C'est vrai que Murat a contrecédé à la France Wesel avec un territoire de 3 000 mètres autour de l'enceinte et, à la Hollande, Huyssen, Sevenaër et Malbourg, mais n'a-t-il pas du retour, surtout avec l'exploitation des postes par toute l'Allemagne, comme l'avaient les Thurn-et-Taxis, bien mieux même, et avec des hausses de prix tout à fait surprenantes.

Murat eût mieux fait de céder tout de suite et de ne pas prolonger cinq mois la défense de Wesel, car, malgré les bals costumés où Caroline prodigue ses inventions ingénieuses, ses magnificences mondaines et ses fraternelles complaisances, une impression nettement défavorable est restée de cette obstination dans l'esprit de l'Empereur. Il n'en accueille pas moins avec beaucoup de grâce le mariage d'Antoinette Murat, la nièce du grand-duc, la fille de l'aîné de ses frères, Pierre, mort en 1792, avec le prince de Hohenzollern-Sigmaringen. Outre un titre de princesse qui parera le contrat, il met dans la corbeille l'Hôtel de Breteuil dont il a acheté l'usufruit au baron de Breteuil un prix de convenance et la nu-propriété à un sieur Barthélemy qui en avait fait une spéculation : quand on aura rebâti en arcades la façade sur la rue de Rivoli, la maison vaudra en revenu les 116 267 francs que l'Empereur a payés en capital à Barthélemy. Enfin, que ce soit pour Murat ou pour Joséphine si liée à la princesse de Hohenzollern, l'Empereur et sa cour viennent à l'Elysée pour les fêtes des noces, où Caroline écrase de son luxe les réjouissances assez pauvres par qui, rue Cerutti, Hortense a célébré le mariage, d'ailleurs fâcheux, de sa cousine Stéphanie Tascher (4 février).

Au moment où le grand-duc va partir pour prendre possession de ses nouveaux États, passer en revue son régiment dont on vient de bénir les drapeaux, transférer sa capitale de Dusseldorf à Munster, un ordre très bref de l'Empereur l'expédie sur Bayonne (20 février).

Ainsi la progression se marque et le caractère s'accentue. Murat, on l'a vu, est constamment, depuis 1796, depuis la première campagne d'Italie, en état moral de rébellion contre Napoléon : il y est davantage à mesure qu'il monte en grade, plus, général en chef que divisionnaire, plus, prince que général, plus surtout, duc et grand-duc. Son million de sujets le grise ; à trois millions il sera ivre. Mais, tout en s'égalant en pensée à l'Empereur, se trouvant plus soldat, s'estimant autrement beau, majestueux et décoratif ; n'ayant pas un instant de doute que seul il soit digne de lui succéder et s'y préparant, il a encore trop à tirer de lui pour ne pas s'empresser à ses ordres. En sa conscience intime, quelque prix qu'il s'estime, et quoi que lui disent les gens qui l'entourent, il sent bien qu'il ne peut encore lutter, que l'inégalité est trop flagrante, qu'il lui faut des appuis qu'il n'a pas encore trouvés, que seulement après avoir obtenu de l'Empereur un vrai royaume, il pourra travailler à s'y rendre indépendant et, lui aussi, à fonder sa dynastie.

De cela, Napoléon, ne perçoit qu'une hauteur à des instants gênante, des prétentions injustifiées, des boutades sans lien ; où il y a un parti pris, il voit des enfantillages ; la suite du plan lui échappe, soit qu'il dédaigne et méprise, soit qu'en effet, on soit assez habile pour lui dérober les points de repère. Comme Murat obéit, il le croit dévoué ; comme il abuse de la flatterie et parle sans cesse de son affection, de sa tendresse, de son admiration, il l'estime au moins

fidèle. Qu'importe s'il bouillonne et s'emporte, pourvu que, à l'heure dite, il exécute strictement les ordres. N'est-ce pas tout de même avec quantité de maréchaux d'Empire : mauvaise éducation, origines populacières, violence de caractère, habitudes soldatesques, goût de grogner, et pourtant ils se battent, ils vainquent, et c'est ce qu'il faut. D'ailleurs, il ne le craint pas, pas plus lui que d'autres. Murat révolté ! est-ce qu'il oserait ? Certes, ç'a été beaucoup peut-être un grand-duché; mais il fallait placer Caroline comme les autres, mieux que les autres, car elle, au moins, est intelligente, agréable et sait plaire.

D'ailleurs il s'arrête peu ; cela ne compte pas.

La Hollande, c'est différent; cela compte, et Louis aussi, car, à Louis, malgré l'expérience de l'an XIV, l'Empereur n'a pas renoncé à faire jouer un grand rôle. Il ne peut se faire à l'idée que ce jeune homme, qu'il tient pour son élève dans le militaire, le seul de ses frères qui ait au moins fait mine de servir, reste inutile à ses desseins, n'acquière pas quelque gloire, ne figure pas au moins sur les états. Dans la campagne qui s'ouvre contre la Prusse, il lui a attribué le commandement d'une armée dite Armée du Nord composée de troupes françaises et hollandaises et destinée à une diversion offensive en Westphalie. Louis qui, depuis le 19 juillet, goûte alternativement les eaux de Wisbaden et d'Aix, rentre donc le 18 septembre dans son royaume pour achever l'organisation de deux divisions qui doivent s'assembler au camp d'Utrecht

et pour se préparer à venir, à Wesel, prendre le commandement de l'armée combinée.

Dès les premiers jours, le voici en lutte avec son frère à propos de l'organisation même de cette armée : il veut un Hollandais pour commander l'artillerie qui, dit-il, est toute hollandaise ; il veut sous lui, comme commandant en second un Hollandais. Or que peut durer son commandement à lui-même ? « Je suis peu imgambe, écrit-il le 23 septembre, mais j'espère que mon zèle et ma bonne volonté me donneront des forces ; » et le 24 : « Je serais très malheureux de céder ma place à l'armée à qui que ce soit, à moins que la fâcheuse influence de l'hiver ne me permette pas d'insister et compromette les affaires de la guerre. » C'est assez pour que l'Empereur se trouve obligé, même s'il eût ci-devant été tenté de céder, à désigner formellement un Français pour commander l'armée au cas où le général en chef se retirerait. Michaud est nommé. Louis s'incline, mais il écrit encore le 26 : « Je pensais que le général Michaud aurait convenu dans le pays sous plusieurs rapports. D'ailleurs, il me semble un peu âgé pour servir bien activement. Cependant Votre Majesté me permettra de me trouver le plus tôt possible à Wesel pour y recevoir ses ordres. »

Le 30 septembre, l'Empereur a arrêté dans tous les détails le plan de la campagne et il l'a immédiatement communiqué à son frère. Au cas de réussiste des manœuvres de la Grande armée, Louis devra lancer une avant-garde pour prendre possession du

comté de la Marck, de Munster, d'Osnabrück et de l'Ost-Frise. « Une fois le premier acte de la guerre fini, continue l'Empereur, il sera possible que je vous charge de conquérir Cassel, d'en chasser l'électeur et de désarmer ses troupes... L'électeur veut être neutre, mais cette neutralité ne me trompe pas, bien qu'elle me convienne... J'aime fort à voir à mon ennemi dix à douze mille hommes de moins sur un champ de bataille où ils pourraient être, mais... le premier résultat d'une grande victoire doit être de balayer mes derrières d'un ennemi secret et dangereux. » Louis ne fait à cet article aucune objection et il accueille sans la moindre observation les ordres de l'Empereur.

Le 7 octobre, il arrive à Wesel où il s'occupe de faire jeter un pont de bateaux, mais, à peine a-t-il pris langue qu'on lui rapporte des bruits qui le consternent. Il va avoir toute l'armée prussienne sur les bras sans compter une armée anglaise. C'est une pareille panique que l'an passé, et, tout aussitôt, il réclame le rassemblement des gardes nationales de la Roër, de l'Ourthe et de la Meuse-Inférieure ; il mobilise et fait venir à Wesel toute la gendarmerie ; il ordonne à ses troupes du camp de Zeist de rester en Hollande pour s'opposer aux Anglais ; il exige qu'on lui envoie en poste les troupes qui se trouvent à Paris et aux environs ; il appelle à lui la majeure partie du corps du maréchal Mortier.

Après Iéna, le 17 octobre, l'Empereur qui ignore encore les étonnantes mesures auxquelles d'ailleurs, pour ce qui les concerne, l'Archichancelier et les mi-

nistres d'une part, Mortier de l'autre ont refusé de se conformer ; l'Empereur qui suit mot à mot le plan qu'il a tracé dix-huit jours auparavant, écrit à Louis : « Il faut aujourd'hui que vous preniez possession du comté de la Marck, de Munster, de Paderborn. Faites enlever partout les aigles prussiennes et déclarez que ces pays n'appartiennent plus à la Prusse... Le maréchal Mortier avec son corps d'armée, plus fort que le vôtre, se rend à Fulde. Mon intention est qu'avec les deux corps d'armée, vous entriez dans Cassel, que vous fassiez prisonnier l'électeur et que vous désarmiez ses troupes, mais, avant d'exécuter ce projet, il faut que vous soyez arrivé à Paderborn et le maréchal Mortier à Fulde... Faites prendre possession de la Frise et ôtez-en les armes prussiennes. Emden fera désormais partie de votre territoire. »

A cette lettre, nulle objection. Le 20, l'Empereur réitère ses ordres en les complétant : « Nous sommes sur Magdebourg et sur l'Elbe : Prenez possession du comté de la Marck, de Munster, d'Osnabrück, de l'évêché de Paderborn sans toucher au pays danois... Quand je verrai toutes vos forces à Gœttingue et sur le Weser, je verrai s'il me convient de vous faire prendre possession du Hanovre. »

Louis, qui est encore de sa personne à Wesel le 25, répond qu'il a fait prendre possession de Munster et du comté de la Marck, et qu'il sera rendu le 29 au plus tard à Paderborn. Il va faire occuper en son nom Emden et Osnabrück.

L'Empereur croit donc que Louis est à Paderborn

le 29 et qu'il sera à Gœttingue le 1er novembre, lorsqu'il lui écrit le 31 de Berlin : « Le maréchal Mortier vous aura demandé une division de votre corps d'armée pour l'aider à prendre possession de Cassel, mais j'espère que cette division aura eu le temps d'arriver jusqu'à Cassel, puisque, une fois le prince éloigné et les milices désarmées, tout sera fini. J'espère donc que, le 5 novembre, votre division sera de retour. *Comme la mission contre Hesse-Cassel est un peu délicate, j'imagine que vous ne vous en serez pas chargé en personne.* »

Or, Louis n'a été rendu que le 30 à une journée de Paderborn; il a reçu là, par un aide de camp de Mortier, la demande d'une division. Préoccupé de ne pas céder ses Hollandais « que, dit-il, on ne lui eût certainement pas rendus », et de ne pas « rester seul », il a refusé d'envoyer, sous Mortier, la division en question, et, sans ordres, il a marché de sa personne avec elle, pour être le 31 devant Cassel : il a bivouaqué à quelques lieues de la place, a reçu le baron de Gilsa, écuyer de l'électeur, qui venait le complimenter, et — c'est lui qui le raconte — il l'a chargé de dire à son maître « qu'il croyait pouvoir, sans trahir ses devoirs de général allié, lui conseiller de rester dans sa capitale, que, sans cela, on s'emparerait de son pays, tandis que, s'il persistait, les choses pouvaient encore s'arranger puisqu'il avait déclaré vouloir rester neutre ».

Au moment où Louis tenait ce discours qui, à soi seul, s'il a été tenu réellement, constituerait, après

les ordres de l'Empereur du 30 septembre et du 17 octobre, un acte de trahison caractérisé, Mortier faisait désarmer les troupes hessoisses et l'électeur s'enfuyait. Louis l'apprend le 1er novembre au matin; il ordonne à ses troupes de s'arrêter, a, avec Mortier une conférence assez chaude où, à l'en croire, il exige que le maréchal lui montre ses instructions et, craignant que Mortier ne retienne les troupes hollandaises, il fait battre le départ et se dirige avec son armée sur Munster. « Je demande à Votre Majesté, écrit-il ce même jour à l'Empereur, la permission de lever un corps d'armée à Munster et de rester en Hesse. J'ai rétabli les États de Munster. Je prie Votre Majesté de trouver bon que, dans le cas où l'hiver qui commence m'empêchât d'agir, je puisse retourner en Hollande. »

L'Empereur s'attend si peu que Louis se soit rendu à Cassel qu'il le croit à Gœttingue et, de Berlin, le 4 novembre, il lui écrit : « Le maréchal Mortier se range sous vos ordres. Vous commandez en chef dans le Hanovre et les Villes hanséatiques, » et il lui prescrit l'occupation de Hambourg, Brême, Lubeck et Emden. Ce n'est que le 5, à deux heures du matin, qu'il reçoit la lettre de Louis en date du 1er. « Je suis fâché, lui écrit-il aussitôt, que vous vous soyez rendu de votre personne à Cassel, la nature de cette mission était telle que je n'avais pas voulu vous en charger.... L'idée de retourner avec vos troupes à Munster est tout à fait une folie. Vous ne trouverez pas cela dans vos instructions : elles portaient que vous vous ren-

driez à Gœttingue et que vous y attendriez mes ordres... » L'Empereur ne comprend pas : ce n'est pourtant pas une folie, au moins comme il l'entend : si Louis est retourné, comme il a fait, à Munster et à Paderborn, ç'a été pour achever la prise de possession en son nom à lui, roi de Hollande, pour faire élever les armes de Hollande, pour organiser l'administration à la hollandaise. Par décret en date de Maandag (le nom hollandais de Munster), le 27 octobre, il établit un gouverneur général de Westphalie, duquel dépendent deux gouverneurs, l'un pour l'Ost-Frise, résidant à Emden, l'autre pour la Marck, résidant à Hamm : il nomme ce gouverneur, le général major van Heldring. Il ordonne la levée d'une légion composée d'un régiment de hussards et d'un régiment d'infanterie : tous les détails d'organisation, de tenue, de solde sont tirés des règlements hollandais : bien mieux, les départements de l'Ems, de Munster et de la Lippe sont déjà tracés et baptisés et partout se dressent les lions néerlandais. Pour justifier sa contremarche sur Munster, Louis prétexte qu'un corps de quatre mille Prussiens, sorti de Hameln, menace les communications de l'armée et il annonce que, pour s'y opposer, il se porte devant la place, mais Napoléon n'est pas pris pour dupe : il a été renseigné par ailleurs, aussi bien sur la mobilisation des gardes nationaux de la Roër que sur ce qui se passe en Westphalie. Il se fâche, expédie à Munster le général Loison pour y prendre le gouvernement et il écrit à son frère : « On m'assure qu'il a été pris possession en votre nom de Munster

et d'autres pays de la rive droite du Rhin et qu'on y a mis les armes de Hollande. Je n'ajoute pas foi à de tels bruits. Ce serait trop absurde. » La question ainsi réglée, il l'invite de nouveau à marcher sur le Hanovre : « Je désire qu'avant de vous en aller, vous ayez l'avantage d'occuper le Hanovre, » lui a-t-il dit, et il le lui répète. Il est convaincu que le 5, Louis y est entré (lettre du 6, 10 heures du soir) ; tandis que Louis, après une légère escarmouche de cavalerie où treize de ses hussards du 2e régiment ont été blessés, s'est établi à Ertzen, en vue de Hameln et, affirmant que son armée court les plus grands périls, se refuse à bouger de son cantonnement. Jusqu'au 9, même incertitude ; l'Empereur croit toujours que Louis va marcher ; désabusé à la fin, il lui écrit : « J'agrée que vous retourniez dans votre royaume et laissiez le commandement au maréchal Mortier. »

Dès lors, il ne bataille plus ; il accepte, au sujet de la Westphalie, des justifications que tous les faits contredisent ; il prétend que l'état de santé de Louis soit l'unique cause de son départ ; il lui conseille d'aller à Amsterdam et d'y faire une belle entrée. « Tâchez de vous bien porter, lui écrit-il, et ne doutez jamais de mon amitié. » Il lui en donne des preuves lorsqu'il lui annonce qu'il joint à son royaume l'Ost-Frise et l'enclave appartenant à la Russie située à l'embouchure de la rivière (le pays de Jever), « son intention étant que le revenu fasse partie de la liste civile ». Même, il ne se montre pas éloigné de donner une partie de la Westphalie et lorsque, à cet effet, Louis

envoie à Posen M. de Huyghens, il lui dit : « J'ai fait connaître à la personne que vous m'avez envoyée que ce ne serait qu'à la condition que la Hollande me seconderait. »

Louis qui, on le sait, a rendu compte lui-même des événements de son règne, n'a pas voulu laisser croire que sa santé eût pu être le motif de son départ. S'il a quitté l'armée, dit-il, c'est « que le projet de détrôner l'électeur de Hesse l'avait affligé et avait achevé de lui enlever l'enthousiasme militaire qu'il avait éprouvé d'abord ». — Peu, sans doute, car toute sa campagne a duré un mois et, sous son commandement, une seule fois, un seul escadron de cavalerie a croisé le sabre. Quant au projet de détrôner l'électeur de Hesse, il le connaissait dans tous les détails avant d'aller à Wesel, avant que la campagne fût ouverte, et il n'y avait fait aucune objection. « Quant à l'affaire de Cassel, ajoute-t-il, il se flattait, au moyen de quelque retard, de pouvoir éviter d'y prendre part ; comme il commandait ses troupes en personne, il croyait que les événements lui faciliteraient les moyens de prendre une autre direction que celle de la Hesse. » Or, c'est de lui-même, sans ordres, pour ne pas soumettre une de ses divisions à Mortier, qu'il a personnellement marché sur Cassel.

C'est, peut-on dire, dix années après les événements que son esprit lui présente de telles justifications : il peut avoir intérêt à établir qu'il n'a point concouru volontairement à l'abdication d'un souverain « dont peu de temps avant il a reçu le ministre qu'il a assuré de ses dispositions amicales » ; il n'a point intérêt à cons-

tater qu'à cette date, comme l'ont affirmé le comte de Stadion et sir Robert Adair, l'électeur, tout en invoquant sa neutralité, a signé avec la Prusse un traité de contre-fédération qui est un acte d'hostilité contre la France; il détache sa personnalité de celle de l'Empereur et fait effort pour s'attribuer une politique. C'est là une explication; mais, pour trouver de telles apologies par des contre-vérités, dix ans ou dix jours, c'est pareil pour lui.

Exemple : l'Empereur, très doucement, lui a reproché d'avoir aux premiers jours voulu lever les gardes nationales des nouveaux départements, d'avoir donné des ordres aux ministres et d'avoir appelé la garnison de Paris : « Je n'ai point donné d'ordres aux ministres de Votre Majesté, répond-il : conformément à mes instructions, je leur ai demandé s'ils étaient autorisés à obéir aux ordres que je leur donnerais dans les cas prévus par mes instructions. Les demandes que je leur ai faites n'étaient que des questions. Elles pouvaient être mal raisonnées, mais loin qu'il y ait de l'étourderie, il y avait peut-être trop de prudence à les faire. Il était indispensable de prendre toutes ces mesures pour bien mûrir mes instructions. Mais, par une fatalité qui me poursuit sans cesse, plus j'ai de zèle et d'empressement à remplir vos désirs, plus j'y mets de soin et de désintéressement en me chargeant de toutes les corvées, et moins j'y réussis. Je ne saurais comment m'y prendre autrement, car je mets toute mon étude à contenter Votre Majesté, mais je n'y réussis pas plus cette année que l'autre. »

Voilà le caractère peint au vif et, ainsi, tout s'explique et se précise. Dans la mentalité de Louis, les faits se déforment : ils revêtent une apparence différente de la réalité ; peu importe comme ils se sont produits : pour lui, ils se sont passés tels qu'il les imagine. Ce n'est point, de sa part, un parti pris de mentir : il est de bonne foi ; la superposition est presque instantanée : il agit d'une façon, mais cette façon n'est point conforme à sa pensée postérieure ; il ne croit donc pas qu'il a agi comme il a fait, mais comme il pense qu'il a fait. Il trouve, à la conduite qu'il imagine avoir tenue, des raisons majeures qui la justifient, et il attribue les actes qu'il ne sait comment expliquer à sa subordination à une volonté qui s'est proposé pour but unique de le déshonorer et de le perdre. Dès qu'on regarde ses écritures — contemporaines des événements ou postérieures — impossible d'y méconnaître les deux délires, délire des grandeurs initial, délire des persécutions à l'apogée. Les faits les plus médiocres prennent un enchaînement qui les présente comme le résultat d'une conspiration formidable : il dissèque les origines, établit les mobiles, rejoint les effets, élimine les contradictions, et, de beaucoup de riens, fabrique un tout qui occupe, domine, emplit son cerveau.

Ainsi, à l'en croire, le 1er novembre 1806 il a eu, en partant de Cassel, avec le général Dupont-Chaumont, qui remplit les fonctions de ministre de France en Hollande, mais qui n'a pas encore présenté de nouvelles lettres de créance, une conversation qui lui

a révélé le plan entier de ses ennemis. Dupont-Chaumont lui a dit « que s'il n'y avait pas encore de ministre de France auprès du nouveau roi de Hollande, c'était parce que les affaires de ce royaume n'étaient pas encore terminées ; que, par cette raison, on ne considérait à la Grande armée le roi de Hollande que comme prince français ; que l'ordre de l'Union, le couronnement, etc., ne convenaient pas à l'Empereur ; que les troupes hollandaises ne pouvaient rester ensemble en corps d'armée ; qu'on ne les laisserait pas seules dans les pays occupés par l'armée combinée sous le commandement du roi de Hollande ; enfin, que l'établissement de la royauté en Hollande n'était pas une chose définitive ».

Voilà le point de départ : on y trouve du vrai et du faux, certaines idées que l'Empereur a pu exprimer, d'autres qui n'ont pas même traversé son esprit, des bruits d'états-majors, des potins de cour, rapportés, sans malveillance par un homme médiocre, à coup sûr peu fait pour la diplomatie, dans une journée de voyage tête à tête, pour le plaisir de parler. Cela suffit.

« Il est difficile, écrit Louis, de se faire une idée du sentiment pénible que produisit cette conversation. Louis (il parle toujours de lui-même à la troisième personne), n'en fût que plus décidé à prendre ouvertement à cœur les intérêts de la Hollande sans qu'aucune considération l'arrêtât. Ne pouvant ni ne voulant, se disait-il, tenir tête à la France à force ouverte, il faut au moins que le public connaisse la

vérité, qu'il soit convaincu que, si j'ai pu être trompé, rien ne pourra me détacher d'un pays devenu le mien auquel me lient les devoirs et les serments les plus sacrés.

« Ainsi la vérité fut enfin dévoilée ; alors il comprit la contradiction des ordres et des lettres qu'il avait reçus relativement à Cassel ; mille réflexions, mille circonstances depuis son avènement revinrent alors dans sa mémoire confirmer toutes ses craintes et il s'étonna de n'avoir pas deviné depuis longtemps ce qui était devenu incontestable. »

Ce sont là toutes les opérations des persécutés, leur précision déconcertante, leur imperturbable logique, leur acuité d'observation : c'est le trouble mental qui précède les troubles auditifs et oculaires avec lesquels commence seulement, pour le vulgaire, le délire formel ; s'il reste isolé, le trouble mental est d'autant plus redoutable qu'il peut demeurer inaperçu, qu'alors, les allégations qu'il produit, considérées comme émanant d'un cerveau sain, portent une charge capitale contre le *persécuteur ;* de même que les actes qu'il détermine, simples et unis d'apparence, en reçoivent leur caractère et leur liaison, soit qu'ils acheminent le *persécuteur* à un éclat contre le *persécuté*, soit que le *persécuté*, convaincu du péril imminent qui le menace, prenne les devants.

A quel moment précis la cristallisation s'est-elle opérée dans le cerveau de Louis? Est-ce, comme il le dit, exactement à la date du 1er novembre ou est-ce par la suite qu'il a superposé ses impressions à celles

que lui avait laissées sa conversation avec Dupont-Chaumont : le caractère propre de ces malades est la dissimulation et ils portent à tromper une force et une persistance qui égarent le diagnostic. Toutefois, Louis ayant rendu compte de lui-même avec cette véracité subjective que les persécutés mémorialistes portent dans leurs écrits, le lien entre la cause et les effets en devient plus appréciable.

Il rentre en Hollande, descend au Binnenhof, est accueilli par les grands corps de l'État ; il reprend sa vie ; il écrit en France pour réclamer les brochures et les livres nouveaux; il visite des galeries de tableaux ; il donne des audiences ; c'est le train ordinaire. Il paraît même se plaire à la Haye, d'autant que la reine, restée à Mayence près de l'Impératrice, n'y est point. Mais voici des actes : le 5 décembre, il adresse un message à Leurs Hautes Puissances, et c'est en ces termes qu'il rend compte de la campagne de 1806 : « Nos troupes ont été réunies à la Grande armée... C'est à elles que se sont rendues les deux seules places fortes que la Prusse conservait encore en Allemagne ; l'armée combinée a occupé la Westphalie entière et tous les pays en deçà du Weser; l'Ost-Frise est aujourd'hui occupée par nos troupes et en notre nom. » Par ce même message, il promet à ses peuples un code criminel, un code des impositions, un code civil, une réforme totale de l'administration départementale et communale, des travaux publics colossaux, la régénération des finances, des colonies et de la marine, et l'institution de deux ordres de

rie. Deux jours après, le 7, décret par lequel
it les grands officiers du Royaume, crée le
e maréchal de Hollande et celui de colonel-
et distribue les fonctions des grands-officiers
: la Couronne. Trois maréchaux pour la terre
r, c'est peu : les officiers généraux ayant quitté
ılement le service pourront recevoir le titre et
de maréchal ; tous porteront la plume blanche
ıeau, cinq étoiles aux épaulettes et à la dra-
et « le bâton de commandement qui leur sera
ɔar le roi lui-même en grande cérémonie ».
ıq colonels-généraux, deux seront pour la
mais les fonctions, les honneurs et prérога-
sont pas réglés. Il en sera sans doute comme
ıce.

:e jours plus tard, décret par lequel il institue
is deux ordres de chevalerie, l'un, le grand
u Royaume, Ordre de l'Union, composé de
;rands-croix au plus, l'autre, Ordre royal du
civil et militaire, avec cinquante commandeurs
cents chevaliers. Les grands-croix de l'Union
nt, attachée à un large ruban bleu passé en
de droite à gauche, une étoile à neuf pointes,
· département, avec, au centre, un lion à la
la devise *Luctor et emergo ;* la plaque sem-
u côté gauche. Les chevaliers et commandeurs
ite porteront en sautoir ou à la boutonnière,
lue par un ruban vert moiré à une couronne
une étoile d'or à huit rayons d'émail blanc,
grands et quatre petits ; entre chaque rayon

une abeille aux ailes éployées : au centre, sur un médaillon d'or, cerclé d'émail vert, d'un côté l'effigie du roi, *Lodewijk I. Koning van Holland*, de l'autre le lion néerlandais avec la devise : Fais ce que dois, advienne que pourra : *Doe wel en zie niet om*, que le roi a adoptée.

En ne fondant que deux ordres de chevalerie, Louis s'est restreint : d'abord, il en voulait trois, mais il se dédommage en une infinité de règlements et de décrets sur les costumes : chaque fonction a son uniforme, chaque employé sa broderie ; la cour de Hollande sera la mieux vêtue d'Europe ; il y aura de l'argent et de l'or jusque sur les parements bleu clair des gardes bourgeoises ; l'armée aussi change de tenue, tout y sera blanc, avec les parements, les revers et les parements de couleur ; enfin, Louis qui, dès le 4 septembre 1806, a demandé à son ministre Van der Goes un travail secret sur le rétablissement de la noblesse en Hollande, en commence, dès le mois de mars 1807, l'exécution en rendant, dans ses palais, leurs titres aux anciens nobles.

Est-ce là seulement le désir de mettre sa cour de pair avec celle des Tuileries? N'est-ce pas plutôt la volonté de développer en Hollande l'esprit national et l'esprit loyaliste? Il s'est proposé en quittant l'armée « de changer de système et d'empêcher l'effet de mille petites dispositions que jusque-là il avait prises, dans un esprit trop confiant, pour rapprocher les deux pays mais qui pouvaient, d'après ce qu'il venait d'apprendre, devenir funestes à la Hollande et à lui-même ». Tout

son travail est donc tourné à élargir le fossé entre les deux peuples, à rendre impraticable le système de son frère et à s'opposer à ses desseins. Il le prouve mieux encore en n'appliquant pas en Hollande le blocus continental, en tolérant les relations avec l'Angleterre, en n'envoyant aucun secours aux troupes hollandaises qui sont employées à la Grande armée, en leur expédiant des ordres directs qui contredisent ceux de l'Empereur.

Napoléon voit les actes ; il n'en voit pas la suite, il n'en comprend pas la cause. La création des maréchaux de Hollande le plonge dans l'étonnement : « Croyez-vous, écrit-il à Louis le 2 janvier, qu'un général de division français voudrait être commandé par un maréchal hollandais? Vous singez l'organisation de la France lorsque vous vous trouvez dans des circonstances très différentes. Commencez donc par établir une conscription et avoir une armée. » Cinq jours après : « Vous avez institué des maréchaux; si vous ne les avez pas encore nommés, ne les nommez point ; il n'y a personne en Hollande qui soit capable de remplir un poste si éminent. » Ensuite, ce sont les ordres de Chevalerie : « Vous marchez trop légèrement et trop vite, écrit-il, vous créez des ordres de chevalerie, ce qui est une chose ridicule. La Légion d'honneur n'a jamais été regardée comme un ordre de Chevalerie. Vous ne vous contentez pas d'en faire un, vous en faites deux. Il fallait attendre l'occasion de votre couronnement pour leur donner une époque et une forme imposante. Si vous n'y avez pas nommé,

laissez dormir cela. » Mais, comme pour les maréchaux de Hollande, Louis a pris les devants. Il a fait les nominations. Sa seule concession a été de réunir les deux ordres en un seul : l'Ordre royal de Hollande et, sur la croix, dont l'émail et le ruban sont bleu au lieu de vert, de supprimer son effigie, remplacée par un faisceau de flèches avec la devise *Endragt maakt magt* (l'union fait la force) [1]. Quant à la noblesse, il a joué d'audace en niant qu'il eût eu même l'idée de la rétablir. Cela avait amené les grandes colères de l'Empereur qui, même convaincu par Louis que le rapport de Dupont-Chaumont était exagéré, écrivait le 4 avril : « Vous parlez toujours de respect et d'obéissance ; ce ne sont pas des mots mais des faits qu'il me faut. Le respect et l'obéissance consistent à ne pas marcher si vite sans mon conseil, dans des matières si importantes, car l'Europe ne peut s'imaginer que vous ayez pu manquer assez aux égards pour faire certaines choses sans mon conseil. »

Si vive que soit sa façon de le reprendre et bien que, de temps en temps, il lui échappe de dire : « Il y a là de la folie ! » bien qu'il lui arrive, dans une lettre à Talleyrand, de définir Louis « une espèce de pouacre consciencieux » ; bien que, sur l'article du militaire, il voie qu'il faut renoncer, il est plus

[1] Les grands cordons portent, avec le crachat sur le côté, un étonnant collier d'or, où les armoiries émaillées de toutes les provinces alternent avec des faisceaux de flèches. Pour tous les membres, il y a un costume : habit bleu brodé d'argent sur toutes les tailles, avec collet, parements, doublure écarlate ; sur les retroussis, d'un côté un lion, de l'autre un faisceau de flèches.

satisfait qu'il ne s'en donne l'apparence : « Je suis assez content de Louis, écrit-il à Joseph le 4 mai; mais il a un peu trop l'esprit de charité[1], ce qui s'allie mal avec la dignité du diadème. Ce n'est pas qu'il fasse grand cas des avis que je lui donne, mais je ne cesse pas de les lui continuer et l'expérience ne tardera pas à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites sont mal. » Il y a donc, dans ses querelles, un peu de simulation de colère et quelque chose de volontairement exagéré. Il croit son frère mal entouré, « poussé par la ci-devant noblesse » à des actes irraisonnés, « jeté à corps perdu dans le parti de la maison d'Orange ». Il le corrige comme jadis à Auxonne, en faisant la grosse voix et en le menaçant des verges, mais il le tient toujours pour « un charmant sujet, travailleur par inclination autant que par amour-propre, et puis, pétri de sentiment ». Le système qu'il a adopté de gronder toujours, de tout reprendre, de tout critiquer à l'acerbe, par quoi il s'imagine exciter ses frères et les pousser à bien faire, produit sur une nature concentrée et soupçonneuse comme celle de Louis, des effets diamétralement inverses de ceux qu'il attend Raisonnant toujours sur le thème qu'il s'est fait, Louis

[1] Allusion à la souscription ouverte par Louis dans le royaume au profit des sinistrés de Leyde, à propos de laquelle l'Empereur lui écrivait le 4 avril : « Vous gouvernez trop cette nation en capucin. La bonté d'un roi doit toujours être majestueuse et ne doit pas être celle d'un moine. Rien n'est plus mauvais que ce grand nombre de voyages faits à la Haye si ce n'est cette quête faite par votre ordre dans tout le royaume. Un roi ordonne et ne demande rien à personne. Il est censé être la source de toute puissance et avoir des moyens pour ne pas recourir à la bourse des autres. Toutes ces nuances, vous ne les sentez pas. »

voit, en chaque querelle que lui cherche Napoléon, une preuve nouvelle du danger qu'il court, une certitude nouvelle de sa condamnation. Puisque chacun de ses actes a pour objet la conservation de son royaume, la critique ou l'attaque de chacun d'eux marque la volonté de le détruire ; et il manœuvre alors avec une ingéniosité très grande, procédant par décisions brusques immédiatement mises en exécution, de façon que, sans un éclat, il ne puisse être contraint de les rapporter, par décisions incohérentes à ce qu'il semble, qui pourtant tendent toutes au but qu'il se propose, boucher toutes les fissures par où l'Empire entrerait en Hollande. Ainsi, sans que Napoléon s'en doute, à chaque boutade qu'il lance, « le pouacre consciencieux », voit l'exécution raisonnée d'un plan d'insultes et, tous les jours, s'ingénie à opposer à ce système d'attaque un système de résistance.

Ce qui creuse encore le plus le fossé, ce sont les querelles entre Louis et sa femme. Hortense a, en juillet 1806, accompagné son mari à Aix-la-Chapelle : elle n'est rentrée à La Haye qu'après lui, le 28 septembre. Il comptait que, durant qu'il ferait campagne au dehors, elle resterait en Hollande, mais l'Empereur en a autrement disposé : « Comme l'Impératrice compte, pendant que je serai en Allemagne, porter sa cour à Mayence, a-t-il écrit à son frère, la reine pourra s'y rendre si cela lui convient ; » c'est un ordre. Louis, pourtant, résiste : « Si vous pensez, Sire, écrit-il, que nous pouvons, sans produire le découragement et effrayer le pays, le quitter tous, la reine se rendra

à Mayence ; » il a voulu attendre une réponse : elle est ce qu'on doit penser. L'Impératrice est heureuse d'avoir cette compagnie et Napoléon lui donne volontiers cette satisfaction. Le 6 octobre, sans même s'être montrée au spectacle français où sa venue était annoncée, Hortense, accompagnée cette fois de ses deux fils, repart en yacht jusqu'à Utrecht, gagne Wesel où elle trouve le roi qui la conduit le 10 à Cologne, et de là, le 12, elle arrive à Mayence. Elle s'installe à part dans un hôtel ayant vue sur le pont de Cassel qu'anime tout le mouvement de la Grande armée. Et, tout de suite, elle paraît se plaire infiniment en cette petite cour qui est une famille, entre sa mère, ses enfants et sa cousine Stéphanie de Bade. Pour se distraire, elle a les passants qui vont au quartier général, les jeunes gens de noblesse qui se forment en Compagnies d'ordonnance et parmi lesquels elle retrouve certains compagnons de son enfance ; elle a les princes allemands qui viennent rendre leurs devoirs, les généraux blessés qui arrivent des batailles, les femmes de maréchaux qui rejoignent leurs époux ; elle va en parties ou en visites à Biberich, à Darmstadt ou à Francfort ; elle essaye du théâtre français installé dans la grande salle du manège d'équitation ; elle prend goût aux concerts que donne l'Impératrice ; enfin, elle a des bals, même des bals masqués ; en décembre, voici, à cet effet, un domino que Leroy lui envoie de Paris, deux autres qu'elle achète à Mayence pour les bals de Francfort. Elle poursuit ces étonnantes emplettes de bijoux et de

pierres, ces achats qui, en un seul mois de ce séjour, vont à 20 792 francs. On l'imagine en un jardin de rêves, se promenant entre des arbres aux troncs d'or ou d'argent aux fruits lucides et clairs, et emplissant de ces fruits sa robe faite, comme dit Perrault, des rayons de la lune. Elle cueille des saphirs à Amsterdam, des rubis à Francfort, des pierres de couleur à Mayence, sans compter la parure de grenats et brillants de 21 200 francs que sa mère lui a offerte pour sa fête. Hortense pousse à ce point la passion des bijoux que, pour paraître encore en posséder davantage, elle mêle de fausses pierres aux vraies, surtout de fausses perles. D'ailleurs, tout ce qui est toilette lui plaît infiniment, et, comme si Amsterdam et la Haye n'en regorgeaient point, elle fait à Mayence provision de marchandises anglaises : mousseline, gaze, batiste tricots, percales ordinaires et percales à jour.

Ses fils l'accompagnent partout ou presque et, malgré ses idées de simplicité, elle ne peut empêcher l'Impératrice de donner aux enfants des petites montres col avec des chaînes du Mexique. Napoléon-Charles est un adorable être d'une intelligence supérieure à son âge, d'un tact natif admirable, d'une repartie toujours juste et souvent forte. M^me^ d'Arberg « recommande ses filles au Monseigneur de cinq ans : « Madame, répond-il, c'est à ces dames d'avoir des bontés pour moi. »

Nul doute que, dans l'extrême tendresse que l'Empereur témoigne à Hortense, Napoléon-Charles n'entre pour beaucoup. Elle, il l'aime bien, quoiqu'il la trouve

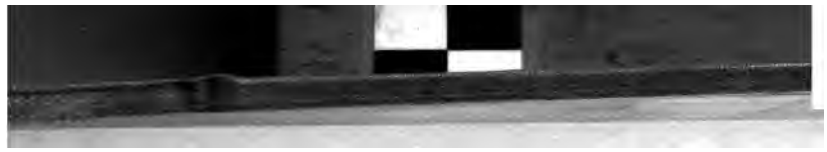

un peu pédante et aimant à donner des conseils, mais il ne la sépare point des enfants, de l'aîné surtout. A chaque lettre qu'il écrit à Joséphine, c'est un sourire qu'il leur adresse, c'est comme un salut qu'il leur envoie de cette main gantée qui, l'instant d'avant, entre le pouce et l'index, écrasait la monarchie prussienne. Le 15, d'Iéna — le lendemain de la bataille — « Si Hortense est à Mayence, donne-lui un baiser ainsi qu'à Napoléon »; le 23 de Wittenberg, le 24 de Postdam : « Bien des choses à Hortense et à M. Napoléon. » M. Napoléon a écrit à son oncle, grande affaire : « J'ai reçu une lettre de M. Napoléon. Je ne crois pas qu'elle soit de lui, mais d'Hortense, » écrit-il de Berlin, le 1^er^ novembre, et il tient à s'en éclaircir, car, huit jours après, à Hortense : « J'ai reçu votre lettre. J'ai lu celle de Napoléon. J'imagine que vous lui avez conduit la main. Il n'a pas assez d'esprit pour dire de si belles choses. » Pense-t-il à faire venir Joséphine à Berlin ? « Je serai bien aise aussi, dit-il le 16 novembre, de voir M. Napoléon ; » et il répète dix jours plus tard : « Je serai fort aise que la reine de Hollande soit du voyage. » Sans doute, c'est sur la lettre du 16 qu'Hortense se fonde, lorsque, attendue à la Haye par son mari, un détachement des gardes à cheval envoyé à sa rencontre, elle refuse de venir. Des lettres aigres sont échangées. Si, à la rigueur, Napoléon-Charles peut faire le voyage de Berlin, comment y penser pour le petit Louis? Il faut donc qu'il revienne à la Haye. Hortense y consent, car toutes ses préférences et ses tendresses sont pour

l'aîné et, pourvu qu'elle le garde, tout est bien. Elle renvoie donc le petit qui est rendu à son père le 30 novembre, et elle attend à Mayence les ordres de l'Empereur qui est maintenant à Posen. Elle *veut* accompagner sa mère ; que ne ferait-elle pour se soustraire à la Hollande ? Mais, de Posen, l'Empereur est venu à Varsovie ; il n'a plus d'idée que Joséphine le rejoigne. Il cherche des prétextes ; il lui parle d'aller à Paris (15 décembre, 3, 7, 8, 11 janvier). Peu à peu, le ton monte, la prière se rend impérative et Hortense y est comprise : « J'espère que la reine est allée à la Haye avec M. Napoléon. » Cette espérance est un ordre et il faut s'incliner. Toutefois, Hortense, dont le retour a été annoncé pour le 30 décembre, tire en longueur. Les divertissements ont pris fin depuis longtemps; l'affluence a cessé ; les Gendarmes d'ordonnance sont partis ; il fait froid ; par les fenêtres mal jointes du palais Teutonique entre un vent de glace ; c'est un triste jour de l'an qu'on y passe, mais Hortense le trouve à souhait. Elle fait, pour les étrennes, des cadeaux mesquins : un fichu de 144 francs à M^me^ de la Rochefoucauld, deux robes de 40 francs pièce à ses lectrices, un lustre de six louis à M^me^ Campan ; à d'autres, des croix et des cœurs, un cabaret en cristal, des boucles d'oreilles de quatre louis ; à ses domestiques, deux louis et un à un seul des domestiques de l'Impératrice. Elle s'en tire à bon compte, et ce n'est qu'à son fils qu'elle fait le beau présent : 300 francs de joujoux.

Sur la lettre du 11 janvier, il faut partir : mais

comme elle tarde encore ! Elle devait partir le 23, arriver le 27. Elle n'arrive que le 29, à sept heures du soir. Sauf huit jours en octobre, voilà sept mois qu'elle est absente de sa capitale. A-t-elle enfin quelque idée d'y résider et quelque désir de s'y faire aimer ? On pourrait le croire : pour la première fois, en ses comptes, apparaissent ces aumônes aux promenades, si habituels aux comptes de sa mère. En un mois, son écuyer en distribue pour 516 francs. Quant aux 20 000 francs qu'elle donne aux sinistrés de Leyde, il n'y a point à lui en faire gloire ; c'est Louis qui a imposé le chiffre ; mais enfin, on la voit se répandre un peu, prendre goût aux boutiques, donner des bals, y paraître, assister aux cérémonies, contempler le roi en habits de satin blanc, manteau de velours bleu brodé d'or, chapeau à la Henri IV, distribuant les croix de son ordre « à ses bons, fidèles et loyaux chevaliers ». Même, elle a acheté de son argent, pour 181 francs, quatre croix qu'elle donnera elle-même aux principaux de sa maison et qu'elle accrochera à une pièce de ruban moiré en bleu de 34 francs. Elle est plus généreuse en ce qui la touche : sa folie de bijoux continue : de chez Friese, à Paris, elle fait venir une parure de 34 000 francs qu'elle paiera tant par mois.

Tout à coup, les choses se gâtent : comme si la jalousie se gagnait, la reine s'avise d'être jalouse.. et de son mari. Le 20 octobre 1806, le roi, sans la consulter, s'est avisé de nommer dame pour accompagner M^me^ Huyghens, femme du ministre de Hol-

lande en Danemark, petite-fille, par son père, du maréchal de Lowendahl, par sa mère du comte de Charolais [1]. Rien à dire sur sa naissance puisque, par bâtardise, il est vrai, elle se trouve descendre des maisons royales de Danemark et de France; rien à dire sur le mari, petit-neveu du grand Huyghens; mais la dame est jolie, élégante et ne craint pas l'intrigue. Au retour de Louis, sa faveur est devenue telle qu'elle a pris à la Cour une place tout à part et que M. Huyghens a reçu la mission d'intime confiance d'aller, de Copenhague à Varsovie, trouver l'Empereur pour solliciter, de la part du roi, un agrandissement du territoire. La querelle s'engage entre Louis et Hortense au moment même où, à Paris, Joséphine se flatte que le ménage est en parfait accord, où elle écrit à sa fille : « Si tu veux que je sois plus heureuse, fais-moi espérer que, dans neuf mois j'aurai une petite-fille. » Hortense songe bien à cela ! On lui a dit que M^me^ Huyghens avait laissé en Danemark mauvaise réputation, que, jeune fille, elle y avait eu des amants. Elle envoie à Copenhague faire une enquête à laquelle Louis, tout amoureux qu'on le dise, ne s'oppose pas; elle obtient, comme de juste, les résultats qu'elle cherche, impose avec éclat sa démission à la dame, qui, séparée violemment de son mari, se réfugie en France avec deux de

[1] La demoiselle Caron de Lassonne avait eu, du comte de Charolais, prince du sang, deux filles qui, légitimées par lettres patentes de novembre 1769, épousèrent l'une M. de Puget, l'autre M. de Lowendahl.

ses enfants et meurt de misère et de douleur dans une sorte de pensionnat où elle a trouvé asile. Louis, alors, cherche sa revanche : à propos des petits plaisirs que prend la reine, des bals de pensionnaires qu'elle donne à ses amies, des goûters qu'elle offre aux enfants, de la société dont elle s'entoure, des promenades qu'elle fait, ce sont des taquineries de chaque instant, un perpétuel espionnage, puis des reproches, des scènes et le reste. Son esprit d'inquiétude se donne carrière et, où elle a pensé trouver un avantage, c'est elle qui a fourni de nouvelles armes.

Sans doute, Louis a des griefs : Hortense a méconnu ses volontés, elle n'a cherché qu'à se rapprocher du persécuteur ; elle s'est appuyée des ordres qu'il donnait pour se soustraire à ceux de son mari, elle a, de ses devoirs de reine, une notion peu précise, et la Hollande, à laquelle Louis prétend se consacrer, n'a point de charmes pour elle : elle, de son côté, ne peut supporter une surveillance qui l'outrage, elle n'a point, comme épouse, de reproche à se faire, et la preuve en est la sévérité cruelle avec laquelle elle a traité Mme Huyghens ; elle est excédée, et si elle frappe assez brutalement pour briser une femme indifférente, c'est comme un enfant qui, n'osant se révolter contre son maître, se venge sur les joujoux à sa portée.

Ces disputes ont fait tant de bruit, Hortense a mis tant de personnes dans sa confidence que l'Empereur en apprend quelque chose et veut s'en mêler. L'a-t-il su par ses agents ? Hortense lui en a-t-elle directement fait part ? Quoi qu'il en soit, il en écrit à son frère et en

fait un paragraphe d'un des réquisitoires qu'il prend contre lui : « Vos querelles avec la reine percent dans le public, lui dit-il. Ayez dans votre intérieur ce caractère paternel et efféminé que vous montrez dans le gouvernement et ayez, dans les affaires, ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous menez une jeune femme comme on mènerait un régiment. Vous avez la meilleure femme et la plus vertueuse, et vous la rendez malheureuse. Laissez-la danser tant qu'elle veut, c'est de son âge. J'ai une femme qui a quarante ans ; du champ de bataille, je lui écris d'aller au bal et vous voulez qu'une femme de vingt ans, qui voit passer sa vie, qui en a toutes les illusions, vive dans un cloître, soit comme une nourrice toujours à laver son enfant? Vous êtes trop vous dans votre intérieur et pas assez dans votre administration. Je ne vous dirais pas tout cela sans l'intérêt que je vous porte. Rendez heureuse la mère de vos enfants. Vous n'avez qu'un moyen : c'est de lui témoigner beaucoup d'estime et de confiance. Malheureusement, vous avez une femme trop vertueuse. Si vous aviez une coquette, elle vous mènerait par le bout du nez. Mais vous avez une femme fière que la seule idée que vous puissiez avoir mauvaise opinion d'elle révolte et afflige. Il vous aurait fallu une femme comme j'en connais à Paris. Elle vous aurait joué sous jambe et vous aurais tenu à ses genoux. Ce n'est pas ma faute ; je l'ai souvent dit à votre femme. »

N'y a-t-il pas de quoi exaspérer Louis, et l'Empereur, avec ses bonnes intentions, marchant droit

comme il fait, convaincu « qu'Hortense et Louis sont des enfants, qu'il n'y a pas entre eux l'épaisseur d'une feuille de papier », ne fournit-il pas à son frère les meilleurs arguments à l'appui de sa thèse ? Ce n'est pas assez du royaume, il faut qu'il se mêle du ménage ! C'est Hortense qui sert d'espion au persécuteur, qui rapporte ces mensonges, qui vaut ces algarades! On sent que Louis se contient à grand'peine lorsqu'il répond « à l'article qui concerne les querelles avec la reine. Sire, dit-il, c'est une fausseté indigne. Je n'en ai jamais eu. Le public n'en dit rien, mais ceux qui, n'ayant rien à faire près de moi, puisque j'ai le bonheur de correspondre directement avec vous, s'amusent à nous entourer d'espions et à faire des fables, ont pris leur souhait pour la vérité. Cet article délicat, Sire, Votre Majesté le sait, me touche sensiblement au cœur. Votre Majesté doit me ménager sur ce point et m'épargner de pénibles sensations. »

Hortense coule sa vie dans le palais le plus triste qu'on puisse imaginer, dans des appartements meublés avec une simplicité qui frise le dénûment, entre ses fils, leurs gouvernantes et les dames venues de France, qui n'arrivent pour leur quartier qu'en rechignant et repartent avec des transports de joie. Louis circule, tout malade qu'il se dit, « cul-de-jatte, » incapable d'écrire, surtout lisiblement — plus tard il se mettra à écrire de la main gauche, mais, en ce moment, il essaie encore de la droite — Il est sans cesse par voies et chemins ; à Leyde deux fois, à Wasdorp, à l'île de Voorne, à Helvoet-Sluys, à Alckmaër

au Helder, à Haarlem — comme s'il prétendait ainsi échapper à lui-même et surtout à sa femme. A peine arrivé, il repart. Il rentre justement « d'une petite tournée », le 29 avril, pour trouver le petit Napoléon assez souffrant. Des médecins, les uns parlent de rougeole, d'autres de fièvre intermittente; Hortense tient pour la fièvre qu'elle attribue à l'odieux climat; le 30, elle est rassurée, l'écrit à sa mère. Le 2 mai, brusquement, une esquinancie accompagnée de convulsions. On appelle des médecins d'Amsterdam, d'Utrecht, de Leyde, sans parler de ceux de la Haye et des français de la Maison. Ils décident, le 3, un vésicatoire; un mieux en résulte, mais, dans la nuit, aggravation. On expédie un courrier à Corvisart. Le 4, la journée est meilleure, la nuit déplorable; à minuit, on croit l'enfant mort; à huit heures du matin, le 5, on recommence à espérer; à deux heures, rechute; à quatre, tout espoir est perdu; on donne des poudres anglaises, remède de charlatan dont on annonce des merveilles; en effet, à six, il demande des cartes, des estampes; ce n'est que la fièvre; elle tombe; il entre en agonie; à minuit, il expire.

Hortense, qui ne l'a point quitté les deux premiers jours, qu'on a arrachée à son chevet dans la nuit du 4, lorsqu'on l'a vu perdu, est comme frappée de folie; des heures entières, elle reste dans une immobilité spectrale, les yeux fixes, sans verser une larme.

Louis, qui est un père, devant cette douleur qu'il partage, mais qui, chez lui, prend surtout la forme

de la surprise, de l'étonnement, oublie un instant ses griefs contre sa femme et s'empresse près d'elle. Il lui fait quitter le palais et, ne sachant où la mener, car le palais du Bois est inhabitable en hiver, il la conduit d'abord à la maison d'un M. Twent, directeur général des Ponts et Chaussées, qu'on a surnommé l'ami du roi et qui, en effet, ayant un caractère assez pareil, a part à sa confiance. Twent fait tant de façons que Louis, excédé, ordonne de tourner les chevaux et va descendre à la maison de campagne de M. Louis van Heeckeren-tot-de Cloese, orangiste déclaré, qu'il a tout récemment nommé capitaine général des Chasses, en même temps qu'il a fait sa femme dame de la reine. Là, avec son inhabileté physique que double son inexpérience, avec sa maladresse morale que décuple l'inattendu de la situation, il essaye de soigner sa femme. « Elle tombait par moments dans un égarement complet, appelant son fils et la mort à grands cris, sans reconnaître ceux qui l'approchaient. Quand la raison lui revenait un peu, elle gardait un profond silence, indifférente à ce qu'on lui disait. Cependant, quelquefois, elle remerciait doucement son mari de ses soins, d'un ton qui indiquait le regret qu'il eût fallu un tel malheur pour changer leurs relations. Ce fut dans une de ces occasions se trouvant près du lit de sa femme et lui promettant qu'à l'avenir il s'appliquerait à consoler sa vie, qu'il lui demanda toutefois l'aveu des torts qu'il lui supposait. « Confiez-moi vos fai-« blesses, lui dit-il, je vous les pardonne toutes. Nous « allons recommencer une nouvelle vie qui effacera

« pour jamais le passé. » La reine lui répondait avec toute la solennité de la douleur et de l'espoir qu'elle avait de mourir, que, prête à rendre son âme à Dieu, elle n'aurait pas à lui porter l'ombre même d'une pensée coupable. Le roi, toujours incrédule, lui demandait d'en proférer le serment et, après l'avoir obtenu, ne pouvait se déterminer à y prêter confiance, recommençait ses singulières instances avec une telle importunité que sa femme quelquefois, épuisée de sa déchirante douleur, des paroles qu'il lui fallait répondre et de cette persécution, lui disait : « Donnez-« moi du repos, je ne vous échapperai point ; » et parlant ainsi, elle perdait connaissance de nouveau. »

Après ces scènes, Louis imaginait, pour distraire sa femme, de lui faire faire la lecture, et c'était *Gil Blas* qu'il avait choisi. Durant qu'on entendait ces joyeusetés funèbres, sans arrêt, sans hoquets, sans spasmes, ni sanglots, Hortense pleurait : et la Cour où nul ne voulait céder son privilège, où quiconque ayant les entrées, dames de service, chambellans, écuyers, en profitait, voyait cette mère qui pleurait ses larmes. Et comme, pour cette lecture constamment soutenue par Mirbel ou par M^lle^ de Launay, le roi faisait asseoir tout le monde, comme cela constituait un privilège et créait un précédent, sans discrétion, sans scrupule, les gens s'empressaient.

La grande-duchesse de Berg, arrivant sur la nouvelle, rendit à Hortense le seul service qu'elle pût attendre. En femme de tête, elle comprit qu'il fallait l'arracher de ce milieu, la dépayser, la joindre à sa

mère. Mais, que dirait l'Empereur? Il ne pouvait apprendre la mort que le 14, au plus tôt; par les allées et les venues de courrier, c'était la fin du mois si l'on attendait son avis. Joséphine, quoi que lui dît Cambacérès, n'osait quitter Paris, venir près de sa fille sans être autorisée. Louis n'osait faire partir sa femme sans permission. Caroline prend tout sur elle. Elle décide l'Impératrice à aller au moins jusqu'à Lacken, qui est dans l'Empire; le 13, elle enlève Hortense et Louis, les mène aussi à Lacken où Joséphine arrivera le 14 à dix heures du soir. Louis y laisse sa femme et son fils, le petit Louis que la mère ne veut plus regarder, ne veut plus embrasser à cause de l'*autre*[1].

L'état d'esprit de Louis est assez difficile à définir : certes, il est affecté, mais, chez lui, comme chez tous les névrosés, l'égoïsme est si fort que toute sensation altruiste disparaît. De Lacken, le 16, à une heure du matin, il écrit à Lavallette : « Je n'ai pas reçu de lettre de mon bon Lavallette et je l'en remercie. Je ne doute pas de son amitié, de la part qu'il prend au malheur qui m'accable et je lui sais gré d'avoir respecté mon état. Quand je serai plus tranquille, je te parlerai au long de l'étendue de mes souffrances. En ce moment, j'arrive confier sa fille désolée à l'Impératrice et je repars à l'instant même, sentant la néces-

[1] Et pourtant la toilette perd-elle jamais ses droits? Je relève dans les comptes d'Hortense à cette date.

Deux mémoires de dentelles à Bruxelles . . . 1129 fr.
Achat d'un schall de cachemire. . . . . 1000 fr.

sité de réparer le temps perdu depuis quinze jours pour les affaires, au profit de nos bons voisins. » Ensuite, des commissions : un lit à lui envoyer, deux exemplaires complets et cartonnés du *Moniteur*. « Adieu, mon cher Lavallette, plains-moi, écris-moi, et aime-moi toujours. Ma santé comme tu peux bien penser vient de recevoir un rude échec, mais j'irai jusqu'au bout avec courage. » *Je, ma, mon,* il ne pense qu'à lui et ne s'inquiète que de lui. Pourtant, lorsqu'il se retrouve à la Haye, donnant des audiences, tenant des conseils, passant des revues, avec un besoin d'activité par laquelle il s'étourdit, le 20, pour la première et peut-être l'unique fois de sa vie, il écrit à sa belle-mère, qui a regagné Malmaison avec Hortense, une lettre d'affection et d'intimité où il semble s'oublier et où il donne à sa femme des marques de tendresse : « Je n'ai plus qu'une pensée, qu'une inquiétude depuis la fatale journée du 5 mai, écrit-il, et c'est la santé et la conservation de la reine. Je suis ici comme sur un brasier, je ne suis pas une minute à moi-même, c'est le seul moyen de pouvoir exister. Je suis entouré des lieux qu'habitaient mes enfants et des souvenirs de Napoléon; je ne puis faire un pas sans me rappeler un souvenir, une circonstance récente, où je le tenais dans mes bras, où j'étais témoin de ses jeux et de sa vivacité. » Incapable de supporter le séjour de la Haye où tout lui rappelle son fils, il va s'établir au Loo, et il se prépare à diverses tournées dans son royaume, lorsqu'il reçoit de l'Empereur une lettre l'autorisant, selon le désir qu il

en a manifesté, à voyager dans le Midi[1] Il répond le 29 : « Sire, j'ai reçu avec reconnaissance la lettre que Votre Majesté m'a écrite et les preuves d'intérêt qu'elle contient. J'avais la certitude de ne pas atteindre l'époque de l'hiver si je n'avais pu faire une absence de ce pays. La permission que Votre Majesté me donne me sauve d'une paralysie complète ou du moins en éloigne l'époque. Dans l'isolement et les circonstances où je me trouve, une suspension de travail et un climat plus sain m'étaient indispensables, je remercie Votre Majesté d'y avoir consenti. » Toutefois, et quels qu'aient été les sentiments qu'il a marqués récemment, quelques plaintes qu'il fasse de son isolement, il ne compte pas rejoindre la reine qui, dit-il, va prendre les eaux de Barèges, c'est d'un autre côté des Pyrénées qu'il se dirige, vers des eaux que les médecins lui recommandent depuis longtemps.

Après un court séjour à Malmaison, Hortense est venue le 23 à Saint-Cloud, d'où elle est partie le lendemain, avec une suite très restreinte et de son intimité ancienne : M^mes^ de Broc, de Villeneuve, de Boucheporn et Vaubourg, M^lle^ Cochelet, en hommes seulement Villeneuve, un écuyer et quelques dessinateurs. Elle a laissé à Lacken le petit Louis dont elle ne peut supporter l'approche ni la vue ; le roi

[1] Chose remarquable : Louis qui, dans les *Considérations sur la Hollande*, a publié plusieurs des lettres critiques que lui avait adressées l'Empereur et qui pouvaient paraître à la charge de celui-ci, n'a jugé à propos de publier ni la lettre qu'il a lui-même écrite à l'Empereur le 6 mai, ni celle, évidemment très affectueuse que l'Empereur lui a répondue le 15. Ces deux lettres n'ont pas encore été retrouvées.

le prendra en passant et le mènera à l'Impératrice. Loin d'être calmée, sa douleur a pris un caractère inquiétant de fixité, exige le silence, ne tolère point la banalité des consolations. On ne les lui ménage point. Joséphine, troublée dans ses habitudes de vie, inquiète de son avenir, parle pour parler comme on fait aux enfants qui ont un bobo. L'Empereur écrit des lettres qui sont d'un souverain, d'un soldat, non d'un père ayant eu un enfant et l'ayant perdu. On ne commande point à la douleur; on n'y donne point des ordres. C'est sa façon de consoler d'écrire : « Quelque légitime que soit votre douleur, elle doit avoir des bornes ; n'altérez point votre santé, prenez des distractions et sachez que la vie est semée de tant d'écueils et peut être semée de tant de maux, que la mort n'est pas le plus grand de tous. » (20 mai.) Pis encore : « Ma fille, vous ne m'avez pas écrit un mot dans votre grande et juste douleur. Vous avez tout oublié comme si vous n'aviez pas encore de pertes à faire. L'on dit que vous n'aimez plus rien, que vous êtes indifférente à tout ; je m'en aperçois à votre silence. Cela n'est pas bien, Hortense ; ce n'est pas cela que vous nous promettiez. Votre fils était tout pour vous. Votre mère et moi ne sommes donc rien ! Si j'avais été à Malmaison, j'aurais partagé votre peine, mais j'aurais voulu aussi que vous vous rendissiez à vos meilleurs amis. Adieu, ma fille, *soyez gaie*. Il faut vous résigner. Portez-vous bien pour remplir tous vos devoirs. Ma femme est toute triste de votre état, ne lui faites plus de chagrin. » (12 juin.)

Et il estime que c'est fini, que c'est passé, lorsque, le 16, il écrit encore : « J'ai reçu votre lettre d'Orléans. Vos peines me touchent, mais je voudrais vous savoir plus de courage. Vivre, c'est souffrir et l'honnête homme combat toujours pour rester maître de lui. Je n'aime pas à vous voir injuste envers le petit Napoléon-Louis et envers tous vos amis. Votre mère et moi avions l'espoir d'être plus que nous ne sommes dans votre cœur. J'ai remporté une grande victoire le 14 juin; je me porte bien et vous aime beaucoup. »

Certes, il l'aime, mais pour lui ; et Joséphine aussi pour elle, lorsqu'elle parle de la peine que lui fait sa fille, du trouble qu'elle lui cause, au point que sa santé à elle s'en altère ; puis, par bonne intention, sans cesse elle revient au petit Louis, elle ne tarit point sur ses mines, sa gentillesse, sa bonne santé, comme si, pour la mère, tout éloge au vivant n'était pas un vol fait au mort! A qui se plaindre, à qui se confier? La femme, à communiquer sa douleur, l'épuise ; elle la disperse en mots comme en larmes. Chez Hortense, la douleur ne parle pas et a tari les pleurs. C'est cette douleur inoubliable à qui l'a vue, qui donne aux gestes une raideur d'automate, au visage la fixité d'un masque de cire, à la voix quelque chose qui n'est plus humain et qui vient de l'Au-delà. Ainsi tendue par l'idée fixe, la raison s'égare, le cerveau se brise, à moins qu'un hasard, la vue d'un être, d'un paysage, d'un objet ayant tenu au cher mort, ne provoque la détente.

Pour Hortense, c'est un orage. Il faisait un orage quand le petit est mort. Un orage la jette aux larmes, aux souvenirs, aux confidences ; et, comme ses amies de pension l'entourent, pleurent avec elle, racontent elles aussi, la douleur prend son cours normal de plaintes et d'oubli, lorsque, après s'être arrêtée quelques jours incognito à Bordeaux où elle est descendue à l'hôtel de Fumel (30 mai), Hortense, le 4 juin, arrive à Langon. A présent, elle s'apitoie aux peines des autres : elle rencontre une colonne de soldats espagnols qui vont rejoindre la Grande armée ; elle s'intéresse aux femmes des soldats, donne un louis à chacune ; sur la route, un enfant est blessé, elle descend de sa voiture, y porte l'enfant, lui fait prendre du vulnéraire, remet de l'argent à la mère. Elle arrive ainsi à Bagnères, mais n'y reste pas : le temps seulement d'acheter des crépons, et elle s'en va à Cauterets où elle commence à prendre sérieusement les eaux.

Le 30 mai, après avoir nommé une régence pour gouverner en son absence, après avoir pris des mesures pour le transport à Notre-Dame du corps de Napoléon-Charles, Louis est parti du Loo ; il a pris le petit Louis à Lacken et, le 3 juin, est arrivé à Saint-Leu. Le 5, il vient voir l'Impératrice qu'il ravit. C'est donc enfin la réconciliation du ménage ! « Je désire, écrit-elle à sa fille, que le roi prenne la même route que toi ; ce sera, ma chère Hortense, une consolation pour vous deux de vous revoir. Toutes les lettres que j'ai reçues de lui depuis son départ sont pleines de son attachement pour toi. Ton cœur est trop sensible pour n'en

être pas touché. » Mais, pour Louis, la santé d'abord! On lui a conseillé les Eaux-Bonnes, il va aux Eaux-Bonnes et il y restera le plus qu'il pourra : « Votre Majesté, écrit-il à l'Empereur, en m'accordant de passer en France a fait plus que m'accorder la vie. Ce n'est ni vivre ni mourir que de rester dans l'état où je suis. » D'ailleurs, il ne paraît point si empressé de retrouver sa femme : « J'aurais préféré, dit-il, qu'elle restât à Paris, mais elle s'est obstinée à voyager et déjà elle s'en trouve mieux. »

C'est donc aux Eaux-Bonnes qu'il arrive incognito sous le nom du général Van-Den-Spiegel, accompagné seulement de MM. de Broc et de Boucheporn, d'un aide de camp et d'un médecin. Le voyage n'a point été sans difficultés à cause de l'incognito : le valet de chambre du roi s'est fait estropier par un maître de poste qu'il a insulté ; dans les Landes, il a fallu prodiguer l'argent pour trouver des chevaux. Enfin, on y est : De Broc et Boucheporn ont-ils le mot ou cherchent-ils seulement à se rapprocher de leurs jeunes femmes qui sont avec la reine? le sûr, c'est qu'ils persuadent à Louis que les Eaux-Bonnes lui sont néfastes et qu'il lui faut Saint-Sauveur. A Saint-Sauveur, pas de maison ; il faut s'établir à Cauterets et c'est dans la maison qu'occupe la reine. Voici donc la vie commune recommencée et, dans ce petit cercle, rien n'échappe, les détails les plus intimes sont connus et répétés. Autour du petit canapé où s'étend Hortense, « son canapé de causerie », « sa pension » se groupe ; on apporte les albums ; mademoiselle Cochelet lit quelque

livre du choix de la reine, ou joue au jeu des portraits; Mme de Broc qui a presque une aussi jolie voix que sa sœur, la maréchale Ney, chante des romances que la reine a composées et qu'elle acompagne sur la guitare, pendant que les officiers poussent des billes et se blousent au billard. Les nouvelles, c'est que le roi a pris l'émétique ou que la reine a la migraine; ils jouent ensemble aux échecs. Ils sont en telle intimité que, la reine étant incommodée, le roi, au sortir de table, monte chez elle ; elle est au lit, mais un courrier arrive porteur d'une lettre de l'Impératrice et toute la compagnie est appelée pour se réjouir de la nouvelle : Friedland!

Voilà bien des plaisirs, mais il faut songer à sa santé. Saint-Sauveur est médiocre; Louis n'en est pas content : on lui a parlé d'eaux merveilleuses, au fond de l'Ariège, à Ussat. Il y part le 6 juillet en passant par Toulouse où déjà il s'est arrêté au printemps de 1805 et où il a même acheté les débris du cabinet de curiosités d'un octogénaire abbé Bernard, antiquaire fameux, qui fut membre de l'académie des Sciences. L'abbé Bernard vit encore : Louis va le voir, lui adresse une gratification de 600 francs et un brevet de pension de pareille somme. Le 10, il passe à Saverdun et arrive à Ussat. Il est heureux : « J'espère enfin, écrit-il à Lavallette, trouver du soulagement à ces eaux qui sont, à mon grand étonnement, fort peu connues. » Et, en effet, par chaque courrier, il s'applaudit d'être venu. C'est la première fois qu'on le trouve pleinement satisfait d'une cure.

La reine est restée à Cauterets : sans doute, elle aussi a éprouvé des eaux un soulagement, car la voici prise d'une sorte de folie d'excursions, de déplacements, d'ascensions, de cavalcades. Elle va à Pau, à Lourdes, à Bayonne ; elle va au Monné, au pic de Viscos, au Vignemale, au lac de Gaube, à Luz, à Barèges, à Gavarnie ; elle est constamment en route, tantôt avec ses deux guides porteurs — auquels elle ne laissera d'ailleurs, avec deux médailles pour se décorer, que cinquante et un francs de pourboire, — tantôt à cheval, à pied même, faisant ses douze lieues à travers des rochers où nulle femme n'a passé. Cède-t-elle, comme on dit, en cette agitation, au besoin unique de s'étourdir, à la volonté de ne pas penser? Non, car elle a des fantaisies ; il lui faut un coureur basque, habillé de bleu et d'argent à sa livrée personnelle ; il lui faut une jolie jument anglaise qui appartient au préfet des Basses-Pyrénées ; dès qu'elle se trouve avec sa pension, qu'elle joue à la dînette, qu'elle feuillette ses portefeuilles à dessins, qu'elle se sent libre d'aller et de courir à sa guise, elle se sent mieux, presque bien. Elle tourne la tête de ceux qui l'entourent « soit par la soudaineté maligne de ses résolutions, soit par la soudaineté qu'elle met à renoncer à celles qui lui ont plu davantage et qui paraissent le plus irrévocables. » Elle est aussi imprévue et mobile que tenace et entêtée ; elle conçoit seule des projets, et rien ni personne n'a la moindre action sur elle : seulement la connaissance qu'on a de ce caractère, ne sort pas, à l'ordinaire, d'un très petit cercle, recruté comme on a vu,

où la reine ne rencontre pas plus de contradicteurs qu'elle ne trouve d'observateurs désintéressés. Il a fallu les eaux pour qu'il s'y introduisît un étranger : c'est le préfet, M. de Castellane, homme de grande maison, faisant les honneurs de son département comme de son salon, plein d'attentions dont aucune n'est commune ni banale, offrant des présents de l'air de quelqu'un qui en reçoit, parfaitement spirituel, et, selon le mode Castellane, d'un esprit de jet qui ne vise point au hautain, mais précise les distances. A la façon dont il traite Hortense, en femme d'abord, puis en reine, on voit que, devant la femme, le gentilhomme s'incline, mais on se demande si, devant la reine, le gentilhomme se rend. Il lui dira, par exemple, « qu'elle abuse de sa position, » et n'est-ce pas tout enfermer en trois mots. L'obligé des deux, en tous cas, n'est pas le préfet, malgré la commanderie de Hollande qu'on lui passe au col et la croix de chevalier qu'on adresse à son fils. Les Castellane ont eu du bleu qui valait mieux que celui-là.

La porte s'entr'ouvre à peine pour M. Verhuell qui se trouve à Barèges et vient faire sa cour à sa souveraine. Quel Verhuell ? Non pas l'amiral, le maréchal de Hollande, Carel-Hendrik qui est à son poste de ministre de la Guerre, mais son frère C. A. Verhuell, que Louis a nommé ministre plénipotentiaire en Espagne ; un grand, gros homme, fort sot et dont chacun se gare. Puis, aux derniers jours, pas avant le 26 juillet — et la reine quitte Cauterets le 10 août, peut-être Hortense accorde-t-elle une audience, sur la

sollicitation de Mlle Cochelet, à un ami de Mme Cochelet mère[1], un M. Decazes. C'est un Gascon, joli homme, vingt-sept ans ; en 1800, il est arrivé de Libourne pour conquérir Paris et il y a gagné d'abord un mariage avec la fille de Muraire, président en la Cour de cassation, par là, un siège de juge au Tribunal de la Seine ; mais la femme est morte, la place est médiocre, et les besoins sont déjà grands. Decazes arrive à Cauterets, peut-être pour pleurer sa femme, plutôt pour chercher fortune. Il se recommande de la mère Cochelet, obtient de voir la lectrice de la reine[2] et par elle, peut-être, est présenté ! Il est si désespéré, le pauvre jeune homme, qu'il désire voyager hors de France pourvu qu'on lui donne de beaux appointements. Hortense promet de s'intéresser près du roi, qui d'abord, veut lui donner à elle-

[1] Qui est cette mère de Mlle Cochelet, je n'ai trouvé que son nom qui est Matis, mais, même pour une femme du XVIIIe siècle, elle avait une orthographe bien étrange et qu'elle ne rachetait pas par le style. Voici un billet qu elle adressait à Decazes qui la peint : « *J'ai bien du regrée, mon cher Decaze, de ne pouvoire allair se soir ches madame Colin, voulais vous bien estre mon niterprette de mes regrée auprais delle, mais ayent fait la solise, ce matin, de me couper un doit qui maublige davoir la main entortillée et par consesquense ne pouvant faire de toilette ce qui me prive du plaisire de vous voire se soir ; jaurai lonneur de men de domager un de ses jours en nalant remersier madame Colin de son aimable invitasion. Croyez à la miliez bien vraie que vous avoüe celle qui a lonneur destre*

Ve Cochelet.

Mme Colin de Sussy femme du Directeur général des Douanes était sœur jumelle de Mme Decazes.

[2] Si cela ne dérange pas M. de Case, Mlle Cochelet aura grand plaisir à le recevoir aujourd'hui à une heure et à lui témoigner tous ses remerciments et l'assurance de ses sentiments distingués.

L. Cochelet.

Cauterets, ce 26 juillet matin.

même son protégé[1] ; elle ne s'en soucie point, ayant son monde, ne livrant point ainsi sa confiance, surtout n'acceptant personne de son mari. C'est donc Louis qui le prendra, qui, en lui faisant maintenir la place et le traitement de juge à Paris, l'emmènera en Hollande où il le mêlera dans ses affaires les plus secrètes.

Il faut finir : Louis a annoncé le succès de sa dernière cure à l'Empereur qui lui a répondu : « Je vois avec plaisir que les eaux vous font du bien et que votre santé s'améliore, mais, ce qui vous fait du mal, c'est votre inquiétude qui vous porte à voir trop de médecins et qui vous empêche de suivre vos remèdes avec assez de constance. » On est au 2 août. Hortense doit, ce jour même, rejoindre son mari à Toulouse, mais, c'est seulement le 10 qu'elle se décide à quitter Cauterets. On manquera donc la fête de l'Empereur, car on voyagera à petites journées, la reine se disant fatiguée des eaux « quoiqu'elle écrive à son mari qu'elles lui ont fait du bien ». Le 11, Hortense arrive à Toulouse. Ensemble, on visite le Muséum, l'Observatoire, l'embouchure du Canal, le plan en relief du Canal du Midi, le Capitole ; la reine veut voir les registres : elle y eût

[1] Decazes à la Reine (minute).

« Madame, la faveur que vient de me faire le Roi votre auguste époux, en m'attachant au service de Votre Majesté est la plus précieuse que je puisse attendre de sa bonté et le fruit le plus flatteur de la bienveillance dont vous avez daigné m'honorer auprès de lui. Puisque ce choix qui comble tous mes vœux est en partie votre ouvrage, Madame, ne me sera-t-il pas permis d'espérer que mon zèle et mes services ne lui seront pas désagréables. Ma vie tout entière sera consacrée à mériter sa confiance auguste, à me rendre digne de tant de bontés et à prouver à Votre Majesté qu'elle ne saurait avoir de serviteur plus dévoué et plus fidèle et que le souvenir de ses bienfaits vivra éternellement dans mon cœur... »

pu consigner la date du 12 août, car, ce jour, la vie conjugale est reprise entre les deux époux. Le 13, excursion d'Hortense à l'école de Sorrèze, et un grand détour pour le réservoir du Canal du Midi ; à minuit, elle rejoint le roi à Castelnaudary. Le 14, à cinq heures du matin, on est sur la route de Lyon, mais c'est le chemin des écoliers ; le 27 seulement, pendant le spectacle, on arrive à Saint-Cloud.

A qui les regarde alors, ils semblent en bonne intelligence. Louis se porte bien, malgré les jambes toujours faibles ; Hortense, très amaigrie et toujours toussant, a toutes ses douleurs réveillées par les lieux où elle se trouve, par la présence de son fils et de sa mère, par l'obligation de se montrer et de paraître, surtout par la menace du retour en Hollande. On cherche à la distraire et c'est bien pis : il faut qu'elle soit des concerts, des promenades en calèche, des cercles, des spectacles ; l'Impératrice la veut près d'elle tandis que le roi est à Paris, à son hôtel de la rue Cerutti : le lien qui, si faiblement, s'était resserré et qu'une mère bien inspirée eût respecté, se détend de nouveau et pour se rompre : mais Hortense est enceinte. Elle ne peut, « à cause d'un commencement de grossesse qui la rend très souffrante, » venir à Rambouillet. » (13 septembre.) Et pourtant le roi s'apprête à partir. « Joséphine, effrayée du dépérissement de sa fille, fait faire des consultations de médecins qui tous déclarent que le climat hollandais peut encore altérer la santé d'une femme grosse dont la poitrine s'attaque un peu. L'Empereur décide que,

jusqu'à nouvel ordre, il gardera près de lui sa belle-fille et le petit Louis. Le roi se soumet avec mécontentement et sait très mauvais gré à sa femme d'une décision qu'elle n'a pas sollicitée. » A cela, faut-il ajouter de la jalousie, des doutes sur la grossesse? On a dit que Caroline, furieuse de voir l'accord rétabli dans le ménage de son frère, avait voulu lui donner des soupçons, mais sur qui? Personne alors n'eût songé à nommer ce Verhuell, inconnu généralement, trop connu dès qu'il avait paru, et que la malignité publique n'a plus tard indiqué qu'en le confondant avec son frère et sur la notoriété de l'amiral. On a dit Decazes : mais Caroline savait-elle elle-même que Decazes existât? D'ailleurs, elle eût mal réussi, puisque Louis va l'emmener en Hollande, le faire conseiller de son cabinet et chevalier de l'Union, jusqu'à ce qu'il l'emploie à Paris aux besognes les plus secrètes A ce moment, Louis ne doute point de sa paternité; avec la précision méticuleuse qu'il porte à tous les accidents de sa santé, il a inscrit les dates et rien de cela ne l'inquiète. C'est assez que sa femme ait eu recours contre lui à un pouvoir supérieur, qu'elle résiste à ses ordres, qu'elle ait suggéré à Joséphine ces consultations, qu'elle ait provoqué les ordres de l'Empereur — en tous cas, qu'elle y acquiesce. On ne se contente pas de s'immiscer brutalement dans son ménage, d'attenter à ses droits d'époux, on confisque ses droits paternels. Et n'est-ce pas encore en vue de contester la stabilité de son royaume et la sécurité de son règne? La reine, le prince royal restant à Paris

et s'y établissant, que dira-t-on du roi? Qu'il n'est là qu'en passant, que son pouvoir royal est aussi fragile que son pouvoir familial et que, dépendant comme il est des volontés de l'Empereur, ce qu'il dit, ce qu'il annonce, ce qu'il proclame, ne dénote que fourberie ou ne procure qu'impuissance. L'Empereur ne vient-il pas de lui « dire en riant qu'il ne fût pas étonné si on lui rendait compte que les douaniers et les gendarmes français étaient entrés sur le territoire de la Hollande pour punir les contrebandiers ? Au reste, a-t-il ajouté : « Ce sera fait à cette heure; » Louis qui, de Saint-Leu, devait aller prendre congé de l'Empereur à Fontainebleau, n'attend pas que la Cour y soit rendue et refusant d'assister à la fête que Caroline donne à Jérôme, le 20 septembre, il repart pour ses États.

Le lendemain, Hortense arrive à Fontainebleau avec son fils. Elle, si économe et si soigneuse de son argent, se trouve en ce moment, pour la première fois de sa vie, dans des dettes, guère grosses il est vrai si on les compare à celles de sa mère, mais enfin 68 453 livres 13 sols 8 deniers qu'elle a pris à 3 p. 100 chez MM. Davilier, banquiers. Il est impossible avec sa pension de Hollande, fixée à 5 000 florins par mois (10 714 francs), qu'elle suffise aux besoins de sa cassette, car, chaque mois, elle a presque autant à payer aux joailliers. (En août, par exemple, 6 000 francs à Marguerite, 3 090 francs à Friese (6e acompte) 603 francs à un troisième : total 9 693 francs.) En octobre, elle a des engagements pour 15 646 francs,

et toujours en acomptes. Si sa maison et son train doivent être payés à Paris par la liste civile de Hollande, des dépenses s'annoncent à Fontainebleau auxquelles elle ne sait comment faire face. Elle a recours à l'Empereur qui accorde sur la Cassette une pension mensuelle de 8 437 francs 10 centimes à dater du 1er septembre : c'est 101 195 francs par an, s'ajoutant aux 128 568 francs de Hollande et aux revenus très médiocres (6 000 francs environ) de quelques actions de la Banque de France et des ponts de Paris. En six mois, Davilier est remboursé, et Hortense désormais, saura, pour ce qui la touche, prendre ses précautions.

A Fontainebleau, elle est dispensée de tenir maison ; elle vit avec sa mère et l'Empereur, et sa santé la sauve souvent des divertissements. Pourtant, pour elle et ses dames, elle n'a pu se soustraire au costume de chasse et l'on s'accorde à trouver que le bleu et argent qu'elle a choisi est le plus élégant. Elle donne beaucoup, elle qui d'ordinaire est peu aumônière; elle va chez les sœurs de charité, chez les orphelines, à l'hospice ; elle visite l'École militaire et voit les élèves faire l'exercice. Ce sont de médiocres distractions : elle les pourrait prendre même si elle portait le deuil de Mme Tascher, sa grand'mère, dont on vient d'apprendre la mort; mais pas plus que l'Impératrice, elle ne se met en noir.

Si tranquille que soit la vie d'Hortense dans le brouhaha de Fontainebleau, tout le monde n'est pourtant pas satisfait qu'elle y soit et qu'elle se dispose à s'installer à Paris : le 17 octobre, paraît cette

note dans le *Journal de l'Empire :* « On assure que la reine de Hollande retournera bientôt dans ses États. » Voilà Hortense en grand émoi : C'est de l'Empereur, sans doute et il faut partir. Elle interroge Fouché qui, embarrassé, se défend : Ce n'est pas l'Empereur. — Qui donc alors ? Fouché avoue que la note vient de chez Madame, laquelle l'a reçue sans doute de son fils. Et, le 30, Hortense obtient qu'on démente : « S. M. la reine de Hollande est grosse de trois mois. On dit que son état retardera son retour en Hollande et que MM. Corvisart et Baudelocque pensent qu'elle ne pourra pas voyager avant plusieurs mois. » Madame a joué, elle a perdu ; elle n'a pas l'Empereur dans son jeu. En toute tranquillité d'avenir, Hortense peut donc revenir à Paris, faire, rue Cerutti, les noces de Stéphanie Tascher avec le prince d'Aremberg — motif de nullité qui sera invoqué plus tard — et, autant que lui permet sa grossesse assez pénible, se livrer à son monde, aux choses qu'elle aime, se faire peindre par Gérard, surveiller l'exécution par Isabey d'un portrait de Napoléon-Charles, portrait exceptionnel assurément, car elle le lui paye 2 532 francs 10 centimes, tandis que pour les miniatures courantes, qu'elles soient d'Isabey ou de Guérin, c'est un prix fait de 350 francs. Elle reprend la musique, se passionne pour la guitare ; enfin, se met à aimer à la folie le petit qui lui reste et, comme par remords, elle le comble de joujoux.

Louis, étant encore à Paris, avait dû sur la question de Flessingue, prendre avec l'Empereur des arran-

gements qui lui avaient fort coûté, mais qui mettaient fin au moins à une situation intolérable et à des conflits perpétuels. Par le traité du 27 floréal an III, la France avait le droit exclusif d'entretenir, en paix comme en guerre, garnison à Flessingue, la souveraineté restant commune aux deux États et chacun y entretenant ses douaniers. Depuis 1806, Louis avait reçu le droit de nommer le commandant de la place. D'abord, on avait fort disputé sur ce commandant, puis ç'avait été sur la solde des Français que Louis refusait de payer ; enfin, les affaires de douanes étaient venues tout compliquer. L'Empereur déclara qu'il voulait Flessingue à lui seul : en échange, il donnait seulement ce qui était promis depuis novembre 1806, accordé depuis Tilsit : l'Ost-Frise et Jever : encore, sur les domaines d'Ost-Frise qu'il avait annoncés entiers à Louis pour augmenter sa liste civile, réservait-il 500 000 francs de dotation pour ses soldats et, sur Jever 150 000, pour la princesse d'Anhalt. Ce fut là-dessus qu'on batailla. Forcés de céder sur l'argent, les ministres de Hollande obtinrent au moins que leur maître serait mis en possession des territoires de Sevenaër, Huysen et Malbourg, cédés par la Prusse en 1802, mais conservés par elle et incorporés au duché de Clèves à son érection en principauté indépendante ; ils arrachèrent encore la souveraineté sur les seigneuries de Kniphausen et de Varel et le traitement de la nation la plus favorisée dans le port de Flessingue : c'étaient 150 000 sujets gagnés contre huit mille ; les revenus s'augmentaient de 1 710 000 francs

et la population totale du royaume était portée à 2 022 000 habitants ; mais cet accroissement était escompté depuis trop longtemps pour qu'il pût causer une grande joie au souverain et aux peuples.

Ils avaient d'ailleurs un motif constant d'inquiétude, de désespoir même dans les exigences de l'Empereur au sujet de l'application du blocus continental et du maintien, sur le pied de guerre, de l'effectif militaire.

Dès que, par le décret de Berlin, l'Empereur était entré dans le système de fermer le continent aux produits des manufactures et du commerce anglais, il ne pouvait tolérer que la Hollande leur servît d'entrepôt. Qu'il en fût ainsi, point de doute : tout voyageur impartial dit, comme Girardin : « le royaume est en guerre avec l'Angleterre et, si on ne le savait pas, on ne s'en douterait pas ; il commerce comme en pleine paix avec l'Angleterre et il se vend ici une énorme quantité de marchandises anglaises. » Les chiffres d'ailleurs sont probants : c'est à peine si l'on sent, en 1806 et 1807, un mouvement de recul sur les importations : elles sont en 1803 de 241 millions chiffre rond, montent à 262 millions en 1804, à 248 millions en 1805, se fixent à 241 millions en 1806 et à 242 millions en 1807 ; les exportations qui sont à 218 millions en 1803, arrivent à 236 millions en 1806, à 281 millions en 1807. Ce sont les chiffres officiels de la douane et, naturellement, les contrebandiers échappent à la douane. Il entrait, année commune, dans le port d'Amsterdam, de 1798 à 1805, environ 2 500 vaisseaux de haute mer ; il en entre encore 1 500 en 1806 et

1 400 en 1807 : ailleurs, la proportion est la même. De fait, s'il y avait quelque apparence de difficultés faites aux Anglais dans certains ports où résidaient des agents français, partout ailleurs leur commerce était libre. Pour cela, roi, ministres, douaniers, soldats, marins, banquiers, commerçants, journalistes, tout le monde était d'accord : pas un dissentiment, pas une indiscrétion. Ce n'était point par ordre qu'on se taisait, mais parce que l'intérêt de chacun y était attaché. L'Empereur ne parvenait à surprendre que des indices; son ministre, Dupont-Chaumont, ne savait rien, n'écrivait rien, et l'on peut se demander si, par crainte ou par faiblesse, il ne se rendait pas volontairement aveugle. D'ailleurs, il vivait à la Haye avec le corps diplomatique ; à la Haye, on n'apprenait rien que par les gazettes et les gazettes étaient muettes. L'Empereur, pour se renseigner, n'avait donc que des rapports d'agents des douanes, disposés à grossir encore pour se faire valoir les faits qu'ils surprenaient; ils étaient en rivalité et en lutte continuelle avec les douaniers hollandais, fort peu nombreux, car il n'y avait que cent-soixante-douze employés de tout grade, fort disposés à encourager le commerce, car, bien qu'ayant de l'État un traitement fixe, ce qu'ils recevaient des intéressés pour la délivrance des passeports, des passe-avant et des permis faisait le meilleur de leurs places. Napoléon s'agace, s'énerve. Il sent ses ordres méconnus, il ne peut, de la régence, obtenir aucune mesure de prohibition : il arrive aux mesures extrêmes : sur territoire hollandais, il fait

enlever des contrebandiers notoires. Que Louis l'apprenne avant son départ de Paris, ou en route [1], il en ressent profondément l'injure. C'est une insulte faite à son nom, c'est une atteinte formelle à l'indépendance de ses États, c'est la confirmation la plus éclatante de tous les soupçons et, si on ne lui rend pas justice, il semble immédiatement décidé à tout briser.

Que vient-on lui parler d'armée, lorsque la Hollande n'a plus de commerce, partant plus de finances ! Il ne veut pas faire banqueroute ; il ne veut pas réduire la dette publique ; il a juré qu'il n'y toucherait pas ; il porte là l'obstination étroite de ses scrupules. Or, sans argent, point d'armée. Il prétend donc diminuer celle-ci et c'est ce que l'Empereur ne veut pas : non seulement, lui ne désarme pas, mais il appelle en ce moment la conscription de 1808 ; il a besoin d'hommes pour occuper l'Europe, de Laybach à Hambourg ; il forme des corps d'armée en vue de l'Espagne ; ce n'est pas le moment pour ses alliés de se démunir. Or, quoique Louis affirme que son effectif est de 42 000 hommes, il a mis en exécution un plan pour le réduire à 23 000 hommes. Chaque jour, il congédie les soldats français qu'il a prélevés pour sa garde sur les régiments d'occupation. Sans en référer à l'Empereur, il rappelle ceux de ses régiments qui sont encore dans les Villes hanséatiques. Il concentre

[1] Il semble impossible que, comme il le dit dans les *Considérations*, il ait su, avant son départ de Paris, l'arrestation des contrebandiers de Berg-op-Zoom et de Breda ; c'est d'Anvers seulement, le 22 septembre, qu'il en écrit à l'Empereur une lettre affolée.

les forces nationales, il élimine tout ce qui est étranger, tout ce qui est suspect d'attachement à la France.

Dans sa maison, la débandade commence par d'Alichoux de Senégra, le grand maître, qui excédé des tracasseries continuelles, prend la poste et se sauve à Toulouse. Caulaincourt, le grand écuyer, se trouve subitement nommé ministre de Hollande à Naples et rentre à Paris avec l'agrément de l'Empereur. Desprez, le secrétaire des commandements est renvoyé en France comme consul général de Hollande. Noguès, premier aide de camp et grand veneur, reçoit un congé qu'il n'a pas demandé, s'en va à son château de Montas où il meurt : cela permet à Louis de faire son éloge. D'Arjuzon, grand chambellan, est en France : qu'il y reste ! Le roi daigne lui enlever son grand office, mais il le nomme chevalier d'honneur de la reine. Fornier-Montcazals, premier chambellan, n'a que faire à la Haye ; il ira à Paris et à Saint-Leu veiller à ce que la reine ne touche à rien. De tout le personnel d'honneur amené de France, de tous ces gens auxquels Louis a fait quitter leur maison, leurs intérêts et leur carrière, il ne reste que le grand maréchal, M. de Broc, encore n'est-ce pas pour longtemps. Et de même est-il dans la maison militaire, de même dans la domesticité royale. Le roi ne renvoie personne, mais il donne une mission, Naples, Paris, Saint-Leu, n'importe; on part : à l'arrivée, parfois en route, avis qu'on n'ait point à revenir : et, en lettres, Louis s'indigne contre l'ingratitude de ceux qui l'abandonnent.

Bien mieux, c'est ainsi dans le gouvernement, où il faut renoncer à compter les changements de ministres et à décrire les transformations des ministères. Un exemple seulement : le maréchal Verhuell, ministre de la Marine, et le général Hogendorp, ministre de la Guerre, sont suspects de sentiments français; Louis nomme l'un ministre à Vienne, l'autre ministre à Pétersbourg; le 30 novembre, il écrit à son ministre des Affaires étrangères : « Monsieur Van-der-Goes, je vous charge de dire aux deux ministres nommés pour les missions de Pétersbourg et de Vienne que mon intention est qu'ils partent le plus tôt possible pour leur destination sans attendre la réponse de ces capitales. » Sur de telles nominations, qui tiennent aux relations extérieures, l'Empereur exerce, comme on a vu, un contrôle direct; c'est pourquoi, le 2 décembre seulement, Louis ordonne à Van-der-Goes d'en faire part à Champagny et d'ajouter « qu'il ne fera partir ces deux ministres qu'autant qu'il sera instruit que ces choix ne sont pas désagréables à l'Empereur ». Or, l'Empereur est en Italie, il faut six semaines pour la réponse et, durant ce temps, grâce à cette avance savamment prise, Verhuell, à Pétersbourg, Hogendorp, à Vienne, auront remis leurs lettres de créance et il sera devenu impossible à l'Empereur de les faire rappeler sans scandale.

Que ne change pas Louis? Il va encore une fois changer la forme de son ordre devenu (6 février 1808) l'Ordre royal de l'Union de Hollande, étonnante institution avec chapitre, secrétaire, orateur, historiogra-

phe, hérauts d'armes, avec sept, huit, neuf insignes différents et des commanderies de 10 000 florins chaque. Bien mieux : il change sa capitale. La Haye lui déplaît ; il lui faut Utrecht, c'est plus hollandais. On achète des maisons au centre de la ville, on en perce les murs ; on ajoute, on bâtit, on démolit ; on fabrique ainsi une sorte de palais ; tout autour, il faut des maisons pour les ministres et les gens de la Cour, une salle pour le théâtre, un palais pour les États, des casernes pour la Garde ; dans une ville de 32 000 âmes, qui ne fut jamais résidence et où manquent tous les bâtiments appropriés, il faut établir tous les services de la Cour et du Gouvernement. Ce qu'il en coûte est folie, mais Louis n'y regarde pas. Il veut tout de suite aller à Utrecht ; il y change quatre fois au moins d'habitation, s'établit dans des chambres dont les plâtres ne sont pas secs, s'en trouve mal, reprend ses premiers logements, déménage presque chaque semaine, et, à peine cinq mois écoulés, rêve d'une troisième capitale : Amsterdam où, pour le coup, il sera bien mieux !

Ces cinq mois, qu'on n'aille pas croire au moins qu'il les ait passés de suite à Utrecht. C'est le 28 octobre qu'il y vient ; à la mi-novembre, il est au château de Soestdyck, à la mi-décembre au château du Loo ; il se décide en janvier à rentrer à Utrecht et, en mars, quand les ministres étrangers viennent d'y arriver, ayant quitté la Haye à grands dépens, il annonce que c'est fini d'Utrecht et qu'il part pour Amsterdam.

Une idée au moins est persistante en son esprit :

celle d'avoir à sa cour un ambassadeur ou un ministre solennellement accrédité par l'Empereur. S'il arrache cela, c'est qu'il est vraiment roi, qu'on ne touchera pas à ses États. Tant qu'il n'aura pas d'ambassadeur de France, son trône sera branlant, pourra du jour au lendemain être renversé. Dupont-Chaumont n'a pas eu de nouvelles lettres de créance, premier motif pour que le roi ne l'ait pas en gré; mais, au moins, jadis, le trouvait-il bon homme, bon militaire, capable de rendre service. A présent, il le prend pour bête noire. C'est lui qui fait à l'Empereur les rapports « venimeux », qui, faussement, dénonce la contrebande anglaise, qui compte les soldats et raconte ceux qu'on a renvoyés. Dès que Louis est revenu en Hollande (30 septembre) il demande son rappel : « Je prie Votre Majesté, écrit-il, d'accréditer près de moi un ministre... S'il pouvait convenir à Votre Majesté d'avoir près d'elle un autre ministre que M. de Brantzen, elle m'accorderait une grâce de le faire revenir en Hollande, de choisir son remplaçant et de nommer près de moi un ministre accrédité. » Le 9 octobre, il y revient avec bien plus de force : « N'ayant, dit-il, ni ministre de Votre Majesté accrédité près de moi, ni aucune marque de sa bienveillance et de sa protection, je suis sans stabilité, sans crédit réel dans la nation et sans utilité pour elle et pour vous. » Même note le 31 octobre, même note dans toutes les lettres de novembre; c'est l'idée fixe. Enfin, une porte s'ouvre. L'Empereur n'admet pas que Verhuell, maréchal de Hollande, soit envoyé ministre

à Pétersbourg. « Je n'entre pas, écrit-il de Milan le 16 décembre, dans des raisons qui vous portent à vous défaire de vos ministres de la Guerre et de la Marine mais, si vous tenez à éloigner Verhuell je préfère que vous l'envoyez comme ambassadeur à Paris. » Aussitôt Verhuell est rappelé de Russie, expédié sur France, car, en échange, Louis est en droit de compter, d'abord que l'Empereur accréditera quelqu'un, puis qu'il donnera à son envoyé la qualité d'ambassadeur. Aussitôt donc Verhuell reçu en grande pompe, il revient à la charge : « Que Votre Majesté, écrit-il, daigne nommer près de moi quelqu'un qui soit digne de sa confiance et ne soit pas imbu des principes démagogiques de 1793 et je suis sûr que je serai mieux dans son esprit et que ce pays ne se trouvera plus maltraité. Il faut bien que le grand nombre de surveillants que j'ai ici fassent leur métier, répandant toutes sortes de bruits et créant lorsqu'il n'y a rien. Je lui demande et la supplie instamment de nommer quelqu'un. » C'est un peu fort d'accuser de démagogie Dupont, ancien aide de camp de Lafayette, destitué à la Terreur, ou Serurier, son unique secrétaire, qui avait tout juste dix-huit ans en 93, mais Louis n'y regarde pas de si près : « Les principes démagogiques », n'est-ce pas que Dupont a annoncé le rétablissement de la noblesse et blâmé l'institution de l'Ordre de l'Union, qu'il a raconté l'intimité du roi avec les Orangistes, amis des Anglais, et son aversion pour les républicains et les catholiques, seuls susceptibles de quelque affection pour la France; peu importe, il est impossible de lais-

ser près de lui plus longtemps un ministre qu'il a en telle haine. Le 2 février 1808, l'Empereur nomme un ambassadeur; et celui-là n'a rien d'un jacobin : c'est M. de la Rochefoucauld, ci-devant ambassadeur à Vienne, le mari de la dame d'honneur de l'Impératrice. Grand honneur! Il est vrai que Mme de la Rochefoucauld, née Pivart de Chastulé, était cousine germaine d'Alexandre de Beauharnais, par suite est cousine très proche de la reine de Hollande; cela n'est pas fait pour plaire à Louis, mais comment le dire? Encore plus devrait-il penser que M. de la Rochefoucauld étant ambassadeur, aura droit, à la Cour — et la Cour sera à Amsterdam où l'on voit bien mieux qu'à la Haye, — non seulement à des honneurs particuliers et à des entrées spéciales, mais à la continuelle confidence que doit réclamer un ministre de famille, qu'il sera donc un témoin autorisé et attentif, un surveillant toujours éveillé, uu adversaire dont on ne pourra si facilement démentir les propos et traiter à la légère.

Il ne faudra pas grand temps à cet ambassadeur, si médiocre soit-il, pour lire dans le jeu que Louis tient d'une main paralysée; pour constater qu'il n'a qu'un but, conserver son indépendance et sauvegarder son autonomie; pour vérifier que tout est faux dans les chiffres qu'il invoque, tant de l'effectif de l'armée que rendement des impôts; pour s'assurer que quiconque est Français est traité en ennemi, que les décrets sur le blocus, même ceux revêtus des formes les plus solennelles, restent d'autant plus inappliqués qu'ils pa-

raissent plus sévères ; que, malgré les apparences, la correspondance continue presque ouvertement avec l'Angleterre où des gentilshommes orangistes de la Maison du roi vont, soi-disant pour leur plaisir et certainement en mission politique. Tout ce qui tend à la constitution du Grand empire est formellement proscrit : L'Empereur veut le code Napoléon en Hollande comme dans tous les États des Napoléonides. Louis dit qu'il faut du temps, des modifications. « Si vous faites toucher au code Napoléon, ce ne sera plus le code Napoléon, » répond l'Empereur, mais Louis n'en continue pas moins, devant son conseil d'Etat, à parodier les discussions que le Premier Consul ouvrait devant le sien et il est à ce point satisfait de ce qu'il y dit qu'il le fait imprimer. De même, pour le système monétaire qui n'a qu'une vague ressemblance avec le français, pour le système métrique, pour les contributions, pour tout : rien de la France, rien de l'Empereur surtout ne trouve grâce devant ce Batave intransigeant auquel il ne manque que de parler hollandais, car, chaque fois qu'il s'y essaie, la Hollande éclate de rire.

Avec Jérôme, les choses vont tout autrement, mais ce n'est pas à dire qu'elles aillent mieux. Pourtant, l'Empereur a cru prendre toutes les précautions et, avec la vigilance éclairée d'un tuteur attentif, il a mis son pupille à même de commencer une vie nouvelle en abolissant un passé qui le gêne et en lui préparant par des avis, des conseils et même une série de règles

qu'il prétend lui rendre obligatoires, un avenir moins troublé.

Du passé, il n'y a pas que des dettes de cœur, il en est d'autres dont les créanciers sont moins accommodants. Le chiffre exact, Jérôme le sait-il lui-même? Au train dont il a été à Paris depuis deux mois, à manger trois millions, peut-être deux autres millions suffiront-ils pour éteindre l'arriéré. L'Empereur, par décret du 9 novembre 1807, ordonne que la Caisse d'amortissement fasse le prêt, au roi de Westphalie, d'une somme de 1 800 000 francs qui, le 16, est versée aux mains de son trésorier Borel-Duchambon, contre reçus en règle et engagements de restitution à termes échelonnés. De plus, il lui fait avancer, par le Trésor, son traitement de prince français pour novembre et décembre, « ce qui, dit-il, complètera environ les deux millions de dettes du prince ; mais, au moyen de cette avance, ajoute-t-il, je n'entends pas que le prince ait aucune dette à Paris ». A Paris, cela est possible, mais en Amérique?

Quant à l'avenir, l'Empereur prétend le préparer d'abord en rédigeant lui-même une constitution où, si les prérogatives royales se trouvent ménagées, des précautions sont prises contre la prodigalité du souverain et où, au profit des peuples, se trouvent explicitement établis tous les avantages résultant des principes de la Révolution ; il adresse à son frère des conseils et des avis d'une prévoyance paternelle qui doivent former la règle de son gouvernement ; enfin, il lui impose, pour l'administration de ses États, un

personnel qu'il choisit dans les hommes éminents de son intime confiance.

La Constitution, fort simple en ses grandes lignes, semble un mélange heureux des constitutions de France et d'Italie : monarchie héréditaire de mâle en mâle avec réversion, à défaut de la descendance de Jérôme, à celle de Napoléon, légitime ou adoptive, à celle, légitime, de Joseph, puis de Louis, et enfin de Joachim — celui-ci désigné pour la première fois, car il n'est question de lui ni à Naples, ni en Hollande; — le roi et les siens soumis aux dispositions du Statut de famille ; le régent choisi par l'Empereur ; la liste civile fixée à cinq millions de francs, mais sur une caisse spéciale alimentée par une dotation domaniale, de façon que ce soit seulement en cas d'insuffisance des revenus des domaines que le trésor public fournisse le complément. Pour les peuples — et ce sont la plupart des Hessois, les sujets le plus despotiquement gouvernés qui aient été en Europe, — égalité devant la loi, libre exercice des cultes, abolition de tous privilèges collectifs ou individuels, abolition du servage, abolition des droits utiles de la noblesse, réduite aux honneurs. Pour l'Empire enfin, introduction des codes, des monnaies, des poids et mesures du système français. Le gouvernement, sous le roi, est assuré par quatre ministres et un secrétaire d'État ; il est assisté d'un conseil d'État dont les membres — seize au moins, vingt-cinq au plus — nommés et révocables par le roi, discutent le budget et les lois, d'abord entre eux, puis avec les commissions des

États. Ces États, nommés par les collèges de département, se composent de soixante-dix propriétaires, quinze négociants, quinze savants. Les membres, qui ne reçoivent aucun traitement et sont renouvelables par tiers, délibèrent sur les lois au scrutin secret et votent annuellement la loi de finances. L'organisation administrative, la judiciaire sont les françaises; la conscription est établie et il est interdit de faire des engagements à prix d'argent. Pour un peuple écrasé, durant des siècles, sous le despotisme féodal aggravé du despotisme monarchique, pour ces deux millions d'êtres, troupeau sur lequel l'électeur prélevait, pour les vendre à l'Angleterre, les bêtes les mieux en chair, cette constitution n'est pas seulement un progrès, c'est le passage de la nuit au jour.

Comme si la lettre ne suffisait pas, l'Empereur y ajoute l'esprit : « Le bonheur de vos peuples, écrit-il à Jérôme, importe non seulement par l'influence qu'il peut avoir sur votre gloire et sur la mienne, mais aussi sous le point de vue du système général de l'Europe. N'écoutez pas ceux qui vous disent que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé dans le royaume de Westphalie qu'on voudrait vous le persuader et votre trône ne sera réellement fondé que sur la confiance et l'amour de la population. Ce que désirent avec impatience les peuples d'Allemagne, c'est que les individus, qui ne sont pas nobles et qui ont des talents, aient un droit égal à votre considération et aux emplois; c'est que toute espèce de ser-

vage et de liens intermédiaires entre le souverain et la dernière classe du peuple soit entièrement abolie. Les bienfaits du code Napoléon, la publicité des procédures, l'établissement des jurys, seront autant de caractères distinctifs de votre monarchie. Et, s'il faut vous dire ma pensée tout entière, je compte plus sur leurs effets pour l'extension et l'affermissement de votre monarchie que sur le résultat des plus grandes victoires. Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnus aux peuples de la Germanie, et que ce gouvernement libéral produise, d'une manière ou d'autre, les changements les plus salutaires au système de la Confédération et à la puissance de votre monarchie... Soyez roi constitutionnel ; quand la raison et les lumières de votre temps ne suffiraient pas, dans votre position, la bonne politique l'ordonnerait. Vous vous trouverez avoir une force d'opinion et un ascendant naturel sur vos voisins qui sont rois absolus. » Deux fois au moins, avant que Jérôme quitte Fontainebleau, il revient par écrit sur ces avis et combien de fois n'a-t-il pas dû les répéter depuis Dresde : s'appuyer sur le Tiers état, le mettre en majorité dans tous les emplois, se défier des nobles, ménager les sujets, leur assurer, avec une administration paternelle, une justice égale ; créer au centre de l'Allemagne un État à la française, qui servira, sinon de modèle aux rois, au moins d'exemple aux peuples ; affirmer ainsi pacifiquement la propagande des idées de la Révolution ; par là, rattacher plus étroitement au Grand empire les nations

confédérées, soit qu'on les porte à envier le sort des Westphaliens et qu'elles aspirent à vivre sous des lois semblables, soit que, même, elles souhaitent dans l'avenir le même souverain.

Il faudra du temps ; mais Jérôme n'a pas vingt-quatre ans. Il faudra des efforts et peut-être, au début, malgré les répressions violentes, des rébellions, des renouvellements de révolte, mais Jérôme emporte le commandement des troupes françaises qui sont stationnées dans ses provinces et qui, durant les premières années, doivent fournir la moitié des 25 000 hommes constituant le contingent fédératif du nouveau royaume. Resterait bien une question préalable : l'argent que Jérôme trouvera à son arrivée, mais là-dessus Napoléon préfère glisser : il s'est réservé les contributions de guerre qui doivent être payées avant le 1er décembre ; il a conservé par devers lui la moitié des biens allodiaux des princes « pour en faire part aux officiers qui ont rendu le plus de services pendant la présente guerre » ; il estime que, de côté ou d'autre, Jérôme pourra se procurer tout ce qu'il lui plaira, ne serait-ce qu'en mettant la main sur ce trésor de l'électeur de Hesse que l'on cache certainement quelque part et qui n'est pas perdu pour tout le monde.

D'ailleurs, pour aider son frère à ses débuts, il a établi une régence dont il a choisi les membres parmi les plus distingués de son conseil d'Etat : Beugnot, Siméon et Jollivet, sont des hommes intelligents, experts, singulièrement qualifiés pour établir l'Inté-

rieur, la Justice et les Finances : Jollivet a même une compétence toute spéciale dans les pays du Rhin, car c'est lui qui, sous le Consulat, a organisé les quatre départements de la rive gauche, Roër, Rhin et Moselle, Mont-Tonnerre et Sarre, et qui, à ces quinze cent mille nouveaux Français, a constitué lui seul le système administratif, judiciaire et financier. A la Guerre, l'Empereur leur a adjoint le général Lagrange, vieux soldat d'Italie et d'Égypte, qui ayant occupé l'électorat après Mortier et y ayant alors, comme gouverneur, réprimé de main de maître une insurrection, est resté fort redouté, ce qui, à des débuts, n'est point nuisible. L'Empereur espère bien que les quatre membres de la régence resteront, sous le nouveau roi, en possession de leurs portefeuilles ministériels et, pour le secrétariat d'État, il a débauché, du service de Prusse, l'illustre historien Jean de Muller, dont le nom seul est pour parer le nouveau règne et dont la présence, les idées et l'influence sur les Universités, peuvent attirer à Jérôme les éléments les plus intéressants et les plus généreux du Tiers état allemand.

Faut-il compter que ces mesures si bien prises seront suivies par le roi de Westphalie? Avant même que Jérôme ait pris possession de ses États, n'est-il pas permis d'en douter? De Paris, il a envoyé en Westphalie son aide de camp, le colonel Morio, et lui a conféré, ou tout le moins laissé prendre, le titre de ministre, sous lequel, à tort à travers, Morio a donné des ordres aux garnisons françaises. La répression, il est vrai,

ne s'est pas fait attendre et l'Empereur lui-même a infligé quinze jours d'arrêts à l'aide de camp de son frère « pour avoir — ce sont ses termes — écrit sans mon ordre à mes intendants et leur avoir dit que je l'avais nommé ministre provisoire pour l'organisation du royaume de Westphalie. Vous lui ferez sentir, écrit Napoléon au prince de Neuchatel, les conséquences d'un pareil mensonge et combien je suis indulgent en me contentant de cette punition ». Lors de l'établissement des sénatoreries, Jollivet, chargé de l'organisation des quatre départements réunis, a eu maille à partir avec Lucien et, ayant reçu mission de le surveiller dans ses divers voyages sur le Rhin, a rendu compte de ses actes. Ce sont là des procédés que Lucien n'a pas pardonnés et Jérôme a embrassé toute l'animosité de son frère. Beugnot passe pour avoir trop d'esprit, et quant à Jean de Muller, Jérôme, qui ignore entièrement qui il est et ce qu'il a pu écrire, ne s'en soucie pas. Ce qui l'occupe, c'est de constituer une cour à la française et qui vaille au moins la cour de ses frères; il vient tard, la plupart des noms qui sonnent ont été pris; il ne reste que le fretin. On lui a bien fait une belle maison de prince français, mais quelle apparence que les personnages décoratifs qui ont accepté d'en faire partie, quittent Paris pour Cassel? Quelle place y trouverait-on d'ailleurs pour le cardinal Maury? Quelle pour d'Hédouville, général de division, chambellan de l'Empereur, sénateur, grand-officier de la Légion? Quelle même pour Lefebvre-Desnoëttes, si avant dans

la confiance de l'Empereur et promis par ses alliances, son passé et sa valeur aux plus beaux commandements militaires? On essaiera de le retenir par la dignité de grand écuyer de Westphalie, mais combien de temps? De même offrira-t-on en vain à Maury l'archevêché d'Hidelsheim avec 200 000 livres de rentes réuni à l'évêché de Paderborn qui en vaut cent mille. L'Empereur ne trouve pas qu'il y a assez de catholiques en Westphalie pour occuper un cardinal. Jérôme se trouve donc réduit à ses amis personnels, les agréables compagnons de sa vie de garçon, Meyronnet, Duchambon[1], Lecamus, Rewbell, La Flèche, Salha ; il a beau y ajouter les recrues de la campagne de Silésie : Morio, Ducoudras, d'Albignac, Girard, Cousin de Marinville et même le prince de Hesse-Philipstadt, sauf le dernier, ce n'est guère royal. Il recrute à Paris d'Esterno, ancien chambellan de sa sœur Elisa; il y trouve le comte de Truchsess-Waldbourg qui y est ministre de Wurtemberg, mais qui n'a guère d'espoir que son roi paye ses dettes : il engage le mari comme grand chambellan et la femme comme grande maîtresse de la reine. Puis, pour compléter les cadres, il prend un peu tout ce qu'il trouve, quiconque a un ami, un parent pour le recommander et joint à un nom qui sonne, une jolie tournure, car,

[1] Il paraît que ce du Chambon, Borel du Chambon, qui certainement en 1805 était intendant de Jérôme, aurait été, avant la Révolution, officier aux Chasseurs de Roussillon; émigré en 1791, il avait fait les campagnes à l'Armée des Princes et à l'Armée de Condé, et aurait été en 1796 capitaine au régiment de Hohenlohe-Bartensteim. Je n'ai pas pu trouver par suite de quels accidents, cet émigré était entré au service de Jérôme.

à cela, Jérôme tient d'abord : ainsi a-t-il pris pour chambellan un M. Bigot de Villandry, pour écuyer M. de Maubreuil d'Orvault; puis, des Gendarmes d'ordonnance licenciés après la guerre, d'Albignac et Norvins; et des anciennes relations des Bonaparte, le fils de l'ancien intendant en Corse, un Boucheporn, qui durant l'émigration vendait des bretelles et des cure-dents dans les cafés de Hambourg et s'est ainsi préparé à être maréchal de la Cour. Il faut un poète : Jérôme prend Bruguière (du Gard) qui vient de consacrer douze chants, ornés de belles gravures au burin, à *Napoléon en Prusse*, et a eu l'art de ne point omettre la Silésie :

> ... Ce ne sont pas les ans qui donnent la valeur.
> Jérôme dans son âme a gravé le modèle
> Que la Victoire même en son miroir fidèle
> Pour diriger ses pas lui traça de ses mains...

Cela lui vaut une place de secrétaire intime. Quant au bibliothécaire, peu s'en est fallu que ce ne fût Pigault-Lebrun. Le roi l'avait nommé, en même temps qu'il avait pris Chazet pour correspondant littéraire, cela a fait nouvelle : l'Empereur s'est ému et on a dû renoncer à l'*Enfant du Carnaval*. Au moins, Pigault-Lebrun, eût-il porté à cette cour des sentiments français et des idées de son temps et, dans ce milieu composé presque uniquement de jeunes émigrés ou, qui pis est, de petits bourgeois jouant aux marquis d'ancien régime, eût-il montré la figure d'un combattant de Valmy et d'un honnête homme.

Si Jérôme a été embarrassé pour recruter sa maison, qu'est-ce pour la maison de la reine? Sauf

Mme de Truchsess que le roi de Wurtemberg a bien voulu prêter et une lectrice Mlle Malet de la Roche qu'on a engagée, on se contente avec les femmes de ces messieurs, dont Mme d'Esterno née Caulaincourt, est la seule bonne à nommer.

Pour ces personnages médiocres, Jérôme veut au moins des uniformes et des costumes incomparables, et l'on se donne d'autant moins garde de lésiner sur les broderies que ceux qui les prennent n'ont pas le premier sol pour les payer, mais ils en doivent bien d'autres!

Ces choix sont déplorables, ils auront sur le règne entier une influence néfaste; mais Jérôme en est-il responsable? A vingt-quatre ans, avec la vie qu'il a menée, où aurait-il appris à connaître Paris et ses ressources, à distinguer les gentilshommes des chevaliers d'industrie? Comment aurait-il formé d'autres relations et noué d'autres amitiés? Où aurait-il connu des hommes de poids, de travail et de raison? Fouillant dans ses lointains souvenirs, remontant au temps de Montagne-de-Bon-Air et de la pension Mac Dermott, il se rappela quelques hommes qu'il imaginait tels et, sans se soucier qu'ils fussent de noblesse ou de roture, il les vint trouver en leur humble maison, leur offrant telle place qu'ils choisiraient, s'ils consentaient à le suivre; mais ceux-là n'étaient point des courtisans: si modeste que fût leur vie, elle était libre et fière; ils ne se soucièrent point de la quitter, et remercièrent. Jérôme vit que tout le monde n'avait point en sa fortune la même confiance que lui-même. Il en fut étonné au point que, près de cinquante ans

plus tard, il en venait encore exprimer sa surprise. — Ces démarches et ces instances, si elles prouvent sa légèreté — car il ne savait pas grand'chose de ces hommes — ne témoignent-elles pas de son bon cœur? Celui-ci avait des qualités rares, d'abord la reconnaissance, puis la fidélité : mais le discernement faisait défaut. De tous les hommes dont Jérôme s'est entouré, qu'il a comblés de ses bienfaits, pour qui il a affronté les reproches et la colère de l'Empereur, il n'en est pas un qui ait montré une valeur quelconque comme soldat ou comme diplomate, pas un qui dans sa fortune lui ait rendu service, pas un qui dans son adversité lui soit resté fidèle. Il croyait avoir recruté une cour — et c'étaient des laquais.

Enfin, on va partir; mais ne faut-il pas signaler la prochaine venue du roi en sa bonne ville de Cassel par un don de joyeux avènement? Déjà, dans la nouvelle capitale, tout se fait à la française; les maîtres de langue française ne savent à qui entendre; trois ou quatre restaurateurs de Paris disposent leurs fourneaux; des modistes, des tailleurs, des joailliers ouvrent boutique. Une garde d'honneur se forme; on bâtit en hâte, sur la place Frédéric, un arc de triomphe en planches et une colonnade qui figure un palais des fées. Que pourrait bien envoyer Jérôme pour attester son amour des arts et sa passion pour son peuple? « On écrit de Cassel : le Roi a fait don à notre muséum de plusieurs objets rares, entre autres des gazelles et un crocodile empaillé. » — « *Plus*, dit La Flèche à Cléante, *une peau d'un lézard de trois pieds et demi, rempli de foin, curiosité agréa-*

ble pour suspendre au plancher d'une chambre. » Qui sait, ce lézard-ci, Jérôme l'a peut-être rapporté d'outre mer?

Enfin, on part : c'est le 22 novembre, on ira par Nancy, d'abord à Stuttgard, puis à Cassel, mais quelle suite et quelle magnificence ! Le roi emmène le grand maréchal (Meyronnet), le grand écuyer (Lefebvre-Desnoëttes), le premier chambellan grand maître de sa garde-robe (Lecamus), un chambellan (M. de Hammerstein), un préfet du palais (Boucheporn), le secrétaire des commandements (Cousin de Marinville), trois valets de chambre, un maître d'hôtel, deux cuisiniers, douze valets de pied ; la reine a sa dame d'honneur (M^me^ de Truchsess), une dame du palais (M^me^ d'Esterno), sa lectrice, deux chambellans, un secrétaire des dépenses, un aumônier (protestant), trois femmes de chambre et trois ouvrières en linges et en robes : avec les domestiques des officiers, c'est cinquante personnes, mais un roi se déplace-t-il à moins ?

A Stuttgard, où la venue de cet escadron n'a déjà point été fort plaisante pour le roi, Jérôme a cru se rendre agréable en admirant du haut de la tête les Gardes du corps et les Gardes à pied dont il entend copier, à Cassel, les uniformes et les règlements, en acceptant avec condescendance les divertissements qu'on s'est ingénié à lui procurer, et il a porté au comble la mauvaise humeur de son beau-père en s'avisant d'intervenir près de lui en faveur du prince Paul, son beau-frère. Cela est encore d'un bon cœur, mais combien maladroit. « Je ne puis dissimuler à

Votre Majesté, lui répond le roi Frédéric, que j'ai été surpris de voir, par le contenu de sa lettre, qu'elle ne juge pas à propos d'imiter l'exemple de délicatesse que je lui ai donné en évitant soigneusement de me mêler, soit directement, soit indirectement, des affaires de son intérieur. De tout temps, je réglai seul celles de ma maison et dois être jaloux de toute intervention étrangère. Les conseils que mon âge, mon expérience et les liens qui nous unissent m'autorisent à donner à Votre Majesté, sont de respecter dès à présent les droits paternels qui seront un jour sans doute aussi les vôtres et dont alors vous voudrez sûrement jouir dans toute leur étendue et sans en partager les soins avec personne. » « Monsieur mon frère et très cher beau fils » eût pu se le tenir pour dit et n'y point revenir : mais, malgré la leçon, il se laissera, diverses fois encore, persuader par la reine d'intervenir dans les querelles de la famille royale ; de la part de Catherine, cela s'explique ; elle a le meilleur cœur et le plus tendre. Libérée de l'autorité paternelle, elle a pitié de ses frères qui y sont soumis et, comme elle en sait le poids, elle tente de l'alléger ; mais Jérôme ne pouvait trouver mieux pour se faire prendre en grippe par son beau-père — ce qui ne manque point d'arriver dès ce voyage de noces.

L'entrée à Cassel, le 7 décembre, est fort brillante et signalée aussi bien par l'enthousiasme des peuples que par la beauté des illuminations ; mais, à peine le roi a-t-il touché les six premiers mois de sa liste civile qu'on peut dire échus et s'est-il fait avancer les

six autres mois, que la situation financière de son royaume lui apparait fort critique, Jollivet n'a-t-il pas osé soutenir au conseil de régence que l'Empereur, en se réservant la moitié des biens *allodiaux* des princes dépossédés, a compris dans la même réserve la moitié de leurs biens *domaniaux?* La distinction entre les deux natures de biens est en effet subtile, mais Jérôme y tient infiniment ; car si, d'après la Constitution, il n'a droit à des revenus domaniaux que jusqu'à concurrence de cinq millions, sans nul domaine accessoire, il compte bien qu'il n'en sera point ainsi dans la pratique, que la liste civile sera payée par le trésor public et que les domaines, tous les domaines des ci-devant princes, lui seront attribués par surcroît. Et c'est Jollivet, un homme à ses ordres, un homme à ses gages qui a levé ce lièvre ! Bien pis : de Berlin, Daru, au nom de la Grande armée, réclame 35 600 000 francs et des centimes de contributions arriérées. Vu l'occupation et l'entretien des troupes françaises, vu le prélèvement de cinq millions opéré par le roi le jour de son arrivée, l'exercice 1808 s'annonce avec un déficit de neuf millions. Que faire ? Emprunter ? Jérôme connaît le procédé, mais, à Cassel il n'est point encore en connaissance avec les usuriers. Ceux de la Hesse sortent de l'ordinaire : il en est qui ont eu la familiarité de leurs princes, et qui demeurent leurs associés ; mais ils n'ont garde pour cela de repousser un client tel que Jérôme : il est de bonne prise, et les affaires avec lui peuvent, outre le profit d'argent, procurer des avantages qu'on eût vainement attendus des ci-devant électeurs. Ja-

cobsohn se présente donc et se fait fort de procurer chez les Juifs, ses coreligionnaires, deux millions tout de suite ; et il n'écorchera point pour l'intérêt : ce ne sera que 8 p. 100. Il est vrai qu'il stipule qu'on le remboursera en domaines, et c'est 100 p. 100 qu'il y gagnera, mais Jérôme a l'habitude de ces marchés, et celui-ci lui paraît tout à son avantage.

L'argent ainsi trouvé, au moins pour quelques jours, le roi estime qu'il se doit de faire place nette et de s'établir en souverain. Le jour même de son arrivée, il a déclaré que les fonctions de la régence avaient cessé et il a, à titre provisoire et sous ses ordres directs, chargé Siméon, Beugnot, Jollivet et Lagrange des quatre ministères.

Huit jours écoulés, le 15, première charrette : le général Lagrange reçoit l'ordre de partir pour la France. C'est un grand scandale : on vient, dans ses écuries, enlever tous les chevaux qui y sont, les chevaux de l'électeur, dit-on. On l'accuse de s'être attribué 700 000 francs des contributions de guerre ; une partie des Français qui sont en Hesse, embrassent sa querelle et partent avec lui : entre autres, M. Reinhart, inspecteur général des douanes, et M. Roques, directeur du Collège des guerres.

Le surlendemain, en présence des conseillers d'État qu'il vient de nommer et qui tous sont Allemands, Jérôme interpelle les trois ministres qui lui restent : « Depuis que je suis présent, dit-il, l'existence d'une régence serait contraire à ma dignité personnelle, à

l'honneur de ma couronne et à l'ordre public. Le bien de mes sujets ne me permettrait pas de le souffrir, je ne le souffrirai donc pas... J'exige donc que les anciens membres de la Régence devenus mes ministres et qui ne peuvent pas être autre chose, me réfèrent exactement toutes les lettres qu'ils pourraient recevoir sur les affaires de mon royaume et qu'elles soient rapportées dans mon conseil privé... Il se pourrait, ce que je ne pense point, que Messieurs les anciens membres de la Régence se crussent liés de manière à ne pouvoir remplir mes intentions. Dans ce cas je regretterai certainement leurs lumières et l'intégrité dont ils ont donné l'exemple dans mes États, mais je ne peux plus accepter leurs services comme ministres, ni souffrir qu'ils exercent en Westphalie une autorité indépendante de la mienne et pour laquelle ils n'auraient et ne pourraient avoir aucun titre. Je demande donc à chacun d'eux en particulier de s'expliquer catégoriquement sur ce point et j'exige que vous prêtiez le serment suivant : *Je jure d'exercer fidèlement et loyalement les fonctions qui me sont confiées par Sa Majesté le roi de Westphalie.*»

Ceux que Jérôme met ainsi en demeure de lui prêter serment sont conseillers d'État de l'Empire français, Jollivet depuis l'an VIII, Siméon depuis l'an XII, Beugnot depuis 1806; ils ont tenu, dans les diverses assemblées françaises, le premier rang; ils ont reçu les plus hauts grades dans la Légion; la mission qu'ils remplissent prouve en quelle confiance les tient l'Empereur, et c'est d'eux qu'on exige qu'ils

renoncent virtuellement à la qualité de Français, en jurant fidélité, sans autorisation de l'Empereur, à un souverain étranger. Autant leur signifier qu'ils partent.

Pour compléter ces mesures, Jérôme confie à Morio le portefeuille de la Guerre ; il nomme Rewbell gouverneur de Cassel ; il oblige Jean de Muller à se retirer et le remplace provisoirement par Cousin de Marinville, en attendant qu'il nomme Lecamus à la secrétairerie d'État, jointe au département des Affaires étrangères. Ce ministère, Napoléon a refusé de l'instituer, se réservant. comme protecteur, les relations avec les diverses cours et ayant éprouvé les inconvénients que ses frères eussent au dehors une représentation indépendante : Jérôme n'en a souci, il crée ce cinquième ministère. Pour parer Lecamus et le mettre de niveau avec les ministres des autres cours, il lui donne la terre comtale de Fürstenstein, emportant avec le titre, un revenu de 40 000 livres de rente. Enfin, convaincu du départ inévitable de Jollivet, il s'avise de demander à l'Empereur, comme ministre des Finances, Hainguerlot, afin, dit-il, « d'avoir près de moi une personne que j'affectionne et qui peut m'être utile, sans, je puis l'assurer à Votre Majesté, être jamais dangereuse pour moi ».

Hainguerlot ! c'est là le comble : le 12 novembre, l'Empereur a écrit à Fouché : « Hainguerlot et sa femme voient le prince Jérôme et intriguent près de lui. Vous me ferez un petit rapport sur les mesures à prendre pour éloigner ces intrigants du prince. Vous

le baserez sur le Statut de famille. » Et c'est cet Hainguerlot, que Napoléon poursuit à travers toute l'Europe pour qu'il rende gorge des fournitures, l'homme que Jérôme demande comme ministre[1] !

Aussi bien, d'un coup, le 4 janvier 1808, l'Empereur répond à tout : d'abord, Lagrange : « Le général Lagrange n'est pas votre sujet. Il n'est point comptable envers vous de ce qu'il a fait dans son administration. Vous n'aviez donc pas le droit de le déshonorer. Il m'a servi en Égypte ; il a fait plusieurs campagnes sous moi en Italie ; il pouvait m'avoir rendu des services tels qu'il m'appartenait seul de juger ce qu'il était convenable de faire... Quel plaisir

[1] Jérôme n'ignorait rien de ces mesures et s'y était entièrement soumis ; par une lettre du 15 novembre, Hainguerlot lui avait fait ses adieux : « J'écris donc aujourd'hui à Votre Majesté pour la dernière fois ; qu'elle oublie l'amitié dont elle nous honora depuis son enfance, c'est à nous seuls d'en conserver un éternel souvenir, et la certitude que rien ne pourra jamais nous ravir son estime. » En transmettant le lendemain, 16, cette lettre à l'Empereur, Jérôme l'assurait ainsi que ses ordres étaient exécutés : « Mais, ajoutait-il, comme je suis convaincu que le gouvernement de Votre Majesté est aussi grand par sa justice que par sa gloire, je ne doute nullement que si des préventions le déterminent à traiter en criminel un de ses plus fidèles sujets, le temps et la vérité ne le ramènent aux sentiments généreux qui remplissent son cœur. J'écarte de ma pensée ce que cette circonstance peut avoir de pénible pour moi personnellement ; un jour vous prouvera peut-être, Sire, que je n'ai fait et ne ferai jamais rien qui ne soit digne des hautes destinées auxquelles Votre Majesté m'a appelé. » Ce qui aux yeux de Jérôme motivait son changement d'attitude, c'avait été une lettre en date du 22 décembre par laquelle Hainguerlot lui avait annoncé « qu'il avait fait solder au Trésor public le débet de la Compagnie Dijon et qu'il avait également terminé avec tous ses créanciers en leur déléguant le capital et les intérêts de leur créance, même les intérêts des intérêts, sur la liquidation Varville dont S. M. l'Empereur a eu la bonté d'ordonner le paiement. La perte de ma fortune entière après huit années de malheur, ajoutait Hainguerlot, ne me laisse point de regrets et je suis heureux de mes sacrifices puisqu'ils conservent l'honneur à mes enfants. »

pouvez-vous prendre à déshonorer l'uniforme militaire? C'est pourtant cet habit qui a conquis votre royaume et à moi le trône où je suis... » Pour « le ridicule discours », c'est mieux encore : l'Empereur a tout de suite vu quel en était le but et voici sa réplique : « J'ai, dit-il, à nommer un commissaire pour vous mettre en possession de la moitié des domaines qui vous reviennent. C'est M. Jollivet que je nomme à cette place ; » donc, ce n'est point Jérôme qui donnera à l'Empereur ce qu'il voudra des domaines, c'est l'Empereur — et par Jollivet ! — qui fera les parts. Aux autres, maintenant : « Comme je suppose que mes conseillers d'État sont couverts de mauvais traitements à votre cour, je désire qu'ils reviennent le plus tôt possible... Si Beugnot et Siméon veulent rester avec vous, ils sont les maîtres de faire ce qu'ils veulent; s'ils ont prêté le serment que vous avez exigé, je les rayerai de la liste de mes conseillers d'État »... « Quant à Hainguerlot, je ne puis que m'étonner de votre légèreté. C'est un homme poursuivi pour faux, pour procès criminels, tel qu'il est l'horreur de la France. Est-il possible que vous portiez l'inconfiance pour moi à ce point? Demandez à Siméon, à Beugnot, à Jollivet ce qu'ils en savent? C'est un homme très habile, mais de gibet, et dont le domicile n'est qu'aux galères. Vous ne connaissez pas les individus et vous voulez m'apprendre à les connaître. Il y a, je vous le répète, peu de maturité dans ce procédé de votre part. » Enfin, c'est Lecamus : « Qu'a fait le sieur Lecamus, dit l'Empereur. Il n'a rendu

aucun service à la Patrie, il en a rendu à votre personne. Est-ce là une récompense proportionnée aux services qu'il vous a rendus? Depuis que je règne, je n'ai pas conçu un acte d'un pareil arbitraire. J'ai plus de dix hommes qui m'ont sauvé la vie, auxquels je ne fais que six cents francs de pension. J'ai des maréchaux qui ont gagné dix batailles, qui sont couverts de blessures et qui n'ont pas la récompense que vous donnez au sieur Lecamus. Des services rendus à votre individu ne sont pas des services rendus au roi ni au royaume de Westphalie. Il est donc indispensable que vous reveniez sur cette mesure et je présume que vous n'avez pas fait une chose de cette importance avec tant de précipitation. Si vous l'avez fait, il faut revenir, ou que le sieur Lecamus renonce à la qualité de citoyen français, et alors il perd tous droits d'hérédité en France. » Et l'Empereur conclut par cette pensée qui, constamment désormais, reviendra dans ses lettres à Jérôme : « Il ne faut point vous imaginer cependant que le royaume de Westphalie soit une terre. J'aurai des guerres pour vous soutenir et je vois que, dans la balance, au lieu que vous mettiez un avantage, j'aurai un déficit de mes forces. »

A ces reproches nets, précis, qui tous portent sur des faits, Jérôme, selon la tactique qu'il a adoptée en Amérique et en Silésie, répond par des protestations de dévouement et de tendresse et n'en suit pas moins son chemin. « Votre Majesté trouvera en moi le plus affectionné et le plus dévoué des frères... Je

ne suis peiné et chagrin que lorsque je vois que Votre Majesté ne juge pas mes sentiments pour elle comme je les lui porte réellement. » Que vient-on parler de Jean de Muller, il a été le premier étonné de sa démission; pour Lagrange, « rien n'a transpiré à Cassel du motif de son départ et il a été censé partir d'après les ordres de Votre Majesté »; on ose dire que les conseillers d'État français ne sont pas bien traités à sa cour! « Votre Majesté peut-elle avoir une telle opinion d'un souverain qui lui doit tout? Et peut-elle croire un instant que tout Français qui me sera envoyé par elle ne sera pas toujours très bien traité et honoré même par moi? Puis-je oublier jamais, Sire, que mon premier et mon plus beau titre est d'être Français et frère de Votre Majesté. » Sur l'affaire d'Hainguerlot, il glisse, l'Empereur a pris son parti; il faudra du temps pour le faire revenir. Quant à Lecamus, la chose est faite, et un roi ne reprend pas ce qu'il a donné.

Si ce n'étaient là que des légèretés qu'expliquent l'inexpérience, l'infatuation et l'amitié, l'Empereur pourrait s'en consoler, car, sous la vive impulsion qu'ont donnée les membres de la Régence devenus ministres, le royaume a pris rapidement une tournure à lui plaire. Un décret vient d'établir les monnaies à la française; un autre d'éteindre les survivances dans les chapitres; toutes les propriétés, même celles de la Couronne, sont assujetties à l'impôt foncier; les substitutions sont interdites; l'ordre administratif est organisé à la française; les registres de l'état civil

sont remis aux ministres des différents cultes ; le servage et les corvées sont abolies ; les taxes et servitudes pesant sur les Juifs sont supprimées ; le blocus continental est sévèrement exécuté ; en deux mois, le système impérial a, en Westphalie, gagné incontestablement plus de terrain qu'en deux ans, à Naples ou en Hollande. Il semble même que Morio s'emploie avec assez de zèle pour constituer une armée : il rappelle les Westphaliens du service étranger ; il amnistie les déserteurs ; il recrute à force pour établir d'abord une garde royale, car c'est ce que Jérôme désire avant tout. Il est vrai que, sur la formation de cette garde, le roi est en complet désaccord avec son frère : Napoléon juge qu'elle devrait être composée presque uniquement de Français et que, de la part du roi, « c'est une grande folie de mettre son intérieur entre les mains des étrangers ». « Vous avez la confiance de vingt ans, lui dit-il, elle vous sera funeste. »

Jérôme estime que ce sont là des préjugés, que sa venue a conquis tous les cœurs, qu'il n'a rien à craindre, que, tout au plus, devra-t-il nommer deux ou quatre colonels-généraux français, mais que, pour assurer son indépendance, il faut qu'officiers, sous-officiers et soldats soient Westphaliens. Il ne voit d'ailleurs qu'une difficulté : point d'argent. Les intendants français s'éternisent dans le royaume ; les agents de l'Enregistrement y arrivent pour prendre possession du domaine. Nulle ressource « pour payer les troupes, pour acquitter les plus indispensables dépenses de l'ordre public, pour défrayer la maison royale ». Au

moins, que l'Empereur ordonne qu'on ait terminé pour le 1er mars le partage du domaine et qu'il laisse Jérôme en toucher le produit intégral, quitte à faire état du revenu des biens qui ne seraient point dans son lot.

Ces cris de détresse, si vifs, si renouvelés, si bruyants, n'émeuvent point Napoléon. Il a les oreilles rebattues des fêtes que le roi donne à Cassel, des divertissements de tous genres qu'il y prend et des largesses qu'il distribue avec une asiatique prodigalité : c'est le spectacle français qu'on fait venir de Brunswick avec toute la musique de l'ancienne cour, et désormais, les acteurs français alternent avec les allemands au théâtre de la Cour ; c'est la fête au palais de l'Orangerie pour la prestation de serment des députés, avec un grand bal et un souper qui plonge les représentants de la nation dans une stupeur ravie ; ce sont des travaux d'embellissement, de reconstruction, d'aménagement au palais de Cassel, au château de Wilhelmshöhe devenu Napoleonshöhe, au château de Wilhelmstahl devenu Catharinenthal ; Wilhelmshöhe était célèbre dans l'Allemagne entière ; il faut rendre Napoleonshöhe digne de son illustre baptême. Quant au mobilier bien sûr qu'on se doit de le renouveler.

Bals continuels, parties, soupers, courses de traîneaux, bal masqué où la cour entière figure « dans les costumes d'anciens Allemands et Allemandes dont on a pris les modèles au Musée où tous les vieux landgraves sont en cire, en grandeur naturelle » ; on s'amuse, ce qui est fort naturel d'un roi de vingt-

quatre ans, mais cela ne marque pas tant de pauvreté, et l'Empereur ne peut s'émouvoir, comme fait Jérôme en écriture, « aux cris que jettent autour de lui les malheureux auxquels tout paiement est refusé ». L'Empereur estime que « les affaires se doivent faire comme se font les affaires », et il tient à ses réclamations : les contributions ordinaires et l'arriéré jusqu'au 1er octobre 1807, les contributions de guerre, les magasins, pour lesquels il se réduit à une somme de six millions, afin que la concession à quatre soit le nœud de la négociation. Il fait pourtant encore d'autres concessions. Par un traité signé à Berlin par Daru, le 22 avril 1808, il abandonne à Jérôme, en vertu du droit de conquête, les capitaux dus aux anciens princes par les sujets actuels du royaume en retenant ceux dus par les non-sujets ; au lieu de maintenir son droit sur la moitié des domaines, il se réserve seulement des biens produisant au total sept millions de revenu ; enfin, la dette totale de la Westphalie vis-à-vis de la France est réglée à vingt-six millions payables en dix-huit mois à dater du 1er mai, non comprise la dette personnelle de 1 800 000 francs contractée par le roi vis-à-vis de la Caisse d'amortissement.

L'occasion est bonne, pour Jérôme, de justifier un nouvel emprunt ; c'est vingt millions qu'il demande aux Juifs ; mais ceux-ci, pour prêter, ne se contentent plus d'une formidable usure et de l'égalité devant la loi qu'ils ont conquise par la Constitution, il leur faut des assurances formelles de protection et l'espérance au moins d'une situation privilégiée. Sous prétexte

de remercier le roi d'avoir aboli leurs servitudes, ils se présentent en députation et sont reçus devant le trône. M. Jacobsohn porte la parole et Jérôme réplique. Il n'affirme pas seulement l'égalité de tous ses sujets devant la loi et leur liberté de conscience, il garantit sa bienveillance aux Juifs en corps de nation, il semble appeler dans son royaume les Juifs de toute l'Allemagne. Le *Moniteur Westphalien* commente et amplifie le discours du roi : « Sur le rapport de M. Israël Jacobsohn, le ministre de la Justice et de l'Intérieur fait appeler des députations de la *Nation* juive de tous les départements du royaume. » Ce n'est point là pour plaire à l'Empereur qui, juste à ce moment, se préoccupe, après avoir pris les avis du grand Sanhédrin, de disperser et de supprimer les Juifs à l'état de nation, de les assimiler aux autres citoyens et de leur en faire accepter les devoirs après qu'ils en ont reçu tous les droits, qui organise le culte israélite sur le modèle des autres cultes, et qui par les décrets du 17 mars 1808, réprime l'usure juive dans les départements de l'est. Mais encore fermerait-il les yeux si les vingt millions, même ainsi obtenus, passaient aux besoins de l'État et surtout à l'organisation de l'armée : tous les arguments qu'il juge de nature à exciter Jérôme à ce but, il les emploie et les fait valoir. « Si vous voulez, lui dit-il, que je vous estime et que je continue à vous protéger, à soutenir vos intérêts, à agrandir vos États autant que les circonstances et la politique générale le permettront, il faut que je voie que vous ne prenez pas votre

royaume pour une ferme, et que vous voulez avoir une armée et être puissant. Songez au temps, qui peut-être n'est pas loin, où vous serez obligé de marcher. Que vous servira alors d'avoir un grand nombre de chambellans, une cour brillante, d'avoir jeté de l'argent dans un pays pauvre ? Avec deux millions d'habitants et quarante millions de revenus, vous avez moins de forces réelles que l'électeur de Cassel, qui pouvait renforcer ses alliés de vingt mille bons soldats. J'ai un grand besoin de troupes et d'argent. Mes armées sont en Portugal, en Espagne, à Naples, en Dalmatie, en Allemagne et, avec huit cent mille hommes sous les armes, je viens encore d'en lever quatre-vingt mille. Malgré les ressources que je tire du pays conquis, vous verrez, par les comptes de mes ministres, que je mange tous mes revenus et que le budget de la Guerre est de quatre cents millions... Peut-être le roi d'Angleterre attache-t-il peu d'importance au Hanovre. Le temps peut venir où le grand-duc de Berg sera placé ailleurs. Si vous êtes un prince maître d'une armée et non un seigneur qui a une belle cour, il n'y a pas de doute que ma politique et l'intérêt de la France sont de vous agrandir. »

Ces perspectives sont sans doute pour plaire à Jérôme et il y acquiesce avec empressement, mais c'est à condition de ne rien faire pour aider à les réaliser. Pour lui le métier de roi consiste d'abord dans l'extérieur de la royauté et, se tenant pour roi, il faut que les autres rois le reconnaissent comme tel. Il veut avoir des envoyés accrédités près des

divers souverains pour que ceux-ci lui rendent la politesse. Vainement, Champagny a essayé de le mettre en garde, c'est avec une ironie injurieuse qu'il lui a répondu : « Monsieur le ministre des Relations extérieures, j'ai reçu avec tout l'intérêt qu'elle méritait votre lettre et je vous remercie des communications qu'elle renferme. Je verrai toujours avec plaisir que vous m'adressiez directement vos pensées, soit qu'elles soient dirigées vers les intérêts de S. M. l'Empereur ou les miens. Ne doutant nullement que S. M. l'Empereur ne soit instruit des intentions de S. M. l'empereur d'Autriche et de ses bonnes dispositions à mon égard, je me décide à faire savoir à Vienne que j'y nomme un ministre. » Non content de marquer ainsi le cas qu'il fait des conseils de l'Empereur, c'est par le ministre de Hollande à Vienne qu'il fait présenter des insinuations « pour savoir s'il ne pourrait y envoyer l'abbé de Meerfeldt, frère du ministre autrichien à Saint-Pétersbourg ». Il nomme des ministres à la Haye, à Naples, à Carlsruhe, à Copenhague, à Stuttgard, à Dresde, à Munich ; il en voudrait à Pétersbourg, à Madrid et à Berlin : n'a-t-il pas un ministre des Relations extérieures en la personne du comte de Fürstenstein et ne convient-il pas à un grand roi d'avoir ses propres ambassadeurs?

Il lui faut aussi son état-major, et c'est dix aides de camp, recevant chacun 8 000 francs de traitement en dehors de sa solde; sa garde qui devient en réalité fort belle à voir, s'accroît de nouveaux corps avec qui c'est plaisir de jouer au soldat, car tout vient du

service de Hesse et de Prusse et ce sont les mêmes règlements. Les quelques officiers français qui ont une valeur militaire se hâtent de partir : pour rester, il faudrait d'ailleurs qu'ils prissent la cocarde westphalienne et prêtassent le serment. Malgré tout ce que l'Empereur a dit, Jérôme n'a pas même renoncé à l'exiger des conseillers d'État français ; il somme Beugnot d'avoir à lui jurer fidélité ou à quitter son service, et Beugnot part avec Lefebvre-Desnoëttes et Rivaud.

Par ces revenants, l'on sait à Paris tous les gaspillages de la Cour et tous les scandales de l'intérieur : comment la reine a dû exiger le renvoi d'une de ses femmes devenue la maîtresse du roi ; comment le roi a fait venir à Cassel une comédienne qu'il a connue à Breslau, et les histoires de M^lle^ Hénin, de M^lle^ Héberti, surtout de Blanche Laflèche qui a retrouvé tout le pouvoir qu'elle exerçait à Gênes sur le commandant Jérôme.

L'Empereur, voyant le compte que l'on tient à Cassel de ses avis, se tait et punit Jérôme par le silence. Cela commence à inquiéter le roi. « Je prie Votre Majesté, écrit-il, d'être persuadée que si je recevais plus souvent de ses lettres, je ferais tout ce qu'elle désire, ne m'étant proposé, en montant sur le trône, que de rendre mes peuples heureux et de contenter Votre Majesté. » — « Je ne vous écris pas, répond l'Empereur, parce que je n'ai rien à vous dire à vous qui, au second mois de votre règne, vous adressez à un Hollandais pour faire des insinuations

à Vienne. Est-ce malveillance et ingratitude ? Est-ce légèreté, inconséquence ? Tout ce que je sais, c'est que je n'ai pas de langue pour parler dans de telles circonstances. » Sur de nouvelles protestations, il consent à entrer en explications et, après avoir exposé quelques-uns de ses griefs : « J'ai vu, dit-il, peu d'hommes qui aient si peu de mesure que vous. Vous ignorez tout et vous ne vous conduisez que d'après votre tête ; rien, chez vous, ne se décide par la raison, mais tout par l'impétuosité et la passion. Je désire n'avoir avec vous que la correspondance indispensable pour les affaires relatives aux cours étrangères, parce qu'elles vous font faire des pas et mettre votre désaccord à découvert aux yeux de l'Europe, ce que je ne suis pas d'humeur à vous laisser faire. Quant à vos affaires intérieures et de finances, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète : rien de ce que vous faites n'est dans mon opinion et dans mon expérience et, avec votre façon d'agir, vous ne ferez pas grand'chose ! » Mais, l'ayant ainsi grondé, l'irrémédiable faiblesse qu'il a pour l'enfant gâté reprend le dessus et il ajoute de sa main : « Mon ami, je vous aime, mais vous êtes furieusement jeune ! »

Ainsi, au milieu de 1808, voilà les États napoléoniens, créés par l'esprit de famille et destinés à soutenir et à appuyer la puissance impériale : à Naples, un gouffre où l'on jette sans compter l'argent et les hommes ; à Dusseldorf, des grondements de révolte ; à la Haye, la rébellion presque ouverte ; à Cassel, l'anarchie. En Hollande, où le Roi s'est rendu popu-

laire, il a embrassé toutes les querelles de sa nation contre la France ; à Naples, il faut quarante mille hommes pour maintenir Joseph ; en Westphalie, il est impossible qu'à la première occasion, la nation ne se lève pas contre Jérôme. Partout, au lieu d'une force acquise, une trouée ouverte ; au lieu d'un allié, un protégé qui peut devenir un ennemi. Pourtant, ce ne sont encore là que des morceaux médiocres, des États du second ordre qui n'ont jamais eu un rôle marqué en Europe et qui y ont toujours paru à la remorque des grandes puissances. Si, par eux, le système fait ainsi ses preuves, que sera-ce si l'Empereur, persistant dans sa conception de dominer de l'Europe occidentale par des rois de son sang, tente de l'appliquer à des nations rivales de la France, qui l'égalent certainement en gloire, presque en population et en ressources ?

XXIII

AFFAIRES D'ESPAGNE

(Juin 1806 — Janvier 1809)

L'Alliance espagnole. — Sacrifices imposés à l'Espagne. — Politique de famille. — Godoy cherche un protecteur. — Repoussé par Napoléon, attiré par les alliés. — Mobilisation de l'armée. — Proclamation. — Iéna. — Soumission de Godoy. — Projets sur le Portugal. — Traité de Fontainebleau. — Politique de Beauharnais. — Conspiration du prince des Asturies. — Demande d'une princesse française. — Hésitations de l'Empereur. — Double jeu. — Projet de démembrement. — *Notice sur l'affaire du prince des Asturies.* — Napoléon dévoile ses projets. — L'armée d'invasion en marche. — Les Bourbons condamnés.

A qui l'Espagne ? — Ce qu'est l'Espagne. — La façade. — Comment Napoléon s'y trompe. — Proposition à Joseph. — Proposition à Louis. — Proposition à Jérôme. — Y a-t-il une proposition à Lucien ? — État des relations avec Lucien. — Entrevue de Joseph et de Lucien à Bologne. — La Vice-Royauté. — Politique des frères. — Leur volonté de barrer la route à Murat.

MURAT. — Son rôle en Espagne. — Sa satisfaction. — Son optimisme. — Habileté de sa conduite. — Lutte avec Beauharnais. — Murat, auteur du plan réalisé à Bayonne.— Continuation de l'optimisme. — Le Deux Mai. — Murat se croit roi d'Espagne. — Napoléon lui offre Naples ou le Portugal. — Il accepte Naples. — Joseph appelé à Bayonne. — Murat tombe malade. — L'Espagne révoltée. — L'armée française sans chef. — Savary à Madrid.

JOSEPH. — Ses retards. — Son arrivée à Bayonne. — Premiers

actes comme roi d'Espagne. — Actes comme roi de Naples. — Largesses. — Constitution. — Statuts. — Traité entre l'Empereur et Murat. — Articles secrets. — Les Murat dépouillés.

Joseph roi d'Espagne. — Constitution espagnole. — Cour espagnole. — État d'esprit. — Entrée de Joseph en Espagne. — Bataille de Medina-del-Rio-Seco. — L'Empereur part pour Paris. — Baylen. — Proposition à Joseph d'abandonner l'Espagne. — Joseph veut reprendre Naples. — Politique de Napoléon. — Battre les Anglais. — Donner un autre trône à Joseph. — Erfurt. — Changement d'attitude de Joseph. — Il veut garder l'Espagne. — Indices qui auraient dû éclairer l'Empereur. — Infatuation. — Génie militaire. — Éloignement des anciens amis. — Étonnement de l'Empereur. — Querelles avec Joseph. — Joseph se tient pour le roi. — L'Empereur se tient pour le conquérant. — Il veut l'Espagne française. — Ses discours. — Réconciliation. — Rentrée de Joseph à Madrid. — Ce qu'il dit. — Ce qu'il fait. — Le Roi catholique. — L'Empereur rappelé par l'agression de l'Autriche. — Conséquences de la guerre d'Espagne.

Dans son voyage d'Italie, au mois de novembre 1807, l'Empereur ne s'était pas proposé seulement de régler le présent, mais de préparer l'avenir. A ses yeux, le moment était venu de comprendre l'Espagne dans son système, mais il n'avait pas encore déterminé de quelle façon et vraisemblablement lui plaisait-il de développer ses projets, encore mal arrêtés, devant un confident intime, ne fût-ce que pour éclaircir ses propres idées et éprouver les contradictions.

Sans doute, depuis la paix de Bâle, l'Espagne paraissait avoir sincèrement renouvelé, avec la France de la Révolution, la séculaire alliance qu'elle avait contractée avec la France monarchique ; elle la subissait

même à un degré de subordination et avec une nuance d'infériorité qu'elle n'avait point connue et qu'on lui avait épargnée jusque-là ; durant le Consulat, elle avait gratuitement et largement prêté son concours à des entreprises où elle n'avait eu rien à gagner et beaucoup à perdre et il n'était point de sacrifice qu'elle n'eût fait, point d'attention, de galanterie et de présents qu'elle n'eût prodigués au Consul ou à ses ambassadeurs, pour obtenir une amitié ou tout le moins une condescendance dont on eût cru que dépendît l'existence nationale, dont dépendait au moins la durée du ministère et le pouvoir du favori. Elle avait donné la Louisiane ; elle offrait des chevaux, des mérinos, de l'argent, des Toisons d'or, des diamants, des tableaux, et puis des flottes, des marins, des soldats, même desinfantes. Il suffisait de demander, ou même de se laisser faire pour qu'on fût comblé.

Pourtant, l'Espagne n'avait pu si étroitement s'unir à Bonaparte qu'elle ne gardât des engagements antérieurs que consolidaient des liens de famille : étant Bourbon et ayant comme tel essaimé par l'Europe, la maison d'Espagne avait contracté des obligations qu'elle ne pouvait rompre et d'où résultèrent les premières difficultés. On ne pouvait guère lui reprocher de s'être souvenue qu'elle sortait de la maison de France ; les secours qu'elle avait donnés à ceux qui en survivaient, avaient été si faibles qu'on eût pu penser que ces infortunes lui étaient étrangères et, bien moins qu'à Berlin ou à Pétersbourg, on ne s'était ému à Madrid de la mort du duc d'Enghien : certes, la

parenté était lointaine, mais encore? Par contre, le le rôle de la diplomatie espagnole avait paru louche dans la guerre du Portugal et dans la négociation de Badajoz : pouvait-il en être autrement quand la princesse régente de Portugal était née infante d'Espagne et que c'était à leur propre fille que la reine et le roi devaient porter la guerre? Il y avait eu, à Madrid, de l'hésitation et un embarras manifeste à reconnaître Joseph comme roi des Deux-Siciles : Ferdinand IV, que l'Empereur détrônait, n'était-il pas le frère de Charles IV et le père de la princesse des Asturies? De l'Étrurie, chacune des complications ménagées par Élisa, chacune des exigences nouvelles de la France avait son contre-coup à Madrid : Marie-Louise n'était-elle pas la fille chérie de la reine d'Espagne et n'était-ce pas pour lui ménager un royaume qu'elle avait livré à la France les duchés de Parme, la Louisiane, dix vaisseaux de guerre et d'immenses sommes d'argent?

Partout, la politique de famille se trouvait en opposition avec l'alliance française; et cette alliance, que rapportait-elle? De continuels sacrifices au point de vue financier et maritime, un désastre tel que Trafalgar où l'on voulait encore rendre les marins espagnols responsables de l'impéritie française, la perte presque certaine des colonies, déjà ébréchées sans compensation au profit de la France ; des humiliations qui ne cherchaient même plus à se déguiser et qui, s'adressant à Godoy, frappaient bien plus sûrement le roi et la reine.

Godoy avait tout essayé pour vaincre ce mépris que Napoléon lui témoignait ouvertement; il crut encore qu'il en triompherait en offrant bien de l'argent, et comme il voulait prendre ses sûretés pour le cas où Charles IV viendrait à disparaître, il envoya à Paris un homme à lui, Isquierdo, qui négocia avec Lacépède, spécialement désigné par l'Empereur. Par une convention signée le 10 mai 1806, Isquierdo renchérit de vingt-quatre millions sur les soixante garantis par l'ambassadeur officiel; mais, au moment où, croyant s'être ainsi acquis la bienveillance de l'Empereur et ayant obtenu de Charles IV des pleins pouvoirs pour traiter par Isquierdo, le prince de la Paix voulut aborder ce qui l'intéressait personnellement, Napoléon laissa tomber toute insinuation et refusa toute ouverture. Godoy se vit donc joué en ce qui le touchait avant toute chose, la garantie de sa fortune; et il se vit joué aussi en ce qui regardait l'Espagne : car, traitant la paix avec l'Angleterre, Napoléon a voulu prendre, sur l'Espagne, les Baléares, pour les donner à Ferdinand IV, en compensation de la Sicile, et il n'a point réclamé Porto-Rico tombé au pouvoir des Anglais.

Godoy n'a point attendu cette dernière preuve de malveillance pour se retourner et chercher des alliés plus propices : M. de Strogonoff, ministre de Russie, et M. Henry, ministre de Prusse, se trouvent à point réunis à Madrid en juin 1806. Ils représentent ce que coûte l'union avec la France; ils montrent l'Angleterre sur le point de s'emparer de l'Amérique espa-

gnole, prenant Mirauda à sa solde et dirigeant ses flottes sur Buenos-Ayres ; ils annoncent la formidable coalition entre les puissances du Nord et le piège où l'on attire Napoléon. Le Portugal est dans le jeu ; l'Espagne s'y met et, dès juillet, commence à armer. Devant le chargé d'affaires de l'Empereur, Godoy invoque des prétextes et trouve des raisons : c'est au Portugal, dit-il, qu'il va porter la guerre. M. de Vandeul est jeune et inexpérimenté ; deuxième secrétaire de l'ambassade, dont Beurnonville, le titulaire, est constamment absent, il n'a, pour ainsi dire, aucun moyen d'informations ; trois mois durant, il se laisse berner ; le 14 octobre seulement, il prend l'éveil devant une proclamation où le prince de la Paix, sans nommer encore l'ennemi qu'il va combattre, appelle aux armes la nation espagnole, réquisitionne les chevaux, réclame de l'argent, invite toutes les autorités à stimuler le zèle de la noblesse, car il y va de ses privilèges et de ceux de la Couronne. Vandeul s'émeut, il s'informe ; il apprend les conférences nocturnes de Godoy avec les ministres de Prusse et de Russie ; il calcule les mouvements des troupes ; il se rend compte que c'est la France qui va être attaquée.

Au moment où, ayant réclamé des explications, il va découvrir toute la trame, arrive à Madrid la nouvelle de la bataille d'Iéna. Godoy accourt pour le féliciter, pour célébrer le triomphe de l'Empereur, prier Vandeul de mettre aux pieds de Sa Majesté son dévouement, son admiration et le reste. Mais Napoléon n'est pas pris pour dupe : de tous côtés il reçoit

des renseignements et des avis sur la tentative de l'Espagne ; les dépêches du ministre de Prusse à Madrid tombent entre ses mains. Il a la certitude de la trahison, mais les affaires du Nord sont trop urgentes encore pour qu'il n'ait point intérêt à ajourner sa vengeance. En envoyant, comme ambassadeur à Madrid, François de Beauharnais qui, durant l'émigration, a vécu en Espagne et sollicitait même en l'an IV d'y être employé comme lieutenant général, il croit se mettre en mesure d'être informé et, en tout cas, il présente ses réclamations d'une manière plus solennelle : il exige qu'un contingent espagnol, pour lequel il désigne les meilleures troupes de la monarchie, rejoigne la Grande armée ; que l'escadre espagnole se réunisse à la flotte française ; que l'Espagne reçoive et entretienne un nombre de prisonniers prussiens ; que le blocus continental soit appliqué sur toutes les côtes. Godoy tout en protestant de son bon vouloir, essaie de gagner du temps, mais c'est un ultimatum. Il faut obéir ou se découvrir. Après Eylau, le ministre de Russie renouvelle une tentative suprême pour l'entraîner en lui promettant la restitution de Gibraltar, l'abandon d'une partie du Portugal ; mais déjà, les contingents espagnols, en pleine marche, sont au milieu des troupes impériales ; Godoy n'a pas encore pris son parti que Friedland et Tilsit ont décidé le sort du monde.

Avant même qu'il soit rentré en France, l'Empereur est déterminé à prononcer son action sur le Midi ; il ne menace pas d'abord l'Espagne dont il

veut encore ignorer la duplicité, mais le Portugal qui s'est ouvertement déclaré : sous peine d'être conquis par la France et l'Espagne réunies, le Portugal devra fermer ses ports aux Anglais. Trente mille Français se réunissent à Bayonne pour l'y contraindre et toutes les forces disponibles de l'Espagne — prélèvement fait du contingent maintenu en Jutland — sont dirigés vers la frontière occidentale. Mais, que fera-t-on du Portugal ainsi conquis ?

Isquierdo rentre en scène durant le séjour de l'Empereur à Fontainebleau et, muni cette fois des pleins pouvoirs de Charles IV, il signe, le 27 octobre 1807, avec le Grand maréchal, un traité en vertu duquel le Portugal formera trois lots : le premier — provinces entre Minho et Douro — attribué au roi d'Étrurie en échange de la Toscane ; le second — Algarves et Alentejo — au prince de la Paix ; le troisième en séquestre aux mains de la France jusqu'à la paix, restituable alors à la maison de Bragance en échange de Gibraltar et des colonies conquises par les Anglais. Les colonies portugaises seront partagées entre l'Espagne et la France ; le roi d'Espagne joindra à ses titres celui d'empereur des Deux Amériques et l'empereur des Français prendra possession du royaume d'Étrurie. Pour assurer la conquête du Portugal, vingt-huit mille Français traverseront l'Espagne et agiront de concert avec seize mille Espagnols. Un corps de réserve de quarante mille Français sera réuni à Bayonne et tenu prêt à marcher au cas d'une descente anglaise.

L'Empereur agit-il de bonne foi en concluant ce traité qui, de fait, met l'Espagne entre ses mains? N'est-ce point un leurre qu'il présente à Godoy et à la reine? N'a-t-il pour but que de gagner du temps jusqu'à ce que son armée de soixante-huit mille hommes ait occupé toutes les routes et toutes les forteresses du nord? Il chasse de ce côté, soit! mais en même temps, chasse-t-il d'un autre? A-t-il autorisé Beauharnais à suivre, parallèlement, une seconde, une troisième intrigue, et lui seul tient-il tous ces fils qui se brouillent comme à plaisir?

Le prince des Asturies, Ferdinand, las de l'esclavage où il est, abreuvé de dégouts par Godoy, soupçonnant avec quelque apparence que la princesse, sa femme, a été empoisonnée par le favori de sa mère, craignant, à bon droit, que celui-ci n'arrive à lui contester l'hérédité du trône, est devenu, par la force même des choses, l'espoir et la réserve des mécontents, de tous ceux qui, par patriotisme ou par intérêt, aspirent à renverser le prince de la Paix. Mais, agir contre les volontés ou au moins les intentions de l'Empereur, c'est trop gros pour qu'on l'ose. Beauharnais est sondé : qu'il ait reçu des instructions secrètes ou, plus probablement, qu'il agisse de son chef, il ne résiste point aux ouvertures, et lorsqu'on lui témoigne que Ferdinand désire, par un mariage, se lier d'une façon éclatante à la Dynastie impériale, peut-être voit-il une occasion de faire sa cour à sa belle-sœur, l'impératrice Joséphine, en ménageant une alliance aussi illustre à Stéphanie Tascher; loin donc de le décou-

rager, il se charge de faire passer, à Paris, une lettre, en date du 11 octobre, par laquelle le prince sollicite, dans les termes les plus humbles, l'honneur de s'allier à une princesse de l'auguste famille impériale et, « attend uniquement de l'Empereur le choix d'une épouse ».

Les événements qui se produisent à l'Escurial, le 29 octobre, l'arrestation de Ferdinand, l'emprisonnement de ses confidents, la saisie de ses papiers, la découverte de ses secrets, ce drame où, par tant de côtés le personnage principal rappelle, par sa tenue, ses actes et même ses paroles, les façons dont conspirait et dont se tirait d'affaire Gaston d'Orléans, ne changent rien au fond des choses puisque, après ses tristes aveux, après les lettres déshonorantes qu'il a dû écrire (5 novembre), Ferdinand remis en liberté, est réintégré dans ses titres et honneurs et que c'est Charles IV lui-même qui, le 18 novembre, s'adresse à l'Empereur pour renouveler et confirmer la demande que son fils a formée un mois auparavant.

C'est à Milan que Napoléon reçoit cette lettre et il n'est pas douteux qu'il envisage alors, très sérieusement, l'hypothèse de rattacher à son système la maison d'Espagne au moyen d'une alliance de famille : autrement insisterait-il comme il fait, auprès de Lucien, pour disposer de sa fille? Sans doute, à ce moment, il n'a pas encore formellement résolu de substituer en Espagne sa dynastie à celle des Bourbons : mais il en prend à son aise, car, en décembre, il ne retient plus, du traité du 27 octobre, que les avantages qui

lui ont été faits, en repoussant les obligations qu'il a contractées, puisque, à l'heure même où, en vertu de ce traité, il prend possession de l'Étrurie, il propose authentiquement à Lucien le Portugal entier. Donc, il est décidé à ne donner leur part ni à l'Infante-reine Marie-Louise, ni à Godoy.

D'ailleurs, voici d'autres contradictions : le 30 novembre, le Portugal est conquis ; Junot est entré à Lisbonne, le Prince régent et la Reine Très Fidèle ont fui vers le Brésil. Et pourtant, le 22 novembre, 27600 hommes aux ordres de Dupont, ont franchi la Bidassoa; ils ont été suivis, le 9 janvier 1808, par 28000 hommes commandés par Moncey; ils le seront, le 6 février, par 12000 conduits par Duhesme. La préparation, l'organisation, l'ordre de mouvement de ces trois corps remontent à la fin d'octobre et au courant de novembre, et l'on ne saurait penser qu'ils puissent être employés en Portugal. Comment concilier leur mise en action, d'une part avec le traité du 27 octobre, d'autre part avec les propositions faites à Lucien? Est-ce donc la conquête de la péninsule entière que projette l'Empereur? Il ne semble pas : bien plutôt l'idée carolingienne d'une *marche* espagnole, mais étendue jusqu'à l'Èbre et ouvrant l'Espagne comme, ailleurs, par une *marche* rhénane, l'Allemagne est ouverte; puis, peut-être, une part des colonies espagnoles, peut-être seulement des avantages au commerce français : en échange, le Portugal cédé et, comme gage de protection, sa nièce mariée au prince des Asturies.

Cette combinaison semble subordonnée —au moins pour le mariage, car pour le trône le refus est acquis — au consentement de Lucien : le 10 janvier, Napoléon reçoit, à Paris, la lettre, en date du 31 décembre, par laquelle Joseph lui annonce que Lucien repousse, en ce qui le concerne, les propositions qui lui ont été soumises et ajourne le départ de Charlotte. Son parti est aussitôt pris. Il écrit à Charles IV qu'il consentirait volontiers à unir le prince des Asturies à une princesse française, mais, ajoute-t-il, « Votre Majesté doit comprendre qu'il n'est aucun homme d'honneur qui voulût s'allier à un fils déshonoré par sa déclaration, sans avoir acquis l'assurance qu'il a réacquis ses bonnes grâces » ; en même temps, il refuse de publier le traité du 27 octobre ; enfin, il donne ordre à Champagny de faire rédiger une *Notice sur l'Affaire du prince des Asturies* qui devra servir de guide à l'opinion.

Il est dans ses usages constants de préparer ainsi le public, par des brochures ou même des livres, aux résolutions qu'il a prises. Dans cette *Notice* et dans le *Précis sur les derniers événements de la cour de Madrid*, il dévoile les projets du prince de la Paix, dénonce sa conduite, le met au ban de l'Espagne, paraît prendre d'abord le parti du prince des Asturies,

[1] L'exemplaire que je possède de cette brochure ainsi que de celle intitulée : *Précis sur les derniers événements de la cour de Madrid par un patriote espagnol* porte de la main de Sauvo, la mention *Épreuves* et cette note : *Composée dans l'imprimerie du « Moniteur » par l'ordre de Bonaparte et non tirée ni publiée. Il n'existe que cet exemplaire en épreuves.* On y a joint manuscrites les corrections successives.

puis tourne : « Comment, dit-il, un prince qu'on a voulu flétrir, qui n'a échappé à l'échafaud que par l'amnistie que lui a accordée son père, pourra-t-il occuper le trône, et quelles seront les suites de ce système d'hérédité qui a besoin que le respect du peuple pour ses rois descende du père aux enfants? » Donc, Ferdinand est condamné; et voici, dans la conclusion, le projet entier qui se déroule : « Les nations vieillissent, mais un grand homme les rajeunit. Son exemple élève les âmes, crée l'héroïsme, porte à la gloire. Heureux les peuples qui, dans cette génération, peuvent être soutenus et excités par leurs propres souvenirs et qui, entraînés au bord de l'abîme, peuvent y trouver un appui et se sauver!

« Un grand mouvement s'est opéré dans l'organisation de l'Europe entière ; des puissances se sont formées ; la législation se simplifie et s'éclaire ; l'administration marche, et le continent, prenant de nouvelles forces, peut opposer à ses ennemis un effort commun. L'Espagne seule échapperait-elle aux progrès de puissance des autres peuples? Resterait-elle nulle dans le soutien de leur cause commune? Elle qui posséda la moitié de l'Europe, serait-elle réduite à subir le démembrement successif de ses colonies des deux mondes? Et rampera-t-elle aux pieds de l'homme dont l'administration désastreuse l'a dépouillée de son rang et de sa puissance? Serait-elle condamnée à être plus longtemps la victime d'un roi faible, incapable de gouverner, d'une reine impudique, d'un vil favori sans mérite et sans talents et couvert du mépris pu-

blic? Et n'aurait-elle d'autre espérance que celle que peut faire naître un jeune prince qu'on ne connaît encore que par le mépris qu'a imprimé sur son front son souverain et son père? »

L'arrêt est donc rendu; écrit, corrigé, imprimé; l'Empereur, au dernier moment, renonce à le publier. Sans doute, trouve-t-il qu'il a tout intérêt à laisser douter encore de ses résolutions et à profiter de l'incertitude où Godoy est maintenu. En effet, en quelques jours, les places de Pampelune, Figuières, Barcelone et Saint-Sébastien, toutes les places entre les Pyrénées et l'Èbre, tombent, par surprise, entre les mains des Français; sans tirer un coup de fusil, les différents corps (corps d'observation de la Gironde, corps d'observation des côtes de l'Océan, division des Pyrénées occidentales, division des Pyrénées orientales) ont rempli leur mission; une division de réserve est formée à Orléans; la Garde, sous Bessières, se concentre à Poitiers, Bordeaux et Bayonne. Une armée immense est en marche et va se diriger vers Madrid. Il y manque un chef: le 20 février, le grand-duc de Berg est nommé lieutenant de l'Empereur près de l'armée française en Espagne.

Désormais, ce n'est que pour la forme que Napoléon laisse Talleyrand faire à Isquierdo une ouverture pour la cession des territoires entre les Pyrénées et l'Èbre; il renvoie ensuite cet Isquierdo à Aranjuez où il sèmera la terreur, déclarera peut-être Godoy, qui se sent le plus menacé, à entraîner ses maîtres au delà des océans, dans les colonies d'Amérique, à suivre ainsi

l'exemple de la maison de Bragance ; mais, au fait, la démarche seule, la tentative de fuite ne suffira-t-elle pas à disqualifier les Bourbons ? Ne peut-on, à la fois, détrôner la maison régnante et conserver intact leur empire d'outre mer? Dans une des provinces au moins, n'a-t-on pas, en Liniers, le sauveur du Rio-de-la-Plata, un auxiliaire tout prêt, un héros français plein d'admiration pour l'Empereur et qui, à chacune de ses victoires, lui a adressé l'hommage de son dévouement? C'est entendu : l'escadre française de Rosily, stationnée à Cadix, y arrêtera la fuite déshonorante de Charles IV : le trône n'en sera pas moins vacant et l'Empereur en disposera à sa fantaisie.

Ainsi, l'Espagne, de gré ou de force, devra entrer dans le système, devenir une des puissances feudataires du Grand empire : mais quoi! ce n'est plus ici, comme Naples, une sorte de fief royal, habitué, par des siècles d'histoire, à changer constamment de possesseur, n'ayant jamais, pour ainsi dire, gagné une indépendance réelle et toujours attaché à la fortune d'États majeurs ; ce n'est point, comme l'Italie, un agglomérat neuf de principautés et de républiques ennemies, que pétrit pour la première fois en nation la main vigoureuse du conquérant ; ce n'est point, comme la Westphalie et Berg, un composé fortuit de seigneuries découpées au hasard du couteau dans ce grand gâteau d'Allemagne sans qu'aucun lien d'intérêt, de commerce, d'origine, d'histoire les unisse : créations passagères de la politique, susceptibles de

tous les accroissements comme de tous les désagrégements, mais pas plus nations au jour de leur plus grande extension qu'au jour de la disparition totale de leur formule passagère; ce n'est pas, enfin, comme la Hollande, une nationalité ressuscitée, ayant reconquis son indépendance grâce à des alliances protectrices, l'ayant conservée sous le bon plaisir de puissances voisines qui, mutuellement, refrènent et paralysent leurs ambitions : c'est ici une nation qui, depuis huit siècles, a conquis elle-même sur les envahisseurs son territoire et ses droits, qui, sans secours étranger, est par soi et vit par soi. La race, formée d'afflux divers, mais tous généreux, s'y est longuement et cruellement épurée des éléments de discorde et d'avilissement; avec des privilèges et même des gouvernements qui diffèrent selon les provinces, le lien de la fédération, étroitement serré par la foi religieuse et la foi monarchique, y sauvegarde mieux l'unité nationale que, dans bien des États administrativement unifiés, la loi commune avec la multiplicité des opinions. Peuple, noblesse, clergé, tout y est national; tout hait, déteste et méprise l'étranger; tout est prêt aux extrêmes sacrifices, car les plus riches n'y ont point de jouissances réelles et les plus opulents ne trouvent à satisfaire que leur vanité. L'étendue des besoins est si médiocre, la sobriété telle, le goût de ce qu'on appelle le confortable si peu développé, que le désir de conserver la fortune acquise n'influe pas plus sur les opinions que l'instinct de la conservation sur les actes. Quelque chose de hautain, de che-

valeresque et de barbare se dégage de ce peuple et le distingue à jamais. Il a tous les orgueils : de son sol, de sa race, de son histoire : celle-ci la plus illustre qui soit en Europe, même au regard de la française. Un siècle entier, le premier des temps modernes, appartient à l'Espagne ; un siècle où elle a conquis le monde, où la monarchie de Charles-Quint passe en immensité tous les empires d'à présent, et de jadis. La vapeur, il est vrai, a perdu en énergie ce qu'elle a gagné en étendue. La superstition des ancêtres, le traditionnalisme, a paralysé tout progrès ; le clientélisme, né de l'esprit provincial, a détruit toute administration; la paresse, provenant de l'absence de besoins, a arrêté toute amélioration ; des colonies, les pires habitudes de favoritisme, les plus honteuses pratiques d'exploitation gouvernementale ont passé à la métropole. Depuis deux siècles, la dégénérescence produite par l'effort trop violent, par l'excès d'émigration, par les proscriptions collectives, par le dispersement des éléments jeunes et actifs, s'est accentuée et précisée. Des souverains imbéciles, des favoris sans talents, des ministres avides, un gouvernement où chacun tire à soi et où le sens du devoir envers la patrie semble perdu, c'est le spectacle que l'Espagne officielle donne à l'Europe. Et, devant de tels gouvernants, nulle rébellion du peuple : toute exploitation licite, toute honte supportée, l'avilissement de la race royale semblant avoir pour corollaire l'avilissement de la nation; c'est la façade, et Napoléon n'a vu que cette façade ; il n'a point pénétré dans

l'édifice et nul des hommes qu'il a employés, ni Alquier, ni Lucien, ni Beurnonville, ni Beauharnais, n'a pu lui en donner la moindre idée. Bourgoing eût pu le renseigner, il ne l'a pas interrogé. Où il voit le gouvernement, il croit voir la nation. D'ailleurs, au point où il est parvenu et avec l'expérience qu'il en a faite, peut-il tenir grand compte d'une nation? Où en a-t-il rencontré ? A Vérone, au Caire, en Hesse, dans les Abruzzes, des révoltes : avec un peu d'énergie, on en vient à bout, et la leçon donnée profite. Pas d'insurrection qui ait tenu devant lui ; un village à brûler, une ville à réduire, une province à mettre à merci, cela se trouve, mais un royaume, un État entier qui se soulève, non pas, surtout lorsqu'on en a en ses mains tous les dirigeants, qu'on est maître de tous les intérêts et qu'on dispose de tous les moyens. Une fois, on lui a parlé d'un peuple qui voulait redevenir nation, qui n'attendait, lui disait-on, que son arrivée pour se soulever tout entier; il y a cru, il est venu ; rien ou presque rien n'a bougé et vainement on a multiplié les appels : c'était pourtant la Pologne. A présent, devant ce peuple asservi à Godoy, ce peuple qui supporte la honte d'un tel favori et la honte d'une telle reine, comment concevrait-il l'inquiétude d'une rébellion ? Il a occupé toutes les forteresses sans coup férir ; son armée marche sur Madrid sans rencontrer un ennemi : il ne croit pas avoir à tirer un coup de fusil, et la preuve la plus frappante de sa sécurité, c'est la composition même de l'armée qu'il emploie, presque toute de conscrits de l'année qu'on n'a pas

même vêtus, qu'on exerce en marchant et que commandent des officiers rappelés de la retraite ou tout frais sortis des écoles[1].

Les Bourbons sont condamnés, cela est acquis. Dès le 25 mars, Jérôme l'annonce à Lucien : « Je crois, lui écrit-il, que la maison de Bourbon, comme celle de Bragance, quittera l'Europe et cela est, je crois, de bonne politique, car, entre notre maison et celle des Bourbons, il ne peut y avoir ni paix ni traité qu'autant que l'une sera absolument plus faible que l'autre » ; mais auquel des Bonaparte va tomber leur succession ? Il ne s'agit point ici seulement de s'installer sur un trône et d'y continuer tant bien que mal le passé. Il faut, pour suivre le programme de l'Empereur, réformer et régénérer la nation, triompher des préjugés de religion, renouveler par le Tiers état un personnel gouvernemental sans moralité, opérer une entière révolution dans les institutions et les mœurs, abolir tous les privilèges, frapper toutes les superstitions, changer toutes les lois, faire entrer les quinze royaumes d'Espagne, sans parler des royaumes du nouveau monde, dans le moule napoléonien et dans le système du Grand empire. Quel cerveau assez puissant l'Empereur peut-il trouver dans sa famille pour une telle besogne et lequel de ses frères va-t-il choisir ?

[1] La force principale du corps d'armée de Dupont consiste dans les cinq *Légions de réserve de l'Intérieur*, chacune à l'effectif nominal de 7 680 hommes — créées, par décret du 20 mars 1807, pour la défense des frontières et des côtes de l'Empire, et formées exclusivement de conscrits.

On a affirmé que, dès l'entrevue de Venise (3-10 décembre 1807), il avait proposé l'Espagne à Joseph d'une façon formelle et que Joseph avait accepté. Qu'il lui ait parlé de ses desseins, qu'il lui ait dit que, de ce côté, les affaires se brouillaient et qu'il aurait à y pourvoir, certes ; mais, à ce moment, il avait en tête la combinaison du mariage du prince des Asturies avec la fille de Lucien et d'un démembrement de l'Espagne jusqu'à l'Èbre ; la conversation avec Lucien à Mantoue le prouve. Ce n'est qu'après son retour qu'il a modifié son projet. Le 20 février, en même temps qu'il envoyait Murat prendre le commandement des divers corps dont il formait une armée, il a dû écrire à Joseph pour lui proposer l'Espagne, mais dans les mêmes conditions qu'il l'aurait laissée au prince des Asturies — diminuée de la Catalogne, de la moitié de l'Aragon, de la Navarre, du Guipuzcoa et de la Biscaye, et avec des réserves au sujet des colonies. Joseph a refusé. L'Empereur a reçu sa réponse le 12 mars. Joseph veut rester à Naples, soit ! mais que sa femme aille l'y rejoindre, et, le 13, il confirme à Julie d'une façon péremptoire, l'ordre de départ si souvent éludé jusque-là [1].

[1] Ce n'est ici qu'une présomption, mais voici sur quoi je l'appuie : Il résulte de documents certains que l'Espagne avait été *une première fois* refusée par Joseph. Il faut, à l'estafette, dix jours pour aller de Paris à Naples, autant pour revenir, onze jours au plus. L'Empereur, écrivant le 20 février, ne peut avoir une réponse avant le 12 mars : or c'est le 13 mars qu'il force Julie à partir pour Naples et à y rejoindre son mari. Julie longe la courroie depuis deux ans pour éviter le voyage. Si, le 13 mars, elle se détermine à partir, c'est donc que Joseph ne croit pas revenir ; si l'Empereur la contraint, par cette fin d'hiver, à risquer, avec ses deux petites filles, la traversée du Mont Cenis, c'est certainement que Joseph l'a refusé. Les lettres ne sont pas encore retrouvées — elles se retrouveront.

Sur ce refus de Joseph, il réfléchit. Au point de vue du système, Louis réussit médiocrement et il vaudra mieux pour tout le monde qu'au lieu de se débattre maladroitement contre les lois nécessaires de l'Empire, la Hollande en devienne partie intégrante et participe aux avantages dont, jusqu'ici, elle s'est privée pour conserver une indépendance nominale. D'ailleurs, Napoléon croit remplir un des vœux les plus chers de son frère. Lorsqu'il a été appelé au trône de Hollande, Louis, pour vivre sous un ciel méridional, n'a-t-il pas demandé à conserver le Gouvernement des départements au delà des Alpes? Et, depuis qu'il est roi, combien de fois ne s'est-il pas plaint du climat auquel il était condamné, combien de fois n'a-t-il pas demandé une résidence dans le Midi? Le 30 décembre 1806, il a écrit: « Je suis plus souffrant et plus inhabile que jamais; non seulement ce climat aggrave mes maux, mais il m'a attaqué la poitrine... Je n'aurai encore que peu de jours à vivre ou bien je serai toujours malade, puisque mes maux vont toujours croissant. Votre Majesté peut seule m'accorder un climat moins ennemi que celui-ci pour moi. » Le 12 avril 1807: « Je suis au lit depuis trois jours avec une fièvre nerveuse. Quand l'expédition anglaise aura fini ses menaces, j'aurai une grâce à demander à Votre Majesté qu'elle ne peut me refuser sans me donner la mort: c'est de trouver bon que j'aille passer plusieurs mois dans le Midi... Un séjour de quelque durée dans le Midi peut seul me donner les forces de supporter un autre hiver; » le 9 octobre:

« Il ne me reste qu'à supplier mon frère de me désigner un asile dans le Midi où je puisse me retirer pour toujours ; » le 2 décembre : « J'ai écrit à Votre Majesté que je dépéris de jour en jour, que je n'aurai bientôt plus la force de m'occuper : il me faudrait une tranquillité absolue. Si Votre Majesté ne peut me l'accorder tout à fait, je la prie de trouver bon que je puisse habiter Saint-Leu ou le Midi en attendant. »

Donc — en voilà la preuve surabondante faite par lui-même — chaque fois que, depuis son avènement, Louis s'est trouvé dans son royaume, il a supplié l'Empereur de l'en retirer et de le placer dans le Midi. Napoléon est convaincu que, en Espagne, le changement de dynastie ne présentera aucune difficulté, que la nation, trop heureuse d'être débarrassée de tels gouvernants, accueillera avec enthousiasme son frère, qui trouvera là le repos qu'il souhaite et le climat qui lui convient. Les nouvelles qu'il reçoit l'obligent à se prononcer, et, en pleine franchise de cœur, croyant très sincèrement remplir tous les désirs de Louis, il lui écrit le 27 mars : « Mon frère, le roi d'Espagne vient d'abdiquer ; le prince de la Paix a été mis en prison. Un commencement d'insurrection a éclaté à Madrid. Dans ces conditions, mes troupes étaient éloignées de quarante lieues de Madrid. Le grand-duc de Berg a dû y entrer le 23, avec quarante mille hommes. Jusqu'à cette heure, le peuple m'appelle à grands cris. Certain que je n'aurai de paix solide avec l'Angleterre qu'en donnant un grand mouvement au continent,

j'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hollande ne vous convient pas. D'ailleurs la Hollande ne saurait sortir de ses ruines. Dans ce tourbillon du monde, que la paix ait lieu ou non, il n'y a pas moyen qu'elle se soutienne Dans cette situation des choses, je pense à vous pour le trône d'Espagne.... Répondez-moi catégoriquement : Si je vous nomme roi d'Espagne l'agréez-vous? Puis-je compter sur vous? Comme il serait possible que votre courrier ne me trouvât plus à Paris, et qu'alors il faudrait qu'il traversât l'Espagne au milieu des chances qu'on ne peut prévoir, répondez-moi seulement ces deux mots : « J'ai reçu votre lettre de tel jour, je réponds *oui* », et alors je compterai que vous ferez ce que je voudrai; ou bien *non*, ce qui voudra dire que vous n'agréez pas ma proposition. Vous pourrez ensuite écrire une lettre où vous développerez vos idées en détail sur ce que vous voulez et vous l'adresserez sous l'enveloppe de votre femme à Paris; si j'y suis, elle me la remettra, si non, elle vous la renverra. »

Louis répond *non;* en invoquant quels arguments, en se servant de quels prétextes, on ne sait, sa lettre n'ayant pas été retrouvée. Mais, dans la disposition d'esprit où il est, une telle offre, si justifiée pourtant de la part de l'Empereur, doit lui paraître un nouvel attentat. « La surprise de Louis, a-t-il écrit plus tard, égala son indignation en recevant une proposition qu'il regardait comme impolitique, injuste et honteuse. On a vu qu'il était en relations d'amitié avec le roi

Charles IV. Il refusa donc vivement. « Je ne suis pas un gouverneur de province, disait-il à ce sujet. Il n'y a pas d'autre promotion pour un roi que celle du ciel. Ils sont tous égaux. De quel droit pourrais-je demander un serment de fidélité à un autre peuple si je ne restais fidèle à celui que j'ai prêté à la Hollande en montant sur le trône! » Il répondit en conséquence et refusa vertement.

Rebuté par Joseph et par Louis, Napoléon s'adresse à Jérôme : mais là, difficulté imprévue : la reine de Westphalie est protestante et tient à sa religion. Entre l'Espagne et sa femme, que choisira Jérôme? Il choisit Catherine, et c'est Catherine elle-même qui l'apprend à son père : « Les affaires d'Espagne, écrit-elle, sont sans doute un bien grand exemple des funestes suites qu'ont les dissensions de famille, mais elles ont pensé en avoir aussi pour mon repos : le trône a été offert au roi et, s'il l'eût accepté, je me trouvais dans la malheureuse perplexité de choisir entre mon époux et ma religion. Heureusement, il n'est plus question de ce projet et l'on va suivre un autre plan : il sera donné à Lucien, c'est presque une affaire faite. Le roi de Naples et celui de Hollande l'ont refusé de même. »

Quoi, Lucien! Cela est-il vraisemblable et Catherine n'a-t-elle pas été mal informée? Jamais la brouille entre l'Empereur et Lucien n'a paru plus complète : depuis l'entrée, à Rome, des troupes françaises, Lucien a pris une attitude nettement hostile. Il a reçu très froidement le général Miollis et les officiers

qui sont venus lui rendre visite ; il a cessé toute relation avec le commandant de la Garde pontificale, M. de Fries, qui a demandé d'entrer au service d'Italie ; il a affiché son dévouement au Pape, multiplié ses conférences avec Consalvi, témoigné au chargé d'affaires de l'Empereur, avec qui pourtant il avait de longue date des relations presque intimes, un mauvais vouloir agressif ; il s'est prétendu menacé par la populace chez qui le bruit s'était répandu que, à Mantoue, il avait accepté de l'Empereur les États du Pape ; même, il a demandé à Joseph de le recevoir avec sa famille dans une campagne aux environs de Naples. Joseph lui a répondu (2 février) qu'il l'y verrait avec plaisir ainsi que ses nièces, mais qu'il ne pourrait rencontrer M^me^ Lucien ; qu'il croyait d'ailleurs devoir en écrire à l'Empereur, mais que, les troupes françaises étant à Rome, il ne voyait pas quel danger Lucien pouvait y courir.

Malgré l'extrême réserve que gardent dans leur correspondance les agents français, l'Empereur n'a pas manqué d'être informé de l'attitude de son frère, et, sans répondre expressément aux termes de la lettre où Joseph lui rend compte des demandes de Lucien, il lui écrit, le 11 mars : « Mon frère, Lucien se conduit mal à Rome, jusqu'à insulter des officiers romains qui prennent parti pour moi, et se montre plus romain que le Pape. Je désire que vous lui écriviez de quitter Rome et de se retirer à Florence ou à Pise. Je ne veux pas qu'il continue à rester à Rome et, s'il se refuse à ce parti, je n'attends que votre

réponse pour le faire enlever. Sa conduite a été scandaleuse ; il se déclare mon ennemi et celui de la France. S'il persiste dans ses sentiments, il n'y a de refuge pour lui qu'en Amérique. Je lui croyais de l'esprit, mais je vois que ce n'est qu'un sot. Comment, à l'arrivée des troupes françaises, pouvait-il rester à Rome ? Ne devait-il pas se retirer à la campagne ? Bien plus, il se met en opposition avec moi. Cela n'a pas de nom. Je ne souffrirai pas qu'un Français, et un de mes frères, soit le premier à conspirer et à agir contre moi avec la prêtraille. »

Lucien prévoit cette crise ; il peut même se vanter de l'avoir provoquée, et il semble si convaincu qu'elle ne peut se terminer que par son départ d'Europe qu'il réunit en ce moment son viatique ; s'il n'est pas ruiné, il ne s'en faut guère ; au moins, n'a-t-il plus d'argent liquide ; et, pour s'en procurer, il a, dès février, taxé chacun des siens à 200 000 francs. Jérôme s'est le premier empressé de répondre (25 mars) : « J'ai remis à Boyer (c'est le frère de la première femme de Lucien et son homme de confiance) 200 000 francs en lettres de change sur Francfort, à quatre jours de vue, sur Bethman, banquier du marquis Torlonia ; par ce moyen rien ne sera risqué et rien ne pourra transpirer. » Il a même ajouté aux 200 000 francs, 100 000 francs annuels de la prévôté de Magdebourg qu'il conservera à la disposition de son frère. Louis, sollicité par le même Boyer, a envoyé sa cotisation, vraisemblablement par son peintre Thiénon. Ces voyages de Rome à Amsterdam et d'Ams-

terdam à Rome n'ont pas été sans éveiller l'attention de l'Empereur, mais, malgré les ordres lancés contre Boyer et Thiénon, la mission n'en a pas été moins remplie et les 200 000 francs remis à Lucien en échange des titres de la terre de Frascati dont Louis est devenu propriétaire. Avec Joseph, il pourrait sembler que Lucien pût être embarrassé par une question d'argent. N'a-t-il pas, il y a quelques jours, fort mal traité Julie qui, passant à Albano, lui avait demandé de venir l'y voir incognito : « Vous sentez bien, lui a-t-il écrit, que l'honorable proscription, qui pèse sur moi, me donne droit à toutes sortes de prévenances, si la délicatesse et l'honneur existent encore. Je suis même persuadé que le roi de Naples n'a changé de conduite à mon égard que par des ordres absolus de celui qui commande aux affections et à l'honneur des rois qu'il crée ; » mais il est bon prince et il n'en a pas moins demandé sa quote-part au roi de Naples [1].

De Rome, il s'est retiré à Spolète, d'où il a fait demander au chargé d'affaires de France des passeports pour lui et pour toute sa famille. De Spolète, il est venu à Florence et, selon la réponse qu'il recevra de l'Empereur, auquel il a écrit directement, il décidera s'il doit ou non quitter l'Europe (15 mai).

Et ce serait à ce moment, s'il faut en croire Catherine, qu'on lui aurait offert le trône d'Espagne ; « c'est presque une affaire faite ! » Si peu croyable que la

[1] J'ai retrouvé la preuve de ces trois versements : je ne mets pas en doute que Madame, Élisa, Caroline et Pauline n'aient été appelées à contribuer, mais je n'en ai pas la preuve.

nouvelle paraisse, elle porte pourtant quelque chose de vrai.

Le 18 avril, l'Empereur a proposé une seconde fois à Joseph le royaume d'Espagne ; non plus diminué des provinces entre les Pyrénées et l'Èbre, mais entier, tel qu'il est et se comporte sous les Bourbons, avec toutes les colonies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Joseph a accepté [1]. Napoléon a reçu sa réponse le 10 mai ; il a aussitôt écrit à son frère de le rejoindre à Bayonne et il l'a expressément chargé de voir au passage « le sénateur Lucien » et de savoir quelle était sa dernière résolution.

Joseph a reçu, le 21, cet ordre de départ ; il n'a quitté Naples que le 23, et, le 27, il a rencontré, à Bologne, Lucien qui, de Florence, y est venu à sa rencontre. D'abord, on a réglé l'affaire des 200 000 francs, et Joseph a expédié à son ministre des Finances l'ordre de les faire compter immédiatement au banquier de son frère. Puis, dans une longue et intime conversation [2], il a fait à Lucien diverses propositions comme

[1] Les dates importent ici singulièrement, puisque je ne rencontre comme pièces certaines que *quelques* lettres et que les autres propositions résultent, d'abord, de certains témoignages, puis des intervalles de temps nécessaires pour les allées et venues des courriers. On a vu, le 20 février, première offre à Joseph dont Napoléon reçoit la réponse le 12 mars ; le 27, offre à Louis, dont la réponse doit arriver dans les tout premiers jours d'avril ; alors, offre à Jérôme, ce qui mène du 15 au 18 avril ; le 18, lettre à Joseph ; vingt ou vingt-deux jours pour l'aller et le retour : 10 mai. Et c'est le 10 mai que Napoléon appelle Joseph à Bayonne !

[2] Ce même jour, 27 mai, est arrivé à Bologne un chambellan affidé de Jérôme, chargé près de Lucien d'une mission secrète. Lucien l'a reçu après avoir quitté Joseph, et lui a fait part de toute la conférence. Moins en détails, il l'a rapportée au ministre de Hollande à Naples qui, venant de Cassel, a attendu Joseph pour le voir au passage.

venant de lui seulement : le royaume de Portugal? — Refusé comme nul. Le royaume de Naples? — Refusé encore : « J'aimerais mieux la Toscane, a répondu Lucien, parce que je préfère un pays, tel petit qu'il soit, au plus beau royaume que je ne pourrais pas gouverner par moi-même. » Joseph a insisté, disant les soixante millions que rapporte Naples, vantant la population, énumérant les avantages, discutant les agréments. Lucien ne s'est pas laissé tenter ; « Joseph y est amoureux, mais lui-même n'a pas les mêmes raisons de l'apprécier. » Il pencherait plutôt vers la Westphalie qu'on peut, dit-il, conduire une canne à la main : dans ce cas, Jérôme aurait Naples; « au moins, Joseph le croit ainsi ».

La troisième proposition, c'est une vice-royauté en Espagne. « Lucien refuse d'abord, attendu le système d'hérédité des femmes dans ce pays et que, Joseph ayant des filles, il ne veut pas que ses enfants servent des étrangers, ce qui arriverait si la fille héréditaire du roi se mariait.

« Eh bien ! lui dit Joseph, si ce système est maintenu, je donnerai ma fille à ton fils. S'il est changé, je n'ai pas de fils et tu en as un, il sera nommé. Que me fait tout cela après ma mort? »

Lucien, avant de répondre, demande si son frère est autorisé à faire ces ouvertures ; Joseph ayant dit que non, « il répond dès lors qu'il ne veut pas dire à quoi il se résoudra : que si l'Empereur a la véritable intention de donner l'Espagne à Joseph, dans toute son intégrité, ce que lui, Lucien, ne peut croire parce

que cela sortirait des bases que l'Empereur a établies jusqu'à ce jour pour ses frères, il verra alors, dans cette disposition, un plan qui consoliderait au moins les royaumes de ses frères en leur donnant les moyens de se réunir, en cas d'événements, vers un royaume considérable qui leur serait un point central, et que, dans ce cas, il se prêterait de tout son pouvoir à un pareil système et accepterait la vice-royauté d'après l'assurance que lui donnerait le roi de l'union de sa fille avec son fils en cas de continuation dans l'hérédité des filles; à condition pourtant qu'il partirait sur-le-champ pour gouverner et administrer seul l'Amérique, ne voulant pas être dans la même ville que le roi, et que, dès qu'il y serait, l'Empereur n'aurait plus rien à y voir. »

En se résumant, il dit au roi de Naples : « Je me déciderai à accepter la vice-royauté d'Espagne si l'hérédité est établie de mâle en mâle, et, si le système d'hérédité des femmes est maintenu, j'accepterai même, aux conditions que vous, roi de Naples, m'avez proposées vous-même, et il me suffira que cette clause soit convenue entre vous et moi ; mais je répète que, dans ce cas, je désire avoir le droit le plus entier et le plus absolu sur les parties que je serais appelé à gouverner : car, en cas contraire, je me révolterais contre vous !... L'Empereur me connaît assez pour savoir ce dont je suis capable à cet égard. »

On ne voit pas, il est vrai, en tout ceci, comment eût été résolue la question du mariage qui, seule, faisait le litige entre Napoléon et son frère. Lucien,

comme on le lui avait proposé ci-devant, eût-il été proclamé prince de la maison royale d'Espagne, en acceptant pour sa femme un grand titre ? Eût-il obtenu que sa femme, à condition que ce fût hors de France ou même d'Europe, reçut les mêmes honneurs que lui? Pour son fils, l'accord d'une union avec la fille de Joseph semble bien fait en dehors de l'Empereur. Vraisemblablement, en tout cela, il y aurait eu des parties qu'on eût avouées à Napoléon et d'autres qu'on lui eût célées. Les frères avaient leur politique, et, en dehors de l'Empereur, échangeaient des impressions et des vues. Leurs émissaires parcouraient l'Europe, officiellement accrédités comme ministres, ou secrètement chargés de missions. Le jour même, à Bologne, où Joseph a cette entrevue avec Lucien, y arrivent à la fois un chambellan de Jérôme dont Lucien ne parle pas à Joseph, et le ministre de Hollande à Naples qui remet à Lucien, outre des lettres de Louis, des lettres de Jérôme et va ensuite à Lucques, en porter à Elisa. Si tel est le mystère, c'est sans doute que les frères ont peu de confiance aux postes d'Allemagne que tient Murat, et qu'ils prennent leurs précautions, mais en prendraient-ils de telles si leurs communications étaient indifférentes ?

En ce remaniement d'Europe qu'entraîne la promotion de Joseph au trône d'Espagne, ce qui les inquiète c'est de savoir qui viendra à Naples. Joseph dit bien : Jérôme, mais il y a la religion de la reine; puis, que

fera-t-on de la Westphalie? Après avoir examiné les diverses hypothèses, ne se sont-ils pas arrêtés à donner à Joseph l'Espagne, en même temps que Naples, quitte à faire administrer par un vice-roi l'un des deux royaumes? En aucun cas, ils ne veulent de Murat. Ils se croient certains que Murat n'aura pas de trône : « Le prince Murat ne sera pas roi, dit Joseph à Lucien. L'Empereur s'est expliqué à cet égard, en disant que s'il en était ainsi, il n'y aurait plus de barrière et que ses frères seuls auraient des trônes. »

L'Empereur a pu le penser, même le dire, mais le pense-t-il toujours? D'une part, il peut avoir le désir de reprendre le grand-duché de Berg, qu'il veuille en disposer au profit de Louis ou de Jérôme; d'autre part, il vient de recevoir de Murat, en cette affaire d'Espagne, des services qui créent des droits, sinon en Espagne, au moins ailleurs. Enfin, Caroline, dont au fond Napoléon redoute les colères et dont il apprécie les empressements, aspire depuis trop longtemps à une couronne royale pour qu'elle laisse encore échapper cette occasion, et il semble impossible de ne la pas satisfaire.

Ce n'est pas sans mûre réflexion que l'Empereur a choisi Murat pour cette besogne d'Espagne. Il le sait avisé, capable de dissimulation et de diplomatie, cachant, sous sa faconde gasconne, une fertilité d'expédients que n'arrêtent point les scrupules. Il le sait, de plus, parfaitement obéissant dans le service et ne se laissant arrêter par aucune considération. N'est-ce pas

Murat qui, en l'an XIV a mené la surprise des ponts de Vienne et n'est-ce pas une affaire toute semblable qu'il lui donne à conduire? De plus, Murat a ce grand avantage d'être, dès longtemps, en correspondance intime avec Godoy et de l'avoir en quelque sorte pris sous sa protection : « Je n'ai au monde d'autre ami que Votre Altesse Impériale », lui écrivait Godoy le 26 décembre 1807. Quelque but qu'ait visé Murat, lorsqu'il s'est engagé dans une telle relation — agréments de vanité tels que la Toison d'Or, ou avantages plus certains et plus tangibles — il se trouve à présent assuré par là de surmonter, au moins au début, des obstacles presque infranchissables pour tout autre.

Murat a rempli sa mission d'une façon vraiment heureuse. Sans que l'Empereur lui ait rien confié de la politique qu'il comptait suivre, il a exécuté tous les ordres qu'il a reçus; il a évité tout conflit, soit avec l'armée espagnole, soit avec la population, a tout prévu et tout aplani. Le succès qu'il a obtenu, il y comptait : il jouissait de cette robuste confiance en soi qui contribue tant à la réussite et, à chaque pas, les facilités qu'il a rencontrées ont augmenté encore sa satisfaction. Toutes ses lettres la respirent, toutes ont pour objet de la faire partager à l'Empereur et, s'il fallait que Napoléon fût confirmé dans la pensée de disposer de l'Espagne, Murat ne s'y est point épargné.

« Tous les renseignements que je reçois chaque jour sur l'Espagne, a-t-il écrit de Bayonne le 3 mars, confirment ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire,

c'est-à-dire qu'il s'y opérerait une insurrection si les habitants n'étaient pas dans l'intime persuasion que Votre Majesté changera l'administration; » le 7 mars : « Des députés ont été nommés, par les provinces du Guipuzcoa et de la Navarre, pour recevoir Votre Majesté sur leurs frontières, et lui offrir les clefs de leurs villes. En général, ces provinces se regardent déjà comme françaises; les esprits y sont on ne peut mieux disposés; » le 11 mars : « Je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de mon arrivée à Vittoria et de l'accueil extraordinairement amical que j'ai reçu depuis les frontières d'Espagne jusque dans cette ville. Votre lieutenant, qui serait venu en Espagne pour en prendre possession en votre nom et du consentement de tous les Espagnols, n'y aurait pas été mieux reçu. » Le 12, il a quelques inquiétudes, mais c'est au sujet de mouvements de troupes ordonnés par le prince de la Paix : « Au reste, dit-il, Votre Majesté peut être tranquille ; au besoin, je soulèverai toute l'Espagne contre lui et j'opposerai les prêtres aux moines. » A Burgos, le 13, « on attend l'Empereur avec une impatience qui tient du délire. » Une seule crainte, c'est que Charles IV, la reine et la Cour ne s'évadent sur Cadix, — car l'Empereur a laissé ignorer à Murat, aussi bien l'espèce de mission donnée à Isquierdo que les ordres donnés à Rossilly, que tout le reste — il croit donc indispensable de s'assurer de la personne du roi et il se porte en hâte sur Aranda; il reçoit d'ailleurs, de Burgos à Aranda, « les mêmes témoignages de joie que depuis la frontière ». Le 18, il est rassuré et ra-

lentit un peu sa marche sur Madrid : Charles IV ne partira pas ; « les troupes de l'Empereur seront reçues à bras ouverts par tous les habitants de la capitale ». Ce qui le trouble, le lendemain, c'est, dans l'absence absolue d'instructions politiques où Napoléon le laisse, l'attitude adoptée par l'ambassadeur Beauharnais, et, à coup sûr, il y a lieu d'hésiter. Beauharnais s'est jeté à corps perdu dans le parti du prince des Asturies. A-t-il des ordres particuliers, et, si un conflit éclate entre Charles IV et son fils, qui des deux doit être soutenu? Pourtant, écrit Murat, « je réponds de tout et même de la tranquillité... Je réponds et j'assure Votre Majesté que, dans aucun cas, on ne parviendrait à soulever la nation contre vos armées ; je le répète : Votre Majesté peut tout faire ici, tout ce qu'elle voudra, on n'attend que ses ordres. » Le 20, il apprend, par une dépêche de Beauharnais, les événements d'Aranjuez, l'abdication de Charles IV, la chasse furieuse au prince de la Paix, la proclamation de Ferdinand, la révolution accomplie aux cris de : Vive le roi! Vive l'ambassadeur de France! Il n'y comprend rien, croit à un double jeu, se voit dupe : « S'il eût été possible, écrit-il, que Votre Majesté eût pu me parler un peu plus clairement, un seul mot sur ses véritables projets eût suffi et j'aurais répondu sur ma tête de leur entière exécution ; » mais, le lendemain, avec un esprit politique rare et une finesse d'autant plus remarquable qu'il est obligé de tout deviner des projets dont rien ne lui a été confié, il se reprend, il rejette l'hypothèse que Beauharnais a agi selon des

instructions particulières; de lui-même, il suggère la solution qui sera adoptée et c'est lui, qui, jetant la première pensée de l'entrevue de Bayonne, en prépare toutes les voies et en rend les résultats inévitables. Ayant reçu de la reine d'Étrurie — qu'il a jadis installée à Florence — une lettre où elle lui fait part de ses inquiétudes et de celles de ses parents, il offre à la famille royale un asile dans son camp. « Si leurs Majestés catholiques arrivent au milieu de l'armée, écrit-il à l'Empereur, c'est un otage qui nous assure la tranquillité des Espagnes. Le front du roi, dépouillé de sa couronne, inspirera de l'intérêt, même contre son fils que l'on ne pourrait s'empêcher de regarder comme un fils rebelle, s'il est vrai, comme la lettre de la reine semble le prouver, qu'il ait forcé son père à abdiquer le trône. S'il se rend à mon quartier général, je l'enverrai à Votre Majesté et, alors, l'Espagne se trouverait véritablement sans roi, puisque le père aura abdiqué et que vous serez le maître de ne pas reconnaître le fils que l'on peut regarder comme usurpateur. »

Trait pour trait, c'est là le plan que suivra l'Empereur et, si l'exécution s'en trouve retardée, si des incidents inutiles s'y viennent greffer qui le contrarient, c'est du fait de Beauharnais. Il a déjà donné sa mesure en Etrurie, mais en Espagne, théâtre plus vaste et plus retentissant, sa sottise se fait mieux valoir et ses intrigues portent d'autres conséquences. Dans l'intérêt des Tascher et pour ménager une grande alliance à la cousine de l'Impératrice, il s'est engagé dans la fac-

tion du prince des Asturies et n'a point hésité, accrédité près du père, à se rendre, près de l'Empereur, l'intermédiaire des communications du fils ; Stéphanie mariée, soit qu'il travaille pour M^lle^ de la Rochefoucauld ou pour quelque autre, soit qu'il se trouve simplement heureux de jouer un rôle, c'est lui qui, sans instructions de l'Empereur, a, une première fois, tenté d'obtenir à l'Escurial l'abdication de Charles IV, qui, ensuite, a mis la main et donné l'autorité de la France à la conspiration du 19 mars. Pour contrarier Murat, pour fournir des assises au prince des Asturies et l'établir en roi, il ne recule même pas devant une sorte de trahison ; mais, comme son ineptie égale sa vanité, c'est aux moments où Ferdinand échappe le plus à Murat qu'il se targue le plus volontiers de l'autorité qu'il exerce sur lui, en sorte qu'il semble prendre l'initiative et la responsabilité de tous les actes de résistance.

La lutte d'ailleurs est courte : dès le 27 mars, Laforêt, diplomate d'expérience et de carrière, a été expédié sur Madrid. Le 6 avril, Murat reçoit tous les pouvoirs nécessaires pour renvoyer Beauharnais ; enfin, Savary va arriver, muni des dernières instructions de l'Empereur et chargé d'exécuter les parties du plan proposé par Murat où il n'est point utile qu'intervienne un prince de la Famille. Toutefois, dans ce temps très court où il a joué un rôle, Beauharnais a créé pour l'avenir des difficultés inextricables, puisque c'est lui qui, après avoir appuyé le coup d'État d'Aranjuez, a combiné l'entrée du prince des

Asturies à Madrid et a autorisé sa prise de possession du trône. Sans lui, point de roi : Charles IV abdiqué, Ferdinand non proclamé, le trône vacant, qui sait si, alors, le changement de dynastie ne se fût point accompli tout uniment?

Malgré cette contrariété, Murat, toujours sans instructions, n'en suit pas moins la marche qu'il s'est lui-même tracée. « Il imagine de faire protester Charles IV contre l'événement d'Aranjuez, de lui faire déclarer qu'il a été forcé et, ensuite, de lui faire abdiquer le trône en faveur de l'Empereur pour en disposer en faveur de qui il voudra. » Cette abdication, il l'attend et va l'envoyer (24 mars). Il oblige le prince des Asturies à renvoyer en Portugal, sous les ordres de Junot, les troupes espagnoles qu'on en a rappelées : Junot les disloquera et les fondera par régiments dans les divisions françaises. « Alors, comme Murat l'écrit à l'Empereur, il n'y aura véritablement plus d'armée espagnole et Votre Majesté, munie de l'abdication, pourra disposer de l'Espagne. » Enfin, il parvient « à faire décider le prince des Asturies à aller au-devant de l'Empereur » (26 mars). « J'organiserai les escortes jusqu'à Burgos, écrit-il, et de là les escortes de la garde de Votre Majesté l'accompagneront jusqu'à Bayonne où Votre Majesté aura le temps de faire donner des ordres pour ses escortes jusqu'à Paris, supposé qu'elle ne se trouvât pas à Bayonne. »

A chaque lettre, en annonçant le pas qu'il a fait vers le but qu'il s'est proposé, Murat affirme la tran-

quillité, la bénédiction, l'enthousiasme de l'Espagne, l'unanime acceptation du gouvernement qu'il plaira à l'Empereur de lui donner. Nulle crainte d'un soulèvement. « Je le garantis impossible, écrit-il le 24; Votre Majesté est admirée et adorée dans toute l'Espagne et c'est d'elle qu'on attend un plus heureux sort; » le 26 : « Votre Majesté est attendue comme le messie; ses décisions, quelles qu'elles soient, seront des oracles et seront regardées comme l'assurance du bonheur futur; toute l'Espagne sait qu'il n'y a qu'un gouvernement de votre façon qui puisse la sauver; » le 29 : « Sire, retirez-moi à jamais votre confiance et votre estime si je ne vous dis pas la vérité... Je le dis et je le répète, Votre Majesté peut disposer de l'Espagne comme elle le voudra; elle est adorée de la nation... La noblesse, c'est-à-dire le parti du prince des Asturies ne cesse de dire qu'il y aura un soulèvement général en Espagne si l'Empereur ne voulait pas reconnaître le prince. On le dit trop haut pour que ce ne soit pas la crainte qui fasse tenir ce langage. Dans le fait, personne ne bougera et l'on n'est si inquiet que parce que l'on voit que la nation généralement ne veut plus de Bourbons. »

Ainsi, la preuve en est surabondamment faite : l'initiative et la première exécution du plan appartiennent à Murat seul. Que certains détails aient été modifiés, que la scène principale se soit, par la volonté de l'Empereur, passée à Bayonne au lieu de se produire à Madrid, peu importe : si Napoléon s'est décidé à ce changement de théâtre, c'est probablement

par suite de l'aveugle confiance que Murat lui avait fait partager ; il a cru que, des Pyrénées, il lui suffirait de jeter un nom à l'Espagne pour que ce nom y fût immédiatement acclamé.

Murat compte bien avoir travaillé pour lui-même : Par Caroline, si fureteuse et si soigneuse de se tenir au courant, il n'a pas manqué d'être instruit du premier refus de Joseph et de la résistance de Louis ; il sait Jérôme impossible et ne songe pas à Lucien. L'affaire se présente donc dans des conditions exceptionnelles. Le prince des Asturies parti, Charles IV parti, il reste seul maître, en face d'une junte sans moyens et habituée à la servitude. Si, quelque part, il s'élève une émeute, tant mieux, ce lui sera une occasion de s'affirmer et de se mieux installer. L'insurrection qui éclate le 2 mai n'est donc pas pour lui déplaire : « Nous venons, écrit-il le soir même à Bessières, de donner une bonne leçon à la canaille de Madrid ; mille hommes au moins ont péri », et le lendemain : « La tranquillité est entièrement rétablie. La consternation a remplacé la morgue et l'insolence de la canaille de Madrid. Elle cède maintenant le haut du pavé aux soldats français, porte le manteau sur le bras et salue très respectueusement. » « A tout peuple conquis, il faut une sédition, » disait l'Empereur. On a eu la sédition ; elle a été châtiée — trop mollement, dira-t-on plus tard, mais assez rudement à ce qu'il semble, aux souvenirs qu'a laissés la répression. En tout cas, à présent, le terrain est libre.

« Les résultats des événements du 2 mai, écrit

Murat à l'Empereur, assurent à Votre Majesté des succès décisifs. Le prince des Asturies perdit ce jour-là sa couronne; son parti complètement battu se range du côté du vainqueur. Votre Majesté peut disposer de la couronne d'Espagne et la tranquillité ne sera plus troublée... Tout le monde est résigné : On n'attend plus que le nouveau roi, que Votre Majesté va donner à l'Espagne. » Murat a pris la présidence de la junte d'État; il a reçu d'elle le commandement en chef des troupes; de fait, il est le maître; il va l'être de droit, puisque Charles IV va lui conférer tous ses pouvoirs. Il a conquis ce trône, il se tient sur la plus haute marche prêt à s'y asseoir, à saisir la couronne et à s'en coiffer. C'est à lui; c'est sa proie; le peuple n'attend qu'un signe pour l'acclamer; au moins, c'est Laforêt qui, constamment, l'affirme dans ses dépêches, peut-être sincèrement. Mais ici, un premier coup de caveçon : aux insinuations de l'ambassadeur, l'Empereur répond avec une violence qui passe l'habitude. Pourtant, il faut payer. Le service a été éminent, la mission a été remplie au delà des espérances; mais l'Espagne est un trop gros morceau pour un beau-frère et appartient de droit à un Bonaparte.

Convaincu maintenant de l'acceptation de Joseph, le 2 mai — nécessairement sans connaître les événements qui, ce même jour, se produisent à Madrid, — Napoléon écrit à Murat : « Je destine le roi de Naples à régner à Madrid. Je veux vous donner le royaume de Naples ou celui de Portugal. Répondez-moi sur-le-champ ce

que vous en pensez, car il faut que cela soit fait dans un jour. Vous resteriez en attendant comme lieutenant général du royaume. Vous me direz que vous préférez rester auprès de moi, cela est impossible. Vous avez de nombreux enfants et, d'ailleurs, avec une femme comme la vôtre, vous pouvez vous absenter si la guerre vous rappelait près de moi : elle est très capable d'être à la tête d'une régence. Je vous dirai, bien plus, que le royaume de Naples est bien plus beau que le Portugal puisque la Sicile y sera jointe; vous aurez alors six millions d'habitants.

Le 5, Murat répond[1] : « Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 2 mai et des torrents de larmes coulent de mes yeux en vous répondant. Vous avez bien connu mon cœur quand Votre Majesté a pensé que je lui aurais demandé à rester près d'elle ; oui, je le demande ; oui, je l'implore, comme la plus grande faveur que j'aie jamais reçue de vous. Habitué à vos bontés, accoutumé à vous voir chaque jour, à vous admirer, à vous adorer, à recevoir de vous toute chose, comment pourrai-je jamais, seul, livré à moi-même, remplir des devoirs aussi étendus, aussi sacrés ? Je m'en crois incapable. Par grâce, laissez-moi auprès de vous. La puissance ne fait pas toujours le bonheur. Le bonheur ne se trouve que dans l'affection. Je le trouve près de Votre Majesté ! Sire, après avoir exprimé à Votre Majesté ma douleur et mes désirs, je dois me résigner et je me mets à vos ordres.

[1] On n'a que la version italienne de cette lettre ; mais il y a tout lieu de penser que la lettre est authentique.

Pourtant, usant de la permission que vous me donnez de choisir entre le Portugal et Naples, je ne saurais hésiter ; je donne la préférence à la contrée où j'ai déjà commandé, où je pourrai plus utilement servir Votre Majesté, je préfère Naples, et je dois faire savoir à Votre Majesté qu'à aucun prix, je n'accepterais la couronne de Portugal. »

L'Empereur reçoit cette lettre le 8 ou, au plus tard, le 9. Il l'a en mains lorsque, le 10, il écrit à Joseph de le joindre en hâte à Bayonne. Il lui parle des onze millions d'habitants de l'Espagne, des cent cinquante millions de revenus, sans compter les immenses trésors de toutes les Amériques, mais il ne lui dit rien de Naples. Il laisse la question en suspens, permet toutes les illusions, peut-être garde une porte ouverte pour Lucien, car ce n'est pas de bon cœur qu'il appelle Murat ; cela est contraire à sa politique, permet toutes les ambitions, excitera l'envie de tous les maréchaux d'Empire, leur ouvrira des perspectives dangereuses.

Murat, de son côté, fait bonne figure, mais, en vérité, est-il un désappointement plus grand ? Ce royaume qu'il a tenu, qu'il a cru sien, qui n'aspirait, pense-t-il, qu'à se donner à lui et qu'on lui reprend des mains, n'est-ce pas une mortelle douleur ? L'estime-t-on si peu, dans la famille, qu'on le fasse ainsi, pour un autre, tirer les marrons du feu et qu'on croie ensuite s'acquitter en lui jetant, à lui conquérant d'un empire, un royaume de troisième ordre ? Il se garnit les mains, grapille, ici ou là, des diamants, des

perles, des tableaux, des objets d'art; mais tout ne devrait-il pas être à lui, tous ces palais, toutes ces splendeurs, toute l'Espagne! Est-ce mortification suprême, volonté d'échapper à des responsabilités imminentes, mauvais désir de voir comment on se débrouillera sans lui — car déjà les Asturies sont insurgées au nom de Ferdinand — est-ce simplement qu'il est homme, sujet aux humaines misères ou qu'un des gens de service du palais ait, comme il s'en vanta plus tard, empoisonné l'envoyé du diable, la troisième personne de la trinité infernale: Napoléon, Godoy, Murat? le 22 mai, il tombe malade, est obligé de prendre le lit. On appelle en hâte les médecins, qui ordonnent l'émétique à haute dose. Après six jours, il se croit mieux, se fait porter à la Florida (31 mai), mais le mal ne cède pas : « Je continue, écrit-il, à ne pas être très bien et l'on craint que ma convalescence ne soit longue. » Il demande que l'Empereur envoie quelqu'un ou adresse directement ses ordres à Laforêt: car, on est toujours dans la même ignorance: point d'instructions, point de désignation; depuis tantôt deux mois, on attend que le maître ait disposé de l'Espagne. Et, après les Asturies, c'est la Galice en insurrection, Santander, Léon et la Castille vieille, puis Séville, Cadix, Grenade, l'Estramadure, Carthagène et Murcie, Valence, l'Aragon, la Catalogne, les Baléares, la Navarre : toute l'Espagne, tous les Espagnols. En cette nation composée de tant de peuples qu'unit en fédération le lien du loyalisme, les intérêts, les jalousies, les passions

se sont abrogées ; l'esprit provincial fournit à la résistance nationale autant de centres qu'il y eut jadis de royaumes ; s'il y a rivalité, c'est dans l'enthousiasme et l'agression, et l'absence de centralisation, le mauvais état des routes, la diversité des libertés et des institutions, la dispersion des influences, tout ce qui, en temps normal, affaiblit la nation, lui prête aujourd'hui un ressort inattendu et des forces renouvelées. C'est même un élément de résistance que lui apportent la disparition et l'éloignement de Ferdinand. Présent, il serait un embarras, s'il n'était un obstacle. Absent, paré de la poésie du malheur et de l'exil, il cesse d'être un homme, un prince, un roi ; il devient une entité, il est l'Indépendance ; son nom est le mot de ralliement des patriotes, des catholiques, des royalistes, de tous les partis, de toutes les opinions, de toutes les provinces. La façade s'est écroulée, la Cour s'est enfuie, le Roi a disparu ; le Peuple apparaît. Qu'on ne lui demande point une compréhension nette de l'avenir, une juste appréciation de ses ressources, une notion quelconque du bien ou du mal qui résulterait pour lui de la domination française : l'indépendance est menacée ; cela suffit. Ferdinand n'a peut-être pas en ses veines une goutte de sang espagnol : sur ses seize quartiers, trois sont France, quatre Bavière, deux Pologne, un Farnèse, un Saxe, un Brandebourg, un Autriche, un Brunswick, un Savoie : il a, ce prince catholique, un huitième de sang protestant ; pour trouver le rattachement à l'ancienne maison d'Espagne, il faut que Philippe V,

l'arrière-grand-père de Ferdinand, aille chercher sa grand'mère Marie-Thérèse. Il n'importe : c'est ici la dynastie nationale; le peuple le veut; les moines le prêchent, les grands y acquiescent et le tiers, s'il en est un, se soumet.

Pour faire face à tout, pour comprimer les insurrections qui, de mai à juin, prononcent successivement contre l'Empereur toutes les provinces, il faudrait un chef qui, à une étonnante activité, à l'ardeur de combattre et de vaincre, joignît la connaissance approfondie des hommes et des choses, l'art de susciter des partis et d'y semer la division : une intelligence toujours prête dans un corps toujours alerte. Or, Murat subit à ce moment même toutes les alternatives de sa maladie : le 2 juin, « il se porte beaucoup mieux et se croit bientôt en état de remonter à cheval et de reprendre toute son activité »; le 4, il annonce qu'il rentrera le lendemain à Madrid et « fera voir aux habitants qu'il n'est ni mort, ni sur le point de mourir »; le 5, en effet, il revient au Palais royal et « sa santé continue à se rétablir »; mais, le 6, il est retombé. Le 8, par son chef d'état-major, il supplie l'Empereur d'envoyer quelqu'un pour le remplacer. Le 12 seulement, il est en état de tenir lui-même la plume et c'est pour dire : « Il faut que je me sente bien mal pour avoir pu consentir à ce qu'on écrivît à Votre Majesté que je ne pouvais plus rester ici; rien n'est cependant plus vrai... Je ne puis sans danger m'occuper d'affaires. » Le 14, « quoiqu'en convalescence, il ne peut encore ni marcher, ni s'occuper; cependant, il ne quittera l'Es-

pagne que lorsqu'il en aura reçu l'autorisation de l'Empereur ». Le 16 enfin, Savary arrive et, le 28, Murat part pour Burgos, annonçant à la Junte qu'il se rend au-devant du nouveau roi. Ainsi, depuis le 22 mai jusqu'au 26 juin, durant vingt-sept jours de la crise la plus intense, tout est à la débandade, tout se fait au hasard ; nulle direction, nul commandement, Les chefs de corps d'armée sont livrés à eux-mêmes, sans communications entre eux, certains même — tel Dupont — sans communications avec Madrid : chacun se bat pour son compte et ce n'est certes pas Savary qui rétablira les affaires[1] : c'est un gendarme, il a toutes les qualités qu'il faut à ce métier ; mais le génie militaire n'y est pas compris. Général de division du 12 pluviôse an XIII, plus jeune de grade que la plupart des généraux employés en Espagne, inférieur, à tous égards, à des maréchaux comme Moncey et Bessières, à des divisionnaires comme Dupont et Duhesme, n'ayant à son actif qu'une jolie affaire, le combat d'Ostrolenska, il est de plus en jalousie de métier avec Murat qu'il déteste et qu'il soupçonne. Au reste, le soupçon est dans son caractère et dans son état.

Peut-on dire au surplus que qui que ce fût eût mieux réussi que Savary? La situation est tellement

[1] Pour éviter toute amphibologie, il faut noter que Savary a été une première fois envoyé par l'Empereur, à Madrid, après les événements du 19 mars : il y est arrivé le 7 avril, a achevé de décider Ferdinand à venir trouver l'Empereur, est parti le 12 avec lui, l'a accompagné jusqu'à Vittoria, est allé rendre compte à l'Empereur, et est revenu presser le prince de continuer son voyage.

abandonnée, qu'on ne reconnaît plus la main de Napoléon. Qu'attend-il? Que veut-il? Certes, les événements l'ont surpris, mais, d'ordinaire, c'est en de tels cas qu'il montre le mieux son activité physique et morale; c'est qu'il n'est point libre, il s'est lié lui-même les mains. Il attend Joseph.

Joseph, comme on a vu, a reçu à Naples, le 21 mai, l'ordre de départ en date du 10. Il y avait, le 22, « une immense réunion à l'occasion de la fête de la Reine ». Le départ a donc été retardé au 23 : d'ailleurs ne fallait-il pas aux courtisans le temps de se préparer et était-ce trop de quarante-huit heures? Joseph emmenait son ministre des Affaires étrangères, les colonels généraux de sa garde, des écuyers, des chambellans, des officiers de tout genre, une domesticité immense. Arrêt à Bologne pour voir Lucien; arrêt à Turin pour voir Pauline; arrêts sur les grands chemins pour causer avec d'anciennes connaissances. Où l'estafette met dix à onze jours, Joseph en met seize. Il n'est pas pressé : toutes choses ne sont-elles pas convenues, arrêtées, accomplies? Murat n'est-il pas à Madrid pour tenir tout bassiné le lit des Bourbons? Nulle politique qui le retarde, simplement le goût de ses aises. Deux mois presque ont passé depuis que le prince des Asturies a quitté Madrid (12 avril), un mois depuis que Charles IV a signé son abdication (5 mai), depuis que Ferdinand a abandonné ses droits (10 mai). L'Empereur impatient compte les heures. Le 2 juin, il a fait passer l'ordre à Murat d'annoncer dans la

Gazette de Madrid que Joseph, réclamé comme roi par la Junte, le conseil de Castille, la ville de Madrid, etc., etc., est arrivé le 3 à Bayonne et qu'il va se rendre immédiatement dans sa capitale. Le 6, Joseph n'est point encore là, et pourtant l'Empereur proclame sa royauté : « La junte d'Etat, le conseil de Castille, la ville de Madrid, etc., etc., nous ayant, par des adresses, fait connaître que le bien de l'Espagne voulait que l'on mît promptement un terme à l'interrègne, nous avons résolu de proclamer, comme nous proclamons par la présente, notre bien-aimé frère Joseph-Napoléon actuellement roi de Naples et de Sicile, roi des Espagnes et des Indes. Nous garantissons au roi des Espagnes l'indépendance et l'intégrité de ses États, soit d'Europe, soit d'Afrique, soit d'Amérique ; enjoignons au lieutenant général du royaume, aux ministres et au conseil de Castille de faire expédier et publier la présente proclamation dans les formes accoutumées afin que nul n'en puisse prétendre cause d'ignorance. »

Enfin, le 7 juin, Joseph arrive : il est traité par l'Empereur, non en frère, mais en roi ; il est aussitôt salué roi par les députations de la Grandesse, du conseil de Castille, des conseils de l'Inquisition, des Indes et des Finances, par les députations de l'armée. Sans attendre la réunion, fixée par l'Empereur au 15 juin, de la grande Junte d'Espagne, le 11, il lance une proclamation à ses peuples et celui qui leur parle du haut du trône, c'est « Don Joseph, par la grâce de Dieu, roi de Castille, d'Aragon, des Deux-Siciles, de

Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Majorque, de Minorque, de Séville, de Cerdagne, de Cordoue, de Corcega, de Murcie, de Sant'Yago, des Algarves, d'Algésiras, de Gibraltar, des îles Canaries, des Indes Occidentales et Orientales, des Iles de Terre-Ferme de l'Océan, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant et de Milan, comte de Hapsbourg, Tyrol et Barcelone, seigneur de Biscaye et de Molina, etc., etc. » et il signe : « Moi, le Roi. »

C'est Charles-Quint.

Cela fait, il s'arrête, trouvant sans doute sa prise de possession accomplie et il pense à Naples. Lutte-t-il pour faire prévaloir le système qu'il a indiqué à Lucien ? Prétend-il contester à Murat le royaume qui lui a été offert ? Avant d'abandonner son trône à ce beau-frère, veut-il le dépouiller de tous ses agréments ? Juge-t-il à propos d'affirmer ses idées libérales et de fonder, au détriment de son successeur, les institutions constitutionnelles que, dans son règne de trois ans, il n'a point jugées convenables pour lui-même ? En tout cas, proclamé roi d'Espagne le 7 juin, ayant, comme tel, confirmé les pouvoirs de lieutenant général des Espagnes que Murat avait reçus de Charles IV, ayant en espagnol accepté la couronne d'Espagne que lui offrait le président de la Junte, Joseph continue, durant un mois entier (7 juin-5 juillet), à exercer les pouvoirs de roi de Naples, et il en profite pour disposer de toutes les ressources de son ancien royaume, tandis que Murat, qui le représente à Madrid, doit

légitimement, depuis le 5 mai, s'en considérer comme régulièrement investi.

L'argent d'abord : non pas, comme on a dit la réserve des parties de la liste civile qu'il n'a point touchées et qui montent à environ 3 500 000 francs : c'est là un compte à part; Joseph en dispose, c'est son droit; mais, sur les revenus actifs du royaume, une somme totale de 11 247 436 francs, en argent comptant, en inscriptions de rentes portant intérêt à 5 p. 100 et en domaines. De cette somme, il fait part au marquis de Gallo, au maréchal Jourdan, aux généraux Saligny, Maurice Mathieu, Lanchantin, Campredon, Dumas, Franceschi, Dedon, Montserrat, Régnier, Partouneaux, Stolz, Merlin, Cataneo; aux colonels Franceschi, Compère, Capitaine, Jamin, Domat, Ferrier, Marie, Puy; aux lieutenants-colonels Rœderer, Expert, Bigarré; à Mme Lafon-Blaniac, à Mlles Saint-Même, Domat, Paroisse et Miot, au secrétaire d'État Ricciardi, à la duchesse d'Atri, au prince de Stigliano et au duc de Noja. Ce sont des dons variant de 100 à 600 000 francs. La duchesse d'Atri, pour sa part, reçoit 472 000 ducats : 2 076 000 francs. Il y a un million en argent comptant, sept millions en inscriptions de rentes, le reste en domaines : et là, ne sont pas compris les biens sis à Capodi-monte qu'il donne gracieusement aux princes de Gerace et de Stigliano, aux ducs de San-Teodoro et de Cassano, au cardinal Firao et au chevalier Macedonio.

Les honneurs à présent : qu'il distribue à qui lui

plaît les grands cordons de la Légion, de la Couronne de Fer et de l'Union que l'Empereur et Louis ont mis à sa disposition, rien de mieux; mais de l'Ordre des Deux-Siciles, il fait, en les antidatant il est vrai, des promotions immenses de dignitaires, de commandeurs et de chevaliers : de ceux-ci, par un seul décret trois cents, dont quarante chambellans. Aux généraux français, il donne en tout quatre grands cordons. Masséna n'en a point.

Ce n'est rien encore : le 20 juin, il décrète une constitution en fin de laquelle l'Empereur impose la formule exécutoire : « Notre cher et aimé frère, le prince Joseph-Napoléon, roi de Naples et de Sicile, ayant soumis à notre approbation le statut constitutionnel, qui doit servir de base à la législation politique du royaume des Deux-Siciles, nous avons approuvé et approuvons ledit statut et en garantissons l'exécution au souverain et au peuple de ce royaume. » Et cette constitution en huit titres proclame la religion catholique religion de l'État, établit la loi salique, règle la régence, fixe la dotation de la famille royale, détermine les grands officiers de la Couronne, le ministère, le Conseil d'État, organise le parlement national : cent membres répartis en cinq bancs, Clergé, Noblesse, Possidenti, Dotti, Commercianti.

Il semble que Murat soit un enfant auquel il faut passer les lisières et qui ne peut marcher qu'en chariolle. Joseph agit en propriétaire qui, louant sa maison meublée, enlève les clefs des meubles. Prétend-il se garder ainsi des partisans à Naples ou veut-il seule-

ment marquer sa défiance et constater sa mauvaise volonté, l'on ne sait. Mais ces blessures qu'il porte à Murat, croit-on que Murat ne les sentira pas? Et c'est lui qui vient de conquérir le trône d'Espagne, et il est malade, hors d'état de bouger; il n'a personne pour le défendre à Bayonne. Qui sait ce qu'on va faire de ce royaume dont on l'a leurré? Joseph ne s'est pas encore décidé à signer la cession : ce n'est qu'à l'annonce de la prochaine venue de Murat, ce n'est qu'à l'arrivée de Caroline, accourue, peut-être pour soigner son mari, certainement pour veiller aux intérêts communs, que le 5 juillet, il se détermine : le traité, tel qu'il a été rédigé par Champagny et Gallo, ne porte pourtant nul article qui fasse discussion. Joseph rétrocède simplement le royaume de Naples et de Sicile dont l'Empereur jouira et disposera de la manière qui lui conviendra. Par l'article X, « l'Empereur garantit la mise à exécution et le maintien de la constitution qu'il a arrêtée de concert avec S. M. le roi Joseph pour le royaume de Naples et de Sicile ». Est-ce là la raison de ce long aternoiement? Joseph a-t-il voulu acquérir la certitude que ses ordres ont été exécutés et que la constitution a été proclamée et inaugurée en son nom à Naples? En tout cas, Murat peut venir à présent. Il ne fait que passer (6-9 juillet) laissant, à Bayonne, Caroline avec pleins pouvoirs.

On a dit qu'alors, l'Empereur, Joseph et diverses personnes de la famille auraient voulu renouveler pour elle ce qui avait été fait pour Élisa, en sorte que ce fût à elle, non à Murat, que la couronne fût donnée.

De la part de l'Empereur, après ce qu'il a fait pour le grand-duché de Berg, après la lettre qu'il a écrite le 2 mai, à Murat, cela n'est guère probable : pour Joseph, le doute est permis. Céder à Caroline lui eût été moins pénible qu'à Murat; c'était une Bonaparte. Si comme on a dit, Caroline elle-même fit écarter cette combinaison, au moins ne s'opposa-t-elle pas à ce que, dans le statut, ses droits d'hérédité fussent reconnus pour le royaume comme ils avaient été pour le grand-duché. L'article III fut donc conçu ainsi : « Dans le cas néanmoins où notre chère et bien-aimée sœur, la princesse Caroline, survivrait à son époux, elle montera sur le trône. » Cet article prit même dans le traité qu'on allait conclure, Murat absent, une accentuation blessante : « Si Son Altesse Impériale et Royale la Princesse Caroline survit à son auguste époux, elle restera reine des Deux-Siciles, ayant seule le titre et les pouvoirs de la souveraineté qu'elle exercera dans leur plénitude. Cette unique exception à une loi fondamentale, a pour motif que cette princesse qui, au moyen de la présente cession, faite surtout en sa faveur, place sa famille sur le trône, ne peut cesser d'être au-dessus de ses enfants. » Est-ce encore Joseph, ou, ici, Napoléon décidément ne paraît-il pas? L'Empereur ne s'est-il pas repenti d'avoir marché si vite, de s'être engagé pour Naples? Son frère ne l'a-t-il pas convaincu que, s'il ne veut point retirer Naples, au moins il doit s'entourer de toutes les précautions et qu'il n'en saurait trop prendre? Comment ne pas le croire? Non seulement le statut constitutionnel du

20 juin est imposé à Murat comme loi fondamentale de son royaume, mais il est incorporé, de façon à en devenir inséparable, à la donation qui lui est faite de la couronne. Ce statut est doublé d'un traité qui règle d'une façon définitive les liens de vassalité du trône de Naples et de l'Empire. Entre le Statut et le traité, les cinq premiers articles sont seuls communs — encore a-t-on vu les différences essentielles de l'article III — : Joachim Napoléon est nommé roi de Naples et de Sicile à dater du 1er août; sa couronne est héréditaire de mâle en mâle, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance; à défaut d'héritiers mâles, elle est dévolue aux descendants de Napoléon, de Joseph, de Louis et de Jérôme; la dignité de grand amiral de l'Empire en est à jamais inséparable.

Voici le traité à présent : Joachim s'engage et s'oblige à maintenir et exécuter le statut constitutionnel; il rétrocède à l'Empereur le grand-duché de Berg à dater du 1er août; il s'engage, par une ligne offensive et défensive avec la France, à fournir chaque fois qu'il en sera requis un contingent fixé à 21 000 hommes, 25 pièces de canon, 6 vaisseaux de ligne, 6 frégates et 6 bricks; il entretiendra et soldera ses troupes lorsqu'elles seront stationnées en Italie et dans les autres États de l'Empire, les soldera seulement lorsqu'elles en seront sorties : ce contingent sera entièrement indépendant de l'armée qu'il lui plaira de lever pour la défense de ses États; indépendant aussi des troupes françaises d'occupation qui

continueront à être soldées et entretenues, mais dont l'effectif pourra être diminué. Quant à la stricte exécution du blocus continental, avec toutes ses conséquences, elle est naturellement imposée.

Ce ne sont là encore que les articles patents : sauf une légère diminution du contingent tant que la Sicile ne sera pas conquise, Caroline n'a pu obtenir aucun adoucissement, et, pour les articles séparés et secrets, elle est encore moins favorisée : L'Empereur donne un royaume à Murat, mais il ne veut plus que Caroline et lui aient pied en France, qu'ils aient occasion ou prétexte d'y revenir : il prétend donc reprendre toutes les propriétés qu'ils y possèdent : l'Élysée, Neuilly et Villiers, les écuries dites d'Artois et la terre de la Motte-Saint-Héraye. Déjà, le 20 mai 1808, il a racheté, pour un million comptant, l'hôtel Thélusson où il va loger l'ambassadeur de Russie. Il veut de même l'Élysée et Neuilly, tels qu'ils se comportent, avec les meubles, les tableaux, statues, objets d'art et de décoration qu'ils renferment, quelle qu'en soit l'origine ou la nature. Or, à l'Élysée, Caroline, de son propre aveu, a, en dehors, du prix d'acquisition, dépensé quatre millions « en objets d'art et d'embellissement, mobilier et constructions : autant à Neuilly ». Ailleurs, moins, mais encore beaucoup d'argent. Elle estime que le tout vaut seize millions et, quoique Murat veuille lui attribuer la somme entière, elle n'en prendrait à son propre nom que la moitié. L'Empereur semble acquiescer, à condition de payer en trois années.

Puis, il se dédit, se restreint à dix millions; enfin, au moment où le traité va être signé, il refuse tout argent comptant, ne veut plus donner que des biens de Naples : la principauté de Bénévent à l'extinction de la branche qui en est en possession, les palais et les biens situés dans l'État Romain et connus sous le nom de Biens farnésiens, cinq cent mille francs de revenus à prendre, pour en jouir à titre de propriété particulière, sur le million qu'il s'est réservé dans le royaume. Tout cela vient de la conquête, est donc assez peu sûr. Sauf l'argent comptant, leur garde-robe et leurs bijoux, les Murat ne gardent rien de cette fortune si âprement gagnée, de ces établissements dont le luxe et l'élégance ont été si hautement prisés par l'Empereur qu'il se les approprie. Caroline ne pourra sortir, de l'Élysée et de Neuilly, rien des curiosités qu'elle y a entassées. Lorsqu'elle donnera ordre d'enlever des caisses, le conservateur du Mobilier impérial apparaîtra pour s'y opposer. De même en sera-t-il dans le grand-duché de Berg. Si Murat prétend faire diriger sur Naples des chevaux du Haras sauvage, l'Empereur, d'une lettre sévère, arrête le mouvement; au cas où les chevaux seraient déjà en route, Eugène a ordre de les saisir. A Dusseldorf, Beugnot, qui a une revanche à prendre de ses aventures de Cassel, conteste toutes les dispositions que Murat a faites du domaine, même les quarante mille livres de rentes attribuées à Antoinette Murat pour son mariage avec le prince de Hohenzollern, même les douze mille livres dont Agar a été gratifié

avec le titre de comte de Mosbourg lors de son mariage avec cette petite cousine Janet à qui Murat a interdit de se souvenir de sa parenté.

Bien mieux, Beugnot voudra retenir le tableau de Gros, la *Bataille d'Aboukir*, que Murat a acheté de ses deniers et qu'il a envoyé de Paris pour orner son palais de Dusseldorf. Il faudra que l'Empereur intervienne, décide, écrive sur le rapport de Beugnot : *A restituer comme tableau de famille.*

A tout ce qui s'est fait à Bayonne, Caroline n'a pu contredire; Murat, moins encore. De Barèges, où il prend assidûment les eaux, il a essayé de présenter quelques observations sur le contingent, sur l'exécution du blocus, sur les aliénations des domaines du grand-duché, sur ses propriétés de France; on ne l'a pas écouté; on ne l'a pas même entendu : quand, averti le 14 juillet, il écrit le 15 ses protestations, Gallo, en son nom, a signé le traité, articles patents et articles secrets, et comment refuser la ratification?

A Bayonne, les affaires de Naples n'ont pas absorbé Joseph au point qu'il ne se soit pas occupé de l'Espagne — du moins de cette Espagne officielle qui s'y trouvait rassemblée par ordre de l'Empereur, et qui était censée y représenter la nation. Il est vrai qu'aux Cortès siégeaient à peine la moitié des députés qui auraient dû y paraître : mais, eussent-ils été au complet, en auraient-ils été plus libres? Auraient-ils été mieux qualifiés pour discuter, sur territoire étranger, au milieu des baïonnettes françaises, la constitution

imposée par l'Empereur ? Pourtant Joseph a porté son attention à ces délibérations muettes et en a enregistré les résultats avec une satisfaction naïve. Sans doute, de toutes les constitutions que l'Empereur a inspirées ou rédigées jusque-là, celle-ci qui, comme on a dit, ne devait être prise au sérieux que par le seul Joseph, était la plus complète, la plus libérale, la mieux appropriée au peuple qu'elle devait régir. Appliquée, elle régénérait la nation. Elle la tirait d'un particularisme féodal compliqué de despotisme bourbonien, pour la jeter en plein courant moderne, avec les principes, les institutions et les lois nécessaires à un État qui veut vivre et progresser. Se rapprochant sur des points des Constitutions de l'Empire, elle s'inspirait, ici et là, des expériences faites en Italie, en Hollande, en Westphalie et même à Naples : car ces problèmes, si souvent retournés en tous sens par l'Empereur, n'ont, au fait, qu'un petit nombre de solutions applicables, hors desquelles ne se produit qu'anarchie ou despotisme. Seulement, ici, les idées mieux étudiées, par suite plus nettes, ont reçu un classement plus logique ; le but apparaît plus clairement ; les moyens pour l'atteindre sont mieux combinés et, sauf quelques concessions momentanées aux circonstances, il est difficile d'y rien reprendre.

Elle débute par une de ces concessions : la religion catholique, apostolique et romaine proclamée religion de l'État et du roi ; nulle autre tolérée. Puis se développe le titre de la royauté : la couronne se transmettra héréditairement aux descendants mâles, natu-

rels et légitimes de Joseph, à ceux de Napoléon, même adoptifs, enfin à ceux de Louis et de Jérôme; à défaut de mâles, elle sera dévolue « au fils aîné né, à l'époque du décès du dernier roi, de la plus âgée de ses filles ayant des enfants et à sa descendance masculine ». La couronne d'Espagne ne pourra être réunie à une autre sur une même tête; la formule exécutoire qui, telle que Joseph l'a employée, a si vivement choqué l'Empereur, est réduite à cette expression : « Don... par la grâce de Dieu et la Constitution de l'État, roi des Espagnes et des Indes ; » le roi à son avènement, prête serment à son peuple et reçoit le serment de celui-ci; la régence est organisée suivant le mode français, en excluant les femmes; la liste civile est fixée à 2 millions de piastres (la piastre à 5 fr. 44 centimes), plus les domaines actuels de la Couronne rapportant un million, — soit seize millions passés; les grands officiers de la Couronne, au nombre de six, reçoivent les mêmes attributions qu'en France et doivent être uniquement Espagnols.

Cela n'est rien, voici l'important : le gouvernement est partagé entre neuf ministres assistés d'un secrétaire d'État. Au sommet de la hiérarchie constitutionnelle, est placé un sénat composé des Infants et de vingt-quatre membres, âgés d'au moins quarante ans, nommés à vie par le roi, et pris dans des catégories désignées. Le Sénat a le droit de suspendre l'exercice de la Constitution et d'annuler les élections; il a le devoir de maintenir la liberté individuelle et la liberté de la presse. Le Conseil d'État, présidé par le roi, est

composé de trente membres au moins, de soixante au plus, qu'assistent des maîtres des requêtes, des auditeurs et des avocats ; il discute et rédige les projets des lois civiles et criminelles et les règlements généraux d'administration publique. Les Cortès ou Assemblées de la Nation sont formés par cent soixante-douze membres ayant voix délibérative, qui sont répartis en trois bancs : clergé, noblesse et peuple ; au banc du clergé, vingt-cinq archevêques ou évêques nommés par lettres patentes royales ; au banc de la noblesse, vingt nobles, Grands des Cortès, nommés aussi par le roi, mais sur justification d'un revenu de vingt mille piastres ; au banc du peuple, cent vingt-deux députés : soixante-deux élus au second degré par les provinces à saison d'un député par trois cent mille habitants ; trente élus par les corps municipaux des bonnes villes ; quinze désignés par le roi parmi les commerçants, quinze pris dans les universités. Les Cortès doivent tenir une session au moins tous les trois ans ; leurs délibérations sont secrètes ; le budget qu'ils votent est triennal. Les Indes, qui ont les mêmes droits que la métropole, entretiennent vingt-deux députés permanents. L'organisation judiciaire est calquée sur le système français. Les douanes provinciales sont supprimées. Les privilèges personnels et collectifs, la torture et l'Inquisition sont abolis. L'égalité d'impositions, l'égalité devant la loi, l'accessibilité de tous les Espagnols, et d'eux seuls, aux emplois publics, l'inviolabilité du domicile, l'inviolabilité des personnes sans acte judiciaire, sont proclamées

comme principes fondamentaux de la Constitution.

Nul doute que, sur le papier, ces articles ne soient excellents ; reste à savoir s'il se trouvera un peuple à qui les appliquer. Joseph ne paraît point douter que, à l'aide des collaborateurs dont il s'est entouré à Naples et qu'il compte alors appeler à Madrid, il n'y renouvelle les prodiges qu'il peut se vanter d'avoir accomplis en Italie s'il ajoute foi seulement au quart des rapports que lui en ont faits ses ministres. Toutefois, s'il les appelle, il les tiendra désormais à quelque distance. Prétextant la constitution qu'il vient de jurer et sous couleur de ne pas blesser l'orgueil espagnol, il refuse, aux anciens amis qui l'ont accompagné, les grandes charges de la Couronne et les grandes places de la politique. Tout sera espagnol à sa cour qu'il s'étonne de voir si belle, si fournie, si fertile en noms illustres et en titres grandioses, si étincelante de diamants, si ruisselante d'or. Les Grands, appelés à Bayonne, obligés de s'y rendre à la suite de Charles IV et de Ferdinand, obligés d'y rester comme en otages, ne refusent en effet ni leur respect, ni leur service, et cela est pour confirmer les illusions, autant que les adresses des grands corps de l'État et des villes qu'occupent les Français. Du cabinet de l'Empereur, à Marrac, nul bruit ne sort, nulle nouvelle ne transpire, Vaguement, on a appris qu'il y a eu, qu'il y a encore des émeutes, mais l'Empereur en a témoigné son mépris en y envoyant Savary, son gendarme — simple affaire de police. Très sincèrement, après ce qu'il a vu depuis neuf ans de l'Espagne, après l'occupation

si facile des places fortes, après l'invasion sans coup férir du pays, après des abdications qu'on n'a même pas eu à forcer, devant l'empressement et le très-humblement des Grands et de ce qu'il tient pour l'Espagne officielle, l'Empereur ne conçoit pas encore la moindre inquiétude sur le succès de son entreprise. Il est convaincu que sa politique, nécessaire pour le Grand empire, est salutaire pour ce peuple, conforme aux intérêts supérieurs de la civilisation. Tenant la capitale, il croit tenir le royaume ; tenant les gens du gouvernement, il croit tenir la nation. Il y a des émeutes ; il faudra un exemple, dix peut être, des exemples terribles, devant lesquels on frissonnera. Après, les mécontents prendront peur et resteront cois. Si l'on remue encore, c'est la faute de Murat qui, le 2 mai, a eu la main trop légère. Besogne à refaire, mais dont il n'y a pas à s'inquiéter. Sans doute, sauf la Garde, la masse des troupes est singulièrement jeune, point aguerrie, pas même instruite, mais c'est tout ce qu'il faut pour une promenade militaire où il s'agit de police, non de bataille : en attendant, quel besoin de parler de ces choses à Joseph ? Il voudrait intervenir, faire le généreux, arrêter les châtiments salutaires, s'essayer, comme à Naples, à des popularités fâcheuses. Puis, ne pourrait-il pas se cabrer, trouver la besogne pénible, refuser cette couronne ? Ce serait mettre le système en péril : Aussi, avec quelle réserve, quelle légèreté de main, l'Empereur règle avec son frère les conditions accessoires de la transmission du trône ! Rien pour la France ; ni pour les

Français : tout juste le remboursement de ce qu'il en coûte : les pensions promises aux Bourbons : par an, 7500 000 francs à Charles IV avec un douaire de deux millions à la reine ; un million au prince des Asturies ; 400 000 francs à chacun des trois infants et à la reine d'Étrurie, c'est dix millions ; plus, au prix d'estimation Chambord, où doit résider Charles IV et Navarre, attribué à Ferdinand. L'alliance offensive et défensive entre les deux couronnes est moins sévère pour Joseph qu'elle n'était pour les Bourbons : le contingent militaire n'est que de trente mille hommes, relevés, il est vrai, sur mer, de cinquante vaisseaux avec un nombre proportionné de frégates et de moindres bâtiments — mais cela est lointain, nul navire n'étant en chantier. Et c'est tout : les deux puissances garantissent à leurs sujets respectifs le traitement de la nation la plus favorisée : point de stipulation qui froisse en quoi que ce soit l'orgueil espagnol ; nul indice de vassalité ; partout une égalité entière, et le scrupule poussé au point qu'on omet de rappeler si Joseph conserve la dignité de grand électeur de l'Empire et si cette dignité est rattachée à la couronne des Espagnes.

Joseph donc vit à Bayonne sur la bonne foi de son frère ; il apprend l'espagnol, nomme des ministres, institue les capitaines de ses gardes du corps, les colonels de sa garde espagnole et de sa garde wallonne ; il distribue les grands offices de sa couronne et, par une pente très justifiée — étant donné son caractère — il se substitue à la fois à Charles IV et

à Ferdinand VII : Il est roi légitime, il ne saurait comprendre qu'on ne le tienne pas pour tel, puisqu'il a, du prince des Asturies comme du roi détrôné, reçu les plus cordiales félicitations sur son avènement et que les Espagnols, qui entourent, à Valençay et à Fontainebleau, les princes exilés, s'empressent d'eux-mêmes à lui adresser leur serment d'allégeance.

A la fin, le 9 juillet, après un grand mois de séjour le roi d'Espagne quitte Bayonne. L'Empereur, avec son train et la splendeur de ses équipages, conduit jusqu'à la Bidassoa son frère qui, de l'autre côté, trouve ses voitures. Il n'en a que sept pour lui-même, mais plus de soixante le suivent, emmenant toutes les députations espagnoles. L'escorte n'est que d'honneur, point de combat : quinze cents hommes, dont deux escadrons de cavalerie. Confiance entière : à Girardin, son premier écuyer, qui lui communique des lettres inquiétantes, Joseph répond que ce sont là des exagérations, que sa présence pacifiera tout et que les Espagnols, l'ayant choisi pour leur roi, sauront bien le défendre.

Néanmoins, aux premières couchées, à Saint-Sébastien, à Tolosa, à Vergara, impossible de se dissimuler que l'enthousiasme manque ; c'est sans doute que les Français ont abusé et, à Bessières qui commande l'Armée du Nord, Joseph enjoint « de suspendre toute opération sur la contribution mise à Santander ». Le 12, à Vittoria, il est encore dans un tel état d'esprit qu'il se croit assuré de rallier le général Cuesta, lequel, à la tête de quarante mille hommes, la plupart

de troupes réglées, lui barre la route de Madrid. Il lui envoie un brigadier des Gardes espagnoles et un capitaine des Gardes wallonnes, « chargés de lui remettre des lettres et de le mener à sortir du parti désespéré dans lequel il se trouve engagé. M. Cuesta, écrit Joseph, est aimé et estimé par plusieurs personnes qui occupent les premières charges auprès de moi. L'Empereur en avait aussi une bonne opinion. Il comptait beaucoup sur lui. Il n'y a nul résultat à attendre du parti dans lequel il se trouve : s'il ne peut pas exercer une grande influence sur les troupes irrégulières, il est à croire qu'il pourra davantage sur les troupes de ligne que je prendrai à mon service quel que soit le nombre de ces troupes et, M. Cuesta nous vînt-il seul, je le recevrai avec plaisir, et il sera content de moi. » Bessières fait mieux que transmettre cette lettre : avec les quatorze mille hommes qu'il a, il marche aux quarante mille de Cuesta et de Blake. Le 14, il est en présence à Medina-del-Rio-Seco : Mouton enlève la ville à la baïonnette; Lasalle et Colbert chargent les fuyards; en six heures de temps, l'armée de Cuesta est débandée, abandonnant un millier de morts, six mille prisonniers, toute son artillerie et ses bagages. La route de Madrid est libre. « C'est Villa-Viciosa, dit l'Empereur. Bessières a mis Joseph sur le trône, » et il écrit à son frère : « Témoignez-en votre satisfaction au maréchal Bessières en lui envoyant la Toison d'or. » Puis, comme libéré de ce gros poids, convaincu peut-être que tout obstacle est aplani, rappelé d'ailleurs par les affaires — surtout

par cette question du divorce qui exige impérieusement une solution [1] — il reprend le chemin de Paris.

En route, à Toulouse, le 28 juillet, la nouvelle d'un premier échec grave : l'escadre française, stationnée à Cadix, canonnée par des insurgés et par les navires espagnols alliés, a dû se rendre : cinq vaisseaux de haut bord et une frégate ; à Bordeaux, le 2 août, un désastre : Dupont avec son corps d'armée a capitulé à Baylen; Joseph, entré à Madrid après la victoire de Bessières, ne pourra tenir. Il faudrait Napoléon lui-même pour rétablir les affaires, et ses destinées le pressent vers le Nord : « Mon frère, écrit-il à Joseph, la connaissance que vous êtes aux prises, mon ami, avec des événements au-dessus de votre habitude, autant qu'au-dessus de votre caractère naturel, me peine. Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie ! Quelle bassesse ! Ces hommes seront pris par les Anglais. Des événements d'une telle nature exigent ma présence à Paris. L'Allemagne, la Pologne, l'Italie, etc., tout se lie ; ma douleur est vraiment forte lorsque je pense que je ne puis être en ce moment avec vous et au milieu de nos soldats... Dites-moi que vous êtes gai, bien portant et vous faisant au métier de soldat. Voilà une belle occasion pour l'étudier. »

Pour la première fois pourtant, un doute lui vient : Il dit bien à Joseph : « Vous aurez cent mille hommes

[1] Sur ces préliminaires du divorce, sur les détails mêmes, il m'est impossible de m'étendre ici et je dois renvoyer le lecteur au volume qui paraîtra bientôt, sous le titre : *Joséphine répudiée.*

et l'Espagne sera conquise dans l'automne ; » mais il ajoute : « Une suspension d'armes faite par Savary, peut-être, pourrait amener à commander et diriger les insurgés ; on écoutera ce qu'ils diront. Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols. » L'insinuation est claire : Joseph qui, de Madrid évacué, s'est retiré sur Burgos, la saisit et y répond tout net (9 août) : « Voici ce que je désire ; conserver le commandement de l'armée assez longtemps pour battre l'ennemi ; rentrer dans Madrid avec elle puisqu'elle est sortie avec moi; et, de cette capitale, émaner un décret portant que je renonce à régner sur un peuple que j'ai dû réduire par la force des armes, et qu'ayant encore le choix entre un tel peuple et celui de Naples qui sait apprécier mon gouvernement et rendre justice à mon caractère, je donne la préférence aux peuples qui me connaissent et retourne à Naples, faisant des vœux pour le bonheur des Espagnes et allant travailler à celui des Deux-Siciles. En remettant à Votre Majesté les droits que je tiens d'elle, elle en ferait l'usage que sa sagesse lui indiquerait... Je prie donc Votre Majesté d'arrêter toute opération relative au royaume de Naples. Je suis convaincu que les nouveaux arrangements trouveraient dans ce pays plus de résistance que Votre Majesté ne pense et qu'en résumé ils ne feraient le bonheur de personne. » Le 14, il écrit de nouveau : « Il est trop évident que, descendu du trône de Naples, présenté à celui d'Espagne, il est difficile que je puisse vivre

convenablement pour Votre Majesté dans la retraite. Il est plus inconvenant encore d'aller chercher un troisième trône pour un homme qui ne s'est pas conservé sur les deux premiers ; mais ce qui était bien dans les convenances de Votre Majesté, dans celles des Napolitains, dans les miennes, c'était de me laisser au trône de Naples dont je n'étais pas encore descendu, ni par le fait, ni par le droit; par le fait, puisque les actes se faisaient toujours en mon nom, par le droit, puisque je n'ai renoncé à Naples que pour l'intégrité de la monarchie espagnole et que Votre Majesté, qui est la source de tout ce qui m'arrive de grand, ne peut pas vouloir me punir de ce que je n'ai pas cherché les formes diplomatiques et de ce que je me suis abandonné à son amour fraternel et à sa grandeur d'âme : car le traité secret ne devait raisonnablement parler de la renonciation à Naples que comme promesse d'un acte à effectuer lorsque j'aurais été mis en possession de la monarchie espagnole. »

Ainsi, ce que prétend Joseph, c'est contraindre Napoléon — même par des arguments de droit — à dépouiller Murat du trône que Murat regarde comme sien depuis le 5 mai, qui lui a été transmis par un acte solennel le 15 juillet, dont il a pris possession par procureur depuis le 1er août. « Il ne manquera pas à Votre Majesté, dit Joseph par manière d'excuse et sans nommer l'intéressé, de moyens d'indemniser le prince qu'elle aurait voulu placer sur le trône de Naples : d'ailleurs, l'exacte justice, toutes les affec-

tions se pressent dans le cœur de Votre Majesté en ma faveur. » L'Empereur répond par un simple accusé de réception, le 27 août : certes, il ne se soucie point de donner cette mortelle humiliation à Caroline et à Murat, mais, dans les combinaisons que suggère la réponse de Joseph, il se réserve d'en choisir une qu'il discutera lorsque les temps seront venus. Sur le moment, il faut pourvoir au plus pressé, et se préparer une ligne de retraite.

Napoléon doit, d'abord, fournir à Joseph les moyens de tenir en Espagne jusqu'à ce qu'il aille lui-même reconnaître le terrain et juger les difficultés ; il faut y envoyer une armée qui ne soit plus composée de conscrits de la classe, mais de soldats éprouvés, et se mettre en mesure de reprendre l'offensive à l'automne d'une manière décidée. Pour cela, tous les moyens du Grand empire sont mis en jeu ; un pressant appel est adressé aux Rois napoléonides ; la Grande armée évacuant l'Allemagne, traverse la France, au milieu des pompes triomphales, pour prendre ses positions au delà des Pyrénées. Quoi qu'il décide, Napoléon est d'abord sûr de vaincre.

Ce qu'il lui faut ensuite, aussi bien pour la conclusion des mesures qui doivent affermir la dynastie que pour la réalisation de ses projets sur l'Espagne, c'est s'assurer des dispositions positives de la Russie et prendre ses précautions contre l'Autriche, et c'est pourquoi Napoléon va retrouver à Erfurt l'empereur Alexandre.

Enfin, il se prépare une ligne de retraite, mais par

des moyens ménagés qui lui laissent l'apparence de l'agressive : Ce n'est pas lorsque quarante mille Anglais viennent, en débarquant en Espagne, de prendre pied sur le continent ; ce n'est pas lorsque le général Bonaparte rencontre l'occasion, cherchée depuis Toulon, de se mesurer en champ clos avec l'ennemi héréditaire que l'Empereur peut refuser le combat. Bien mieux, c'est l'Anglais seul qu'il met en cause. A l'en croire, il n'y a plus, en Espagne, d'Espagnols ennemis, il n'y a que l'Anglais à combattre. Devant le Sénat convoqué en séance solennelle, le ministre des Relations extérieures va tout à l'heure lire son rapport : « Votre Majesté permettra-t-elle, dira Champagny, que l'Angleterre puisse dire : « L'Espagne est une de « mes provinces ; mon pavillon chassé de la Baltique, « des mers du Nord, du Levant et même des rivages « de Perse, domine aux portes de la France. » — Non Sire! » — Et l'Empereur répondra : « Je suis résolu à pousser les affaires d'Espagne avec la plus grande activité. La sécurité future de mes peuples, la prospérité du commerce et la paix maritime sont également attachées à ces importantes opérations. » C'est là la porte qu'il garde ouverte. Que l'effort principal doive être dirigé contre les Espagnols, il n'en doute pas : l'organisation des corps d'armée, leur composition, le choix des calibres des pièces, l'attention portée aux projectiles, tout le prouve ; mais ce n'est point des victoires remportées sur eux qu'il fera état ; les succès nécessaires obtenus, les Anglais battus par surcroît — et il ne doute pas un instant qu'il ne les anéantisse —

rien ne sera plus simple que de présenter l'accessoire pour le principal et de déclarer obtenu le but poursuivi. Alors, en fournissant à Joseph un autre établissement, on rattachera seulement à l'Empire, sous une forme ou une autre, les provinces au nord de l'Èbre et, avec le reste de l'Espagne et le Portugal entier, on constituera un royaume tel que Charles IV avait, en dernier lieu, été prêt à l'accepter. N'est-ce pas en vue d'une telle combinaison que, à diverses reprises, l'Empereur maintient et affirme la promesse de conclure, aussitôt que possible, l'union du prince des Asturies avec une de ses nièces?

Mais, après Erfurt, où, s'il a obtenu d'Alexandre l'*apparence* d'une alliance politique intime, il a, en réalité, subi pour ses projets personnels de mariage, un indiscutable échec, lorsque, revenu en toute hâte en Espagne pour une campagne dont la conduite doit être d'autant plus rapide et décisive que, d'une part l'échec de Junot en Portugal et la convention conclue à Cintra ont aggravé la situation vis-à-vis des Anglais, et que, de l'autre, on peut être, au printemps, certain de la guerre avec l'Autriche, il retrouve Joseph à Vittoria d'abord, puis à Burgos, et qu'il lui offre la couronne d'Italie contre celle d'Espagne, c'est en vain qu'il hausse la voix et qu'il prétend imposer l'échange : Joseph se déclare attaché à l'Espagne par des liens indissolubles; il ne veut entendre aucune raison; il n'acceptera aucune compensation : ce n'est pas lui qui a voulu venir en Espagne ; il y est, il y restera.

A vrai dire, à certains indices, Napoléon eût pu constater cette transformation dans les idées de son frère, mais, soit qu'il n'y eût point porté une suffisante attention, soit qu'il se fût imaginé en triompher facilement tête à tête, il n'en avait conçu aucune inquiétude. Que Joseph eût le goût de commander et le désir de faire le maître, que son amour-propre s'offusquât des services rendus à proportion de leur éminence, il l'avait montré à Naples et ses démêlés avec Masséna et Saint-Cyr avaient assez prouvé qu'il ne supportait pas qu'on le primât, même en le sauvant. De même qu'à Masséna il avait refusé tout grand titre, toute dotation, tout cordon de Naples, vis-à-vis de Bessières, il tirait en longueur, cherchait des prétextes, alléguait des raisons, finalement refusait la Toison d'or, vainement annoncée par l'Empereur, vainement réclamée par lui pour le vainqueur de Rio-Seco. Cette jalousie qu'éprouvait Joseph, n'était pas seulement rétrospective, il en portait l'ombrage sur tout ce qui touchait au pouvoir. Dès le 12 juillet, dans sa marche sur Madrid, il écrivait à l'Empereur pour exiger que toutes les dépêches lui fussent adressées et que tous les commandants d'armée lui fussent subordonnés ; car, disait-il, « il est plus essentiel que jamais qu'il n'y ait pas deux centres d'autorité dans l'armée ». Il est vrai qu'il ajoutait : « Vous devez me connaître assez pour ne pas croire que je ne consulte pas dans l'occasion ceux qui ont de l'expérience, et que je n'aie pas assez de bon sens pour suivre le parti le plus sage; » mais ce

dernier scrupule avait vite passé et Joseph n'avait pas tardé à se former de son propre mérite une telle opinion qu'il écrivait à son frère : « Je trouve toutes les observations de Votre Majesté si justes que je les aurais toutes faites. » Arrivé à Madrid, il lui devint impossible de supporter aucune contradiction : « Que Votre Majesté, écrit-il à l'Empereur, me dise nettement quels sont mes rapports avec le général Savary. Est-ce moi ou lui qui a le droit de commander? Ce droit ne peut se partager.... Votre Majesté est dans l'erreur lorsqu'elle paraît penser que je ne suis pas en état d'entendre ses instructions, que je ne sais pas prendre le bon parti et le soutenir avec la fermeté convenable. A mon âge et dans ma position, je puis avoir des conseillers, mais non des maîtres en Espagne. »

Ce fut bien pis lorsque l'Empereur eut consenti que, du Gouvernement de Naples, le maréchal Jourdan vînt prendre le « commandement de l'armée française sous le titre de major général » du roi d'Espagne. Jourdan était un fin matois sous une apparence un peu grosse et lourde. Il voulait de l'argent et des honneurs ; à Naples il avait bien mieux manœuvré avec Joseph que contre les Siciliens, et, comme il savait à présent qu'il était question pour lui d'un duché de Fleurus, il ne devait rien négliger pour en obtenir l'investiture. Il n'ignorait pas que, pour se faire bien venir et se rendre agréable, il fallait approuver tout ce que disait le roi et se garder de réclamer contre ce qu'il décidait. Ce qui plaisait mieux

encore à Joseph, c'était qu'on le mît, pour le militaire, au moins au même rang que son frère. Si tôt donc que Joseph lui exposa un plan qu'il avait conçu, le maréchal se récria et déclara d'un ton d'oracle « que ce n'était pas la première fois qu'il s'était aperçu que le génie de la guerre était inné chez Sa Majesté, que la nature, en le douant de cette faculté, l'avait rendu plus capable de commander de grandes armées que des généraux qui avaient étudié leur art sur le champ de bataille et qui avaient acquis une grande expérience ». Dès lors, et bien que ce premier plan eût piteusement échoué, Joseph ne douta plus un instant de lui-même ; il en inventa un autre: « Ce plan, d'une hardiesse extrême, écrivait-il à l'Empereur, présente une foule de chances de succès ; il a obtenu la plus complète et la plus entière approbation de la part du maréchal Jourdan. Le maréchal ne cesse de s'étonner que j'aie pu le concevoir. » D'un autre, « qu'il n'avait été que trois minutes à dicter, » il écrit : « Ce plan, je l'ai senti en le concevant, est une véritable inspiration. »

L'Empereur n'y comprenait rien ; il multipliait les conseils, il dictait des observations raisonnées où, en quelques pages, il concentrait les principes les plus pratiques de l'art de la guerre : tout glissait ; Joseph ne retenait aucun avis et ne suivait aucune direction ; il accumulait les fautes avec l'imperturbable aplomb que lui donnaient son ignorance et sa vanité. Napoléon ne voulait point l'attaquer de front, le blesser au vif ; il le ménageait, il n'entrait point dans des colères, il

n'avait point de brutalités de langue. Bien qu'il eût donné à Joseph, comme celui-ci l'avait exigé, le commandement de tout et sur tous, c'était à la cantonnade qu'il jetait les reproches qui devaient s'adresser uniquement au chef : « L'armée, disait-il, paraît commandée, non par des généraux, mais par des inspecteurs des postes. » A propos des fameux plans, il écrivait : « Avec une armée composée toute d'hommes comme ceux de la Garde et commandée par le général le plus habile, Alexandre ou César, s'ils pouvaient faire de telles sottises, on ne pourrait répondre de rien, à plus forte raison dans les circonstances où est l'armée d'Espagne. » Mais, même ici, c'était l'état-major qui était visé, la critique contre Joseph n'était point directe, l'attaque n'avait rien de personnel. Quelqu'un, qu'il ne savait pas, avait soufflé ces belles imaginations à son frère, qui les avait prises à son compte ; mais, sans doute, Joseph n'y tenait pas et n'y attachait pas d'importance ; lui non plus : Seulement, comme cette ignorance pouvait avoir des conséquences, il revenait aux principes et chaque axiome qu'il posait tombait sur Joseph avec un bruit de soufflet : et c'était, à chaque fois, chez Joseph, rancœur plus grande et blessure plus envenimée : Pourquoi n'en saurait-il pas autant que Napoléon — puisqu'il était son frère — plus, puisqu'il était l'aîné? Pourquoi n'aurait-il pas, comme lui, le génie de la guerre, en admettant qu'il fallût là du génie, qu'il y fallût même de l'intelligence et que, dans ce métier, tout homme bien né qui s'y appliquât ne fût pas naturellement apte à en résoudre les enfantins problèmes.

Ce qui seul sauvait Joseph des conséquences de ses étonnantes combinaisons, c'est que personne ne lui obéissait. Le maréchal Moncey recevait, avec la plus extrême politesse, l'aide de camp porteur d'ordres, démontrait l'absurdité du mouvement indiqué et terminait en disant: « L'Empereur, monsieur, ne m'a pas confié un de ses plus beaux corps d'armée pour compromettre ainsi sa gloire et sa sûreté ; retournez auprès du roi, monsieur, faites-lui part de mon observation et dites-lui cependant que, s'il persiste, j'obéirai et je donnerai l'exemple que je dois donner, celui de la plus entière subordination. » Bessières assurait qu'il allait immédiatement obéir, que son devoir, et son cœur, et son respect y étaient engagés et, cela dit, il faisait à sa tête. Pour Ney, il répondait tout cru : « Cet ordre provient sans doute d'un homme qui n'entend rien à notre métier. L'Empereur m'a donné un corps d'armée pour vaincre et non pour capituler. Dites bien au roi que je ne suis pas venu ici pour jouer le rôle de Dupont. »

Ces leçons, de quel ton qu'elles fussent données, ces refus d'obéissance nets ou déguisés, n'étaient pas pour inspirer à Joseph une grande passion pour les généraux français ; mais faut-il penser que cette antipathie contribuât seule à le tourner contre la France même et contre les desseins de l'Empereur? Dès Madrid, dans les huit jours qu'il y avait passés, il avait, en plein conseil, laissé un de ses ministres lire « un mémoire dont le but était de faire ressortir tous les avantages qu'il y aurait pour l'Espagne à conclure

un traité d'alliance avec l'Angleterre, » et, comme un de ses anciens amis lui en faisait reproche : « En Espagne, avait-il répondu, je dois être Espagnol et prendre les intérêts de ce pays, même contre ceux de la France, lorsqu'ils sont en opposition avec les siens. » La discussion s'étant animée : « Tout ce que vous me dites là, s'était écrié Joseph, m'a été dit à satiété par l'ambassadeur de France ; il s'est même oublié jusqu'au point de me menacer du courroux de l'Empereur ; je suis, pour ainsi dire, sous sa tutelle. Cette position m'est insupportable et j'en sortirai le plus tôt possible. J'ai l'âme fière comme un Espagnol et les Espagnols me sauront gré de cette fierté. » Tels étaient les sentiments et tel le fond du cœur. Si le départ de Madrid et la déroute qui avait suivi avaient un moment changé sa façon de voir et retourné ses projets vers Naples, les renforts qui lui étaient arrivés, les corps d'armée dont il s'était vu entouré et qu'il commandait, la confiance en son génie militaire, le moindre succès qu'il s'attribuait, les conquêtes d'autre genre qui, s'offrant à lui, ne tardaient point à l'enserrer des mêmes liens où il avait été pris à Naples — mais autrement forts, car la femme était bien plus experte, âpre et rusée — l'avaient rejeté pres que tout de suite dans l'opinion que, si l'Espagne ne l'avait point acclamé dès qu'il avait paru, au moins était-il agréable et flatteur d'y être le roi, qu'elle valait la peine qu'on fît l'effort de la conquérir, et que si, pour une telle besogne, les armées françaises étaient nécessaires, un temps viendrait où l'on secouerait le

joug et où l'on se rendrait indépendant. « Les routes de la capitale de la France, avait-il dit, n'ont point été inconnues des Espagnols; il ne faudrait pas les obliger à se les rappeler. »

Dès lors, comment s'étonner que les amis anciens, hommes de bon conseil, de valeur et de poids, bien choisis la plupart et dont la collaboration avait donné quelque éclat au fugitif royaume de Naples, eussent été délibérément écartés : ils étaient Français et voulaient rester tels : Saliceti s'était attaché à Murat; Rœderer, averti qu'il ne pouvait être ministre, n'étant pas Espagnol et demandé comme ambassadeur de France, était trop avisé pour ne pas comprendre que, entre son devoir et son amitié, la place serait intenable ; Girardin, presque renvoyé à Bayonne, l'était tout à fait à Miranda parce qu'il avait déplu à la maîtresse du roi ; Fréville et Mathieu Dumas étaient expédiés sous prétexte de missions près de l'Empereur ; Maurice Mathieu et Saligny, tout neveux qu'ils étaient de la reine, étaient mis à l'écart, tenus en suspicion parce qu'ils n'approuvaient pas tout ce qui se faisait. Il restait, avec quelques Espagnols qui, peut-être de bonne foi, s'étaient dévoués au nouveau règne ou que l'intérêt y attachait, de rares Français du second ordre, qui, tout heureux d'approcher d'un roi, admiraient bouche bée tout ce qu'il disait, des militaires d'un grade et d'un esprit trop inférieurs pour se permettre une opinion, des complaisants et des besogneux.

Dès la première rencontre à Vittoria, le 5 novembre,

l'Empereur voit et s'étonne : « J'ai trouvé le roi tout changé, dit-il. Sa tête s'est perdue. Il est devenu tout à fait roi. Il veut qu'on le flatte. Il a de l'esprit et de l'attachement pour moi, je le sais ; mais, pourtant, il ne me pardonne pas de lui dire la vérité. Je lui ai dit qu'il n'est pas militaire, je le lui ai prouvé ; il n'a pu résister aux preuves et pourtant, au fond du cœur, il est blessé, il est affligé de ce que je lui dis. Jourdan lui donne de mauvais conseils. C'est lui qui lui a inspiré cette présomption... Le roi croit qu'on est général quand on s'avise de le vouloir ; il parle toujours de la charlatanerie du commandement. Sans doute, il y en a dans le commandement, mais il y a aussi des talents qui y sont nécessaires et qui manquent au roi : le coup d'œil, la décision. Le roi a beaucoup de pénétration dans l'esprit ; mais il a de l'indécision ; il a du courage, mais c'est du courage de résistance et non d'activité... Murat est une bête, mais il a un élan, une audace ! Il n'a fait que la guerre de toute sa vie — Murat est une bête, mais il est un héros. Et le roi ne sait pas les premières choses du métier ; il ne sait pas ce que c'est que des états de situation ! » Là-dessus, tout est dit. — Mais l'Empereur n'a vu encore que le général : à Burgos, il voit quelque peu du roi et c'est assez pour que le dissentiment soit aigu. Joseph a fait des représentations au sujet des licences que prenaient les soldats ; ses observations ayant été mal reçues, il s'est enfermé chez lui, s'est dit malade. Deux fois, l'Empereur l'est venu voir et, les deux fois, les explications ont été si

vives que Napoléon a dû se convaincre que Joseph ne cédera jamais son trône de bonne grâce et qu'il faut renoncer à la seule combinaison qui, pratiquement, mettrait fin à la guerre. Il paraît en prendre son parti, mais il laisse voir aussi qu'obligé de conquérir une seconde fois l'Espagne, il s'en tiendra seul maître, que les conventions antérieures sont anéanties, « toute autre autorité que la sienne devant cesser partout où se trouvent les Français, » et que c'est à lui de prendre, en son propre nom, les mesures qu'en Espagne, il jugera utiles à l'Empire. Joseph, de son côté, est convaincu que son frère lui doit de le mettre intégralement en possession du royaume qu'on lui a échangé contre celui de Naples et qu'ensuite ce sera à lui d'y faire ce qui lui conviendra. Il voudrait, même à l'armée, jouer le grand rôle, « être associé au commandement et à la gloire des événements militaires, » paraître en conquérant aux yeux des Espagnols. Or, si Napoléon est jaloux de son autorité comme empereur, combien plus comme général ! Il n'admet donc Joseph ni avec lui, ni près de lui. Il lui laisse comme escorte la Garde espagnole, d'ailleurs toute composée de Français, et lui donne pour mission de recevoir, en arrière de l'armée, les hommages qu'il dédaigne. Il prend soin de lui tracer jour par jour les mesures à prendre; il lui impose son itinéraire et compte ne l'appeler à Madrid que lorsqu'il y aura lui-même rendu, du droit qu'il tient de son épée, les décrets nécessaires pour mettre l'Espagne à la moderne. Il a sans doute pour objet « de prendre sur lui tout l'odieux

de la guerre et de laisser à son frère tous les avantages de la victoire, tout le plaisir de la douceur et de la clémence, » mais il veut bien, aussi et surtout, établir que c'est lui, l'empereur des Français, non Joseph, qui a conquis l'Espagne; que c'est par la France et pour la France que l'Espagne est conquise; que le roi doit y être Français, que l'Espagne même doit être française : « J'ai conquis l'Espagne, a-t-il dit; je l'ai conquise pour qu'elle soit française; il ne s'agit pas de recommencer Philippe V. » Dans sa réponse au Corregidor de Madrid il pose le dilemme : ou l'Espagne restera une nation avec Joseph, roi français, ou elle cessera d'exister comme nation : « Ce qui est au-dessus de mon pouvoir, dit-il, c'est de constituer les Espagnols en nation sous les ordres du roi s'ils continuent à être imbus des principes de scission et de haine envers la France que les partisans des Anglais et les ennemis du continent ont répandus au sein de l'Espagne... Aucune puissance ne peut exister sur le continent influencée par l'Angleterre; s'il en est qui le désirent, leur désir est insensé et produira tôt ou tard leur ruine. Il me serait facile, et j'y serais obligé, de gouverner l'Espagne en y établissant autant de vice-rois qu'il y a de provinces. Cependant, je ne me refuse pas à céder mes droits de conquête au roi, à l'établir dans Madrid lorsque les trente mille citoyens que renferme cette capitale auront manifesté leurs sentiments et leur fidélité; » alors seulement, a-t-il répété « je me dessaisirai du droit de conquête et je me ferai une

douce tâche de me conduire envers les Espagnols en ami fidèle. »

C'est là ce que Joseph ne peut pardonner. Malgré l'Empereur qui ne l'a point appelé et ne se soucie nullement de l'avoir si près, il est arrivé à Chamartin le 2 décembre, et, depuis lors, il y joue un sot rôle : ni roi dans le pays où il se dit souverain, ni soldat dans une armée qui se bat pour lui. Son nom n'a été prononcé ni dans la capitulation de Madrid, ni dans aucun des décrets qui l'ont suivie. Sans le consulter, l'Empereur a nommé gouverneur de Madrid le général Belliard, l'ancien chef d'état-major de Murat. Qu'est-il et que compte-t-il ? Quittant Chamartin où est le grand quartier général, il se retire au Pardo, boudant son frère, exaspéré contre lui, blâmant toutes les mesures prises, s'indignant des confiscations prononcées, de la dissolution du conseil de Castille, de l'abolition du tribunal de l'Inquisition, de la suppression des douanes provinciales, de l'exécution, en un mot, par la main militaire, des promesses de la constitution de Bayonne. « La honte couvre mon front devant mes prétendus sujets, écrit-il à l'Empereur le 8 décembre. Je supplie Votre Majesté de recevoir ma renonciation à tous les droits qu'elle m'avait donnés au trône d'Espagne. Je préférerai toujours l'honneur et la probité au pouvoir acheté si chèrement. »

C'est encore une fois l'Empereur qui cède : il vient au Pardo où il a, avec son frère, une explication très vive et, soit que, comme à l'ordinaire, il ne puisse

résister aux colères de Joseph et qu'il cède à cette faiblesse déférente que, de près, il finit presque toujours par lui marquer, soit qu'il estime n'avoir pas de meilleur instrument à mettre en jeu au moment où il va prendre le commandement de l'armée pour pousser les Anglais, il passe condamnation; il rétablit Joseph dans ses droits du gouvernement, il lui confère, avec le titre de lieutenant, le commandement direct sur les corps d'armée de Lefebvre et de Victor. Pourtant, Joseph ne rentre pas encore à Madrid; il n'y veut revenir que sur une victoire de sa façon, une victoire qu'il aura commandée et qui n'appartiendra qu'à lui. Il quitte le Pardo, vient à Aranjuez, y passe quelques revues ; d'Aranjuez il va s'installer à la Florida et ce n'est qu'après le combat d'Uclès, où Victor a battu le duc de l'Infantado, lui a pris deux mille hommes et quelques drapeaux, que, désormais assuré de sa gloire, il se détermine à faire son entrée. D'abord, pour le cortège, il recompose sa maison, car, de tous les Grands qui lui ont juré fidélité à Bayonne, pas un ne reste : il en trouve pour les remplacer et tous ne se font pas payer aussi chèrement que le marquis de Monte-Hermoso, bien qu'il y ait là le duc de Frias, le prince de Masserano et le duc de Campo-Alanje. Le 22 janvier 1809, le roi monte à cheval : il est en grand uniforme espagnol et porte au chapeau la cocarde rouge qu'il avait, à Vittoria, lorsqu'il repensait à Naples, remplacée par la tricolore. Il s'en vient descendre à l'église San-Isidoro où il prononce un

discours : « L'unité de notre sainte religion, l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire et la liberté de ses citoyens sont les conditions du serment que j'ai prêté en recevant ma couronne : elle ne s'avilira pas entre mes mains ! » N'est-ce pas affirmer une fois de plus qu'il tient sa couronne des Cortès de Bayonne et que tout ce qui s'est passé dans l'intervalle est non avenu ; n'est-ce pas contredire tout ce qu'a déclaré l'Empereur et lui dénier tout droit d'intervention, mettre en pleine opposition les deux autorités et les deux paroles ? Au reste, on va voir et entendre bien mieux.

Joseph a obtenu que Jourdan, maréchal d'Empire, prît la cocarde rouge, sans même en demander la permission à l'Empereur ; il impose cette cocarde à tous les officiers français de sa maison, à tous ses aides de camp français, à toute sa garde française. Il prétend qu'autour de lui tout soit espagnol, et comme la matière manque, il se fait des sujets avec des Français. Il crée un Ordre royal d'Espagne[1] et ne le donne qu'à des Espagnols ou à des Français renégats, à ceux-là seuls qui s'engagent à ne point demander à l'Empereur la permission de le porter. Il a interdit aux officiers français, de sa maison militaire, de

[1] Étoile rouge surmontée de la couronne, avec, au centre, le Lion de Léon avec la devise : *Virtute et fide* et au revers la Tour de Castille avec l'inscription : *Joseph Napoleo, Hispaniarum et Indiarum rex instituit*, ruban rouge. L'Ordre institué le 20 octobre 1808, comme *Ordre militaire d'Espagne*, devient, par décret du 18 septembre 1809, *Ordre royal d'Espagne* avec 50 grands cordons, 200 commandeurs et 2,000 chevaliers ; — pension de mille réaux aux chevaliers, de 30,000 aux commandeurs.

paraître à l'attaque de Madrid par les troupes françaises; il interdit de même à ses aides de camp, envoyés à l'armée de Soult, de porter les armes et d'être autrement que comme spectateurs. Par une étrange fiction, il sépare les Français en deux camps : l'un, qui, étant sous ses ordres, a été par lui baptisé Espagnol et a reçu l'autorisation nécessaire pour combattre les révoltés; l'autre, avec lequel lui et ses amis n'ont rien à démêler, qui, restant sous le commandement immédiat de l'Empereur et de ses maréchaux, remporte à la cantonnade de victoires qu'il lui plaît d'ignorer, mais dont il profite. La grandeur d'être Roi Catholique lui a tourné la tête : « Lorsque j'étais roi de Naples, dit-il, ma position n'était pas la même : Elle a changé totalement depuis mon avènement au trône d'Espagne... La majesté, en Espagne, pour briller de tout son éclat, doit être tout espagnole... A Naples, je pouvais sans inconvénient avoir l'air d'être dans la dépendance; mais ici, je dois être indépendant ou du moins persuader que je le suis... La fierté castillane ne peut consentir à dépendre de l'Empereur ; les Espagnols ne sont pas gens à supporter la dépendance et, si j'y consentais un instant, je ne parviendrais jamais à gagner l'affection des Espagnols. »

L'Empereur s'est arrêté à Benavente, aux écoutes. Il n'ose se lancer à la poursuite de l'armée anglaise, s'enfoncer après elle dans l'Espagne et le Portugal : il charge Soult de la poursuivre « et de l'exterminer ». Lui-même revient à Valladolid. « Les affaires

d'Espagne sont finies; » au moins veut-il le croire et l'écrit-il. Le 17 janvier, il prend son parti. Les nouvelles d'Autriche sont décidément inquiétantes. Bride abattue, fouaillant d'un gros fouet de postillon, le cheval qui, devant, sert d'entraîneur au sien, il franchit, en quarante-cinq heures, la distance de Valladolid à Bayonne. Le 23, il est aux Tuileries. Il a trois mois devant lui, c'est assez. De Valladolid, la veille du départ, il écrivait à Jérôme : « L'empereur d'Autriche, s'il fait le moindre mouvement hostile, aura bientôt cessé de régner. » Il le croit, mais il ignore l'étrange répercussion qu'ont eues, sur les gouvernements et les nations, ces affaires d'Espagne; c'est une guerre à l'espagnole que l'Autriche va lui faire en Allemagne; elle appellera les peuples à l'aide des soldats; elle prêchera l'indépendance; elle sèmera l'esprit de patriotisme et de rébellion. Ses armées sont nombreuses et belles, mais, d'abord, sur elles soufflera l'Esprit. Et si Napoléon, après un temps où il n'aura à ses ordres, pour combattre et vaincre, que les soldats de la Confédération, 121 400 hommes, parvient enfin, par un effort de son génie, à grouper autour de lui Lannes, Davout, Masséna, Bessières, Lefebvre, Vandamme, Bernadotte, il lui manquera, pour les complètes victoires, les vieux soldats qui meurent, en Espagne, inutiles et invengés; il lui manquera Ney, Victor, Soult, ses têtes de bélier, il lui manquera Murat, le piqueur de sa meute. En Espagne, ses armées abandonnées se débiliteront, rongées par la misère, l'ennui, la nostalgie, par la continuité des

périls sans éclat et des hauts faits sans récompense. L'ambition d'un chef tel que Soult qui, à l'exemple de Murat prétend être roi, engendrera, conséquence fatale, l'indiscipline des subordonnés, leur mécontentement, peut-être leurs complots. Au moment même où Soult se fera acclamer par les Portugais et les recevra au baise-mains, des officiers entreront en conspiration avec l'ennemi : peut-être seront-ils — ceux qu'on prendra — seulement les porte-paroles de généraux et de colonels; peut-être, sans un étrange hasard, eût-on vu, sur les côtes de France, apparaître, ramenée sur des navires anglais, une armée française révoltée contre l'Empereur, et cela à l'heure même où l'archiduc Charles tenait sous Vienne la fortune indécise et où une armée anglaise débarquait à Walcheren !

XXIV

LA CRISE DE 1809

(Janvier 1808 — Octobre 1809)

La crise de 1809. — L'armée française. — L'armée autrichienne.

JÉRÔME. — Le gouvernement de la Westphalie en 1808. — Finances. — Départ des Français. — Les favoris. — Les dépenses. — Projet d'Ordre westphalien. — Voyages aux eaux. — L'armée. — Soldats français et westphaliens. — Germanisation du roi. — Baylen. — Appel de troupes. — Voyage d'Erfurt. — Courte entente. — Largesses de Jérôme. — Ses dettes. — Son ton et son bon plaisir. — Jérôme commandant de la Grande réserve. — Incursion de de Catt. — Voyage à Brunswick. — Guerre avec l'Autriche. — Insurrection de Dörnberg. — Affaire de Schill. — Fêtes à Cassel. — Cassel, le point le plus important de l'Empire. — Incursion du duc de Brunswick. — La campagne de Jérôme. — Retour à Cassel. — Lettres de l'Empereur. — Le duc de Brunswick en Westphalie. — Jérôme destitué du commandement. — Prodigalités. — Établissement d'une ligne de douanes françaises. — Querelles et ripostes. — Presque l'état de guerre.

LOUIS. — Instabilité. — Louis Hollandais. — Querelles avec Hortense. — Naissance de Charles-Louis-Napoléon. — Doutes sur la paternité. — Intervention de l'Empereur. — Louis réclame son fils aîné. — Hortense le refuse — Louis et la conspiration. — Entente relative. — Mesures prises par Louis. — La Rochefoucauld. — Il propose l'annexion du Brabant, — puis, de la Hollande entière. — Louis demande son rappel. — Sentiments de Louis pour son frère, en

Espagne. — Le grand-duché de Berg. — Le fils aîné de Louis lui est enlevé. — Guerre d'Autriche. — Avertissements de Louis. — La descente anglaise. — Efforts de Louis. — Injustices de l'Empereur. — Réquisitoire. — Intention arrêtée d'annexer la Hollande. — Existence de Louis. — Situation en octobre 1809.

JOSEPH. — L'Empereur lui a laissé le commandement de l'armée. — Opinion de l'armée sur Joseph. — Les victoires. — Les flatteurs. — Ordres et contre-ordres. — Ce qu'est l'Armée d'Espagne. — Les désertions. — Les *grandes compagnies*. — Rôle de Jourdan. — Ses bulletins de victoire. — Il est remplacé par Soult. — Position de Joseph comme roi. — Il veut régner. — Il ne veut pas revenir. — L'Empereur ne veut pas qu'il revienne. — Situation sans issue.

MURAT. — Les retards. — Son entrée à Naples. — Situation du royaume. — Joseph a tout emporté. — Querelles de Murat avec les hommes de Joseph. — Les Napolitains. — Réaction contre le système de Joseph. — Prise de Capri. — Colères de l'Empereur. — Ses reproches. — Causes réelles. — La conspiration. — Réconciliation. — Murat chargé de l'exécution des projets sur Rome. — Descente anglaise. — Attitude de Murat. — Reprise de l'affaire de Rome. — Satisfaction de Napoléon.

EUGÈNE. — Son gouvernement en Italie. — Guerre avec l'Autriche. — L'Armée d'Italie. — Jonction avec la Grande armée. — Raab. — Vie à Vienne. — Opinion sur Eugène.

L'effort, dans la campagne de 1809, est immense, peut-être plus grand qu'en aucune autre, plus méritoire à coup sûr, car les éléments que l'Empereur a en mains sont médiocres et ceux que l'ennemi lui oppose diffèrent singulièrement, par le commandement, l'instruction, l'esprit militaire, de ceux qu'il a mis en ligne jusque-là. L'armée du camp de Boulogne, déjà diminuée par Ulm et Austerlitz, si éprouvée

dans les campagnes de Pologne, décimée à Eylau, épuisée par ses marches à travers l'Europe, achève de mourir en Espagne. C'est une armée neuve qu'il a fallu créer. Les conscrits des classes 1808 et 1809 y sont les soldats anciens. Sur la classe 1810, il a été appelé, le 1er janvier 1809, 80 000 hommes ; il en a été appelé 20 000 sur chacune des classes antérieures de 1806 à 1809, ce qui donne encore 80 000 hommes ; mais les classes antérieures à 1806 ont été définitivement libérées. Sauf les exceptions des soldats de métier, c'est donc une armée de trois ans, peu instruite, nullement manœuvrière, médiocrement habillée, et dépourvue de traditions militaires. Beaucoup de conscrits sont partis par force ; ceux des anciennes classes qui se croyaient libérés, sont mécontents ; les autres, garçons de dix-huit ans, rempliront les hôpitaux. Sur le papier, l'Empereur réunit en Allemagne trois cent mille combattants, dont, cent mille auxiliaires allemands auxquels il va apprendre à vaincre ; en Italie, cent mille, dont vingt mille Italiens. Mais la proportion de soldats anciens n'est sérieuse que dans la cavalerie et l'artillerie ; dans l'infanterie, des régiments entiers sont composés de recrues.

L'Autriche a trois cent mille hommes de troupes actives que, depuis trois pleines années, l'Archiduc Charles organise et dresse ; elle a deux cent mille hommes de réserve ; elle a l'Insurrection Hongroise ; elle a le Tyrol soulevé ; elle a l'Allemagne du Nord tout entière qui frémit et veut marcher, et même dans le

centre et dans le sud, les peuples, malgré les rois, sont plus près d'elle qu'ils combattent que de la France pour qui ils se battent. Ce sont là des forces de révolution, mais c'est à la révolution que l'Autriche en appelle contre l'homme de la Révolution; et — renversement étrange des rôles, — Napoléon, par suite de l'alliance mensongère de Tilsit et d'Erfurt, est contraint de ne point mettre en mouvement les seuls éléments de révolution qui lui puissent servir d'appuis dans l'Europe orientale.

C'est en Westphalie que l'Autriche trouve le terrain le mieux préparé et c'est là que les effets de ses excitations se font d'abord le plus vivement sentir.

Jérôme a religieusement suivi, durant l'année 1808, le mode d'administration qu'il avait inauguré à son avènement. Il devait à la France, pour le compte de son royaume, vingt millions de contributions de guerre arriérées — exactement 20 047 666 francs 24 centimes. Il a bien demandé aux États de voter un emprunt du même chiffre, et il l'a obtenu, mais vainement a-t-il cherché des prêteurs en Hollande ; personne n'a voulu s'engager sur le crédit du royaume, et la France attend toujours. En son nom personnel, le roi a emprunté, à Paris, à la Caisse d'amortissement, 1 800 000 francs. A la première échéance, le ministre des Finances de Westphalie a renvoyé le directeur de la Caisse au Trésorier de la Couronne — non de Westphalie, mais de France — pour s'en faire payer, Béranger a rendu compte à l'Empereur qui.

en marge du rapport, a écrit : « Renvoyé au roi de Westphalie pour se faire rendre compte pourquoi son ministre se moque ainsi de ses engagements et tire sur une caisse qui n'est pas, j'espère, à ses ordres. » A cela, Jérôme a répondu qu'il ne demandait sans doute qu'à payer, mais qu'il ne pouvait le faire à Paris parce qu'il n'avait que du billon et qu'il perdrait au change ; que, d'ailleurs, moyennant un nouveau terme, tout s'arrangerait. L'Empereur s'est refusé de souscrire à la « ridicule » proposition. « La Caisse d'amortissement, a-t-il écrit à Daru, perdrait, par le change, 20 p. 100 et ne peut consentir à cet arrangement. Les affaires se font comme doivent se faire des affaires et on ne peut pas en proposer une où il n'y ait à perdre pour aucune partie. » Convaincu que le roi va payer, il ne s'en inquiète plus ; Jérôme pas davantage. C'était en janvier 1808 qu'il avait parlé de payer en billon à Cassel ; en juillet, il n'a encore rien versé. « Vous devez à la Caisse d'amortissement deux millions, lui écrit alors l'Empereur. Vous avez laissé protester vos billets, ce n'est pas d'un homme d'honneur. Je ne souffre pas qu'on me manque. Vendez vos diamants, votre vaisselle, ne faites pas de folles dépenses qui vous rendent la risée de l'Europe et finiront par exciter l'indignation de vos peuples. Vendez vos meubles, vos chevaux, vos bijoux et payez vos dettes ; l'honneur passe avant tout. Vous avez mauvaise grâce de ne pas payer vos dettes lorsque l'on voit les présents que vous faites et ce luxe inconnu chez vous, qui révolte

vos peuples. Vous êtes jeune, léger et ne tenez aucun compte de l'argent, surtout dans un temps où vos peuples souffrent par suite de la guerre. » La leçon est rude et, à la réponse de Jérôme, on pourrait croire qu'il l'a sentie : « Que puis-je répondre, Sire, à Votre Majesté, alors qu'elle dit que ce que je fais n'est pas d'un homme d'honneur. Sans doute, dans ce cas, je suis bien malheureux, car je ne puis mourir après l'avoir lu. Si je n'ai pas payé les 1 800 000 francs que je dois à la Caisse d'amortissement, c'est que je ne les avais pas et que je ne pensais pas que l'intention de Votre Majesté était que je payasse des intérêts ruineux pour m'acquitter envers elle ; mais, Sire, je viens d'ordonner qu'un emprunt égal à cette somme fût fait de suite, n'importe à quel taux, et, avant trois mois, mes billets seront retirés. Sire, je suis de votre sang et jamais je ne me suis écarté de la route que Votre Majesté m'a tracée et, dans les circonstances difficiles, elle trouvera en moi un frère prêt à lui tout sacrifier. » Le mouvement est bon : Jérôme emprunte en effet à des Juifs; il fait à la Caisse deux payements de 150 000 francs chacun ; mais s'arrête là, et l'argent destiné à payer le surplus de la dette, passe ailleurs.

Cet *ailleurs*, l'Empereur ne fait qu'en entendre raconter les merveilles par les Français qui ont traversé la Westphalie et bien plus encore par ceux qui, par quelque hasard, se sont trouvés engagés au service de Jérôme et se hâtent de le quitter : tels Beugnot qui a eu les finances, La Jariette qui a la police,

Lefebvre-Desnoëttes bien qu'il fût grand écuyer, Eblé qui a commandé à Magdebourg, Rivaud qui était à Brunswick, Martial Daru à la fois intendant de la Garde et chargé d'administrer le duché. La plupart sont partis de leurs postes par congé, mais sans esprit de retour, et vainement Jérôme les rappelle-t-il, vainement prétend-il les contraindre à le servir. Ainsi, à propos de Beugnot, il écrit à l'Empereur, le 30 mars : « Le conseiller d'État Beugnot m'a demandé un congé pour Paris. Je le lui accorde en limitant son voyage au 20 avril. J'attendrai même son retour pour un voyage que je dois faire dans mes États. Je prie donc Votre Majesté d'exiger du sieur Beugnot qu'il soit exact pour le temps que je lui ai indiqué. Sa présence m'est indispensable ici pour qu'il achève ce qu'il a commencé et surtout qu'il prépare la loi des finances qui sera présentée à la première session des États... Je n'exige pas de serment du sieur Beugnot... Je le laisserai repartir quand la machine sera montée. » Vis-à-vis d'un de ses conseillers d'État, commandant de la Légion, l'Empereur eût employé des formes moins impératives : aussi, lorsque le *sieur* Beugnot eut, dans une lettre d'une délicieuse ironie, remercié le roi de ses bontés, l'Empereur le trouva-t-il fort bon pour le réintégrer au Conseil, puis, presque tout de suite, pour lui confier l'administration du grand-duché de Berg. Avec Lefebvre-Desnoëttes, qui va droit son chemin et qui, rappelé en France pour y recevoir le commandement des Chasseurs à cheval de la Garde n'a pas un instant hésité à

quitter sa charge de grand écuyer, la querelle tourne vite à l'aigre : d'abord Jérôme écrit à l'Empereur : « Je suis vivement peiné que Votre Majesté ait nommé mon grand écuyer à un autre emploi sans m'avoir fait connaître ses intentions; » et puis, ce sont toutes sortes de taquineries, au sujet de la dotation que l'Empereur a donnée à Lefebvre en Westphalie et dont on ne veut pas le mettre en possession, au sujet de Rolier, beau-père de Lefebvre, intendant de Madame mère et chargé par Jérôme de ses mouvements de fonds à Paris : cela finit par une destitution, dont Rolier a tout sujet de se réjouir.

On pense bien qu'interrogés, Lefebvre avec sa franchise militaire, Beugnot avec le trait et l'esprit dont il pétille, ne manquent point de raconter ce qu'ils ont vu à Cassel. C'est d'abord le recrutement de ce corps diplomatique que Jérôme envoie en brillante représentation dans toutes les cours, engageant pour ce faire des hommes *bien nés* en Autriche, en Wurtemberg, en Prusse, en Saxe, se dépouillant même de ses chambellans français pour en faire des ministres westphaliens. A la vérité, ce ne sont pas ceux auxquels il tient et qui, bien plus encore, tiennent à lui, car ils savent ce qu'ils perdraient à s'éloigner. La fortune qu'il fait à ses amis du premier degré est telle ! Voici Morio, que l'Empereur a mis aux arrêts et si mal traité : il épouse, le 17 avril 1808, M^lle^ Lecamus, sœur du comte de Furstenstein : c'est le roi qui dote la mariée et qui donne le repas de noces. Morio est son ministre de la Guerre ; il le nomme par

surcroît son chef d'état-major pour les troupes françaises, en sorte que ce colonel du génie français aura sous ses ordres des généraux de division français. Il est vrai que tout à l'heure, le roi lui ôtera le portefeuille de la Guerre « pour avoir pris, à son insu, le titre de capitaine général de la Garde, avoir donné des ordres comme tel, l'avoir fait manœuvrer et l'avoir même fait commander par un général en retraite » ; en échange, il lui donnera l'ambassade de Naples ; mais Morio n'y partira point, il sera grand écuyer ; puis, il recevra le commandement du contingent westphalien envoyé en Espagne ; il le quittera sous prétexte de maladie, et fera alors la sottise de se présenter aux yeux de l'Empereur; mais, même après cette terrible scène à Compiègne où Napoléon, devant toute la Cour, lui arrache ses épaulettes et le traite de lâche, Morio, grand écuyer, général de division westphalien, grand-croix des ordres napoléonides, sera encore, par Jérôme, fait colonel général des Chasseurs et comte de Marienborn, avec château et dotation. D'Albignac qui, émigré, a servi à l'Armée des Princes comme aide de camp de son oncle, le comte de Montboissier, commandant les Compagnies rouges; qui, entré aux Gendarmes d'ordonnance, y a atteint le grade de maréchal des logis-chef, est, en Westphalie, en moins de trois ans, lieutenant-colonel, conseiller d'État, colonel, commandeur de l'Ordre de Hollande, aide de camp du roi, général de brigade, grand écuyer, ministre de la Guerre, comte de Ried, avec fief, château et dotation : il est vrai que le jour où, nanti, il

parlera d'ordre à rétablir, il sera brutalement renvoyé et se trouvera trop heureux de rentrer adjudant-commandant au service de France; Ducoudras, que Jérôme a pris chef de bataillon, est, en un an, lieutenant-colonel, colonel, général de brigade, aide de camp général du roi, colonel des Grenadiers à pied, comte de Bernterode; même fortune à Girard, à Wolff, à Bœmer, à Gauthier; et qu'est-ce près des grâces faites aux intimes : à Lecamus, à Meyronnet, à Salha, à Rewbell, à Laflèche, à Marinville : de l'argent à poignées, des titres, des terres, des grands cordons, même des épouses, et de la plus haute noblesse d'Allemagne!

Par tous les côtés, l'argent file : il faut à Sa Majesté un manteau royal dont l'hermine seule coûte 13 600 francs; il lui faut des portraits équestres que peindra M. Gros et où elle sera représentée avec tous les attributs de la souveraineté; il lui faut un palais des États que construit son premier architecte, M. Grandjean de Montigny et où la splendeur du trône, le luxe des broderies, la richesse des décorations n'est égalée que par la coquetterie du salon du roi; il lui faut l'entier remaniement des jardins de Napoléonshöhe, l'appropriation des palais, le remaniement des fabriques, l'aménagement des grandes eaux; et l'hermitage de Platon, et l'hermitage de Paul, et l'hermitage de Socrate, et le temple d'Apollon, et le tombeau de Virgile; il y aura de tout : un burg féodal, une métairie, un théâtre, une hôtellerie, des temples, des aqueducs, des grottes, quatre, cinq, six pavillons,

des hameaux comme à Trianon, des pagodes comme à Chanteloup, des jets d'eau comme à Versailles, des Champs-Elysées comme à Paris. Lorsque le roi parcourt ses États, c'est un cérémonial fastueux, le grand couvert des rois de France et tous les meubles nécessaires suivant la Cour. Point d'argent pour payer la Caisse d'amortissement, mais 200 000 francs offerts tout de suite à Lucien avec le revenu de la prévôté de Magdebourg qui passe 100 000 francs par an; 200 000 francs de rente offerts à Élisa Patterson avec la principauté de Smalkalden. La princesse de Ponte-Corvo vient-elle à Cassel? Quatre jours de fête, bals et illuminations au parc de Napoléonshöhe. Les États sont-ils assemblés? Fêtes sans fin pour qu'ils ouvrent leur bourse, dîners chez le grand maréchal, spectacles et jeu des grandes eaux. Est-il possible qu'on soit roi et qu'on n'ait à donner pour décorations que des clefs de chambellan et des médaillons d'honneur! Vite, un Ordre : rien ne sera plus agréable aux Allemands qui ont dû quitter leurs cordons. D'ailleurs qu'en coûtera-t-il? A peine 300 000 francs que fournira amplement l'abbaye de Quedlimbourg. Pour cela, on aura dix grandes commanderies à 10 000 francs, vingt petites à 5 000, 200 francs de pension pour chaque décoré et encore, pour les soldats, des médailles d'or à 150 francs et d'argent à 100 francs. On aura un ruban bleu foncé auquel, par une couronne aquilée, pendra une étoile à huit pointes, les quatre grandes à deux rayons d'émail blanc, les quatre petites à un rayon d'émail bleu et, au centre, dans un cercle bleu,

sera inscrit, sur un fond blanc, un aigle bleu. Cela sera beau; mais, ici, il faut l'avis de l'Empereur, qui refuse, d'abord à cause des 300 000 francs, puis pour l'air de ressemblance avec la Légion. D'autorisation, on n'a que faire pour aller prendre les eaux, et le ménage royal en a besoin. La reine, qui rêve d'être mère, ira aux eaux de Liebenzell en Wurtemberg et, comme la maison des bains est en ruines, elle logera au château de Teinach : toute petite suite, à peine dix-sept personnes : la grande maîtresse, deux dames, le chevalier d'honneur, le premier médecin, le secrétaire particulier, quatre femmes de chambre, un valet de chambre, quatre valets de pied et deux coureurs. Aussi, est-on incognito et la reine se nomme la comtesse de Manstein. Seuls, les présents qu'elle fait sont royaux, impériaux même; car le roi de Wurtemberg qui a tout fourni pour la maison se fâche qu'on gâte ses gens. A Stuttgard, au retour, il faut des cadeaux à toute la famille royale, et pour protéger les arts, la reine commande quelques bas-reliefs au sculpteur Scheffauer, son buste à Dannecker, des tableaux à d'autres, et comble d'argent les musiciens de la Cour. Durant ce temps, le roi soigne ses rhumatismes aux eaux de Neudorf : pour y aller, il a été obligé de traverser la principauté de Pyrmont et une partie de Hanovre; aussi est-il, lui aussi, incognito sous le nom de comte de Mansfeld : il y célèbre fort galamment la Saint-Napoléon, car, quoique le village, avec ses sept cents âmes, n'offre guère de ressources, il y a salves d'artillerie avec des canons amenés de

dix lieues, secours aux indigents, grâces, dots, mariages, jeux, courses, spectacles publics, danses, loteries gratuites, illuminations, feu d'artifice, bals et soupers, et, tandis que sur la place le populaire danse, boit et mange, au château qu'on a mis tout à neuf pour le voyage, la Cour fait de même — car la Cour a suivi le roi qui mène après lui bien plus de dames que la reine. Le ménage royal se retrouve à Cassel où, pour l'arrivée de Catherine, Jérôme a ménagé des surprises, car, tout infidèle qu'il est, il reste galant et il s'entend à merveille à donner et à recevoir des fêtes. On le voit bien quand il fait le voyage de Paderborn et d'Osnabrück.

Ce serait assez, cette folie de dépenses, pour expliquer les colères de l'Empereur ; mais il y a pis ; ce sont les querelles à propos de l'armée. D'abord, il lui est revenu que, dans les hôpitaux westphaliens, ses soldats sont mal soignés ; tant bien que mal, Jérôme se justifie. Mais voici que, sans consulter personne, pour bien établir qu'il est maître dans ses États, Jérôme ordonne, en sa qualité de général en chef des troupes françaises, que, désormais, à grade égal, les Westphaliens commanderont les Français : « J'attends la réponse du roi, écrit l'Empereur, pour savoir le parti que je dois prendre pour maintenir la dignité due à mes troupes et à mes officiers. » La justification est malaisée, Jérôme la tente pourtant : « Votre Majesté observera, écrit-il, qu'il ne peut y avoir deux personnes qui donnent en même temps des ordres dans un État et que si les autorités françaises

doivent y commander, je ne puis plus dès lors y rester... » Puis, tournant court, il reprend ses habituelles protestations : « Comment Votre Majesté peut-elle avoir plus de confiance dans les rapports qui lui sont faits par des subalternes que dans ceux que je lui adresse moi-même! Je ne sais pourquoi, Sire, on cherche ainsi à indisposer Votre Majesté contre moi, comme si l'on pouvait lui faire oublier que personne ne lui est plus étroitement lié d'affection et d'intérêt que moi-même. » La déclaration serait touchante si Jérôme, de parti pris, n'omettait de rendre compte des rixes entre Westphaliens et Français et si, juste à ce moment, pour être assuré qu'aucun rapport n'arrivera à l'Empereur, il ne nommait Morio son chef d'état-major pour l'armée française.

Il faut avouer que la situation est embarrassante. Les Français portent beau et se considèrent en pays conquis ; les Hessois et les Brunswickois, race militaire, supportent mal d'être traités en vaincus. Ils gardent la rancune, moins de leurs défaites militaires, que des châtiments de Lagrange. L'avènement du roi n'a rien changé aux habitudes prises : exactions chez les bourgeois, batteries chez les paysans, coups de fusil tirés aux postillons, douaniers insultant qui passe; puis, des corps de garde westphaliens forcés par des gendarmes français, des factionnaires désarmés, des combats où le sang coule. Qui a raison? — Les Français, dit l'Empereur ; les Westphaliens dit Jérôme, et peut-être, en fait, est-ce Jérôme qui a raison, mais, en droit — en droit de conquête — l'Empereur.

Il voit des Français assassinés et, « si Jérôme lève ainsi des troupes pour assassiner des Français, nous aurons fait là une belle emplette » ; il voit des « insurrections populaires qui sont une suite du mécontentement qu'on l'assure exister dans la Westphalie et dans d'autres pays d'Allemagne » ; il est inquiet, car, quoiqu'il eût dit — et combien de lettres n'a-t-il pas écrites? — la Garde westphalienne est uniquement composée de Westphaliens, anciens soldats de Hesse ou de Brunswick ; les quatre corps — Gardes, Grenadiers, Chasseurs, Chevau-légers, — ont seulement chacun, pour chef nominal, un Français, colonel général, grand officier de la Couronne, mais effectivement, ils sont commandés par des officiers indigènes, ils ont gardé leur formation, leur discipline et leurs manœuvres allemandes. Pour obtenir de l'argent et se faire bien venir des États, Jérôme germanise son gouvernement comme il a germanisé son armée : il met aux Finances un Allemand, le baron de Bulow, à l'Intérieur un Allemand, M. de Wolfradt, il nomme président de la section de la Guerre au Conseil d'État, un Prussien, le général comte de Schulenbourg ; il a pour grand chambellan un Wurtembergeois le comte de Waldbourg-Truchsess. Pour remplacer ses chambellans d'Esterno et Bigot de Villandry nommés à des postes diplomatiques, il prend une dizaine d'Allemands de ses États ou d'ailleurs ; car il en recrute partout. Dans les ministères, les ministres allemands ramènent à leur suite les employés allemands ; les quelques Français restés et qui font marcher la machine à la française,

s'en fâchent. Antagonisme déclaré. — Il est vrai que les États votent l'emprunt de vingt millions ; mais la belle avance, puisque l'emprunt ne trouve pas preneur !

La querelle, qui manquait tourner tout à fait à l'aigre, s'apaise soudain. L'Empereur, après Baylen, n'est plus à discuter si Jérôme gouverne bien ou mal, si même les Français sont bien ou mal traités en Westphalie et si les finances y périclitent. Il faut aller au plus pressé : vu les armements de l'Autriche, il faut que le roi de Westphalie complète son contingent fédératif ; vu les difficultés en Espagne, il faut qu'il fournisse cinq cents chevaux et un millier de fantassins. Courrier par courrier, Jérôme répond qu'il complète à cinq cents chevaux le 1er Chevau-légers en mettant à pied deux cents chevau-légers de la Garde, qu'il complète à mille hommes le 3e d'infanterie et que tout va partir : la lettre de l'Empereur est du 17 août ; le 12 septembre, les Chevau-légers sont en route, et tout le regret du roi est de ne les pas accompagner : « Je ferai la guerre en n'importe quelle qualité, écrit-il à l'Empereur, mon bonheur sera de partager les dangers de Votre Majesté et de lui donner des preuves non équivoques de mon attachement et de ma tendresse... J'avoue que je serais bien malheureux si je voyais partir Votre Majesté pour l'Espagne sans qu'aucun de ses frères fût auprès d'elle ! Qui, plus que moi, peut mettre son bonheur à la soigner et lui être agréable ! Nourri et élevé par Votre Majesté, mon existence doit lui être entièrement

consacrée, surtout dans les moments où il y a du danger et mon bonheur sera complet si je parviens à lui être de quelque utilité réelle. » Ce joli mouvement, spontané comme tout ce qui vient de Jérôme, bien comme mal, ce mouvement de tendresse et de courage qui sied à ses vingt-quatre ans et prouve qu'en lui, malgré toutes les gâteries de la fortune et les corruptions de l'entourage, vibre à l'occasion la corde généreuse, va droit au cœur de l'Empereur ; mais Napoléon est avare de ses paroles : la première marque de sa bienveillance qu'il donne à Jérôme, c'est, lors du voyage d'Erfurt, de lui demander les équipages dont il se servira à l'entrevue. Jérôme vient au passage l'attendre à Philipstadt, dans le château de son aide de camp le prince de Hesse, où il espère bien que l'Empereur s'arrêtera. Catherine, peu rassurée encore, n'a osé venir, mais elle écrit : « Les bontés que vous m'avez témoignées à Paris me rendent cette fois un peu égoïste contre mon ordinaire ; je ne jouis pas du plaisir du roi puisque je ne puis partager avec lui celui de vous recevoir sur nos frontières ; » bref, de Vach où il a rejoint son frère, Jérôme rapporte une double invitation pour les fêtes d'Erfurt. Aussitôt, branle-bas à la Cour, tout mis en jeu, toilettes, diamants, uniformes, équipages. A l'arrivée, Catherine — si proche d'Alexandre, par suite précieuse — est reçue à miracle. Le jour de la grande chasse de Weimar, Jérôme est indisposé, mais Catherine doit venir quand même, assister à tout, entre son beau-frère et son cousin germain. Sa présence donne

une apparence de famille, un air d'intimité auquel Napoléon est sensible.

Aussi, tout le monde se trouve bien du voyage : le roi obtient de notables adoucissements à la contribution de guerre et la facilité d'espacer les paiements sur quarante mois ; le ministre des Finances et le grand maître des Cérémonies reçoivent le grand aigle de la Légion ; chacun des grands officiers a une boîte à portrait de 3 500 francs ; les piqueurs et les palfreniers ont 6 000 francs de pourboire. Tout serait au mieux sans la dépense qu'ont entraînée les fêtes : La liste civile est en tel désarroi que, par ordre de Jérôme, la Caisse d'amortissement de Cassel est ouverte et doit fournir 150 000 francs : or, cette caisse est uniquement destinée à recevoir le produit de l'emprunt forcé destiné à payer les dettes vis-à-vis de la France : chaque Westphalien possédant plus de 5000 francs de capital, a été contraint, selon sa fortune, de souscrire aux cent mille obligations de 200 francs chaque, faisant la somme de vingt millions. La France a un droit de surveillance sur cette caisse dont les fonds ne doivent en aucun cas être détournés de leur objet ; l'Empereur serait donc tenté de gronder ; mais le peut-il, lorsqu'il demande encore, pour l'Espagne, un régiment de 1 600 hommes ; lorsque, de lui-même, le 29 octobre, Jérôme offre une division complète : trois régiments d'infanterie : 5 060 hommes, deux régiments de cavalerie : 1 200 hommes, deux compagnies d'artillerie : 240 hommes — 6 500 combattants ?

N'est-ce pas le bon moment pour obtenir ce que

l'Empereur a constamment refusé : le grand aigle pour Lecamus qui n'est point encore satisfait des cordons dont il se décore, du titre de comte de Furstenstein, de l'étonnante fortune que lui a faite Jérôme. Napoléon ne se rend pas : quoi qu'on ait dit, il ne se rendra jamais[1] ; mais il ne se fâche, ni ne s'indigne comme il a fait autrefois : il expose ses raisons d'une façon si paternelle et si sensée, en même temps si décidée et ferme, que Jérôme lui-même est contraint de se rendre. « Il n'est pas possible, écrit-il, après avoir lu la lettre de Votre Majesté de ne pas sentir la force et la justesse des raisons qui y sont renfermées. Mon amitié pour le comte de Furstenstein m'avait fait dé-

[1] Le fait à une importance : On a affirmé que Napoléon avait fini par céder : Je défie qu'on montre une liste de la Légion où figure Lecamus, soit comme étranger, soit comme Français. Voici, au surplus, la lettre de l'Empereur, du 23 octobre 1808.

« Mon frère, j'ai donné à des étrangers le grand aigle de la Légion d'honneur : cela vous était agréable, cela m'a suffi. Les étrangers n'ont aucun parallèle en France. Vouloir que je le donne au comte de Furstenstein, je vous laisse à penser si cela est convenable ; vous avez l'esprit trop juste pour le penser. Le ministre de l'Intérieur, Cretet, qui m'a rendu tant de services dans la place de directeur général des Ponts et Chaussées et au Conseil d'État; le ministre du Trésor, Mollien, un des premiers financiers de l'Europe; le ministre de la Guerre, Clarke, qui a été gouverneur de Vienne et de Berlin et avec qui j'ai négocié le traité de Rastadt; le ministre des Cultes, Bigot-Préameneu, qui a été président de la section de Législation de mon Conseil d'État; les ministres d'État Lacuée, Regnauld, Defermon qui m'ont constamment rendu tant de services, n'ont pas le grand aigle de la Légion. Je ne parle pas des généraux ; excepté les maréchaux, il n'y en a que quelques-uns qui l'aient pour leur conduite à Austerlitz et à Friedland. Après cela, j'attends votre réponse. On ne peut pas dire que le comte de Furstenstein n'est pas Français. Cela est ridicule. Quand il vous aura servi fidèlement vingt-cinq ans ou qu'il aura déployé de grands talents dans quelque circonstances, je ne me refuserai pas à lui donner ce que vous me demanderez pour lui, il l'aura sans doute alors mérité. »

sirer pour lui cette haute marque de votre bienveillance, mais je serais assurément bien fâché que je fusse la cause de quelque chose qui ne fût pas agréable à Votre Majesté. »

Cette bonne entente dure peu. A son retour d'Espagne, l'Empereur apprend de Cassel toutes sortes de nouvelles qui ne peuvent que lui déplaire. Sur la demande même de Jérôme, il a accrédité près de lui un ministre, et ce ministre qui, par devoir, s'instruit de tout et rend compte de tout, c'est Reinhard, l'homme le plus ponctuel et le plus exact, le mieux informé et le plus instruit des choses allemandes, — car il est lui-même de famille allemande, est né en Wurtemberg, a épousé une Hambourgeoise, a partout des parentés, partout des amitiés, partout des liaisons. Jérôme a bien cru l'intimider : « Tout ce que mon frère voudra savoir, lui a-t-il dit, je le lui écrirai moi-même et pour être bien avec l'Empereur, il faudra être bien avec moi, » mais Reinhard, que n'ont point intimidé les prisons russes, sait ce qui se doit : c'est, à toute risque, de dire la vérité, et il la dit.

D'abord, aux étrennes, Jérôme, ne s'est pas contenté de distribuer à ses fidèles les cordons des Deux-Siciles que Murat lui a envoyés : présent qui ne lui coûte guère sauf lorsqu'il enrichit les croix de diamants ; il a jugé bon d'y joindre des terres valant de 4 à 700 000 francs avec des titres assortis : il y en a eu pour Ducoudras, pour Meyronnet, pour Morio, pour Salha, pour Laflèche, pour Duchambon, pour Marinville, pour dix autres : la Cour en a meilleur

air; et avec le comté de Furstenstein à la tête, et ensuite, les comtés de Bernterode, de Wellingerode, de Marienborn, de Höhne, les baronnies de Keudelstein et de Retterode, qui s'aviserait de méconnaître la transformation, en grands seigneurs germaniques, des anciens compagnons de Jérôme Bonaparte ? Pour sauver l'apparence, chacun des nouveaux titrés devra verser à la Caisse du Domaine quelque quatre-vingts à cent mille francs, en échange de quoi il recevra de dix-huit à quarante mille livres de rentes. A la Cour, ce ne sont que bals et fêtes ; bals masqués où tous les costumes — il y en a quatre par invité — sont offerts par le roi, où la reine arrange une foire et distribue des bijoux aux dames, où les soupers sont d'une recherche et d'un luxe qui surprennent même les Parisiens. A chaque anniversaire, à chaque occasion, bal, spectacle, souper, feu d'artifice. Le Théâtre français où, du pays, nul ne va, est entretenu à grands frais, mais il ne suffit pas, il faut qu'entre soi l'on joue la comédie, et costumes, accessoires et décors sont apportés de Paris. La reine, pour sa naissance, reçoit une maison avec un jardin à la porte de Cassel, 50 000 francs pour l'arranger à son goût, une vaisselle d'argent pour trente-six couverts, le buste du roi et son portrait équestre. Les dames du Palais montrent des parures médiocres : en voici de la part du roi ; et des chevaux de prix aux généraux, et des voitures attelées aux chambellans. Un bataillon manœuvre devant le roi : vingt-cinq *jérômes ;* des conscrits rencontrent le roi : vingt-cinq *jérômes ;*

les voitures ne sont pas prêtes, on fait avancer le premier cocher venu : vingt-cinq *jérômes*. C'est le moins qu'il donne, et, en or, un *jérôme* vaut un *napoléon*. Un ruisseau d'or coule sur ses pas et l'on dirait que, comme au pays des fées, tout ce qu'il touche devient or. Malheureusement, il n'en est point ainsi, et, pour fournir à ses largesses, le roi étend la main sur les domaines que l'Empereur s'est réservés et qu'il a déjà distribués. Les fermiers n'en devront rien verser qu'au directeur de ses domaines particuliers et on leur fera connaître, écrit Sa Majesté, « que je les rends responsables de la moindre infraction à mes ordres jusqu'à ce qu'il me plaise d'en ordonner autrement ». Il retire du Trésor public, pour les rentrer dans son trésor particulier, les capitaux dus en Westphalie à l'électeur de Hesse, que l'Empereur ne lui a abandonnés que pour entretenir son armée; il fait administrer à son profit, malgré la Constitution, les domaines du royaume; il fait verser à sa caisse le budget entier des Relations extérieures porté au double de la dépense réelle; il convertit en un canon annuel, au profit de son trésor, les échoises ou retours de fiefs à l'État; il parvient ainsi à forcer de deux millions sa liste civile, à la porter de cinq à sept millions : c'est le cinquième des revenus bruts du royaume; mais qu'est cela près de la dépense?

Il doit à des particuliers de Paris 1 500 000 francs; il doit à des juifs de Cassel 1 500 000 francs; il doit à la Caisse d'amortissement de Paris 1 500 000 francs; il a souscrit à ses courtisans des promesses de dots

ou de dotations en argent comptant passant deux millions; sur la Caisse d'amortissement de Cassel, il a, malgré la résistance du directeur, prélevé en trois fois 3400000 francs. Le Trésor public est à sec, les pensionnaires et les employés civils n'ont pas été payés depuis quatre mois; la solde va manquer et on doit des sommes immenses aux fournisseurs qui refusent de continuer le service. La situation commence à devenir inquiétante, même pour qui est décidé à ne point s'inquiéter. Jouant toujours sur Erfurt, Jérôme envoie à Paris Morio pour demander des secours, donner à l'Empereur « tous les renseignements qu'il peut désirer sur l'état du trésor comme sur les autres parties d'administration », lui annoncer « que le royaume de Westphalie ne peut résister plus de six mois au mauvais état de ses finances ». Fâcheux choix, Morio, « une espèce de fou que je méprise, » dit l'Empereur; et il écrit à son frère : « Vous trouverez bon que je ne le voie pas. Quant à la situation de votre trésor et de votre administration, cela ne me regarde pas. Je sais que l'un et l'autre vont fort mal. C'est une suite des mesures que vous avez prises et du luxe qui règne chez vous.... Tenez vos engagements avec moi et songez qu'on n'en a jamais pris qu'on ne les ait remplis. » Jérôme se défend, soutient Morio; il proteste; il y a près de lui des espions; on le calomnie : de sa part, le ton s'élève; mais qu'est-ce près du ton qu'il a pris et qu'il prend à Cassel?

« Ici, aussi, je suis empereur, » dit-il sur une mercuriale venue de Paris et, pour le prouver, il sup-

prime dans ses États cinq universités dont il confisque les biens; dans celles qu'il laisse subsister, il abolit les juridictions spéciales, il soumet les étudiants a la conscription et les oblige au service actif. Jean de Muller proteste; les étudiants de l'Allemagne entière se solidarisent avec leurs frères de Westphalie. Jérôme répond que c'est son bon plaisir. Des courtisans se plaignent d'un maître de poste. « Qu'on lui donne cent coups de bâton, » dit le roi, et comme on objecte que c'est un vieux capitaine retraité : « Eh bien! dit-il avec violence, je vois bien qu'il faudra que je fasse couper quelques têtes. » Quelques soldats westphaliens ont été enrôlés à Schaumbourg dans le contingent de la Lippe. « J'ai fait dire au prince, écrit Jérôme, que s'il ne me les rendait pas, j'enverrais les gendarmes pour les chercher et que je pourrais bien le faire venir lui-même. Ces petits princes m'ont proposé de m'envoyer des ministres; je n'en ai pas voulu; » et il oblige en effet le prince de Schaumbourg, celui-là même que Joséphine avait si bien gracieusé à Mayence, à venir s'excuser à Cassel. Bien mieux : il prétend faire des conquêtes sur l'Empire français : il s'empare sans coup férir, de Neuhoff, d'Eddichausen et de la ville de Neukirchen, fait abattre les armes impériales et élever les siennes. Il faut pour qu'il retire ses troupes que l'Empereur lui-même intervienne.

Mais il le fait sans brutalité, sans employer le mot qui frappe, la phrase cinglante qui balafre. Comment en serait-il différemment? Le 6 mars 1809, il a décidé que, si la guerre survient avec l'Autricne, Jé-

rôme « commandera une réserve prête à se porter partout où cela sera nécessaire ». Et cette réserve sera composée (28 mars) du contingent westphalien, des troupes qui sont à Magdebourg et des Hollandais qui sont à Hambourg. Ce n'est pas quand il confie à son frère une telle mission qu'il peut lui adresser les observations qui seraient de mise; ce n'est pas au moment où il lui accorde une si grande preuve d'estime qu'il doit lui dire qu'il a démérité.

Dans la nuit du 2 au 3 avril, une troupe de cent vingt hommes que commande un ancien capitaine prussien, appelé de Catt, se présente dans la petite ville de Stendal, du département de l'Elbe, désarme la gendarmerie, s'empare des caisses publiques, marche sur Bourgstadt, y force les caisses ; puis, dans la nuit du 3 au 4, repasse l'Elbe et rentre en Prusse. On s'étonne; on ne comprend pas : qu'est cela? Une incursion de brigands ou une reconnaissance prussienne? Après un jour, on n'en parle plus. Le roi, qui vient d'obtenir, de banquiers hollandais, six millions, en échange des mines de sel, de cuivre, de plomb et de fer engagées, n'en part pas moins avec la reine pour Brunswick où il compte réparer le château et établir une partie de l'année sa résidence. La suite est aussi nombreuse et aussi gaie, le service plus complet et plus luxueux encore qu'aux autres voyages. Le 17 avril, Jérôme est encore à Brunswick.

Or, le 9, les Autrichiens ont passé l'Inn et sont entrés en Bavière; le 9, l'Empereur a conféré officiellement à son frère le commandement du 10e corps de

la Grande armée et l'a chargé principalement de maintenir la tranquillité depuis Hambourg jusqu'au Mein. Le 12, il lui a écrit : « Ayez l'œil sur tout ce qui se passe du côté de Dresde, en Hanovre et du côté de Hambourg. » Le 15, il lui a écrit : « Envoyez-moi toutes les nouvelles que vous auriez de la Saxe et, s'il arrivait que les Autrichiens attaquassent de ce côté-là et que les Saxons fussent obligés de se retirer, faites tout ce qui vous sera possible pour les aider. » Lui-même est arrivé à Strasbourg ; les troupes filent; mais c'est aux Bavarois, aux Wurtembergeois, aux Saxons à soutenir le premier choc, et le soutiendront-ils? Le moment est grave pour l'Empereur et pour tous ceux dont la fortune dépend de la sienne.

Jérôme reste à Brunswick; il a trouvé dans ce voyage l'occasion longtemps attendue de se rapprocher d'une dame de la reine et il en profite. Ne faut-il pas aussi qu'il honore de sa présence la maison de M. Jacobsohn, président du consistoire israélite : il lui doit tant d'argent! Enfin, le moment n'est-il pas propice pour faire un peu chanter l'Empereur, demander la remise du demi-million que le royaume doit payer chaque mois? C'est seulement le 20 qu'il rentre à Cassel. Il est vrai que sans tarder il lance une proclamation aux « Soldats Westphaliens ». — « Si les soins que j'ai pris de vous, dit-il, vous font désirer de me prouver votre reconnaissance et votre entier dévouement, n'oubliez jamais que c'est par la discipline, l'obéissance et le respect envers vos chefs que

vous pouvez reconnaître l'affection que je vous porte.

« Soldats je serai toujours à votre tête! »

Là-dessus, il reprend sa conversation.

Le 22, dans l'après-midi, il est informé — tout à fait par hasard — que, cette nuit même, le colonel de Dörnberg, colonel des Chasseurs de sa garde, doit, avec la complicité de la plupart des gardes du corps, pénétrer dans son palais, l'enlever et le conduire à la flotte anglaise. En même temps, des insurrections éclateront dans tout le royaume. Les paysans marcheront sur les villes dont les bourgeois leur ouvriront les portes. Tout le monde est conjuré : chambellans, chefs de bureaux, majors des places, officiers, étudiants, la Westphalie entière. Jérôme, très crâne, monte à cheval, passe la nuit au milieu de ses serviteurs et des employés français qu'il a armés. La Garde royale, tenue sous l'œil, n'ose broncher. D'Albignac et Rewbell arrivent à temps pour disperser à Wolfagen, à Fritzlar, à Homberg, les rassemblements des paysans ; un régiment hollandais accourt ; de Mayence, on envoie en hâte des bataillons français; ce n'est qu'une alerte, mais si chaude que, le 24 au matin, la reine s'enfuit à Francfort et de là à Strasbourg où l'on a expédié tout un convoi d'objets précieux.

A peine Jérôme a-t-il pris le temps de faire imprimer une proclamation vibrante aux Chasseurs de la garde et aux Chasseurs-carabiniers, où il loue les uns et les autres de leur inébranlable fidélité et où il flétrit Dörnberg, « ce lâche qui protestait tous les

jours de sa fidélité et de son attachement », dont « le sort sera bientôt décidé et qui périra de la mort des traîtres et des assassins, » que voici d'autres nouvelles : ce n'est pas assez « d'une insurrection qui, comme l'écrit Catherine à l'Empereur, s'augmente de moment en moment et qui est générale dans tout le royaume », ce sont des Prussiens qu'il faut combattre.

Schill est un ancien lieutenant de la Garde prussienne qui, blessé à Auerstædt, s'est jeté dans Magdebourg où il s'est opposé à toute capitulation ; Magdebourg pris, il s'est sauvé à Colberg, y a levé un corps franc avec lequel il a fait rude guerre sur les derrières de la Grande armée et a même enlevé le maréchal Victor. Après Tilsit, son nom, justement célèbre, est devenu le mot de ralliement des patriotes. Le roi l'a fait major, lui a donné un régiment de hussards, mais ce n'est pas des grades qu'il lui faut, c'est mieux. Lui seul a formé cette conspiration dont de Catt, parti trop tôt, a fourni le premier épisode, et Dörnberg le second. Il prétend aujourd'hui jouer le tout pour le tout et entraîner la Prusse dans la guerre de délivrance. Appelé par Frédéric-Guillaume à Königsberg pour y rendre compte de sa conduite, Schill, sous prétexte d'exercer son régiment, sort le 29 avril de Berlin où il tient garnison et se porte sur l'Elbe. Dans la nuit du 2 mai, il est rejoint par 300 fantassins. Il se présente devant Wittenberg où il ne peut entrer, mais où il passe l'Elbe. Il traverse Bernbourg, Dessau, Halberstadt où il se

recrute, occupe Halle, puis brusquement tourne vers le Nord, s'empare de Strasfurth : le 5 mai, il est à une lieue de Magdebourg. A Todendorf, il rencontre une colonne composée de 400 Westphaliens et d'une compagnie de voltigeurs français. Le général Usslar qui commande les Westphaliens défend à ses hommes de tirer : mais, les Français engageant le feu, les Westphaliens les imitent. Schill se retire, gagne Neuhaldesleben et se dirige sur Taûgermunde suivi par la division hollandaise du général Gratien et par une division westphalienne que commande d'Albignac. Mais d'Albignac ne veut pas combiner ses mouvements avec Gratien, et Schill échappe à l'un comme à l'autre, jouant à cache-cache avec eux. Il s'empare enfin de Dömitz en Mecklembourg, s'y établit, s'y met en état de défense ; mais il apprend que les deux divisions semblent se réunir pour marcher sur lui et, le 23 mai, il repart, laissant seulement à Dömitz 300 fantassins. Le 24, d'Albignac arrive en effet avec des moyens formidables qu'il a tirés de Magdebourg ; il bombarde Dömitz pendant trois heures et, lorsque les 300 hommes de Schill en sont sortis sans avoir perdu un homme, il y pénètre en vainqueur ; il y passe cinq jours à démolir le petit fort et ses parapets et, le 29, sans plus s'occuper de Schill, il rentre triomphant en Westphalie. Pendant ce temps, Schill a gagné Wismar où il s'est emparé de plusieurs petits bâtiments, Rostock où il a trouvé de la poudre, enfin Stralsund où il a des canons, des boulets et des fortifications. Il s'y établit, mais il est suivi de près par les Hollan-

dais de Gratien et les Danois du général Ewald, environ 8000 hommes. Lui en a 5000 : ses 500 ont fait la boule de neige. Le 30 mai, il est attaqué ; après un combat des plus vigoureux, dans la ville même, il est tué.

L'Empereur en est encore au complot de Dörnberg lorsque, le 29 avril, il écrit à Jérôme : « Votre royaume est sans police, sans finances, sans organisation. Ce n'est pas avec un luxe désordonné qu'on fonde des monarchies. Ce qui vous arrive, je m'y attendais. Je désire que cela vous corrige ; » mais, en même temps, comme s'il le tenait déjà corrigé, il approuve qu'il ait gardé le régiment de Berg et deux bataillons français ; il l'autorise à appeler à lui la division hollandaise; il annonce qu'il a ordonné la formation, sous Kellermann, d'un corps d'observation fort de 18000 hommes et de 2000 chevaux : « Ce corps, dit-il, passera sous vos ordres aussitôt qu'il sera formé et augmentera le 10e corps. » Avec Jérôme, voilà de graves paroles.

On ne croirait pas qu'il les a entendues tant, à présent qu'il est remis de ses surprises, il s'absorbe dans les noces de son excellent ami le comte de Furstenstein avec Mlle de Hardenberg, la nièce du ministre prussien. Rien n'est trop beau pour une telle alliance. Fêtes sur fêtes; la merveilleuse corbeille est un don du roi et c'est au palais royal qu'on soupe et qu'on danse. Que vient-on parler de Schill? D'Albignac ne l'a-t-il pas détruit? Quant à cette division hollandaise dont quelques mauvais esprits font état, « elle n'est

que de 4500 hommes et fort mal commandée par le général Gratien, officier nul et sans activité. » C'est à l'Empereur que Jérôme l'écrit; il fait dire pis dans le *Moniteur westphalien* et dans ses autres journaux. Louis, blessé au vif, riposte dans les feuilles hollandaises et, comme de juste, attribue tout le succès à ses troupes. La polémique manuscrite et imprimée s'aigrit au point que Louis se dispose à rappeler de Cassel, son ministre, M. Huyghens, et que Jérôme rappelle tout à fait, de la Haye, le sien, M. de Münchausen.

Il n'est point sorti de Cassel, il n'en sort point. Qu'adviendrait-il de l'Empire si Cassel était compromis! « Sire, écrit-il à l'Empereur, Votre Majesté doit me connaître; je ne bougerai pas de mon poste et je vous en réponds tant que je vivrai. Je ne crains rien au monde et je ne désire rien que vous prouver que dans toutes les circonstances difficiles, je me montrerai digne de votre sang. » Vu l'importance dont est Cassel, il y appelle la division hollandaise « qu'il réunit à lui », il continue à y retenir le régiment de Berg et les bataillons français qu'on lui a envoyés de Mayence; mais ce n'est pas assez encore, et il ordonne à Kellermann de lui faire passer six à huit mille hommes du Corps d'observation de l'Elbe. Kellermann n'est point averti qu'il dépende de Jérôme : et pas plus que les officiers sous ses ordres ne se soucie de l'avoir pour chef : des anecdotes courent qui l'expliquent : un régiment de cuirassiers traversait tout à l'heure la Westphalie se rendant à l'armée. Le roi a fait savoir qu'il voulait le passer en revue.

Le régiment s'est donc déployé, en grande tenue, à la porte de Cassel, et a attendu le bon plaisir de Sa Majesté. Il pleuvait à verse et, deux heures durant, l'attente s'est prolongée. Puis, contre-ordre, pas de revue : « J'étais embarrassé, a dit le roi, de décider à qui j'accorderais la droite. Si c'était aux cuirassiers, j'affligerais ma garde et elle n'a encore rien fait pour le mériter. » Kellermann se soucierait peu des convenances personnelles, mais encore, pour donner six à huit mille hommes, faut-il qu'il sache si l'Empereur le veut. Il en refère donc à Paris au ministre de la Guerre qui, par courrier spécial, lui interdit de disposer d'un seul bataillon sans un ordre exprès de Sa Majesté, si ce n'est pour la défense de Mayence et des frontières de l'Empire.

Pendant que Kellermann attend cette réponse, il reçoit un nouvel ordre, impératif cette fois, par lequel Jérôme lui enjoint de se porter à Erfurt avec toutes les troupes qui sont à sa disposition. Le duc de Brunswick, à la tête d'une légion de Brunswick de de 1 200 fantassins et 500 cavaliers et d'une légion hessoise de 500 fantassins et 150 cavaliers, est apparu sur les frontières de Saxe. Tout le monde est affolé : C'est une invasion de 15 000 hommes, écrit le roi de Saxe, et Jérôme voit 10 à 15 000 hommes avec Blücher, les princes de Hesse et de Brunswick. « Ils sont en pleine marche pour faire une invasion dans son royaume ; » mais, outre qu'il *engage* le duc de Valmy à marcher à Erfurt, « il s'y rendra lui-même, de sa personne avec sa garde ».

C'est le 20 mai qu'il informe ainsi l'Empereur : c'est le 16 juin, qu'il fait marcher sa garde ; c'est le 18 qu'il quitte Cassel. Ne lui a-t-il pas fallu se préparer à une telle expédition : frapper des médailles d'or et d'argent pour les soldats qui ne manqueront pas de se distinguer ; avertir le corps diplomatique qui aura à le suivre ; organiser son train et ses voitures ; donner aux chambellans, aux préfets, à l'immense livrée qu'il emmène les moyens d'entrer en campagne ? Le 11 juin, le duc de Brunswick a occupé Dresde ; le 13, les Autrichiens qui le soutiennent, ont marché sur Leipzig. L'ennemi n'est plus qu'à cinquante lieues de Cassel. C'est alors seulement que le roi s'est décidé. Le 18 donc, il marche : dans la journée, il est rejoint par d'Albignac qui a mis vingt jours à venir de Dömitz et le 21, par Gratien qui, en moins de quinze jours est venu de Stralsund : il a plus de trois divisions sous ses ordres. Le 22, ses troupes entrent en contact avec les Autrichiens qui n'ont pas l'intention de tenir à Leipzig et l'évacuent le 25. Il y fait, le 26, une entrée triomphale. Le 27, son avant-garde a, à Waldheim, un léger engagement à la suite duquel la colonne ennemie se divise : Kienmayer avec les Autrichiens se retirant sur Dresde, le duc de Brunswick paraissant prendre la route de Bayreuth. C'est de la victoire à bon compte, mais Jérôme s'en tient satisfait : « Si tôt, écrit-il à l'Empereur, que l'ennemi sera chassé de la Saxe, je retournerai chez moi parce que j'apprends que des troubles nouveaux se manifestent en Hesse. » Il est vrai que des paysans

se sont soulevés à Marbourg, mais ce n'est pas là ce qui le rappelle. Ce sont d'abord les affaires de cœur qu'il a à Cassel; puis, il n'a point reçu comme il s'y attendait le commandement du corps de réserve formé par Kellermann : l'Empereur qui vient de le mobiliser, l'a donné à Junot et il n'a pas rangé Junot sous les ordres de Jérôme. Les deux chefs doivent s'entendre. Ils s'entendent si bien que, le 7 juillet, Junot est battu par Kienmayer que Jérôme n'a point suivi et que Jérôme s'étant présenté le 10 devant Hof, où il trouve les Autrichiens en force, abandonne Junot à son sort et se retire le 12 sur Schleitz. Le 13, heureusement, sur la nouvelle de Wagram, Kienmayer marche pour rentrer en Autriche, mais Jérôme qui est décidé, coûte que coûte, à regagner la Westphalie, continue sa retraite : le 16, il couche à Weimar, le 17, à Erfurt, le 20 enfin à Cassel. Voilà un mois et deux jours qu'il est parti et il avait juré, paraît-il, de n'être absent qu'une semaine!

Or, le 8, le prince major-général lui a enjoint au nom de l'Empereur de rester à Dresde et d'entrer en Bohême; le 17, l'Empereur, qui le croit toujours à Dresde, lui a écrit : « Je ne puis que vous répéter que les troupes que vous commandez doivent être réunies à Dresde. Il n'y a à l'armée ni frère de l'Empereur, ni roi de Westphalie, mais un général qui commande un corps... » et, comme il pressent que l'armistice qui a suivi Wagram peut ne pas mener à la paix : « Vous pourrez, ajoute-t-il, vous présenter à l'ouverture des hostilités avec 25000 hommes en Bohême ce

qui obligera l'ennemi à vous présenter une pareille force et le théâtre de la guerre s'approchera nécessairement de votre côté, nous serions en mesure de nous joindre par notre gauche et votre droite. » Déjà ce qui lui revient de Jérôme est médiocrement de son goût : « J'ai vu de vous, lui dit-il, un ordre du jour qui vous rend la risée de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France. N'avez-vous donc aucun ami près de vous qui vous dise quelques vérités? Vous êtes roi et frère de l'Empereur : qualités ridicules à la guerre. Il faut être soldat, et puis soldat, et encore soldat; il ne faut avoir ni ministres, ni corps diplomatique, ni pompe. Il faut bivouaquer à son avant-garde, être nuit et jour à cheval, marcher avec l'avant-garde pour avoir des nouvelles ou bien rester dans son sérail. Vous faites la guerre comme un satrape. Est-ce de moi, bon Dieu! que vous avez appris cela! de moi, qui avec une armée de 200 000 hommes, suis à la tête de mes tirailleurs, ne permettant pas même à Champagny de me suivre et le laissant à Munich ou à Vienne?... Cessez d'être ridicule; renvoyez le corps diplomatique à Cassel, n'ayez aucun bagage, aucun train, n'ayez pas d'autre table que la vôtre. Faites la guerre comme un jeune soldat qui a besoin de gloire et de réputation et tâchez de mériter le rang où vous êtes arrivé, l'estime de la France et de l'Europe qui vous regardent et, pardieu! ayez assez d'esprit pour écrire et parler convenablement. »

Mais, le 25, lorsqu'il a appris que Jérôme, malgré ses ordres réitérés, a quitté Dresde, qu'il a regagné Cassel,

qu'il a dissous son corps d'armée, lorsqu'il a vu ces justifications qu'a tentées son frère : bruit d'un débarquement des Anglais à Cuxhaven, soulèvements populaires en Westphalie, plaintes de ce qu'on n'a pas mis Junot à ses ordres, de ce que Junot n'a point suivi ses instructions, de ce qu'il a osé s'égaler au roi de Westphalie, alors, ce n'est plus de la colère; il ne s'agit plus d'exciter ce jeune homme à la gloire, de lui fournir des conseils, de lui tracer une conduite; c'est une sorte de réquisitoire que dresse Napoléon : tous les faits, tous les actes, toutes les fautes, énumérées en termes précis, tout, le passé et le présent. « Quant à l'avenir, conclut-il, je ne veux pas vous déshonorer en vous ôtant le commandement, mais je ne veux pas non plus, par de sottes condescendances de famille, exposer la gloire de mes armes. Un vaisseau de plus ou de moins était peu de chose[1]; vingt mille hommes plus ou moins, bien employés peuvent changer le destin de l'Europe. Si donc vous voulez continuer, comme vous avez commencé, à être entouré par des hommes qui n'ont pas fait la guerre, comme les d'Albignac, les Rewbell, les Furstenstein, n'avoir aucun homme de conseil, faire des romans, ne pas exécuter mes ordres, vous pouvez rester dans votre sérail. Sachez bien que soldat, je n'ai pas de frère et que vous ne me cacherez

[1] Il a dit plus haut, parlant du *Vétéran :* « Vous avez commandé un vaisseau de guerre, vous avez abandonné la mer et votre amiral sans ordres. Vous avez fait des suppositions sans que moi ou mon ministre en ayons été dupes. Mais un vaisseau était peu de chose, et nous avons voulu ignorer ce fait. »

pas les motifs de votre conduite sous des prétextes futiles ou ridicules. Pour ne point vous exposer à de pareils résultats, je verrai avec plaisir que vous fassiez passer vos troupes sous le commandement du duc d'Abrantès... » Pourtant, il lui laisse encore une porte de rentrée : « Si vous continuez à conserver le commandement de vos troupes, lui dit-il, portez-vous sans délai à Dresde. Je vous enverrai un chef d'état-major qui ait le sens commun. Réunissez à Dresde les troupes saxonnes, hollandaises, celles du grand-duché de Berg et toutes celles qui sont sous vos ordres... Si les hostilités recommencent, le théâtre de la guerre sera en Bohême et vous aurez un rôle actif à jouer ; si la guerre ne doit pas avoir lieu, la réunion d'un grand nombre de troupes à Dresde et à Bayreuth peut faciliter les négociations. »

Il compte bien que c'est là le parti que prendra son frère, car, telles sont les illusions qu'il conserve qu'il n'imagine point qu'il ait pu agir ainsi de sa propre impulsion. Nul doute : on le lui a changé. « Vous êtes, lui a-t-il écrit, un jeune homme gâté quoique plein de belles qualités naturelles. » Qui donc l'a gâté? Et, par Champagny, il fait écrire à Reinhard que « si, durant la campagne, des fautes ont été commises, si le résultat n'a pas été, comme il l'avait espéré, d'enrichir la réputation militaire de son auguste frère, l'Empereur pense que c'est moins le tort de Sa Majesté Westphalienne, dont la jeunesse ne peut faire supposer une grande expérience, que celui des personnes à qui elle a accordé sa confiance. » Reinhard

devra donc parler au comte de Furstenstein, au général Rewbell, au général d'Albignac et leur dire « que, s'ils ne veulent point être l'objet du mécontentement et de la sévérité de Sa Majesté, ils doivent s'attacher à ce que l'influence qu'ils exercent ait pour résultat d'amener dans la marche des affaires, soit militaires, soit civiles, le sérieux et la suite qu'elles exigent ». C'est à d'Albignac que Reinhard s'adresse d'abord, comme au meilleur esprit : il lui montre la lettre de Champagny. D'Albignac répond que, durant la campagne, il a vu le roi trois ou quatre fois, pendant autant de quarts d'heure. « Mais, réplique Reinhard, vos succès contre Schill ont pu vous donner le droit de donner des conseils. — Des conseils ! s'écrie d'Albignac, le roi n'en reçoit de personne. C'est l'homme le plus absolu que je connaisse... Comment pourrais-je me justifier lorsque je ne le pourrais qu'en l'accusant ? Le roi a déclaré qu'il ne reconnaîtrait aucune supériorité... Monsieur, dit-il enfin, j'en suis au désespoir, mais, je vous le répète, je n'ai point d'influence ; aucun de nous n'en n'a ni n'en aura. » Même gamme chez Lecamus : « Je suis attaché à Sa Majesté, je cherche à la servir fidèlement, mais je n'ai aucune influence. » D'ailleurs, « le roi écrira à l'Empereur, il le priera de lui dire ce qu'il veut qu'il fasse et il fera tout ce que Sa Majesté Impériale voudra ». C'est la tactique habituelle : des protestations de dévouement et d'obéissance et les actes radicalement opposés. Pour le moment, le comte de Furstenstein ne sort pas des protestations, rien à tirer de lui. Quant

à Rewbell, il faut remettre pour l'interroger : il est en train de faire la guerre ; Jérôme lui a donné le commandement de la division d'Albignac et cette division est en mauvaise posture.

Le 21 juillet, au moment où, par suite de l'armistice, Kienmayer rentrait en Bohème, le duc de Brunswick s'est séparé des Autrichiens : le 22, il a marché sur Leipzig ; le 25, il était devant la ville, il a bivouaqué hors des faubourgs et, le 26, il a poursuivi sa route sur Brunswick, par Halle, Eisleben et Halberstadt. Gratien avec les Hollandais est à Erfurt, Thielman avec ses Saxons à Dresde ; au nord, s'étend la division française de Magdebourg et, vers Brunswick même, les 6 000 Westphaliens de la division Rewbell, ci-devant d'Albignac. C'est avec 2 500 hommes, dont 700 montés, que Brunswick affronte quatre divisions. Deux : Gratien et Thielman le suivent, une troisième, française, lui barre la mer ; la quatrième, Rewbell, marche à lui. Le 29, le duc arrive devant Halberstadt où vient d'entrer le 5e de ligne westphalien que commande le grand maréchal Meyronnet, comte de Wellingerode. Le régiment est à l'appel sur la place, sans armes. Le grand maréchal se repose dans son logement. Le duc pénètre dans la ville, prend tout, régiment, officiers, drapeaux, grand maréchal et, continuant sa route avec ses prisonniers, il fait le 31 son entrée dans la résidence de ses pères. Le 1er août, Gratien rallié à Thielman, réoccupe Halberstadt ; il prévient Rewbell qu'il est en forces et l'invite à le rejoindre ; mais Rewbell ne veut pas partager la

gloire de la capture et, sans répondre à Gratien, marche seul sur Brunswick. Le duc ne l'attend pas, vient à sa rencontre, et à Œlpern, le bat à plate couture. Puis, durant que Rewbell se replie en désordre sur Wolfenbuttel pour rallier Gratien et Thielman, il prend son parti ; par des démonstrations d'une habileté consommée, il gagne les quarante-cinq lieues qui le séparent d'Elsfeth sur le Weser où l'attendent des bâtiments anglais, et il s'embarque. Il n'a pas été entamé (7 août).

Rewbell, déjà impliqué dans de vilaines affaires, a promis à ses soldats le sac de Brunswick ; il demande à Jérôme de leur en tenir compte. A sa femme, une Américaine, jolie, naïve, épousée au temps où régnait miss Patterson, et qui est fort de l'intimité de la Cour, le roi annonce la disgrâce tout uniment : « Betzy, tout ce que je puis vous dire de consolant, c'est qu'il vaudrait mieux, pour vous et pour lui, que votre mari fût mort. » Rewbell est cassé de son grade, chassé du royaume. Vers la fin de septembre, il s'embarque à Embden pour Baltimore : la vente de son mobilier n'a pas suffi à payer ses dettes.

Durant que le duc de Brunswick parcourait en vainqueur la Westphalie et l'Allemagne, Jérôme n'a pas eu même la pensée de quitter Cassel. C'en est trop. Par un ordre daté de Schœnbrünn le 11 août, l'Empereur enlève à son frère tout commandement actif ; il donne au duc d'Abrantès un corps portant le numéro 8, formé de toutes les troupes françaises et allemandes stationnées sur le territoire entre le Rhin,

le Danube et la Westphalie, la Saxe comprise. Pour la forme, il laisse à Jérôme le commandement du dixième corps, mais il compose ce corps uniquement des troupes westphaliennes, auxquelles il adjoint les garnisons de Magdebourg, Custrin, Stettin, etc., qui ne doivent pas remuer un soldat sans un ordre spécial. Jérôme prend la chose philosophiquement : « Il ne me restera, écrit-il, que le chagrin de ne pouvoir prendre part à la guerre si elle a lieu. »

Pourvu qu'il n'ait point à bouger de Cassel où il est amoureux, tout est bien. Les occupations ne lui manquent point d'ailleurs et il y suppléerait au besoin par les fantaisies. Peu importe ce qu'elles coûtent : à la reine, il offre une maison entre Cassel et Napoleonshöhe : 100 000 thalers, mais il y aura le mobilier. Il va déjeuner dans une maison de campagne du banquier Jordis : en sortant, il dit au jardinier : « La maison est à moi. » Contrat passé pour 30 000 thalers : elle en coûtait 7 000 à Jordis ; on en dépensera 50 000 pour la mettre en état. Il y a des histoires de caisses de bijoux d'une valeur immense, adressées de Paris au quartier général et tombées aux mains des Autrichiens ; des histoires de domaines donnés une première fois, donnés une seconde et, pour être remis au second donataire, rachetés à tout prix du premier ; toutes les histoires qu'on peut mettre au compte d'un prodigue de vingt-cinq ans qui, depuis dix ans, jette l'argent par toutes les fenêtres et qui maintenant qu'il le frappe à son effigie — couronnée de lauriers — en use comme de jetons de comédie.

De l'argent, pourtant, il faut en trouver et ce métal se fait rare. Jérôme a, de son chef, réuni à son domaine les biens de l'Ordre teutonique, 3 à 400 000 francs de rente, une misère ! Il fait une guerre à mort aux donataires français, les accable de réquisitions, exige des pots-de-vin pour le renouvellement des baux, refuse de livrer les domaines dont l'Empereur a disposé ; voilà-t-il pas une belle affaire ? Il faut encore recourir aux usuriers. On vend à Jacobsohn, pour 2 200 000 francs, des biens d'église dont le revenu a été estimé 108 780 francs, et qui, dans la quinzaine, sont loués 132 000 francs : le roi touche un million net, Jacobsohn s'étant payé d'abord de 1 200 000 francs dus sur un emprunt de 1 500 000 contracté en 1808. A Dresde, Jérôme a dû emprunter à 15 p. 100, 70 000 fr. à un banquier saxon. A Cassel, la Caisse d'amortissement a suspendu ses paiements au Trésor impérial et laissé protester les traites de mai, juin et juillet. On en est à de tels expédients que, pour obtenir de Jacobsohn 207 057 francs espèces, on reconnaît lui devoir 411 143 francs 89 centimes, dont on reçoit le surplus en obligations du pays qui perdent 33 p. 100 ; avec 1 p. 100 attribué au banquier, c'est de l'argent à 18 p. 100.

L'Empereur se fâche : « Faites connaître à M. Reinhard, écrit-il à Champagny, que je suis garant de la constitution du royaume de Westphalie et que si le roi emploie plus pour sa liste civile qu'il ne lui appartient, je rendrai responsables les ministres des Finances et du Trésor public. »

Convaincu que le blocus continental n'est point

exécuté à son gré en Westphalie et que les marchandises anglaises trouvent à filer par là, il ordonne, sans même prévenir Jérôme, l'établissement d'une ligne de douanes françaises au travers du royaume. Là-dessus protestations violentes du roi : « J'ai ordonné, quant à présent, écrit Jérôme à Berthier, que ces douaniers, qui, à mon insu, se sont permis de s'introduire chez moi, fussent désarmés en attendant qu'il plaise à l'Empereur d'ordonner leur punition. » Du coup, plus de trois cents voitures chargées de produits coloniaux ou anglais, escortées par des gendarmes westphaliens ou des paysans armés, sont introduites dans le grand-duché de Berg, en Hollande et dans l'Empire. Beugnot et les préfets rendent compte, Louis s'indigne et s'exaspère. Pourtant, l'Empereur ne pousse pas à fond : il reconnaît qu'il a été vite, qu'on devait au moins demander l'autorisation, car il fait écrire par Champagny à Reinhard : « Sa Majesté vous charge de faire les plus vives instances pour que le gouvernement de Westphalie cesse de s'opposer à l'établissement de cette ligne de douanes ; » mais, sur un autre point, il prend sa revanche : Jérôme qui connaît les griefs de son frère contre Hainguerlot, a dit ou laissé dire qu'il allait l'appeler à Cassel pour rétablir les finances : si Hainguerlot est employé, Reinhard demandera les passeports et fera connaître que l'Empereur ne souffrira pas un tel fripon auprès du roi (8 octobre). Riposte : Jérôme demande le rappel de Jollivet qui corrompt ses domestiques et en fait des espions : « Il est impossible, écrit-il, que Votre Majesté veuille mon

déshonneur à ce point. Je serais indigne de vous appartenir si je souffrais chez moi et avais l'air de me ménager un homme aussi méprisable. »

Ainsi, sauf que Jérôme n'a point encore déclaré la guerre à l'Empire, c'est comme l'état de guerre entre les deux souverains. Un coup de feu et elle éclate : mais ici tout encore peut se concilier, le grave c'est l'Allemagne. D'un royaume napoléonien qui devait être un centre d'attraction pour l'Europe centrale, Jérôme, par sa façon de gouverner, a fait un foyer de révolte contre l'Empire. Il a déchaîné les universités jusque-là favorables aux idées françaises, à présent violemment hostiles. Il a déchaîné la jeunesse entière et c'est lui qui a aiguisé le couteau de Staps. Par sa façon de comprendre la guerre, — telle qu'au temps de la guerre de Sept Ans — sans une idée qui soit d'un général, sans un élan qui soit d'un soldat, il a rendu la confiance à tous les ennemis de l'Empereur. Il n'a point su faire peur, et il a fait rire. Les noms de Schill et de Brunswick, désormais sacrés pour tout patriote allemand, sont mis en contraste avec le sien et, s'il se nomme Hyeronimus, il s'appelle Napoléon. Dans toute l'Allemagne, par lui, autant et plus peut-être que par l'insuccès d'Essling, le prestige de l'Empereur est ébranlé ; les adversaires du régime se cherchent et se concertent; les conspirations se forment; les insurrections s'apprêtent; l'Esprit, qui était avec la France, souffle contre elle.

Ce qui s'est produit en Hollande, n'est pas fait pour

inspirer plus de confiance et pour rassurer davantage sur l'avenir. Nulle comparaison pourtant entre Louis et Jérôme : l'un donne logiquement ce qu'il doit donner et son caractère se développe tel que l'atavisme et l'éducation l'ont formé; l'autre se modifie sans cesse selon les variations de son physique et, pour retrouver, au travers de l'instabilité de sa vie et de la discordance de ses actes, la suite de ses intentions, il faut une attention d'autant plus éveillée que les phénomènes psychologiques sont constamment influencés par l'état morbide et que, pour en rendre un compte exact, il faudrait des développements qui passeraient toute mesure.

Louis n'a point eu de cesse qu'il ne fût établi à Utrecht : trois fois, il y a changé de demeure sans trouver celle qui lui convînt. Après un mois, le 2 décembre 1807, il a demandé à l'Empereur d'habiter Saint-Leu ou le Midi et, en attendant la réponse « d'aller à Aix-la-Chapelle chercher un adoucissement à ses douleurs ». Un mieux s'étant produit, il pense s'installer au Loo, puis venir à Amsterdam. Le palais d'Utrecht n'est pas terminé que tout est en mouvement à Amsterdam pour y transporter la résidence. On achète des maisons pour les ministères ; les diplomates, déjà déménagés de la Haye, cherchent des hôtels ; on pousse jour et nuit les travaux de la Maison de ville dont on fait le Palais royal. Le 9 avril 1808, une députation est autorisée à supplier le roi d'accélérer son arrivée dans la capitale et d'accepter par un acte formel la Maison de ville; Louis ne résiste

pas à ces instances, et, le 20, encadré de hussards et de cuirassiers de sa garde, précédé de trois carrosses, suivi de six, il paraît en habits royaux, traîné à huit chevaux, escorté de ses colonels généraux, de ses aides de camp, de ses écuyers et de ses pages; cela est très somptueux. Après un mois, le palais d'Amsterdam a perdu tous ses charmes : d'abord, il n'a point de jardin, puis l'air y est mauvais; d'ailleurs les appartements sont inhabitables. Louis revient quelques jours à Utrecht; il rentre à Amsterdam, mais s'y déplaît plus encore et il repart au château de Sœstdyseck, et de là au Loo; durant que les médecins examinent et comparent diverses stations thermales entre qui il hésite, il parcourt son royaume, la Gueldre d'abord, où il s'inquiète de toutes choses avec minutie; en juillet, il revient, pour peu de jours; car, avant la fin du mois, il est à Arnheim; la célébration de sa fête le rappelle; mais, décidément, Amsterdam le tuerait. En passant à Haarlem, il a vu la maison de campagne de M. Hope : voilà ce qu'il lui faut. M. Hope, qui est banquier, se défend du mieux qu'il peut; mais, attaqué à coups d'écus, doit se rendre. Désormais, c'est ici le Pavillon royal : tout autour, il faut louer, acheter, construire des maisons pour loger les services. Cela est parfait : Louis n'y passera pas un mois!

Et s'il change ainsi d'habitation, combien plus souvent encore de projets : Il est à Amsterdam. Où dînera-t-il ? — Au Loo. Vite, le grand maréchal y envoie un détachement de la Bouche. — Au fait, pourquoi le Loo et point Utrecht? Tout de suite, un second dé-

tachement part pour Utrecht. — Décidément, ce ne sera pas Utrecht, mais Haarlem. Ce qui reste y court. — Et alors, c'est à Amsterdam, où il n'y a plus un cuisinier, que le roi se décide à dîner.

C'est tout pareil pour les ministres : comme en un ballet qu'eût réglé Molière, ces personnages graves, en habits surbrodés de tons clairs, avancent, reculent, échangent leurs portefeuilles, partent pour d'étranges missions aux pays lointains, ou, tout simplement, disparaissent comme avalés par une trappe. Ce sont des passages et des va-et-vient, des croisements et des fuites dont il est inutile de rendre compte, car la politique n'y est pour rien, mais l'inquiétude et le soupçon.

Ils ne sont pas assez hollandais et, pour plaire au roi, on ne l'est jamais à son gré. Lui est un Hollandais pur sang. Il parle même hollandais, mal c'est vrai, et sa prononciation donne aux mots héroïques qu'il dit des significations étrangement vulgaires ; mais l'intention y est. Il laisse fumer la pipe en son palais les jours de réception ; il en est malade ; mais c'est si hollandais ! plus de Français près de lui, rien que des Hollandais : renvoyé Mésangère, le camarade d'enfance, l'ami de cœur ; renvoyés les chirurgiens Pasquier et Giraud, le grand maréchal de Broc traité comme Caulaincourt, jusqu'au valet de chambre Rochard, aux hommes d'office et d'écurie. Pour rester, il faut d'abord prêter serment comme sujet, renoncer à la qualité de Français, et ceux qui le font n'en ont que plus de dégoûts avec leurs subordonnés hollan-

dais devant qui le roi les dénigre. Ils partent, bon voyage! Pourtant, il en est un au moins qui trouve grâce : c'est le conseiller de Cabinet Decazes qui, renvoyé à Paris, devra par une correspondance assidue tenir le Roi au courant de ce qui l'intéresse.

Hortense ne s'est point faite hollandaise et c'est déjà un des griefs que Louis a contre elle ; mais son esprit, fertile en soupçons, lui en suggère d'autres : le hasard fournit des bases à ses imaginations, des points de départ à ses déductions. Lui s'établit ainsi en des convictions que nul raisonnement ne peut ébranler, tandis qu'elle se bute en des entêtements que nulle puissance ne peut vaincre. Tous deux inflexibles, en des formes diverses — l'un actif, l'autre passif, — se heurtent et se blessent avec une égale violence. Louis accuse Hortense, à qui l'accusation semble une injure, qui dédaigne de se justifier, et qui, soutenue par sa mère et son beau-père, oppose des résistances qui tournent aux pires attaques. Louis, dans ces interventions qui le révoltent, trouve autant d'attentats à son autorité maritale et paternelle et il n'a point tort, car, cette autorité, Hortense la secoue résolument. Mais ce n'est point encore le plus grave et la lutte définitive va s'engager à la fois sur ce terrain et sur un autre où Louis est moins solide.

Au retour du Midi, c'est par l'ingérence de Joséphine et de l'Empereur qu'il a été contrarié dans sa volonté que Hortense rentrât avec lui à la Haye ; mais, à ce moment, il n'éprouvait aucun doute sur l'enfant qu'elle portait. Il s'en savait, s'en disait, s'en

affirmait le père. D'Utrecht, le 26 février 1808, il a adressé aux préfets des départements une circulaire pour ordonner des prières dans toutes les églises du royaume, « afin, a-t-il dit, que Sa Majesté, qui se trouve dans le sixième mois de sa grossesse, puisse, sous la protection du ciel, arriver heureusement jusqu'au terme de la délivrance ». Le 3 mars, il a écrit à Hortense : « J'ai appris par ces dames que vous vous portez mieux. J'espère que vous arriverez heureusement à terme. J'ai communiqué au Corps législatif votre grossesse. Je ne pourrai pas venir à Paris au mois de mai ; quoique j'aie supporté l'hiver, je sens que je ne pourrais supporter le climat de Paris. Il me faut vivre en malade et me résigner. » Le 24 avril, la naissance d'un prince est annoncée, à Amsterdam, par des salves d'artillerie et, au son des trompettes et des timbales, le préfet du palais proclame par les rues et les places : « Sa Majesté notre Roi, voulant donner à Sa bonne et fidèle capitale une nouvelle preuve de Son amour et de Sa bienveillance, veut qu'elle soit la première à avoir connaissance de l'événement agréable et si important pour la patrie dont Sa Majesté a reçu aujourd'hui la nouvelle. Sa Majesté fait ainsi donner connaissance, d'une manière solennelle, à l'estimable bourgeoisie de Sa bonne et fidèle capitale que Sa Majesté la Reine est heureusement accouchée à Paris d'un prince. » Hortense ne paraît ici, que pour l'indispensable, mais les convenances sont encore observées. Louis lui écrit : « M. de Bylandt est arrivé en moins de cinquante heures et

il m'a apporté la nouvelle de votre délivrance. J'ai prié maman et Mme de Boubers de me donner exactement de vos nouvelles. J'espère qu'elles m'apprendront bientôt votre entier rétablissement... Je désirerais que le petit ne fût qu'ondoyé, afin qu'il pût être baptisé solennellement ici. Au surplus, je subordonne entièrement mon désir au vôtre et à celui de l'Empereur. Adieu, Madame. » Cela est bref, mais nulle hésitation encore. Il reçoit les compliments, donne part aux cours alliées et amies de la naissance du prince que l'Empereur a nommé Charles-Napoléon et que Louis dénomme Charles-Louis-Napoléon. Pourtant, dès le 14 mai, répondant à la lettre de l'Empereur sur l'accouchement de la reine, il dit : « Je me conformerai avec empressement aux désirs de Votre Majesté sur les noms à donner à *son fils*. » Ne croit-il donc plus qu'il est le sien ? Sans doute, méticuleux comme il est et plein de soupçons, il a refait ses calculs : or il s'en faut de vingt jours : c'est ce que disent les médecins, Corvisart et Baudelocque ; c'est ce que prouve la faiblesse de l'enfant, presque mort en naissant, réchappé par des bains de vin, des enveloppements dans du coton. N'importe ! L'idée est entrée dans son esprit : elle y fera son chemin, et, sans qu'il veuille se souvenir des circonstances, sans qu'il tienne compte du désespoir, sans qu'il cherche qui a pu être le complice et qu'il le nomme, du doute il passera momentanément par la suite à une conviction décidée.

Pour achever de brouiller tout, voici l'Empereur qui intervient. A la lettre que Louis lui a écrite

pour sa fête, il répond : « Je vous souhaite santé, prospérité et bonheur. Le bonheur, vous devez le trouver principalement dans votre famille. Je suis fâché de voir le peu d'harmonie qui y règne. Avec un peu d'égards et de prévenances et en écartant des soupçons injurieux qui indignent et outragent la plus vertueuse des femmes, vous seriez heureux. Un caractère soupçonneux et un peu trop impérieux dans votre intérieur détruit votre tranquillité. J'espère pourtant qu'avec la raison que vous avez, vous redeviendrez juste, bon et sensible pour votre femme. »

Sur l'article d'Hortense, Louis, selon l'habitude qu'il a prise, ne répond pas; mais l'Empereur a parlé famille, et c'est la porte ouverte : moins il est disposé à accueillir le fils qui vient de lui naître, plus il s'attache à l'aîné : Napoléon-Louis. Depuis le mois de mars, il demande qu'Hortense le lui envoie. « Je désire beaucoup avoir mon fils à la fin du mois, lui a-t-il écrit le 3 mars. J'ai passé un hiver si rude que j'espère que vous consentirez à vous séparer de lui pendant quelques mois. » Pour la rassurer, il est entré dans tous les détails de médecins et de gouvernantes et il a terminé par cette phrase qui eût pu l'attendrir : « Adieu, madame, si vous pouvez m'envoyer le petit pour la fin du mois, vous me ferez bien plaisir. » Quoique Hortense n'ait pas répondu, Louis ne tient pas moins que son fils va venir. Il l'a fait annoncer dans les journaux. « La belle saison approche, écrit-il à Lavallette le 3 mai, et aussitôt que mon fils arrivera, je sens que je me trouverai

mieux. » Mais les jours passent, Hortense s'enferme dans son mutisme. Redoute-t-elle pour son fils le climat de la Hollande, y attribue-t-elle sérieusement la mort de l'aîné ; ou bien, saisissant ce prétexte et trouvant ici sa revanche, refuse-t-elle justement parce que Louis demande ? Etant mère, et bonne mère, on peut croire qu'elle ne veux point se séparer de son fils, et qu'aussi elle ne veut pas le suivre; pour cela, point de doute ; elle met tout son effort à esquiver l'insupportable fardeau d'une royauté, dont elle accepte fort bien le titre, dont elle ne méconnaît certes aucun des agréments, mais dont, à aucun prix, elle ne veut assumer les charges.

Être reine à Paris, y recevoir de la majesté, y tenir sa cour, y jouir pleinement de toutes les satisfactions de vanité, de toilette et de dépense, c'est assez pour elle. Elle a par an 480 000 francs pour sa maison, compris 120 000 qui doivent être pour son fils, non compris les 120 000 de sa cassette : c'est assez pour faire figure surtout en payant peu ses dettes. Elle n'éprouve nul désir de voir ses États, d'aller effectivement régner et, pas plus que la princesse de Guastalla ou la princesse de Ponte-Corvo, elle n'a de goût pour ses sujets. Du jour où elle a quitté La Haye, on ne trouve pas, aux comptes de sa cassette, un seul nom hollandais. Si peu qu'elle l'ait serré naguère, elle a rompu ce joli lien, d'elle qui règne à ceux qui souffrent. La seule fois qu'elle se trouve reine de Hollande, c'est lorsque passe à Saint-Denis la brigade hollandaise allant à l'Armée d'Espagne. Par ordre de l'Empereur, elle s'y rend, voit la troupe

parader et défiler, se fait présenter par Verhuell le corps d'officiers qu'elle régale chez Véry d'un grand dîner présidé par son chevalier d'honneur, mais elle ne mène point avec elle le prince royal, tant, il semble, elle redoute qu'on le lui enlève.

Las « des fausses raisons et des prétextes » que lui oppose la reine, Louis forme une demande formelle, — qui est refusée positivement. Que fera-t-il ? Six mois pleins ont passé depuis sa première lettre : désarmé vis-à-vis de sa femme, il s'adresse à l'Empereur : « Si j'osais, Sire, je vous ferais une prière que j'ai hésité longtemps à vous adresser, c'est de permettre que la reine envoie auprès de moi son fils aîné... Si Votre Majesté veut que je le conserve près de moi jusqu'au moment où il devra retourner en France, conformément aux constitutions du royaume, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sept ans, Votre Majesté me causera le plus grand plaisir qu'elle puisse me faire, et je lui devrai la seule consolation que je puisse recevoir. S'il ne vient pas à présent, il ne le pourra pas dans l'hiver. »

Napoléon ne répond pas : ce n'est pas qu'en lui-même, il ne soit contraint de donner raison à Louis, mais il ne gagne rien sur Hortense qui, butée, est intraitable et que soutient Joséphine. Hortense ne peut se dissimuler que, tôt ou tard, si elle ne trouve un expédient, elle devra céder, qu'elle ne peut espérer soustraire constamment son fils à la puissance paternelle, mais, d'abord, elle gagne du temps, puis elle cherche un moyen d'esquiver, de mettre son mari en échec.

Est-ce à dire que, comme le croit Louis, une conspiration persécutrice est nouée contre lui ? « J'ai eu lieu de m'apercevoir plusieurs fois, écrit-il à l'Empereur, que, dans les contrariétés, les calomnies, les affaires désagréables qu'on m'a suscitées, plus d'une personne était joyeuse de trouver l'occasion d'humilier en moi ou de croire humilier le nom et le frère de Votre Majesté. » Faut-il croire que, dans la guerre acharnée que semble lui faire La Rochefoucauld, cet ambassadeur dont il a si fortement désiré la venue, il ait raison, comme il pense, de chercher la main de la cousine Beauharnais ?

Durant les huit premiers mois de 1808, il n'y a point eu de grande querelle entre l'Empereur et son frère. Verhuell, accrédité à Paris le 17 janvier, a, depuis lors, aplani bien des difficultés. Napoléon semble avoir renoncé à forcer la Hollande à chercher des ressources dans la réduction de la dette. Louis, de son côté, a donné, au sujet du Blocus continental, des satisfactions qu'on pourrait croire platoniques, tant la rigueur de ses décrets devrait les rendre inapplicables : il a tué le commerce officiel. En un an, le chiffre des importations a baissé de soixante-dix-neuf millions, le chiffre des exportations de soixante-cinq. En 1807, il était entré 1 450 vaisseaux de haute mer dans le port d'Amsterdam ; il en entre 361 en 1808. Sans doute, la contrebande redouble, mais la source principale des revenus du royaume n'en est pas moins tarie. Et pourtant, lorsque, le 7 février, Napoléon entretient son frère du grand effort maritime qu'il veut

tenter, Louis se déclare tout disposé à faire ce qu'on lui demande et sa seule objection, qu'il tire du défaut d'argent, tombe devant la proposition de l'Empereur de garantir un emprunt de trente millions. On ne saurait compter une algarade provoquée par le projet attribué à Louis de créer des princes, une autre parce qu'il aurait pris le deuil de la duchesse de Brunswick-Œls; cela n'est rien. Les rapports paraissent établis sur un tel pied que, après Baylen, lorsque l'Empereur demande un secours de trois mille hommes pour renforcer l'Armée d'Espagne, c'est avec un empressement cordial que le roi fait marcher sa meilleure brigade. Qu'après cela, les communications n'aient point totalement cessé avec l'Angleterre, que des smogglers continuent à passer d'une rive à l'autre, que des Hollandais de marque, orangistes déclarés, aient paru à Londres, même, dit-on, envoyés par le roi, ce sont là des accidents inévitables et auxquels on ne saurait attacher d'importance, car même cet envoi d'espèce de négociateurs est expliqué de façon à contenter.

Mais, que ce soit pour servir Hortense, par haine personnelle ou par désir de s'avancer, La Rochefoucauld n'omet rien qui soit à charge, ne rapporte rien qui soit à décharge. On dirait qu'il a pris à tâche de jeter le trouble, de créer des difficultés, d'envenimer les rapports et de provoquer les conflits. Dès son arrivée, il a suggéré au ministre des Relations extérieures d'annexer à l'Empire le Brabant hollandais et la Zélande. Il n'a pas hésité à écrire que les catho-

liques hollandais persécutés seraient heureux de devenir français et, dédaigneusement, il a ajouté : « Quant à une indemnité à accorder à la Hollande, l'Empereur peut à cet égard être aussi généreux qu'il le voudra. » L'Empereur a accepté « l'idée d'un arrangement avec le roi, son frère, pour parvenir à une rectification de frontières qui faciliterait l'action des douanes »; mais il a recommandé de n'en faire l'objet d'aucune proposition d'échange avant qu'on sût si elle pourrait convenir au roi. La Rochefoucauld s'est présenté en maître, imposant l'abandon des provinces hollandaises contre des pays en Allemagne (8 août). Louis s'est cabré, a répondu qu'il ne pouvait céder une partie du territoire sans consulter la nation, que l'intégrité du royaume était garantie par l'Empereur, et que si, personnellement, il constatait que la frontière de la Meuse était plus convenable pour la France il ne se reconnaissait nul droit de l'abandonner ainsi. La Rochefoucauld, désavoué par le ministre et par l'Empereur comme ayant dépassé ses instructions, s'en aigrit davantage et se montre encore moins ennemi dans ses actes que dans sa correspondance, où il ne cesse de réclamer l'annexion pure et simple du royaume entier. Avec Louis, le ton qu'il prend est bien moins celui d'un ambassadeur de famille, du représentant d'une grande puissance amie et alliée, que de l'envoyé d'un dictateur qui donne ses ordres et entend être obéi. « Il menace constamment d'ordres secrets qu'il a et dont il ne veut pas se servir par condescendance; » il envoie des notes à ce point commina-

toires « qu'il porte partout la méfiance, en faisant naître et laissant croire des projets contraires à l'indépendance et à l'existence de la Hollande. » Louis n'ose formellement demander son rappel, mais il indique que tel serait son désir, et il sollicite au moins qu'on donne à La Rochefoucauld des instructions qui le calment : « Votre frère, Sire, écrit-il, ne peut, ni ne doit souffrir qu'on lui manque. De la part de l'ambassadeur de Votre Majesté, c'est manquer astucieusement à Votre Majesté même. » L'Empereur refuse brusquement : « Je n'ai pas d'Anglais à mon service, répond-il, et un Anglais de la faction de Windham pourrait seul être bien accueilli en Hollande; » et, en même temps, sur les rapports que lui a faits La Rochefoucauld, il prohibe l'importation en France des denrées coloniales venant de Hollande : c'est le blocus par terre après le blocus par mer. Ce décret, qui détruirait tout commerce, suspendu sur les instances de Louis, puis appliqué de nouveau sur des dénonciations qui ne semblent point désintéressées, menace constamment le royaume comme l'épée de Damoclès.

Après cette vive alerte, un calme relatif : l'Empereur est en Espagne et n'a pas le temps de tatillonner. Le danger est vif, supérieur aux accidents habituels de la guerre, et Louis, qui est étrangement double, tantôt s'appliquant à être souverain, tantôt se retrouvant avec des sentiments familiaux, fraternels, très tendres, écrit à Lavallette : « Je suis un peu inquiet des bruits de toute espèce qui circulent et de la manière peu ferme dont les bulletins les contredisent.

« le grand-duché de Berg et de Clèves à son neveu, le prince Napoléon-Louis, fils aîné de son bien-aimé frère, le roi de Hollande, pour être possédé par ledit prince en toute souveraineté et transmis héréditairement à ses descendants directs, naturels et légitimes, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance ». Il se réserve le gouvernement et l'administration du grand-duché jusqu'au moment où le prince Napoléon aura atteint sa majorité; et, dès à présent, il se charge de la garde et de l'éducation du prince mineur conformément au titre III du premier Statut de la Famille impériale. Comme il délègue à Hortense cette garde et cette éducation, le tour est joué et, avec une apparence de légalité, Louis se trouve dépouillé, comme père, de son fils aîné, comme roi, de son héritier légitime,

Mais le jeune Napoléon reste-t-il l'héritier du trône de Hollande? Cela est laissé dans le doute : nulle part n'est énoncée sa dignité de prince royal et il peut sembler étrange qu'on lui fasse ainsi un établissement alors qu'il doit en attendre un, bien plus somptueux, à la mort de son père. Sans doute, dans le décret, on mentionne ses droits éventuels de succession, mais on ne dit point à quel trône, si c'est de France ou de Hollande. A dessein, un vague complaisant est répandu sur ces questions, assez intéressantes pour mériter d'être précisées. N'est-ce point la menace la plus directe à l'indépendance de la Hollande que ce dédommagement préalable offert au fils

Je crains tout de cette méchante affaire d'Espagne. Donne-moi des nouvelles par mon courrier le plus possible. Je t'engage à voir l'Impératrice souvent et à l'encourager. Elle doit être bien inquiète, car l'Empereur s'expose beaucoup puisque Lefebvre et trois escadrons de la Garde ont été battus. Je suis fâché qu'il ait animé encore les ecclésiastiques. Je ne crains pas pour la guerre, mais mon frère! Dis-moi ou fais-moi savoir, je te prie, tout ce que tu pourras pour me rassurer sur la santé de mon frère. »

Ces sentiments dont Lavallette ne garde pas sans doute l'expression pour lui seul sont de nature à toucher l'Empereur; d'ailleurs, Napoléon est sur le point de demander à la Hollande un nouvel effort militaire; enfin, il veut faire passer Louis sur une nouvelle décision qu'il a prise quelques jours après son retour à Paris, et qui viole à ce point toutes les lois naturelles et politiques que lui-même est embarrassé de l'annoncer.

Hortense lutte depuis un an pour ne pas envoyer en Hollande son fils aîné. Voici deux ans que Louis ne l'a vu, douze mois que la querelle est ouverte à ce sujet. Refuser davantage, sans prétexte, sans ombre de légalité, c'est difficile. Si la cause est portée devant l'Empereur, il faudra bien qu'il donne raison à son frère. Est-ce de Napoléon ou d'Hortense que vient l'expédient? Elle y a trop d'intérêt pour ne l'avoir point suggéré. Lui, sans doute, y voit des conséquences qui le lui rendent acceptable. En tout cas, il l'adopte. Par décret, en date du 3 mars 1809, il cède

« le grand-duché de Berg et de Clèves à son neveu, le prince Napoléon-Louis, fils aîné de son bien-aimé frère, le roi de Hollande, pour être possédé par ledit prince en toute souveraineté et transmis héréditairement à ses descendants directs, naturels et légitimes, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance ». Il se réserve le gouvernement et l'administration du grand-duché jusqu'au moment où le prince Napoléon aura atteint sa majorité; et, dès à présent, il se charge de la garde et de l'éducation du prince mineur conformément au titre III du premier Statut de la Famille impériale. Comme il délègue à Hortense cette garde et cette éducation, le tour est joué et, avec une apparence de légalité, Louis se trouve dépouillé, comme père, de son fils aîné, comme roi, de son héritier légitime,

Mais le jeune Napoléon reste-t-il l'héritier du trône de Hollande? Cela est laissé dans le doute : nulle part n'est énoncée sa dignité de prince royal et il peut sembler étrange qu'on lui fasse ainsi un établissement alors qu'il doit en attendre un, bien plus somptueux, à la mort de son père. Sans doute, dans le décret, on mentionne ses droits éventuels de succession, mais on ne dit point à quel trône, si c'est de France ou de Hollande. A dessein, un vague complaisant est répandu sur ces questions, assez intéressantes pour mériter d'être précisées. N'est-ce point la menace la plus directe à l'indépendance de la Hollande que ce dédommagement préalable offert au fils

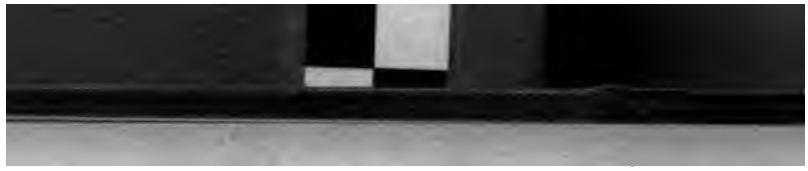

du roi qu'on va dépouiller? Hortense en est-elle consciente? Pour garder son enfant, se prête-t-elle à sacrifier ainsi la couronne de son mari et la sienne? Sa haine contre Louis va-t-elle au point qu'elle s'associe sans scrupule au projet de le détrôner, ou bien l'Empereur lui a-t-il montré une résolution si bien arrêtée d'en finir qu'elle profite seulement de la compensation? Ce n'est point chez elle, à coup sûr, cupidité, bien qu'elle doive profiter des 300 000 francs accordés par an pour l'entretien de son fils, mais, entre tous les autres sentiments, on est en droit d'hésiter.

L'étrange est que Louis, si soupçonneux, si prêt à suivre ses chimères de persécution, ne s'étonne pas, ne devine rien, et, loin de s'inquiéter, est transporté de joie. Il n'a pas été consulté : ce n'est que trois jours après le décret rendu, le 6 mars, que l'Empereur l'a informé par cette phrase brève : « Je m'empresse de vous annoncer que j'ai jugé convenable de nommer le prince Napoléon-Louis, votre fils, grand-duc de Berg » ; mais, loin de rattacher cette nomination à des intrigues d'Hortense, il se plaît à en faire une réponse aux insinuations présentées quelques jours auparavant par Verhuell (28 février) sur une indemnité à accorder à la Hollande. Il adresse donc un message au Conseil d'Etat et au Corps législatif pour porter à leur connaissance « l'augure le plus favorable pour le bonheur de son peuple et pour celui de son fils chéri ». « La nation verra encore en cela, dit-il, une preuve incontestable des bons senti-

ments de mon frère et de la France envers ce pays ; ils doivent imposer silence aux propos et aux menées des intrigants et des esprits superficiels. » Dix ans après, il n'a encore rien compris : « Le roi, écrit-il dans les *Considérations sur la Hollande*, fut extrêmement content de cette donation parce qu'il crut deviner que l'intention secrète de l'Empereur avait été de la faire à la Hollande puisqu'elle était convenable aux intérêts de la France, mais sans en faire jouir le roi actuel dont l'Empereur était visiblement mécontent. »

A l'ouverture des hostilités contre l'Autriche, la Hollande se trouvait presque entièrement désarmée au cas où se produirait une descente anglaise. Par une lettre du 4 avril, par un office diplomatique du 11, Louis en avait loyalement prévenu son frère. Il lui avait rappelé qu'une de ses divisions était employée en Espagne, une autre dans le nord de l'Allemagne. « Dans la nullité des forces militaires que j'ai, disait-il, je ne puis garantir ni le Helder, ni Helvoet, ni Walcheren, ni Amsterdam, seulement d'un coup de main. » Il avait en Hollande à peine 9 000 hommes et ce qu'il venait de voir à Flessingue n'était pas pour le rassurer[1]. Il y avait fait un tour

[1] La garnison de Flessingue semble avoir été composée d'un bataillon du 65e, un du 43e, deux de la 8e demi-brigade provisoire du 1er bataillon des Pionniers coloniaux, d'un bataillon de Fusiliers vétérans, d'un bataillon du 1er régiment de Prusse, plus d'un nombre assez considérable d'officiers du génie, de l'artillerie et de la marine. L'effectif était de 4 379 hommes dont 489 malades ou blessés. Elle paraît avoir reçu, du 1er au 8 août, des renforts montant à 3 143 hommes. Pourtant, lors de la capitulation, les Anglais n'accusèrent que 5 803 prisonniers dont 618 blessés et malades.

en visitant la Zélande et le Brabant. « Flessingue, écrivait-il, m'a paru dans un état de faiblesse dont je ne me faisais pas idée et le général qui y commande n'y tient pas bon ordre... L'escadre que j'ai visitée sur l'Escaut est assez instruite, mais elle n'est pas en sûreté. »

L'Empereur ne répond rien. Pour donner une satisfaction à son frère, il suspend de nouveau (4 juin), l'exécution du décret sur les relations commerciales entre la France et la Hollande ; mais, soit présomption, soit impuissance, vu le dispersement et l'insuffisance actuelle de ses troupes, il ne prend nulle précaution pour défendre la Hollande, se plaît à traiter de fable ridicule l'hypothèse d'une descente anglaise et maintient obstinément dans le 10e corps la division Gratien, celle-là même qui se distingua si bien contre Schill qu'à la prise de Stralsund, elle perdit un général et dix-sept officiers tués ou blessés.

Le roi, qui, dans la première moitié de l'année 1809, avait, aussi souvent que l'année précédente, changé de résidence et multiplié ses déplacements, est venu, en juillet, passer quelques jours à Aix-la-Chapelle où Madame et Pauline prennent les eaux ; il y est aussi occupé de ses résolutions vis-à-vis d'Hortense que des soins à donner à sa santé, lorsque, le 29, une flotte anglaise de 264 navires de guerre et de quatre à cinq cents transports, paraît devant Walcheren. Le 30, un premier débarquement a lieu; le même jour, Terveere est pris, Middelbourg occupé ; le lendemain, c'est l'île de Schouwen. Le fort de Batz qui, seul, couvre la ligne

d'Anvers, est évacué sans un coup de canon, sans un simulacre de résistance par le général hollandais Bruce. Le Brabant est ouvert, mais Louis dégarnit la Hollande et se porte, avec huit mille hommes qu'il a ramassés, entre Santvliet et Anvers. Là, sans attendre un ordre de l'Empereur, peut-être de son chef, peut-être sur une insinuation de Clarke, en tout cas en vertu de sa dignité de connétable de l'Empire, il assume le commandement de toutes les troupes françaises. Les précédents de l'an XIII et de l'an XIV semblent l'y autoriser, mais les temps ont changé. L'Empereur, qui est à Schœnbrünn, qui espère en avoir fini avec l'Autriche, qui, l'armistice conclu, souhaiterait la paix, voit tous ses succès compromis par la descente anglaise et se montre, contre Louis, d'autant plus jaloux de ses droits, d'autant plus vif en ses reproches qu'à lui seul incombe la responsabilité entière : Si la Hollande est envahie, c'est qu'il l'a dégarnie de ses soldats ; si Flessingue succombe — le Flessingue que, sous prétexte de le mieux défendre, il a pris l'année précédente à la Hollande — c'est qu'il en a négligé la garnison et surtout que, malgré les accusations précises de Louis, il y a obstinément maintenu au commandement supérieur le général Monnet.

Ses ordres partent le 6 août : Le roi, dit-il, doit veiller sur Bréda et Berg-op-Zoom ; il aura créé ses gardes nationales et doit avoir six à sept mille hommes dans la main ; six jours après, c'est dix à douze mille hommes de troupes et quinze à vingt mille gardes

nationaux qu'il doit avoir. Où Louis les prendrait-il? Il n'a eu que quatre mille hommes à porter à Berg-op-Zoom. « Voilà une jolie puissance qui n'a ni armée, ni flotte ! s'écrie Napoléon. Vous avez donc perdu la Hollande ! Quand vous êtes arrivé au trône, elle avait quarante mille hommes sous les armes, dix vaisseaux dans ses rades et trois cents transports prêts à toute expédition. Pouvez-vous vous appeler une puissance? Pouvez-vous être indépendant et vouloir que les autres vous défendent ! » Et ce sont de nouveaux reproches sur la réduction de l'armée, sur des économies qui sont « d'un prieur de couvent », sur les gardes nationales de l'île de Zélande qui ne sont pas en activité, comme si c'était avec les gardes nationales de l'île de Zélande que Louis eût pu arrêter 45 000 Anglais !

Après d'autres violences adressées à Cambacérès et à Clarke sur ce que le roi a reçu ou pris le commandement des troupes françaises en sa qualité de connétable, il écrit une lettre, qui sera consignée au registre du Conseil pour servir dans les circonstances, et il y dit : « Cette dignité de connétable est purement civile ; le Connétable n'a pas le droit de commander le corps de garde qui est à sa porte, non plus que le Grand amiral ne peut commander les bateaux qui passent devant l'École militaire. » C'est contredire ce qu'il a, lui-même, solennellement affirmé le jour où il a appelé Louis au trône de Hollande, mais il met la Constitution d'accord avec ses inquiétudes exaspérées et son orgueil profondément blessé. « Voilà, écrit-il à Clarke,

la plus saine partie de mes troupes sous les ordres de généraux hollandais ! On va faire déserter mes soldats pour les faire entrer dans des corps hollandais ! Voilà le ministre de la Guerre de Hollande qui dirige les forces de la France ! Cela est glorieux et fort avantageux pour la France ! »

Or, Clarke, qui a su fort bien ce qu'il faisait, a simplement leurré Louis du commandement, de façon qu'il maintînt ses troupes à Berg-op-Zoom jusqu'à ce que les renforts eussent gagné Anvers ; et, aussitôt, il a envoyé le prince de Ponte-Corvo, qui avait offert ses services, « avec le commandement de terre et de mer ». Ainsi, Louis n'a eu que quatre jours, du 12, où il est arrivé, au 16, où il a remis à Bernadotte non seulement les troupes françaises, mais la plus grande partie des hollandaises, et où il est reparti pour son royaume. Depuis le 3, il n'en a pas moins fait, pour couvrir Anvers, un effort qu'il croit méritoire. Il a dégarni ses États ; il a fait marcher toute sa garde ; il a levé les gardes nationales et si, dans les quatre jours qu'il a commandé, il a pris des mesures militairement discutables, au moins a-t-il fait preuve d'une énergie et d'un esprit de décision dont on ne l'eût point jugé capable. « Quand je suis arrivé, écrit-il à l'Empereur, ni Lillo, ni Leffenshouk n'étaient armés, une faible estacade, que le flux seul rompait, occupait un faible détachement de la marine. J'ai ordonné le débarquement des troupes de terre qui étaient sur les vaisseaux. J'ai fait construire et armer quatre autres forts aux points où le fleuve forme un

coude. J'ai ordonné au général Rousseau de faire passer à Flessingue quatre mille hommes de gardes nationales. J'ai ordonné la construction d'une batterie de 36 à l'emplacement du fort Frédéric-Henri. J'ai ordonné à l'escadre de rentrer à Anvers et à la flottille et aux bâtiments légers de passer en avant de Lillo. » Est-ce que tout cela qu'il a décidé de son chef ne devrait point lui mériter la satisfaction de l'Empereur au lieu de lui attirer des injures[1]? « Puis-je n'être pas profondément blessé, dit-il, si Votre Majesté pense ce qu'elle écrit? Les noms de calomniateur, d'hypocrite, sont-ils faits pour moi? Celui qui défend par devoir et par inclination une bonne et petite nation, cherche-t-il et peut-il chercher à calomnier la gloire de Votre Majesté, c'est-à-dire ce qu'il a de plus cher et de plus réel? Que serions-nous sans elle? De petits et pauvres gentilshommes inconnus. Non, Sire, vous ne pensez pas cela; mais vous vous faites tort à vous-même; en me minant en Hollande en me traitant comme si j'étais un traître, vous déshonorez votre dynastie, et il en tombe, sur Votre Majesté même, plus qu'elle ne pense. »

Mais qu'importe ce que Louis peut dire? l'Empereur a pris son parti; c'est ici l'occasion attendue, peut-être cherchée. Il est décidé à faire occuper par ses troupes toutes les côtes de Hollande, comme si ce n'était pas de ses troupes qui ont capitulé à Flessingue, comme si le général Monnet n'était pas un de

[1] La lettre de l'Empereur, du 31 août ou du 1er septembre à laquelle celle-ci répond, n'a pas été retrouvée.

ses généraux. Il s'emporte lorsque Louis, tout fier, lui rend compte de la reprise de l'île de Batz et de quelques petits succès qu'ont obtenus les Hollandais. Il s'offense de l'intérêt même que son frère prend à sa santé. Il veut la tête de Bruce qui a évacué Batz sans combattre. Tout ce que fait Louis est mal : point d'armée, point de marine, point de finances, le commerce avec l'Angleterre comme en temps de paix, les Français maltraités, le pavillon impérial insulté par les amiraux hollandais ; le plus terrible réquisitoire terminé par cette phrase significative : « Cette pauvre nation hollandaise est bien à plaindre. Ce qu'elle souffre vient de l'instabilité de votre caractère et du peu de jugement de vos mesures. » Nul des sacrifices faits ne le contente : la division Gratien qui a sauvé le roi de Westphalie, qu'est-ce ? « Quatre mauvais mille hommes qui se sont couverts de gloire en pillant le nord de l'Allemagne. » La division employée en Espagne — celle-là qui vient de perdre dix officiers au combat de Mesa-de-Ibor, onze à la bataille de Talavera-de-la-Reyna, — cela compte-t-il ? Et, des violences, il saute à des ironies plus blessantes encore : Louis est hypocrite, il est inepte, il se moque de l'Europe, il « tâche de calomnier la gloire de l'Empereur, si cela était possible à un homme comme lui qui n'a rien fait ». Cette colère, si brutale en ses éclats, si outrageante en ses expressions, n'est-elle pas d'autant plus violente que les faits en ce moment paraissent moins la justifier, et en cherchant ainsi querelle à son frère, Napoléon ne prétend-il pas le mettre

à bout, l'acculer à l'abdication ? Sans doute, il a des griefs : les maladresses de Louis, sa manie de cachotteries ; tout de suite après la levée de l'interdiction du commerce avec la France, les ports hollandais ouverts aux navires prétendus américains, l'entrée à flot des denrées coloniales anglaises ; puis, les correspondances interceptées, un bulletin que, de Paris, Louis se fait adresser mystérieusement par Decazes ; des relations établies avec Fouché, d'autant plus suspectes que, en ce moment, avec les levées de gardes nationales à Paris, l'Empereur ne sait trop quel rôle prétend jouer son ministre de la Police. Point de doute pourtant encore sur la fidélité de Louis, quoique d'autres en aient conçu, quoique, à des Hollandais même, ses efforts, pour repousser la descente anglaise, aient paru étrangement faibles et sa conduite si équivoque « que bien des gens crurent qu'il n'aurait pas été éloigné de saisir cette occasion pour s'arranger avec les Anglais, s'unir à eux contre son frère et se rendre indépendant de lui ».

Donc, rien de neuf, rien qui motive de tels reproches, si la cause n'en était extérieure, ne tenait point au système. Napoléon n'admet pas, ne veut pas admettre que le Grand empire, à proportion qu'il s'étend, offre un plus grand nombre de points faibles où l'attaque peut se porter. Il s'en prend à Louis plus qu'à tout autre, parce qu'il s'est habitué à le moins ménager et qu'il a pris en haine ses façons d'agir. Presque depuis qu'il l'a fait roi, il regrette de n'avoir pas, purement et simplement, annexé la

Hollande ; il s'imagine que, sous sa verge de fer, il eût tout plié ; que, par ses ordres directs, tout eût été mieux conduit ; que sa fortune, son nom, sa gloire, eussent imprimé aux événements une tournure différente. Malgré les dégoûts qu'il lui donne, Louis reste et s'obstine : dès lors, c'est, chez Napoléon, une colère qui chaque jour s'accroît : il impute à son frère tout ce qui se fait contre ses desseins, tout ce qui se produit contre ses projets ; non seulement ce dont Louis est responsable, mais ce qu'il n'a pu prévenir, et que pourtant il a prévu ; il le sait instable, fuyant, dissimulé ; il le tient ennemi, mais il n'ose lui imposer l'abdication, il prétend qu'elle ait un air spontané qui écarte l'idée de contrainte et qui, aux yeux de l'Europe, lui ôte à lui-même l'apparence de dépouiller son frère, après avoir dépouillé tous les rois.

Louis qui, peut-être par l'idée qu'il a prise de son devoir envers la nation, peut-être par orgueil et pour ne pas déchoir, ne se résigne pas à descendre volontairement du trône, se confine de plus en plus dans un milieu purement hollandais et orangiste ; il vit au Loo, à Haarlem ou ailleurs — car ses déplacements sont incessants — entouré des officiers de sa maison et des dames du palais. Il voit rarement ses ministres, presque jamais l'ambassadeur de France qui, pour faire sa cour au maître, s'est donné à tâche de réunir des chefs d'accusation et de les envenimer. Il a d'ailleurs des petits jeux honnêtes : avec un chambellan, M. de Pallandt van Eerde, il combine l'établissement d'une noblesse dont les titres seraient

reconnus par un collège héraldique et qui, selon les services, recevrait à vie des terres titrées appartenant à la Couronne. La loi en est adoptée par les Etats Généraux, mais, quatre mois plus tard, il faudra la retirer sur l'ordre de l'Empereur.

Au moins, au Loo, Louis a-t-il la distraction de chasser au vol, et a-t-il constitué sous son grand veneur, le baron van Heeckeren-tot-de-Cloese, un équipage de trois fauconniers et de deux porte-cages qui ne lui coûte qu'une vingtaine de mille francs. Le soir, on a parfois le spectacle français, d'autres jours des charades, parfois de petites loteries, mais, plus souvent, des lectures. On assure que le roi prend d'autres plaisirs, mais l'élégie qu'il compose alors : *la Mort de Marie*, n'est peut-être qu'un exercice de versification. On réserve pour Utrecht et Amsterdam les bals de cour où l'absence de la reine produit chaque fois la même sensation, où le roi fait, pour se rendre populaire, les efforts les plus méritoires. Il semble bien que, malgré l'instabilité de sa vie et de son gouvernement, on lui tienne compte de ses intentions. C'est à peine si une dizaine de Français font nominalement partie de sa maison et si trois ou quatre sont en activité de service. Un, il est vrai, est en faveur, et, venu en Hollande comme aide de camp du roi, nommé tout de suite colonel du 2e Hussards, puis colonel des Hussards de la Garde royale, il a, en un an, été fait général major, grand écuyer, gouverneur des pages, lieutenant général ; mais ce M. de Bruno, neveu de Lauriston, ayant, depuis 1792, fait toutes les cam-

pagnes et gagné à la pointe du sabre tous ses grades jusqu'à celui de major au 10e Chasseurs, s'est, comme son maître, fait tout Hollandais et a pour ami intime le nouveau grand maréchal, le chevalier Roest van Alkemade, dont la fortune est encore plus étonnante, car, en quelques mois, il a franchi tous les degrés et obtenu tous les honneurs. Si l'on n'était, en Hollande, plein d'indulgence pour le roi, ce serait là matière à reproches : il se livre en effet aux gens avec la même passion qu'il les écarte ; il les grandit et les abaisse avec un pareil emportement; chaque fois qu'il s'éprend d'une amitié nouvelle, il ne croit pouvoir assez combler celui qui en est l'objet, de même que, lorsqu'il se déprend, il ne croit pouvoir assez le dépouiller ; mais les Hollandais regardent cela avec flegme et, trouvant à bon droit que Louis a assez à faire de résister pour eux à son frère, ils n'ont garde de lui causer des ennuis nouveaux.

En octobre 1809, voici, en fait, la situation : l'Empereur exige que son frère entretienne une force permanente de 13000 hommes — il a même dit 16 000 — dans les îles du Sud-Beverland où, à certaines saisons, les fièvres jettent bas les deux tiers de l'effectif; que la flottille hollandaise soit mise entièrement aux ordres de ses généraux ; que les prises faites par les corsaires français dans les eaux hollandaises soient jugées par le Conseil des prises impérial, par suite, que la Hollande renonce à la souveraineté de ses eaux territoriales -- le tout sous peine d'annexion pure et simple. Louis ne se refuse

qu'à la dernière de ces exigences : « Si Votre Majesté, écrit-il, persiste dans la résolution que les questions de territoire ne soient pas jugées sur les lieux, je n'ai plus qu'à faire mettre mes chevaux à ma voiture de voyage; tout est fini pour moi; ce pays et moi perdons jusqu'à l'ombre d'indépendance et d'existence politique et si le seul soutien du pays, ce qui le retient contre le désespoir et les souffrances si longues et si mutipliées, venait à manquer, je ne puis en prévoir les suites. Il n'est qu'un seul moyen, si Votre Majesté le veut absolument, c'est de me remplacer par mon fils. » Très nettement donc, il pose la question et, huit jours après, il la précise encore : « Je puis, dit-il, vous sacrifier mon rang, mon existence, mais je ne puis jamais consentir aux demandes qu'on me fait, d'autant plus qu'on n'a nul besoin de moi pour faire par la force ce qui est non seulement nuisible, mais funeste pour cette nation et contraire à mon devoir. »

Napoléon, semble-t-il, est arrivé à ses fins et l'on pourrait penser que tel a été son but lorsqu'il a posé à son frère de semblables conditions. « Il est de toute impossibilité, a-t-il dit, que la Hollande conserve son indépendance de la manière que le roi le désire;... si le roi abdique, mon intention, dans aucun cas, n'est de le remplacer par le prince royal. » Celui-ci a son établissement fait; « le roi personnellement pourra trouver dans les douceurs de la vie privée assez accommodée à ses goûts ou dans une souveraineté sous un climat plus favorable à sa santé,

une indemnité suffisante, » mais « son trône a été détruit par l'expédition anglaise qui a démontré la nullité de ses moyens » ; l'Empereur « ne peut désormais se fier à personne pour la défense de l'Escaut » ; faute d'obtempérer à son ultimatum « la Hollande ne peut plus exister ».

Vulnérable en Allemagne par Jérôme, en Hollande par Louis, le Grand empire n'a, durant l'année 1809, cessé d'être insulté en Espagne, grâce à Joseph. Lorsque l'Empereur a quitté Valladolid pour revenir en France, Joseph a exigé que son frère lui laissât le commandement en chef des armées françaises. C'étaient près de 200 000 hommes — exactement 191 905 — répartis en sept corps, aux ordres de Victor, Soult, Junot, Sébastiani, Mortier, Ney, Gouvion-Saint-Cyr, en une réserve de cavalerie où figuraient Lasalle, La Tour-Maubourg, Milhaud, La Houssaye, Kellermann et Lorge, et en un commandement particulier exercé par Bessières. Lannes, de plus, était devant Saragosse avec Junot. Or de ces six maréchaux, des quarante généraux de division, des quatre-vingts généraux de brigade, il n'en était pas un qui ne se tînt plus apte à exercer le commandement que le général en chef.

Hormis certains, en très petit nombre, qui étaient attachés à Joseph par des liens de familiarité et de reconnaissance et qui — tel Suchet — eussent été disposés à lui obéir pourvu qu'ils commandassent sous son nom, tous avaient en dégoût la guerre qu'ils

faisaient, la vie qu'il leur fallait mener et le chef qui leur était imposé. Ils avaient, en ses talents militaires, d'autant moins de confiance qu'ils n'ignoraient rien de son passé de soldat et du mépris dans lequel il tenait l'art de la guerre. S'ils rendaient justice au sang-froid qu'il portait sur le champ de bataille dans les occasions, d'ailleurs très rares, où il s'y montra, ils éprouvaient d'avance un préjugé naturel contre des imaginations stratégiques qui ne répondaient à rien qu'ils eussent vu. Si même Joseph eût brusquement révélé un génie tel que son frère, il n'eût point été davantage obéi et, s'il l'eût été, ses lieutenants eussent été battus. Il lui manquait ce qui est le principal de l'homme de guerre, l'instinct et le sens du commandement, la vigueur dans la décision, la précision dans l'expression, l'entrain dans l'action. Où il eût fallu ordonner, et, au risque de ce qui arriverait, fût-ce en faisant fusiller un maréchal d'Empire devant son corps d'armée, contraindre et obtenir l'obéissance, il tergiversait, récriminait, s'étendait en plaintes et, de fait, se laissait braver par ses subordonnés comme ne l'eût jamais supporté un homme tel que Murat ayant reçu une éducation de soldat.

En même temps, à chaque médiocre succès qu'il croyait obtenir, sa vanité s'exaltait au point que la moindre escarmouche se transformait à ses yeux en bataille rangée et que toute notion des résultats réels s'enfuyait de son esprit. C'était Marengo, c'était Austerlitz ou Iéna; rien de moins. Il fit campagne trois semaines, du 21 juillet au 15 août; et ce fut

d'abord l'indécise bataille de Talavera dont les Anglais firent état comme d'une victoire, où de fait les Français abandonnèrent le champ de bataille, perdirent des canons et des drapeaux ; ce fut ensuite le combat d'Almonacid où les Espagnols furent battus, mais où la courtisanerie de Sébastiani, jointe à la présomption de Joseph, au décousu des ordres et à l'instabilité des décisions, transforma en une parade meurtrière, où les Français perdirent plus de monde que les Espagnols, une action qui, bien menée, eût été décisive et où l'armée ennemie tout entière — 35 000 hommes — eût été détruite. Or, à la suite de cette campagne, ce ne fut pas assez de l'entrée triomphale dans Madrid, du Te Deum au débotté à San-Isidoro, il fallut que Joseph lançât une proclamation où, célébrant sur le mode majeur les victoires remportées en dix jours par ses quarante mille soldats sur cent vingt mille ennemis, il s'écriait : « Soldats ! vous avez sauvé ma capitale. Le roi d'Espagne vous remercie. Vous avez fait plus : Le frère de votre empereur voit fuir devant vos aigles l'ennemi éternel du nom français ! »

Comment n'eût-il pas cru à sa gloire ? C'était dans son entourage un concert de louanges à troubler le cerveau le plus solide : « Le Tage venge les injures de l'Escaut, écrivait Rœderer. Il est heureux pour le roi de n'avoir pu éviter la gloire militaire et de ne l'avoir pas recherchée. Elle l'a pris à son corps défendant ; c'est ainsi, et uniquement ainsi, qu'il pouvait en acquérir contre un peuple qui est son peuple et

dans un pays qui est son pays. Cette gloire, il l'a pure, quoique brillante... » Et il ajoutait, ce sénateur de l'Empire, dont l'Empereur allait tantôt faire un ministre : « Les affaires d'Espagne portent en ce moment des forces aux négociations d'Allemagne, comme les victoires d'Allemagne ont donné des forces au roi pour combattre en Espagne ; le roi s'acquitte autant que les circonstances le permettent envers l'Empereur, en se servant lui-même ; enfin, on est tranquille du côté de l'Espagne, tandis qu'on est inquiet pour le nord de la France. » Ces extraordinaires flatteries, que le secrétaire intime devait faire parvenir à son maître, semblaient modérées près de celles que Miot lui jetait au visage, près du débordant enthousiasme que témoignaient les Espagnols attachés à la Cour. Ceux-ci, s'attribuant à eux-mêmes les victoires de leur roi, s'en rendaient insolents près des Français, et Joseph, loin de s'en fâcher, paraissait les encourager. Cela d'ailleurs fournit des épisodes comiques où le sang coula peu.

L'Empereur — on ne saurait le dissimuler — avait sa part de responsabilité dans un désordre moral qui ne pouvait manquer d'amener le désordre en quelque sorte physique : l'indiscipline à tous les degrés de la hiérarchie, puis, par une pente naturelle, le pillage par les chefs, la maraude par les soldats, l'insupportable oppression du peuple, ses révoltes et le recrutement constant des bandes insurgées. En invitant chacun des commandants de corps d'armée à correspondre directement avec le prince de Neuchâtel, en

sa qualité de major général de la Grande armée, puis lorsque Berthier l'eut suivi en Allemagne, avec le ministre de la Guerre ; en transmettant et en faisant transmettre à chacun d'eux des ordres de mouvement qui, vu les distances, de Paris, puis de Schœnbrünn à Madrid, ne s'appliquaient plus aux circonstances ; en retenant ainsi, non seulement la direction générale, mais le détail même des opérations, il montrait ouvertement en quelle défiance il mettait les talents de son frère et il atteignait sans remède possible le prestige du commandement.

Vainement Joseph protestait : le ministre de la Guerre ayant reproché « qu'il n'y eût pas, en Espagne, une impulsion centrale, instantanée, qui dirigeât tous les mouvements de l'armée », « le ministre doit sentir, répondait Joseph, que cette impulsion centrale et instantanée ne peut exister dans l'état actuel des choses que pour l'exécution des ordres qui arrivent de Paris en Espagne à mesure de leur arrivée, puisque des ordres sont des ordres et que je dois y obéir, d'autant plus qu'il arrive tous les jours que les divers généraux reçoivent des ordres pareils et que je ne puis pas prendre sur moi d'y rien changer, sans courir le risque de voir mes ordres inexécutés en contradiction avec ceux qui arrivent de Paris. Si, au lieu de cette méthode, le ministre de la Guerre prenait celle de ne correspondre pour les mouvements des troupes qu'avec le maréchal Jourdan, nous serions sûrs au quartier général, et toute l'armée saurait aussi, que l'action est imprimée du quartier général d'Es-

pagne, qu'ainsi elle est une et doit être réalisée sur-le-champ. Si, mieux encore, le ministre de la Guerre, au lieu de transmettre des ordres qui doivent être exécutés, se contentait de nous faire connaître les intentions de Votre Majesté en masse et nous donnait des instructions et des directions générales qui dussent être modifiées selon les changements survenus dans les affaires d'Espagne depuis que ces instructions ont été tracées à Paris; si Votre Majesté, me donnant ses conseils, me laissait la faculté de les suivre ou non selon les événements et qu'elle me témoignât la confiance dont j'ai besoin pour moi-même et pour les autres ; alors, il pourrait y avoir une direction centrale et instantanée, une impulsion qui partirait du quartier général des armées d'Espagne et qui naîtrait, autant que possible, des directions générales de Paris subordonnées aux événements survenus et aux détails du moment ; alors, je pourrais avec plus de justice être responsable des mesures ordonnées. »

Commandant en chef des armées françaises, Joseph prétendait donc assumer le commandement effectif et, sans redouter le faix, ni craindre les responsabilités, il se trouvait assez instruit, assez vigoureux et assez brave pour réclamer la direction unique des opérations. S'il avait servi et qu'il eût montré des talents, la prétention eût pu paraître légitime ; en tout cas, la situation telle qu'il l'exposait justifiait ses plaintes et expliquait ses revers ; mais Napoléon pouvait-il la changer? Cette confiance que son frère voulait qu'il lui témoignât, il ne l'éprouvait à aucun

degré ; d'ailleurs, il ne pouvait lui plaire de se démunir d'une part aussi importante de son autorité ; puis, comment eût-il rangé sous les ordres effectifs d'un roi espagnol — fût-il son frère — les deux cent mille combattants que, comme chef du Grand empire et comme protecteur de la Confédération du Rhin, il avait appelés contre les Anglais ?

Car, dans ces armées, chaque jour davantage à mesure que Napoléon a plus besoin de ses vieilles bandes pour soutenir la guerre contre l'Autriche, l'élément non français se trouve dominer. Au début, l'Empereur a jeté en Espagne quantité de corps français de formation provisoire ou accidentelle, de régiments de marche, constitués ou non : légions de réserve de l'Intérieur, compagnies de réserve départementale, régiments de Pionniers blancs, compagnies de Miquelets, bataillons auxiliaires d'infanterie, compagnie de Pionniers volontaires étrangers, bataillons de Chasseurs des montagnes, bataillons de Garde nationale d'élite, Légion nationale d'élite, sans parler des régiments de la Garde municipale de Paris; mais, à mesure que ces éléments ont fondu, il a été amené à joindre, dans de fortes proportions, aux renforts d'origine française, les étrangers qu'il avait à son service : il a envoyé trois régiments au moins de Suisses, un bataillon valaisan, un neuchâtelois, le régiment d'Isembourg, le régiment irlandais, le régiment de Prusse, la Légion du Midi, la Légion hanovrienne, la Légion de la Vistule (quatre régiments d'infanterie et un de cavalerie) ; les chasseurs à cheval de la Légion portugaise et le régi-

ment de Westphalie. Après Baylen, le royaume d'Italie a fourni au moins huit régiments d'infanterie et trois de cavalerie ; le royaume de Naples, trois d'infanterie et un de cavalerie ; le royaume de Hollande, trois d'infanterie et un de cavalerie ; le grand-duché de Berg, deux d'infanterie et un de cavalerie ; le royaume de Westphalie, quatre d'infanterie et un de cavalerie ; le grand-duché de Varsovie, trois d'infanterie, le grand-duché de Hesse, un d'infanterie, le grand-duché de Bade un, le duché de Nassau deux, le grand-duché de Francfort un, les principautés d'Anhalt et Lippe un, les principautés de Schwartzbourg, Waldeck et Reuss un, le grand-duché de Wurtzbourg, un. Ces troupes ont marché sur la réquisition du chef du Grand empire, mais non pour le bon plaisir du roi d'Espagne, et les souverains s'étonneraient à coup sûr si Joseph les employait à son gré.

Plus libre de ses actions, maintiendrait-il plus d'ordre dans cette étrange armée ? Cela est douteux. Les quinze nations qui ont jeté des soldats en Espagne, n'ont pas choisi, pour les envoyer si loin, les plus sages et les plus disciplinés. Beaucoup de Français désertent, vont joindre les bandes espagnoles ; mais combien plus de Polonais, de Napolitains, d'Italiens, de Suisses, surtout d'Allemands ! Les renforts que Napoléon demande à l'Europe pour soutenir Joseph fournissent, presque en partie égale, des aliments à l'insurrection. Si, quelque jour, l'on parvient à déterminer dans quelle proportion les déserteurs étrangers comptaient dans les partidas et dans les

armées espagnoles, peut-être arrivera-t-on à cette conclusion que la guerre, ayant amené un afflux extraordinaire de soldats de toute origine et de toute nation, que ne retenait ni l'amour du drapeau, ni la discipline, et que décourageait le manque de solde et de vivres, c'est entre ces soldats, la plupart indifférents à la cause qu'ils servaient, mais désireux de vie libre et de pillage, que s'est éternisée la guerre — et que, par bien des côtés, c'est ici quelque chose qui rappelle étrangement les *Grandes Compagnies*. Peut-être, si l'armée eût été exclusivement française, les désertions eussent été moins fréquentes, quoique, avec des généraux et des officiers rappelés la plupart de la réforme ou de l'inactivité, nul ne peut dire ce qui se fût produit; mais c'était une contagion. A voir déserter des escouades, même des compagnies entières de camarades, les Français arrivaient à penser qu'on était mieux traité de l'autre côté — et y passaient. D'ailleurs, l'armée n'eût pu être exclusivement française : l'Empire, si peuplé qu'il fût, n'eût point suffi à une telle dépense d'hommes. Le système devait donc soutenir le système; et, fatalement, étant données les unités restreintes, mal commandées, mal nourries, mal payées, le genre de guerre, les sollicitations de tout genre, les désertions étaient inévitables.

Tout y provoquait : la diversité d'éducation, de langue, d'organisation, de règlements; l'ignorance où étaient les soldats et même les officiers de l'objet pour lequel on leur demandait de se battre ; l'incohérence d'esprit et de sentiments entre les éléments

composant les brigades, les divisions et les corps d'armée ; la hauteur surtout, la maladresse, l'âpreté au gain, l'ineptie militaire de généraux justement chassés jadis des rangs, rappelés momentanément à l'activité par suite du manque de sujets.

L'Empereur lui-même n'eût pu tenir en mains cet assemblage babélique d'hommes divers et c'eût été Joseph !

Encore s'il avait eu pour *ad latus*, pour chef d'état-major général, un homme de l'Empereur, un homme formé sous Napoléon et par lui, qui eût reçu de lui les grandes leçons pour manier les hommes, les faire vivre et combattre ; qui, avec une volonté inflexible, à la Davout, eût établi et maintenu l'autorité du commandement, peut-être ces éléments, si mauvais qu'ils fussent, se fussent améliorés ; peut-être, au spectacle de combinaisons vraiment stratégiques et d'opérations vraiment militaires, l'Empereur eût rendu la bride ; mais Joseph n'avait pas manqué de garder Jourdan, le maréchal d'Empire à cocarde rouge. Or, Jourdan, rallié tard à Bonaparte, meneur d'assemblées plutôt que d'armées, rattaché à la Révolution par le souvenir de Fleurus, aux Jacobins par ses anciens votes, n'était point agréable à l'Empereur et restait suspect. Si, dans une campagne, il avait eu des succès, la suite de sa vie faisait douter si ce n'était point au hasard ou à quelque inspiration étrangère qu'il les avait dus. Depuis 1796, où le mieux qu'on puisse dire est qu'il avait été singulièrement malheureux, il n'avait pris part à aucune des grandes guerres. Sa

méthode — s'il en avait une — était inspirée de traditions vieillies, nullement des systèmes de l'Empereur sous qui il n'avait jamais servi. Bien que ses cadets, des hommes tels que Soult, Victor, Lannes, Mortier, Bessières et Ney, ne pouvaient l'apprécier, et, maréchaux comme lui, de plus que lui ducs d'Empire, ils estimaient qu'ils n'avaient point à être commandés par le seul maréchal qui eût renié la France et changé sa cocarde. L'Empereur ne leur avait point donné tort puisqu'il l'avait rayé de la liste des maréchaux.

Jourdan n'avait point sans doute conscience de la forfaiture qu'il avait commise et s'imaginait avoir fait simplement acte de complaisance vis-à-vis de Joseph; il ne doutait pas qu'un titre ducal français qu'il avait diverses fois fait solliciter par le roi son maître, ne le remît au même rang que ses anciens collègues et, sans quitter sa cocarde rouge, il réclamait sa réinscription au tableau. Ensuite, pour que tout allât bien, il suffirait qu'on renvoyât en France les maréchaux commandants de corps : « Il faut, écrivait-il en effet au ministre de la Guerre, qu'un chef ait sous ses ordres des militaires d'un grade inférieur qui obéissent et non des camarades qui se croient plus de mérite que lui. »

On ne lui accordait aucune de ses trois demandes et il n'en restait pas moins en Espagne, constamment désobéi par ses subordonnés, en butte aux colères de l'Empereur, du major général et du ministre de la Guerre, chargé de toutes les fautes que commettaient l'Empereur, les chefs de corps, le roi et lui-même,

Était-ce par dévouement ou par servilité, pour garder ses places et augmenter sa fortune ou parce que, mal embarqué, il ne savait comment sortir du bateau? Le vrai est que, par toutes ses grâces, par tous ses moyens, par ce qu'il avait de séduction personnelle et ce qu'il en empruntait de son trône, Joseph le maintenait coûte que coûte, tant il craignait que l'Empereur, en lui imposant un chef d'état-major de sa façon, ne lui retirât de fait le commandement.

Ce fut pourtant ce qui arriva après la bataille de Talavera. Pour plaire à son roi, Jourdan avait annoncé une victoire. Il avait parlé de trophées : seize bouches à feu, trente et un caissons, plusieurs drapeaux. Or, à la même heure, lord Wellesley écrivait officiellement au parlement d'Angleterre qu'il avait pris aux Français dix-neuf canons et cinq drapeaux. Qui mentait? Il fut impossible de le tirer au clair. Ce n'étaient pas des aigles qui avaient été pris, mais des guidons de bataille. On avoua avoir oublié des canons, deux d'abord, puis huit, mais Joseph était si désireux de se parer de sa victoire que, par dix lettres, l'Empereur ne parvint pas à arracher la vérité. Alors, il donna à Jourdan l'ordre de rentrer en France et nomma Soult major général des armées françaises. « Mandez au roi d'Espagne, écrivit-il à Clarke, le 26 septembre, qu'en nommant le duc de Dalmatie mon major général, mon intention est qu'il ait le commandement sur tous les maréchaux employés à l'Armée d'Espagne et que, si cela était nécessaire, il puisse prendre le commandement d'un ou de deux

corps et se porter pour manœuvrer contre l'ennemi. »

Si, malgré ce qui s'était passé en Portugal, malgré la tentative de Soult d'affecter le pouvoir suprême, de le recevoir de la nation portugaise, de prendre les insignes et les titres de la souveraineté; si, malgré « ce crime de lèse-majesté », l'Empereur avait rangé aux ordres du duc de Dalmatie, d'abord trois corps d'armée, ensuite, de fait, l'armée entière d'Espagne, c'est d'abord que, avec une habileté qui pouvait sembler de la loyauté, Soult s'était, par une confession entière, remis aux mains de Napoléon; puis que, en dépit des fautes que lui avait alors inspirées son ambition, il était le seul aux talents duquel l'Empereur pût se fier; enfin, il le croyait entièrement revenu à lui, en tout cas, incapable de se livrer à Joseph. Ce fut donc à Soult que tout fut confié : « Le roi n'ayant pas l'expérience de la guerre, lui écrit l'Empereur, mon intention est que, jusqu'à mon arrivée, vous me répondiez des événements. »

Si telle est la position de Joseph comme général en chef, moralement et virtuellement destitué, on peut en déduire sa situation comme roi. L'Empereur avait, en Espagne, des agents qui, quoi qu'ils eussent été jadis — comme Fréville — des familiers de Joseph, lui étaient à présent d'autant plus odieux qu'ils remplissaient mieux leur devoir, faisaient davantage rentrer des capitaux que l'Empereur avait confisqués à son profit ou veillaient plus strictement à la perception de certains droits qu'il avait établis. D'autres agents étaient chargés de la police au nom de la

France et dans l'intérêt des armées françaises : c'était là encore une atteinte à sa souveraineté dont Joseph s'indignait ; et combien plus encore contre les militaires qui s'arrogeaient de faire des réquisitions et de mettre des contributions en leur propre nom ! Placé entre les Espagnols ralliés, en apparence, à son gouvernement parce que leurs provinces étaient envahies, dont les plaintes pouvaient être justifiées et, qu'en tout cas il devait protéger, et les Français qui, ne reconnaissant d'autre droit que la conquête, livrés à eux-mêmes sans un commandement qu'ils reconnussent et respectassent, ne prenaient avis que de leurs passions ou de leurs intérêts, Joseph se débattait en ordres impuissants et en recommandations stériles : « Je suis le but de toutes les plaintes, écrivait-il à l'Empereur. J'ai toutes les préventions à vaincre. Mon pouvoir réel ne s'étend qu'à Madrid et, à Madrid même, je suis journellement contrarié par des gens qui sont fâchés que leur système ne soit plus en vogue. On m'accuse d'être trop doux. A l'heure qu'il est, ils seraient déshonorés si j'étais plus sévère et que je voulusse les livrer aux tribunaux... Sans capitaux, sans contributions, sans argent, que puis-je faire ? »

Pourtant, il ne désespérait pas. Si on le laissait agir à sa guise, tout irait bien. Ce qui seulement l'empêchait d'être roi d'Espagne, c'étaient l'Empereur et les Français. « Je viendrai à bout de tout, disait-il. Le ciel m'a donné tout ce qu'il faut pour soumettre les obstacles des choses et de mes ennemis : mais ce

que le ciel m'a refusé, c'est une organisation capable de supporter les insultes, les contrariétés de ceux qui devraient me servir et surtout de résister aux mécontentements d'un homme que j'ai trop aimé pour vouloir jamais le haïr. Ainsi, Sire, si ma vie entière ne vous donne pas en moi la confiance la plus aveugle, si vous jugez avoir besoin de m'entourer de petits êtres qui me feraient rougir de moi-même, si je dois être insulté jusque dans ma capitale, si je n'ai pas le droit de nommer les gouverneurs, les commandants qui sont toujours sous mes yeux, qui me font rougir aux yeux des Espagnols et m'ôtent tout moyen de faire bien, si vous ne voulez pas me juger sur les résultats et permettez qu'on m'élève un procès sur chaque objet, dans ce cas, Sire, je n'ai pas deux partis à prendre. Je ne suis roi d'Espagne que par la force de vos armes, je pourrais le devenir par l'amour des Espagnols, mais, pour cela, il faut que je gouverne à ma manière. Je vous l'ai entendu dire souvent : chaque animal a son instinct; chacun doit le suivre. Je serai roi comme doit l'être le frère de Votre Majesté ou je retournerai à Mortefontaine où je ne demanderai rien que le bonheur de vivre sans humiliation et de mourir avec la tranquillité de ma conscience. »

— « Le roi m'écrit qu'il veut revenir à Mortefontaine, dit l'Empereur en recevant cette lettre. Il croit me mettre dans l'embarras; il profite d'un moment où j'ai en effet d'autres occupations; cela est bas. Il me menace quand je lui laisse mes meilleures troupes

et que je m'en vais à Vienne seul avec mes petits conscrits, mon nom et mes grandes bottes... Qu'est-ce donc que Mortefontaine ? C'est le prix du sang que j'ai versé en Italie. Le tient-il de son père ? Le tient-il de ses travaux ? Il le tient de moi... Quand le roi dit qu'il viendra à Mortefontaine, croit-il que je l'y laisserai venir ? Quand il se sera déclaré mon ennemi, je le traiterai en ennemi. Il est bien incapable de vivre dans la retraite ; il se croit capable de vivre à Mortefontaine, il se flatte beaucoup. »

Napoléon ne prend pas un instant au sérieux cette déclaration de Joseph : « Si, au lieu d'écrire, dit-il, il avait pris son parti et était venu à Mortefontaine, il y aurait là de la résolution ; mais tout se réduit à de la menace ; ces manières-là me font perdre l'estime. » En pensant ainsi, il n'a point tort ; Joseph n'a pas plus envie de revenir en France que Napoléon n'a envie de l'y voir ; mais, en même temps, Napoléon ne veut pas que son frère « quitte le poste où il l'a mis », et il ne veut pas se prononcer sur le différend qui les divise. Joseph continue à se dire, à s'affirmer roi en vertu de la Constitution et du vote des Cortès de Bayonne exprimant le vœu du peuple espagnol ; l'Empereur tient que l'évacuation de Madrid, la campagne qu'il a dû faire, l'occupation par ses troupes des provinces, et la guerre continuelle ont annulé tous les actes de Bayonne ; qu'ayant conquis l'Espagne, il a droit d'y faire ce qui lui plaît et que son frère, établi roi par lui seul, n'y doit être que l'exécuteur de ses ordres. Lorsque, pour faire ou

refuser une chose, Joseph invoque la Constitution : « Faites-moi connaître, lui répond l'Empereur, si la Constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de 300 000 Français, que la garnison soit française ; si la Constitution prohibe que le gouverneur de Madrid soit Français; si la Constitution dit que, dans Saragosse, on fera sauter les maisons l'une après l'autre ? » Mais, en constatant ces faits, en établissant, ce qui est indiscutable, que la royauté de Joseph dépend uniquement des succès ou des revers des Français, résout-il la question, éclaircit-il même la situation ?

Qu'est-ce alors que ce royaume d'Espagne où il prétend que Joseph reste, et qui flotte entre l'état de pays conquis, où le roi n'a de droits que comme lieutenant de l'Empereur — et quels droits ! — et l'état de pays insurgé ? D'un côté comme de l'autre, la situation est sans issue. Car, ou l'Espagne doit être traitée par la France en pays conquis — et il n'y a pas de place pour un roi d'Espagne — ou l'Espagne doit être remise à Joseph, ce que Joseph demande — et il n'y peut rester qu'étayé par 300 000 baïonnettes impériales. Si, par impossible, l'Empereur admettait cette hypothèse, que deviendraient les soldats dont Joseph n'est point encore arrivé à un tel degré d'infatuation qu'il croie pouvoir se passer ? On ne sait : vraisemblablement des auxiliaires, mis uniquement à ses ordres, mais payés, équipés, nourris par la France — à moins encore que Joseph ne conçoive l'étonnant projet de les transformer eux aussi en

soldats espagnols en changeant la couleur de leur cocarde. — Ce serait la cocarde de plus que la France paierait.

A coup sûr, ces assertions paraissent étranges : voici pourtant ce qu'écrit Joseph : « Il est une vérité constante, c'est que je ne puis faire le bien sans votre confiance absolue et exclusive pour les affaires d'Espagne. C'est vous qui m'avez donné cette couronne ; si vous trouvez un homme plus digne que moi de votre confiance, que cet homme soit roi ; quant à moi, je ne serai jamais que ce que ma conscience me dira que je dois être, votre frère et votre meilleur ami, votre plus sûr allié, bon et très bon Français sur le trône espagnol, parce que je suis convaincu que ce qui peut arriver de mieux, pour l'Espagne et pour la France, c'est leur étroite union, leur intime alliance, mais non l'asservissement de l'une à l'autre. L'Espagne asservie sera ennemie à la première occasion. L'Espagne amie et sœur le sera toujours comme son roi sera toujours votre frère. C'est l'Espagne que je veux acquérir à la France et la France à l'Espagne ; mais, pour cela, il faut bien persuader à la plus faible que la plus forte ne veut pas en faire son esclave. Cette opinion est la seule ennemie que nous ayons à combattre ; les armes des Espagnols tomberaient de leurs mains, tous seraient à mes pieds s'ils savaient ce qui est dans mon cœur ; tous seraient les meilleurs amis des Français s'ils savaient que, quoique prince français, je veux ce que je dois, et que je dois les gouverner en nation libre et indépendante ; s'ils

voyaient que les promesses contenues dans la constitution de Bayonne se réalisent; que l'on ne veut pas autre chose; que je pense ce que je dis tous les jours et que, tous les jours, je me console des malheurs qui accablent ce pays par l'espoir de le voir plus heureux dans quelque temps; et je sais bien que le plus grand bonheur d'un grand peuple est l'indépendance comme le plus grand bonheur d'un homme est une bonne conscience. Je suis aujourd'hui sur le second versant de ma vie et je ne changerai pas de principes à mon âge. Si vous ne pensez pas ainsi, ma couronne mal affermie est à votre disposition : Dieu m'a enlevé celle de Naples; vous pouvez reprendre celle d'Espagne. »

Où va-t-il avec cela? S'aveugle-t-il sur sa popularité au point que ce soit pour réclamer le départ des Impériaux et croit-il vraiment s'établir en Espagne avec les seules troupes qui portent sa cocarde — savoir : sa garde (deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie, presque uniquement français), quatre régiments d'infanterie où les soldats sont peut-être espagnols mais les cadres assurément français, deux régiments étrangers (Royal-irlandais et Royal-étranger) et quelques bataillons suisses? Non, car il refuse obstinément à Louis de lui renvoyer ses 2 500 Hollandais; car il s'oppose, en toute occasion, à ce qu'on fasse, des armées employées en Espagne, un détachement si médiocre soit-il, au point que, pour la guerre d'Autriche, il oblige l'Empereur à lui troquer en quelque sorte homme pour homme. Seulement,

ces hommes, il les baptise Espagnols : à force d'instances, il obtient, par exemple, de prélever vingt hommes par régiment français pour compléter sa garde, et ses régiments étrangers sont formés avec les déserteurs des régiments de la Confédération. Cela constitue le noyau de l'armée espagnole. En renvoyant en France tous les maréchaux, en ne conservant que des généraux attachés à sa fortune qui commanderont sous ses ordres, il constituera une armée dont il ne supportera aucune des charges, qui ne sera pas encore espagnole, mais qui ne sera plus française, car il en nommera et destituera les chefs à son gré et, dans ces conditions, son gouvernement pouvant s'exercer hors de toute ingérence étrangère, les Espagnols ne manqueront pas de l'acclamer.

Telle est, semble-t-il, la suprême conception politique de Joseph. Quant à la pensée de l'Empereur, il est presque impossible de la trouver exprimée. Napoléon n'indique point une solution : il se contente de donner des conseils de vigueur et d'énergie, de blâmer « une affiche de bonté et de clémence qui n'aboutit à rien » ; mais où Joseph appliquera-t-il ces avis, puisqu'il ne gouverne nulle part ? Au reste, l'Empereur ne s'étend pas, laisse volontiers les choses dans le vague, et n'ayant pu faire prévaloir la seule solution qu'il estimât raisonnable, n'ayant pu terminer la campagne comme il l'eût souhaité, il se réserve, à son retour en Espagne, de juger lui-même la situation et d'imposer alors ses volontés. En attendant, les polémiques lui semblent inutiles, et, en avril 1809, il y met

fin en envoyant Rœderer porter ses ordres à Joseph. « Ces lettres-là, lui dit-il, me fatiguent, me dérangent. Enfin, croiriez-vous que, quand je reçois une lettre de lui, j'ai de la répugnance à l'ouvrir de crainte d'y trouver des sottises contre moi? Il faut que vous lui persuadiez bien de ne pas écrire. Ce n'est pas là la correspondance qui doit s'établir entre lui et moi. Elle doit être grave comme nos rapports et les circonstances. Faites-lui bien sentir qu'il ne peut pas savoir dans quelle disposition d'esprit sa lettre me trouvera en arrivant. Il y a des moments d'indulgence, mais il y en a aussi où le sang bouillonne. Le roi oublie le lendemain ce qu'il écrit la veille dans la colère ; il n'en est pas de même pour moi : ce qu'il m'écrit me reste et me revient. »

Donc, à partir d'avril, plus de lettre qui soit adressée par l'Empereur à Joseph, sauf les billets de compliment. Les ordres passent par le ministre de la Guerre, perdent dès lors, grâce à l'intermédiaire, une part essentielle de leur âpreté et de leur vigueur. Il n'est plus moyen pour Joseph de récriminer sur son trône et d'exposer les façons dont il gouvernerait s'il était libre; et, de même, sur ce chef, l'Empereur s'interdit l'inutilité de ses critiques et les violences de ses reproches. On reste donc ici dans l'attente, comme Napoléon même : l'affaire est réservée; mais il n'est point difficile d'imaginer quelle en sera la solution : ce sera, si l'Empereur a l'énergie de rompre en visière à son frère, l'annexion déguisée ou franche de l'Espagne, l'abdication volontaire ou forcée de Joseph.

Et pourtant, qui le penserait à voir ce qu'il lui cède. On croirait — et c'est vrai sans doute — qu'il a peur de lui. « Joseph est capable, dans un accès, de tuer un homme, » a-t-il dit, et ses colères l'effraient; puis, malgré ce qu'il est devenu, malgré sa fortune et son orgueil, il n'a pu rompre avec le préjugé d'éducation au point de ne pas avoir pour l'aîné des complaisances particulières, une déférence, une sorte de respect. Autrement, pourquoi, le connaissant, finirait-il par lui abandonner le commandement général? Pourquoi, sur sa demande, rappellerait-il l'un après l'autre les maréchaux auxquels il se fie davantage? Pourquoi donnerait-il ses corps d'armée à des parents ou des alliés des Clary qui lui sont suspects? Pourquoi autoriserait-il tant d'officiers à passer au service d'Espagne? Pourquoi laisserait-il écrémer ses régiments pour la garde prétendue espagnole? Et la mainlevée sur l'emprunt contracté en Hollande et qu'il garantit? Et les 1 500 000 francs accordés par an à Julie? Et l'argent filant incessamment en Espagne pour aligner la solde? Et, en hommes, cette effroyable dépense pour laquelle il épuise la France, l'Italie, Naples, la Hollande, la Pologne, l'Allemagne entière. Selon un calcul qu'on tient pour exact, il périssait cent hommes par jour du fait des guérillas, en embuscades, surprises et assassinats : 36 000 par an, à quoi il faut ajouter les batailles rangées; or, les statisticiens ont établi que, dans une guerre, la perte par le feu est à peine un tiers de la perte par maladie; c'est donc plus de cent mille hommes que l'Espagne dévorait par année.

En échange, pas même un grand merci. De fait, tout comme Louis, Joseph a la prétention de *nationaliser son gouvernement*. Louis, à la rigueur, le peut, la nation hollandaise l'acceptant, à défaut d'autre, comme unique garant de son indépendance ; il le peut, pourvu qu'il engage constamment la lutte avec son frère en tête de sa nation. Mais, derrière Joseph, point de nation. Tous les Espagnols le rejettent, hormis les gens qu'il paye : encore, à sa cour, les plus en vue, tels le duc d'Esclignac et le duc de Crillon, ne sont espagnols que par un titre ou une grandesse. Le peuple, virtuellement insurgé, même lorsqu'il ne prend pas les armes, tient Joseph pour un personnage grotesque, réservant l'odieux à Napoléon et à Murat, mais n'imaginerait jamais d'étayer son indépendance sur le frère de l'Empereur. Que telles soient les intentions du roi, nul n'y prend garde et nul n'en a souci. Il y a une question préjudicielle : on ne veut pas d'un roi français ; on veut un roi espagnol, du moins l'étiquette d'un tel roi, et, sous cette étiquette, un fédéralisme où les habitudes provinciales se trouvent conservées et satisfaites. Dès Bayonne, Joseph a eu beau écarter tous les Français qu'il avait appelés près de lui à Naples et réserver uniquement aux Espagnols les dignités et les emplois. A la cour de Charles IV, devenue sa cour, il y avait, pour les courtisans, un seul personnage de trop et c'était lui. L'évacuation de Madrid, la défection de tous ceux presque qu'il avait cru engager, ne lui a rien appris. Il continue avec la même ardeur à suivre sa chimère : son ministère est espa-

gnol, sa cour est espagnole, ses quarante pages sont espagnols, ses maîtresses sont espagnoles. Pour se montrer plus Espagnol que les ci-devant rois d'Espagne, il rétablit les combats de taureaux supprimés par Charles IV, il mange de la cuisine espagnole, qui lui fait mal ; tous les matins, à six heures, il assiste à la messe et c'est lui déplaire que s'en dispenser. Les Français font-ils des prisonniers aux insurgés ? il les réclame avec hauteur et en forme des régiments. Le meilleur de l'argent que son frère lui envoie, y passe, et, sitôt les hommes habillés, armés, exercés, ils désertent. C'est d'une précieuse ressource pour la Junte. Et pourtant, à ses propres yeux, Joseph fait figure de roi d'Espagne : il se plait aux respects qu'il reçoit, au luxe étonnant qui l'entoure, aux huit millions de diamants qu'il porte sur lui, aux palais, les plus somptueux qui soient en Europe, surtout à ce titre de Majesté Catholique qui prend pour lui un tel prestige que, dit-il : « Depuis mon avènement au trône d'Espagne ma position a totalement changé. » Pour en être réellement roi, il ne manque que l'Espagne. Peut-il l'acquérir en restant dévoué à son frère et à son pays d'origine ? Non certes. Le peut-il en se retournant contre la France et en se jetant dans les bras des Anglais ? Pas davantage, puisque la place est prise. Peut-il quitter son trône et revenir en France ? Non, car ni l'Empereur ne le veut, ni lui-même : « Il a maintenant l'habitude du pouvoir, il en a aussi l'amour. » La situation est donc sans issue. Dès qu'on maintient le système, il est impossible que Joseph ne

soit pas mécontent; impossible que l'Empereur ne le soit pas; impossible que l'Empire ne se trouve pas affaibli de cent mille hommes et de cent millions par an; impossible que l'Europe napoléonienne n'immobilise pas en Espagne deux cent mille combattants pour le moins.

Avec Murat, au moment critique, Napoléon a trouvé des satisfactions qui ont dû lui être sensibles, mais, au début, les difficultés n'ont point manqué.

D'abord, celles qui venaient de Joseph : Murat, obligé par sa santé, de se rendre à Barèges, avait dû remettre ses intérêts au marquis de Gallo, lequel, entre le maître d'hier et celui de demain, avait vraisemblablement choisi celui qui lui paraissait le mieux en cour. Avec un peu de zèle, il eût pu presser la signature du traité, susciter au moins quelque empêchement aux actes souverains que Joseph ne cessait d'expédier à Naples. Il n'en fit rien. On disposa de Murat comme s'il eût été en minorité. Il ne fut pas plus consulté sur la rédaction du traité du 15 juillet que sur la proclamation qu'il devait adresser à ses nouveaux sujets « qu'il regardait déjà comme ses enfants ». Il reçut ces deux documents tout faits, avec le décret qui lui imposait un nom nouveau et énumérait les titres qu'il devait prendre : *Joachim-Napoléon, par la grâce de Dieu et par la constitution de l'État, Roi des Deux-Siciles, grand amiral de l'Empire.* C'était là — le nom de Napoléon — à la fois la marque d'origine des nouvelles dynasties, le

trait d'union du système, la preuve de vassalité. Joachim, grand-duc, n'avait point été grandi jusqu'à le recevoir : roi, il était, par ce seul baptême, admis dans la famille politique et, dans une mesure, adjoint à la dynastie : « La couronne que Votre Majesté vient de nous donner, écrivit-il à l'Empereur, est sans doute un très grand bienfait ; mais elle me permettra de placer avant, celui qu'elle vient de m'accorder en me permettant de porter son nom. J'apprécie tout le prix de cette grâce insigne. Je connais à quoi la gloire de ce titre illustre m'engage. Votre Majesté n'aura jamais à se repentir de m'avoir allié à sa famille. »

Libre à présent d'agir, il put presser l'envoi des pièces officielles constatant son avènement. Le 1er août, le statut impérial parvint à Naples, ainsi que les premiers décrets et la proclamation au peuple. Il y eut adresse, députation du Conseil d'État, illumination et Te Deum : puis, de la capitale, aux provinces. C'était chose faite et sur laquelle il semblait impossible qu'on revînt. Il n'y avait donc plus lieu de se presser, et tandis que Caroline, plus avisée, annonçait son départ imminent, Murat, désireux d'abord de rétablir sa santé, allait de Barèges à Cauterets pour une nouvelle cure, s'arrêtait quelques jours chez Lannes au château de Bouillas près de Lectoure, et ne rentrait à Paris que le 4 août. C'était d'ailleurs conforme aux instructions de l'Empereur qui, d'Agen, le 30 juillet, lui avait écrit : « La chaleur est si forte que je crains que si vous vous mettez en route trop

promptement, vous ne puissiez la supporter ; soignez d'abord votre santé, c'est le principal. »

Mais, aussitôt Napoléon rentré à Paris, changement à vue. A peine s'il laisse à son beau-frère le temps matériel de faire ses préparatifs, d'expédier sur Naples ses enfants et les trente personnes qui les accompagnent, de délier ses sujets de Berg du serment de fidélité, de caser ceux de ses aides de camp qu'il ne veut point emmener, de se procurer une carte de son royaume, de commander ses costumes royaux, il ordonne qu'il aille à Naples sans délai : « Je verrai avec plaisir, lui écrit-il le 18 août, que vous partiez le plus tôt possible. » C'est qu'il a en mains la lettre de Joseph du 9, et qu'il juge que seule l'arrivée du nouveau roi peut mettre fin aux récriminations de son frère. A peine s'il admet que, le 21, Leurs Majestés Siciliennes paraissent dans leur nouvelle dignité au bal de l'Hôtel de Ville. Le lendemain, Murat est en route, et, le 7 septembre, Caroline part à son tour.

Selon l'ordre qu'il en a reçu, Murat passe à Milan où, bon gré mal gré, il se rencontre avec Eugène, puis à Rome où il est reçu par le général Miollis et toute la garnison sous les armes. Quant au Pape, il ne le verra qu'après qu'il aura été reconnu par lui. Le 6 septembre, accompagné du seul La Vauguyon, son aide de camp, il fait son entrée dans sa capitale, à cheval, dans son costume habituel de bataille, sans aucun des insignes de la royauté ; à un arc de triomphe dressé à la Piazza di Foria, il reçoit l'hommage de ses sujets, et il vient ensuite à l'église de Spirito

Santo, assister, en attitude militaire, au Te Deum que chante le cardinal Firrao ; puis, c'est la splendeur des réceptions, la joie exubérante des peuples, l'enthousiasme habituel ; il trouve tout cela fort convenable, mais ce qui l'est moins, c'est le royaume. Plus de garde royale, elle a suivi Joseph ; point d'armée, les régiments sont en Espagne ; le trésor de la Couronne est vide ; le trésor de l'État sonne le creux ; les hommes de Joseph qui tenaient tout le gouvernement et remplissaient le ministère, sont déjà partis pour le joindre, ou n'attendent pour s'en aller que d'avoir leur quitus. Joseph a fait le vide dans le civil et dans le militaire et appelé tout à lui.

Si Murat peut trouver dans l'armée française des officiers qui s'attachent à sa fortune, il n'a jusqu'ici, dans le civil, que quelques anciens camarades qui n'ont point eu assez de vol pour aborder l'Empereur ou ses frères, et qui, faute de mieux, se sont attachés à lui. Il les a employés à gérer ses affaires particulières, puis, à Dusseldorf, les a quelque peu frottés aux emplois publics ; mais l'apprentissage a été médiocre, le gouvernement du grand-duché consistant à lui faire rendre le plus qu'on pouvait et l'administration à vendre au mieux les domaines. D'ailleurs, ces hommes, il n'a pu même les amener : ils sont, l'un à Dusseldorf, un autre à Paris, le troisième à la Motte, occupés à défendre de leur mieux les intérêts de leur patron. Lui, qui ne s'entend pas du tout aux matières de finances et d'administration, se trouve donc seul et fort empêché en présence des agents de

Joseph qui lui présentent des comptes auxquels il ne comprend rien et qui, avec le beau dédain des bureaucrates, prennent plaisir à lui démontrer que, leurs écritures étant parfaitement en règle, s'il n'y a rien dans le trésor, c'est qu'il ne doit rien s'y trouver. Les jolies ironies devant l'impropriété des termes dont Murat se sert, et comme, avec des mots de métier et des aphorismes de comptables, ils prennent revanche sur le soldat qu'il est ! Il a raison cent fois, et on lui prouve qu'il a cent fois tort ; il demande à voir clair et, avec les opérations de trésorerie, on joue devant lui une partie de bonneteau où il se trompe à chaque coup ; s'il veut se fâcher, on lui jette à la tête des décrets de son prédécesseur ; bref, résolument, quoique avec des respects prodigués, on se moque de lui. Mais on le prend pour plus sot qu'il n'est ; son bon sens de soldat, joint à la finesse gasconne, lui fait voir clair, et sans qu'il soit capable d'éplucher le détail, le mène à l'ensemble, Tout ce qu'on lui raconte est fort savant, mais la conclusion qu'il tire, c'est d'abord qu'on a dévalisé le royaume avant de le lui laisser ; c'est ensuite que tout n'est que mensonge dans le système qu'on a introduit et qu'on vante si fort. « Je ne suis pas grand financier, dit-il à la fin, tout ce que je sais, c'est qu'il faut de l'ordre. Il est vrai que je n'ai pas l'esprit du roi, mais je ne sais comment il faisait. Il ordonnait des ponts, des chemins, et on prenait de l'argent sur tous les autres services ; il y avait toujours quelque chose qui souffrait. Pour moi, je ne sais qu'une chose,

c'est que je n'ordonnerai jamais une dépense que le fonds ne soit fait derrière. »

En attendant, il faut vivre : Joseph entend toucher jusqu'au dernier sol de sa liste civile et, de Madrid, exige l'entière mensualité de juillet. A dater du 1er août, l'Empereur a sévèrement coupé tous les traitements français, de grand amiral, de maréchal, de sénateur, de commandant en chef, de grand aigle, tous ceux qu'avait Murat, « sous quelque prétexte que ce fût ». Rien à attendre du grand-duché de Berg où Beugnot réclamerait plutôt de l'argent ; rien des propriétés de France reprises par l'Empereur ; et il faut s'installer et s'établir, et Caroline va arriver (27 septembre) et, parce qu'à présent elle est reine, se contentera-t-elle, plus que par le passé, d'un provisoire médiocre et d'un à peu près de misère ?

Une question non moins grave, celle du personnel. En attendant qu'Agar vienne pour les finances et Aymé pour la maison, le roi n'a avec lui que son aide de camp La Vauguyon, et c'est peu. Il s'efforce de retenir les officiers généraux qui, tels que Campredon, Cavaignac et Manhès n'ont point encore rejoint Joseph ; il refuse leur congé aux officiers supérieurs qui sont investis d'un commandement territorial ou servent dans des régiments, mais cela ne lui fait point des ministres. De tous les hommes politiques qui ont accompagné Joseph à Naples, un seul est resté, Saliceti, retenu par le mariage qu'il a fait faire à sa fille avec le duc de Lavello, et par les intérêts qu'il s'est créés ; en butte à l'hostilité de Rœderer, de Miot

et de quelques autres, constamment menacé par eux, soupçonné par Joseph lui-même, presque chaque jour à la veille d'une disgrâce dont l'Empereur, qui pourtant ne l'aimait point, a dû le protéger, il a peu à se louer de l'ancien régime et pourrait être, à ces moments, pour le nouveau, un conseiller précieux ; mais Murat ignore où Saliceti en est avec Joseph, il n'a sur lui nulle prise, n'ayant eu nulle liaison, et il est payé pour se méfier de tous et de chacun — en particulier de l'ancien protecteur de ses beaux-frères. Il se trouve donc entraîné à écouter les Napolitains qui siègent dans son conseil et dont plusieurs viennent de donner un bel exemple de désintéressement en renonçant, vu la pénurie du trésor, à toucher leurs traitements. D'ailleurs, ne doit-il pas être porté à enchérir sur les libéralités que Joseph a expédiées de Bayonne, sous forme de constitution et de décorations, et à se populariser dans la nation par des bienfaits réels dont on a soin de lui prouver les avantages et de lui cacher les inconvénients ? On ne manque pas de lui affirmer que sa présence a suffi pour tout pacifier et que les mesures de répression, si elles ont eu leur raison d'être sous un roi tel que Joseph, sont parfaitement inutiles sous un roi tel que Joachim. Il se doit de le croire. D'ailleurs il ne serait point l'homme qu'il est s'il n'avait formé le ferme propos de reconstituer l'armée emmenée en Espagne et de créer une force militaire qui fût digne d'être à ses ordres ; et des actes de clémence, outre qu'ils flattent sa vanité, qu'ils contrecarrent son prédécesseur et le font oublier, lui sem-

blent le bon moyen pour assurer le recrutement de ses troupes. Donc, suppression des commissions militaires, amnistie à tous les déserteurs, grâces collectives à des centaines de condamnés à mort, restitution des biens aux parents d'émigrés, rappel en masse des émigrés, levée de l'état de siège en Calabre, remise de toutes les condamnations pour délits correctionnels, le vol excepté, liberté rendue aux pêcheurs de se livrer à la pêche ; parallèlement, amélioration de la nourriture des soldats, paiement des pensions militaires arriérées, alignement de la solde, création de nouveaux régiments de la Garde : Vélites à cheval et Chasseurs vélites, grandes revues, parades journalières et, pour affirmer, en la personne du roi, le chef d'armée, attaque et prise de Capri.

Ce fut une des plus jolies actions de guerre de la période impériale — rare par le petit nombre d'hommes employés, par les difficultés qu'on eût dites insurmontables de l'attaque, par l'ingéniosité de l'aggression, par la résistance des combattants, par le triomphe obtenu. Les Napolitains n'y furent à peu près pour rien et Murat n'y parut point en personne ; mais il commandait en chef, il avait arrêté les plans, il prit des mesures pour assurer la conquête. A tort ou à raison, la meilleure part de la gloire acquise par Lamarque lui revint et sa jeune royauté bénéficia presque légitimement du prestige d'une victoire.

Joachim-Napoléon en prétendit rendre grâces à saint Janvier ; « voulant donner une preuve de sa

protection spéciale au protecteur de sa capitale, » il attribua une rente annuelle de 2 600 ducats au chapitre de la Chapelle du Trésor ; il décora les chanoines d'une médaille d'or à l'effigie du saint, *Pater et custos patriæ*, et lui-même, en grand cortège — douze carrosses à six chevaux noirs et bais précédant et suivant son carrosse royal à huit chevaux blancs — il s'y rendit ; de ses propres mains, il déposa sur l'autel un soleil d'or enrichi de pierres précieuses, il subit tous les offices et, avant le *Te Deum* de Païsiello, il distribua des commanderies de l'ordre des Deux-Siciles aux archevêques dont il venait de recevoir le serment.

Par tout cela, l'Empereur avait le droit de se trouver blessé, comme chef suprême de l'armée, comme régulateur du Grand empire, comme frère de Joseph. C'est d'abord la prise de Capri : Murat n'a-t-il pas jugé à propos d'en faire part à l'Empereur par une note de son ministre des Relations extérieures ? « Cela est ridicule, lui écrit Napoléon ; Capri ayant été prise par mes troupes, je dois apprendre cet événement par mon ministre de la Guerre à qui vous devez en rendre compte. Il faut avoir soin de ne rien faire qui puisse sous ce point de vue blesser moi ou l'armée française. » Mais ce n'est rien près de la colère que lui inspirent les actes de gouvernement pris par Murat : « J'ai vu, lui écrit-il, des décrets de votre part qui n'ont pas de sens. Vous ne cherchez qu'à réagir. Pourquoi rappeler des exilés et rendre les biens à des hommes qui ont les armes à la main et

conspirent contre moi? Je vous déclare qu'il faut prendre des mesures pour rapporter ce décret parce que je ne puis souffrir que ceux qui ourdissent des complots contre mes troupes soient accueillis et protégés dans vos États. La mesure pour les pêcheurs n'est pas plus prudente : c'est un moyen que les Anglais sachent plus tôt ce qui se passe. Vous sacrifiez à une fausse popularité. Le moyen de la perdre est de mal marcher. Il est ridicule de lever le séquestre de dessus les biens pour que cela aille alimenter ceux qui sont en Sicile. Il faut en vérité que vous ayez perdu la tête... » Tout y passe : « J'ai appris que vous avez fait des singeries pour saint Janvier. Faire trop de ces choses-là n'en impose à personne et fait du mal... » Enfin, le voici touché au vif en son sentiment fraternel et son orgueil de Bonaparte, et par ce beau-frère annexé : « Je dois vous observer que je suis extrêmement blessé des déclamations perpétuelles dont vos édits sont pleins contre le roi votre prédécesseur, qui a eu toutes les épines tandis que vous recueillez les fruits et auquel vous devez une reconnaissance éternelle. Je suis fâché de voir que vous sachiez si peu ce que vous me devez et que vous manquiez ainsi aux convenances. »

« Reconnaissance éternelle, » c'est beaucoup! Murat a des griefs de toute sorte, mais s'il a le droit d'être peu satisfait, il a le tort de le montrer. Après huit ans qu'il vit avec ses beaux-frères, n'a-t-il donc pas démêlé que, si Napoléon se permet de dire leurs vérités à ceux de son sang, il ne tolère guère qu'on lui

en fasse des rapports, moins encore qu'on rende les plaintes publiques? Or, Murat y apporte, avec une maladresse hargneuse, une rancune enfantine. Exemple : l'Empereur a ordonné que le séquestre soit mis à Naples sur les biens des Grands d'Espagne qui, après avoir juré fidélité à Joseph, l'ont abandonné. Murat prend bien le décret, mais sur ce considérant : « Ouï le rapport de notre ministre des Affaires étrangères sur les outrages faits à notre pavillon par les insurgés en Catalogne, et sur les violences qu'ils ont exercées sur nos sujets et leur propriétés... » Pas un mot de Joseph : le roi Joseph n'existe pas pour le roi Joachim.

C'est d'ailleurs bientôt l'occasion d'une nouvelle querelle : l'Empereur « veut indemniser sur ces biens ses sujets français et italiens qui ont été pillés en Espagne » ; Murat prétend que, s'il y a confiscation, elle soit à son profit et trouve étrange que Napoléon, sous prétexte qu'il « perd assez à ces affaires d'Espagne », fasse faire, dans le royaume de Naples, inventaire des possessions des sujets espagnols et interdise de lever le séquestre sans sa permission. La mesure, en effet, est étrange et jamais, si nettement, Napoléon n'a fait sentir leur dépendance aux rois de sa façon ; mais ce n'est point à propos des Espagnols seulement qu'il intervient à Naples et le Grand empereur y exerce constamment sa domination. Il exige que le code Napoléon y soit introduit sans la moindre modification et, comme le roi et ses ministres font quelque objection au divorce : « Il en est le

fondement, répond-il, vous ne devez y toucher d'aucune manière : c'est la loi de l'État. Je préférerais que Naples fût à l'ancien roi de Sicile plutôt que de laisser châtrer ainsi le code Napoléon. » Il se refuse à toute réduction de la dette napolitaine, alors qu'il prêche à Louis la réduction de la dette hollandaise. Il menace, au cas qu'on lève le séquestre sur les biens des émigrés, de les confisquer à son profit. Il réclame le paiement immédiat des sommes dues pour l'entretien des troupes françaises, même celles remontant aux premiers jours du règne de Joseph. Il veut la mise en activité immédiate de la Constitution et il ordonne à Champagny d'avertir la cour de Naples qu'il n'a donné le royaume qu'à ces conditions et qu'il entend qu'elles soient exécutées. En même temps, il interdit aux Français de passer sans un ordre exprès au service de Murat, et il établit, à Naples même, une surveillance étroite, de façon que, si le fait se produit, son ambassadeur a chaque fois à s'y opposer par une note officielle. De sa main, énumérant et résumant les griefs, il dresse, contre le nouveau gouvernement, un acte d'accusation qui semble le préliminaire d'un acte d'exécution.

Les fautes que Murat a commises valent-elles donc tant de colères et y a-t-il lieu déjà de le découronner parce qu'il s'est trompé en son nouveau métier de roi? L'Empereur qui, pour ses frères, a de si longues patiences, semble en vérité en avoir une bien courte pour le beau-frère et, s'il n'y avait quelque autre motif, l'on se demanderait si Napoléon ne se repent pas

déjà d'avoir distrait un trône pour le lui donner. Mais de fait, la querelle sur Naples n'est qu'un prétexte. Napoléon ne peut douter à présent que, au moment où il est parti pour la campagne d'Espagne, les Murat n'eussent lié partie avec certains dignitaires de la Cour pour le cas où mal lui arriverait. Ce n'était, sans doute, que le renouvellement des pourparlers échangés au début, pour ainsi dire, de chaque campagne, mais ici on avait précisé. « Fouché qui avait toujours été dans une liaison très intime avec Murat et qui se faisait fort de le gouverner ; Talleyrand qui le tenait pour plus facile encore à renverser qu'à élever et était parfaitement sûr, dans tous les cas, que sa présence ne le gênerait pas longtemps ; » Regnaud, par qui plusieurs des ci-devant Constituants, devenus sénateurs, faisaient passer leurs opinions; d'autres encore, plus nombreux qu'on ne les imagine et ayant en France et hors de France des ramifications très étranges, s'étaient imaginé que, l'Empereur venant à manquer, Murat conviendrait mieux que tout autre à Paris, à l'armée, au peuple et au sénat. « On n'hésita pas à lui faire savoir qu'il devait se tenir prêt à venir, au premier signal, chercher en France les hautes destinées qui l'attendaient. La lettre ou le messager furent interceptés en Italie par Eugène, bien averti par M. Lavallette de se tenir sur ses gardes, et le prince ne perdit pas un instant pour faire passer en Espagne le résultat de sa découverte. »

On sait ce qui suivit et quelles conséquences eut, pour Talleyrand, cette intrigue se greffant sur tant

d'autres ; mais on peut s'étonner que de pareilles disgrâces n'aient point frappé Caroline qui était, avec le prince de Bénévent, en une habitude de correspondance où les choses sérieuses trouvaient fort bien leur place au milieu des coquetteries. Si les propositions décisives n'avaient point passé par elle, elle n'en ignorait rien. « On lui savait d'ailleurs une ambition si démesurée qu'on ne doutait pas de lui faire tout accepter. »

Soit qu'il ne voulût pas livrer son secret, soit qu'il aimât trop sa sœur pour la mettre en jeu, qu'il admirât même ses ressources et jouît de la voir « si bien formée », ce fut sur Murat que l'Empereur lança ses foudres ; mais ce ne fut que beaucoup de bruit. La guerre avec l'Autriche lui donnait trop de besogne pour qu'il arrêtât sa pensée à des mesures violentes ; il avait besoin de Murat et, sans qu'il fût dupe, il prit pour argent comptant les déclarations qu'on lui fit. Le roi s'était adressé à l'ambassadeur de France pour se justifier « des soupçons qui pouvaient s'élever contre lui dans le cœur de Sa Majesté Impériale ». Il avait parlé du chagrin qu'il éprouvait « de ne pouvoir être à même de se sacrifier pour Sa Majesté l'Empereur à la tête de ses armées, » du désir qu'il avait de conquérir la Sicile, de son dévouement absolu, de sa soumission entière. « Son cœur semblait un peu ulcéré, mais on entrevoyait que la moindre lettre paternelle de Sa Majesté Impériale calmerait sur-le-champ son chagrin. » Murat avait été jusqu'à laisser entrevoir que, s'il plaisait à l'Empereur de

réunir le royaume de Naples à la France, il serait toujours prêt à remplir les grandes vues et à exécuter les desseins de Sa Majesté. Cette déférence lui fut comptée. Brusquement, sans qu'il y eût réconciliation apparente, sans que, à Naples, les conditions posées eussent été remplies, le ton change (8 mars). L'Empereur annonce à son beau-frère la guerre inévitable avec l'Autriche. Murat devra disposer une division pour relever, à Rome, les troupes de Miollis qui fileront par la Haute Italie. Rien de plus : on est rentré dans le métier, le ton est militaire, on ne querelle plus. Bientôt, c'est une mission de la plus haute importance que Napoléon confie éventuellement à son beau-frère. Il veut « finir les affaires de Rome et détruire ce foyer d'insurrection. » Au reçu de la dépêche (5 avril) le roi « doit diriger des colonnes sur la frontière, pour ensuite les porter, avec la rapidité de l'éclair, sur Rome ». Saliceti y sera envoyé pour conseiller le général Miollis chargé d'organiser le nouveau gouvernement. « Le Pape restera évêque et ne se mêlera plus des affaires temporelles. » L'assurance n'est point pour déplaire à Murat qui souhaite quelque agrandissement territorial et qui n'a pas plus que Joseph été reconnu par le Saint-Siège : on ne lui a pas demandé la Haquenée, mais on le tient toujours pour vassal.

Désormais, l'accord est si bien établi que, pour correspondre plus sûrement, Napoléon envoie à Murat un chiffre spécial. Aussitôt après les premières victoires et l'entrée à Vienne, il lui écrit et lui en fait

part; il le rassure sur une descente anglaise, il lui donne des détails sur cette cavalerie qui a tant sujet de regretter son ancien chef, mais il ne saurait l'appeler près de lui : les projets sur Rome vont entrer dans la période d'exécution et c'est Murat qui en est chargé : « Tenez vos troupes prêtes, lui dit l'Empereur, dans peu de jours j'enverrai mes ordres définitifs. » (12 mai.) Le 17, en effet, voici l'injonction de prendre possession, au nom de la France, des États du Pape. Le roi se rendra de sa personne à Rome où il aura le commandement général et il fera filer sur la Haute Italie tous les régiments français, qu'il remplacera dans les garnisons par des Napolitains.

Murat n'a pu encore exécuter intégralement les ordres de l'Empereur, renouvelés et affirmés par une lettre du 28, lorsque l'expédition anglaise, qu'il redoute depuis l'ouverture des hostilités et dont Napoléon n'a cessé de nier la possibilité, apparaît sur les côtes de Calabre. Ce sont soixante vaisseaux de guerre et deux cents six bâtiments de transport qui menacent le royaume, démuni de ses meilleures troupes qui sont en Espagne, d'une division partie pour Rome, réduit à ses seules forces de terre, et ayant, pour toute marine, une frégate, une corvette et une vingtaine de canonnières. Mais, si médiocres que soient chez Murat le caractère et le génie, il est un soldat et, par là seul, il se montre étrangement supérieur à ses beaux-frères, dont la conduite s'étage à proportion de l'éducation militaire qu'ils ont reçue : Jérôme faisant bonne figure dans la nuit historique de Cassel ; Louis se

retrouvant actif et raisonnable en sa marche sur Anvers ; Joseph perdant la tête et conduisant sa retraite de Madrid « à la façon d'un maître de poste ». Murat, avec une tenue qui impose à son peuple si sensible aux manifestations extérieures, répand le courage, comme d'autres la peur. Les attaques que les Anglais dirigent contre Naples tombent, comme à souhait, à des jours de fête, et, tandis que la reine avec ses enfants monte en voiture, sous les boulets, la rue de Chiaja, chacun s'empresse à l'imiter. La route est comble de foule et couverte d'équipages et le spectacle, en vérité, mérite d'être vu. C'est l'unique frégate napolitaine, *la Cérès*, affrontant les soixante vaisseaux de guerre anglais et, sous leur feu, entrant au port. Alors, un délire d'enthousiasme qui saisit tous les cœurs, les élève à l'héroïsme : bourgeois et nobles, peuple et soldats rivalisent en imprécations contre le roi bourbon ; les gardes civiques se réunissent. Les Anglo-Siciliens qui, au premier coup, ont enlevé Ischia et Procida, sont contraints de les évacuer ; ils ont débarqué en Calabre des troupes qui doivent occuper Scilla et Melia. Partouneaux qui, sur les ordres formels de Murat, a fait sauter le fort de Scilla et s'est replié vers Naples, revient sur eux après de nouveaux ordres ; à son approche, ils abandonnent artillerie, armes, approvisionnements et regagnent précipitamment la Sicile. Restent les bandits qu'ils ont débarqués et qui se sont répandus, non seulement dans les Calabres, mais dans la Basilicate, la province de Salerne, les Abruzzes et la Pouille. Il

faut alors rapporter les mesures de clémence, prises bien plutôt d'ailleurs contre Joseph ; mais ce n'est pas sans qu'il ait résulté, de la complaisance ancienne, des désastres véritables : des compagnies entières ont été massacrées, des villes occupées, des villages sans nombre pillés, et pour en avoir raison, il faut plus d'une année, des exemples impitoyables et, dans les Abruzzes, un gouvernement militaire confié à cette tête de fer qu'est le général Manhès.

L'expédition anglaise contre Naples n'a point eu de meilleurs succès que celle contre Anvers ou l'incursion de Brunswick ; mais, tandis que, pour Walcheren, il a fallu mobiliser les gardes nationales de l'Empire, donner, à la forme d'esprit national que l'Empereur redoute le plus, une impulsion qui eût pu se trouver fatale, qui du moins est singulièrement dangereuse ; tandis qu'en Westphalie, il a suffi de cette alerte pour que le nouveau royaume vacillât comme s'il s'écroulait et que, aux lézardes profondes, l'on pût juger l'instabilité de l'édifice ; à Naples, la popularité du roi y a reçu son baptême ; dans ce climat, sous ce ciel, le théâtral de son allure et de son costume a été un des éléments de son succès ; et ces navires pavoisés, ces troupes en parade de fête, ces salves de réjouissance, ces fleurs, ces oriflammes battant, cet appareil de joie officielle, au milieu de qui la dernière attaque anglaise a mêlé la volupté suprême de la mort, ont laissé à ce peuple, l'inoubliable sensation de s'être senti brave un jour.

Pourtant, il ne plaît point à l'Empereur qui si fermement a nié qu'il pût y avoir une descente anglaise, de

reconnaître qu'elle a été sérieuse et que Murat en a triomphé lui seul. Il veut que ce soit Wagram qui en ait empêché les effets et, sans en rien dire, sans faire à son beau-frère aucun compliment, il poursuit, comme si de rien n'était, l'énumération de ses ordres. Un moment, après Essling, Lannes et Saint-Hilaire morts, il eût souhaité près de lui l'ancien compagnon, l'entraîneur des charges épiques, mais, bien vite, il y a renoncé, promettant seulement qu'à une autre campagne, lorsque les choses seraient complètement assises, il l'appellerait à l'armée : il lui faut à Rome — et c'est en quoi l'expédition anglaise le gêne parce qu'elle retient Murat à Naples — un homme à lui, qui remplisse ses instructions à la façon d'un gendarme, « parle au Pape clair et sans souffrir aucune espèce de conteste, » arrête les cabaleurs s'il s'en trouve, abolisse l'inquisition, au besoin fasse juger, par les commissions militaires, les moines qui se porteraient à des excès. Le Pape l'excommunie, lui et ses agents : « plus de ménagements ! c'est un fou furieux qu'il faut renfermer ! » Quel malheur seulement que Murat doive écrire au lieu d'agir ! Lui, en pareil cas, il ne discute ni ne raisonne et, tel en 1809 qu'en l'an XII, il arrêterait et, au besoin, fusillerait un pape tout comme il a fait un prince de la maison de France.

Sans doute, au roi de Naples, l'Empereur fait encore sentir la bride : ces duchés qu'il s'est réservés dans le royaume et dont Joseph a joui tant qu'il a régné, il les érige et les distribue à Fouché, Macdonald, Oudinot et Gaudin ; le domaine, dont Joseph a

touché les revenus, il le prend et le morcelle entre les *donataires;* il a l'œil ouvert sur tout ce qui, de la part de Murat, indiquerait une tendance à adopter une politique extérieure et, par exemple, à se rapprocher de la Russie; mais, de ce côté, ses soupçons ne vont pas loin. D'ailleurs, l'on dirait qu'il fait deux parts et qu'il envisage deux hommes : le soldat, qu'il manie à son gré, susceptible d'initiative et d'activité militaire, d'obéissance et de discipline politique; et le roi, dont il se méfie quelque peu, qui cherche à s'émanciper, et dont il redoute les écarts; mais il ne doute pas que chaque fois qu'il fera appel au soldat, il ne le retrouve sous le roi.

Il ne faut donc pas s'étonner si, sur Murat, à des moments, sa pensée s'arrête avec quelque complaisance, surtout lorsqu'il le compare à ses frères. « J'ai adopté Murat, répète-t-il, je peux bien adopter Bernadotte. » C'est qu'en effet, en cette année 1809, bien mieux que par ceux-là qui sont de sa famille naturelle, il a été servi par ceux qu'il a faits de sa famille politique. Ne vient-il pas d'en faire avec Eugène la plus décisive expérience? « Ce jeune homme, cet enfant, cet imberbe, » qu'il n'a placé près du trône d'Italie que sur le refus de tous ses frères, s'est, en peu de temps, rendu si parfait comme administrateur qu'il a transformé le royaume qu'il est chargé de gouverner; comme diplomate, il a, dans les querelles de son beau-père avec le Pape, montré tant de tact, en témoignant des égards, en adoucissant les duretés, qu'il a pu long-

temps satisfaire les deux parties et empêcher les ruptures définitives; vigoureux et décidé, il n'a point hésité aux mesures lorsqu'il s'est agi de prévenir les révoltes en ces annexions continuelles qui rendent sa tâche si difficile ; car, chaque jour, le royaume s'est accru, sans qu'il eût pourtant reçu ses institutions définitives : tout y réclame une organisation d'ensemble et, en chaque État, chaque ville, chaque village, il y a des établissements à maintenir, des traditions à conserver, des formes sociales à respecter. Avec le moins possible de secousses, il a fallu conduire à l'unité cette nation faite de vingt États et cela au travers de la double épreuve de l'obligation du service militaire et de l'application du blocus continental. Eugène y a déployé tant de prudence à la fois et de fermeté que les résultats acquis, après quatre années de gouvernement, dépassent toutes les espérances. Dans ses fréquents voyages, il a recherché bien moins les prétextes d'ostentation que les occasions d'étude et, à chaque fois, il a marqué son passage par des mesures qui, si elles ne se montraient point du génie, étaient inspirées par des intentions droites et appliquées avec un extrême bon sens. La guerre ne l'a point surpris ; mieux que personne, il avait renseigné l'Empereur sur les armements de l'Autriche et sur le mode d'action qu'elle allait inaugurer en faisant appel à l'insurrection en Allemagne et dans le Tyrol ; seulement, ses meilleures troupes étaient en Espagne et il se trouvait démuni autant de généraux que de soldats. Il dut donc d'abord se retirer devant l'archiduc Jean ;

tenta vainement de l'arrêter sur la Livenza, fut battu à Sacile et se retira derrière l'Adige où il trouva enfin, en même temps que Macdonald qu'il avait eu l'esprit et la modestie de demander à l'Empereur, des renforts venus de Naples. L'insurrection venait d'éclater dans le Tyrol où l'archiduc avait jeté une division et, quoique améliorée, la situation restait grave. La nouvelle des succès obtenus en Autriche par l'Empereur détermina la retraite de l'archiduc, qu'Eugène précipita par le combat de Caldiero et surtout par la bataille de la Piave : à Saint-Michel, il fit mettre bas les armes au corps du ban Jellachich poussé hors du Tyrol par le maréchal Lefebvre ; puis, donnant la main à Marmont qui amenait son corps d'armée de Dalmatie, il joignit sur les hauteurs de Semmering, les avant-postes de la Grande armée. « Ce n'est pas seulement le courage qui a amené ici Eugène, dit l'Empereur, c'est aussi le cœur ; » dans le treizième bulletin, il écrivit : « Le Vice-roi a montré dans toute cette campagne un sang-froid et un coup d'œil qui présagent un grand capitaine ; » et il souhaita la bienvenue aux soldats de son armée d'Italie par cette proclamation glorieuse : « Cette armée autrichienne d'Italie qui, un moment, souilla mes provinces, qui avait la prétention de briser ma couronne de fer, dispersée, battue, anéantie, grâce à vous, sera un exemple de la vérité de cette devise : *Dio me la diede, guai a chi la tocca!* »

Au lendemain d'Essling, l'arrivée d'Eugène était singulièrement opportune et son rôle était loin

d'être terminé. L'archiduc Jean, avec les débris de l'armée d'Italie, l'archiduc palatin avec l'insurrection hongroise, cherchaient à rallier l'archiduc Charles. Eugène fut chargé de les arrêter ; ce fut l'œuvre de la bataille de Raab qu'il gagna le 14 juin. « Mon fils, lui écrit l'Empereur, je vous félicite sur la bataille de Raab ; c'est une petite-fille de Marengo et de Friedland. » Revenu de Hongrie à temps pour le passage du Danube, il paya largement son écot à Wagram ; mais l'Empereur le nomma à peine dans le vingt-cinquième bulletin où il exaltait Macdonald, son subordonné. Pourtant, sans l'armistice de Znaïm, il lui réservait des missions qui prouvent son entière confiance. Le 17 juillet, il lui donne le commandement sur la partie de la Hongrie qu'occupe l'armée, sur la Styrie, l'Istrie et la Carniole ; avant qu'Eugène en prenne possession, il l'envoie visiter tout le cours de la March jusqu'à Nikolsburg. « Vous êtes jeune, lui dit-il, vous ne sauriez trop voir ; on ne sait dans quelles circonstances on peut se trouver. » Et il lui conseille d'aller jusqu'à Brünn, de voir la citadelle, la ville et le champ de bataille d'Austerlitz ; dans un autre voyage, de reconnaître Znaïm, Krems et les débouchés de la Bohême. Comme il l'a proclamé, il semble prendre plaisir à former ce jeune homme qui, à vingt-huit ans, montre de telles qualités d'organisateur, de chef d'Etat et de chef d'armée.

Rentré à Vienne, Eugène y vit dans la plus grande intimité avec son beau-père ; il assiste chaque jour à la parade de l'Empereur et jouit, en apparence au

moins, d'une faveur que nul ne lui envie dans l'armée où il ne compte que des camarades et des amis. Si, en effet, dans ses rapports officiels avec les maréchaux et les généraux, ses anciens chefs et ses compagnons d'armes, il les sait obligés au protocole et s'y conforme, dans l'intimité, il a conservé avec beaucoup le familier tutoiement et ne contraint pas son cœur. « Ne nous oublie pas au milieu des distractions de Paris, écrit-il en ces jours même à Bessières qui repart en France, et pense, je te prie, que tu as laissé à Vienne, entre Duroc et moi, deux bons et vieux amis. » Et c'est ainsi que vice-roi, il continue à tutoyer, hors du service, Caffarelli, devenu le ministre de la Guerre et de la Marine d'Italie, son ministre, et à exiger qu'il le traite de même.

Nulle vanité donc : nul besoin de tenir son passé à distance ; il est ce qu'il est, fait du mieux qu'il peut, et l'on se demande en quel atavisme, si différent d'Alexandre de Beauharnais, il a puisé cette sérénité devant la fortune, cette absence de déclamation, cette simplicité qui le met tout à part.

Il ne servirait de rien de le comparer, les faits parlent.

XXV

LA FAMILLE EN 1809

(Octobre 1806 — Novembre 1809)

MADAME. — Ses ambitions en mai 1806. — Pont. — Retour à Paris. — Finances. — Querelles avec Joséphine. — Madame au Te Deum. — Profits à Fontainebleau. — La statue. — Maison. — Les discours. — Caractère. — La nature et l'éducation.

FESCH. — Ses projets et ses bâtisses. — Rôle dans les affaires du clergé. — Conseils. — La vacance de l'archevêché de Paris. — Ambition de Fesch. — Fesch, archevêque de Paris Ses conditions. — L'argent. — Le palais. — Ce qu'il attend. — Pourquoi l'Empereur l'a nommé.

PAULINE. — Madame, Fesch et Pauline. — Pauline pendant la campagne de Prusse. — Ses fêtes. — Sa maison. — Ses robes. — Ses économies. — Les grands et les petits fournisseurs. — La cour de la princesse. — Les comédies. — Les eaux en Provence. — Refus de l'Empereur. — Inquiétudes de Madame. — Pauline à Lyon, à Aix, à Gréoux. — Lettre à Forbin. — Continuation du séjour à Gréoux. — L'hiver dans le Midi. — Retour de Grasse à Nice. — Séjour à Nice. — Arrivée de Blangini. — Borghèse gouverneur général des Départements au-delà-des-Alpes. — Intentions de l'Empereur. — Règlement de maison, de finances et de vie. — Arrivée de Borghèse. — Départ pour Turin. — Séjour à Turin. — Comment Pauline en sort. — La grande maladie. — Aix-les-Bains. — Retour à Paris. — Villiers. — Affaires d'argent. — 1 300 000 francs de rente. — Organisation de la Maison. — Dépenses. — Voyage à Aix-la-Chapelle. — Retour à Fontainebleau.

ÉLISA. — La déception de Venise. — La Toscane. — Élisa grande-duchesse. — Fonctions. — Remercîment d'Élisa. — Prise de possession. — Élisa et ses ministres. — L'esprit de la chose. — Le Pape à Florence.

CAROLINE. — Elle veut régner. — La Vauguyon. — Daure. — Maghella. — Caroline séquestrée. — Ses plaintes. — Le parti français.

JULIE. — Elle revient de Naples. — Elle veut rester à Paris. — Ira-t-elle en Espagne?

HORTENSE. — Elle reste à Paris. — Sa vie. — Ses idées. — Ses projets. — Ses rêves. — Surveillance de Louis. — Voyages à Strasbourg, à Bade. — Mme de Krudner. — Le rappel. — Plombières.

CATHERINE. — Ses idées. — Obligée de quitter Cassel. — Séjour à Strasbourg, à Spa. — Retour à Cassel.

Telles ont été les satisfactions que Napoléon a retirées du système, et tel, au moment de la crise, le secours qu'il y a trouvé. A-t-il du moins rencontré, près des membres de sa famille qui n'ont pas ceint le bandeau royal et qui ne mènent point les armées, quelque peu de reconnaissance, d'affection ou au moins de tranquillité ?

On a vu quelles étaient les ambitions de Madame et comment, en mai 1806, elles avaient été déçues. Aussi s'en alla-t-elle bouder en son château de Pont. « Je suis presque toujours à la campagne, écrivait-elle, et je me trouve bien de ce séjour. » Elle ne revint même pas à Paris pour la fête de l'Empereur que sa petite cour célébra par un divertissement en vers, dû à la plume élégante de M. Regnault-Beaucaron, magistrat de sûreté à Nogent, ex-législateur.

Rentrée en octobre, après que l'Empereur fut parti pour la campagne de Prusse, elle passa l'hiver à Paris dans une intimité qui se resserrait chaque jour avec son frère, devenue aussi dévote qu'il semblait dévot, ne faisant parler d'elle qu'à propos de réouvertures et de bénédictions d'église. Sur les conseils de Fesch qui lui prêtait des tableaux, elle meublait son hôtel, faisait dorer son salon, aménageait sa chapelle où, du Musée spécial de l'École française, elle avait obtenu qu'on distrayât pour elle un Saint Charles, « patron du père de Sa Majesté l'Empereur et Roi », le Saint Charles-Borromée de Le Brun, qui, ci-devant, y figurait sous le numéro 40 du livret et qu'on ne revit plus. Elle poussait si âprement le soin de ses intérêts qu'elle veillait elle-même à ce que les reliquats du prix d'achat du château de Pont, réservés jusqu'à la purge des hypothèques, lui rapportassent le 5 p. 100 « ou mieux s'il se pouvait ». De temps à autre, malgré les incommodités de l'hiver, elle allait au spectacle, les loges de l'Empereur étant à ses ordres ; mais la plupart de ses soirées se passaient chichement dans le salon peu éclairé de l'hôtel Brienne où elle jouait au reversis avec M^me^ de Brissac, Fesch, M^me^ Laplace, quelques prêtres de la Grande aumônerie.

L'Impératrice revenue, elle pensa, dès avril, partir à Pont et en écrivit à l'Empereur. Celui-ci, de Finckenstein, répondit : « Madame, j'approuve fort que vous alliez à votre campagne, mais, tant que vous serez à Paris, il est convenable que vous dîniez tous les

dimanches chez l'Impératrice où est le dîner de famille. Ma famille est une famille politique. Moi absent, l'Impératrice en est toujours le chef. D'ailleurs, c'est un honneur que je fais aux membres de ma famille. Cela n'empêche pas que, me trouvant à Paris, toutes les fois que mes occupations me le permettraient, je n'aille dîner chez nous. » La leçon était sévère, mais le départ de Joséphine pour Malmaison et Saint-Cloud, puis pour Lacken afin d'y chercher Hortense, dispensa Madame d'une obligation à laquelle Julie s'était déjà soustraite et qui, à ses yeux, prenait l'air d'une déchéance. Elle resta donc à Paris, où elle continua la même vie retirée, qu'occupait, outre les comptes et les placements d'argent, une correspondance active avec Lucien, avec les autres enfants dispersés par l'Europe, avec Fesch, dès qu'il s'absentait.

Au retour de l'Empereur, on la vit, le 15 août, à Notre-Dame, assister au *Te Deum*, assez décorative pour que sa présence ne parût point déplacée. « On ne dira pas : Quoi ! C'est sa mère ! C'est beaucoup, » écrit une Polonaise qui eut l'accent parisien. Elle fit avec dignité sa fonction au mariage de Jérôme, et, après des voyages de quelques jours à Saint-Leu et Mortefontaine, elle fut des grandes fêtes de Fontainebleau qui ne rapportèrent à personne autant qu'à elle, bien qu'elle se fût dispensée de tenir maison et qu'elle eût jugé plus agréable de manger chez ses enfants. Trois jours avant qu'elle quittât, le 9 novembre, elle obtint que, à dater du 1er janvier 1808, l'Empereur lui attribuât la rente apanagère d'un million qu'a-

vait eue Jérôme. De plus, des honneurs : comme elle avait pris au sérieux son titre de protectrice des Sœurs de charité et que, déjà, elle venait de faire ériger en chef-lieu de la communauté le couvent des dames de la Croix, rue de Charonne, Napoléon décida que le Chapitre général des Sœurs hospitalières se tiendrait dans le palais de Madame et sous sa présidence. Les choses se passèrent fort bien et le rapport qu'elle adressa à cette occasion à Sa Majesté eut les honneurs du *Moniteur* et de tous les journaux avec, à la suite, une lettre approbative : « Je ne puis, Madame, que vous témoigner ma satisfaction du zèle que vous montrez et des nouveaux soins que vous vous donnez. Ils ne peuvent rien ajouter aux sentiments de vénération et d'amour filial que je vous porte. »

Sans doute voulait-il adoucir des rancœurs qu'il connaissait et, sans céder aux désirs de sa mère d'obtenir une situation politique, lui créer dans l'Empire un ministère de bienfaisance qui la contentât; mais elle n'était point femme à désarmer. Si occupée qu'on la pût croire, dans l'hiver de 1808, de préparer l'entrevue de Mantoue, puis de tout disposer pour l'arrivée de la fille de Lucien ; à l'été, d'aller rejoindre Pauline à Aix-en-Savoie ; l'année suivante de venir retrouver Louis à Aix-la-Chapelle, elle ne perdait pas de vue son but. Au Salon de 1808, elle avait fait exposer sa statue que venait de terminer Canova, et le Salon fermé, elle manda près d'elle l'architecte des Tuileries qu'elle invita à placer cette statue dans l'intérieur du palais, « de façon qu'elle se trouvât le plus pos-

sible sous les yeux de l'Empereur ». L'architecte répondit qu'il ne pouvait la mettre ailleurs que dans la galerie de Diane, et que, dès que l'intendant général et le grand maréchal lui en auraient donné l'ordre, il s'empresserait de l'y transporter. Mais Madame voulait le Salon de l'Empereur, ou mieux encore la Salle du Trône, en face du trône. Alors, en marbre sinon en chair, elle eût vraiment pris sa place et retrouvé son rang. L'Empereur ne consentit point, et ce fut un gros déboire.

Elle eût plus loin sans doute poussé ses prétentions et élevé ses désirs, si elle n'eût été arrêtée par sa passion d'épargner. Pour obtenir une augmentation de traitement, elle avait prétexté la nécessité d'augmenter le nombre de ses officiers et d'ouvrir son palais. Le million fourni et six cent mille francs par surcroît, elle commanda à Odiot un fort beau service de vermeil, mais elle n'en donna pas plus à dîner. Pour ses officiers, elle remplaça seulement ceux qui étaient morts ou qui demandaient leur honorariat. Ainsi, de ses dames, Mme Davout n'avait jamais fait de service ; Mme Soult et Mme Junot à peine ; Mme de Saint-Pern était morte en 1806 ; c'étaient des places qu'il fallait remplir. Mme de Fleurieu, née d'Arcambal, la femme de l'intendant général de la Couronne, succéda donc à Mme Davout ; Mme Dupuy, l'ancienne dame de la princesse Joseph, vint, durant une année, au lieu de Mme de Saint-Pern et fut, en 1808, remplacée par Mme de la Borde-Méreville, née de Cabre. Mme de Bressieux, Mlle du Colombier, avec qui le lieutenant Bona-

parte cueillait des cerises à Valence, se trouva imposée par l'Empereur. En 1809, la maréchale Soult et Mme Junot ayant obtenu l'honorariat, Madame fit nommer Mme de Saint-Sauveur, née princesse Masserano, et Mme de Rochefort d'Ailly, née Bayane. De fait, sauf Mme de Bressieux, c'était le même cadre; car Mme d'Esterno, née Caulaincourt, Mme de Mornay en premières noces, n'était là que pour les honneurs de la Cour et parce que M. d'Esterno, ci-devant chambellan d'Elisa, puis de Jérôme, avait, en 1809, succédé à M. de Brissac, père de sa première femme. L'écuyer, le colonel Detres étant parti avec les étoiles, il y eut seulement M. Victor d'Arlincourt, le futur auteur du *Solitaire*, et, ce brevet annulé, M. de Quélen, le frère de l'abbé qui était à la Grande aumônerie et qui fut archevêque de Paris. Les traitements n'avaient point bougé : 15 000 francs à la dame d'honneur, 8 000 aux dames pour accompagner, 12 000 au premier écuyer, 6 000 à l'écuyer cavalcadour, 8 000 au chambellan. Seulement, cela tout sec; point à compter sur la table et moins encore sur des cadeaux. La dame d'honneur, Mme de Fontanges, n'a point de cachemire. Madame lui en fait l'observation et prend la peine de lui en choisir, de sa main, un qu'elle lui envoie — avec la facture. « L'Empereur, raconte Madame à Girardin en son patois corse, il me dit à moi que jou souis oune vilaine, ma jou le laisse dire. Il dit que jou ne donne jamais à mangiare; ma, s'il veut que jou tienne auberge, qu'il me donne oune maison comme doit l'avoir oune mère de l'Em-

pereur et de trois rois, des pages, des préfets, des chambellans. Alors, il lo vera si jou ne fais pas bien les honours avec dignité. » Jamais de dettes ; par an, au moins la moitié de son revenu à l'épargne, et ce revenu, nul ne sait quel il est, sauf Fesch, et encore. Donc, point d'argent pour soutenir « ce rôle tout de bienfaisance, de représentation et de dignité que l'Empereur eût désiré que sa mère embrassât dans toute son étendue » ; mais, un de ses fils éprouve-t-il quelque besoin, elle vide les bas de laine, et à partir de 1807, combien d'argent s'en va à Lucien ! Il a toujours été le préféré, mais peu importe : celui qu'elle aime le plus est celui qu'elle croit malheureux.

Elle a des côtés grandioses et superbes près de côtés mesquins et un peu comiques : ceux-ci viennent de l'éducation, ceux-là de la nature. « Madame, dit-on, a toute la beauté dont une femme de son âge est susceptible; » mais cette beauté, qui tient à la pureté des lignes, est éclairée et comme sublimée par l'inexprimable orgueil de sa maternité souveraine. Sous le blanc liquide dont elle couvre son visage, qui lui cause d'insupportables névralgies, mais auquel, par une coquetterie suprême, elle n'a jamais renoncé, la physionomie en resplendit. Impassible, froide, silencieuse, elle est admirable. Voilà la nature. Si elle parle, — et c'est l'éducation — elle perd, et davantage à mesure qu'elle se met plus à l'aise, qu'elle se jette aux discours. Alors, c'est l'enfilade de paroles, le débordement d'inutiles confidences que ponctue le terrible accent, et à défaut des mots français, le patois

corse avec ses vulgarités, ses étrangetés, ses familières interjections. Si elle l'entendait, la Polonaise, cette fois, dirait : « Quoi ! c'est sa mère ! »

Napoléon le sent et c'est pourquoi, mises à part les doctrines politiques, il eût fait une faute irrémédiable — car elle eût prêté au ridicule — en attribuant à sa mère des dignités qui eussent exigé ou justifié des discours. Il eût voulu que ses bienfaits parlassent seuls, et c'était par une sorte de pudeur filiale qu'il la retenait dans le cercle étroit dont il l'avait entourée. Seulement, elle ne pouvait comprendre que ce fût son intérêt.

L'intimité où Madame vivait avec son frère s'était encore naturellement resserrée depuis que le cardinal, ayant définitivement quitté Rome, donnait à Paris la plus grande partie de son temps. Il résidait peu à Lyon où il trouvait son palais délabré et insuffisant. Ce fut un grand effort lorsqu'il y partit en janvier 1807, et il prétendit que l'Empereur lui en tint compte. Son séjour à Paris, indispensable, à son dire, pour régler les affaires de la Grande aumônerie, ranimer et encourager le clergé, paralyser les concussions des imprimeurs qui faisaient payer le *Catéchisme de l'Empire* quatorze sous au lieu de quatre, ce séjour prolongé avait ruiné ses finances au point qu'il avait dû emprunter 12000 francs pour son voyage. Aussi bien, comment vivrait-il à moins de 500 000 francs assurés par année ? L'Empereur ne voit-il pas que sa gloire est intéressée à ce que son

oncle ait pour le moins un demi-million à dépenser? Est-ce pour lui-même? Non certes, mais pour les beaux desseins qu'il a conçus et que, dès son retour à Paris, au mois de mai, il va mettre à exécution. Car s'il se presse tant de faire sommairement la visite de son diocèse, s'il laisse même pendants les conflits d'autorité qu'il n'a point manqué de soulever, s'il revient en si grande hâte, ce n'est pas que ses devoirs de grand aumônier le rappellent — puisque, à Paris, il n'officiera ni aux obsèques du prince de Hollande, ni au mariage de Jérôme — mais que ses ouvriers le réclament. Il faut qu'il termine ses bâtisses, qu'il donne la dernière main à son École chrétienne des Beaux-arts. C'est en son hôtel de la Chaussée d'Antin qu'il dispose à cet effet : les pensionnaires (il en a six déjà), architectes, peintres et sculpteurs, trouveront, avec des leçons de religion et de morale, un enseignement unique dans la galerie qu'il a formée. Les missionnaires qu'il a institués à Lyon viendront y étudier; il y réunira l'élite des jeunes prêtres de l'Empire. S'il a choisi la Chaussée d'Antin, c'est « pour y ramener par de bons exemples le feu sacré de la religion ». Cette première assise posée, il bâtira son monument. N'y a-t-il pas, tout près, les jardins de Tivoli et quel palais on y pourrait construire ! Qu'on paye ses dettes et tout ira bien, à condition pourtant qu'on respecte ses prérogatives de cardinal, de grand aumônier, d'archevêque et de primat des Gaules, car il n'est point disposé à subir le moindre empiétement et il le fait bien voir.

Reste l'agrément de l'Empereur, lequel ne paraît point disposé à le donner. « La Chaussée d'Antin, dit-il, n'est pas un quartier convenable pour un cardinal. » La galerie, au cas que Fesch veuille la conserver, serait mieux placée à Lyon. L'Institution des Beaux-arts chrétiens est aussi inutile que celle des missionnaires. Quant aux vaines susceptibilités auxquelles le grand aumônier prête l'oreille, il doit s'en défaire, s'il veut plaire à son neveu.

Battu, le cardinal se retourne. Puisqu'on veut qu'il porte sa galerie à Lyon, qu'on reconstitue donc le palais primatial en rachetant les parties aliénées à la Révolution, en le restaurant et en l'aménageant comme il faut : dépense utile : les princes en passant, y logeront et l'Empereur même. Cela remplacera le Palais impérial depuis si longtemps promis.

Ces discussions occupent le tapis l'année entière. Sauf pour les affaires de Corse où Fesch, toujours consulté, est laissé maître, avec Madame, de trancher à sa guise, le cardinal n'est en apparence de rien dans les affaires de France. L'Empereur ne semble arrêter son attention sur aucun des efforts que fait son oncle pour s'établir l'arbitre des affaires ecclésiastiques au profit des doctrines ultramontaines. Il ne s'émeut ni du fait qu'on a appelé des prêtres italiens dans le diocèse de Lyon, ni de la protection qu'on y accorde ouvertement aux Pères de la Foi. Si c'est par là que, sur son ordre, l'on commence la dissolution de la congrégation, c'est qu'elle y est plus nombreuse et plus entreprenante, mais la mesure n'a rien de personnel à

l'archevêque et, d'ailleurs, on doit employer les moyens les plus doux en même temps que les plus efficaces. Pourtant, ce n'est pas faute, par Fesch, de se découvrir, de s'interposer, de se mettre en vue, de marquer en toute occasion le rôle qu'il a pris et d'affecter qu'on est unanime à le lui accorder.

Tantôt, il s'offre pour négocier avec le Pape, pour faire partie « d'une députation d'hommes capables par leur doctrine de l'éclairer sur sa position actuelle » et de l'amener à traiter d'une confédération ayant pour objet la sûreté des États napoléoniens en Italie ; tantôt, à propos d'une nouvelle édition de l'*Etiquette*, il revendique, contre le ministre des Cultes, le droit de présenter seul au serment les évêques nommés et, de cet article qu'il dit contraire à ses droits, il passe à un réquisitoire contre celui qu'il en soupçonne l'auteur : « un ecclésiastique très connu par ses intrigues et son impiété, que les protestants et les philosophes travaillent à donner pour ministre à la France. » C'est de Pradt, qu'il vise ainsi parce qu'il le croit en faveur et craint sa concurrence. A la mort du cardinal de Belloy, il annonce à l'Empereur que « l'on tremble à Paris sur le choix d'un constitutionnel pour succéder à son siège ». L'Empereur cette fois répond « qu'il n'y a plus de constitutionnels et que, selon les principes de l'Église, l'on ne doit plus se souvenir d'un péché qui est pardonné » ; il croit clore la discussion, mais Fesch, au contraire, voit la porte ouverte et s'y précipite : « L'Empereur n'est pas informé de l'état de crainte et de perplexité où se

trouvent le clergé de France et le peuple catholique, » il va donc l'en instruire, car il est le porte-parole de l'un et de l'autre. Alors, énumération de griefs contre le ministre des Cultes — non pas le candidat prétendu, de Pradt, mais le ministre en fonctions, Bigot-Préameneu : le ministre a changé la forme de nomination des chanoines; il a envoyé des curés en retraite au séminaire; il a retenu des missionnaires en prison; il a exilé des abbés; il a annoncé que, la mission du cardinal légat étant terminée, les évêques n'auraient plus de recours à Rome. Fesch lui en a écrit de son meilleur style et, pour preuve, il joint sa lettre et la réponse. On ne saurait rien faire d'un tel homme : il faut près de lui un conseil ecclésiastique qui le dirige. « On a beaucoup de confiance en moi, finit-il par dire, on est convaincu que je sacrifierais mon existence même à mes principes de foi et, dans l'effervescence d'une imagination exaltée, on me croyait exilé à Lyon. Ce bruit s'était accrédité par la cessation des travaux de mon hôtel qu'en effet j'avais interrompus extérieurement et intérieurement, lorsque Votre Majesté me signifia la cessation du traitement que je recevais comme ministre à Rome; mais, pour faire tomber ce bruit, je me décidai à faire reprendre les travaux extérieurs; ce fut un événement qui tranquillisa et réjouit beaucoup de monde. » Il ne suffit pourtant pas à calmer l'Église de France. Cela ne se peut faire que si l'on pourvoit au siège de Paris; mais qui y placer? Caprara ou Juigné, Bayane ou Maury. Cambacérès ou Duvoisin? De l'archevêque de

Toulouse il n'y a pas à parler, c'est le fils d'un perruquier, mais pourquoi pas Barral, l'archevêque de Tours? Ainsi énumère-t-il tous les candidats possibles en précisant les défauts de chacun, et n'omet-il qu'un seul des cardinaux français — lui-même.

La malice est un peu épaisse, mais l'Empereur ne la relève point : il a assez à faire de répondre aux autres articles et il le fait nettement : « Je vous prie, lorsque vous m'écrirez, de prendre garde à ce que vous me dites ou de vous dispenser de m'écrire, et de rester bien convaincu que, tous les mauvais sujets, je les ferai poursuivre avec plus de rigueur, s'ils sont prêtres, que les autres citoyens, parce qu'ils sont plus instruits et que leur caractère est plus saint. Quant au reste de votre lettre, je n'y ai vu que l'effet d'une imagination en délire et je conseille à vous et à tous ceux qui créent ainsi des monstres qui n'existent que dans leur imagination de prendre des bains froids. » — « Dieu seul connaît mon zèle pour votre service, » répond Fesch, et la polémique tombe. Il part avec Madame pour Aix-les-Bains où est Pauline, passe quelques jours à Lyon, rentre à Paris, où il reste jusqu'à l'hiver.

Le siège de Paris est toujours vacant et Fesch continue à y jeter les yeux. Il n'est point assez sot pour se déclarer lui-même candidat — ce qui lui ôterait le moyen de se marchander — mais il le laisse dire, et tous ses protégés, très nombreux, intriguent pour lui. Dès septembre, cela est public. « La catholicité est aujourd'hui dans l'Empire français et dans

la fédération, écrit de Pradt à un de ses amis auquel il annonce que l'Empereur a manifesté l'intention de faire bientôt la nomination ; Paris est à la hausse et Rome est à la baisse. L'archevêque de Paris est donc le primat de la France, par le fait, le contrepoids de Rome et le chef de l'opinion générale en France et dans la fédération. La nomination à cette grande place sera donc une époque pour l'esprit humain, car il s'agit de décider entre la religion purement mystique et pratique et la religion sociale et morale. La première est celle du cardinal Fesch, des sulpiciens et de tous les petits prêtres de Paris et de la France ; la seconde est celle de l'Empereur, de l'État et de toute la partie pensante de l'Empire et de l'Europe. »

L'opposition — si taré que soit de Pradt pour en être le porte-parole — s'étend donc jusqu'à la Cour ; au ministère, Bigot-Préameneu est fort averti des factions qui entourent Fesch, mais ose-t-il en rendre compte ? L'Empereur, d'après le ministère de Rome, d'après les rapports de Lyon, d'après les lettres même de son oncle, ne sait-il pas à quoi s'en tenir ? S'il a regardé ses actes, ne les a-t-il pas vus en constante contradiction avec les décisions — pis, avec l'esprit même de son gouvernement ? Sans doute il n'a point vu, sans doute il ne sait rien, car, le 31 janvier 1809, il nomme Fesch archevêque de Paris.

Et Fesch a fait ses conditions. D'abord, il conservera le siège de Lyon et l'expectative du siège de Ratisbonne, concurremment avec le siège de Paris. Cela est accordé. Il lui faudra des bulles telles que

celles déjà obtenues pour Ratisbonne, mais il ne doute pas que le Pape ne les lui donne. En Empire, avant la Révolution, il n'y avait presque pas d'électeur ecclésiastique — surtout des archiducs — qui n'eût au moins deux sièges, parfois trois. En France, ce fut plus rare, quoique ce ne fût pas sans exemple : d'ailleurs, n'en peut-on faire un pour l'oncle de l'Empereur?

Ensuite, Fesch veut de l'argent, beaucoup d'argent. D'abord, l'Empereur lui achètera son hôtel. Chose convenue, mais il faut déterminer ce que vaut l'hôtel, car, dès qu'il achète, Napoléon en veut pour son argent. Donc, le 8 février, l'architecte des Palais impériaux reçoit l'ordre d'aller visiter les lieux et de rendre compte. Fesch a été son propre architecte, il a dirigé lui-même les constructions, a traité lui-même avec les entrepreneurs : aussi est-il très fier de son œuvre. Fontaine, au contraire, déclare « que cette maison, construite contre toutes les règles de l'art, manque de solidité sur plusieurs points, que la distribution mal conçue est discordante et peu convenable, qu'enfin cette habitation, trop vaste pour un homme d'un état moyen et trop petite pour un grand, manque de dépendances et se trouve sans écuries, sans remises et sans logements à donner. » Tout cela est vrai, mais, le 18 février, l'Empereur n'en fait pas moins payer, à compte, au *cardinal de Paris* la somme de 200 000 francs.

Ce n'est rien là : « L'archevêque de Paris, écrit Fesch à l'Empereur, le 11 février, a besoin d'être environné d'une grande considération et de la repré-

sentation qui en impose aux grands et aux petits. L'humiliation n'est pas l'humilité. Le clergé et les fidèles de la capitale n'ont applaudi à ma nomination que dans l'espérance de voir le siège de Paris se relever de l'état d'humiliation où le réduisirent feu M. Portalis et le caractère faible de feu M. l'archevêque... Sire, que je devienne archevêque de Paris, mais que je le sois avec dignité. Il faut que je sois votre oncle, si vous voulez que je me rende utile. » L'Empereur alors le renvoie à Duroc auquel Fesch expose ses demandes : réparation et embellissement de l'archevêché ; augmentation de traitement, augmentation de personnel. Dès le 19, l'Empereur ordonne à Bigot-Préameneu que, sur un fonds de 600 000 francs, versés par la Caisse de la Police, 400 000 soient dépensés à l'Archevêché de Paris et que les travaux soient poussés le plus rapidement possible.

Cela est bien ; mais Fesch ne se soucie pas d'habiter l'Archevêché. La maison est humide et froide ; il n'y a pas de dépendances, pas de grandes salles, pas de jardin ; il faudra quatre ou cinq ans pour y être logé passablement. Comment mettre en comparaison, l'hôtel de la chaussée d'Antin ? Voilà qui est rare, ingénieux, agréable, beau jardin et le reste. Il n'est dû aux entrepreneurs que 236 000 francs, avec 200 000 qu'on dépensera de plus, ce sera un palais. On n'a donc qu'à lui remettre les 400 000 francs qu'on va sottement dépenser à l'Archevêché : mais là l'Empereur ne cède pas. « Il veut l'archevêque de Paris sous les tours Notre-Dame. » Il paiera l'hôtel de la rue du

Mont-Blanc 600 000 francs, pas un sol de plus, vendra le petit hôtel, terminera le grand et en fera une maison d'éducation pour des enfants de soldats. Il lui en coûtera encore 229 000 francs, mais ce sera une affaire réglée. Fesch refuse : son hôtel vaut bien mieux et il a là-dessus son idée de derrière la tête : Il garde les 200 000 francs qui lui ont été comptés et, pour le reste, dit qu'il s'arrangera. C'est ici la première dissonance, mais peu grave.

Officiellement et publiquement, il est archevêque nommé de Paris ; comme tel, il figure à l'*Almanach impérial* et dans les registres officiels ; comme tel, il traite de l'acquisition de la maîtrise de Notre-Dame, s'entremet près du préfet de la Seine, ordonne les travaux et installe les enfants de chœur ; ainsi fait-il de toutes les affaires du diocèse ; mais, quoiqu'il ait l'agrément des chanoines, il ne prend point encore possession comme administrateur capitulaire, uniquement parce qu'il prétend d'abord obtenir la bulle qui lui permettra de cumuler les trois sièges et qu'il n'entend pas sacrifier Lyon à Paris.

L'Empereur ne le presse point d'opter. Il l'a nommé : Fesch a accepté ; c'est chose qu'il tient faite. Quant à savoir pourquoi il l'a nommé, c'est plus difficile : sans doute qu'il ignore ou dédaigne sa doctrine et son entourage ; qu'il se croit toujours en mesure de le conduire, de l'attirer par la vanité, de le réduire par l'argent et par lui, d'en imposer aux prêtres qui tenteraient d'être séditieux ; qu'il désire que le Tribunal de l'Officialité ne fasse point de résistance à une

cause qu'il va prochainement y porter. Et puis c'est son oncle et peut-être Fesch en retient-il une sorte de prestige ; c'est sa créature et ne s'attache-t-on pas aux êtres à proportion qu'on les grandit? Et puis, n'y a-t-il pas là, derrière, Madame et Pauline ?

Car, c'est ici l'inséparable trio et, en vérité, qui s'y attendrait ? Entre cette mère qui fut toujours d'une haute vertu, d'une droiture entière de pensée, la femme la plus réglée, la plus économe et la moins fantaisiste qui soit et ce prêtre chimérique, mais de mœurs pures et de dévotion étroite, cet être de caprice et d'amour, cette tourneuse de têtes, cette adoratrice de son corps, cette païenne échappée d'un vase grec pour ressusciter en nos temps les divins mystères et le culte de la beauté, c'est un spectacle inattendu et piquant, mais, à y regarder de plus près, comme il devient aimable et comme il est fait pour toucher. Madame n'a plus à portée que cette fille et elle la croit profondément atteinte; elle s'en inquiète constamment et fait partager ses soucis au cardinal. Elle est trop pure pour rien soupçonner de ce que Pauline, d'ailleurs, s'efforce constamment de lui cacher et Fesch, si, par hasard, il surprenait quelque chose, n'aurait garde d'en affliger sa sœur. Tous deux la savent inconstante, légère et fantasque, mais ils ne vont guère plus loin ; à peine s'ils se disent qu'il y a là des imprudences, mais ils les surveillent ; ils se laissent prendre aux attentions qu'elle leur prodigue, à la grâce dont elle leur donne le spectacle, à la gaieté dont elle leur

apporte l'enchantement. Sans doute, ils regrettent que le ménage de Pauline n'aille pas fort bien, mais ils l'en ont plus souvent avec eux et, par cette égoïsme qui vient lorsqu'on vieillit, ils se consolent en la possédant qu'elle ne vive pas comme ils souhaiteraient. D'ailleurs, ils ne manquent point d'embrasser ses griefs et de se fier à ses histoires. S'il est difficile de présenter Borghèse comme un tyran, au moins est-il des sottises qu'il a faites et des torts qu'il s'est donnés. On en est quitte pour parler de ceux-là. Au reste point de scandale : l'union s'est dénouée un peu à la façon italienne ; le prince, qui va de son côté, est fort poli pour le *patito* en exercice lorsqu'il le rencontre ; il est vrai que ce patito n'est point honoraire et qu'il change parfois, mais le prince est si souvent absent.

Le voici justement en Prusse et en Pologne où même, assure-t-on, ses carabiniers le virent une fois, durant que Pauline, au plus fort de sa grande passion pour Forbin, rentre à Paris où elle se tient en joie. Sa santé est parfaite à présent. « Les bonnes nouvelles que nous recevons de l'armée, écrit-elle, ne contribuent pas peu à s'améliorer. » L'Impératrice étant absente, elle se plie fort bien à faire, avec Caroline, les honneurs de Paris, et jolie plus que peut-être elle ne fut jamais — car l'amour embellit — elle est pleine de sourires pour chacun. Elle donne des dîners de soixante couverts, elle ouvre ses salons à quiconque est présenté. Pour recevoir avec dignité les ambassadeurs étrangers, ce n'est pas trop de deux princes de l'Empire lui faisant cortège dans son appartement.

Tout y était élégant, mais tout, à présent, a pris l'air qui convient et la direction est assez ferme pour qu'on la sente à tous les étages.

Sa maison d'honneur, que l'Empereur a déjà presque complétée en 1805, est, de toutes celles des princes, la plus éclatante en noms illustres, la plus fournie de jolies femmes et la plus instruite do l'étiquette. L'aumônier, le cardinal Spina, retenu à son siège de Gênes, ne paraît guère, mais on a deux chapelains, l'abbé de Maussac et l'abbé de Saint-Gérat, tous deux de belle mine, de bonne maison et de noble tournure ; pour faire les honneurs, on a Clermont-Tonnerre et Forbin qui s'y entendent ; on a Montbreton, l'écuyer, pour veiller aux voyages. M^me^ de Champagny, la dame d'honneur, fait peu de service étant constamment attachée à son mari qu'elle adore; d'ailleurs, elle représenterait peu, s'habillant mal ou point, tant elle pousse loin l'insouciance de sa personne, mais les dames pour accompagner compensent. Elles sont entre les belles du jour ; M^me^ de Chambaudoin d'abord, dont le mari, préfet de l'Eure, pare sa table, à ses grands dîners, des fleurs artificielles dont sa femme s'est coiffée l'hiver ; M^me^ de Bréhan de Plélo, M^lle^ de Crécy, toute mignonne en sa jolie taille, blonde, exquise de pieds, de dents, de peau et d'esprit — ces deux viennent d'Élisa qui, devenue Lucquoise, les a repassées à sa sœur — puis, l'admirable M^me^ de Barral, M^lle^ de Mondreville, alliée aux Beauharnais par son beau-frère, très grande, la tête peut-être un peu trop petite pour sa taille, mais si jolie avec ses traits d'enfant. M^me^ d'Arjuzon qui

était digne de ses compagnes a suivi Hortense à la Haye ; mais l'on a, pour se dédommager, le bataillon des lectrices et des dames d'annonce : d'abord Mlle Barolis de Saint-Roman qui vient d'épouser M. Dupré de Saint-Maur, le secrétaire des commandements ; puis une petite Dormy, assez sotte, indiscrète et maladroite, mais faite à peindre ; enfin Mlle Millo, fille d'un ancien gouverneur de Monaco, quasi adoptée par le chevalier de Pougens et, pour son malheur, sœur de Mme de Campestre : elle est mignonne, futée, pleine d'esprit et de grâce, instruite comme un homme qui le serait beaucoup, rusée comme une femme qui le serait infiniment. C'est, en la place très modeste que la misère l'a forcée de rechercher et où d'ailleurs elle ne restera qu'un temps, la personne la plus remarquable de la maison ; c'est la favorite de la princesse, chez qui elle conduit bien des choses et, malgré l'étiquette, on se plaît à la voir au salon. Cela fait une jolie cour, et il est juste que tout le Paris officiel souhaite d'y être admis, mais la princesse ne fait point qu'ouvrir sa maison, rien ne lui plaît mieux que de recevoir des fêtes. Aux bals que lui offre l'Archichancelier, elle arrive des premières, trouve à son gré de danser et part des dernières. Jamais elle ne fut plus élégante et c'est une gaieté aux yeux que ses robes d'alors : en voici une de satin blanc sur un dessous de satin vert avec torsades d'or et tulle d'or au corsage ; en voici de velours vert, de velours blanc, de satin rose garnie en pointes à dents, de satin rose brodée en perles ; surtout celle-ci, de satin blanc, bro-

dée en or, avec soufflets de satin vert et or, où la broderie seule a coûté 1 080 francs. Ce n'est rien encore près de la robe en point d'Alençon de 6 000 francs, mais faut-il, devant ces splendeurs, abaisser les quarante robes qu'a confectionnées la petite Leblanc ? La petite Leblanc fait peut-être aussi bien que Leroy, mais on la paye moins et c'est pourquoi on l'emploie davantage. Car, si élégante qu'elle soit, et si dépensière qu'elle paraisse, Pauline sait compter, et elle compte. A Leroy, le couturier, elle fournit toutes les étoffes qu'elle achète elle-même, chez Nourtier, *Au Page*. Si elle paye 18 francs les façons à Leroy, c'est 10 francs seulement à M^lle^ Leblanc. Si elle paye à Leroy 36 francs des capotes — peluche et satin rose, satin blanc et tulle, satin blanc et velours serin — même 120 francs des toques de satin ou de velours à trois plumes, elle a, chez M^me^ Guérin, 26, rue du Bacq, des chapeaux en ruban de taffetas bleu écossais avec bouquet de giroflées de Mahon pour 24 francs, et des capotes en satin et taffetas blanc pour 18; chez M^me^ Debray, elle en prend même à 12 francs qui ne lui vont pas plus mal; et elle marchande, et elle rabat, et elle refuse. A Nourtier, chez qui elle achète en un mois pour 14 348 livres 15 sous, elle impose une diminution de 410 francs; à la brodeuse qui ne lui a pas livré, au temps marqué, ce qu'elle a commandé, elle laisse pour compte les couvre-pieds de mousseline de l'Inde ou de tulle de coton, les taies d'oreillers et les mouchoirs de batiste. L'amusante personne, dont on ne saurait dire ce qui l'occupe davantage de sa beauté ou de sa santé ! La

voici chaussant des souliers fourrés sur des bas de laine, gantant ses mains, pour la nuit, de gants préparés, passant des jupons ouatés où il ne faut pas qu'on oublie le *faux-cul* de 2 francs; même, se culottant d'un caleçon de tricot fin auquel sont montées des ceintures de basin croisé doublées de percale; deux fois la semaine, ce sont toujours les dix pintes de lait pour le bain; et qu'est-ce donc, cet étui, en maroquin rouge doré, doublé de velours blanc, qui, en son double fonds, renferme un vase ovale en porcelaine dorée et que l'on porte avec piété en quelque lieu qu'aille Son Altesse Impériale ?

Passé le jour de l'an, encore des fêtes : c'est, pour la Sainte-Pauline, un vaudeville de Forbin et de Dupré de Saint-Maur, où paraît toute la petite cour et où d'Aigrefeuille, l'acolyte de Cambacérès, qui fait office de souffleur, sort de son trou, pour chanter, en son éternel habit violet, un couplet d'adulation comique; Joséphine revenue, c'est, avec un redoublement des bals parés ou masqués, les cercles aux Tuileries où parfois la princesse, sous prétexte de santé, se fait porter en négligé, la fameuse fête pour laquelle Cambacérès emprunte le petit Luxembourg à Julie; puis, la fête à Malmaison pour la Saint-Joseph où la troupe impériale joue la comédie au naturel et dans des pièces de Longchamps et d'Alissan de Chazet. Jusqu'au dernier jour, Pauline, malgré toutes les leçons qu'elle a prises de Grasset, se demande si elle pourra paraître. A l'avant-dernière répétition, elle a donné les répliques de son fauteuil et a fait chanter les couplets par sa

lectrice. Mais le jour de la représentation, son costume lui sied à miracle; du coup, elle est sur pied, elle joue, elle danse, elle chante — presque aussi faux que sa sœur M^me^ Murat — elle est ravie de se montrer et le public est ravi de la voir.

Au printemps, elle pense aller prendre les eaux en Provence, et y passer le temps qu'il faut pour que ses architectes élèvent, au-devant de son palais, sur le jardin, des galeries où elle compte mettre en belle vue les tableaux Borghèse; le prétexte, au premier aspect, paraît étrange et l'Empereur, sans être encore averti, soupçonne quelque mystère et refuse la permission. Mais Pauline insiste : sa santé en dépend, sa vie même; on ne peut lui refuser. Après un essai d'installation au pavillon de Mousseaux emprunté à l'Archichancelier, à la mi-avril, elle s'en vient à Saint-Leu attendre la décision suprême qui doit arriver de Pologne. Napoléon pense que sa sœur serait mieux à la campagne et il a fait reprendre les négociations pour l'achat du Raincy, mais, en principe, il n'a rien contre une saison aux eaux : « Je ne m'y suis opposé que comme conseil, écrit-il à Cambacérès, parce que je vois que les médecins conseillent les eaux à leurs malades quand ils veulent s'en débarrasser, et je regardais comme préférable qu'elle attendît la santé dans sa maison sans courir la chercher sur les grandes routes. » C'est un exeat en règle, et Pauline se hâte d'en profiter. Sa mère, mieux renseignée, ne voit pas ce départ sans inquiétude. « Je ne suis pas du tout tranquille sur sa position, sous plusieurs rapports, écrit-elle à Fesch, qui

doit la recevoir à Lyon ; son état habituel de souffrance me déchire l'âme, » et puis, dans sa suite, une seule personne mérite confiance, M. de Montbreton, un bien honnête homme. Aussi, Madame l'a-t-elle chargé de lui donner des nouvelles avec la plus grande exactitude et de ne rien lui laisser ignorer de tout ce qui pourra se passer.

A peine, de Villiers où elle est venue pour être toute portée pour l'embarquement, Pauline est-elle montée sur le coche d'eau, meublé et décoré tout exprès, qui la conduira à Auxerre où l'attendent ses équipages et d'où elle doit gagner Lyon, que l'Empereur, inquiet lui aussi *sous plusieurs rapports*, écrit à l'Archichancelier : « Je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas dit que l'on n'était pas d'accord sur le bien que ferait le voyage de Provence à la princesse Pauline Vous savez que je m'y étais d'abord opposé et que j'y étais contraire, mais on m'a écrit que toute la Faculté le voulait et j'y ai consenti. Si j'avais reçu votre lettre plus tôt, je ne l'aurais certainement pas autorisé »

En attendant, Pauline est à Lyon où l'oncle Fesch la retient trois jours ; il a de la morale à lui faire, des avis à lui donner, mais elle oppose constamment sa santé ; il lui faut les eaux d'abord, — elle ne dit pas lesquelles, — mais elle ne se rétablira parfaitement que si elle passe un hiver dans le Midi. C'est un jalon qu'elle plante par la main de l'Église et qui n'est pas mis là sans dessein. Si câline elle se montre pour Fesch, qu'il l'accompagne quelques heures en descendant le Rhône Pourtant il a des soupçons, Madame lui a écrit ; même ils devinent tous deux l'objet du voyage. Il y a eu

des scènes et, pour surveiller sa nièce, le cardinal a détaché près d'elle son vieil ami Monseigneur Isoard. Mais Pauline est si adroite qu'elle a bien su le retourner, et elle continue ses gentillesses quand, arrivée le 22 mai à Aix-les-Bains, elle se charge des frais de la procession de la Fête-Dieu. A Aix, elle inculque à Montbreton et à Mme de Bréhan, qui composent toute sa suite, qu'ils ont un besoin urgent de ces eaux-là, mais que, pour elle-même, il en faut d'autres ; elle leur signifie en même temps qu'elle n'a que faire d'eux et elle part, seulement avec sa lectrice et ses domestiques affidés, pour un trou des Basses-Alpes, Gréoux, où l'on accède par des chemins hypothétiques, mais où les eaux sont souveraines : celles-là et point d'autres ! A peine arrivée, elle se hâte d'en informer Jérôme pour qu'il le répète à l'Empereur, auquel, un peu plus tard, elle rendra compte des effets produits. De même à Madame et à Fesch, qu'elle remercie de lui avoir envoyé Isoard; car elle ne le craint point, ayant en son petit doigt de l'esprit pour rouler toute la Rote. Cela fait, elle n'a plus que patience à prendre : Elle touche au port. Forbin va venir; elle l'attend : au surplus, voici qu'elle lui parle elle-même[1] :

N° 17. Gréoux, 10 juin à 1 heure après midi.

« Bien-aimé, pas de tes lettres ce matin. Je suis bien impatiente d'en recevoir puisque, ta dernière, tu me

[1] Des mots peuvent être mal lus; les abréviations, en des cas, restent inexpliquées. On reprochera la longueur : mais c'est ici toute la femme. Et qu'on compare les fragments des lettres à Fréron que j'ai donnés tome Ier, page 159.

disais avoir la fièvre. J'espère que ce ne sera rien et que mon A... sera tout à fait bien portant. J'ai pris encore ce matin mon bain et bu quatre verres d'eau qui sont assez bien passés; mais, en sortant du bain, je me trouve bien faible, mais je suis persuadée que je m'en trouve bien. La petite Marie va très bien, elle est presque guérie. Tu as écrit à Ma...., que tu viendrais bientôt à Aix et que tu avais été malade, mais que les soins bien attentifs de M^me^ Derville et que *vous aviez été si dorloté* que vous vous en trouviez bien mieux. Elle est heureuse M^me^ Derville! Vous soigner, vous voir, pouvoir librement avouer ses sentiments pour vous, son sort est digne d'envie. Pour moi qui suis obligée de me contraindre, de me cacher, mais qui t'aime, qui te chéris, qui t'en ai déjà donné tant de preuves, et qui ne peux être heureuse que par toi... Eh! n'es-tu pas mon époux? le mien a-t-il mérité ce titre si doux, si sacré? Non, il ne l'a pas mérité, car sans cela *tu ne serais pas le mien.* Aussi, faut-il me rendre amour pour amour, confiance pour confiance... croire que tout ce que je fais est pour notre bien, pour le bien de notre amour. J'ai fait là-dessus toutes mes réflexions, et je tiens plus que jamais à ce que tout ce qui nous entoure soit bien persuadé que tout est fini entre nous, que nous puissions être tranquilles. Autrement, qu'arrivera-t-il? Que le médecin est bien décidé à faire le diable et à s'en aller. C'est lui qui a tout découvert à M. Ho...[1]

[1] Ou Ha...

non pas par méchanceté, mais par crainte et par bêtise. Maman, mon oncle sait tout, car tu n'as pas idée ce que j'ai souffert à Lyon, des pleurs que j'ai répandus de nous voir découverts. Mme de B.....[1] a profité de ce moment pour me dire que c'était affreux la manière dont tu te conduisais devant elle, qu'elle n'était pas faite pour que nous nous (*sic*) lui manquions devant elle comme nous avions fait à Paris. Tu comprends ce que j'ai dû souffrir, moi qui suis bonne et qui lui avais livré toute ma confiance. M. de Mon....[2], tu sais mieux que personne comme il s'est conduit. Il a été la cause de notre séparation et de bien des maux. Il a trahi ma confiance d'une manière bien dure pour une [ ]. La petite Mi...[3] s'est rendue indigne de ma confiance; aussi pour elle je puis avoir de la pitié, de l'indulgence, mais plus de secret. Mlle D. M.[4] est une bonne fille mais il ne faut pas se fier; elle aime beaucoup la petite. Mme Du...[5] ne t'aime pas; elle craint que cela ne la compromette. Ad...[6] bavarde. Mme de Ba...[7] n'est ni bonne amie, ni mauvaise ennemie. Elle n'a point voulu nous servir. M. et Mme de Saint-Ma...[8] sont des inconséquents. Aussi je ne vois que Minette, Émilie, Nini[9]. Pour en impo-

[1] Mme de Bréhan, dame pour accompagner.
[2] Montbreton, écuyer.
[3] Mlle Millo, plus tard Mme de Saluces, dame d'annonce (?).
[4] Mlle Dormy, autre dame d'annonce.
[5] Madame Ducluzel, sorte de femme de charge.
[6] Adèle, femme de chambre.
[7] Mme de Barral, dame pour accompagner.
[8] Dupré de Saint-Maur, secrétaire des Commandements.
[9] Femmes de chambre.

ser à tout le monde, il faut le plus grand soin, des sacrifices, des privations qu'il faut faire si tu veux me conserver. Je t'enverrai par écrit la manière dont il faut se conduire : il faut te soumettre et croire que je souffre plus que toi de cette contrainte et qui nous évitera bien des chagrins et même qui ne pourraient manquer de nous perdre. D'ailleurs, mon mari arrivant, il faudrait bien par force s'y soumettre. Ainsi ce n'est que par anticipation. Adieu, je vais tâcher de me reposer un peu, car je n'ai jamais écrit si longuement, mais tu sais bien que je fais l'impossible pour toi, pour toi seul. A ce soir, je récrirai.

9 h. 1/2 du soir.

« J'ai été me promener, il faisait un temps charmant. On arrange un chemin pour aller en calèche. Nous y étions : cela tenait (?) en effet largement deux calèches à quatre chevaux, mais j'étais triste. Ni les ouvrages, ni les distractions ne peuvent te remplacer un instant, même dans mon souvenir. M^me^... a la fièvre en sorte que je suis seule avec le médecin et Isoard qui est établi ici à la prière de mon oncle qui lui a écrit. Il est bon enfant, mais bête comme tout. Je me suis arrangée de manière que tu pourras venir à mon bain et y rester tout le temps que j'y serai ; mais M^me^ Du...[1] y est, ainsi que les messieurs qui sont ici ; mais ne t'effraye pas, cela se réduit au médecin et M. Isoard, et j'ai fait exprès pour que mon bien chéri puisse y venir ; mais je crains que la chaleur

[1] M^me^ Ducluzel.

qu'il y fait ne l'incommode. Pour moi, malgré les personnes qui y seront je ne verrai que toi seul. Que cette solitude me plaira quand tu seras là ! Que ne peut-elle durer toujours, mais nous ne nous séparerons jamais, jamais. Avec de la prudence, nous serons toujours heureux. J'attends avec impatience de tes nouvelles de la fièvre. Dis-moi ce que tu fais. Apporte donc ce qu'il te faut pour peindre, pour me faire de jolies choses pour moi. Ma chaumière commence à s'arranger. Je fais venir des fleurs partout. Je fais [proprier] le plus possible pour que mon bien chéri s'y trouve bien. A propos j'oubliais de te dire que mon mari a été nommé gé.....[1] ! Il m'écrit des lettres charmantes et pleines d'amour ; je ne comprends pas d'où cela peut venir. Mais je finis car je suis fatiguée de tant écrire. Les eaux m'affaiblissent un peu. *Addio, caro, sempre caro amico, amante caro, si ti amo ti amaro sempre ; carcado veni ma mando.* Demain, j'écrirai ton règlement pour ta manière de te conduire ici, j'y mettrai toute mon attention la plus scrupuleuse pour bien faire. Je vais tâcher de dormir, mais je rêve toujours de toi, depuis quelque temps encore davantage. *Si ti amo di piu, caro idolo mio. Ti mando dei fiori che sono stati nel mio sino, le o coprati di bacci... Ti amo ci io sola.* »

En vérité, c'est tout elle, « la reine des colifichets », comme dit l'Empereur, avec les factions qu'elle suscite, le besoin qu'elle a de confidents, les plans qu'elle

[1] Général.

forme, les fleurs dont elle se pare, sa santé dont elle s'occupe et l'amour dont elle vit. Il n'y manque que la toilette, mais, à ce moment, elle a mieux à faire que s'habiller, et, trois mois pleins, cela lui suffit. En septembre, comme elle l'écrit à Lucien, « elle est toujours dans son désert, séparée de tout le monde, occupée uniquement du soin de sa santé ». Borghèse, que l'Empereur veut décidément combler de gloire, est venu, de Pologne, annoncer — avant la lettre — la victoire de Friedland ; puis, il est allé faire un tour en Italie et il a passé par Gréoux ; mais Pauline était prévenue. Rien ne l'a pu distraire d'une telle cure, ni le retour de l'Empereur, ni le mariage de Jérôme, ni le voyage de la Cour à Fontainebleau. Quel honneur et quel bonheur pour Gréoux ! les habitants le comprennent si bien qu'ils érigent un obélisque en souvenir. A présent, elle compte passer l'hiver à Montpellier, loin du bruit et de l'étiquette, pour confirmer sa guérison : au moins le dit-elle ; mais ce n'est pas à Montpellier qu'elle va, c'est à Nice. On annonce qu'elle y restera, mais elle veut aller à Grasse et c'est en s'arrêtant quelques jours chez M^me^ de Forbin. A Grasse, malgré la musique, malgré la présence de M^me^ de Chambaudoin qui, étant de quartier, a remplacé M^me^ de Barral, laquelle avait relevé M^me^ de Bréhan, la princesse s'ennuie. C'est fini, semble-t-il, des beaux jours de Plombières et de Gréoux ; et Forbin n'a-t-il point cessé de plaire ? Elle veut retourner à Nice. Les gens du pays disent qu'avec les inondations, le voyage est dangereux.

N'importe, la voici qui part. Elle est en sa litière que portent les géants valets de pied se relayant tous les quarts d'heure. Autour, une escorte, des gentilshommes du pays, le colonel de la gendarmerie, la lectrice Mlle Millo, les femmes de chambre et le valet de chambre. Le reste fait un second convoi. Route faisant, Pauline perd ses compagnons qu'arrêtent des torrents. Pour franchir certains, les porteurs doivent mettre les bâtons de la litière sur leurs épaules. D'accident en accident, elle est obligée de se réfugier en un moulin que les eaux cernent et menacent d'emporter. Pour nourriture, un poulet qu'elle plume elle-même, du lait et des œufs. Le moulin est proche d'un château à M. de Villeneuve, qui a été indiqué pour la couchée. Aussitôt prévenu, M. de Villeneuve accourt, essaie avec des perches d'établir un va-et-vient, mais, pour sortir, il faut attendre que les eaux aient baissé. Pauline est couchée, déjà remise de son alerte, lorsque arrive le second convoi, dames, intendant, médecin, dont les aventures ont été plus pitoyables encore. Elle fait appeler tout son monde, fait jurer qu'il ne sera parlé de rien à l'Empereur. « Qu'auriez-vous fait si je m'étais noyée ? demande-t-elle au colonel de gendarmerie. — Je me serais brûlé la cervelle, » répond-il ; mais la réponse ne la fait pas penser. Elle visite le château fort gaîment, déjeune, part pour Nice : au pont du Var, trois arches emportées, mais ingénieurs, préfet, soldats sont à les réparer. Enfin, on arrive, on s'installe dans une maison charmante, à droite en arrivant dans le fau-

bourg de la Croix-de-Marbre. Les jardins vont jusqu'à la mer, et, sur le rivage, un corps de garde est établi de crainte que les Anglais ne s'avisent d'enlever la sœur de Sa Majesté.

Le temps d'abord passe agréablement. C'est une fureur alternée de musique et de lecture. Le préfet, M. du Bouchage, s'ingénie à plaire à la princesse, qui parfois honore le théâtre de sa présence et qui daigne agréer une sérénade où les artistes et les amateurs du lieu exécutent à grand orchestre une cantate analogue à la circonstance, composée, mise en musique et chantée par M. Vinci, professeur et primo tenore de l'Opera buffa. A la maison, on a d'autres plaisirs : La princesse chante, M^lle^ Millo chante, l'intendant chante et l'on se repose en faisant des vers qu'on mettra en musique. En voici même qu'on dit de la façon de Pauline :

Tendre Phébé, déesse de la nuit,
Vaine est donc sur moi ta puissance,
Lorsque le pauvre en son humble réduit
Éprouve la douce assurance.
Entends ma voix, j'implore ton secours...
Douce nuit, suspens ma souffrance.
— Si tu sais mettre un terme aux plus longs jours
Sache en mettre aux maux de l'absence !

Cela est bien huit jours, mais, la semaine passée, ne s'ennuie-t-on pas à Nice comme ailleurs ? Il faut aller à Turin, et la princesse en écrit à l'Empereur qui, justement, vient de passer le Mont-Cenis on sait dans quels périls. « Y pensez-vous, répond-il, de vouloir

venir à Turin par les mauvais chemins qu'il vous faut traverser. Restez à Nice pendant toute cette saison ; guérissez-vous afin de pouvoir venir au printemps à Paris. » La voilà donc bloquée à Nice. Qu'y faire ? — De la musique ! Elle a, à Paris, Blangini dont elle a pris des leçons, qu'elle a nommé directeur de sa musique à 750 francs par mois, c'est bien le moins qu'elle s'en serve. Vite ! Qu'on envoie une voiture et qu'on ramène Blangini ! Et le voici qui arrive de Paris à Nice. Au piano, à présent ! Et il lui faut Blangini et sa musique jusqu'au dîner, Blangini jusqu'au coucher, Blangini pour les promenades en calèche, Blangini pour l'excursion à Antibes où l'Altesse Impériale va revoir la maison qu'habitait au temps des détresses Paulette Bonaparte, misérable et gaie !

Que de romances, que de duos plutôt : en un seul de ces recueils où, superbement, sur le maroquin, s'étalent le nom et les armes de la princesse, en voici de Grazioli, de Farinelli, du divin Cimarosa, surtout de Blangini lui-même qui prend alors tous ses titres : *Maître de chapelle de S. M. le Roi de Bavière, directeur de la musique de Son Altesse Impériale Madame la princesse Pauline, princesse Borghèse, duchesse de Guastalla;* et, de ces feuilles qu'on remua à Nice, de ces notes où l'écriture a laissé quelque chose de personnel et de vivant, des paroles qui toutes parlent d'amour en cette langue que Pauline prêtait à l'amour, est-ce qu'il ne s'exhale point une volupté tendre et plaintive, comme le

parfum d'un bouquet fané flotte longtemps sur les pétales morts... ?

Cependant, dans son voyage d'Italie, l'Empereur a constaté la nécessité de rendre à Turin un peu de vie et d'animation, de pourvoir enfin à cette charge de gouverneur général des Départements-au-delà-des-Alpes que Louis n'a point voulu remplir. Le 2 février 1808, il en fait, par sénatus-consulte, créer la dignité et, le 14, il y nomme le prince Camille. N'est-ce pas remplir les vœux de sa sœur qui, tantôt, voulait venir à Turin, mais est-ce à dire qu'il compte lui en imposer la résidence obligatoire ? Non pas ; il ne va point d'elle comme de Caroline et d'Élisa, et il n'est nullement question de lui racheter ou de lui reprendre l'hôtel du Faubourg Saint-Honoré. Bien mieux, c'est l'Empereur lui-même qui par Duroc et par Noël, son notaire, suit l'achat du Raincy ; lui qui envoie son architecte constater les dégradations ; lui qui, de nouveau, rouvre la négociation avec M. Destillères et qui s'entête à réussir. Il offre cette fois un million net, plus 24 000 francs d'épingles et les frais. Mais Destillères, qui n'est que le prête-nom d'Ouvrard, trouve des prétextes, M^me^ Junot qu'Ouvrard a prise pour locataire, — ou pour paratonnerre, — invente des atermoiements et, quoique l'Empereur tienne et annonce que c'est marché conclu, les échappatoires ne manquent pas au vendeur. Qu'importe ? La bonne volonté de Napoléon suffit à prouver qu'il ne condamne pas Pauline à un perpétuel exil.

Pourtant, en réglant les attributions du gouverneur

général — commandement supérieur des troupes et de la gendarmerie, haute surveillance de la police, transmission des ordres des ministres, et à l'inverse des pétitions des peuples. — Napoléon a marqué le double but qu'il poursuit : d'abord, mettre fin au scandale de la séparation et contraindre les deux époux à passer ensemble quelques mois de l'année; ensuite, créer une cour pour vivifier Turin. Il a donc édicté par le menu, *ne varietur*, où et comment devront vivre le prince et la princesse. Ils auront, pour résidence commune à Turin, la partie du Palais royal qu'on nomme le palais de Chablais ; ils jouiront de plus de tous les autres palais qu'avait le roi de Sardaigne, et la Couronne entretiendra pour eux une meute à Stupinigi. Ils auront un gouverneur du Palais, faisant fonction de grand maréchal, avec un préfet du Palais sous ses ordres. Pour le prince, six chambellans, quatre écuyers, quatre aides de camp et un secrétaire des commandements ; pour la princesse, une dame d'honneur, douze dames pour accompagner, six chambellans, quatre écuyers ; pour tous deux, une chapelle et douze pages. Et dans quel détail n'est-il pas entré ? Tous les dimanches, dans les grands appartements, cercle tenu, au nom de l'Empereur, par le prince et la princesse ; chaque semaine, cercle tenu par la princesse dans ses appartements ; et les sièges, et les battants des portes, et la petite et de la grande parade, et les dîners, et les soupers, et les spectacles, et les soixante chevaux de l'écurie, et l'attelage à deux ou à six chevaux, il a tout

prévu. A un sol près, il a fixé le budget : le service d'honneur coûtera 126 000 francs, — chambellans, écuyers et dames du palais étant uniformément ramenés à 2000 francs par tête; le service de l'intendant général, 384 000 francs ; car il ne passe que 100 000 francs à la toilette de la princesse et 60 000 à sa cassette, et il en donne autant au prince ; le service de la chambre et de la bouche — personnel et matériel — 590 600 francs ; l'écurie 202 050 fr. ; la maison des pages 57 300 francs; l'hôtel de Paris 37 384 francs; le Raincy 40 760 francs. Avec un fonds de réserve de 160 000 francs à la disposition du prince c'est 1 613 000 francs : exactement ce que, à eux deux ils apportent, savoir : pour le prince, 300 000 francs sur le Grand-livre, 200 000 du domaine de Lucedio[1], 333 333 francs et des centimes du traitement du grand dignitaire; pour la princesse, 200 000 francs sur le Grand-livre, 100 000 des biens allodiaux du duché, 480 000 du traitement de princesse, qu'il lui laisse, mais en passant sous silence les trois millions restant dus de Guastalla. Il la prend ainsi dans un étau. Il lui coupe les vivres en les distribuant ; il supprime les fantaisies, il abolit les belles promenades ; il met l'argent aux mains du mari, le rend maître de tout, même de sa femme.

Et voici en effet Borghèse qui arrive à Nice pour y chercher Pauline et faire avec elle une entrée souveraine dans leur gouvernement. Il s'agit bien de cela

[1] Il y aura à revenir sur le domaine de Lucedio et sur les salines échangées aux Borghèse pour les statues antiques de leur galerie.

en vérité, et Pauline est bien prête à se livrer aux acclamations! Est-ce que l'Empereur ne vient pas de rayer des contrôles de la Maison, Blangini le directeur de sa musique. Est-ce qu'on peut vivre sans Blangini ? Et, par surcroît, juste au moment où on vient de la flatter que l'affaire du Raincy est terminée, elle manque, l'intendant de la Couronne n'ayant point voulu conclure si M. Destillères ne donne des garanties qu'il est légitime propriétaire, ce que l'Empereur attend pour mettre Ouvrard en cause et rattraper sur lui le million. Le Raincy, Pauline s'en consolerait, mais Blangini ! Il n'est point de la maison, mais il suivra quand même incognito ; ce n'est qu'à cette condition qu'elle partira (19 avril).

Encore, malgré le préfet et la garde d'honneur lui faisant escorte jusqu'aux limites du gouvernement général, la princesse est-elle de méchante humeur et le laisse-t-elle voir. Et, malgré la belle amazone façon cachemire amaranthe brodée en or que Léger a imaginée pour le voyage, malgré les sept habits de cour complets que Leroy a envoyés, et les robes de tulle brodé pour les petits soirs, et les habits cosaques de perkale brodés en argent pour les promenades, malgré un trousseau tout neuf, de quoi étonner à jamais les Turinoises, c'est d'une moue qui ne lui sied point qu'elle accueille les présentations, les espèces d'enthousiasme, les arcs de triomphe, les discours, les cercles et les spectacles. A peine reste-t-elle quelques jours à Turin, presque tout de suite elle s'enferme à Stupinigi où Blangini lui fera de la musique : mais quoiqu'elle lui ait doublé ses appointements, qu'à la

vérité on ne lui paie pas, il est pris de peur, s'évade et alors, elle n'y tient plus, elle veut s'en aller. Avant le 15 mai — elle est partie de Nice le 19 avril — elle en écrit à l'Empereur. « J'approuve, lui répond-il le 26, de Bayonne, que vous alliez aux eaux de la vallée d'Aoste. Je suis fâché d'apprendre que votre santé soit mauvaise. Je suppose que vous êtes sage et qu'il n'y a pas là dedans de votre faute; » et il ajoute : « Faites-vous aimer. Soyez affable avec tout le monde, tâchez d'être d'une humeur égale et rendez le prince heureux. » Le bonheur du prince, voilà dont Pauline se soucie autant que des eaux de la vallée d'Aoste! Heureusement, on annonce Joseph qui passe le 30 mai à Turin, allant de Naples à Bayonne. Il n'est point dans la confidence de l'Empereur, il ignore le but qu'il cherche, il se laisse prendre au grand jeu que lui fait Pauline et, de lui-même, en chef de famille, il donne l'exeat : « J'ai trouvé ici Paulette dans un déplorable état de santé, écrit-il à l'Empereur. Elle ne mange pas depuis huit jours et ne peut pas même supporter le plus léger bouillon. Les médecins m'ont dit qu'elle devait quitter le plus tôt possible l'air humide de Turin et aller aux bains d'Aix en Savoie. Son mari hésitait parce qu'il n'avait encore reçu la réponse de Votre Majesté pour ce voyage. Je n'ai pas hésité un instant à lui dire de faire partir sa femme et que je me chargerais de tout vis-à-vis de Votre Majesté qui voulait avant tout que sa sœur vécût. »

Ainsi Napoléon, moins facile à duper, aura beau écrire à sa sœur, le 2 juin : « Ce que vous éprouvez

est une suite nécessaire du printemps. Stupinigi est un peu humide ; Turin est préférable. Je ne vois pas pourquoi vous n'iriez pas aux eaux de Lucques. Je ne vois aucun inconvénient que vous alliez aux eaux de Saint-Didier puisqu'elles sont dans le Gouvernement, mais il ne faut pas quitter le Gouvernement sans mon ordre » ; quand sa lettre arrive, Pauline est envolée. Le 5, elle est arrivée à Chambéry, le 6 à Aix. Seulement, il s'agit de ne point retourner d'Aix à Turin, pour y retrouver Borghèse et y vivre. Alors, voici qu'à chaque courrier, les nouvelles s'aggravent, se font mauvaises, pires : Paulette se meurt, Paulette est morte. Le 1er juillet, Madame, affolée, part de Paris en toute hâte, avec Fesch. A peine s'arrête-t-elle à Lyon ; elle voyage nuit et jour, croyant arriver trop tard. De La Haye, Louis écrit à Lavallette : « Maman est partie pour se rendre auprès de ma sœur à Aix. Cela me montre assez combien elle est mal. Je suis triste, chagrin, je suis seul. J'ai besoin d'avoir de bonnes nouvelles de ma chère sœur. J'ai été élevé avec elle, mon cher Lavallette ; tous les souvenirs de l'âge heureux que j'ai passé se rattachent à son souvenir. Quand je songe à sa mauvaise santé, combien elle souffre depuis longtemps, combien elle a eu de malheurs dans la vie, je suis vivement peiné. Fais-moi le plaisir, mon cher ami, de m'envoyer régulièrement de ses nouvelles et d'en faire demander, si tu n'en as pas, chez maman ou chez mon oncle Fesch où on en aura sûrement tous les jours. Cela régulièrement, mon cher Lavallette, je compte sur toi. »

Madame et Fesch arrivent à Aix : sont-ils pris eux aussi? On en peut douter, car voici la note qui baisse. « Paulette, à qui le climat de Turin ne convient pas, est plus malade qu'à l'ordinaire, » écrit simplement Madame à Lucien, le 6 juillet. Et le 12, durant que sa mère retourne à Lyon par terre, elle s'embarque sur le lac du Bourget pour gagner Lyon par le Rhône. Elle pose à peine chez son oncle et continue sur Paris. C'est Elisa qui fournit le mot de la fin à la comédie : « Paulette s'est moquée de nous, écrit-elle à Lucien ; je disais qu'elle attrape l'Empereur, car sa maladie n'est autre chose que le désir d'aller à Paris. »

Seulement, c'est au Raincy qu'elle prétend descendre et l'Empereur l'interdit. « Qu'elle n'aille pas, écrit-il, se loger au Raincy, ne lui appartenant pas et d'ailleurs la maison n'étant pas convenable pour elle. La princesse descendra à Paris, à son hôtel. » — « La princesse descendra à Neuilly et non ailleurs, » écrit, de son côté, Borghèse. Dans cet embarras, on fait les logements au petit château de Villiers qui ne va plus être aux Murat. Pauline arrive ; à première vue, on ne la dirait point moribonde, mais enragée, et, au fait, elle n'a pas décoléré depuis Nice. « La conduite du prince avec moi est indigne, répète-t-elle ; il a vu, il sait que l'air de Turin est mortel pour moi, que j'aurais succombé si j'étais restée plus longtemps et prétendre m'y retenir était une horreur. Je l'ai fui et je ne consentirai jamais à l'habiter. » Seulement, il faut vivre, et point d'argent. « Grâce à la générosité

du prince, je manque de tout, » dit-elle ; il faut qu'on trouve à emprunter ; à grand'peine, on obtient 40 000 francs chez Laffitte « qui s'est fait une loi de ne pas prêter aux Altesses ». Mais, cela suffira, l'Empereur ne va-t-il pas revenir et peut-il laisser sa sœur à la mendicité ?

Il arrive le 15 août : c'est lui qui a combiné ce gouvernement général, cette obligatoire résidence, ce budget étroit, qui a ordonné à Borghèse de se montrer sévère et de refuser l'argent, c'est lui qui a défendu le voyage d'Aix et c'est malgré lui que Pauline l'a fait. Mais combien de temps résistera-t-il ? « L'Empereur a été charmant pour moi, dit la princesse en sortant de la première entrevue ; je reste en France et il va s'occuper de ma fortune, mais seulement à son retour d'Allemagne où il part le 22 septembre au plus tard. » Un mois se passe : le 19 octobre, l'Empereur revient d'Erfurt ; on n'entend parler de rien et les créanciers s'impatientent. Enfin, le 28, le grand-maréchal annonce que, à dater du 1er janvier 1809, la princesse jouira provisoirement d'un revenu de 600 000 francs, indépendant de celui du prince, plus du château et domaine de Neuilly tels que Caroline les a rétrocédés à l'Empereur.

C'est un bon commencement, mais il faut mieux. Pour tout obtenir de l'Empereur, l'art est de ne lui rien demander, de l'amuser, de le distraire, de s'ingénier à lui plaire. La princesse s'y emploie du mieux qu'elle peut et déploie toutes ses grâces : ce sont chez elle bals, charades, fables, jeux de toutes les

sortes, et en même temps, grâce à des intermédiaires adroits, on laisse discrètement entrevoir les besoins; l'on montre comme on saurait employer l'argent qu'on aurait, par l'honneur qu'on tire du peu qu'on en a. La récompense d'une si belle conduite ne se fait pas attendre et la voici du 1er mars 1809 :

« Ma sœur, étant dans l'intention de porter le duché de Guastalla à plus de 1 150 000 francs de revenu, j'ai ordonné qu'il y fût joint :

« 1° Des terres du revenu de 300 000 francs prises dans le grand-duché de Berg;

« 2° Des terres du revenu de 150 000 francs prises dans l'Ost-Frise;

« 3° Des terres du revenu de 200 000 francs prises dans le comté de Nassau;

« 4° Des terres du revenu de 150 000 francs prises en Westphalie;

« Ce qui fera une augmentation de 800 000 francs aux revenus du duché de Guastalla. Ces 800 000 francs joints aux 200 000 francs que vous avez sur le Grand-livre et aux 180 000 francs que vous avez, provenant, soit des biens allodiaux du duché de Guastalla, soit du produit des Salines, porteront le revenu du duché de Guastalla à 1 180 000 francs.

« Vous jouirez de cette augmentation de revenus à dater du 1er janvier 1809, ce qui vous mettra à même de maintenir votre rang et de laisser au prince Borghèse ses autres revenus. Mais j'ai en même temps ordonné que les 480 000 francs dont vous jouissez sur ma cassette fussent réduits à 150 000 francs.

Je désire qu'au moyen de ces dispositions, la maison de Neuilly entre dans la dotation du duché de Guastalla. J'ai chargé le sieur Estève de vous payer le revenu du grand-duché de Berg à compter du 1er juillet 1808, ce qui vous fera disponible une somme de 150 000 fr. Ainsi, cela vous assurera pour l'année 1809, un revenu de 1 300 000 francs pour vous seule Le prince Borghèse jouira alors d'un revenu de 150 000 francs de Lucedio, de 75 000 francs sur les Salines, de 300 000 francs sur le Grand-livre et de 300 000 francs de sa place, ce qui lui composera un revenu de 825 000 francs, indépendamment des 275 000 francs qu'il peut retirer de Rome, ce qui lui ferait 1 100 000 fr. Je désire que vous voyez dans ces dispositions une preuve de l'affection que je vous porte. Vous pouvez faire venir le sieur Daru qui vous donnera les renseignements dont vous aurez besoin. »

Certes, il y a bien les dettes à régler, mais on ira au plus pressé en empruntant au Trésor 500 000 francs sur les dotations, et désormais, ayant palais de ville et de campagne, et 1 200 000 francs de revenu, on peut s'organiser pour vivre sur un bon pied.

Il le faut, car, du court passage à Turin, la princesse a gardé toute une maison piémontaise qui fait plus que doubler la française, et qui, obligée à un service régulier, entraîne, outre les traitements, des frais de voyage assez gros. D'abord une dame d'honneur, la ci-devant marquise Benso de Cavour, née de Sales, fort aimable femme, très douce, très simple et peu argentée qui succède avec plaisir à Mme de Cham-

pagny ; son fils Michel est, à Turin, chambellan du prince Camille, chargé du service de la chambre, fêtes et concerts. Ce sera tout à l'heure le père de Camille de Cavour, filleul de Borghèse et de Pauline [1]. Puis, les plus grands noms et les plus belles dames du Piémont: Mme de la Turbie, née de Sellon, sœur de Mme Michel de Cavour, celle-là qui, vivant à Genève et brûlant d'en sortir, a épousé le ci-devant marquis de la Turbie quoiqu'il eût trente ans de plus qu'elle et parce qu'il était chambellan — Benjamin Constant a raconté ce mariage — et qui, chez Pauline, trouvera Clermont-Tonnerre si de son goût, qu'à la fin elle divorcera, sera duchesse et transmettra à son neveu, Cavour, la terre de Vauvillars sur qui était érigé le duché de Clermont-Tonnerre ! Après, Mme de Farigliano-Novello, Mme de la Trinité qui mourut tôt, Mme de Mathis que l'Empereur remarqua, et Mme de Bernès. En hommes, pour chambellans M. Fresia d'Oglianico, M. dal Pozzo della Cisterna dont les ancêtres étaient princes, que l'Empereur fit baron et dont la fille fut reine, M. de Sordevolo, personnage muet, tant il était pénétré de peur, M. Doria, pour plaire à Gênes, et M. de Castel Alfieri, homme considérable, dont les titres anciens

[1] Le 21 août 1810, S. A. I. Mme la Princesse Pauline, princesse Borghèse, duchesse de Guastalla, épouse de S. A. I. Mgr le Prince Camille, prince Borghèse, duc de Guastalla, grand dignitaire de l'Empire, passe procuration, par-devant Me Edon notaire à Paris, à Mme la Comtesse de Cavour, dame d'honneur de S. A. I. pour tenir sur les fonts baptismaux l'enfant dont vient d'accoucher Mme de Cavour, belle-fille de Mme la Comtesse de Cavour et femme de M. de Cavour, chambellan de S. A. I. le Prince Borghèse.

font six lignes et les nouveaux autant, mais qui semble moins touché de ses cordons de Saint-Maurice et du Lion que de sa qualité récente de chambellan de S. A. I. la princesse Pauline *de France*. En écuyers, un Saluces qui passera à l'Empereur, un Solar, M. Duc Robert, M. d'Hullot des Hayes, M. de Cambiaso. Les pages, heureusement, ne font point de service à Paris ; malgre cela, l'on n'est point quitte de la maison d'honneur à moins de 124 600 francs, 158 400 avec le service de santé, le service de l'intérieur et les voyages des Piémontais. Il y a onze hommes à la bouche, cinq valets de chambre, deux huissiers, neuf femmes de chambre, dix-huit hommes de livrée, suisses et valets de pied, vingt hommes à l'écurie, et, de plus, au palais de Paris, deux hommes et onze à Neuilly. On doit dépenser pour le matériel de la bouche 132 000 francs, pour le chauffage 21 000, pour l'éclairage 18 000, pour le matériel de l'écurie 54 000, sans parler des achats de chevaux dont il y a trente-six en service, ni des achats de voitures. Et puis, il y a l'entretien des palais, les contributions, le mobilier, avant de passer à la toilette (180 000 francs), aux voyages (50 000), aux bals, aux fêtes, aux concerts, aux loges aux spectacles, et aux aumônes qui ne vont pas à 500 francs par mois. On arrive ainsi très vite à une prévision de 1 100 000 à 1 200 000 francs qui, naturellement, se trouvera dépassée, quelque parcimonie qu'y apporte Pauline qui, à Neuilly, ne nourrit aucun domestique de ses officiers ou de ses dames, qui ne donne point de sucre dans les chambres des personnes

de la Maison d'honneur, ne fait donner du café qu'une fois par jour, et, pour elle-même, a sous clef un pain de sucre dont la femme de charge est responsable.

Au début pourtant, Pauline est toute gaie ; le gros chiffre l'éblouit : les 1 300 000 francs qui semblent inépuisables lui rendent même agréable le voyage de Rambouillet où durant cinq jours elle est en présence de Borghèse ; qu'importe ! ne va-t-elle pas vivre à Paris à sa fantaisie et sans plus entendre jamais, jamais parler de Turin ; mais voici la guerre avec l'Autriche qui éclate. Bonnes nouvelles : elle commande un service de quinze couverts tout en vermeil ; elle achète, pour Neuilly, une jolie chaloupe d'une douzaine de mille francs. Mauvaises nouvelles : terreur. « L'Empereur, dit-elle n'a-t-il pas déjà été blessé à Ratisbonne? Il est si brave, si audacieux que je tremble toujours. S'il venait à périr, que deviendrions-nous? On nous massacrerait ! » Enfin, c'est Wagram, c'est La Riboisière, le page que l'Empereur a expédié porteur de la nouvelle. Pauline est très contente, mais elle n'en est pas plus généreuse. « Que t'a donné Pauline? dit l'Empereur au page revenu. — Rien, Sire. — Ça ne m'étonne pas. C'est une *pisseuse !* »

Elle est partie avec Madame pour Aix-la-Chapelle où Louis doit les retrouver, mais n'est-elle qu'avec sa mère? « Son voyage, dit un témoin bien informé, a semé, dans plus d'un endroit, la désolation, dans plus d'un autre, l'espérance. Elle a été suivie à Aix et ne sait pas si elle jugera à propos de s'en apercevoir, elle y a trouvé plus d'un adorateur dont l'encens

jusqu'ici s'est perdu en fumée. Elle traite ce sujet avec une légèreté charmante. On dirait Atalante qui court sur les fleurs sans y laisser la trace de ses pas. » Et Beugnot conclut : « Je me dis en la voyant et avec un amer regret : Heureux les mortels qui séjournent encore dans ce bel âge de la vie où l'on est admis à porter des vœux sur de tels autels ! » Le séjour se prolonge et, au milieu des récriminations de Madame sur le prix que coûte chaque chose, des embarras des visiteurs interrogés soigneusement sur ce qu'ils payent, c'est l'apparition de Pauline brouillant les discours et de son joli rire délivrant les accusés. Elle est gaie : donc elle se porte bien. « Sa santé, écrit-elle, se fortifie de jour en jour. Elle éprouve un bien infini des eaux et, pour en tirer tout le profit possible, elle restera tant qu'elle pourra. » Rien ne vaut les cures joyeuses : « La gaîté de toutes ces dames, écrit un chambellan, touche de si près à la folie que je n'ai qu'un désir, celui de voir la fin de cet éternel voyage. » Au commencement d'octobre, la princesse annonce son retour, mais il s'écoule vingt jours encore avant qu'elle ne parte ; et, pour la décider, il ne faut rien moins que l'obligation de paraître à Fontainebleau, où l'Empereur va arriver tout droit d'Autriche.

Pauline est toute à part des trois sœurs. Pour elle il y a l'amour et sa fantaisie ; pour les autres, l'amour ne passe qu'après la politique, ne fait point mollir la fermeté des desseins et, s'il procure des agréments

dont on connaît le prix, demeure subordonné à l'ambition, à moins qu'il ne devienne un des moyens qu'elle emploie.

A Venise (décembre 1807), Élisa a éprouvé une déception qui n'a point été médiocre. Cette Toscane, qu'elle désire de toutes les ardeurs de sa maigreur étique, lui a échappé au moment où, sûre du succès, elle croyait n'avoir qu'à étendre la main pour la saisir. Elle ne peut s'en consoler ni s'en détacher. Sur chaque prétexte, elle traverse Florence, emplissant ses yeux de ces palais, de ces églises, du riant Arno, des campagnes grasses, et c'est pour retomber à Lucques, ou à Massa, ou à Piombino, s'instituer à Carrare fabricante et marchande de bustes, se consumer en cette vie bornée, étriquée et sotte et, pour distraction, aller prendre les bains à Pise! Encore le prince Félix y tombe de cheval et Élisa y tombe de voiture : ce sont leurs sympathies.

Ne faut-il pas renoncer à tout espoir? De Bayonne, l'Empereur vient (11 mai 1808) d'envoyer un projet de sénatus-consulte portant réunion de Parme et de Plaisance et de la Toscane à l'Empire. « Les orateurs diront, a-t-il écrit, que la réunion de la Toscane est nécessaire pour augmenter nos côtes et, dès lors, le nombre de nos matelots et aussi pour rendre central le port de la Spezia où j'ai ordonné l'établissement d'un port militaire comme celui de Toulon. » Et la division de la Toscane en trois départements, l'institution d'une sénatorerie, l'ordre qu'avant le 1er janvier 1809, où commencera le régime constitutionnel,

les lois françaises soient publiées, tout semble être pour signifier à Élisa qu'il n'y a plus à y compter. Elle-même fait, contre fortune, bon cœur. Elle a pensé aller en France ; elle y renonce. Elle restera dans ses États. « Mon ambition est peu de chose, écrit-elle à Lucien, et le climat me convient. » En septembre, elle se rend à Bologne, à la rencontre de Caroline qui roule vers son royaume, mais elle ne se tient pas de passer par Florence, d'y rester quelques jours, incognito, sous le nom de comtesse de Mondioni. Elle y pousse une reconnaissance dans les musées, les galeries, les académies, les ateliers, les salons ; rien de ce qu'elle veut voir ne lui échappe — et c'est bien moins les choses d'art que l'esprit de la société, des savants et des artistes. Elle sait se faire apprécier et peut-être désirer, car Florence est habituée à ces agréments que donne une cour et Menou, qui y commande, a pris tout le monde à rebours et se conduit en sorte qu'il n'est personne — Français ou Toscan — qui n'aspire à son départ. Les agents de l'Empereur, le conseiller d'État Dauchy chargé d'organiser l'administration, le général Radet chargé, avec la gendarmerie, de la haute police, sont obligés de faire passer par Élisa leurs demandes, leurs réclamations et leurs avis, et ne manquent pas ensuite de lui faire leur cour en la tenant au courant de tout ce qui l'intéresse. Ils lui parlent de la dureté, de la hauteur et du manque de formes du gouverneur, du mécontentement général qu'il a provoqué, du scandale de sa vie privée, de l'ineptie de ses actes publics,

des vœux ardents que forment les Toscans d'être gouvernés par Son Altesse Impériale et des espérances qu'ils fondent à cet égard « sur les déportements de leur gouverneur actuel ». Élisa ne se fait point faute de faire répéter ces airs à Paris par ses trompettes ordinaires : Regnaud, Talleyrand, les Laplace, le monde de l'Institut, les correspondants de son académie. Jugeant même le concert un peu maigre, elle expédie Cenami pour le régler, pousser aux acclamations et réciter sa gloire. Toute la famille s'emploie. Aussi bien, si l'Empereur a refusé de donner à Élisa un trône en Toscane — car il eût fallu y appeler aussi ce Bacciochi ; — s'il a voulu l'annexion pure et simple au royaume ou à l'Empire ; s'il a d'abord prétendu établir sa domination, promulguer ses codes, installer ses préfets, ses juges, ses douaniers, ses percepteurs d'impôts de tous ordres, soumettre les sujets à la conscription, jeter enfin le ci-devant royaume d'Étrurie dans le moule du Grand empire, il ne répugne pas, la fonte coulée, à donner satisfaction à sa bonne ville de Florence, et, selon l'exemple qu'il a appliqué aux départements piémontais, à constituer les départements toscans en un gouvernement général avec résidence à Florence.

Elisa, qui s'est rendue facile au point de supprimer ses douanes de Lucques et de Piombino moyennant une indemnité annuelle, qui à peine a chicané sur les détails, bien qu'elle n'ait point encore reçu les limites promises depuis trois ans et qu'elle ait dû, « ce qui, dit-elle, est sans exemple, suspendre le

paiement du budget du mois, » voit enfin arriver la récompense de tant d'efforts, de tant de platitudes, de tant « d'assurances particulières de son affection bien sincère » adressées à tous les ministres, le prix aussi — pourquoi ne pas le dire ? — de son esprit de classification et de gouvernement, de son désir marqué du bien public, de sa façon d'administrer vigoureuse et clairvoyante. Le 2 mars 1809, un sénatus-consulte érige en grande dignité de l'Empire, sous le titre de grand-duc, le gouvernement général des départements de la Toscane, avec les titre, rang et prérogatives attribués au gouvernement général des départements-au-delà-des-Alpes par l'acte des constitutions en date du 7 février 1808. Selon l'article III, « le gouvernement général de la Toscane pourra être conféré à une princesse du sang impérial avec le titre de grande-duchesse et, dans ce cas, Sa Majesté Impériale et Royale déterminera les dispositions des actes des Constitutions qui lui seront applicables ».

Le lendemain, 3 mars, décret conférant « à notre sœur la princesse Élisa, princesse de Lucques et de Piombino, le Gouvernement général des départements de la Toscane avec le titre de grande-duchesse, » et, le même jour, décret réglant ses fonctions, qui, au moins pour le militaire, ne peuvent être calquées sur celles attribuées à Borghèse. La grande-duchesse donc, portera à la connaissance de l'Empereur les réclamations formées par les collèges électoraux et les assemblées de canton ; elle recevra au serment les fonctionnaires civils et militaires : dans son gouvernement

où elle aura *ad latus* un général de division commandant les troupes, un chef d'état-major, un intendant du trésor, un directeur de la police nommés par l'Empereur, elle transmettra à ces divers agents les ordres des ministres ; elle exercera la haute surveillance sur la police, sur l'exécution des lois relatives à la conscription, sur toutes les autorités civiles, militaires et administratives, mais sans pouvoir modifier ni suspendre un ordre donné par les ministres. Elle recevra les informations des autorités, les plaintes et les pétitions des citoyens, les renseignements financiers et militaires ; elle aura près d'elle un secrétaire des commandements qui suivra la correspondance, présentera au serment, transmettra les ordres des ministres et tiendra la plume dans les conseils d'administration.

Ce sont presque exactement les pouvoirs, c'est presque le titre que l'Autriche donnait aux archiduchesses, gouvernantes générales des Pays-Bas : mais de ce que c'est autrichien, est-ce français ? De tous les actes que sa condescendance envers sa famille a inspirés à Napoléon, celui-ci est peut-être le moins facile à justifier. En donnant à sa sœur Piombino — où d'ailleurs le mari était au moins associé à la principauté — c'était une sorte de terre titrée qu'il lui offrait ; à Lucques, si elle seule gouvernait, le prince régnait ; mais, à Florence, c'est l'Empire, donc, ce sont des Français, et c'est une femme qui les gouverne ! Cette femme porte seule un titre, exerce seule des pouvoirs où son mari ne participe point. — Bien

mieux ! Ce mari lui est subordonné. Le prince Félix, promu Altesse Impériale et général de division, est nommé commandant général, et c'est sa femme qui lui transmettra les ordres de l'Empereur et du ministre de la Guerre. Cela fait rire en attendant que cela fasse pleurer. Sans doute, il n'est guère admissible que la grande-duchesse ayant un mari, et ce mari ayant porté l'uniforme d'officier, un autre que lui commande en chef. Peu importe en effet, si c'est pour les revues et la parade, mais s'il faut se battre ?

D'autres peuples, que la loi salique n'a point régis durant quatorze siècles, pour qui la possession et le gouvernement du fief n'impliquent point l'obligation de le défendre en personne par l'épée ; des peuples en qui ne se trouve nul des éléments constitutifs et déterminatifs de la race française — ni le celte, ni le romain, ni le franc, — peuvent admettre de telles formes et même se passionner pour elles ; mais, en France, tout y répugne et s'y oppose. C'est une atteinte directe au génie de la nation, à ses traditions et à ses lois. On admet que, de la coulisse, la femme mène l'homme qui gouverne et, par suite, tienne tous les fils, sans être en rien responsable de leur jeu ; on consent que, mère, elle régisse les peuples au nom d'un roi mineur ; car on suppose — combien à tort ! — qu'alors la maternité la guidera et l'élèvera au-dessus des passions habituelles à son sexe ; mais il n'est aucun exemple des conditions politiques où l'Empereur place Élisa, grande-duchesse en son nom

propre, grande dignitaire de l'Empire, ayant l'autorité sur le civil et le militaire et commandant officiellement son mari.

Qu'il lui accorde, après cela, toute la représentation du souverain, qu'il adapte à son usage l'étiquette impériale, qu'il la fasse jouir de tous les palais et châteaux — palais Pitti en ville, et alentour Poggio-a-Cajano, Poggio-imperiale, Pratolino, Castello, Ambrogiana, Appeggi, — qu'il lui attribue une maison d'honneur pareille à celle que Pauline a reçue à Turin, qu'il lui donne un train de reine, avec un million dont elle dispose pour tenir sa cour et un demi-million que paye la Couronne, peu importe; Cela peut contenter Florence, n'a rien à voir avec l'administration, mais aussi n'est-ce point par là qu'Élisa est sensiblement touchée.

« Sire, écrit-elle, je vous dois tout, et je serai heureuse si mon dévouement sans bornes et mon zèle empressé à suivre ponctuellement vos ordres, vos intentions pour le bonheur de votre peuple toscan, justifient la haute confiance dont elle m'honore. Permettez, Sire, que je sois l'interprète des sentiments du prince. Il est allé passer quelques jours à Piombino. Je lui ai envoyé par un courrier les dispositions bienveillantes de Votre Majesté à son égard. Vous serez content de son zèle, j'en réponds. La carrière militaire lui a toujours plu et il aurait désiré sacrifier sa vie en combattant pour Votre Majesté. » Et non contente de son habituelle formule : « Je me recommande à la haute protection de Votre Majesté »,

elle ajoute encore aux salutations du protocole et se proclame « avec un très profond respect » de Sa Majesté Impériale et Royale, « *la plus* dévouée et soumise sœur ».

Comme de juste, à Lucques, les félicitations pleuvent, les députations s'empressent : Élisa promet sans difficulté d'aller prendre possession de son gouvernement, où d'ailleurs l'Empereur l'engage à se rendre le plus tôt possible. Il la comble : il vient de lui régler les plus belles armoiries qui soient : écartelé au un de Toscane (ou plutôt de Médicis), au deux de Lucques, au trois contre-écartelé de Massa et de Piombino, au quatre de Bonaparte et sur le tout, en ovale — ce qui selon les règles du blason s'applique aux filles non mariées — d'Empire. Il a joint l'île d'Elbe au gouvernement général, en sorte que, grande-duchesse en Toscane et à l'île d'Elbe, princesse à Lucques et à Piombino, Élisa étend sa domination des Apennins à la mer ; il a autorisé l'usage en Toscane de la langue italienne ; il a composé la maison d'honneur des noms les plus illustres ; Mastiani, Torregiani, Mozzi, Gherardesca, Albizzi, Dragomani, Strozzi, Borghèse, Pazzi, Bardi, Gazzoni, Rinuccini ; il lui a donné une garde — le bataillon des Vélites de Florence — qui sera de la Garde impériale ; il lui donne une flotte, à la vérité de six petits bateaux ; il fournit une solution à toutes les difficultés pendantes : dette publique, pensions, traitement des curés, ordre de Saint-Étienne, entretien des routes, employés supprimés ; il aplanit ainsi le terrain sous les pieds

de sa sœur, marquant par là sa volonté de lui laisser les agréments de gouverner, sans les embarras. Mais ce n'est point de cette façon que la grande-duchesse entend son rôle ; elle ne l'entend même pas tel que l'a réglé le décret d'institution : si elle ne s'émancipe point jusqu'à aspirer à se rendre indépendante, c'est de l'Empereur seul qu'elle accepte des directions et elle n'admet près de lui d'autres intermédiaires que ceux qu'elle-même a choisis.

Aux termes du décret, c'est par les ministres, selon leurs départements, que doivent passer les rapports : Elle les adresse à Regnaud, pour qu'il les remettre à l'Empereur : « Je ne sais ce que veut dire cette marche, écrit Napoléon : Regnaud ne travaille pas avec moi. » Les ministres ordonnent ; elle, contremande les ordres : ainsi pour Mme d'Albany que l'Empereur veut à Parme et qu'elle laisse à Florence; ainsi pour toutes les mesures de haute police qu'elle modifie ou change à son gré. A la fin, l'Empereur se fâche : « Vous avez le droit, lui écrit-il, d'en appeler à moi des décisions de mes ministres, mais vous n'avez pas le droit d'en arrêter en aucune manière l'exécution. Les ministres parlent en mon nom ; personne n'a le droit de paralyser, d'arrêter l'exécution des ordres qu'ils transmettent. Veuillez donc remettre en exécution la décision du ministre et rapporter la défense que vous avez faite ; car l'ordre que vous avez donné dans cette circonstance est criminel, et, en véritable législation, donnerait lieu à accusation contre vous. Il n'y a pas en France d'autorité supérieure à

celle d'un ministre. Je ne veux donc pas entrer dans le fond de la question, puisque, quand même mon ministre aurait tort, moi seul en suis juge et que vous n'aviez pas le droit de mettre aucun obstacle à son action. Par cette raison, j'approuve la décision du ministre. Quant au ton de sa lettre, je le trouve convenable, et mes ministres prendront toujours le même parce que tous connaissent mes intentions à cet égard et que je ne leur permettrais pas la moindre condescendance. Ne vous exposez donc pas à ces querelles et à de pareils désagréments. Vous êtes sujette et, comme tous les Français, vous êtes obligée d'obéir aux ordres des ministres : car un mandat de prise de corps, décerné par le ministre de la Police, vous ferait fort bien arrêter, non seulement vous, mais le premier prince du sang. Eh ! que deviendrait donc l'État si un officier de police qui serait chargé d'exécuter ce mandat, croyait que l'ordre et la décision du ministre peut être arrêté par une décision quelconque autre qu'une loi ou un décret impérial ! » La leçon est rude ; Elisa promet d'en tenir compte, et, moins d'un mois après, elle recommence, en proposant directement à l'Empereur, sans avis des ministres, des nominations à faire en Toscane. Et rien ne peut l'empêcher d'agir ainsi, quelque disposition que montrent les ministres à la gracieuser, à passer les dossiers à sa convenance, à se conformer aux désirs qu'elle exprime, à la faire profiter d'exceptions : seulement, si l'Empereur a donné une indication générale, exprimé une règle applicable à tout l'Empire, il faut bien

qu'en Toscane, on obéisse comme ailleurs; et ce n'est pas alors sans lutte et sans rébellion, sans appel direct à l'Empereur qui remet proprement sa sœur à son rang de sujette — ce dont elle se venge sur ses sujets à elle, à Lucques et à Piombino.

Mais ce qui lui inspire ces révoltes, c'est *l'esprit de la chose*, au moins autant que le goût à dominer. Elle veut bien faire, et de son chef; elle a des idées, les applique, et n'entend pas qu'on les contrarie. Autoritaire, certes, mais comprenant ce qu'est l'autorité ; aimant le pouvoir, oui, mais pour s'en servir dans des buts pareils à ceux que poursuit son frère. Elle est nette en ses décisions, et vigoureuse à les exécuter. S'il se produit quelque trouble, quelque émeute au sujet de la conscription, les exemples ne lui coûtent pas, et elle ne se prend pas d'attendrissement : désarmement de la commune, arrestation des curés et des notables, dix-sept condamnations aux fers, c'est son joyeux avènement. « Ma fermeté en imposera, » dit-elle, et elle ajoute : « Tout est parfaitement tranquille en Toscane. » Elle triomphe lorsque, en juillet, il s'élève quelques troubles du côté de Modène et de Ferrare. « Ici, écrit-elle à Lucien, nous sommes comme en pleine paix. Même le passage du Pape n'a produit aucune sensation. » Elle y a mis bon ordre : tout incommodé qu'était Pie VII lorsqu'il est arrivé, à huit heures du soir, à la chartreuse de Florence, il n'a pas moins dû partir le lendemain à la pointe du jour. Encore Élisa se rend-elle témoignage qu'elle a été très bonne pour lui. « J'ai tâché de

rendre son voyage le plus agréable possible, écrit-elle. Je n'ai rien épargné pour cela. Je lui ai donné une voiture, de l'argent, etc., car il est venu sans chemise, sans rien. Il sera content de moi. » Il lui eût fallu peu de chose. Et pourtant, il semble que ce fut vrai.

Tout réussit à Élisa et sa réputation, soignée par des amis complaisants, continue à se répandre avec un tel excès de louanges et une telle prodigalité de détails que l'Empereur écrit à Fouché : « Empêchez qu'on mette dans les journaux autant de choses sur la grande-duchesse. » Même, elle est de nouveau enceinte, et M. Cenami, qu'elle a renvoyé à Paris pour les limites de Lucques, en porte l'heureuse nouvelle et en reçoit les félicitations, — Bacciochi aussi.

Donc Élisa peut croire qu'elle a réalisé son rêve; Caroline au contraire est éveillée du sien et la comparaison qu'elle peut faire de sa destinée avec celle de sa sœur est pour lui rendre cet éveil plus pénible. Elle est arrivée à Naples persuadée qu'elle serait « admise officiellement au gouvernement comme Caroline d'Autriche ». A Bayonne, si elle ne s'était point associée à l'effort de Joseph pour la faire reine régnante, c'est sans doute qu'elle connaissait, et les promesses faites, et les desseins arrêtés par l'Empereur; puis, que Murat ne se contenterait point d'une sinécure de prince époux; trop avisée d'ailleurs pour souhaiter une place dont les inconvénients et les dangers eussent à peine égalé le ridicule. Mais,

au moins, avait-il été constaté, dans le décret d'investiture, que c'était par elle et à cause d'elle que son mari était roi ; au moins, la survivance de la couronne lui avait-elle été assurée et, en des communications moins officielles, l'Empereur avait eu soin de signifier à son beau-frère « qu'avec une femme comme la sienne, il pouvait s'absenter, elle étant très capable d'être à la tête d'une régence ». Pour être régente utilement, ne fallait-il point qu'elle se mît au courant et, pour cela qu'elle eût entrée au Conseil? Après son arrivée royale, Caroline comptait donc que l'effectif de la royauté allait suivre, mais Murat ne partagea point cet avis. Comme il avait régné à sa guise à Dusseldorf, il comptait régner à Naples, et s'il avait pu être conduit jusqu'ici, il s'était élevé, sur son trône, à une telle hauteur de vanité « qu'il se tenait en garde, s'inquiétait, s'irritait à penser seulement qu'on pût croire le mener ». Il mit sa femme en suspicion, mais, « derrière la sœur, voyant le frère », il n'osa se porter aux extrémités; d'ailleurs, il gardait pour elle une sorte d'amour qui le conduisait à des réconciliations, et puis « son génie tremblait devant le sien ».

A Paris, Caroline n'avait eu que deux liaisons dont on eût parlé, et si l'amour — cela s'appelle-t-il ainsi? — y était entré pour quelque chose, l'ambition et l'intrigue y avaient eu bonne part. Avec Fouché, Talleyrand et Maret, la politique seule, semble-t-il, était en jeu, et les confidences, quoique moins intimes, n'en avaient pas été moins profondes,

mais, elle ne s'était point attaché ceux-ci comme elle avait fait de Junot et de Metternich. Elle prétendit donc suivre de pareille façon les desseins qu'elle avait portés à Naples, et elle choisit d'abord, pour l'intimité où il vivait avec le roi et pour la confiance dont il était honoré, M. de La Vauguyon : c'était le fils cadet du ministre de Louis XVIII, le frère de ce prince de Carency qui avait fait, sous le Directoire, métier d'espion et de mouton avant de faire métier d'escroc. Paul de La Vauguyon, qui venait d'avoir trente ans, avait servi, en Espagne, dans le corps d'émigrés du marquis de Saint-Simon et n'était rentré en France qu'en l'an XIII, pour prendre du service dans l'armée. Après Austerlitz, Murat se l'était attaché comme aide de camp, lui faisant en deux ans franchir tous les grades jusqu'à chef d'escadron, l'ayant en telle passion que c'était par La Vauguyon seul qu'il s'était fait accompagner en son voyage à Naples. C'était un joli homme, grand, mince, élancé, avec la tournure et les manières de l'ancienne cour, mais, sous ce vernis, dissimulant assez mal sa sottise et sa nullité. Quant à ses amis, comme dit Saliceti, « un paquet de godelureaux », dont il n'y avait rien à faire. Mauvais choix. Sans l'autant payer, car il n'y eût point prétendu, Caroline avait sous la main l'homme qu'il lui eût fallu : Saliceti. Elle le connaissait depuis qu'elle était toute petite, et, par tout le passé, pouvait se le rattacher ; mais Saliceti, qui d'abord avait paru incliner vers elle, se dégagea dès qu'il vit comme elle s'entourait, ne se soucia pas pour si

peu de se brouiller avec le roi et profita de la mission que l'Empereur lui avait confiée à Rome, pour rompre les chiens.

Voyant qu'elle s'était fourvoyée avec La Vauguyon dont la fortune n'en avait point été arrêtée, car Murat l'avait fait tout de suite général de brigade et l'un des deux colonels généraux de sa garde, Caroline changea ses batteries et les tourna sur Daure que Murat avait connu en Égypte et qui, dans la disgrâce où il était tombé depuis l'expédition de Saint-Domingue dont il avait été l'ordonnateur en chef, s'était trouvé trop heureux de venir à Naples comme ministre. De physique, il n'était point engageant : « court, ramassé, commun, plein d'esprit pourtant, mais avec un ton détestable qui annonçait la mauvaise compagnie, surtout en femmes; » les deux portefeuilles qu'il tenait — Guerre et Marine — faisaient passer là-dessus : c'était l'homme important.

Saliceti qui avait le ministère de la Police générale était trop avisé pour parler, mais il y avait à côté le préfet de police : c'était un Génois, nommé Maghella, ancien protégé de Saliceti, qui lui avait fait jouer un rôle important dans les révolutions de la Ligurie, l'y avait fait nommer ministre de la Police, puis l'un des trois directeurs de la république réorganisée. Après, Maghella avait été membre du Corps législatif français et, en même temps, aurait eu une place dans les Droits réunis. En tout cas, que Saliceti l'eût recommandé, ou que Murat le connût d'Italie ou de France, il vint à Naples et, presque tout de suite préfet de

police, se mit en opposition avec son ancien protecteur. Maghella a joué, durant le règne de Murat, le rôle principal, mais de la coulisse, et il est presque impossible de le suivre. S'était-il, dès 1809, dévoué aux idées unitaires? Était-il alors — comme il fut certainement plus tard — affilié aux Carbonari ? Cherchait-il encore sa voie et, en attaquant Caroline, visait-il celle qui, bon gré mal gré, se trouvait grouper autour d'elle le parti français? Simplement, remplissait-il son métier de policier et prétendait-il se pousser dans la faveur de Murat? Il n'a point dit son secret. Ce qui est sûr c'est qu'il dénonça la reine comme ayant des conférences secrètes avec les ministres. Rien de plus peut-être, pour le moment. N'était-ce pas assez? Cela se passait en mai : dès lors, Caroline fut mise en charte privée, séquestrée par son mari : « Nous ne pouvons lui faire notre cour qu'un instant, le lundi seulement, écrit l'ambassadeur de France. Le roi l'a exigé ainsi et il veut que la reine s'isole chaque jour davantage. Elle est gênée au point qu'elle ne peut même donner à déjeuner chez elle à aucune femme. Elle passe sa journée seule avec ses livres, sa musique et des ouvrages de femme. Il paraît que la manie du roi est une crainte épouvantable de paraître être mené par qui que ce soit, mais surtout par la reine. Il répète souvent cette phrase qu'il n'est mené par personne. Il l'applique même à d'autres qu'à la reine. La reine ne peut plus recommander aucune affaire ni aucun individu aux ministres, la demande est toujours rejetée... Cette défiance et cette mésintelligence

sous le rapport politique sont d'autant plus extraordinaires que l'on ne peut se dissimuler que le roi et la reine sont très bien comme mari et femme, c'est-à-dire que le roi n'a point de maîtresse et ne s'est livré jusqu'ici à aucun attachement fixe... C'est par ordre de la reine, ajoute l'ambassadeur, que j'ai écrit à Votre Excellence sur une matière aussi délicate et ma dépêche n'a été transcrite qu'après avoir été lue par la reine. »

Malgré l'insistance de cet appel, il ne semble pas que l'Empereur y ait répondu. D'abord, il avait trop besoin de Murat pour engager, sur un terrain, d'ailleurs dangereux, une discussion oiseuse ; puis, si son ambassadeur écrivait sous la dictée de la reine, d'autres agents rendaient compte différemment des choses et des êtres; enfin, son expérience de 1807 lui avait appris qu'en ce qui concernait Caroline, il convenait d'être prudent. La soutenir formellement était grave et d'ailleurs, à quel titre et comment intervenir? Il ne bougea donc pas et, au moins pour un temps, les choses parurent s'arranger mieux qu'on n'eût pu le penser d'abord. Mais c'étaient les positions prises : la manifestation énergique de la volonté d'indépendance qu'avait faite Murat, l'entrée en action d'un parti italien opposé au français et avec lequel Caroline devait s'allier, sous peine de ne plus compter dans son royaume.

Ce trône que Caroline voulait partager, Julie ne le regrettait guère. Après ce voyage de Naples, où elle

avait dû subir les fatigues des réceptions, des acclamations et des présentations, elle était rentrée avec bonheur chez elle. Un instant, lorsqu'elle était à Lyon, il avait été question de l'appeler à Madrid, mais Joseph avait déjà quitté sa capitale, et ce n'était point la place d'une reine — et telle que Julie — au milieu d'une armée battant en retraite. Bien mieux serait-elle à Mortefontaine, avec ses filles, ses nièces, ses cousines, son petit monde. Et ce fut alors l'existence reprise comme avant le départ : Paris et le Petit Luxembourg, la campagne et Mortefontaine, chaque année, une saison à quelques eaux, Vichy, Aix ou Plombières. L'argent ne venant point de Madrid, ce fut l'Empereur qui y fournit et il rendit à Julie, pour tenir maison, les 1 500 000 francs des traitements auxquels Joseph avait officiellement renoncé lorsqu'il monta au trône d'Espagne. Dire qu'il ne souhaitait pas que Julie partît, allât à Madrid, serait trop. A chaque embellie, il parle de départ, mais la reine — qu'il s'agisse d'aller régner à Naples ou en Espagne — excelle à opposer aux questions et aux avis l'immuable sérénité de son entêtement. On a beau raconter devant elle que la plupart des généraux français et des aides de camp du roi ont appelé leurs femmes, en sorte qu'il se trouve à Madrid, même en Françaises, une société fort agréable et fort brillante, elle n'en a point souci. Le roi l'a bien invitée à le rejoindre, mais sans enthousiasme. De plus, sur les personnes qu'elle pourrait mener avec elle, il a si sévèrement exercé sa critique que la pauvre Julie devrait renouveler

toutes ses habitudes. Telle de ses dames est née Espagnole; « sa qualité serait loin de lui être favorable; » telle autre : « tu feras bien de ne pas la mener avec toi; » d'ailleurs : « tout ce que je t'écris de ces dames, c'est pour que tu n'aies pas de sujet de dégoût en arrivant, pas plus qu'elles. » Son secrétaire des commandements, Franzemberg, ne sera pas officier de la Maison : « Il est des opinions du pays que je ne veux pas heurter pour quelques individus. » Bref, le tableau n'est point engageant et, d'ailleurs, voici les Espagnols qui se chargent encore d'en rembrunir les couleurs en sorte que, vraiment, pour se risquer, il faudrait que Julie eût une tout autre envie de régner qu'elle n'eut jamais.

Hortense ne veut pas plus de la Hollande que Julie de l'Espagne, moins sans doute; car Julie ignore l'Espagne, et, à la Hollande, Hortense attribue toutes ses tristesses, la mort de son fils, le redoublement d'inquiétudes de son mari, la disgrâce de quiconque s'est montré de ses serviteurs et de ses amis et, contre ce petit qui vient de naître, l'injure du soupçon. Pour elle-même, elle se refuse à vivre sous ce ciel gris, dans ce pénétrant brouillard, au milieu d'êtres qu'elle sent hostiles ; elle ne veut plus habiter ces palais-prisons où la tristesse des souvenirs s'aggrave de la mélancolie des aspects et de la cruauté du climat. Surtout, elle prétend arracher ses fils au monstre : la Hollande, verte et grise, aux eaux lentes et lourdes, le royaume de l'ogre qui dévore les petits enfants.

Et puis, il y a Paris ; il y a l'existence indépendante, avec le droit d'aller et de venir où il plaît, de recevoir les anciennes amies, de leur offrir, aux occasions, des fêtes intimes, d'avoir, pour les enfants, de petits bals masqués, avec, pour entr'actes, des petites pièces qu'arrange Després, la *Symphonie Burlesque*, de Haydn, des goûters et des loteries ; il y a les monuments, les salons, les musées, les ateliers, les théâtres ; il y a l'Impératrice, pour qui l'on sent approcher les jours mauvais et pour qui cette fille, qui fut toujours maternelle, se sent pleine de pitié et de tendresse; car, elle qui a beaucoup souffert, la sent nouvelle et rebelle à la souffrance.

Grâce à la pension du Trésor impérial qui s'ajoute à la pension de Hollande, grâce aux 480 000 francs donnés pour sa maison et celle de ses fils, sur lesquels elle paie peu les ayants droit, — certains ne l'étant pas depuis trois mois, d'autres depuis six ; la gouvernante, M^me^ de Boubers n'ayant pas de quoi régler les médecins des enfants et obligée d'emprunter pour les nourrices — Hortense est riche et elle économise : chaque mois, c'est au moins 10 000 francs qu'elle place en diamants ou en pierres fines. Point des bijoux de fantaisie et de mode passagère qui ne valent que par la monture, des bijoux dont Joséphine a tant, que les experts mettent en tas sans les priser, mais des valeurs sérieuses, monnayables et transportables, qui, en quelque lieu d'Europe que ce soit, gardent presque le même prix. Pour quel objet, par quel pressentiment, Hortense continue-t-elle ainsi à thérauriser ? Pense-

t-elle que cet Empire dont elle vit n'est guère solide et, au milieu des fêtes qu'elle donne, en son hôtel de la rue Cérutti, à l'Empereur et à la Cour — avec spectacle, bal et souper — voit-elle passer le spectre des déchéances et, par delà les jardins en fleurs, s'ouvrir les âpres chemins des exils ? Ou bien, est-ce à elle seule qu'elle songe, prétend-elle s'assurer une vie indépendante sans avoir besoin du Trésor de Hollande ou du Trésor de France, une vie qu'elle mène à sa guise et où n'aient plus rien à voir Louis ni la royauté ?

Voici longtemps déjà qu'une pensée l'occupe : elle aime, sans le dire, un des plus jolis officiers de l'armée, un camarade de son frère, un ancien hussard-Bonaparte qui, passé en 1800 au 5e dragons, le régiment de Louis, y a gagné sa première épaulette. Cela remonte à 1801. En 1802, il a été placé près de Murat qu'il a quitté en 1807. De Pologne où il végète, il est appelé à Paris, près du major général. Entre Hortense et lui, nul lien. Lui ne comprend pas ces faveurs qui parfois le dérangent en sa vie, ses combinaisons, ses amours. Elle le rencontre dans des fêtes officielles, c'est assez pour qu'elle soit contente. D'ailleurs, c'est un mystère que nul ne perce, qu'elle ne confie à personne, que peut-être, elle-même, habille en son esprit d'un autre nom. Cela se passe au profond d'elle et cet amour qu'elle n'a point avoué, qu'elle n'a point encore laissé deviner, elle ne s'y livrera que lorsqu'elle sera libre ou qu'elle se tiendra telle — et ce jour-là, qui sait où elle devra porter sa liberté?

En attendant, à l'été, sa vie uniforme coule à Saint-Leu, au milieu des préoccupations de santé des enfants,

des changements de nourrices pour le dernier petit, de ce tracas maternel dont il semble qu'à distance, les inquiétudes fassent une partie du charme. Elle aime les fleurs, elle s'inquiète des pauvres ; elle dote et marie des jeunes filles : Mme Campan est tout près, à Écouen, surintendante de la Maison-Napoléon et Hortense se plaît au milieu des pensionnaires ; elle y va souvent, organise des goûters, se fait la fournisseuse de ballons et de damiers. Elle a, dans cette jolie vallée de Montmorency, des voisins de choix et qu'elle prise fort, comme les Luçay, toujours prêts à lui donner sur leurs étangs qu'on n'a point encore élevés à la dignité de lac, le spectacle de leurs pêches bibliques. Souvent, elle vient à Paris, on est si près : elle a le prétexte de se faire peindre par Gérard et c'est une occasion de déjeuner à Tivoli où elle prend des bains ; elle court les boutiques, elle se fait montrer les nouveautés ; surtout, elle est la cliente la plus assidue des bijoutiers et il ne passe pas une belle pierre qu'on ne la lui présente. A l'hiver, l'Empereur étant en Espagne, elle vient tenir compagnie à sa mère et s'installe avec elle à l'Élysée.

De Hollande, Louis la surveille et l'entoure d'espions. Des Français qu'il a renvoyés et auxquels il conserve leur traitement, certains ont cette mission de confiance : Fornier Montcazals, emmené d'abord comme premier chambellan, est à présent chargé, comme Mésangère, de suivre les affaires du roi à Paris et à Saint-Leu. Il doit exécuter les instructions qu'il reçoit de La Haye, sans rien dire à Hortense de ce qu'il

fait ou prépare chez elle : « Vous n'avez besoin de parler à personne pour l'exécution de mes ordres, lui écrit Louis. J'en trouve même l'observation étrange ; j'espère seulement que cela ne vous arrivera plus. » Donc, sans qu'Hortense soit avertie, on démeuble l'hôtel, on enlève les statues, les portraits, les bustes ; on les expédie en Hollande. « Je désire, a dit Louis, que tous les ordres que vous recevrez de moi soient extrêmement secrets, quelque frivole que soit l'objet. » A Saint-Leu, de même est-il pour les employés, les régisseurs, les pauvres, les curés, la commune : tout doit se faire sans que *On* — c'est Hortense — en reçoive le moindre avis.

D'autres agents ont mission de rédiger et d'adresser un bulletin et, au milieu des nouvelles politiques, glissent les nouvelles de famille, ce qu'ils apprennent d'Hortense et des enfants : tel Decazes revenu de Hollande au commencement de 1809, avec le titre de conseiller de cabinet et la croix de l'Union, et préposé aux informations : mais, l'Empereur parti pour la guerre d'Autriche, Decazes se croyant assuré de Fouché auquel il a été spécialement recommandé et avec qui il a établi dès lors des relations, commet l'imprudence d'envoyer ses bulletins par la poste. Lavallette, tout ancien ami qu'il est de Louis, ne peut les soustraire au Cabinet noir, par suite à l'Empereur : ils sont anonymes : c'est Fouché qui en doit rechercher l'auteur et il ne se presse point. De mai à septembre, Napoléon en renvoie à son ministre de la Police et à chaque fois, sa colère croît : « Tâchez d'en découvrir l'auteur et faites-le arrêter, » écrit-il. Le 2 octobre,

c'est lui-même qui trouve le nom : « La personne qui envoie de si mauvais bulletins au roi de Hollande est un M. Decazes, juge du tribunal de première instance. C'est, je crois, le gendre de M. Muraire... Portez-y ordre. » Le 15, ordre formel de renvoyer M. Decazes en Hollande : « Puisqu'il est l'espion du roi, il pourra l'employer chez lui, » et Napoléon ajoute, ce qui donne à penser à Fouché lui-même : « Ce petit drôle de Decazes doit avoir des intelligences chez vous. Vous voyez ce qu'il dit du ministre de Prusse; j'ai eu occasion de faire plusieurs fois cette remarque. » Fouché n'a point la conscience si tranquille et l'esprit si désintéressé qu'il s'avise de prendre à ses dépens parti pour un indifférent : Decazes devra quitter Paris dans les vingt-quatre heures.

Qu'a-t-il bien pu dire d'Hortense? Qu'elle a montré à ses fils le bœuf gras, venu, avant de mourir, pour saluer les neveux de César et qu'elle a donné quinze napoléons à l'Amour; qu'elle a assisté aux bals masqués des princesses et qu'elle y est venue en domino; qu'elle était présente à la représentation au bénéfice de M^lle^ Contat; que, pour les inondés de Hollande, elle a remis 20250 francs à l'ambassadeur; qu'elle aime la musique et les fleurs, qu'elle va à des concerts, qu'elle touche du piano et de la harpe et que, par économie, elle a pris un abonnement de musique; qu'elle fait peindre, elle et ses enfants, par Isabey, par Wolf, par Hollier, par Boucher, par M^lle^ Godefroy, par Jacques, par Guérin, par Gérard; qu'elle fait faire son buste par Bosio, qu'elle achète des porcelaines de Da-

goti et des vases d'albâtre de Fleschelle. — Quoi encore? Qu'elle a, en mars, passé quelques jours à Malmaison, à Rambouillet ou à Saint-Cloud, qu'elle continue ses visites à Écouen, et que même elle est venue à Saint-Leu.

Le 27 avril, la voici, en cinq voitures, qui part rejoindre l'Impératrice à Strasbourg; mais là, malgré l'agrément des promenades sous l'escorte de la garde d'honneur, elle se laisse tenter par sa cousine Stéphanie, qu'elle accompagne aux eaux de Baden. Elle y emmène ses fils dont elle ne se sépare point. D'ailleurs, elle n'y compte pas séjourner, ni faire de toilette, car elle a laissé à Strasbourg la plus grande partie des parures qu'elle a emportées de Paris — une saphirs et brillants, une turquoises et brillants, une rubis et brillants, une pierres de couleurs et brillants, même ses perles, le diadème, les quatre rangs, les deux colliers en petites masses et les huit poires; un jour même, elle revient (le 28 mai) pour le bal que donne la ville, mais, tout de suite, elle repart : un aimant l'attire à Baden, et c'est M^me^ de Krüdner.

Dans la crise qu'elle traverse, Hortense cherche un terrain où poser le pied et se reprendre. Ses enfants, tant qu'elle les aime, ne suffisent pas à remplir sa vie; sa mère, moins encore. Ira-t-elle à l'amour? Certes, mais auquel? A défaut de l'homme qui ne la connaît pas encore, il y a Dieu. Ce qui est de rêveur et de mystique en M^me^ de Krüdner la séduit au point qu'elle veut l'attacher à sa maison : elle l'écoute parler, prêcher, ne se rassasie point d'elle. Ce sont ici des mots

nouveaux qui soulèvent son âme, des idées qui soulagent son cœur. Elle se sent entraînée si loin, si haut, dans quel rêve!

Tout à coup, une lettre de l'Empereur : « Ma fille, je suis très mécontent que vous soyez sortie de France et surtout que vous en ayez fait sortir mes neveux. Puisque vous êtes aux eaux de Baden, restez-y; mais, une heure après avoir reçu la présente lettre, renvoyez mes deux neveux à Strasbourg auprès de l'Impératrice; ils ne doivent jamais sortir de France. C'est la première fois que j'ai lieu d'être mécontent de vous, mais vous ne deviez pas disposer de mes neveux sans ma permission; vous devez sentir le mauvais effet que cela produit. » Il faut donc rentrer : si elle avait prolongé son séjour à Baden, qui sait?

Elle n'est point si bien convertie qu'elle ait pu résister aux délicieuses étoffes anglaises qu'on trouve au delà du Rhin. Elle en a empli ses voitures : de perkales, de batistes, de tricots, elle a acheté pour 3 436 francs et les douaniers, qui salueront très bas la reine de la Hollande, n'auront pas le soupçon qu'elle fait la contrebande. Elle traverse seulement Strasbourg, se rend à Plombières, s'y établit. Elle y reste quatre mois pleins, laissant, au milieu d'août, sa mère retourner à Malmaison. Par qui, par quoi est-elle retenue? De société, on lui voit M. Molé, M. de Boufflers, M^me^ de Coigny, encore passent-ils. Son service, c'est M^me^ de Broc, M^me^ de Boubers, M. d'Arjuzon; des promenades aux environs, des excursions, des déjeu-

ners sur l'herbe, fort bien, mais quatre mois ! Redoute-t-elle, si elle rentre, les espions de son mari ? Est-elle, par eux et par les fantaisies tyranniques de Louis, dégoûtée de Saint-Leu, où elle ne se sent pas chez elle et où l'on prend à tâche de le lui montrer ? Est-il arrivé à Plombières quelque baigneur attendu et désiré ? Qui sait? Ce qu'il faut retenir, c'est son état d'esprit au moment où elle est arrivée de Baden. Sa mère qui, d'ordinaire, ne lui ménage point les présents, qu'a-t-elle trouvé alors pour lui faire plaisir? — Un chapelet.

Ainsi, de ses trois belles-sœurs, l'Empereur en a deux qui, de leur plein gré ou presque, résident en France, et peu s'en est fallu que, en cette même année 1809, la troisième ne les vînt rejoindre. Au moins est-ce malgré elle. Catherine aime son mari et n'a qu'un désir, c'est de vivre près de lui. Ou elle ne sait pas les infidélités qu'il lui fait, ou elle les accepte avec cette hauteur et cette placidité allemande qui tolèrent les maîtresses pourvu qu'il n'y ait point de favorite et que les distractions n'empêchent pas le devoir. En ces cours, les princesses ne sont point élevées dans le préjugé qu'elles rempliront uniquement la vie des souverains, leurs époux. Les passades, même dans une mesure les habitudes, comptent peu à leurs yeux, pourvu que le rang reste subordonné et qu'une brusque élévation ne vienne pas, en froissant leur orgueil, établir d'odieuses rivalités. Malgré ses fantaisies, Jérôme n'en marque pas moins à sa femme une

tendresse à laquelle elle est très sensible. Il la comble de présents; il lui offre tous les plaisirs dont elle fut si longtemps privée; il la fait présider à la magnificence de ses fêtes, qui lui sont dédiées même lorsqu'une autre a le droit de s'en croire l'héroïne. Si, dans ce ciel d'opéra, courent parfois des nuages, ils sont roses et n'éclatent que dans la coulisse : Jérôme demande du plaisir à ses maîtresses, mais, s'il s'aperçoit qu'elles veuillent le mener, rupture immédiate et exil, pas même déguisé.

Catherine aime donc son mari, et lorsqu'on découvre à Cassel la conspiration de Dörnberg, elle se refuse à partir. « Je ne quitterai le roi qu'à la dernière extrémité et lorsque ses craintes pour ma sûreté pourraient nuire à ses moyens de défense, » écrit-elle à son père le 23 avril. Pourtant, le lendemain 24, il faut qu'elle parte, sans dames, sans écuyer, sans linge, sans robes. C'est une route détournée qu'elle doit prendre, la directe, par Marbourg, étant coupée par les insurgés. A Francfort, elle s'arrête pour attendre sa suite qui péniblement la rejoint. Le 30, elle arrive à Strasbourg, n'ayant pour ainsi dire que ce qu'elle porte sur elle, mais assurée de trouver asile près de l'Impératrice que, désormais, elle ne quitte point et dont elle partage, durant tout le mois de mai, la vie uniforme, agitée seulement par les dépêches de l'armée. Au commencement de juin, Joséphine devant aller à Plombières, Catherine pense qu'elle pourra retourner près du roi. Jérôme lui a même fait préparer des logements aux bains de Pyr-

mont ; mais, à présent, c'est le duc de Brunswick qui menace la Westphalie : impossible d'aller à Pyrmont, et pourtant la reine veut être mère, ses médecins ont ordonné une cure qui doit être décisive ; Spa vaut à peu près Pyrmont ; c'est donc à Spa qu'elle vient. Elle y arrive le 15 juin. Il faut y rester six semaines, car c'est le temps où Jérôme fait campagne, puis c'est l'incursion du duc de Brunswick ; mais, malgré le voisinage d'Aix où elle fait seulement une courte visite à Madame et à Pauline, elle n'y tient plus et, le 29 juillet, le jour même où son cousin germain prend sans coup férir Halberstadt, compris le 5e de ligne westphalien et le grand maréchal Meyronnet, elle fait sa rentrée à Cassel. Son absence a duré trois mois et elle aura grand'peine à se consoler du temps perdu.

C'est donc ici le meilleur ménage : et, à y regarder, peut-être est-il tel parce que la femme née princesse, élevée en princesse, a, sur le genre de bonheur que doit attendre et espérer l'épouse d'un souverain, des idées fort différentes de Julie ou d'Hortense, des idées qu'on ne saurait comparer qu'à celles de Bacciochi. Sur tous ces couples qui eussent pu être heureux, l'esprit de royauté a soufflé pour les désunir. Julie rêvait un mari bourgeois, Hortense un mari amant ; ces deux se trouvent victimes. Élisa règne en Toscane comme elle eût régné dans un village, dans une maison en Corse ; partout elle eût domestiqué son mari. Il est vraisemblable que, quel qu'eût été

l'époux, Pauline l'eût traité comme Borghèse ; mais pour Caroline, c'est bien le goût du trône qui met le trouble entre elle et Murat. Qu'on en raisonne comme on voudra, le fait est que, sauf Jérôme, tous les couples Bonaparte sont désunis par la politique et l'exemple le plus frappant en va venir de Napoléon lui-même.

XXVI

LE DIVORCE

L'idée arrêtée depuis 1807. — Tentative à Fontainebleau. — Voyage d'Italie. — Décision annoncée. — Motifs du retard. La Russie. — A Schœnbrünn. — Examen de la question. — Russie ou Autriche? — Solennité que l'Empereur veut donner au divorce. — La famille réunie. — Caroline. — Jérôme. — Louis. — Hortense seule certaine du divorce. — Confidence de l'Empereur. — Bonaparte et Beauharnais. — Que pensent Jérôme et Catherine? — Arrivée des rois de la Confédération. — Les dernières scènes. — Eugène appelé. — Le coup porté à Joséphine. — Conversation avec Hortense. — Arrivée d'Eugène. — Conférence avec Napoléon. — Eugène au Sénat. — L'Empereur prétend combler Eugène et Hortense. — Ce que pense la Vice-reine. — Ce qu'écrit Madame.

Voici arrivé le jour de la crise : depuis 1807, la décision de l'Empereur est prise : la mort de Napoléon-Charles, la naissance de Léon, l'entrevue de Tilsit, le désir d'avoir un héritier de son sang, la certitude d'en engendrer un, la volonté d'entrer lui-même, par un mariage, dans la famille des rois, ce sont l'occasion, la raison, le but du divorce. Aujourd'hui ou demain, selon qu'il sera prêt et selon ce que lui offrira la Fortune, il agira ; mais, hormis que Joséphine lui donne un fils, elle est condamnée.

A Fontainebleau, au retour de Pologne, il a tenté

de la convaincre de se sacrifier elle-même. Devant sa résistance, il a émis des hypothèses et proposé des combinaisons. Peut-être eût-elle consenti, mais elle a consulté son fils qui, très nettement, a envisagé la situation et décliné « ces moyens qui seraient blâmés et dont l'histoire ferait justice ». Qu'il ne compte donc sur elle, ni pour lui procurer un héritier, ni pour lui faciliter la séparation. C'est lui qui devra la prononcer; elle obéira passivement, mais à un ordre formel. Par là elle croit le tenir : au moment de rompre ces liens que l'amour a formés, il hésitera toujours.

En Italie, où il va d'abord pour terminer l'établissement d'Eugène et régler définitivement une situation qui, malgré les promesses faites à Munich, n'a point encore été nettement définie, il paraît à ce point décidé que, lui-même, il annonce la prochaine séparation à Eugène, déjà instruit depuis plus de deux mois par sa mère; plus ample encore est la confidence faite à Joseph à Venise, à Lucien à Mantoue. Là, pour prouver la nécessité et l'utilité du divorce, il appuie sur la naissance de Léon. Pour décider Lucien à l'imiter, « si je divorçais, lui dit-il, vous ne seriez pas le seul avec moi, car Joseph aussi attend mon divorce pour prononcer le sien ». Par là, tout le système sera changé : « Eugène ne lui convenant plus en Italie avec sa mère répudiée ; » la place devient libre et, par la chute des Beauharnais, c'est affaire à lui de tenter celui des Bonaparte qui leur est le plus notoirement hostile. Lucien refuse, mais

le fait désormais est acquis, public dans la famille. On y sait la séparation inévitable et Joséphine entraînant les siens dans sa disgrâce.

Rentré en France, Napoléon, avec des intermittences, des reprises de tendresse, presque des crises de désespoir, puis des velléités brusques, des duretés de mots, des distractions cherchées, attend et longe la courroie. Il lui faut régler l'affaire d'Espagne; question préalable; puis, être assuré que, le divorce accompli, il obtiendra sans difficulté la nouvelle épouse qu'il désire : pour cela, savoir ce que pensera l'empereur Alexandre, ce qu'il dira, ce qu'il fera — et ce sont trois termes distincts.

Après Erfurt, Napoléon n'est pas plus avancé : il croit avoir maintenu ses positions de Tilsit — c'est déjà un recul. — Il ne veut pas douter qu'on ne lui accorde une grande-duchesse s'il en fait la demande formelle; il ne veut pas voir que le système des réticences évasives, des respects affectés pour le testament de Paul I^er^ — dont on a si bien respecté la vie! — prépare un de ces refus déguisés qu'il est impossible d'ériger en grief et qui n'en sont que plus outrageants.

L'obligation de prendre une part directe à la conquête de l'Espagne, les armements de l'Autriche, la guerre à soutenir contre elle, arrêtent toute négociation.

A Schœnbrünn, longuement il songe, et cette fois, la nécessité, l'urgence du divorce lui apparaît plus nette que jamais. L'expérience nouvelle avec M^me^ Walewska lui a enlevé tous ses doutes; les descentes des

Anglais sur les côtes, les intrigues de Fouché, la faiblesse et l'inertie du gouvernement, lui démontrent que, lui absent, il faut à Paris une représentation visible, authentique, de sa personne, autour de laquelle en cas de péril, se groupent les fidèles. S'il a à s'éloigner, à mener des guerres, l'Empire, ainsi affermi, restera au-dessus des compétitions d'avenir, puisque l'avenir en sera assuré. Le principe d'hérédité, non pas subordonné à une fiction constitutionnelle, mais établi sur une survivance naturelle, physique et morale, devient à ses yeux l'unique garantie contre le renversement de son trône.

La résolution prise du divorce, reste à déterminer avec quelle puissance il contractera une alliance familiale, base d'une alliance politique, et clef de voûte du système. Peut-être croit-il encore à la Russie, malgré l'expérience qu'il en a faite dans la dernière campagne. En tout cas, il se tient moralement engagé à une demande préalable qui, en liquidant le passé, lui fera voir clair dans son propre jeu et dans le jeu de l'adversaire. A Tilsit, la Russie s'est offerte. Alexandre a parlé mariage en même temps qu'alliance. Napoléon y a cru comme au reste, et on a profité de sa bonne foi pour s'assurer des gages. A Erfurt, quand à son tour il a fait parler mariage, il a rencontré sans doute des défaites qui l'ont surpris, mais c'est peut-être un bel et rare exemple de soumission filiale et de respectueuse tendressse. La grande-duchesse Catherine, pour ainsi dire offerte, mariée si vite à un petit Oldembourg, étonne, mais n'est-ce pas inclination,

arrangement de famille ? D'ailleurs il reste une princesse, peut-être plus désirable et moins entêtée d'elle-même. Les avantages qu'il a vus jadis à une telle union, il ne les méconnaît pas, quoiqu'ils lui paraissent moins sensibles, mais, depuis deux ans, l'affaire traîne ; le premier feu de l'alliance est depuis longtemps jeté ; les paroles ne suffisent plus, il faut des actes. Si, à Pétersbourg, on se jette encore dans les prétextes et les atermoiements, c'est chose comprise : on ne veut pas de lui.

L'Autriche à présent lui monte à la tête : d'abord s'il parvient à se l'attacher fortement, c'est l'Allemagne pacifiée, subordonnée, décidément entraînée dans son orbite. Ces révoltes de Westphalie, ces raids du duc de Brunswick, ce mouvement général des esprits, ces formations révolutionnaires, cela fait penser. L'Allemagne impuissante ou neutre comptait seulement comme un théâtre classique d'opérations stratégiques ou comme un cantonnement inépuisable pour les troupes victorieuses ; l'Allemagne, mise en action, soit par ses souverains, soit par l'esprit de rébellion, devient, pour les luttes prochaines, le facteur mystérieux d'où dépendra le sort de l'Empire. Il y a là maintenant des soldats, des généraux, des armées : Napoléon le sait puisque c'est avec eux qu'il a vaincu. Il y a des peuples : il l'a vu en Westphalie. Il y a des fanatiques : Staps le lui a montré. Or, dans l'Allemagne telle qu'elle est organisée, si l'hégémonie officielle appartient à l'Empereur, protecteur de la Confédération du Rhin, l'hégémonie morale ne

peut être exercée que par des Allemands — Prusse ou Autriche. La Prusse compte à peine : sans Tilsit et l'alliance russe elle n'existerait plus. On la tient par tous les bouts et, si elle bronche, elle est détruite. Reste l'Autriche.

Cette Autriche, comme elle vient de montrer qu'elle a la vie dure et le loyalisme chevillé au corps ! Quatre grandes batailles en ont à peine eu raison et, sa capitale prise, ses meilleures provinces occupées, quelles ressources n'a-t-elle pas encore prouvées; en quel péril n'a-t-elle pas mis l'armée et son chef ? Certes, Wagram a été une victoire, mais, même après Wagram, n'y avait-il plus rien à craindre ? Quel spectacle, un peuple ainsi groupé autour de son souverain, inaccessible, comme en Hongrie, aux excitations du vainqueur, affirmant, comme en Tyrol, sa fidélité antique par des insurrections désespérées ! Depuis douze ans, combien d'armées ne lui a-t-il pas détruites ? De combien de millions ne l'a-t-il pas saignée ? Combien de peuples ne lui a-t-il pas arrachés ? Et pourtant, elle a encore des soldats à lui opposer et des millions à lui fournir ; et, à chaque reprise de ce terrible duel, à mesure qu'il croissait en puissance, qu'il mettait au jeu plus d'hommes et plus de canons, n'est-ce pas que l'Autriche, qu'il pensait affaiblie et désemparée, découragée et dépourvue, se montrait au contraire plus résolue, mieux armée, plus difficile à vaincre ? Montenotte, Millesimo, Dego, Lodi où il a abattu Beaulieu ; Castiglione, Roveredo, Bassano, où il a eu raison de Wurmser ; le Tagliamento, Tarvis

et Neumarkt où il a battu l'archiduc Charles ; Marengo où il a écrasé Mélas, Ulm où il a supprimé Mack, c'est peu d'efforts près de ceux qu'il a fallu à Abensberg, à Landshut, à Eckmühl, à Ratisbonne, à Essling, à Wagram. Comment ne pas compter avec cette Autriche, constamment terrassée, constamment relevée, qui, à chacune de ses chutes, semble, en mesurant la terre, trouver, comme Antée, des forces nouvelles et des moyens nouveaux ? La détruire, en rayer le nom de la face de l'Europe, détrôner François Ier, le remplacer en Hongrie par l'archiduc Ferdinand promené déjà de Florence à Saltzbourg et de Saltzbourg à Wurtzbourg, c'est, pour le profit d'un Autrichien peu sûr, affronter, sur les frontières de Turquie, une guerre pareille à celle d'Espagne, peut-être pire.

Puis, la maison d'Autriche est la seule des grandes maisons souveraines qui reste debout en Europe : elle est Lorraine, mais aussi Habsbourg, et elle tire son origine des rois mérovingiens : c'est la race la plus ancienne, la plus noble, la plus pure de mésalliance. Elle est catholique. Les filles, élevées dans une chasteté de nonnes, y sont fécondes, et une de ces filles, la propre enfant de l'Empereur, est nubile. De tous côtés, on l'offre, même étrangement : ainsi le comte de Bubna, réglant avec le général Guilleminot, chef d'état-major du Vice-roi, les limites en Illyrie, s'en est ouvert à lui, lui a dit avoir des pouvoirs. Si, au subordonné direct d'Eugène, du fils de l'Impératrice à répudier, à combien d'autres ! Aussi bien, depuis 1805, on sait que l'Autriche donnera volontiers une

de ses filles. Ainsi, qu'Alexandre, qui, à Erfurt, a, dit-on, désigné lui-même à Napoléon l'archiduchesse Marie-Louise, accorde ou refuse sa sœur, on peut conclure la répudiation, certain qu'une princesse viendra remplir dans le lit impérial la place de la petite créole. Et ce sera la nièce des anciens maîtres, la nièce de Marie-Antoinette; et, de Louis XVI, Napoléon dira : « Mon oncle! »

Donc, la chose arrêtée, décidée, et c'est fini des mauvaises plaisanteries de divorce à deux ou trois. Est-ce parallèle à établir que la rupture du mariage de Lucien ou même de celui de Joseph? Il ne peut y avoir dans la famille d'autre divorce que celui de l'Empereur et, aux formes dont il veut l'entourer, à la solennité qui y présidera, l'on devra juger la hauteur de l'acte politique, le sacrifice fait, devant la nation, par la femme sans reproches, à l'homme qui l'aime : entre ces deux êtres qu'ont unis l'amour, la fortune, la majesté du trône, l'onction sacrée, le déchirement accompli en vue de donner à l'Empire l'héritier qu'il attend.

Plus l'acte est grand, plus il y faut de témoins et la famille entière y doit participer. Est-ce à dire que l'Empereur veut ainsi affirmer qu'elle triomphe et qu'il suit le même courant d'idées qu'à Mantoue? Tout au contraire : En son esprit, la scène mémorable à laquelle il convie sa famille et dont il perpétuera le souvenir par un tableau commandé à un de ses peintres préférés, doit avoir ce double caractère : rendre hommage au caractère de Joséphine, qui recevra, pour elle-même, la continuation des honneurs décernés à

une impératrice régnante, et, en associant Hortense à Eugène au sacrifice de leur mère, les élever encore d'un degré dans l'estime de la nation, confirmer leurs droits, affirmer que l'adoption impériale survit pour eux au divorce. Il s'agit ici, selon lui, d'un acte de dévouement et de patriotisme sans exemple dans l'histoire, et si, au premier rang, il se place lui-même, comme en souffrant davantage, s'il réserve ensuite à Joséphine l'honneur d'y avoir consenti, il entend qu'on honore presque également les enfants qui y assistent. En son cerveau latin, en son imagination formée aux compositions de David, c'est ici, par le groupement des êtres, le cérémonial, les formules même, comme une page de l'histoire de la Rome primitive — hautaine, stoïque et verbeuse.

Joseph est retenu en Espagne par des affaires urgentes; avec lui d'ailleurs, les discussions ne manqueraient point; sauf pour le protocole, les deux frères ont cessé de correspondre. Joseph ne viendra donc pas : non plus, Élisa, enceinte; mais comme Caroline, intelligente et adroite, serait précieuse en ces moments qui vont précéder la définitive séparation! Elle occuperait le tapis, car elle excelle à dire des riens, se rend aimable quand il faut, sait présider aux réceptions et donne dans les salons glacés, l'animation qui les dégèle. C'est donc à elle que Napoléon pense d'abord. Le 15 octobre, il lui écrit de Schœnbrünn : « J'ai conclu la paix et je vais partir cette nuit pour Paris. Si vous n'étiez pas si loin et la saison si avancée, j'aurais engagé Murat à venir passer deux mois à Paris,

mais vous ne pouvez pas y être avant décembre qui est une horrible saison pour une Napolitaine. Il faut donc remettre à une autre année le voyage de Fontainebleau. » Et il l'assure de « son désir constant de lui donner des preuves de son amitié ». Cela est trop joli pour que l'on ne se rende pas à l'invitation; le froid, le vent, la tempête, le mont Cenis à traverser, le terrible voyage à tout risque, ce n'est pas pour effrayer Caroline. Murat prétend ménager quelque tempérament à l'entrée en franchise des marchandises françaises qu'on lui impose; il connaît l'impuissance de ses agents et voit l'inutilité de leurs efforts; de plus, il faut des solutions diverses pour l'expédition de Sicile. Pour donner des preuves de son zèle, il s'est rendu à Rome : il y reçoit l'autorisation de venir à Paris où il arrive le 30 novembre. Caroline, partie un peu plus tard, n'arrive que le 4 décembre : elle descend au Pavillon de Flore où ses logements sont préparés.

Madame, Pauline et Julie sont rentrées à Paris. On ne manquera donc pas de femmes : mais comment s'arranger avec les frères qui vont à présent presque l'épée tirée et auxquels il manque seulement de déclarer la guerre? Jérôme s'est aperçu tout à coup que le jeu était dangereux. Dès le 22 octobre, sous prétexte d'achats et de commandes, il a expédié à Paris, avec une lettre pour l'Empereur, un de ses affidés, son secrétaire des commandements, Cousin de Marinville ; Marinville n'est pas qualifié pour remettre la lettre, mais il la fait passer : elle est toute de tendresse : croyant que l'Empereur retourne en Espagne,

Jérôme voudrait, avant que son frère ne parte, « avoir le bonheur de passer quelques jours avec lui. » Désabusé sur le voyage, il va recommencer ses sollicitations, prépare une apologie, rédige un plaidoyer, mais voici qui met fin à tout : le 1er novembre, il reçoit la permission de venir ; il part, arrive le 3 dans la nuit, descend à l'hôtel du prince Eugène, rue de Lille, d'où il ira à Fontainebleau. Quinze jours plus tard, la reine le suit.

Louis aspire aussi à être reçu par l'Empereur, mais il y met des conditions. Le 19 novembre, il sollicite « de le voir un instant sans être obligé d'aller jusqu'à Paris, d'où, dit-il, m'éloignent invinciblement des motifs que Votre Majesté devinera sans peine ». Napoléon ne veut pas entrer dans ses motifs et lui répond le 23 : « Je reçois votre lettre par laquelle vous me faites connaître que vous désirez me voir. Vous êtes le maître de vous rendre à Paris. » Le 25, Louis qui n'a point encore cette lettre, écrit : « Le maréchal Verhuell m'assure que Votre Majesté désire me voir. Je la supplie d'avoir la bonté de me faire savoir si elle désire que j'aille la trouver... Sans la nécessité de savoir si Votre Majesté trouvera bon que je descende chez maman et le permettra, je m'y serais rendu de suite. » Le 27, il se met en route. Le 1er décembre, il arrive, avec une suite de sept officiers et de dix-sept domestiques, et se loge chez Madame à l'hôtel de Brienne[1].

[1] La version que donne Louis sur la procédure de son départ est toute différente : les pièces authenthiques en établissent la fausseté et il suffit d'indiquer ici la contradiction.

C'est un outrage pour Hortense, qui, au retour de Fontainebleau, s'est réinstallée à l'hôtel de la rue Cérutti, et elle est déjà assez accablée. Si, dans le public, le bruit du divorce est répandu, si, à la Cour, on en a des indices, si, dans la famille, on y croit fermement, si Joséphine en a la terreur, Hortense seule en a la certitude. Dans un entretien qu'elle a eu avec l'Empereur, à Fontainebleau, au sujet de son fils, dont elle refuse toujours de se séparer, il lui a dévoilé sa pensée : « La France, lui a-t-il dit, n'a pas de confiance dans mes frères, tous ambitieux d'ailleurs. Eugène ne porte pas mon nom et, malgré les peines que je me suis donné pour assurer le repos de la France, après moi, ce serait une anarchie complète. Un fils de moi peut seul mettre tout d'accord et, si je n'ai pas divorcé, mon attachement pour votre mère m'en a seul empêché jusqu'ici, car c'est le vœu de la France. » Ensuite, son discours a bifurqué comme il lui arrive; mais il en a dit assez. Hortense a reçu le coup en plein cœur ; mais elle le porte fièrement, les yeux secs et le front haut. Ce secret où elle est trop avisée pour ne pas voir la prochaine déchéance de sa mère, de son frère et d'elle-même, elle a la force de le céler à Joséphine elle-même, la force moindre de le cacher à ceux qui en triompheraient : car si elle peut garder quelque foi aux promesses de l'Empereur, elle n'a depuis longtemps aucune illusion sur les sentiments que la Famille porte à tout ce qui est Beauharnais. Madame haïssait Joséphine avant de la connaître; elle la hait mieux depuis qu'elle la connaît.

Elle la hait pour lui avoir pris son fils Napoléon; elle la hait pour avoir trompé ce fils; pour l'amour que, quand même, elle lui a inspiré; pour la couronne qu'elle porte, pour le rang supérieur qu'elle occupe; pour l'obligation de lui céder le pas, de dîner chez elle, de paraître à sa suite; elle la hait pour Lucien exilé et disgracié, pour Louis mal marié, pour tous ses actes et toute sa vie — et simplement parce qu'elle existe. Et cette haine, non seulement elle l'étend à Hortense, mais, pour les enfants d'Hortense qui sont pourtant ses petits-enfants, comme elle est sèche et dure. De quel ton, elle a parlé à Fesch de la mort du petit Napoléon! Est-ce là la mère-grand si pleine de tendresse pour les deux Lolotte, pour Zénaïde, pour les enfants Murat, pour la petite Napoléon? C'est que sous ces traits qui pourtant rappellent si fort sa race, elle voit courir le sang de Joséphine et d'Hortense, et cela suffit.

Nécessairement, elle entraîne avec elle Pauline, touchée aussi par la rivalité des toilettes, emportée dans toutes les querelles de Lucien et de Louis. Elle entraîne Fesch, destiné à jouer le rôle majeur dans l'annulation de ce mariage qu'il a consacré en qualité de grand aumônier, dont il poursuivra la rupture devant l'officialité diocésaine en qualité d'archevêque nommé de Paris, en même temps qu'il apportera, pour l'annuler, son témoignage principal et presque unique. Pour Élisa, nul besoin de l'entraîner, elle marche d'elle-même. Julie, sans embrasser la haine corse, a d'autres griefs, ne seraient-ce que ceux de sa sœur Désirée. Joseph lutte contre sa belle-sœur depuis qu'elle

est mariée. Louis a fait connaître ses sentiments : il rêve lui aussi d'être démarié et, s'il était tenté de faire opposition à la répudiation de l'Impératrice, ce ne serait que si on lui refusait à lui-même de divorcer. Murat a depuis longtemps perdu la mémoire. Quant à Caroline, elle est trop avisée pour se souvenir. Les marches qui l'ont conduite au trône ont fui sous ses pas, mais ce qu'elle a gardé vivace et présente, c'est une belle haine de pension contre la pédante qui emportait tous les prix et que Mme Campan lui citait pour modèle. Écraser Hortense, quelle joie pour Caroline ; écraser Eugène, quel triomphe pour Murat ! Restent Jérôme et Catherine : Jérôme, l'enfant gâté, à qui Joséphine a tout permis et tout passé, qui semblait tant aimer « sa chère petite sœur », qui lui écrivait des lettres si tendres, qui paraissait si bien s'entendre avec elle, — au vrai, n'y avait-il pas bien des points communs ? — Catherine, que Joséphine a comblée et consolée à son débarquement en France, qu'elle a recueillie à Strasbourg, choyée comme sa propre fille, amusée, promenée, distraite. Alors, Catherine était tout heureuse de ces soins et de ces amitiés, l'Impératrice « nous aimant, disait-elle de tout son cœur ». De Spa, elle lui écrivait : « Vous ne sauriez croire, ma chère sœur, le sentiment qui m'a accompagnée depuis que je vous ai quittée. Je puis vous dire avec vérité que l'amitié, l'attachement que vous m'avez témoignés m'empêchaient de sentir mon isolation. » Et tout de suite, au retour à Napoléonshöhe : « Quels que

soient les lieux que vous habitiez, veuillez, ma chère sœur, m'y conserver un souvenir et une amitié qui me sont bien chers et bien précieux. Le roi, qui vous est extrêmement attaché et dévoué, me charge de vous exprimer le tendre et respectueux attachement qu'il a consacré à sa sœur chérie ; il espère, ma bonne sœur, trouver toujours en vous les sentiments sur lesquels vous nous avez permis de compter et que tous deux nous savons apprécier. » Au moins, ceux-là ne l'accableront pas, ils lui demeureront fidèles ; ils ne se rangeront pas contre les Beauharnais? Qui sait ? Pour Catherine, hormis les impressions qui se rapportent à son mari, en a-t-elle qui persistent, et n'est-elle point habituée à subordonner ses affections les plus chères à un commandement paternel? Que l'Empereur prononce, certes elle ne résistera point, et quant à Jérôme, outre que sa nature ne le porte point à s'obstiner sur ce qui ne l'intéresse point, s'il a quelque vague reconnaissance pour les gentillesses de Joséphine, il déteste Eugène et n'éprouve aucune sympathie pour Hortense. D'ailleurs, il est Bonaparte. C'est assez pour qu'il marche avec tous les siens et qu'au besoin, il se distingue au milieu d'eux.

Comme si ce n'était pas assez de ces témoins dont Hortense, à chaque mot, à chaque geste, éprouve l'hostilité et pressent les joies prochaines, c'est à ce moment, vers Paris, un afflux d'indifférents, auxquels il faudra faire les honneurs, donner des fêtes et prodiguer les sourires, alors qu'on voudrait pleurer en paix. Le voyage simultané de tous les Napoléonides a

provoqué dans les cours alliées et confédérées, d'abord de la surprise, puis quelque inquiétude. Le bruit s'est répandu que l'Empereur allait couronner en même temps tous les rois de sa famille : si les autres ne sont point admis à la cérémonie, n'est-ce pas leurs trônes qu'on vise, tout le moins, n'est-ce pas une hiérarchie nouvelle qu'on crée, où ils auraient le rang inférieur ? Sur un compliment mal tourné de Bourgoing, le roi de Saxe croit à une invitation et se met en route ; le roi de Wurtemberg ne veut pas être moins bien partagé et suit ; après, c'est le roi de Bavière : chacun a ses réclamations à présenter, ses demandes à former, ses négociations à appuyer. Au premier coup, l'Empereur est contrarié : où loger cette foule d'hôtes quand le Louvre est à peine commencé, le Palais-Royal inhabitable, que les hôtels rachetés à la famille sont déjà pleins et que tous les palais disponibles sont occupés par les Napoléonides? Enfin, on déménage les uns, on déplace les autres, on apporte en hâte des meubles, et tout est bien : le roi de Saxe aura l'Élysée, le roi de Wurtemberg sera au Luxembourg et le roi de Bavière s'accommodera de l'hôtel Marbœuf. Réflexion faite, Napoléon trouve que cette affluence de vassaux s'empressant autour de son trône donne de la solennité et apporte encore de la grandeur. C'est son Europe qu'il prendra à témoin de la majesté de l'acte suprême accompli, dans l'intérêt commun de la tranquillité et de la cohésion, pour assurer la perpétuation dynastique du Grand empire.

Le 14 novembre, il est revenu de Fontainebleau ;

le 22, il a donné cours à la lettre par laquelle Caulaincourt est officiellement chargé de demander, à l'empereur de Russie, la main de la grande-duchesse Anne, sa sœur; le 23 (?), il a donné ordre à Eugène de venir à Paris; le 27, par une demi-confidence, il a encore tenté qu'Hortense s'entremît pour prévenir l'Impératrice; le 30, enfin, après le dîner, il frappe le dernier coup. Quand, à l'aide du préfet du Palais, il a porté Joséphine évanouie dans l'appartement du rez-de-chaussée, affolé, il mande en toute hâte, Corvisart et Hortense. De Corvisart, il veut la certitude que l'indisposition n'est pas grave. Avec Hortense, il veut s'excuser, s'expliquer, se faire pardonner, et, dans un double attendrissement, pour cette femme qu'il aime et qu'il fait souffrir, pour ces enfants qui, depuis treize ans, occupent son cœur et qu'à présent il menace en tout ce qu'ils sont devenus, il a le besoin — moins pour eux que pour lui-même — de prouver que rien ne sera changé, que la situation sera la même, toute pareille, de parler, de discourir, de se justifier. Il s'enferme avec Hortense, il raconte des choses, il enfile des mots. Hortense, très ferme, déclare qu'elle et Eugène se retireront. Il proteste. Elle dit qu'elle n'oubliera pas ce qu'elle lui doit. « Hé quoi! s'écrie-t-il, m'abandonner! vous, mes enfants, vous à qui j'ai servi de père! non! non! vous ne le ferez pas! vous me resterez! le sort de vos enfants vous impose cet effort! » Il lui semble que Joséphine lui manquant, ceux-là aussi partis, c'est le vide, le grand vide noir d'affections, de ten-

dresses, d'habitudes, l'insoutenable vide devant qui, le cœur s'arrête et défaille. A la fin, il obtient qu'Hortense restera.

Eugène a reçu à Milan, le 1er décembre, l'ordre de se rendre à Paris. Il est parti sur-le-champ. A Nemours, il a trouvé sa sœur, venue à sa rencontre, qui l'a mis au courant de tout. Déjà, il y est préparé par les avis de Lavallette, par les lettres quotidiennes de sa mère, et, à Milan, il a subi, de la vice-reine, exaspérée de l'outrage, les scènes les plus pénibles. Le 7, il arrive à Paris. Son hôtel est occupé par Jérôme ; il descend à l'hôtel Marbeuf d'où on le délogera tout à l'heure pour faire place au roi de Bavière. Aussitôt, il vient voir sa mère, l'Empereur. Il demande qu'entre eux, lui présent, ait lieu une dernière explication, loyale, nette et franche. Napoléon y consent. Il expose par le détail ses motifs, invoque la nécessité, parle de la stabilité et de la tranquillité de l'Empire. Joséphine pleure, mais elle se soumet. Le bonheur de la France lui est trop cher pour qu'elle ne se fasse pas un devoir de se prêter à la volonté de l'Empereur dans un semblable but. Mais, portant ensuite ses yeux remplis de larmes sur Eugène, elle ajoute : « Une fois séparés, mes enfants seront oubliés... Faites Eugène roi d'Italie... Ma tendresse maternelle sera tranquille et votre politique sera applaudie, j'ose le dire, par toutes les puissances étrangères. » Eugène l'interrompt : « Ma mère, qu'il ne soit nullement question de moi. Votre fils ne voudrait pas d'une couronne qui serait, pour ainsi

dire, le prix de votre séparation. Si Votre Majesté souscrit aux volontés de l'Empereur, c'est à elle seule qu'il doit penser. — Je reconnais le cœur d'Eugène, conclut l'Empereur, il a raison de s'en rapporter à ma tendresse. »

Sur ces vagues paroles, qui promettent tout et n'engagent à rien, Eugène, par un scrupule de conscience, ne prend nulle autre garantie. Sincèrement, loyalement, il a fait son sacrifice. Après la scène du 15 décembre où, du moins, pour la soutenir et l'encourager, Joséphine, au milieu des visages triomphants de ses ennemis a rencontré la consolation de son fils et de sa fille, c'est lui qui, après avoir pris séance comme grand dignitaire, assume la charge de soutenir, devant le Sénat, le sénatus-consulte portant dissolution du mariage. Le discours qu'il doit prononcer lui est remis tout écrit par Maret. Qu'importe le plus ou le moins ? Il ira jusqu'au bout, et, si les paroles qu'on a mises à sa bouche excèdent la mesure par la flatterie et blessent en lui le sentiment filial, celles qu'il y substitue, d'un accent noble et militaire, portent plus loin et tombent de plus haut.

En ce moment, l'Empereur ne semble occupé qu'à récompenser tant de dévouement. Joséphine est comblée. Elle est établie en impératrice douairière ; elle reçoit tous les honneurs qu'elle peut souhaiter ; elle a tout l'argent qu'elle désire : palais à Paris, châteaux à la campagne, les dettes payées, la Maison qu'elle veut, toutes les marques, en même temps, de tendresse et de reconnaissance. Eugène aura, s'il lui plaît, un

apanage d'un million en Italie, la principauté de Raab avec cinq cent mille livres de rentes ; Hortense, le protectorat des Maisons Napoléon, sa liberté assurée, le rejet, par le conseil de famille, de la demande de séparation formée par Louis, la garde de ses enfants, tout l'argent et tous les honneurs.

Et pourtant, d'un côté comme de l'autre, du côté Beauharnais comme du côté Bonaparte, nulle illusion sur l'avenir : « La nouvelle du divorce m'a accablée, écrit Auguste à Eugène ; je me représente ta triste situation et, quoique bien loin, je vois la joie imprimée sur le visage de ceux qui nous font tant de mal. Mais on ne peut pas te faire celui qu'on voudrait, puisqu'on ne peut pas t'ôter une réputation sans tache et une conscience sans reproche. Tu n'as point mérité ces malheurs, je dis *ces*, car je suppose qu'on nous en prépare encore d'autres ; je suis préparée à tout. » Et le 12 décembre, Madame a écrit à Lucien : « Je vous ai déjà dit de quelle manière l'Empereur s'est exprimé à votre égard. Je puis ajouter, par la présente, que les motifs qui vous ont retenu jusqu'ici d'envoyer Lolotte n'existent plus. L'Empereur va faire divorce avec l'Impératrice. La chose est décidée et ne tardera pas à être publiée. On ne s'occupe plus que des formes. Louis aussi se sépare de sa femme, mais sans faire divorce. Il est logé chez moi. Sa santé est moins mauvaise qu'à l'ordinaire. Je crois pouvoir assurer que les sentiments de l'Empereur pour sa famille sont déjà tout autres que jusques ici. Ne vous montrez pas obstiné, mon cher fils, commencez par faire ce qu'on

vous demande et j'espère qu'il ne se passera pas longtemps que nous soyons tous contents. Quelle serait ma consolation si je pouvais vous voir ici et vous embrasser avec le reste de la famille ! »

N'est-ce point ici, avec les mots nets et coupants de la vieille Corse affirmant le triomphe définitif de sa race, la conclusion logique de cette vendetta déclarée, depuis quatorze ans, entre Bonaparte et Beauharnais ? Point de pitié affectée, point de sensiblerie jouée. — La bête est morte. C'est bien. A présent qui osera disputer contre les enfants de Madame ?

TABLE

—

XXI. — Règlements de comptes. (Mai 1807-Janvier 1808.)

Naissance de Léon. — Mort de Napoléon-Charles. — Corrélation des deux événements. — Sentiments pour le petit Napoléon. — Impression causée par sa mort. — Le divorce. — Tilsit. — Le mariage russe. — Les comptes à régler. — La famille. — Les Beaunarnais. — Annonce du divorce. — Nécessité du voyage en Italie. — *Eugène.* — Sentiments de Napoléon pour lui et pour Auguste. — Règlement de la situation d'Eugène. — *Élisa.* — Qu'arrivera-t-il de la Toscane? — Questions des limites. — Comme Élisa les traite. — Ses espérances. — Ses désillusions. — *Lucien.* — Son attitude depuis juin 1805. — Démarches réitérées auprès de lui. — Sa menace de partir aux États-Unis. — Vie à Rome. — Démarches de l'Empereur en 1806. — La tragédie au Palais Nuñez. — *Charlemagne.* — Manque d'argent. — Négociation en 1807. — Le pape parrain de la fille de Lucien. — L'Entrevue de Mantoue. — Ultimatum de Napoléon transmis par Joseph. — Réponse définitive de Lucien. 1

XXII. — Les rois en fonctions. (Septembre 1806-Mai 1808.)

Le Grand Empire en exercice. — Type romain. — Application à des peuples modernes. — Dilemme. — Les rois ou les peuples en révolte.

Joseph. — Le gouffre de Naples. — Opinion de Joseph sur son règne. — L'entourage aussi satisfait. — La chasse. — La galanterie. — Les palais. — La Cour. — Les gens de lettres. — Le théâtre. — L'armée française. — Etat d'esprit. — Les généraux. — Les aides de camp. — L'argent français. — Où passe-t-il? — L'opinion contemporaine. — L'opinion historique. — Le bonheur de Joseph. — Son caractère. — Il est Corse. — Points distinctifs et exemples. — La vanité. — La cachotterie. — L'affaire du voyage de la reine. — Pourquoi Napoléon maintient Joseph à Naples.

Murat. — La campagne de Prusse. — Le trône de Pologne. Caroline à Paris. — Le retour de l'Empereur. — La cession de Wesel. — Questions de préséance. — Cinq mois de négociations. — Agrandissement du grand-duché. — Murat envoyé en Espagne. — Caractère de Murat.

Louis. — Son rôle dans la campagne de 1806. — L'affaire de Cassel. — Tentatives d'annexion. — Louis rentre en Hollande. — Etat mental de Louis. — Le délire des persécutions. — Ses actes, une fois rentré en Hollande. — Sentiments de Napoléon. — Querelles avec la reine. — La reine à Mayence. — Elle rentre en Hollande. — Mme Huyghens. — Intervention de Napoléon. — Mort de Napoléon-Charles. — Douleur d'Hortense. — Caractère de Louis. — Arrivée de Caroline. — Départ pour les eaux — Consolations de l'Empereur. — Hortense à Cauterets. — Louis aux Eaux-Bonnes, puis à Saint-Sauveur. — Rapprochement du ménage. — La vie à Cauterets. — Louis à Usson. — Verhuell. — Decazes. — Voyage de retour. — Arrivée à Saint-Cloud. — Nouvelle rupture. — Hortense à Fontainebleau. — Traité au sujet de Flessingue. — Agrandissement de la Hollande. — Le Blocus continental. — Importations et exportations. — Mesures violentes de l'Empereur. — Louis tout Hollandais. — Les Français renvoyés. — Instabilité. — L'ambassadeur de France.

Jérôme. — Les dettes. — Constitution du Royaume. — Avis de l'Empereur. — La Régence. — Recrutement de la Cour. — Voyage de noces. — Arrivée à Cassel. — Premières querelles avec Napoléon. — Comment Jérôme comprend la royauté. — Les fêtes. — Nouveaux emprunts. — Les juifs. — Perspectives qu'ouvre l'Empereur. — Le corps diplomatique. — La Garde. — Silence de l'Empereur.

État de l'Europe napoléonienne en mai 1808. 55

XXIII. — Affaires d'Espagne. — (Juin 1806-Janvier 1809.)

L'alliance espagnole. — Sacrifices imposés à l'Espagne. — Politique de famille. — Godoy cherche un protecteur. — Repoussé par Napoléon, attiré par les Alliés. — Mobilisation de l'armée. — Proclamation. — Iéna. — Soumission de Godoy. — Projets sur le Portugal. — Traité de Fontainebleau. — Politique de Beauharnais. — Conspiration du prince des Asturies. — Demande d'une princesse française. Hésitations de l'Empereur. — Double jeu. — Projet de démembrement. — *Notice sur l'affaire du prince des Asturies.* — Napoléon dévoile ses projets. — L'armée d'invasion en marche. — Les Bourbons condamnés.

A qui l'Espagne ? — Ce qu'est l'Espagne. — La façade. —

Comment Napoléon s'y trompe. — Proposition à Joseph. — Proposition à Louis. — Proposition à Jérôme. — Y a-t-il une proposition faite à Lucien ? — État des relations avec Lucien. — Entrevue de Lucien et de Joseph à Bologne. — La vice-royauté. — Politique des frères. — Leur volonté de barrer la route à Murat.

Murat. — Son rôle en Espagne. — Sa satisfaction. — Son optimisme. — Habileté de sa conduite. — Lutte avec Beauharnais. — Murat, auteur du plan réalisé à Bayonne. — Continuation de l'optimisme. — Le Deux mai. — Murat se croit roi d'Espagne. — Napoléon lui offre Naples ou le Portugal. — Murat accepte Naples. — Joseph appelé à Bayonne. — Murat tombe malade. — L'Espagne révoltée. — L'armée française sans chef. — Savary à Madrid.

Joseph. — Ses retards. — Son arrivée à Bayonne. — Premiers actes comme roi d'Espagne. — Actes comme roi de Naples. — Largesses. — Constitution. — Statut. — Traité entre l'Empereur et Murat. — Articles secrets. — Les Murat dépouillés.

Joseph roi d'Espagne. — Constitution espagnole. — Cour espagnole. — État d'esprit. — Entrée de Joseph en Espagne. — Bataille de Medina-del-Rio-Seco. — L'Empereur part pour Paris. — Baylen. — Proposition à Joseph d'abandonner l'Espagne. — Joseph veut reprendre Naples. — Politique de Napoléon. — Battre les Anglais. — Donner un autre trône à Joseph. — Erfurt. — Changement d'attitude de Joseph. — Il veut garder l'Espagne. — Indices qui auraient dû éclairer l'Empereur. — Infatuation. — Génie militaire. — Eloignement des anciens amis. — Étonnement de l'Empereur. — Querelles avec Joseph. — Joseph se tient pour le roi. — L'Empereur se tient pour le conquérant. — Il veut l'Espagne française. — Ses discours. — Réconciliation. — Rentrée de Joseph à Madrid. — Ce qu'il dit. — Ce qu'il fait. — Le Roi Catholique. — L'Empereur rappelé par l'Agression de l'Autriche. — Conséquences de la guerre d'Espagne 197

XXIV. — La Crise de 1809. — (Janvier 1808-Octobre 1809.)

La crise de 1809. — L'armée française. — L'armée autrichienne.

Jérôme. — Le gouvernement de la Westphalie en 1808. — Finances. — Départ des Français. — Les favoris. — Les dépenses. — Projet d'Ordre westphalien. — Voyages aux eaux. — L'armée. — Soldats français et westphaliens. — Germanisation du roi. — Baylen. — Appel de troupes. —

Voyage d'Erfurt. — Courte entente. — Largesses de Jérôme. — Ses dettes. — Son ton et son bon plaisir. — Jérôme commandant de la grande réserve. — Incursion de de Cat. — Voyage à Brunswick. — Guerre avec l'Autriche. — Insurrection de Dörnberg. — Affaire de Schill. — Fêtes à Cassel. — Cassel le point le plus important de l'Empire. — Incursion du duc de Brunswick. — La campagne de Jérôme. — Retour à Cassel. — Lettres de l'Empereur. — Le duc de Brunswick en Westphalie. — Jérôme destitué du commandement. — Prodigalités. — Établissement d'une ligne de douanes françaises. — Querelles et ripostes. — Presque l'état de guerre.

Louis. — Instabilité. — Louis Hollandais. — Querelles avec Hortense. — Naissance de Charles-Louis-Napoléon. — Doutes sur la paternité. — Intervention de l'Empereur. — Louis réclame son fils aîné. — Hortense le refuse. — Louis et la conspiration. — Entente relative. — Mesures prises par Louis. — La Rochefoucauld. — Il propose l'annexion du Brabant. — puis, de la Hollande entière. — Louis demande son rappel. — Sentiments de Louis pour son frère en Espagne. — Le grand-duché de Berg — Le fils aîné de Louis lui est enlevé. — Guerre d'Autriche. — Avertissements de Louis. — La descente anglaise. — Efforts de Louis. — Injustices de l'Empereur. — Réquisitoire. — Intention arrêtée d'annexer la Hollande. — Existence de Louis. — Situation en octobre 1809.

Joseph. — L'Empereur lui a laissé le commandement de l'armée. — Opinion de l'armée sur Joseph. — Les victoires. — Les flatteurs. — Ordres et contre-ordres. — Ce qu'est l'armée d'Espagne. — Les désertions. — Les *Grandes compagnies*. — Rôle de Jourdan. — Ses bulletins de victoire. — Il est rappelé, remplacé par Soult. — Position de Joseph comme roi. — Il veut régner. — Il ne veut pas revenir. — L'Empereur ne veut pas qu'il revienne. — Situation sans issue.

Murat. — Les retards. — Son entrée à Naples. — Situation du royaume. — Joseph a tout emporté. — Querelles de Murat avec les hommes de Joseph. — Les Napolitains. — Réaction contre le système de Joseph. — Prise de Capri. — Colères de l'Empereur. — Ses reproches. — Causes réelles. — La conspiration. — Réconciliation. — Murat chargé de l'exécution des projets sur Rome. — Descente anglaise. — Attitude de Murat. — Reprise de l'affaire de Rome. — Satisfaction de Napoléon.

Eugène. — Son gouvernement en Italie. — Guerre avec l'Autriche. — L'Armée d'Italie. — Jonction avec la Grande armée. — Raab. — Vie à Vienne. — Opinion sur Eugène. 285

XXV. — La Famille en 1809. (Octobre 1806-Novembre 1809.)

Madame. — Ses ambitions en mai 1806. — Pont. — Retour à Paris. — Finances. — Querelles avec Joséphine. — Madame au Te Deum. — Profits à Fontainebleau. — La statue. — Maison. — Les discours. — Caractère. — La nature et l'éducation.

Fesch. — Ses projets et ses bâtisses. — Rôle dans les affaires du clergé. — Conseils. — La vacance de l'archevêché de Paris. — Ambition de Fesch. — Fesch archevêque de Paris. — Ses conditions. — L'argent. — Le palais. — Ce qu'il attend. — Pourquoi l'Empereur l'a nommé.

Pauline. — Madame, Fesch et Pauline. — Pauline pendant la campagne de Prusse. — Ses fêtes. — Sa maison. — Ses robes. — Son économie. — Les grands et les petits fournisseurs. — La cour de la princesse. — Les comédies. — Les eaux en Provence. — Refus de l'Empereur. — Inquiétudes de Madame. — Pauline à Lyon, à Aix, à Gréoux. — Lettre à Forbin. — Continuation du séjour à Gréoux. — L'hiver dans le Midi. — Retour de Grasse à Nice. — Séjour à Nice. — Arrivée de Blangini. — Borghèse gouverneur général des Départements-au-delà-des-Alpes. — Intentions de l'Empereur. — Règlement de maison, de finance et de vie. — Arrivée de Borghèse. — Départ pour Turin. — Séjour à Turin. — Comment Pauline en sort. — La grande maladie. — Aix-les-Bains. — Retour à Paris. — Villiers. — Affaires d'argent. — 1 300 000 francs de rente. — Organisation de la Maison. — Dépenses. — Voyage à Aix-la-Chapelle. — Retour à Fontainebleau.

Élisa. — La déception de Venise. — La Toscane. — Élisa grande-duchesse. — Fonctions. — Remercîment d'Élisa. — Prise de possession. — Élisa et les ministres. — L'esprit de la chose. — Le Pape à Florence.

Caroline. — Elle veut régner. — La Vauguyon. — Daure. — Maghella. — Caroline séquestrée. — Ses plaintes. — Le parti français.

Julie. — Au retour du voyage à Naples. — Elle veut rester à Paris. — Joseph la demande sans enthousiasme.

Hortense. — Elle reste à Paris. — Sa vie. — Ses idées. — Ses projets. — Rêves. — Surveillance de Louis. — Voyage à Strasbourg, à Baden. — Mme de Krudner. — Le rappel. — Plombières.

Catherine. — Ses idées. — Obligée de quitter Cassel. — Séjour à Strasbourg, à Spa. — Retour à Cassel 405

XXVI. — Le Divorce. — Octobre-Décembre 1809.)

L'idée arrêtée depuis 1807. — Tentative à Fontainebleau. — Voyage d'Italie. — Décision annoncée. — Motifs du retard. — La Russie. — A Schœnbrûnn. — Examen de la question. — Russie ou Autriche ? — Solennité que l'Empereur veut donner au divorce. — La famille réunie. — Caroline. — Jérôme. — Louis. — Hortense seule certaine du divorce. — Confidence de l'Empereur. — Bonaparte et Beauharnais. — Que pensent Jérôme et Catherine ? — Arrivée des rois de la Confédération. — Les dernières scènes. — Eugène appelé. — Le coup porté à Joséphine. — Conversation avec Hortense. — Arrivée d'Eugène. — Conférence avec Napoléon. — Eugène au Sénat. — L'Empereur prétend combler Eugène et Hortense. — Ce que pense la Vice-reine. — Ce qu'écrit Madame. 485

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

50, CHAUSSÉE D'ANTIN. — PARIS

OUVRAGES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

Napoléon Inconnu. — Papiers inédits (1786-1793), publiés en collaboration avec GUIDO BIAGI, *accompagnés de Notes sur la Jeunesse de Napoléon* (1769-1793) . . . . . 2 vol. in-8°

Napoléon et les Femmes. — L'Amour . . . . 1 vol. in-8°
Joséphine de Beauharnais (1763-1796) . . . . . 1 vol. in-8°
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809) . . 1 vol. in-8°
Joséphine répudiée (1809-1814) . . . . . 1 vol. in-8°
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815) . . . 1 vol. in-8°

Napoléon et sa famille :

Tome I. (1769-1802) . . . . . 1 vol. in-8°
Tome II. (1802-1805) . . . . . 1 vol. in-8°
Tome III. (1805-1807) . . . . . 1 vol. in-8°
Tome IV. (1807-1809) . . . . . 1 vol. in-8°

En préparation :

Tomes V à VII (1809-1821).

L'ouvrage complet formera sept volumes.

Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries . . . . . 1 vol. in-8°

En préparation :

La Maison de l'Empereur.

La série comprendra six volumes

Cavaliers de Napoléon . . . . . 1 vol. in-8°

La série comprendra six volumes.

4331 — Paris. — Imp. Beaumelle et Cie

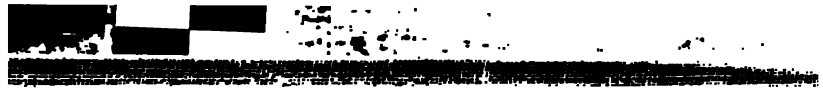

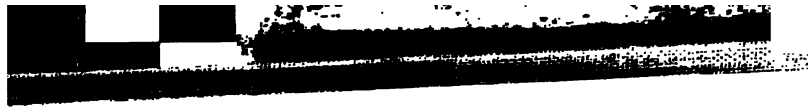

BOUND

JUL 26 1938

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03036 2670